B 362386 DUPL

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE SIÈGE

DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE

DE LILLE

en 1708

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Digitized by Google
Digitized by Google
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Google
Original from

LE SIÈGE

DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE

DE LILLE

en 1708

PAR

MAURICE SAUTAI
Lieutenant au 43me Régiment d'Infanterie

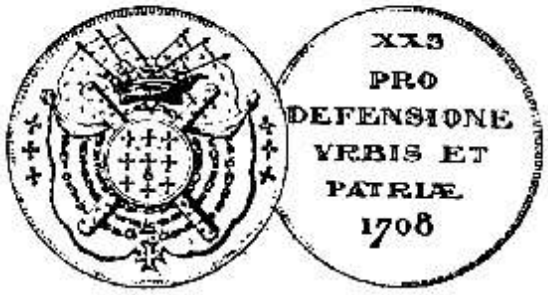

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre

LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
1899

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

D
283
.L5
526

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avant de mentionner les sources auxquelles j'ai pu recourir pour cet ouvrage, la reconnaissance me fait un devoir de remercier tous ceux qui ont facilité mes travaux, particulièrement M. Van Riemsdyk, l'éminent archiviste du royaume des Pays-Bas ; M. Quarré-Reybourbon, le bibliophile bien connu à Lille ; M. Finot, archiviste du département du Nord, et M. Rigaux, ancien archiviste de la ville de Lille, tous deux d'un abord si obligeant ; enfin M. le lieutenant-colonel Krebs, directeur de la section historique au Ministère de la Guerre, qui a bien voulu m'aider de ses encouragements et m'assurer son appui.

L'ancien Dépôt de la Guerre, aujourd'hui Archives historiques, renferme sous les volumes 2.080 à 2.084 les pièces relatives à la campagne de Flandre en 1708, sous le volume 2.085 les documents relatifs à l'intendance de l'armée, sous le volume 2.149 les événements des premiers mois de 1709. Le volume 2.108, qui est un supplément à l'année 1708, contient un grand nombre de lettres inédites d'officiers et de généraux, auxquelles j'ai eu souvent recours.

Des Archives de la section technique du Génie, au Ministère de la Guerre, proviennent les documents qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivent, classés au *carton n° 8, Sièges des places françaises, Lille* :

a) *Disposition pour l'attaque de la contrescarpe.*

b) Un *Journal du siège de la ville et de la citadelle de Lille*, sans nom d'auteur. Ce journal donne la seule relation détaillée du siège de la citadelle que j'ai pu retrouver.

La riche bibliothèque de la section technique du Génie renferme ces trois documents de premier ordre :

a) Manuscrit n° 54, in-folio relié, *Journal du siège de la ville de Lille,* par le marquis de la Frezelière qui commandait l'artillerie de la défense. Arraché par Boufflers à une disgrâce certaine, comme on le verra plus loin, M. de la Frezelière devait noblement reconnaître les procédés si généreux du maréchal à son égard. Son admirable récit, qui m'a servi de guide à chaque pas pour les opérations du siège de la ville, mériterait d'être reproduit en entier. C'est l'œuvre d'un témoin impartial, d'un soldat épris de son métier, fier à bon droit des grandes actions de ses compagnons d'armes et désireux d'en transmettre le souvenir à la postérité [1].

b) Manuscrit n° 53, in-folio relié, *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, avec cette mention :

« La pièce suivante contient deux parties :

» 1° Le journal de la défense de la ville de Lille.
» 2° Le journal de la défense de la citadelle de Lille.

» Le journal de la défense de la ville a été fait par un des enfants de M. de Valory, qui était dans la ville pendant le siège et voyait tous les jours son père. Le journal de la défense de la citadelle a été fait par M. de Valory [2] lui-même. On peut compter sur l'exactitude de tout ce qui est dans les deux pièces. »

---

1. L'écriture du manuscrit est du XVIIIe siècle. La reliure porte les armes de Boufflers. N'est-ce pas un droit d'affirmer que le manuscrit a appartenu au maréchal et qu'il demeure aujourd'hui comme le vivant témoignage de la reconnaissance de M. de la Frezelière envers le glorieux défenseur de Lille ?

2. Brigadier d'ingénieurs et directeur des fortifications de Lille, à l'époque du siège.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c) Etat des ville et châtellenie de Lille par rapport à l'attaque et à la défense. On trouvera, au cours de l'ouvrage, une analyse de ce beau mémoire du maréchal de Vauban, dont la rédaction remonte à l'année 1699.

J'ai fait quelques emprunts aux Archives du Ministère des Affaires étrangères (fonds Espagne et Hollande, année 1708), comme aussi aux Archives nationales.

Parmi les principaux documents empruntés aux Archives de la ville de Lille :

a) Mémoire des dispositions du siège de la ville de Lille. L'auteur inconnu de ce manuscrit a dépeint, dans un style pittoresque et plein de vie, la physionomie de la cité pendant le siège.

b) Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège, arrivé au mois d'août 1708. Ce manuscrit mérite la plus entière créance, car son auteur a fait partie du Magistrat et a été chargé de rédiger les articles de la capitulation pour la ville.

c) Le *Registre aux résolutions du Magistrat*, le *Registre aux ordonnances de police*, le *Compte des années 1708 et 1709.*

d) Enfin les cartons se rapportant au siège avec des renseignements sur les marchés, les dettes du siège, la capitulation, les otages, etc...

Des Archives départementales du Nord :

a) Un manuscrit intitulé *Journal du siège de Lille en l'année 1708.*

b) Le *Journal du siège de Lille*, de Jean Godefroy d'Aumont, de l'illustre famille des savants Godefroy. Il resta à Lille après le siège, sur l'ordre de Louis XIV, pour continuer à administrer et à garder le précieux dépôt des titres et archives de la Chambre des Comptes, dont il avait la direction.

Ce manuscrit est suivi de *Réflexion sur la campagne de Flandre et le siège de Lille en 1708*, du même auteur.

c) Le *Registre de l'abbaye de Loos.*

d) Le *Registre aux ordonnances des quatre grands baillis.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les documents et mémoires sur Lille et ses fortifications, déposés aux Archives du Génie, à Lille (ancien fort Saint-Sauveur).

Les deux manuscrits dont leur possesseur, M. Quarré-Reybourbon, a bien voulu me laisser prendre copie :

a) *Mémoire de tout ce qui s'est passé de plus remarquable pendant le siège de la ville et citadelle de Lille, arrivé en l'année 1708.*

b) Un *Journal du siège de la ville.*

Je dois à l'extrême obligeance de M. Van Riemsdyk d'avoir pu consulter les précieux documents qui suivent :

a) La correspondance tant ordinaire que secrète des députés hollandais de l'armée, des princes et généraux hollandais ou à la solde de la Hollande, avec les États-Généraux

b) La correspondance des députés hollandais de l'armée avec le grand pensionnaire Heinsius. Les lettres du député Goslinga, en particulier, offrent un intérêt de premier ordre.

c) Une relation manuscrite de la campagne de 1708, intitulée *Le Champ de Mars ou les Campagnes de Flandre*.

Parmi les ouvrages publiés à l'étranger :

a) *La Campagne de Lille*, ouvrage imprimé à la Haye en 1709. C'est le journal d'un officier (probablement de l'arme de l'infanterie) qui se trouvait dans les rangs des assiégeants.

b) Le *Mercure historique et politique*, publié à la Haye.

c) Le *Theatrum Europæum*, imprimé à Francfort.

d) *La Vie et les Mémoires de Schulenbourg*, publiés à Leipzig en 1834. Le général saxon, l'un des hommes de guerre les plus remarquables de son époque, fit la campagne de 1708 comme volontaire, aux côtés du prince Eugène. Son témoignage fait autorité entre tous.

e) Les *Mémoires du député hollandais Goslinga*, publiés à Leeuwarden en 1857. Il suffit de rapprocher ces Mémoires de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

correspondance avec Heinsius pour se convaincre de la bonne foi qui a présidé à leur rédaction.

f) L'ouvrage intitulé *Nouvelle manière de fortifier les places*, publié à la Haye en 1712. Son auteur, Landsberg, servait dans l'armée assiégeante en qualité d'ingénieur ordinaire.

g) L'*Histoire métallique des XVII Provinces-Unies*, de Van Loon.

h) Le bel ouvrage que vient de publier le grand état-major autrichien : les *Campagnes du prince Eugène de Savoie*. Le volume X est consacré à l'année 1708.

i) Les *Lettres et Dépêches militaires de Marlborough*, publiées à Londres en 1845, par Murray.

j) Les *Mémoires de Marlborough*, de William Coxe.

k) Les *Mémoires du comte de Merode-Westerloo*.

En France, les principaux travaux consultés sont :

a) Avant tout, le grand ouvrage du lieutenant-général de Vault, publié par le général Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la guerre de la Succession d'Espagne*. Le volume VIII se rapporte aux évènements de 1708.

b) L'*Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, de M. de Quincy.

c) L'*Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du génie en France*, par le colonel Augoyat.

d) La bonne relation du siège de la ville, insérée dans *le Parfait ingénieur français*, de Deidier.

e) La correspondance de Fénelon et de Madame de Maintenon.

f) Les *Mémoires* de Saint-Simon, du maréchal de Berwick, de Saint-Hilaire, du marquis de Sourches ; le *Journal* de Dangeau ; la *Vie du Dauphin père de Louis XV*, par Proyart ; la *Chronologie historique et militaire*, de Pinard ; l'*Histoire militaire de l'Ordre royal de Saint-Louis*, par M. d'Abzac.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Archives historiques du Ministère de la Guerre et celles de la section technique du Génie renferment plusieurs plans du siège, d'une belle exécution. L'atlas d'Eugène-Henri Friex, publié à Bruxelles au cours même de la guerre de la Succession d'Espagne, contient cinq planches d'une réelle valeur, consacrées au siège de la ville et de la citadelle de Lille. L'atlas qui accompagne les *Mémoires militaires* du lieutenant-général de Vault donne un plan d'une grande netteté.

A signaler encore des plans du siège, d'une exactitude suffisante, dans la *Campagne de Lille*, le *Theatrum Europæum*, le *Parfait ingénieur français*, etc....

Les nombreuses médailles, frappées par les Alliés après la conquête de Lille, ont été remarquablement rendues dans l'*Histoire métallique* de Van Loon. M. Van Hende les a également reproduites dans sa *Numismatique lilloise*. Plusieurs de ces médailles figurent aussi au tome Ier de l'*Histoire des Provinces-Unies* de Leclerc.

ABRÉVIATIONS

D. G. Ancien Dépôt de la Guerre, aujourd'hui Archives historiques.
A. H. Archives de la Haye.
A. D. Archives départementales.
A. V. Archives de la ville.
A. G. Archives de la section technique du Génie.
A. N. Archives nationales.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE Ier.

SUITES DE LA JOURNÉE D'OUDENARDE. — LES ALLIÉS S'ARRÊTENT AU SIÈGE DE LILLE. — AVANTAGES ET DIFFICULTÉS DE CETTE CONQUÊTE. — LE GRAND CONVOI DE BRUXELLES (DU 11 JUILLET AU 12 AOUT 1708).

Après le décousu du combat qu'elle venait de livrer en vue d'Oudenarde (11 juillet 1708), l'armée française avait opéré sa retraite sur Gand, au milieu de la nuit, et « dans la plus grande confusion du monde [1]. » Bien des détachements, laissés sans ordre, ignorant ce mouvement de recul, tombèrent aux mains des Alliés, et tel fut le désarroi de notre retraite que plusieurs corps, incertains de la route à suivre, cherchèrent un refuge dans les places d'Ypres, de Tournai et de Lille. Là ne s'arrêtèrent pas les conséquences de la défaite. L'armée, profondément éprouvée dans son moral, avait appris avec tristesse que la discorde s'était emparée de ses chefs, et que, sur le champ de bataille même, la rupture avait brutalement éclaté, qui éloignait à jamais l'un de l'autre les deux généraux français. La nuit avait interrompu l'action. Vendôme, aux prises avec les officiers de l'entourage du duc de Bourgogne, s'efforçait d'empêcher la retraite et voulait au jour reprendre le combat. Outré de l'inaction de la gauche où s'était tenu le jeune prince, tout brûlant encore de la chaleur de la lutte dont il venait, avec la droite seule, de soutenir tout l'effort, Vendôme jeta au duc de Bourgogne quelques vives paroles, où perçaient les

1. Au dire de Saint-Hilaire, commandant l'artillerie à l'armée de Flandre en 1708, et l'un des témoins de cette journée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reproches [1]. Sans les relever sur l'heure, le prince souffrit cruellement de cette blessure, et entre ces deux hommes au caractère si antipathique, si opposés par leur conduite, que la cour avait fait la faute d'associer, un ressentiment profond venait de surgir, prêt à jeter le trouble dans leurs entreprises et à devenir l'une des sources principales de nos revers durant tout le reste de la campagne.

Marlborough avait le droit d'être fier de son nouveau triomphe. Inférieur en nombre à ses adversaires, il les avait tenus de longs mois en respect, attendant, pour agir, les renforts que le prince Eugène lui amenait des bords de la Moselle [2]. Dès l'ouverture des hostilités, devant les forces imposantes du duc de Bourgogne, il avait acquis la certitude que les actions décisives se joueraient en Flandre et n'avait pas hésité à proposer au prince de Savoie de gagner les Pays-Bas avec son armée. Eugène se rendit aussitôt à cet appel. Des retards ne lui avaient pas encore permis, à la fin de juin, d'avoir son artillerie et ses équipages au complet. Il saisit avec joie cette occasion d'accourir en Flandre où la guerre offrait un champ plus vaste et plus digne de son activité et de son génie. Avec sa cavalerie qui prit la tête, le prince partait le 29 juin de Coblentz, arrivait le 3 juillet à Düren, passait la Meuse le lendemain et se hâtait, seul, à la rencontre de Marlborough, sur la nouvelle des succès inattendus remportés par les Français [3].

Bruges et Gand, gagnées à la cause de Philippe V, pourvues de faibles garnisons, s'étaient rendues presque simultanément aux corps français qui n'avaient eu qu'à se présenter à leurs portes pour s'en assurer la possession. Par la chute de ces places, Marlborough voyait s'effondrer, en quelques heures, les projets qu'il comptait mettre à exécution, une fois rejoint par les troupes du prince Eugène. Les évènements se précipitaient avec une

---

1. Saint-Simon, tome IV de l'édition Cheruel, chapitre XIV : « Mgr le duc de Bourgogne voulut parler, mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant la bouche en lui disant d'un ton impérieux, devant tout le monde : « qu'il se souvînt qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. » Plus loin, Vendôme poussé à bout de rage : « Oh bien ! s'écria-t-il, messieurs, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant Mgr le duc de Bourgogne, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en aviez envie. »

2. Marlborough à Godolphin, le 21 mai : « Vous connaissez déjà mon intention, qui est de gagner du temps, jusqu'à ce que le prince Eugène puisse entrer en ligne avec son armée. » William Coxe, *Mémoires de Marlborough*. II.

3. *Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen*. X, p. 332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tournure si défavorable à sa cause qu'il se trouvait réduit à chercher sans retard, dans ses seules forces, les moyens de rétablir les chances de la campagne en sa faveur. Après un premier entretien avec Eugène, il sacrifia l'idée si longtemps caressée d'une jonction de leurs armées. Pénétrant les projets des Français, voulant à tout prix sauver Oudenarde, la seule place qui demeurât aux Alliés sur l'Escaut moyen, il se résolut à marcher aussitôt au secours de cette ville et à passer sur la rive gauche du fleuve, prêt à combattre les Français, en cas de rencontre. Lorsque Vendôme et le duc de Bourgogne le croyaient loin de l'Escaut, Marlborough franchissait le fleuve. Sans laisser à ses adversaires, surpris en pleine marche, le temps de se reconnaître, il les attaquait vigoureusement, et en sachant ainsi, au moment opportun, passer d'une longue et savante inaction à l'offensive la plus prompte, il ramenait cette fois encore la victoire du camp des Français dans celui de la coalition.

Pendant que les Alliés laissaient reposer, sous les murs d'Oudenarde, leurs troupes fatiguées des marches forcées qui avaient précédé le combat du 11 juillet, il se tint au château de cette ville, entre Marlborough, le prince Eugène et les députés hollandais de l'armée, un conseil de guerre [1] où l'on examina les fruits à retirer de la victoire et la marche à imprimer aux opérations. Mettre tout en œuvre pour rentrer en possession de Gand et obliger l'armée française à s'éloigner de cette ville, tel fut le projet auquel s'arrêtèrent les Alliés. A défaut de sa réalisation, le siège de Lille fut décidé, à la condition que l'on parvînt à réunir l'artillerie nécessaire à une entreprise aussi considérable. En exécution des dispositions adoptées, Marlborough venait camper à Helchin, le 14 juillet. Un détachement, aux ordres du comte de Lottum, occupait à la même heure, presque sans coup férir, les lignes élevées par les Français entre Comines et Ypres, et Marlborough rejoignait le lendemain son lieutenant à Warneton, sur la rive gauche de la Lys, pendant que 3000 travailleurs étaient employés à la destruction des lignes conquises.

Ainsi placé, à portée de menace pour Ypres, Lille et Tournai, Milord Duc espérait que ses adversaires chercheraient à s'opposer à cette irruption de l'ennemi sur le territoire français et à opérer

1. *Mémoires de Goslinga.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur jonction avec le maréchal de Berwick[1] alors parvenu à Douai. Il comptait que l'armée du duc de Bourgogne, dont il connaissait le découragement, lui donnerait par ce mouvement l'occasion soit de livrer une nouvelle bataille, soit de reprendre Gand, dont il jugeait la possession capitale si les Alliés voulaient tirer parti du succès d'Oudenarde. Et pour mieux décider son adversaire à quitter la position qu'il avait eu le temps d'organiser derrière le canal de Bruges, un détachement de 800 chevaux de son armée passa la Lys et vint jusqu'aux portes d'Arras, emmenant des otages et brûlant les villages qui se refusaient à la contribution. Mais l'armée française ne sortit pas de ses retranchements, et force fut à Marlborough de mûrir d'autres desseins. C'est alors qu'il conçut le projet, hardi entre tous, de marcher au cœur de la France en dépit des forteresses accumulées sur notre frontière. Il l'exposa aux députés hollandais, fit ressortir à leurs yeux le découragement de l'armée française, le mécontentement des populations, lasses de la guerre et des impôts, la possibilité de faire coïncider cette entreprise avec un débarquement de l'amiral Byng sur nos côtes. L'Anglais croyait l'heure venue de conquérir l'Espagne par la France. Il caressait le rêve de faire revivre pour sa nation, sur un théâtre déjà fatal à nos armes[2], les triomphes de Crécy et d'Azincourt. L'audace du projet effraya les esprits. Le prince de Savoie lui-même, auquel Marlborough s'en ouvrit, le déclara « impraticable tant que les Alliés ne posséderaient pas Lille comme place d'armes et centre de leurs approvisionnements[3] », tant qu'aucun des anneaux de la chaîne des forteresses ennemies n'eût été rompu. D'accord avec les députés des États de Hollande, avec Marlborough même qu'il finit par rallier à ses vues, le prince Eugène remit donc en avant la seconde des entreprises indiquées au conseil de guerre du 12 juillet qui, sans pouvoir soutenir de

---

1. 35 bataillons et 65 escadrons de l'armée du Rhin, destinés à renforcer le duc de Bourgogne, avaient marché à grands pas des bords de la Sarre sur Namur et la Sambre. Ces troupes, aux ordres de Berwick, devaient servir de contrepoids aux forces qui, sous le prince Eugène, venaient grossir l'armée de Marlborough. Le 12 juillet, Berwick était arrivé à Bussières sur la Sambre, lorsqu'il apprit la nouvelle de la défaite d'Oudenarde, qui l'obligea à renoncer à la jonction projetée.

2. C'est d'Abbeville que Marlborough se proposait de « porter la guerre au cœur de la France ». Marlborough à Boyle, Werwicq, 3 août, William Coxe, II, et Murray, *Letters and despatches*, IV.

3. Marlborough à Godolphin, 26 juillet. William Coxe, II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comparaison avec les propositions de son collègue, de si large envergure, ne manquait cependant pas de grandeur : la conquête de Lille.

Si, comme nous l'apprend Goslinga, le projet du siège de Lille avait rallié dans le conseil du 12 juillet les suffrages presque unanimes des députés de la Hollande et des généraux de l'armée alliée, c'est qu'il offrait le seul terrain où les vues des coalisés, de nuances si multiples, pouvaient s'accorder. Les représentants[1] des Provinces-Unies pesaient d'un grand poids par leurs avis dans les décisions de la campagne. Parlant au nom de la nation qui depuis près d'un demi-siècle tenait tête au grand roi, fomentait les coalitions contre la France, n'épargnait ni son or ni ses soldats afin de garder à la lutte une impulsion énergique, ils usaient de leur ascendant dans les délibérations pour donner aux entreprises des Alliés une direction favorable aux intérêts de leur république. Le système de la barrière était devenu, depuis de longues années, une maxime fondamentale de la politique hollandaise. S'emparer de la capitale de la Flandre française, c'était du même coup, pour la Hollande, acquérir la certitude d'une solide barrière contre la France au moment des traités. Aux yeux de Marlborough, la prise de Lille ouvrait dans les places de notre frontière une brèche qui, à la campagne prochaine, rendait libre l'accès de la Picardie et portait le théâtre des opérations au cœur de la France[2]. Le prince Eugène voyait dans cette conquête la continuation d'une guerre qui le vengeait des dédains de Louis XIV et grandissait son ambition et sa gloire. Adroits politiques, les deux capitaines flattaient les secrets désirs des Hollandais en faisant miroiter aux yeux des Etats-Généraux la réalisation de leurs espérances, l'acquisition de cette chaîne de places fortes qu'ils voulaient tendre entre eux et la France. Pour tous les Alliés enfin, c'était l'espoir d'humilier cette nation par la chute d'une de ses forteresses les plus puissantes et de porter une atteinte profonde à l'orgueil de Louis XIV qui considérait, à juste titre, Lille comme sa conquête favorite.

---

1. Voir, pièces justificatives, I, la note concernant ces députés et leurs fonctions.

2. « Nos généraux témoignent le désir qu'on s'efforce par tous les moyens possibles d'emporter une des meilleures places frontières de l'ennemi, d'établir dans ces parages une vaste crevasse pour percer de là au cœur du pays adverse. » Lettre secrète des députés hollandais de l'armée aux Etats Généraux, 9 août. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Que l'on veuille se rappeler un instant cette campagne de Flandre de 1667, où le roi, ayant à ses côtés Turenne et Vauban, ressentait pour la première fois les enivrements du triomphe et la joie de vaincre par lui-même les Espagnols, ces ennemis de sa maison, ces alliés des mécontents de la Fronde. Au siège de Lille [1] qui seule osait lui résister, sous les yeux de son armée et de l'élite de sa noblesse, il avait affirmé par des preuves éclatantes qu'il savait se montrer aussi brave dans les combats que magnifique au sein des palais. Cette conquête de sa jeunesse, à l'aurore tout ensoleillée de son règne, en présence de la cour transplantée comme par enchantement de Versailles dans les Flandres, le faisait se souvenir de jours heureux entre tous, où le succès avait toujours accompagné ses pas, où les sièges et les combats succédaient, comme dans un tableau féerique, aux entrées triomphales dans les villes qui se hâtaient d'ouvrir leurs portes à son approche. On ne pouvait frapper par un coup plus sensible le lion vieillissant. A ces considérations s'en joignaient d'autres, purement militaires, qui faisaient préférer par les Alliés le siège de Lille à ceux d'Ypres et de Tournai, en raison des immenses avantages qu'ils espéraient en retirer. Ces considérations se trouvent exposées dans un mémoire de Chamlay [2] qui, au début de la campagne de 1707, envisageant les divers partis offerts aux ennemis, écrivait : « La situation avantageuse de Lille, avec le canal qui va à Douai et avec la facilité, après la prise de Douai, de se porter facilement près de la Somme, engagera les ennemis à choisir cette place pour l'attaquer plutôt qu'aucune autre.

» Quoique Tournay soit une place très importante aux ennemis et qu'il leur soit facile de l'attaquer à cause de la commodité de l'Escaut, cependant, comme cette place ne conduit par eau qu'à d'autres places très bonnes et bien fortifiées, il y a apparence qu'ils ne la choisiront pas pour l'attaquer si tôt que Lille. »

---

1. « Au début du siège, dit l'historien de l'ordre royal de Saint-Louis, M. d'Abzac, le gouverneur espagnol fit complimenter le roi et le supplia de l'avertir de quel côté était son quartier, afin d'empêcher que l'on tirât dessus. Sa Majesté le fit remercier de sa civilité et lui fit dire que son quartier était dans tout le camp de son armée. »

2. *Mémoires militaires* (de Vault), VII. — Chamlay, doué d'une mémoire prodigieuse, connaissait à merveille les Flandres. Louvois aimait à prendre son avis avant d'arrêter un plan de campagne. Chamlay continua, sous les ministres qui suivirent, à jouer auprès d'eux un rôle analogue de nos jours à celui de chef d'état-major général.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et pourtant un juge impartial ne peut envisager sans appréhension les difficultés du siège telles qu'elles s'offraient à cette époque. L'approche de l'automne, les pluies toujours si abondantes dans cette saison sous le climat de la Flandre, l'étendue de la place qui exige une circonvallation immense, le manque d'approvisionnements, de munitions, d'artillerie nécessaires à un siège, tout semble se liguer pour rendre la tâche laborieuse aux Alliés. Maintenant que la place de Gand, clef de la navigation de la Lys, obéit aux Français, les Alliés en sont réduits, pour leurs convois, à suivre les voies de terre, longues, difficiles, présentant de sérieux dangers par la présence du duc de Bourgogne sous les murs de Gand et celle des troupes de Berwick autour de Douai. Où trouver les milliers de chevaux nécessaires au transport des caissons et des chariots ? Le soin de les assembler et de former le convoi exige seul plusieurs semaines. Bruxelles, base de ravitaillement de l'armée de siège, n'a, pour se maintenir en relation avec elle, que le seul point de passage d'Oudenarde sur l'Escaut, place médiocre, et pour laquelle Tournai et Gand constituent une menace perpétuelle. Enfin, la supériorité numérique de l'ennemi, malgré la défaite d'Oudenarde, lui permet de tenter avec succès le secours d'une place susceptible de se défendre longtemps par elle-même et dont l'importance fait prévoir qu'il n'oubliera rien pour s'en conserver la possession.

Tout était à créer de l'immense attirail que réclamait le siège, et cela sans retard, sous peine de compromettre le succès du reste de la campagne. C'est dans ces préparatifs, d'une exécution presque insurmontable au début, qu'il faut chercher la cause de l'inaction des Alliés durant les journées qui suivirent leur victoire d'Oudenarde. « Nous sommes entre les forteresses ennemies d'Ypres, de Lille et de Tournai, écrivait le prince Eugène le 18 juillet, mais nous n'avons pu entreprendre en ce moment le siège d'une de ces places, bien qu'elles soient presque complètement dégarnies de troupes, parce que l'artillerie et le matériel nécessaires à un siège ne sont pas encore prêts et que l'ennemi, maître de Gand, ne permet pas à nos transports de venir du Sas où ils ont été préparés [1]. »

1. *Feldzuge des Prinzen Eugen*. Lettre adressée à l'empereur, du camp de Werwicq. X. p. 155, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette artillerie qui causait aux généraux alliés tant de préoccupations, et dont Marlborough disait : « De la rapidité avec laquelle elle entrera en action, dépend l'avenir de l'Europe [1] », n'était même pas réunie sur un seul point. Anvers, et surtout Maëstricht et le Sas de Gand, renfermaient presque tous les canons de gros calibre. Les ordres furent expédiés, le 15 juillet au plus tard, au Sas de Gand, de diriger les soixante pièces qui s'y trouvaient, sur Anvers et Malines, et de là sur Bruxelles. On transmit les mêmes instructions à la place de Maëstricht. L'armée du prince Eugène, réunie le 15 sous les murs de Bruxelles, se trouvait en bonne posture pour faciliter la sécurité et la réunion de ces transports, tout en prenant les quelques jours de repos nécessaires à son rétablissement à la suite des marches ininterrompues qu'elle venait d'accomplir des bords de la Moselle à ceux de la Dyle.

La question des attelages pour la mise en branle du grand parc rassemblé à Bruxelles, avait causé de graves appréhensions au prince Eugène, jusqu'à lui faire douter un instant de la possibilité de l'entreprise. Il ne fallait pas moins de 16.000 chevaux, au dire des officiers d'artillerie, pour effectuer les transports. Les réquisitions opérées dans le pays occupé par les Alliés ne pouvaient atteindre un chiffre aussi élevé. Marlborough se décida à profiter de l'inaction forcée de son armée pour envoyer vers l'Artois, sous les ordres du comte de Tilly, ses hussards et ses compagnies franches, 50 escadrons, 1.000 grenadiers, 12 bataillons et 6 canons. Se procurer des attelages, répandre l'effroi par une incursion hardie dans nos provinces, amener les notables de l'Artois à traiter sans délai de la contribution, contraindre le maréchal de Berwick à reporter son attention sur cette partie de la frontière et l'empêcher d'inquiéter d'aussi près la marche du grand convoi qui se préparait à Bruxelles, telle était la mission confiée à l'audace et à l'habileté du comte de Tilly. Après s'être arrêté quelques jours à La Bassée, « tant pour occuper Berwick que pour faciliter l'enlèvement des grains et l'envoi vers Bruxelles des chevaux destinés aux attelages de l'artillerie, [2] » il marcha sur Lens et convint dans cette ville, avec les députés de l'Artois, de

1. *Noorden*, III, p. 273. Marlborough à Heinsius.
2. *Feldzüge*, X, p. 373.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la contribution de cette province qui monta à 1.500.000 livres. De là il parut en vue d'Arras, tandis que ses hussards et 2.000 chevaux franchissaient audacieusement la Scarpe et se répandaient à travers la Picardie. Ils tentaient même de surprendre Dourlens et jetaient la terreur jusque dans Péronne, Saint-Quentin et Guise. Après cette heureuse expédition, le comte de Tilly rallia ses troupes à Lens, et les ramena le 3 août au camp de Werwicq, chargées de butin [1].

Les Alliés, malgré leur activité, malgré les prises des hussards de Tilly, n'avaient pu réunir un assez grand nombre de chevaux. Ils firent appel aux ressources de l'armée de Marlborough pour renforcer les attelages à destination de Bruxelles. Chaque escadron dut fournir cinq chevaux [2], les lieutenants-généraux, six chevaux et trois valets, les autres officiers à proportion. On en forma, avec les moyens de transport rassemblés dans le rayon de l'armée, un convoi qui partit le 1er août pour Courtrai, se grossit en route des chevaux et chariots de la châtellenie d'Ath, et atteignit heureusement Bruxelles.

Dans cette ville l'attendait Cadogan [3], le bras droit de Marlborough, officier entendu, hardi et entreprenant. Personne mieux que lui ne pouvait seconder le prince Eugène dans la mission compliquée d'organiser et de mettre en mouvement l'immense parc destiné au siège de Lille. Quant au soin de l'escorter, au périlleux honneur de conduire l'artillerie en sûreté de Bruxelles à Menin, le prince Eugène les avait réclamés pour lui-même.

Le prince prit congé de Marlborough le 3 août et entra dans Ath le lendemain, à la nuit. Rejoint, dans la soirée du 5, par un détachement de la grande armée, il disposait de 53 bataillons et de 102 escadrons, forces à peine suffisantes pour assurer la protection du parc le plus considérable [4] que les Alliés eussent encore créé, si l'on songe que 80 canons de gros calibre demandant

---

1. *Le Mercure historique et politique* contient un *Journal de la marche et de l'expédition du comte de Tilly, depuis le 25 juillet jusqu'au 1er août.*

2. *Mercure historique et politique.*

3. Cadogan « constamment attaché à la fortune de Marlborough, en éprouva toutes les vicissitudes ». Note des éditeurs des *Mémoires de Gostinga*. Saint-Simon l'appelle « le Puységur des Armées des Alliés, au désintéressement près. »

4. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un attelage de 20 chevaux, 20 mortiers traînés par 16 chevaux et 3.000 chariots de munitions à 4 chevaux, entraient dans la composition de la gigantesque colonne qui allait se dérouler sur une longueur de près de cinq lieues.

Dans cette même soirée du 5 août, le prince recevait de Cadogan la nouvelle impatiemment attendue de l'organisation entière du convoi prêt à quitter Bruxelles le lendemain. Il marcha alors, toutes forces réunies, sur Soignies, tandis que Cadogan, prévenu de ce mouvement, mettait en branle le convoi et lui faisait suivre, au sortir de Bruxelles, la route du sud, celle de Mons.

Le grand parc d'artillerie atteignit Soignies le 7 août, et le lendemain, à l'aurore, reprit sa marche, abandonnant la chaussée de Mons pour la route d'Ath. Il marchait sous la protection d'une escorte spéciale, son flanc gauche assuré par le gros de l'armée qui s'avançait en deux colonnes, aux ordres directs du prince Eugène, son flanc droit couvert par les 35 escadrons [1] du prince héritier de Hesse, pendant que l'arrière-garde, formée des troupes hessoises, envoyait des partis dans la direction de Mons. Dans la soirée du 10, l'ennemi n'ayant en rien entravé l'écoulement du convoi, Eugène arrêta les dispositions destinées à assurer le passage de l'Escaut. Il vit cette fois encore « les peines et les précautions infinies [2] » dont il avait entouré sa marche, couronnées de succès. Tout le grand parc acheva de défiler, dans la matinée du 13 août, sur les trois ponts établis près du village de Pottes, et atteignit Menin le même jour.

Par la direction imprimée au convoi à sa sortie de Bruxelles, l'ennemi avait donné le change aux généraux français et les laissait se perdre en conjectures sur ses véritables desseins. Le prince Eugène, mettant à profit l'inaction incompréhensible de ses adversaires, avait réalisé cette entreprise, hardie entre toutes, de faire passer un convoi de 3.000 voitures entre deux armées ennemies, « sans la moindre difficulté, sans même avoir rencontré l'ennemi, bien que l'on pût penser que la chose ne se

1. Le 8 août, le prince Eugène fit renforcer le corps de cavalerie, aux ordres du prince de Hesse, de 12 escadrons. — Lettre du prince de Hesse aux États-Généraux, du 14 août, devant Lille. A. H.

2. Saint-Simon, IV, p. 213.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serait pas accomplie aussi facilement [1]. » A Paris, comme dans toute l'Europe, l'étonnement fut grand d'apprendre que les généraux français avaient vu passer cet immense convoi sans coup férir. « Tout cela s'est fait sans qu'il y ait eu un coup de pistolet tiré, ni un seul chariot dételé. La postérité aura de la peine à le croire, bien que ce soit une vérité qui n'est que trop constante » et, en s'exprimant avec cette sévérité, Feuquières n'était que l'écho des jugements de ses contemporains.

Le succès venait de couronner les efforts des Alliés au delà même de leurs espérances. Ils étaient maintenant en mesure de retirer les fruits de leur victoire d'Oudenarde et de réaliser leur projet de siège. Déjà le 11 août, vers midi, Cadogan, dépêché par le prince Eugène, était de retour au camp de Wervicq, et apportait la nouvelle de l'heureuse arrivée du convoi sur l'Escaut. Au sortir de l'entretien qu'il eut avec son lieutenant, Marlborough fit appeler le jeune prince d'Orange [2], stathouder héréditaire de Frise, pour prendre le commandement d'un détachement de 31 bataillons et de 34 escadrons [3] qui se mirent immédiatement en marche, l'après-midi, par Menin sur Lille. Le lendemain 12, Milord Duc se rapprochait de l'Escaut au devant du convoi. Ainsi déchargé du soin de l'escorter dans la dernière partie de sa marche, le prince Eugène pouvait passer, sans perte de temps, aux opérations du siège de Lille qu'il s'était réservé de diriger en personne. Laissant ses gros bagages à Helchin, il en partait le 12 avec les troupes qu'il destinait au siège, et venait camper à Templeuve

---

1. *Feldzüge*, X. Le prince Eugène à l'empereur, le 15 août, du camp devant Lille, p. 189, supplément. — D'une lettre de l'intendant de Flandre, M. de Bernières, à Chamillart, au mois d'août 1708 : « Il paraîtra sans doute étonnant à la postérité, Monsieur, qu'une place de cette importance (Lille), de cette grandeur, enclavée au milieu de notre propre pays et de toutes nos places, soit attaquée par des forces qui ne sont pas supérieures à celles du roi et que je crois même inférieures. Il ne paraîtra pas moins étonnant que tout ce qui est nécessaire pour cette entreprise soit venu du fond de la Hollande et de la Meuse, et ait été voituré tranquillement depuis Bruxelles. » D. G, 2033.

2. Jean-Guillaume Friso, prince d'Orange-Nassau, choisi comme héritier par Guillaume III. Investi, à vingt ans, au mois d'août 1707, du commandement de l'infanterie hollandaise, il devait prendre une part glorieuse au siège de Lille, et se signaler à Malplaquet par une admirable bravoure, ramenant plusieurs fois ses troupes décimées à l'attaque des retranchements qui couvraient la droite de l'armée française. Il venait d'épouser une fille du landgrave de Hesse-Cassel, lorsqu'il périt accidentellement au passage du Moerdyk en juillet 1711. De cette union naquit un fils, tige de la dynastie royale des Pays-Bas.

3. Lettre de Marlborough à Godolphin, d'Helchin, le 13 août. William Coxe, II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entre Lille et Tournai, de manière à couper les communications entre ces places et à tenir jusqu'au dernier moment les Français dans l'incertitude sur ses véritables desseins. Enfin, le 13 août, il s'éloignait de Tournai et passait la Marque au pont de Tressin. Cette marche déchirait le voile qui, jusqu'alors, enveloppait l'entreprise. Quelques heures encore et Eugène rejoignait le prince d'Orange pour effectuer, de concert avec lui, l'investissement de Lille.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II.

LILLE. — LA VILLE ET LA CITADELLE, LEURS FORTIFICATIONS, LE TERRAIN QUI LES AVOISINE.

La ville que les Alliés se proposaient d'enlever au roi de France, passait à juste titre « par sa grandeur, son opulence et par la résidence du gouverneur général du pays, pour la ville capitale non seulement du département de Flandre, mais encore des conquêtes du roi aux Pays-Bas.[1] » Conquise en 1667, durant la guerre de Dévolution, par Louis XIV en personne, réunie à la France l'année suivante par le traité d'Aix-la-Chapelle, Lille, qui avait toujours montré un grand attachement au roi d'Espagne, se rapprocha bientôt de son nouveau maître, lorsqu'elle vit ses libertés, ses franchises et son organisation maintenues et respectées. L'histoire regardera comme un des plus beaux titres de gloire du grand roi le fait d'avoir appelé au gouvernement de ses conquêtes des intendants et des seigneurs qui, par leur sage politique, le respect des traditions, la sollicitude des intérêts de leurs subordonnés, surent rattacher à la nation française, en quelques années et sans violence, des populations au milieu desquelles la domination espagnole avait jeté de

1. Ces lignes sont empruntées à un mémoire de M. le Peletier de Souzy dont il existe plusieurs copies soit aux Archives de la ville, soit aux Archives départementales, mémoire intitulé : « Instruction que je dois donner à M. de Breteuil en lui remettant l'Intendance de Flandre au mois de décembre 1683. » — M. de Breteuil ne demeura à Lille que durant une année à peine (déc. 1683-août 1684).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

profondes racines. MM. Le Peletier de Souzy[1], Dugué de Bagnols[2], de Bernières[3], appelés à occuper l'intendance de Flandre depuis la conquête jusqu'en 1708, comptent au rang des administrateurs les plus éminents parus au XVIIe siècle. Les marquis de Bellefonds et d'Humières[4], le duc de Boufflers, tous trois distingués par leur naissance et par leurs mérites, marquent la succession des gouverneurs de la Flandre qui étaient en même temps gouverneurs particuliers de la ville de Lille. Louis XIV s'était plu à récompenser magnifiquement leurs services. D'Humières surtout avait été l'objet de ses faveurs, « principalement parce que le roi lui avait confié le gouvernement de ses conquêtes qu'il chérissait comme une seconde maîtresse[5]. » Intendants et gouverneurs semblaient s'être inspirés dans leur conduite pleine d'équité et de droiture de ces belles paroles de Turenne au baron de Vuorden : « Je veux contribuer de tout mon pouvoir à faire aimer et servir le roi en Flandre avec tout l'agrément possible, ce qui ne se peut qu'en soignant les intérêts et en cultivant l'inclination des peuples[6]. » Le caractère affable,

---

1. M. le Peletier de Souzy, à la mort de Louvois, reçut le titre de directeur général des fortifications des places de terre et de mer. « A des qualités éminentes, M. le Peletier joignait l'avantage, pour remplir avec honneur son emploi, d'avoir été pendant 16 ans intendant dans une grande place frontière et d'avoir en quittant, en 1683, l'intendance de Flandre, siégé sept ans au Conseil d'État. » Note du colonel Augoyat dans son *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du génie en France*.

2. M. Dugué de Bagnols « très capable et supérieur à son emploi où il avait servi avec une grande utilité et distinction. » Saint-Simon, IV, p. 142.

3. Il venait de succéder, en 1708, à M. de Bagnols. C'était un homme de cour et un grand caractère. A lui incombera le soin de pourvoir aux besoins des armées de Flandre, de 1708 à la fin de la guerre. Trouver du pain aux soldats de Villars fut parfois une tâche terrible à laquelle M. de Bernières sut cependant faire face. « Il se tue et se ruine à remplir ses devoirs, disait de lui Fénelon. Il a de la facilité d'esprit, des vues, de l'action, de l'espérance, du zèle, et il fait certainement plus que nul autre ne ferait en sa place. »

4. Après la conquête, le marquis de Bellefonds n'occupa que très peu de temps, un an à peine, le gouvernement de Flandre donné à d'Humières, qui le conserva jusqu'à sa mort survenue en 1694.

5. Mémoires de Saint-Hilaire.

6. Manuscrits du baron de Vuorden (bibliothèque de Cambrai). Ce personnage mêlé aux évènements politiques de 1640 à 1667 sur lesquels il a laissé des mémoires du plus haut intérêt, fut choisi par Louis XIV, malgré ses attaches espagnoles, sur le conseil de Louvois qui appréciait son expérience pour l'un des quatre baillis de la châtellenie de Lille. Le baron de Vuorden a composé de nombreuses inscriptions en latin à la gloire de Louis XIV. L'une des plus belles se lit à l'entrée de la citadelle de Lille. Un de ses fils, qui avait embrassé la carrière de magistrat obtint du roi, sur sa demande, de servir comme volontaire à la défense de Lille en 1708. D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la politesse et la distinction des Français avaient achevé de leur gagner les cœurs, et sans être animés du patriotisme dont ils devaient faire preuve moins d'un siècle plus tard, les Lillois de 1708 ne s'en montraient pas moins favorablement disposés à l'égard de la France, reconnaissants envers Louis XIV des agrandissements et des créations dont il avait doté leur cité ainsi que des facilités apportées à leur commerce [1] par l'extension des voies fluviales et l'amélioration des chaussées qui les mettaient en communication avec les pays voisins.

Pour rendre complète la fusion avec la nation française, il eût suffi de réformer quelques abus que Vauban signalait avec son courage ordinaire. En observateur habile, le grand ingénieur avait admirablement saisi le caractère des populations de la Flandre, au milieu desquelles, durant ses rares loisirs, il se plaisait à résider. Son plus ardent désir eût été de les voir bientôt françaises de cœur, « chose toujours aisée quand on ne donnera pas d'atteinte à leurs privilèges, qu'on ne les exposera pas à la discrétion des fermiers et des traitants pires que des loups à leur égard, qu'on ne les surchargera point, qu'on leur donnera part aux emplois de police et de finance de leur pays et dans les charges militaires ; que les bénéfices de ce même pays, qui sont presque tous bons, ne seront pas toujours donnés à des Français comme ils le sont aujourd'hui, au préjudice des naturels qui en sont privés, dont les ancêtres ont cependant été les fondateurs, que les mariages que les officiers majors des places pourront contracter avec eux ne leur seront pas un sujet de réprobation ; en un mot quand on les traitera en bons sujets comme les Espagnols les ont traités, il ne faut pas douter qu'ils oublient peu à peu leur ancien maître et qu'ils ne deviennent très bons Français, leurs mœurs et leur naturel convenant beaucoup mieux avec les nôtres qu'avec ceux des Espagnols qu'ils haïssent naturel-

1. A la fin du XVIIe siècle, Lille fabriquait et exportait principalement « de très bons draps, serges, damas, velours, coutils, dentelles blanches et noires, pipes, carton, sayes, crepons et autres étoffes propres pour la tapisserie et généralement toutes sortes d'étoffes de laines ou mêlées avec le fil ou la sole. » *La Flandre gallicane*, manuscrit du début du XVIIIe siècle. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lement jusqu'à n'avoir que peu ou point de commerce avec eux [1]. »

Lille était alors une ville florissante, « grande, belle et peuplée, contenant 50 à 60.000 âmes de tout âge, sexe et qualité [2]. » A l'étroit dans ses murs avant la conquête, elle s'était accrue, lors du remaniement et de l'accroissement de son enceinte par Vauban, de deux paroisses, ce qui en portait le nombre à sept. Comme sous la domination espagnole, la ville avait à sa tête ce qu'on appelait le Magistrat, composé du rewart [3], des douze échevins [4], des douze du conseil, des huit hommes, du procureur de la ville, de deux greffiers, de trois conseillers pensionnaires et de l'argentier. Ses membres se renouvelaient au 1er novembre de chaque année, sous la présidence de quatre commissaires nommés par le roi, dont le gouverneur et l'intendant de la province faisaient partie. Le magistrat exerçait la police, la haute, moyenne et basse justice, dans la ville de Lille ainsi que dans sa banlieue. C'est lui qui disposait des revenus de la ville montant, en 1683, à 579.764 florins qui, les charges de la ville une fois couvertes, donnaient un excédent de plus de 43.000 florins.

Lille, enrichie par son commerce et ses manufactures d'étoffes, devait encore une part de sa prospérité à la fertilité des territoires avoisinants, désignés sous le nom de « plat pays ». « Sur la contrée dépendant de la châtellenie [5] de Lille, on compte, dit Vauban,

---

1. Il existe un superbe mémoire manuscrit de Vauban aux Archives de la Section du Génie, Ministère de la guerre, auquel la plupart des citations qui suivent sont empruntées. Ce mémoire, rédigé en 1699, a pour titre : *Etat des villes et châtellenie de Lille par rapport à l'attaque et à la défense.*

2. Mémoire de Vauban.

3. D'un mémoire remis au maréchal de Boufflers en 1695 et conservé aux Archives de la ville, carton 481 : « Le rewart a le premier rang dans les solennités publiques. Ses fonctions sont de tenir libres et sans embarras les rues, places, canaux et autres lieux publics, et d'avoir soin des décorations et ouvrages de la ville...

4. Le premier des douze échevins, venant après le rewart, prenait le nom de mayeur. « Il a la première séance dans l'hôtel de ville. Quoiqu'il ne soit pas nécessaire que ces douze échevins soient gradués, ils ont tous caractère de juges à l'exclusion des autres magistrats, et ils connaissent de toutes les actions civiles et criminelles. »

5. La châtellenie avait une administration toute différente : « Elle est régie, en ce qui regarde les tailles, vingtièmes et autres impositions par les quatre seigneurs hauts justiciers de la châtellenie comme étant les principaux tenanciers, lesquels en font faire les fonctions par leurs baillis : bailli du Roi pour la terre de Phalempin, du prince

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plusieurs gros bourgs qui valent autant que des villes et quelque 180 gros villages ou paroisses très peuplées qui remplissent l'étendue de ce plat pays, l'un des meilleurs du monde et le plus fertile, où on ne voit pas un pied de terre qui ne soit utilement employé et cultivé avec autant de soin que les jardins des environs de Paris. » Assise au sein de cette plaine productive, Lille, par la Deûle, entrait en communication facile au nord avec la Lys et la mer, au sud avec la Scarpe et l'Escaut. Située sur la ligne de défense de notre frontière, elle constituait le boulevard [1] de nos places entre la Sambre et la mer et devait ce privilège « à l'immensité et à la bonne disposition de ses ouvrages défensifs, aux précieux établissements militaires qu'elle renfermait, à la fertilité du pays environnant et à la facilité de ses communications par terre et par eau avec les places voisines. Ce dernier avantage et sa position dans un terrain plat la rendaient également propre à l'offensive et à la défensive [2]. »

Pour entrer dans quelques détails sur la place et ses fortifications, il faut recourir à la description qu'en faisait Vauban en 1699 [3] : « Le corps de la place est revêtu de maçonnerie à parement de brique, bâti en différents temps, sur différents dessins, et flanqué de 17 bastions ou équivalents, les uns vieux et les autres modernes, les uns beaux et grands, les autres petits, écrasés et mal faits, liés les uns aux autres par

---

d'Epinoy pour sa terre de Cysoing, du comte d'Egmont pour sa baronnie de Wavrin, du prince de Chimay pour sa terre de Comines.

« Les baillis de ces quatre seigneurs sont juges des impôts et ont le maniement des finances. Ils ont des receveurs particuliers, deux conseillers pensionnaires, un greffier et des huissiers administrant la justice. » — Quant aux États de la province de Lille, ils étaient seulement composés du magistrat des villes de Lille, Douai et Orchies, et des quatre baillis.

1. « Nous devons placer nos réserves à Metz et à Lille qui sont deux places de premier ordre et les vrais boulevards de la France. » Napoléon à Clarke, Paris, 8 décembre 1813.

2. Extrait d'un Mémoire rédigé en 1813 et conservé aux Archives du Génie à Lille.

3. Une autre description de la place, utile à consulter pour son exactitude, se trouve dans une brochure écrite en 1708 par John Mack Gregory, professor of geography and history, et intitulée : « The geography and history of Lille, or a description of what passes in and about that town-first written in french, for the service of prince Eugen of Savoy, and sent, enclosed in a letter to him, when he march'd to besiege Lille. Now done, a second time, in english, for the satisfaction of our british gentlemen and officers. » Edinborough, printed by James Watson, 1708. — La bibliothèque de Gand possède un exemplaire de cette brochure.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autant de courtines peu régulières et assez mal figurées ; mais tout y est flanqué, et il n'y a presque point de partie dans toute la fortification qui ne soit bien défendue. Celles qui le sont le moins sont tellement avantageuses par la difficulté des accès qu'elles surpassent en bonté celles qui le sont le plus. Son enceinte est d'environ 4.000 toises équivalant à une bonne lieue et demie. Ses dehors consistent en treize demi-lunes, grandes et petites, vieilles et nouvelles, toutes revêtues et terrassées hors une, avec des parapets à preuve et quelques-unes redoublées, et en quatre grands ouvrages à cornes aussi revêtus et terrassés à preuve, hors celui de la Madeleine qui est fort avancé. Tous sont accompagnés de leurs demi-lunes, fossés et chemins couverts. La basse porte d'eau est de plus couverte par une grande tenaille composée de trois pièces qui sont aussi revêtues et terrassées à preuve, et tant le corps de la place que les dehors sont environnés de larges fossés pleins d'eau, la plupart peu profonds, mais qui se peuvent aisément remplir. Le revêtement est assez bon et partout bien sur pied, ayant cependant beaucoup d'écorchements çà et là qui ne sont pas dangereux.

« Le roi a fait faire la plus grande partie de ces ouvrages depuis qu'il est maître de cette ville, comme les bastions des canonniers, de Saint-Sauveur et de Fives, avec les deux demi-lunes de leur droite et de leur gauche, l'enceinte de la ville neuve qui est très magnifique, les quatre grands ouvrages à cornes avec leurs demi-lunes, fossés et chemins couverts, la grande tenaille de la Basse-Deûle, le revêtement de toutes les vieilles demi-lunes et réparé beaucoup d'autres endroits du corps de la place dont le revêtement n'était fondé que sur berme, peu épais et encore moins élevé. Les remparts de la vieille ville sont fort étroits, serrés par les maisons, un peu usés et écroulés. Le parapet n'a pas partout l'épaisseur requise parce que l'espace ne le permet pas, mais ces parties-là sont peu exposées. Ceux de la ville neuve sont grands, spacieux, tous plantés d'ormes et en très bon état. Tous les chemins couverts sont formés et en grande partie revêtus. »

Ainsi, grâce aux travaux de l'illustre ingénieur, Lille avait vu son enceinte considérablement accrue et fortifiée. Répondant aux désirs de Louis XIV qui voulait faire de Lille la première de nos places fortes aux Pays-Bas, Vauban avait élevé à côté de la ville, en harmonie parfaite avec les défenses de l'enceinte qu'il venait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de transformer, une citadelle puissante, véritable chef-d'œuvre qu'il regardait lui-même comme « la pièce la plus belle et la plus achevée du royaume... [1] La citadelle est de cinq bastions royaux, liés par autant de courtines, et accompagnés de cinq grandes demi-lunes, les unes et les autres bien revêtues et environnées de larges fossés pleins d'eau et très profonds et de deux chemins couverts, un avant-fossé entre deux, et de plusieurs autres dehors de terre et de gazon accommodés à la régularité du corps de la place. Elle est située non sur le plus haut terrain des environs de cette ville où elle eût pu être attaquée avant la ville ou en même temps, mais dans l'endroit le moins accessible où elle est environnée de marais et d'un pays tout entrecoupé de watergants et de fossés pleins d'eau en tout temps qui, se pouvant inonder dans les besoins, rendent son accès si difficile du côté de la campagne qu'il y a tout lieu de penser qu'elle ne sera attaquée qu'après la prise de la ville, auquel cas l'ennemi sera obligé à deux sièges pour un, qui est ce que l'on peut désirer de mieux, à quoi les précautions que l'on peut prendre aux environs peuvent encore beaucoup contribuer. Elle recule fort la circonvallation en occupant un terrain éloigné et tout-à-fait hors de la vieille enceinte de la ville, ce qui a donné moyen d'y faire une grande et belle esplanade, sans avoir été obligé d'abattre une seule maison. Dans cette situation elle a encore épargné deux à trois bastions à la ville, qu'il aurait de nécessité fallu faire pour fortifier le front de la porte de la Barre dont les murs, bâtis à l'antique, n'avaient pour défenses que de très simples tours, bâties sur berme, couvertes d'un mauvais fossé et par une petite corne de terre tout écrasée... Au surplus, elle commande à la ville par deux bastions et plus, et à la campagne par trois, et quoique située à l'une des extrémités de la ville, il n'y a aucune des parties qui ne sont soumises à l'effet de son canon et de ses bombes ».

Tout un système d'inondations [2] savamment étudié complétait

---

1. Mémoire de 1699. Dans une lettre adressée à Louvois, vers la fin de juin 1688 (la date exacte manque), Vauban supplie très humblement le ministre « de bien choisir les officiers qu'il mettra dans la citadelle de Lille, qui sera une des plus belles pièces d'Europe ». D. G.

2. Ce système d'inondations est exposé dans plusieurs mémoires, de différentes époques, qui se trouvent aux Archives du Génie à Lille. — Se reporter au plan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la défense de la ville et de la citadelle. Grâce aux habiles dispositions de Vauban, une partie de la ville et les trois fronts de la citadelle qui regardent la campagne avaient leurs abords couverts par les eaux de la Deûle. Le défenseur pouvait à son gré former jusqu'à trois inondations. Pour la première et la plus importante, il faisait refluer sur Lille les eaux de la Scarpe et de la Haute-Deûle en ouvrant les écluses de Don et en fermant celle du pont de Canteleu. De ce pont partait une digue large de six à sept toises à son sommet, plusieurs fois brisée dans son tracé, qui venait aboutir aux fossés de la place, auprès de la porte Notre-Dame. Cette digue arrêtait les eaux de l'inondation qui enveloppait la moitié du faubourg Notre-Dame, les villages de Wazemmes et d'Esquermes, les environs de l'ancienne abbaye de Loos et une partie du village d'Haubourdin.

La deuxième inondation couvrait le terrain compris entre la digue et la Haute-Deûle jusqu'à l'écluse du pont de la Barre que l'on tenait fermée pendant que celle du pont de Canteleu demeurait ouverte. L'eau se répandait par les ouvertures ménagées dans la digue, mais ne pouvait s'étendre sur la rive gauche de la Deûle, où la contenait le chemin de halage, plus élevé à dessein

Les deux inondations précédentes, servant surtout à la protection de la ville, étaient complétées par une troisième moins considérable, destinée à couvrir les abords de la citadelle. Des coupures pratiquées dans le chemin de halage de la Haute-Deûle donnaient passage aux eaux de la deuxième inondation qui couvraient les prairies sur toute la partie nord de la citadelle et s'arrêtaient au chemin conduisant de la porte Saint-André au village de Lambersart. Il suffisait même de démasquer les ouvertures préparées sous ce chemin pour permettre à l'inondation de s'étendre plus à l'est, jusqu'à la route d'Ypres.

On voit par cet exposé le rôle important de l'écluse du pont de Canteleu dans la formation des inondations, surtout de la grande. Pour en assurer la possession au défenseur, Vauban avait fait construire une redoute, voisine du pont, qui tenait sous ses feux cette écluse. La digue elle-même était protégée par trois autres lunettes ou redoutes, échelonnées le long de son tracé. Les eaux atteignaient leur hauteur maximum, 10 à 12 pieds, dans les fossés de la citadelle Enfin le ruisseau de Fives formait aussi, avant d'entrer dans la ville, une sorte de bassin marécageux, sur une longueur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un kilomètre environ, sans dépasser 100 à 120 mètres en largeur.

Le terrain, aux environs de Lille, présentait, en 1708, les caractères suivants. La Deûle le traverse, désignée jusqu'à son entrée dans Lille sous le nom de Haute-Deûle, et de Basse-Deûle de cette ville à la Lys. Sur tout son cours moyen, cette rivière donnait naissance à des marais qui ne laissaient pas de présenter de grandes difficultés pour son passage. Sa profondeur atteignait six pieds réduits, notamment de la sortie de Lille au village de Marquette où la Marque a son confluent. Après avoir suivi la direction du nord-est de Pont-à-Vendin à Lille, la Deûle s'infléchit au sortir de cette ville vers le nord-ouest, pour finir dans la Lys au village de Deulémont. Son affluent de droite, la Marque, décrit presque un demi-cercle autour de Lille et se rapproche de cette ville dans la dernière partie de sa course. A peu près sans eau en été, cette petite rivière traverse également un terrain marécageux. Elle est bordée de prairies comme la Deûle, et, de Bouvines à son confluent, sa plus grande largeur et son fond vaseux en rendent le passage assez difficile.

Le terrain sur la rive gauche de la Deûle n'offre guère de dépressions et d'accidents. C'est un pays de plaines, fort couvert et fort coupé à cette époque, très fertile. Le pays à la droite de la Marque offre à peu près les mêmes caractères. Quant à la contrée située entre cette rivière et la Deûle, elle est partagée en deux par le ruisseau de Fives, qui court de l'est à l'ouest, et prend fin dans la Deûle, à Lille même. Au sud de ce ruisseau, le sol se relève insensiblement en s'éloignant de la place pour donner naissance à quelques larges mouvements de terrain dont le plus important atteint une altitude de 54 mètres au moulin de l'Arbrisseau. La plaine s'étend dans cette partie à plusieurs lieues au sud, sans ruisseaux ni marais, presque dépourvue de couverts. Une armée peut trouver de ce côté, entre la naissance de la Marque et la Haute-Deûle, à cheval sur les routes de Douai et d'Arras, l'espace nécessaire à sa mise en bataille. Les couverts sont plus nombreux au nord du ruisseau de Fives; et dans l'angle formé par la Deûle et la Marque court un rideau, élevé de 27 pieds au dessus de la campagne, sorte d'éperon long et étroit, à pentes très douces. Il s'approche en deux points des ouvrages de la place au nord-est, et constitue pour eux un danger car il les domine et n'est éloigné que de 150 toises de l'ouvrage à cornes de la Madeleine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'examen rapide qui précède de la ville et de la citadelle a pu donner une idée des transformations dues au génie de Vauban. L'œuvre incomplète de ses devanciers, reprise par ses mains, s'était transfigurée. Il lui avait communiqué, à l'exemple des grands statuaires, l'ordre, la proportion, la majesté, et une forteresse puissante s'élevait maintenant là où, avant lui, on n'aurait trouvé qu'une place médiocre. Son travail accompli, il était en droit d'écrire : « La ville et la citadelle ne sont commandés de rien et commandent à tout ce qui les environne, hors l'avenue de la Madeleine, jusqu'à l'extrême portée du canon [1]. »

A ces hauteurs dangereuses de la Madeleine, Vauban avait opposé un ouvrage à cornes, estimé le meilleur de la place par son tracé et son défilement. Une fois de plus, l'art du premier des ingénieurs avait triomphé de la nature. Lui-même disait [2] : « La tête de la Madeleine est, sans contredit, la plus exposée de toutes.... Mais la dite tête est fortifiée en vue de cette attaque, car l'ouvrage à cornes est très bon et fortifié avec beaucoup plus de soin que les autres, et il faut de nécessité que l'ennemi s'adresse à lui, qu'il s'en rende maître et que, pour cet effet, il épuise toutes les résistances des dehors et les chicanes du dedans. »

Là ne s'arrêtaient pas les considérations de ce magnifique mémoire de 1699 où tout était tracé des besoins et de la conduite de la défense de Lille [3], où, par la profondeur de ses jugements, la sûreté de ses prévisions, Vauban semblait lire dans l'avenir et en déchirer les voiles. Si imposante que la place s'offrait avec ses fières défenses en 1708, il la voulait plus grande encore. « Il y a de quoi faire aussi de très belles choses à Lille par terre et par eau [4] ». Outre l'agrandissement du canal de la Scarpe à la Deûle, la jonction de la Haute et de la Basse-Deûle par un large canal traversant Lille, l'établissement d'une voie navigable entre Lille et Tournai, Vauban proposait encore la création de deux camps retranchés, l'un « petit, mais fort assuré entre la citadelle, la redoute de Canteleu, le faubourg de la Barre et le Lieu de santé » ; le second beaucoup plus important, appuyant sa droite au ruisseau

1. Mémoire de 1699.
2. Mémoire de 1699.
3. Voir l'appendice II qui complète cet exposé du mémoire de Vauban.
4. Mémoire de 1699.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Fives, sa gauche à la Marque, ses derrières à la ville de Lille et à la Basse-Deûle, ayant son front couvert par un retranchement, de l'église de Fives au château de la Tour sur la Marque. Les flancs de ce grand camp retranché, capable de contenir de 15 à 20.000 hommes [1], auraient été solidement appuyés aux inondations du ruisseau de Fives et au cours de la Marque, difficilement guéable dans cette partie. « Il n'y aurait qu'un front à garder très avantageux, commandant à tout ce qui serait devant lui et qui agrandirait tellement la circonvallation qu'elle ne serait plus praticable. »

Ces projets ne reçurent pas d'exécution. La mort vint frapper le grand ingénieur un an avant le siège de Lille, lui épargnant la douleur de voir tomber aux mains des ennemis celle des places du royaume qu'il avait fortifiée avec un soin de prédilection, cette citadelle, création de son génie qu'il affectionnait entre toutes, car elle avait jadis, sans réplique possible, mis le sceau [2] à sa supériorité sur tous ses rivaux. La conduite si noble de Vauban s'offrant, lors du siège de Turin en 1706, jusqu'à prendre les ordres d'un La Feuillade, permet d'affirmer que, s'il était demeuré plus longtemps témoin de nos revers, il eût encore demandé au roi, comme une grâce insigne, la permission de diriger les travaux de la défense de Lille, aux côtés du maréchal de Boufflers. Le cœur de ce dernier s'élevait trop haut pour se laisser effleurer par l'envie. Il eût applaudi à une démarche dictée par le désintéressement le plus pur, que lui-même était bien fait pour comprendre, et partagé sans compter, avec un second comme Vauban, la gloire de la défense. La mort nous a ravi ce

1. Une lettre de Vauban, du 16 mai 1696, conservée dans le Recueil de sa correspondance à la Section du génie, indiquait les avantages de ce camp retranché. « Au surplus, il y a à Lille une très bonne situation entre la ville, la basse Deûle, la Marque et le ruisseau de Fives, mettant sa droite sur le clocher de ce lieu et la gauche sur la Marque, faisant face à Tournay, occupant les bords de la Marque par des redoutes détachées et soutenant le retranchement sur la hauteur. Cette situation est supérieure à tout ce qui l'environne et très bonne pour 12, 15 à 20.000 hommes. »

2. Après la prise de Lille (1667), le chevalier de Clerville demeura dans la place pour y faire le projet d'une citadelle, projet qui ne plut ni au roi ni aux personnes de son entourage. Louvois, au mois de septembre 1667, réunit à Péronne Vauban, Clerville et les intendants Charuel et Talon. Le projet de Clerville fut trouvé informe et remplacé par un autre de Vauban qui fut de nouveau examiné en présence du roi en novembre 1667 et adopté. — Note du colonel Augoyat dans son *Aperçu historique sur les fortifications*. — La lettre de Louvois qui fait part à Vauban de l'approbation du roi est du 20 novembre 1667. — D. G., vol. 207.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spectacle plein de grandeur : Boufflers et Vauban, combattant la main dans la main pour la défense de la Patrie, et couronnant une carrière sans peur et sans reproche par l'exemple laissé à la postérité du dévouement le plus sublime à leur roi et à leurs concitoyens.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III.

PREMIÈRES MESURES DU MARÉCHAL DE BERWICK EN PRÉVISION D'UN SIÈGE. — BOUFFLERS ENTRE DANS LILLE LE 28 JUILLET.

Depuis 1704, Lille constituait la résidence de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément, dépouillé de ses États et mis au ban de l'Empire, comme son frère Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, pour avoir embrassé le parti de la France et lui être demeuré fidèle. Le Magistrat et les habitants de Lille entouraient l'électeur de témoignages d'affection et de respect, qui lui faisaient oublier la douleur de l'exil. C'est dans leur ville, en 1707, qu'il fut ordonné prêtre des mains de Mgr de Coëtlogon, évêque de Tournai, et sacré archevêque par l'illustre Fénelon. La cérémonie du sacre revêtit une magnificence inouïe, et, à en juger par l'éclat et le luxe déployés en cette circonstance, on serait tenté de croire que Lille et son territoire demeuraient étrangers aux ravages de la guerre. Mais en regard des apparences trompeuses se dresse le tableau de la réalité, d'un effrayant contraste. « Nous payons une contribution immense aux ennemis, écrivaient au roi, en 1707, les Etats de Lille [1]. Nous sommes désolés par les désordres, pilleries et concussions de leurs armées, par le dommage inévitable que nous avons reçu du séjour de celle de Sa Majesté dans le pays, par les fourrages innombrables que nous avons fournis pour les magasins de Lille, de Douai et à la Bassée, par les chariots et les pionniers que nous avons fournis pour le service du roi pendant la campagne, par les fourrages que nous avons fait

1. Mémoires militaires (de Vault), VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spectacle plein de grandeur : Boufflers et Vauban, combattant la main dans la main pour la défense de la Patrie, et couronnant une carrière sans peur et sans reproche par l'exemple laissé à la postérité du dévouement le plus sublime à leur roi et à leurs concitoyens.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III.

PREMIÈRES MESURES DU MARÉCHAL DE BERWICK EN PRÉVISION D'UN SIÈGE. — BOUFFLERS ENTRE DANS LILLE LE 28 JUILLET.

Depuis 1704, Lille constituait la résidence de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément, dépouillé de ses États et mis au ban de l'Empire, comme son frère Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, pour avoir embrassé le parti de la France et lui être demeuré fidèle. Le Magistrat et les habitants de Lille entouraient l'électeur de témoignages d'affection et de respect, qui lui faisaient oublier la douleur de l'exil. C'est dans leur ville, en 1707, qu'il fut ordonné prêtre des mains de Mgr de Coëtlogon, évêque de Tournai, et sacré archevêque par l'illustre Fénelon. La cérémonie du sacre revêtit une magnificence inouïe, et, à en juger par l'éclat et le luxe déployés en cette circonstance, on serait tenté de croire que Lille et son territoire demeuraient étrangers aux ravages de la guerre. Mais en regard des apparences trompeuses se dresse le tableau de la réalité, d'un effrayant contraste. « Nous payons une contribution immense aux ennemis, écrivaient au roi, en 1707, les Etats de Lille [1]. Nous sommes désolés par les désordres, pilleries et concussions de leurs armées, par le dommage inévitable que nous avons reçu du séjour de celle de Sa Majesté dans le pays, par les fourrages innombrables que nous avons fournis pour les magasins de Lille, de Douai et à la Bassée, par les chariots et les pionniers que nous avons fournis pour le service du roi pendant la campagne, par les fourrages que nous avons fait

1. Mémoires militaires (de Vault), VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spectacle plein de grandeur : Boufflers et Vauban, combattant la main dans la main pour la défense de la Patrie, et couronnant une carrière sans peur et sans reproche par l'exemple laissé à la postérité du dévouement le plus sublime à leur roi et à leurs concitoyens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III.

PREMIÈRES MESURES DU MARÉCHAL DE BERWICK EN PRÉVISION D'UN SIÈGE. — BOUFFLERS ENTRE DANS LILLE LE 28 JUILLET.

Depuis 1704, Lille constituait la résidence de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément, dépouillé de ses États et mis au ban de l'Empire, comme son frère Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, pour avoir embrassé le parti de la France et lui être demeuré fidèle. Le Magistrat et les habitants de Lille entouraient l'électeur de témoignages d'affection et de respect, qui lui faisaient oublier la douleur de l'exil. C'est dans leur ville, en 1707, qu'il fut ordonné prêtre des mains de Mgr de Coëtlogon, évêque de Tournai, et sacré archevêque par l'illustre Fénelon. La cérémonie du sacre revêtit une magnificence inouïe, et, à en juger par l'éclat et le luxe déployés en cette circonstance, on serait tenté de croire que Lille et son territoire demeuraient étrangers aux ravages de la guerre. Mais en regard des apparences trompeuses se dresse le tableau de la réalité, d'un effrayant contraste. « Nous payons une contribution immense aux ennemis, écrivaient au roi, en 1707, les Etats de Lille [1]. Nous sommes désolés par les désordres, pilleries et concussions de leurs armées, par le dommage inévitable que nous avons reçu du séjour de celle de Sa Majesté dans le pays, par les fourrages innombrables que nous avons fournis pour les magasins de Lille, de Douai et à la Bassée, par les chariots et les pionniers que nous avons fournis pour le service du roi pendant la campagne, par les fourrages que nous avons fait

1. Mémoires militaires (de Vault), VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

livrer pendant trente jours consécutifs au camp de Frelinghien ; nous sommes pressés par le receveur des contributions de Hulst à satisfaire à ce que nous devons encore de contributions [1]. Notre caisse, notre crédit sont épuisés par les efforts que nous avons faits pour soutenir les magasins de fourrages de Lille et de Douai.»

L'année 1708 leur ménageait des épreuves plus rudes encore. A la nouvelle de la prise de Gand succède celle de la défaite d'Oudenarde, apportée par les fuyards du champ de bataille. Le maréchal de Berwick accourt aussitôt à Lille pour prendre de concert avec le Magistrat, le commissaire ordonnateur des guerres M. de Saint-Martin [2], et le lieutenant du roi, M. de Moiron [3], les premières mesures de mise en état de défense. L'inaction prolongée de l'armée de Marlborough au camp de Werwicq lui laisse le temps de renforcer la garnison, qui compte, le 18 juillet [4], 8 bataillons, 2 régiments de dragons et environ 500 hommes des débris de l'armée. Le lendemain, Berwick envoie dans Lille trois de ses bataillons et nomme au commandement de la place M. de Lee [5], lieutenant-général venu avec lui des bords du Rhin, M. de Moiron ne pouvant, par suite de son âge, en remplir la charge.

Dès son arrivée à Lille, le lieutenant de Berwick s'occupe sans retard des travaux à exécuter pour une bonne défense, comme le témoigne la lettre suivante, adressée à Chamillart [6] :

---

1. Le 30 juillet 1707, les députés envoyés pour traiter de la contribution imposée par les Alliés sur les châtellenies de Lille, Douai et Orchies, l'arrêtent sur les bases suivantes :

« Que moyennant la somme de 180.000 florins, argent de change et louis d'or à 9 florins, les dites châtellenies de Lille, Douai et Orchies, la ville d'Orchies et les dépendances des dites châtellenies, les terres franches d'empire ci-enclavées et généralement tout ce qui est hors de l'enceinte des dites villes de Lille et Douai demeurent bien et valablement déchargées de tout ce qui pourrait être dû pour contributions, fourrages, vaches et autres choses généralement quelconques qui pourraient être exigibles à ce titre, depuis le 15 de mai dernier jusqu'à pareil jour de l'année 1708, etc. Carton 280. A.V.

2. Une lettre qu'il adressait de Lille, le 5 août 1708, à Chamillart, le fera déjà connaître. Il y énumère ses services à l'appui de sa demande d'être réintégré dans es appointements d'ordonnateur de l'armée de la Moselle : « Il y a vingt ans que j'ai l'honneur de servir le roi. J'ai passé en Irlande avec M. de Saint-Ruth ; j'ai servi en qualité d'ordonnateur dans les armées de M. le marquis de Bedmar et de MM. les maréchaux de Matignon et de Marsin, qui ont été contents de moi. Je me suis trouvé dans cinq places assiégées, et vous avez été satisfait de ma conduite dans les conférences où j'ai été envoyé pour l'échange des prisonniers. » D. G. vol. 2.085.

3. Investi de cette charge par commission du roi du 26 octobre 1704. Voir au chapitre V.

4. Lettre de Berwick au roi, au camp de Douai, le 18 juillet. D. G. 2.081.

5. Voir au chapitre V ses états de service.

6. A Lille, le 21 juillet 1708. D. G. 2.081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Je ferai tout mon possible pour me rendre digne de l'honneur et de la grâce que Sa Majesté m'a faits de me confier une des places les plus importantes de ses Etats.

» Je n'ai pas eu le temps de vous informer, depuis le 19 que je suis arrivé, ni de rendre compte de l'état de la place, ayant été occupé à visiter tous les passages aux environs de la ville pour établir des postes, pour régler les gardes à mettre dans les ouvrages extérieurs, pour ordonner les rendez-vous des postes que doivent occuper les régiments qui composent la garnison, ce qui est cause que je n'ai pas encore visité l'arsenal ni les magasins. Je n'ai pas jugé à propos le premier jour de faire couper les haies des jardins et enclos pour ne point effaroucher ni épouvanter le peuple, mais après-midi ferai visiter tous les endroits qui peuvent faciliter les approches aux ennemis, et demain ferai raser toutes les haies, aplanir les fossés, faire fascines, saucissons et piquets et toute autre chose qui puisse être utile pour la défense de la place.

» J'ai écrit à M. le maréchal de Berwick de m'envoyer de Douai des mortiers, canonniers et bombardiers et quelques officiers artificiers, le manque s'en faisant sentir. »

Comme les ennemis accusent de plus en plus leurs projets de siège, Berwick donne l'ordre, le 23 juillet, aux régiments de Touraine et de Châteauneuf, de marcher de Valenciennes à Lille, « afin que la place qui est grande ait suffisamment du monde en cas de siège [1] ». A cette date, préoccupés de réunir les chevaux nécessaires au transport de leur grand parc, les Alliés somment les États de Lille de payer immédiatement en blés la contribution de l'année courante, et de fournir 3.000 chevaux répartis sur les 160 villages de la châtellenie. Les députés des Etats s'opposent vainement à ces demandes. Cadogan leur répond, et cela « en termes durs et peu convenables [2]. » qu'on commencera par brûler leurs terres au cas où ils refuseraient d'y souscrire. Le 23 juillet, ils écrivent au maréchal de Berwick pour lui demander conseil. « Les malheurs de notre situation augmentent tous les jours par

1. Au camp de Douai, le 23 juillet. D. G. 2081.

2. Les députés des États de Lille au maréchal de Berwick. — A Lille, le 23 juillet. D. G. 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

livrer pendant trente jours consécutifs au camp de Frelinghien ; nous sommes pressés par le receveur des contributions de Hulst à satisfaire à ce que nous devons encore de contributions [1]. Notre caisse, notre crédit sont épuisés par les efforts que nous avons faits pour soutenir les magasins de fourrages de Lille et de Douai.»

L'année 1708 leur ménageait des épreuves plus rudes encore. A la nouvelle de la prise de Gand succède celle de la défaite d'Oudenarde, apportée par les fuyards du champ de bataille. Le maréchal de Berwick accourt aussitôt à Lille pour prendre de concert avec le Magistrat, le commissaire ordonnateur des guerres M. de Saint-Martin [2], et le lieutenant du roi, M. de Moiron [3], les premières mesures de mise en état de défense. L'inaction prolongée de l'armée de Marlborough au camp de Werwicq lui laisse le temps de renforcer la garnison, qui compte, le 18 juillet [4], 8 bataillons, 2 régiments de dragons et environ 500 hommes des débris de l'armée. Le lendemain, Berwick envoie dans Lille trois de ses bataillons et nomme au commandement de la place M. de Lee [5], lieutenant-général venu avec lui des bords du Rhin, M. de Moiron ne pouvant, par suite de son âge, en remplir la charge.

Dès son arrivée à Lille, le lieutenant de Berwick s'occupe sans retard des travaux à exécuter pour une bonne défense, comme le témoigne la lettre suivante, adressée à Chamillart [6] :

---

1. Le 30 juillet 1707, les députés envoyés pour traiter de la contribution imposée par les Alliés sur les châtellenies de Lille, Douai et Orchies, l'arrêtent sur les bases suivantes :

« Que moyennant la somme de 180.000 florins, argent de change et louis d'or à 9 florins, les dites châtellenies de Lille, Douai et Orchies, la ville d'Orchies et les dépendances des dites châtellenies, les terres franches d'empire ci-enclavées et généralement tout ce qui est hors de l'enceinte des dites villes de Lille et Douai demeurent bien et valablement déchargées de tout ce qui pourrait être dû pour contributions, fourrages, vaches et autres choses généralement quelconques qui pourraient être exigibles à ce titre, depuis le 15 de mai dernier jusqu'à pareil jour de l'année 1708, etc. Carton 280. A.V.

2. Une lettre qu'il adressait de Lille, le 5 août 1708, à Chamillart, le fera déjà connaître. Il y énumère ses services à l'appui de sa demande d'être réintégré dans ses appointements d'ordonnateur de l'armée de la Moselle : « Il y a vingt ans que j'ai l'honneur de servir le roi. J'ai passé en Irlande avec M. de Saint-Ruth ; j'ai servi en qualité d'ordonnateur dans les armées de M. le marquis de Bedmar et de MM. les maréchaux de Maugnon et de Marsin, qui ont été contents de moi. Je me suis trouvé dans cinq places assiégées, et vous avez été satisfait de ma conduite dans les conférences où j'ai été envoyé pour l'échange des prisonniers. » D. G. vol. 2.085.

3. Investi de cette charge par commission du roi du 26 octobre 1704. Voir au chapitre V.

4. Lettre de Berwick au roi, au camp de Douai, le 18 juillet. D. G. 2.081.

5. Voir au chapitre V ses états de service.

6. A Lille, le 21 juillet 1708. D. G. 2.081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Je ferai tout mon possible pour me rendre digne de l'honneur et de la grâce que Sa Majesté m'a faits de me confier une des places les plus importantes de ses Etats.

» Je n'ai pas eu le temps de vous informer, depuis le 19 que je suis arrivé, ni de rendre compte de l'état de la place, ayant été occupé à visiter tous les passages aux environs de la ville pour établir des postes, pour régler les gardes à mettre dans les ouvrages extérieurs, pour ordonner les rendez-vous des postes que doivent occuper les régiments qui composent la garnison, ce qui est cause que je n'ai pas encore visité l'arsenal ni les magasins. Je n'ai pas jugé à propos le premier jour de faire couper les haies des jardins et enclos pour ne point effaroucher ni épouvanter le peuple, mais après-midi ferai visiter tous les endroits qui peuvent faciliter les approches aux ennemis, et demain ferai raser toutes les haies, aplanir les fossés, faire fascines, saucissons et piquets et toute autre chose qui puisse être utile pour la défense de la place.

» J'ai écrit à M. le maréchal de Berwick de m'envoyer de Douai des mortiers, canonniers et bombardiers et quelques officiers artificiers, le manque s'en faisant sentir. »

Comme les ennemis accusent de plus en plus leurs projets de siège, Berwick donne l'ordre, le 23 juillet, aux régiments de Touraine et de Châteauneuf, de marcher de Valenciennes à Lille, « afin que la place qui est grande ait suffisamment du monde en cas de siège [1] ». A cette date, préoccupés de réunir les chevaux nécessaires au transport de leur grand parc, les Alliés somment les États de Lille de payer immédiatement en blés la contribution de l'année courante, et de fournir 3.000 chevaux répartis sur les 160 villages de la châtellenie. Les députés des Etats s'opposent vainement à ces demandes. Cadogan leur répond, et cela « en termes durs et peu convenables [2], » qu'on commencera par brûler leurs terres au cas où ils refuseraient d'y souscrire. Le 23 juillet, ils écrivent au maréchal de Berwick pour lui demander conseil. « Les malheurs de notre situation augmentent tous les jours par

1. Au camp de Douai, le 23 juillet. D. G. 2981.

2. Les députés des États de Lille au maréchal de Berwick. — A Lille, le 23 juillet. D. G. 2981.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la violence, les désordres, les vols et les pillages que les ennemis font continuellement dans la châtellenie de Lille [1] ». Berwick s'efforce de les rassurer. Il les laisse libres de fournir la contribution, mais leur interdit, d'une façon absolue, de livrer les chevaux. Les ennemis n'oseront user de représailles, leur dit-il, car de son côté il leur ferait payer cher leurs exactions, reportant sa vengeance sur la châtellenie d'Ath [2]. Pour s'assurer de l'exécution efficace de sa défense, Berwick fait rendre par les quatre grands baillis une ordonnance qui somme les villages de la châtellenie de diriger sans délai sur Lille tous leurs chevaux. En même temps il prend soin d'avertir les habitants des campagnes de se précautionner contre les menaces d'un siège et l'apparition des ennemis. A son invitation, les baillis promulguent un mandement conçu en ces termes [3] : « L'attention que nous avons toujours eue pour votre conservation nous oblige de vous donner avis que vous ferez très prudemment de retirer dans la ville de Lille les bestiaux et meilleurs effets des habitants de votre communauté, et il n'y a pas de temps à perdre. On mettra les bestiaux en sûreté et on pourvoira à leur subsistance ».

On sait bientôt par les lettres de Tournai, par un courrier [4] de M. de Salians, gouverneur de Namur, qu'un grand convoi d'artillerie se prépare à Anvers et à Maëstricht pour Bruxelles. Berwick, se rendant à la demande de M. de Valory [5], l'éminent ingénieur qui secondait M. de Lee dans l'organisation de la défense, fait ouvrir les écluses de la Scarpe pour emplir les fossés de Lille et former les inondations. Comme la place se trouve « généralement destituée de tout ce qui pouvait servir à sa défense [6], » il doit recourir aux ressources de Tournai. Le

---

1. Les députés des États de Lille au maréchal de Berwick. — A Lille, le 23 juillet, D. G. 2081.

2. Du 25 juillet sous Douai, Berwick à MM. les États de Lille. D. G. 2081.

3. Registre aux ordonnances des quatre grands baillis. Flandre wallonne. A. D.

4. A Namur, le 26 juillet 1708. — M. de Salians au maréchal de Berwick. D. G. 2081.

5. Vauban le tenait en haute estime. Une de ses lettres du 27 mai 1696 contient le passage suivant : « Volant (ingénieur attaché à la place de Lille) est mort et enterré, il y a deux jours. Je crois qu'on ne saurait mieux faire que de donner sa place au sieur de Valory qui s'en acquittera bien sûrement mieux que lui ». Sur le premier état des ingénieurs qui soit complet (1696), M. de Valory figure comme directeur des fortifications de Lille, Menin et Courtrai. — Voir au chapitre V, quelques renseignements complémentaires.

6. Manuscrit de Jean Godefroy d'Aumont. A. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

26 juillet, en faisant part à Berwick de l'entière approbation du roi aux mesures ainsi arrêtées, Chamillart l'informe [1] qu'il a donné des ordres pour faire entrer dans Lille deux brigades d'officiers irlandais réformés, appartenant aux régiments de Berwick et de Lee. Dans une autre lettre du 26 [2], il lui annonce le départ du maréchal de Boufflers, de Fontainebleau pour la Flandre, et le prie d'envoyer une escorte pour assurer sa route de Péronne à Douai :

« M. le maréchal de Boufflers, Monsieur, dont le zèle se fait connaître dans toute occasion, ayant appris que les ennemis avaient songé à faire le siège de Lille, a supplié le roi avec instance de trouver bon, étant le gouverneur de la province et de cette ville en particulier, qu'il s'y rendît en diligence... Il part dans le moment. Il n'a aucun caractère pour tout ce qui peut avoir rapport à l'armée ni aux mouvements des troupes, et sa bonne volonté est si grande qu'il ne veut, dans le service important qu'il se met en état de rendre, d'avoir d'autre prérogative que celle d'un simple gouverneur de place. »

Il me faut interrompre le récit des évènements dont la Flandre est le théâtre pour retracer une page magnifique entre toutes où, pour la première fois, se révèle dans sa grandeur la belle figure du défenseur de Lille. Dès qu'il avait appris la capitale de son gouvernement menacée d'un siège, Boufflers n'avait plus eu qu'une pensée : réclamer pour lui-même l'honneur de la défendre. Avec l'admirable simplicité qui caractérisait toutes ses actions, sans avoir rien publié au dehors de son projet, il s'en ouvrit au roi. D'abord éconduit, il revint à la charge et sollicita une audience qui lui fut accordée le 26 juillet. Le maréchal pressa fort Sa Majesté d'accéder à sa demande, dit Dangeau [3], « comptant qu'en l'état où est l'armée ennemie, sa présence pouvait être utile en Flandre au service du roi qui a fort loué son zèle et a consenti à son départ. » Après avoir pris connaissance des renseignements parvenus au ministre sur l'état de la place qu'il allait défendre, le maréchal quitta aussitôt Fontainebleau pour traverser Paris

1. D. G. 2081.
2. Idem.
3. *Journal de Dangeau*, à la date du jeudi 26 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la violence, les désordres, les vols et les pillages que les ennemis font continuellement dans la châtellenie de Lille [1] ». Berwick s'efforce de les rassurer. Il les laisse libres de fournir la contribution, mais leur interdit, d'une façon absolue, de livrer les chevaux. Les ennemis n'oseront user de représailles, leur dit-il, car de son côté il leur ferait payer cher leurs exactions, reportant sa vengeance sur la châtellenie d'Ath [2]. Pour s'assurer de l'exécution efficace de sa défense, Berwick fait rendre par les quatre grands baillis une ordonnance qui somme les villages de la châtellenie de diriger sans délai sur Lille tous leurs chevaux. En même temps il prend soin d'avertir les habitants des campagnes de se précautionner contre les menaces d'un siège et l'apparition des ennemis. A son invitation, les baillis promulguent un mandement conçu en ces termes [3] : « L'attention que nous avons toujours eue pour votre conservation nous oblige de vous donner avis que vous ferez très prudemment de retirer dans la ville de Lille les bestiaux et meilleurs effets des habitants de votre communauté, et il n'y a pas de temps à perdre. On mettra les bestiaux en sûreté et on pourvoira à leur subsistance ».

On sait bientôt par les lettres de Tournai, par un courrier [4] de M. de Salians, gouverneur de Namur, qu'un grand convoi d'artillerie se prépare à Anvers et à Maëstricht pour Bruxelles. Berwick, se rendant à la demande de M. de Valory [5], l'éminent ingénieur qui secondait M. de Lee dans l'organisation de la défense, fait ouvrir les écluses de la Scarpe pour emplir les fossés de Lille et former les inondations. Comme la place se trouve « généralement destituée de tout ce qui pouvait servir à sa défense [6], » il doit recourir aux ressources de Tournai. Le

---

1. Les députés des États de Lille au maréchal de Berwick. — A Lille, le 23 juillet. D. G. 2081.

2. Du 25 juillet sous Douai, Berwick à MM. les États de Lille. D. G. 2081.

3. Registre aux ordonnances des quatre grands baillis. Flandre wallonne. A. D.

4. A Namur, le 25 juillet 1706. — M. de Salians au maréchal de Berwick. D. G. 2081.

5. Vauban le tenait en haute estime. Une de ses lettres du 27 mai 1696 contient le passage suivant : « Volant (ingénieur attaché à la place de Lille) est mort et enterré, il y a deux jours. Je crois qu'on ne saurait mieux faire que de donner sa place au sieur de Valory qui s'en acquittera bien sûrement mieux que lui ». Sur le premier état des ingénieurs qui soit complet (1696), M. de Valory figure comme directeur des fortifications de Lille, Menin et Courtrai. — Voir au chapitre V, quelques renseignements complémentaires.

6. Manuscrit de Jean Godefroy d'Aumont. A. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

26 juillet, en faisant part à Berwick de l'entière approbation du roi aux mesures ainsi arrêtées, Chamillart l'informe [1] qu'il a donné des ordres pour faire entrer dans Lille deux brigades d'officiers irlandais réformés, appartenant aux régiments de Berwick et de Lee. Dans une autre lettre du 26 [2], il lui annonce le départ du maréchal de Boufflers, de Fontainebleau pour la Flandre, et le prie d'envoyer une escorte pour assurer sa route de Péronne à Douai :

« M. le maréchal de Boufflers, Monsieur, dont le zèle se fait connaître dans toute occasion, ayant appris que les ennemis avaient songé à faire le siège de Lille, a supplié le roi avec instance de trouver bon, étant le gouverneur de la province et de cette ville en particulier, qu'il s'y rendît en diligence... Il part dans le moment. Il n'a aucun caractère pour tout ce qui peut avoir rapport à l'armée ni aux mouvements des troupes, et sa bonne volonté est si grande qu'il ne veut, dans le service important qu'il se met en état de rendre, d'avoir d'autre prérogative que celle d'un simple gouverneur de place. »

Il me faut interrompre le récit des évènements dont la Flandre est le théâtre pour retracer une page magnifique entre toutes où, pour la première fois, se révèle dans sa grandeur la belle figure du défenseur de Lille. Dès qu'il avait appris la capitale de son gouvernement menacée d'un siège, Boufflers n'avait plus eu qu'une pensée : réclamer pour lui-même l'honneur de la défendre. Avec l'admirable simplicité qui caractérisait toutes ses actions, sans avoir rien publié au dehors de son projet, il s'en ouvrit au roi. D'abord éconduit, il revint à la charge et sollicita une audience qui lui fut accordée le 26 juillet. Le maréchal pressa fort Sa Majesté d'accéder à sa demande, dit Dangeau [3], « comptant qu'en l'état où est l'armée ennemie, sa présence pouvait être utile en Flandre au service du roi qui a fort loué son zèle et a consenti à son départ. » Après avoir pris connaissance des renseignements parvenus au ministre sur l'état de la place qu'il allait défendre, le maréchal quitta aussitôt Fontainebleau pour traverser Paris

1. D. G. 2081.
2. Idem.
3. *Journal de Dangeau*, à la date du jeudi 20 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la violence, les désordres, les vols et les pillages que les ennemis font continuellement dans la châtellenie de Lille [1] ». Berwick s'efforce de les rassurer. Il les laisse libres de fournir la contribution, mais leur interdit, d'une façon absolue, de livrer les chevaux. Les ennemis n'oseront user de représailles, leur dit-il, car de son côté il leur ferait payer cher leurs exactions, reportant sa vengeance sur la châtellenie d'Ath [2]. Pour s'assurer de l'exécution efficace de sa défense, Berwick fait rendre par les quatre grands baillis une ordonnance qui somme les villages de la châtellenie de diriger sans délai sur Lille tous leurs chevaux. En même temps il prend soin d'avertir les habitants des campagnes de se précautionner contre les menaces d'un siège et l'apparition des ennemis. A son invitation, les baillis promulguent un mandement conçu en ces termes [3] : « L'attention que nous avons toujours eue pour votre conservation nous oblige de vous donner avis que vous ferez très prudemment de retirer dans la ville de Lille les bestiaux et meilleurs effets des habitants de votre communauté, et il n'y a pas de temps à perdre. On mettra les bestiaux en sûreté et on pourvoira à leur subsistance ».

On sait bientôt par les lettres de Tournai, par un courrier [4] de M. de Salians, gouverneur de Namur, qu'un grand convoi d'artillerie se prépare à Anvers et à Maëstricht pour Bruxelles. Berwick, se rendant à la demande de M. de Valory [5], l'éminent ingénieur qui secondait M. de Lee dans l'organisation de la défense, fait ouvrir les écluses de la Scarpe pour emplir les fossés de Lille et former les inondations. Comme la place se trouve « généralement destituée de tout ce qui pouvait servir à sa défense [6], » il doit recourir aux ressources de Tournai. Le

---

1. Les députés des États de Lille au maréchal de Berwick. — A Lille, le 23 juillet. D. G. 2081.

2. Du 25 juillet sous Douai, Berwick à MM. les États de Lille. D. G. 2081.

3. Registre aux ordonnances des quatre grands baillis. Flandre wallonne. A. D.

4. A Namur, le 25 juillet 1708. — M. de Salians au maréchal de Berwick. D. G. 2081.

5. Vauban le tenait en haute estime. Une de ses lettres du 27 mai 1696 contient le passage suivant : « Volant (ingénieur attaché à la place de Lille) est mort et enterré, il y a deux jours. Je crois qu'on ne saurait mieux faire que de donner sa place au sieur de Valory qui s'en acquittera bien sûrement mieux que lui ». Sur le premier état des ingénieurs qui soit complet (1696), M. de Valory figure comme directeur des fortifications de Lille, Menin et Courtrai. — Voir au chapitre V, quelques renseignements complémentaires.

6. Manuscrit de Jean Godefroy d'Aumont. A. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

26 juillet, en faisant part à Berwick de l'entière approbation du roi aux mesures ainsi arrêtées, Chamillart l'informe [1] qu'il a donné des ordres pour faire entrer dans Lille deux brigades d'officiers irlandais réformés, appartenant aux régiments de Berwick et de Lee. Dans une autre lettre du 26 [2], il lui annonce le départ du maréchal de Boufflers, de Fontainebleau pour la Flandre, et le prie d'envoyer une escorte pour assurer sa route de Péronne à Douai :

« M. le maréchal de Boufflers, Monsieur, dont le zèle se fait connaître dans toute occasion, ayant appris que les ennemis avaient songé à faire le siège de Lille, a supplié le roi avec instance de trouver bon, étant le gouverneur de la province et de cette ville en particulier, qu'il s'y rendît en diligence... Il part dans le moment. Il n'a aucun caractère pour tout ce qui peut avoir rapport à l'armée ni aux mouvements des troupes, et sa bonne volonté est si grande qu'il ne veut, dans le service important qu'il se met en état de rendre, d'avoir d'autre prérogative que celle d'un simple gouverneur de place. »

Il me faut interrompre le récit des évènements dont la Flandre est le théâtre pour retracer une page magnifique entre toutes où, pour la première fois, se révèle dans sa grandeur la belle figure du défenseur de Lille. Dès qu'il avait appris la capitale de son gouvernement menacée d'un siège, Boufflers n'avait plus eu qu'une pensée : réclamer pour lui-même l'honneur de la défendre. Avec l'admirable simplicité qui caractérisait toutes ses actions, sans avoir rien publié au dehors de son projet, il s'en ouvrit au roi. D'abord éconduit, il revint à la charge et sollicita une audience qui lui fut accordée le 26 juillet. Le maréchal pressa fort Sa Majesté d'accéder à sa demande, dit Dangeau [3], « comptant qu'en l'état où est l'armée ennemie, sa présence pouvait être utile en Flandre au service du roi qui a fort loué son zèle et a consenti à son départ. » Après avoir pris connaissance des renseignements parvenus au ministre sur l'état de la place qu'il allait défendre, le maréchal quitta aussitôt Fontainebleau pour traverser Paris

1. D. G. 2081.
2. Idem.
3. *Journal de Dangeau*, à la date du jeudi 26 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans s'y arrêter, et la cour ne connut son départ que lorsqu'il était déjà loin d'elle. Elle apprit seulement alors, avec une admiration sans partage, le désintéressement et la noblesse de cœur dont le maréchal venait de donner une nouvelle preuve. Laissant de côté tout intérêt personnel, il n'avait usé de son crédit auprès du roi que pour rendre à son service trois soldats de mérite, alors en pleine disgrâce, et qui semblaient perdus sans retour. De son propre mouvement, Boufflers avait demandé que Louis XIV lui permît d'adjoindre aux défenseurs de Lille le lieutenant-général marquis de Surville-Hautefort, le lieutenant-général d'artillerie de la Frezelière, et l'ingénieur marquis de la Lande.

Longtemps colonel du régiment du roi, officier plein de bravoure, Surville avait encouru sa disgrâce à la suite d'un différend avec la Barre [1], capitaine aux gardes, différend résolu en faveur de ce dernier. De l'illustre maison d'Hautefort, mais sans fortune et chargé d'enfants, il vivait retiré dans une de ses terres de Picardie et se voyait réduit à l'inaction, alors que son frère servait cette année à l'armée du duc de Bourgogne. Vainement le maréchal de Berwick et l'électeur de Bavière avaient sollicité sa grâce. Louis XIV était demeuré inflexible, et comme celle de la Frezelière, la carrière de Surville semblait à jamais brisée.

Jean-Angélique Frézeau de la Frezelière se trouvait alors emprisonné à la Bastille. Son père, lieutenant-général d'artillerie, « aimé et révéré de tout le monde et des troupes [2], » s'était couvert de gloire dans les guerres de Hollande et de la Ligue d'Augsbourg. Trois de ses frères, soldats comme lui, étaient morts dans les combats. Lui seul restait qui succéda à son père dans la charge de lieutenant-général d'artillerie. En qualité de maréchal de camp, il avait pris jour, avec les officiers de ce grade, dans deux campagnes précédentes sur le Rhin. A cette époque, c'était là, pour un officier de son arme, une faveur et non un droit. Ce privilège lui fut retiré au début de la campagne de 1708. Là-dessus, dit Saint-Simon [3], « le toupet lui monta » et il renvoya au duc du Maine, grand maître de l'artillerie, la commission qu'il en avait

1. Saint-Simon, IV, p. 215 et III, p. 200.
2. Saint-Simon, IV, p. 214. — *Dictionnaire* de Moreri.
3. Saint-Simon, p. 215.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reçue de prendre le commandement de l'artillerie à l'armée d'Allemagne. Malgré les représentations du duc, la Frezelière persista dans cette attitude coupable, bientôt punie d'un emprisonnement à la Bastille [1].

Le marquis de la Lande occupait une place distinguée parmi les ingénieurs formés à l'école de Vauban, toute de savoir et d'honneur, et, en 1679, comptait déjà 10 ans de service, 15 sièges et 4 blessures. Il s'était couvert de gloire au siège de Bonn de 1689. « Il partit de la citadelle de Metz en conséquence de nos ordres, disent ses lettres de noblesse [2], pour se jeter dans Bonn dont les ennemis avaient formé le siège, où, quoiqu'il eût d'abord été blessé d'un coup de fauconneau au poignet, dont il est demeuré presque entièrement estropié, il disputa si bien le terrain aux ennemis et incommoda tellement leurs attaques que le siège dura 102 jours, au bout desquels même la place ne se rendit que par nos ordres exprès, de sorte que la défense de cette place est encore regardée aujourd'hui comme une des plus belles qui se soient jamais faites, d'autant plus que l'armée des assiégeants était très forte et que leur artillerie était formidable. » Chevalier de St-Louis, commandant la place de Hombourg, puis la citadelle de Metz, il s'était vu enlever sa charge pour quelques démêlés. Boufflers savait ces trois hommes malheureux, mais capables encore de rendre d'éclatants services à leur pays. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il plaidât leur cause. En attendant la décision du roi sur leur sort, il pria Chamillart d'user, de son côté, de son influence pour obtenir leur rentrée en grâce. Boufflers n'était pas encore arrivé à Paris qu'il fut rejoint par un courrier du ministre, porteur de la nouvelle que le roi avait souscrit à toutes ses demandes sans exception, ainsi que le témoigne la lettre suivante du maréchal [3] :

« A Paris, ce jeudi 26 juillet, chez le sieur Pigeon, à 7 heures du soir.

» J'ai reçu, Monsieur, en chemin, par le sieur Descharteau, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle j'ai

1. On trouvera au chapitre V quelques renseignements complémentaires sur les marquis de Surville et de la Frezelière.

2. Copie de ces lettres se trouve au Registre « Eugène » A.V.

3. De M. le Maréchal de Boufflers partant pour Lille à Chamillart, D. G., 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vu avec bien de la joie que le roi a eu la bonté de m'accorder M. le marquis de Surville et M. de la Frezelière et les autres officiers que je vous avais supplié de proposer à Sa Majesté. J'ose vous supplier très humblement d'en marquer au roi ma très respectueuse reconnaissance, de lui bien représenter qu'il aura fort sujet d'être parfaitement satisfait de ces messieurs, au cas qu'il y ait lieu de les employer pour son service.

» Je n'ai pas manqué de faire savoir à M. le marquis de Surville la grâce que le Roi a eu la bonté de lui faire, et je lui ai mandé de partir demain dès la pointe du jour, s'il le peut, pour se rendre à Douai en diligence, où il recevra ordre de ce qu'il aura à faire, et le sieur Pigeon s'est chargé de lui faire tenir diligemment ma lettre, même à la campagne s'il y était.

» Cependant je crois que, pour plus grande sûreté, il serait bon que vous eussiez la bonté de lui écrire un mot, et de prier M. Lepremier de lui faire tenir votre lettre par un courrier, où il sera. Je suis arrivé ici sur les six heures. Je compte d'en repartir dans une demi-heure ou trois quarts d'heure pour courre toute la nuit et me rendre demain de bonne heure à Péronne.

» Selon ce que j'y apprendrai de la sûreté du chemin, j'en repartirai une ou deux heures après y être arrivé, ou j'y attendrai des nouvelles de M. le maréchal de Berwick. Je n'aurai guère de repos que je ne sois à Lille ; car si les ennemis ont dessein d'attaquer cette place, il y a bien de l'apparence qu'ils ne tarderont pas à l'investir, et ils le feront avec toute leur armée qui en est bien proche, étant à Comines et à Wervicq, outre celle du prince Eugène qui se joindra en même temps. Enfin il faut espérer qu'ils ne font pas si grande diligence. Je la ferai de ma part la plus grande qu'il me sera possible. Je n'ai pas même voulu passer chez moi ici pour ne point perdre de temps. »

Après cette entrée en scène du maréchal, comment douter un instant de la vérité du portrait que nous en a tracé Saint-Simon [1] : « C'était un homme fort court mais pétri d'honneur et de valeur, de probité, de reconnaissance et d'attachement pour le roi, d'amour pour la patrie. » L'homme de guerre répondait en Boufflers à ce que l'on pouvait attendre d'un digne lieutenant de Turenne et

1. IV, p. 214.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Créqui : « L'ordre, l'exactitude, la vigilance, c'était où il excellait. Sa valeur était nette, modeste, naturelle, franche, froide. Il voyait tout et donnait ordre à tout sous le plus grand feu, comme s'il eût été dans sa chambre ; égal dans le péril, dans l'action rien ne lui échauffait la tête, pas même les plus fâcheux contretemps. Sa prévoyance s'étendait à tout, et dans l'exécution il n'oubliait rien [1]. »

Peu de soldats ont parcouru une carrière aussi remplie de longs et magnifiques services. Déjà ses aïeux avaient versé sans compter leur sang pour la France à Bénévent, à Mons-en-Pévèle, Azincourt, Guinegate, Pavie, Moncontour. Lui-même, impatient de signaler son courage, débute en 1663, pendant la paix, dans l'expédition de Djidjelli [2]. Officier aux gardes françaises, il prend une part glorieuse au siège de Tournai et surtout à celui de Lille, où son intrépidité lui attire l'attention du roi et le grade d'aide-major de son régiment. Lille, par un singulier rapprochement, marque le commencement de la fortune du maréchal, comme plus tard elle l'élèvera à son apogée. Colonel du régiment royal des dragons en 1669, il imprime à ce corps une discipline qui en fait un des plus beaux régiments de l'armée. Ses dragons se couvrent de gloire dans la guerre de Hollande. Lui-même est dangereusement blessé à la levée du siège de Vuorden en 1672. A peine remis de sa blessure il accomplit, sous Turenne, la magnifique campagne de 1674 et décide en partie du gain de la bataille d'Ensheim. Brigadier l'année suivante, il accompagne encore Turenne dans sa dernière campagne. Après la mort du maréchal, il forme avec ses dragons l'arrière-garde de l'armée qu'il couvre dans sa retraite jusqu'à ce qu'elle ait repassé le Rhin.

Une expédition heureuse dans le Palatinat en 1688, la part glorieuse qu'il prend aux victoires de Luxembourg à Fleurus et à Steinkerque, la prise de Furnes en plein hiver sont récompensées par le bâton de maréchal et l'honneur de succéder en 1694 au marquis d'Humières dans le gouvernement de Flandre. L'année suivante, Boufflers justifie les faveurs dont il vient d'être l'objet par sa belle défense de Namur contre les forces réunies de l'Angleterre,

---

1. Saint-Simon, IV, p. 233.

2. Il avait alors dix-neuf ans. Les détails de cette biographie sont empruntés à l'*Histoire des Comtes de Flandre*, manuscrit. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Hollande et d'une partie de l'Allemagne. Pendant soixante-trois jours il résiste à toutes les attaques et repousse quatre assauts sur des murailles que les brèches ont de toutes parts entr'ouvertes. Pour reconnaître ses services, le roi érige ses terres en duché. Au début de la guerre de la succession d'Espagne, après avoir, par d'habiles mesures, fait occuper pour Philippe V les places des Pays-Bas, Boufflers contribue au succès de Nimègue en 1702, bat lui-même à Eckeren, en 1703, le général hollandais Obdam, et par cette victoire sauve Anvers. L'année suivante, le roi l'appelle au commandement de l'une des quatre compagnies des gardes du corps, vacante par la mort du maréchal de Duras, et le vétéran des guerres du grand règne quitte à regret la scène des champs de bataille pour ses nouvelles fonctions qui l'enchaînent à la cour. C'est de là qu'il assiste à la succession douloureuse de nos revers, qu'il voit nos armées refoulées sur la frontière et les places de son gouvernement menacées. En présence des dangers que court la patrie, il oublie et son âge et ses blessures et les douceurs d'un repos largement gagné, et il s'empresse de demander comme une grâce de pouvoir se dépenser tout entier à la défense de Lille, sans ambitionner d'autre commandement que celui de la garnison.

En dépit des années, son cœur n'avait pas vieilli, son énergie restait entière. Ainsi, le maréchal ne prit aucun repos avant son entrée dans Douai, qu'il atteignit le 27 juillet, à huit heures du soir [1]. Il voulait même en repartir sur-le-champ, mais, devant les instances du maréchal de Berwick, il consentit à s'y arrêter jusqu'au lendemain. Mis au courant de la situation, Boufflers savait, d'ailleurs, que la grosse artillerie des Alliés n'avait pas encore atteint Bruxelles, et qu'il n'y avait pas de menace d'un investissement imminent pour Lille. Dans l'entretien qu'ils eurent avec lui, Berwick et l'intendant, M. de Bernières, le confirmèrent dans la pensée que les ennemis s'attacheraient au siège de Lille de préférence à celui d'Ypres.

Le matin du 28, Boufflers monta à cheval et prit la route de Lille. Le maréchal de Berwick se fit un devoir de l'accompagner pendant une partie du trajet, et ne le quitta qu'aux abords de Pont-à-Marcq. Vers onze heures, Boufflers entrait dans la capitale

1. Au camp sous Douai, Boufflers à Chamillart. D. G., 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de son gouvernement, n'ayant avec lui, dit l'*Histoire des Comtes de Flandre*, qu'un valet de chambre et un laquais. Par tous, son arrivée fut saluée comme un heureux évènement : « La joie de la ville a paru très grande de me voir arriver ici, dans la conjoncture présente, non seulement par l'amitié que j'ose dire que l'on y a pour moi, mais encore plus par les assurances que cela leur donne de l'attention et de la bonté de Votre Majesté pour toute la ville, en leur envoyant un homme de rang et de caractère pour contribuer par son zèle, ses soins et les ordres, à leur conservation [1]. » Les différents ordres [2] s'empressèrent de venir saluer le maréchal, et de lui renouveler leurs protestations de fidélité et de dévouement au service du roi. « Je n'ai pas manqué, écrivait le maréchal à Fontainebleau, d'assurer tous les corps de l'affection de Votre Majesté pour eux, de la satisfaction infinie qu'elle a des marques qu'un chacun lui a données jusqu'à présent de leur zèle pour son service, et que Votre Majesté s'attendait qu'un chacun redoublerait dans cette occasion ; qu'elle m'avait chargé de leur témoigner le gré particulier qu'elle leur en saurait, et que, de ma part, je ne manquerai pas de rendre un compte fidèle à Votre Majesté de tous ceux qui se distingueraient. »

Dans la soirée du 28, le maréchal se rendit auprès de l'électeur de Cologne. Il joignit ses instances au désir exprimé par Louis XIV que ce prince quittât Lille, sans retard, pour Cambrai ou Valenciennes. L'électeur ne voulut pas se rendre à la prière du maréchal. Il partageait encore les illusions des habitants incrédules à l'idée d'un siège. « Du surplus, écrivait Boufflers au roi, quasi personne ne croit ici que les ennemis puissent faire le siège de cette ville. » L'électeur se retranchait derrière les raisons que tous invoquaient : l'approche de la saison des pluies, l'impossibilité de réunir en temps l'immense convoi d'artillerie et de munitions, la certitude, pour les ennemis, de le voir attaquer par le duc de Bourgogne ou

---

1. Boufflers au roi, Lille, le 28 juillet, à 7 heures du soir. D. G., 2081.

2. Dans le compte de l'année 1708, on lit : « A Michelle-Claire Wibault, la somme de 51 florins, 16 patards, 6 deniers, pour frais par elle exposés, le xxviij juillet 1708, au sujet de la collation donnée à Mgr le maréchal duc de Boufflers par MM. du Magistrat. » A. V.

Une lettre de M. de Bernières à Chamillart, du 28 juillet, à Douai, contient le passage suivant : « Je vis, hier au soir, avec bien de la joie, arriver ici le maréchal de Boufflers pour se rendre à Lille, où il est allé ce matin. Ce qu'il fait est bien louable, et digne de sa vertu. Je puis vous assurer que sa personne sera très utile, étant de ma connaissance qu'il est fort honoré et aimé dans Lille, ainsi que dans la province. » D. G., 2085.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par le maréchal de Berwick. Cette démarche faite, le maréchal se mit aussitôt à l'œuvre. MM. de Lee et de Valory lui avaient rendu compte, à son arrivée, que les fortifications de la place étaient en assez bon état, et il trouvait le Magistrat disposé à le seconder de tout son pouvoir. Comme il l'écrivait au roi, avec une entière satisfaction : « Ils sont fort dans la disposition de concourir à mettre, sans perte de temps, toutes choses en état d'une bonne défense, et d'exécuter ponctuellement tout ce qui leur sera prescrit pour cela.... Tout me paraît ici dans une très bonne disposition pour une bonne défense au cas que l'on se trouve dans cette obligation. »

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV.

AVEC L'AIDE DU MAGISTRAT, LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS ACHÈVE LES PRÉPARATIFS DE LA DÉFENSE.

Les mesures d'ordre en prévision d'un siège avaient déjà reçu un commencement d'exécution par les soins de M. de Lee, du commissaire ordonnateur, M. de Saint-Martin, et du Magistrat. L'arrivée du maréchal leur communique une nouvelle impulsion. Les mandements des baillis se succèdent à la fin de juillet. Le 29 [1], ils enjoignent aux villages de la châtellenie de diriger sur Lille un nombre de moutons et de porcs en rapport avec les ressources du pays. Des commissaires sont désignés pour enregistrer l'arrivée des bestiaux, à peine de 30 florins d'amende aux privés noms de ceux qui n'exécuteront pas le présent ordre. Les baillis prescrivent, à la date du 31 juillet, des perquisitions « exactes » de toutes les armes qui se trouvent dans la châtellenie. De son côté, l'intendant de Flandre, M. de Bernières, vient appuyer de son autorité l'habile commissaire des guerres, M. de Saint-Martin.

« A Lille, le 30 juillet [2].

» Toutes les nouvelles qui viennent de l'armée ennemie et de différents endroits confirment de plus en plus que c'est à cette ville qu'ils en veulent, et que les courses qu'ils ont faites en Artois, et qu'ils font mine de vouloir pousser jusqu'en Picardie, ne sont qu'en attendant l'arrivée de leur convoi d'artillerie qui partira incessamment de Bruxelles. Il serait si capital de pouvoir

---

1. *Registre aux ordonnances des quatre grands baillis.* A. D.
2. M. de Bernières à Chamillart. D. G. 2085.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'empêcher que je compterais toutes les courses pour rien. Il est certain que les armées du roi ne peuvent jamais être employées si utilement.

» Cependant, Monsieur, il n'y a pas de temps à perdre pour munir cette place des choses nécessaires, et c'est une partie de l'objet de mon voyage. M. le maréchal de Boufflers et M. de la Frezelière qui commande l'artillerie ont demandé une augmentation assez considérable d'armes, de mortiers et d'une infinité de choses à quoi on travaille et qu'on fera charger demain à Douai. Je viens aussi de prendre les mesures pour toutes les munitions de bouche comme blés, farines, bestiaux, vin, bières et eaux-de-vie. Le plat pays de la châtellenie me fournit les bestiaux nécessaires, et je trouve le surplus dans la ville en assez grande abondance. Les magistrats de la ville ainsi que MM. des États et baillis donnent, chacun pour ce qui les regarde, des marques infinies de leur zèle, mais malheureusement leurs caisses sont vides et il n'y a aucune ressource pour l'argent. Cependant les marchands et bourgeois chez qui on prend en voudraient avoir, mais enfin on fera de son mieux, et on fera des billets que les magistrats signeront, et M. le maréchal et moi signerons pareillement, s'il ne tient qu'à cela pour lever tout scrupule. Je ne puis trop vous dire de bien de M. de Saint-Martin, commissaire principal, et à qui vous aviez autrefois donné le titre d'ordonnateur, qui sert bien utilement et est d'un grand secours par son esprit et sa capacité, s'étant déjà trouvé plusieurs fois dans des places assiégées. »

A la date du 31 juillet, le *Registre aux résolutions* [1] du Magistrat porte la délibération suivante : « Sur ce qui a été rapporté par les députés que M. le Maréchal et M. l'Intendant avaient déclaré qu'ils désiraient que le Magistrat et la ville aidassent de leur secours et de leur crédit M. de Saint-Martin, commissaire ordonnateur, pour tout ce dont on pourrait avoir besoin pour les troupes et leur subsistance, et que M. de Saint-Martin fournirait les billets nécessaires, la matière mise en délibération, il a été résolu de représenter avec respect à M. le Maréchal et à M. de Bernières l'état des affaires de la ville qui était sans argent et sans

1. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

crédit ; que cependant pour donner au roi des marques de zèle de la ville et du corps en général et en particulier, on ferait tout de son mieux pour procurer à M. de Saint-Martin les secours dont il pourrait avoir besoin, qu'il aurait la bonté de donner un état des provisions qu'il demandait et d'en conférer avec les députés.

« Les députés ayant fait rapport de leurs représentations faites à M. le Maréchal et à M. de Bernières, et produit un état avec des notes de ce que demandait M. de Saint-Martin, il a été résolu de lui procurer toutes sortes de secours. Pour cela on a chargé les commissaires pour la viande, la bière, le beurre, et les maîtres des caves de travailler avec lui ; et quant au crédit, au cas où les particuliers ne soient pas contents de la responsion de la ville sur les billets de M. de Saint-Martin, les receveurs particuliers fourniront les leurs dont on leur donnera une ordonnance pour leur indemnité. »

Dès le 5 août, fort de l'appui du Magistrat, M. de Saint-Martin conclut un premier traité [1] avec les brasseurs pour la fourniture de 4.000 rondelles de fortes bières, d'une razière [2] de grains chacune, au prix de 5 florins 5 patards [3] la rondelle. Toujours avec le secours du Magistrat, il commença à réunir de précieux approvisionnements en vivres qu'il ne fût jamais parvenu à constituer, laissé à ses seules ressources, quand on songe que pour les vins, la bière et l'eau-de-vie seuls, les dépenses du siège devaient dépasser 100.000, 95.000 et 38.000 livres [4].

Ces louables efforts du Magistrat [5], la bonne volonté déployée

---

1. A. V., carton 729.

2. Mesure pour les grains. La razière de blé valait 70 livres.

3. Le florin valait une livre cinq sols ; il se divisait en vingt patards, le patard en douze deniers.

4. Voir à l'appendice XVII la *Déclaration des provisions qui ont été achetées par ordre du Magistrat ou sur leur responsion.*

5. Aucun des membres du Magistrat élus en 1706 n'avait été changé au 1er novembre suivant.

Le rewart se nommait François-Séraphin Hespel, écuyer, seigneur de la Vallée. C'était, en 1706, la cinquième fois qu'il était appelé à la tête du Magistrat.

La ville avait pour mayeur François Muyssart, écuyer, seigneur du Cappe. Ancien cornette au régiment français de Lumbe-Cavalerie, capitaine de dragons au service de la République de Venise, il était rentré en France couvert de blessures, ayant pris part à quinze campagnes. Il fut élu échevin pour la première fois le 1er novembre 1693. A cette même date, Hespel occupait, pour la première fois également, les fonctions de rewart.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par chacun des ordres engagèrent le maréchal à demander au roi de vouloir bien, en témoignage de satisfaction, adresser des lettres de cachet particulières aux ecclésiastiques, nobles, magistrat et baillis. « Je suis persuadé que cela serait d'un effet merveilleux. On ne peut jusqu'à présent être plus content que je le suis du zèle des uns et des autres [1]. » Le roi se rendit à cette demande de Boufflers et adressa, le 2 août [2], à chacun des ordres une lettre qui joignait les éloges aux encouragements.

Une des plus graves préoccupations du maréchal et du Magistrat venait du manque d'argent. Ainsi il n'y avait pas 20.000 francs [3] dans la caisse du trésorier quand la ville fut investie. Par suite de l'épuisement de nos finances, Boufflers arrivait les mains vides, mais son nom seul jouissait d'un puissant crédit. Le fameux banquier Samuel Bernard [4], le plus riche financier de l'époque, devait lui être, dans ces difficiles moments, d'un puissant secours. Alors qu'il connaissait, mieux que tout autre, la détresse du contrôleur Desmarets, il mettait spontanément sa fortune à la disposition du maréchal, comme le témoigne la lettre suivante [5] :

« Paris, 31 juillet.

» Monseigneur,

» Ayant appris votre arrivée à Lille, j'ai prié M. de Tramerie de vous assurer de mes très humbles respects et de vous offrir l'argent que vous aurez besoin. Vous pouvez en disposer quand il vous plaira.

» Je suis avec un très profond respect, etc.

» SAMUEL BERNARD. »

---

1. Boufflers au roi. Lille le 30 juillet. D. G. 2081.

2. L'existence de ces lettres que je n'ai pu retrouver est mentionnée dans la réponse du roi au maréchal, du 2 août 1708. D. G. 2082.

3. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège arrivé au mois d'août 1708*, manuscrit. A. V.

4. « Au commencement de mai 1708, mandé à Marly par Desmarets, il y fut l'objet, de la part de Louis XIV, d'attentions marquées. Le roi lui fit visiter ses jardins « avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler.... Bernard revint de la promenade du roi chez Desmarets tellement enchanté que d'abordée il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler. » Saint-Simon, IV, p. 131.

5. D. G. 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette généreuse démarche fut accueillie, ainsi qu'elle le méritait, avec empressement et avec joie de la part de Boufflers. « Elle me paraît si noble, écrivait-il le 3 août à Chamillart [1], que je ne puis m'empêcher de vous en informer. Le dit sieur Bernard mérite que Sa Majesté lui sache gré de son zèle, car je suis sûr qu'il ne me fait cette offre qu'en vue de me faciliter les moyens de bien servir ici le roi. » Ce que Boufflers ne dit point, avec la modestie dont il pare ses actions, c'est que lui-même allait contribuer de ses biens pour la défense de cette ville, et qu'à lui seul il devait entrer dans les dépenses du siège pour une somme dépassant 100.000 livres. De son côté, la ville voulant témoigner sa bonne volonté autorisa, dès le 31 juillet, son receveur le sieur du Retz de la Heede « à lever en charge 6.000 écus, au denier le plus gracieux qu'il se pourra, pour être employés utilement dans les frais indispensables d'un siège apparent dont cette ville est menacée » [2].

Le jour où Boufflers faisait part au ministre de la démarche désintéressée de Samuel Bernard, la ville de Lille revêtait pour la dernière fois un caractère de fête. La lettre du roi au maréchal, qui annonçait la prise de Tortose, était l'occasion de feux de joie qui ne firent pas interrompre un instant les préparatifs de la défense. L'électeur de Cologne s'était enfin décidé au départ, mais, au moment de quitter Lille pour Valenciennes, la goutte l'en empêcha. Seuls ses gros équipages furent dirigés sur Douai dans la journée du 2 août. Lui-même ne prit congé du maréchal que le 12, à la dernière extrémité, après avoir obtenu un deuxième passeport de Marlborough pour la sortie de ses équipages et un troisième sans limites pour sa personne [3].

Jusqu'au jour de l'investissement, le Magistrat et M. de Saint-Martin redoublent d'activité. Ils constituent de grands approvisionnements de vins, bières, viandes salées et fumées. Ils font entrer dans Lille tous les blés et les bestiaux qu'ils peuvent se procurer. On était ainsi parvenu à réunir 600 porcs, des moutons et des vaches en grand nombre. « Nous avons déjà presque tous les bestiaux pour les troupes et autres provisions nécessaires,

---

1. D. G. 2.082.

2. *Registres aux résolutions*. A. V. Le 10 août, la ville emprunta à des particuliers 2.000 florins qui lui étaient offerts au taux de 6 0/0.

3. Lettres de Boufflers au roi des 2 et 11 août. D. G. 2.082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrivait le 11 août M. de Lee [1], et suis obligé de vous dire, Monseigneur, qu'on ne saurait assez se louer de la diligence de M. de Saint-Martin qui a pris si bien ses mesures qu'il y a lieu d'espérer que nous ne manquerons en rien de ce qui est des provisions, médicaments, fourrages et autres choses nécessaires. »

Les hôpitaux sont évacués et tous leurs malades transportés à Douai. Des proclamations, placardées dans les rues, exhortent les habitants à concourir à la défense de la cause publique et de leurs propres foyers en péril. On poursuit sans retard le dégagement des abords de la place, commencé par M. de Lee. Les arbres et les haies des faubourgs sont partout coupés à 300 toises des murs de la ville. L'ennemi paraît le 12 août en vue de Lille, venant de la chaussée de Menin. Aussitôt le même soir, vers sept heures, Boufflers fait brûler toutes les maisons et censes de la porte de la Madeleine jusqu'à la Maladrerie, le long du chemin de Menin. Seules, la maison du curé de la Madeleine et une chapelle attenante sont gardées pour servir de postes avancés à la défense. Le lendemain, à dix heures et demie du matin, le faubourg de Fives subit le même sort. Pour dégager les abords de la redoute de Canteleu, le maréchal donne l'ordre de mettre le feu aux maisons du pont « qui forment une espèce de bourg [2]. » Il fait encore brûler, en avant de la porte de Saint-André, un petit château appelé le château d'Ouchin et une maison voisine, dénommée la Cayère. Les palissades manquent. M. de Valory a déjà demandé aux Etats de Lille [3] 40.000 fascines, 60.000 piquets, 10.000 palissades et des bois propres à faire des gabions. Il en faut le double. L'esplanade de la citadelle, plantée d'arbres magnifiques, et les jardins des particuliers sont mis aussitôt à contribution.

Le Magistrat se préoccupe de prévenir les calamités à la veille de fondre sur la cité. Dans son assemblée du 13 août, il décide d'envoyer deux de ses membres, les sieurs du Mortier et de

---

1. M. de Lee à Chamillart. D. G. 2.082.

2. Fragment de manuscrit appartenant à M. de Norguet.

3. *Etat du nombre des fascines, piquets et palissades nécessaires à être fournis incessamment dans la ville de Lille. Fait à Lille, le 24 juillet 1708.* Signé : *de Valory*. A. V., carton 727.

Les abbayes de Marquette, Loos, Flines, Marchiennes, Cysoing, Phalempin, répandues sur le territoire de la châtellenie, eurent à fournir ces fascines à concurrence de 32.500.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Flandres, auprès des généraux ennemis, avec mission d'obtenir que l'on épargne à la ville les horreurs d'un bombardement. Ils se rappellent la foudroyante artillerie dont les Alliés se sont servis au siège de Menin. Surtout ils n'ont garde d'oublier que cette ville a évité un bombardement en s'offrant de payer « une reconnaissance aux officiers d'artillerie. » Aussitôt « on fait signer 30.000 livres de lettres de change par les trésoriers. On remet aux députés 4 000 pistoles et quelques centaines d'écus avec un pouvoir et une instruction pour 50.000 écus [1]. » Mais comment obtenir du maréchal qu'il autorise une négociation aussi délicate ? Une première démarche échoue, bien qu'elle ait été confiée à l'abbé de Champigny [2], grand prévôt du chapitre de Saint-Pierre. Le Magistrat avait compté sur le succès d'une demande transmise par un homme que son patriotisme ardent, son zèle à contribuer aux préparatifs de la défense, rendaient cher entre tous au maréchal. Ils ne se découragent pas et trouvent un expédient qui leur réussit. Pour obtenir aux députés l'autorisation de sortir de Lille, ils leur remettent à l'adresse de Chamillart une lettre « par laquelle on le prie de trouver bon qu'on mette en usage le moyen de Menin pour sauver la ville. » M. de Lee, consulté par Boufflers, se prononce de manière à leur faire obtenir gain de cause, et les députés s'empressent au camp des assiégeants.

Tandis que, l'or en mains, MM. du Mortier et de Flandres nouent facilement leurs premières intrigues auprès des généraux alliés, un courrier apporte à Chamillart la lettre qui contient l'exposé de la démarche du Magistrat avec les motifs qui l'ont dictée. Ce curieux plaidoyer mérite d'être reproduit en entier [3] :

« Les Magistrats de l'Ille à Chamillart.

» Monseigneur,

» Vous n'ignorez pas la consternation de la ville de Lille au sujet du siège dont elle est menacée et dont il n'y a des apparences que

---

1. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège arrivé au mois d'août 1708.* A. V. Voir à l'appendice III deux pièces se rapportant à la mission confiée à ces députés.

2. Henri Bochart de Champigny, prévôt du chapitre de la collégiale de Saint-Pierre depuis 1684. Louis XIV qui l'avait élevé à cette dignité, lui conféra aussi les pouvoirs de commissaire au renouvellement du Magistrat. On verra plus loin les éloges que lui a décernés le maréchal de Boufflers pour sa belle conduite durant le siège.

3. D. G., 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trop réelles. Vous n'ignorez pas aussi, Monseigneur, le dégât, le désordre et la ruine que causerait une artillerie prodigieuse comme celle qui nous approche, si elle était une fois dirigée contre les maisons de la ville dont les remparts et les ouvrages sont si voisins. Il n'y a point de propriétaire qui ne fasse ses réflexions et qui ne se croie au bord de sa ruine. Cet état malheureux fait songer à toutes sortes de moyens pour s'en tirer. La voix la plus commune, Monseigneur, est que la ville de Menin a sauvé la plus grande partie d'un pareil écueil par un présent fait à propos, lorsqu'elle s'est vue assiégée. Nous ne pouvons absolument boucher les oreilles à des inquiétudes si bien fondées, et nous ne nous consolerons jamais d'avoir négligé de sauver par le même expédient une partie de la belle ville que nous avons l'honneur de représenter, surtout quand nous songeons que le service du roi n'en souffrira aucun préjudice, et qu'au contraire la défense en sera plus longue et plus tranquille. Si nous sommes assez heureux, comme nous l'espérons, en cas de siège, que la tentative des ennemis du roi soit rendue inutile par la force de ses armes, nous aurons la satisfaction d'avoir conservé à Sa Majesté la capitale de ses conquêtes, qui a reçu, dans toutes sortes d'occasions, tant de marques de ses bontés et de sa bienveillance. Nous commençons, Monseigneur, par faire sortir deux députés de notre corps, sous prétexte de la conservation de la banlieue, auxquels ce courrier rapportera (si nous avons le malheur d'être investis pendant son voyage) ce que vous nous ferez l'honneur de nous mander des intentions du roi, à quoi ils obéiront et nous aussi avec toute la soumission qui est due à un si bon maître. Nous vous aurons, Monseigneur, la dernière obligation de la protection dont vous voudrez bien nous honorer dans cette triste occasion.

» Nous sommes avec une reconnaissance et un respect infinis, Monseigneur,

» Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

» Les Rewart, Mayeur, Echevins, Conseil et huit Hommes de la ville de Lille.

» A Lille, le 14 août 1708. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le prince Eugène accueillit favorablement les députés et leur promit sa protection, une fois maître de la ville, à la condition que les bourgeois s'en rendraient dignes par leur conduite. Ce ne sont pas là les seules avances du Magistrat aux ennemis. Le 20 août, on lit au *Registre aux résolutions* : « Il a été résolu d'envoyer aux sieurs du Mortier et de Flandres, députés à l'armée des Alliés, 8 paniers de 50 bouteilles chacun du meilleur vin. » Et pour corriger le mauvais effet de cette démarche dans l'esprit de la garnison, on se hâte de faire présent à M. de Lee de deux pièces de vin [1]. J'aurais pu passer sous silence ces petites faiblesses des Lillois de 1708, attachés avant tout à la conservation de leur cité, Français de date trop récente encore pour sentir dans leurs cœurs ces élans de patriotisme capables d'y étouffer toute alarme. Mais ces ombres légères du tableau se dissipent devant l'assertion d'un témoin impartial, qui fait pardonner au Magistrat de Lille ses sentiments par trop humains : « Le peuple de Lille, écrivait M de Valory à Chamillart le 15 août [2], et particulièrement tout ce qu'il y a d'honnêtes gens témoignent un zèle véritable pour le service de Sa Majesté, et se livrent aveuglément à tout ce qu'on exige d'eux. Ils envisagent comme un malheur infini le changement de domination et se flattent que le Roi emploiera des forces pour les en garantir. »

Les mesures qui suivent, prises par le Magistrat, sont la meilleure preuve de son dévoûment. Le 14 août, il charge deux commissaires, MM. Doulchet et Langlart, du soin d'établir un hôpital pour les blessés, et défend les attroupements dans la rue. Le lendemain, il prend aux Pères Récollets leur vaste jardin, qui doit servir d'abattoir. Il fournit aussi les ouvriers nécessaires à la destruction des maisons des faubourgs que le feu avait épargnées, et les travailleurs pour raser les faubourgs, encore intacts, des portes Notre-Dame et de la Barre. Le 16 août, les berceaux et jardins des canonniers, la grande salle des arbalétriers et la maison du sieur de Flandres sont destinés à l'arrangement des armes. Le lendemain, l'église de la Trinité est également trans-

1. « A M. le marquis de Lee, commandant en cette ville, la somme de 200 florins, valeur de 2 pièces de vin à lui présentées par Messieurs du Magistrat, comme il conste par ordonnance du xxii d'août 1708. » Compte de 1708. A. V.

2. D. G., 2.082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

formée en arsenal, puis, celle des Capucins. On désigne les classes des Jésuites et l'hôtel de l'électeur de Cologne pour servir d'hôpitaux, et on restreint la sortie de la ville, à partir du 18, aux seules personnes que des intérêts urgents appellent aux faubourgs. A cette date, le Magistrat décide de faire la recherche de tous les maîtres charpentiers, de leurs ouvriers et de ceux des autres corps de métier frappant du marteau, de prendre copie de la liste des artificiers, charpentiers, serruriers et charrons, et de la remettre à M. de la Frezelière. Il fait ensuite défense aux bourgeois, sous peine d'amende, de venir sur les remparts. Ils y accouraient en foule, attirés par la curiosité de voir l'ennemi, travaillant à ses lignes, exécuter le plongeon chaque fois que l'on mettait le feu au canon du rempart. Souvent les soldats profitaient de l'affluence des bourgeois pour s'approprier leurs chapeaux, ce qui ne ralentissait nullement leurs allées et venues. Parfois, de composition moins facile, le soldat prenait un bâton pour « redosser » sur ceux qu'il pouvait atteindre. Mais, sitôt que les pièces ennemies répondirent aux nôtres, plus ne fut besoin du bâton pour écarter les bourgeois qui disparurent comme par enchantement [1].

Si les habitants, par une curiosité qui s'explique, enfreignaient ainsi la consigne de leurs magistrats, le maréchal n'admettait pas qu'on bravât ses ordres. Il avait fait un ban sévère pour contenir les soldats pendant le siège et prévenir tout désordre. L'exemple de deux dragons, qui furent pendus dans les premiers jours pour y avoir contrevenu, contribua beaucoup à affermir la discipline [2]. Nous allons voir maintenant Boufflers ne rien oublier des mesures propres à assurer la défense et trouver, dans ses lieutenants comme dans le Magistrat de Lille, un concours de tous les instants.

A peine entré dans Lille, le maréchal recevait du roi cette lettre, qui montre tout le prix attaché par Louis XIV à la conservation de la place [3].

---

1. *Registre aux Résolutions, Registre aux ordonnances de police.* A.V. — *Manuscrit* appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

2. *Histoire des comtes de Flandre.* A. V.

3. Lettre du 27 juillet. D. G., 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Mon Cousin,

» Je vous ai fait assez connaître l'importance dont il est de conserver Lille, et de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité, en cas qu'elle soit assiégée, que j'avais même résolu d'employer toutes mes forces pour vous secourir dans le temps que vous croirez qu'il y aura lieu de le faire. Pour y réussir plus sûrement, vous devez convenir d'avance, avec le duc de Bourgogne et le maréchal de Berwick, du temps que vous leur donnerez pour se joindre et s'approcher des lignes des ennemis. La séparation de leurs quartiers, l'étendue dont la circonvallation doit être, lorsque l'inondation sera formée, la difficulté de leur subsistance pour la cavalerie, la bonne défense que j'ai lieu de croire que ceux qui agiront sous vos ordres feront en secondant votre zèle et votre courage, toutes ces considérations bien examinées, et après y avoir bien pensé, je crois que vous devez, dix jours avant de vous trouver dans la nécessité pressante d'être secouru, faire des signaux pour en avertir ; et comme vous ne sauriez être investi de plusieurs jours, quelque diligence que les ennemis fassent, leur grosse artillerie étant à peine arrivée à Bruxelles dont elle doit être transportée par terre, escortée par l'armée du prince Eugène et de partie du duc de Marlborough, vous devez, sans perdre un instant, faire un projet avec les ingénieurs et ceux qui ont une parfaite connaissance des environs de Lille, dans lequel vous n'oublierez aucun des embarras que vous pouvez causer aux ennemis dans le temps que mon armée s'approchera de cette place pour vous secourir. »

Grâce aux envois successifs de Berwick, la garnison atteignait, au 28 juillet, la composition suivante :

Garnison de Lille [1]

Touraine....	2	bataillons	Ces 6 bataillons de l'armée de Berwick.
Foix.....	2	»	
Châteauneuf.	1	»	
Lafonds.....	1	»	

1. D. G., 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1.000 Suisses des régiments. de Pfiffer, Greder et Villars, valant	2	bataillons.
Second de Périgord	1	»
Razilly	1	»
Brancas	1	»
Du Thil	1	»
Poyannes	1	»
D'Angennes	1	»
Carman	1	»
Invalides	1	»
5 compagnies de Luxembourg, un détachement de Conflans et des convalescents faisant à peu près	1	»
Total	17	bataillons.
Dragons de Ranes à 3 escadrons	3	escadrons.

Le 29, ces forces reçurent un appoint des plus précieux par l'arrivée à Lille de trois hommes qui, durant tout le siège, devaient être les plus fermes soutiens de Boufflers : MM. de Surville, de la Frezelière et du Puy-Vauban. Ce dernier, cousin de l'illustre Vauban [1], ingénieur comme lui, s'était élevé au grade de lieutenant-général par une carrière remplie de services éclatants. Gouverneur de Béthune, il avait obtenu, à la demande du maréchal de Boufflers, de se jeter dans Lille. Confident des projets de Vauban pour la défense de cette place [2], il apportait son expérience, son entente de la conduite des ouvrages, une science achevée dans toutes les parties de l'art de la défense. Obligé, à cause des partis ennemis, de venir d'abord de Béthune

1. Jacques Le Prestre, seigneur de Vauban
   - Paul Le Prestre
     - Paul Le Prestre II
       - Antoine le Prestre, seigneur du Puy, souvent désigné sous le nom de Vauban seul, à la mort du maréchal.
   - Urbain Le Prestre
     - Sébastien Le Prestre, le maréchal

2. Tout porte à croire qu'il avait connaissance et peut-être copie du mémoire de 1689.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Douai, il retrouvait dans cette ville MM. de Surville et de la Frezelière. Tous trois en repartaient, le 29, sous la protection d'une escorte, et, à leur entrée dans Lille, s'empressaient de venir saluer le maréchal « qui les reçut très gracieusement [1]. » En recevant les témoignages ardents de la reconnaissance que lui exprimèrent Surville et la Frezelière, quelle ne dut pas être la joie de Boufflers de goûter ces discrets parfums du bien noblement accompli. Nous verrons d'ailleurs à chaque pas le maréchal employer son crédit pour les causes vraiment dignes. C'est ainsi que, le 31 juillet, il écrit à Chamillart pour lui demander M. de la Sime, capitaine de grenadiers au régiment de Beauvoisis. « Je le connais, dit-il, pour un brave soldat et serais fort aise de l'avoir ici. » Il avait encore demandé au roi deux membres de sa famille, M. de Boufflers-Remiencourt et M. de Saint-Léger [2]. Le premier, colonel d'un régiment de son nom alors à Dunkerque, avait débuté aux gardes françaises. Le second, son émule dans le même corps, avait dû, à la suite d'une affaire grave, quitter son régiment pour entrer au service de l'Espagne [3]. Il se trouvait en 1708, en qualité de colonel d'infanterie réformé, à la suite du régiment de Bilands, des troupes espagnoles. En demandant au roi de vouloir bien lui adjoindre ces deux officiers de son nom, le maréchal tenait ce magnifique langage [4] : « Je voudrais, Sire, en avoir un plus grand nombre de mon nom en état de servir. Je supplierais très humblement et très instamment Votre Majesté de trouver bon qu'ils se rendissent tous ici près de moi pour tâcher de lui rendre, tous ensemble, les très humbles et fidèles services que nous lui devons et que j'ai voués en mon particulier à Votre Majesté jusqu'au dernier moment de ma vie. » En recommandant par le même courrier MM. de Boufflers-Remiencourt et de Saint-Léger à Chamillart, Boufflers lui disait : « Si mon fils était en état de

1. Lettre de M. de Vauban à Chamillart. Lille, le 29 juillet. D. G. 2081.

2. D. G. 2081.

3. François Oudart de Boufflers, de la branche des seigneurs de Rouverel, enseigne aux gardes le 16 novembre 1697, lieutenant le 16 avril 1699. Il eut, l'année suivante, une affaire qui l'obligea à passer au service du roi d'Espagne où il obtint un régiment d'infanterie, fut fait brigadier des armées d'Espagne en 1720 et gouverneur d'Ostalrich en 1727.— Anselme, *Histoire générale et chronologique de la maison de France*, V.

4. D. G. 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

servir, je demanderais la même grâce pour lui, mais par malheur il n'a pas encore douze ans [1]. »

Dans la lettre où il annonçait au maréchal qu'il lui accordait M. de Boufflers-Remiencourt, mais qu'il refusait la même faveur à M de Saint-Léger, le roi ajoutait : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Lille le 28 de ce mois. Vous avez bien fait de vous reposer à Douai. Rien n'était assez pressé pour vous déterminer à faire une plus grande diligence. Ce n'est point assez pour moi que votre bonne volonté. Vous devez vous conserver pour que je puisse en recevoir quelque soulagement par la suite par les services que vous me rendrez au cas que les ennemis prennent la résolution de faire le siège de Lille. J'avais bien cru que votre présence répandrait une grande joie parmi les peuples de cette ville et qu'ils reconnaîtraient d'avance, par des démonstrations publiques, combien ils étaient touchés de vous voir à leur tête pour les défendre, en vous exposant le premier au danger dont ils sont menacés [2]. »

Le même jour, Boufflers écrivait de son côté au roi pour le renseigner sur la garnison et l'état de la place, sur les mesures prises et ses besoins. Le maréchal marque dans cette lettre sa résolution bien arrêtée de conduire la défense avec la dernière vigueur. Sans pouvoir répondre du temps qu'il consacrera à la défense (à cause des nombreux facteurs en ligne tels que la force de la garnison, ses moyens d'action, l'endroit choisi pour l'attaque, le plus ou moins de vigueur de l'assiégeant), il ajoute : « Je crois pouvoir assurer Votre Majesté qu'à moins que je ne sois tué, ou blessé, ou malade à ne pouvoir me faire porter sur la brèche, ou abandonné par la garnison, ce qui j'espère n'arrivera pas, car ce qui est ici me témoigne beaucoup de zèle et d'amitié, les ennemis ne seront pas les maîtres de cette place, s'ils l'attaquent, que je n'aie soutenu un ou plusieurs assauts au corps de la place, mais je ne puis répondre à Votre Majesté que je ne sois pas emporté au premier [3]. » Dans cette même lettre le maréchal, parlant avec éloges du zèle déployé par la noblesse, le Magistrat et la population, déclare qu'il leur marque « assez de confiance pour

1. D. G. 2081.
2. Id.
3. Id.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

proposer à une certaine quantité des habitants de prendre les armes. » Il les fera servir derrière les remparts là où il n'y a pas de coups de main à donner. « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté ci-joint le projet qu'ils ont fait de lever 4 régiments de 500 hommes chacun et de remettre sur pied 4 compagnies sermentées de 150 hommes chacune, ce qui fera en tout 2.600 bons hommes, commandés par des gentilshommes de la ville dont la plupart ont servi. »

Le mémoire rédigé par le Magistrat, dont parle le maréchal, est déposé aux Archives de la guerre. Je n'en indiquerai [1] ici que le résumé, le projet n'ayant pas reçu d'exécution. Il s'agissait, comme l'indique la lettre, de former 4 bataillons, à 5 compagnies de 100 hommes. Pour leur recrutement, la ville eût été partagée en 20 cantons correspondant aux vingt compagnies à créer. Les 5 cantons les plus voisins auraient formé un bataillon commandé par un colonel pris parmi les gentilshommes ayant déjà servi. Le commandement des compagnies revenait aussi à la noblesse. Boufflers se réservait le droit de nommer les capitaines, les majors et les colonels. A leur tour les capitaines, chacun dans leur canton, auraient pris le lieutenant, le sous-lieutenant et l'enseigne chargés d'encadrer la compagnie. Les hommes devaient avoir de vingt à trente ans, avec la faculté de pourvoir eux-mêmes à leur remplacement.

Mais l'entente ne put s'établir entre les membres de la noblesse et le Magistrat. Les premiers [2] « ne voulurent pas obéir au second et donner une liste au gouverneur, contenant tous les gentilshommes tant de la ville que de la châtellenie, et prièrent le gouverneur de jeter le sort à qui d'entre eux serviraient, après avoir remontré qu'ils n'étaient pas d'avis de porter les armes ; et les dits gouverneur et Magistrat bien informés que le peuple n'était pas aussi d'avis de porter les armes, les choses n'ont pas été plus avant. » La crainte d'attirer des représailles sur la ville ébranla le cœur déjà gros d'angoisses des magistrats qui représentèrent au maréchal les difficultés de mettre leur projet à exécution et le peu de services que lui rendraient les bourgeois transformés en combattants. Mieux valait, disaient-ils, laisser aux

1. Voir l'Appendice IV.

2. Notes appartenant à M. de Norguet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soldats le soin de la défense. En revanche, ils s'engageaient à former avec les bourgeois des brigades qui déchargeraient la garnison « du soin de distribuer les vivres, de porter les blessés dans les hôpitaux, de fournir les choses nécessaires aux ordres des commissaires d'artillerie et des ingénieurs, et d'éteindre le feu qui arriverait dans la ville par les bombes ou les boulets rouges [1]. »

Le maréchal consentit à cette proposition mieux appropriée aux aspirations des habitants. Ces derniers, répondant sans tarder à l'appel du Magistrat, devaient venir puissamment en aide à la garnison en travaillant aux terrassements et à la réparation des brèches, en s'employant au transport des blessés et en s'acquittant à leur honneur du soin de combattre les incendies. C'est ainsi qu'au début du mois d'août 800 travailleurs, pris parmi les habitants, contribuèrent à la construction des ouvrages extérieurs et à la confection des fascines et des palissades [2].

Malgré ses incertitudes sur l'éventualité d'un siège pour la capitale de son gouvernement, le maréchal n'en pressait pas moins l'armement de la place. « Il manque encore ici beaucoup de choses concernant les munitions de guerre, écrivait-il au roi le 30 juillet. J'en ai envoyé hier un mémoire à M. le maréchal de Berwick. M. de Bernières qui est venu aujourd'hui ici m'a assuré que l'on fera tout ce qui sera possible pour me l'envoyer incessamment [3]. » Et en effet, le lendemain même, il recevait du maréchal de Berwick une partie des armes et des munitions demandées, avec l'annonce d'un second convoi pour le jour suivant. A cette date, M. de la Lande était entré dans Lille, ce qui portait à cinq le nombre des ingénieurs enfermés dans la place, d'après l'état envoyé au roi le 30 juillet [4] :

MM. du Puy-Vauban, lieutenant-général.
de Valory, brigadier des armées du roi.
de Fonsermois [5].

---

1. *Histoire des comtes de Flandre*. A. V.

2. Voir à l'appendice V la *Déclaration du nombre des hommes que les corps de métier doivent fournir pour les ouvrages de terre*, la *Déclaration des brigadiers et ouvriers que MM. du Magistrat de Lille ont envoyés aux portes de Saint-André et de la Madeleine pour porter les blessés dans les hôpitaux, etc.* A. V.

3. D. G., 2081.

4. Idem.

5. Cet ingénieur était déjà attaché à la place de Lille dès 1696. — Correspondance de Vauban.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MM. de Mainbert.
de la Lande, attaché à Boufflers.

Le maréchal réclamait six ingénieurs au moins en augmentation.

L'état des officiers d'artillerie, qui accompagnait le précédent, était loin aussi d'être complet :

Le marquis de la Frezelière, lieutenant-général
Le chevalier de Valory, lieutenant [1].
M. du Rozel, major.
MM. de Mézières, du Parc, Legras, } commissaires provinciaux.
de Grandcourt, Collet, de Fransur, d'Huzé, de Journe, } cinq commissaires ordinaires.
M. Darcy, pointeur.
M. Cormons, officier pointeur.
Olivier, bombardier.
20 mineurs commandés par le sieur Dabin [2].

On prend le maître artificier de la ville avec 12 garçons dont on tirera tout le parti possible [3].

Pour mémoire, une compagnie de canonniers bourgeois. »

Le maréchal demandait en plus 7 ou 8 commissaires, 50 bombardiers et quelques compagnies de canonniers. Il jugeait le nombre des mineurs suffisant. Vu la difficulté de faire venir des canonniers de l'armée du duc de Bourgogne, il proposait de les remplacer par 100 fusiliers d'Espagne, alors au camp de Douai, dont la présence à Lille lui semblait indispensable.

En réponse à ces besoins du maréchal, le roi lui envoya quatre ingénieurs d'augmentation et lui promit à bref délai quelques bataillons de campagne. En même temps, Boufflers recevait de Louis XIV toute liberté d'action dans la conduite de la défense et les pouvoirs nécessaires pour remplir les emplois vacants durant

1. Frère de l'ingénieur.

2. Ces mineurs appartenaient à la compagnie de Mesgrigny.

3. Voir à l'appendice VI le *Mémoire des artificiers*, la *Déclaration des fourbisseurs de la ville de Lille et du nombre de fusils qu'ils ont chez eux*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le siège : « Je m'en remets entièrement à vous, lui écrivait le roi le 2 août, étant persuadé que vous n'oublierez rien pour une longue défense et pour conserver la ville en lui procurant du secours dans le temps que vous le croirez nécessaire... En cas que Lille soit attaquée, je veux bien que vous fassiez remplir par les meilleurs sujets les emplois qui viendraient à vaquer pendant le siège [1]. »

En exécution des ordres de Louis XIV, Berwick faisait partir le 2 août, à destination de Lille, les deux bataillons du régiment de Coëtquen. Ce même jour, le maréchal expédiait au ministre Chamillart le mémoire qui renfermait les signaux dont il était convenu avec Berwick et le duc de Bourgogne pour les tenir au courant de la marche du siège [2]. Ainsi l'investissement devait s'annoncer par la présence, au clocher de l'église Saint-Sauveur, de trois falots brûlant toute la nuit. Lorsque la résistance de la place ne pourrait, suivant toute probabilité, être poussée au delà de dix jours, un falot devait brûler au même clocher, de l'entrée de la nuit à deux heures du matin ; on était en outre convenu de tirer six fusées à dix heures, six autres à onze heures. Le maréchal désignait les clochers de Seclin, de Wavrin, de Templeuve et de Carvin comme les postes les plus propices à l'observation des signaux.

Le maréchal de Berwick ne perdait pas de vue le renforcement de la place. Le 3 août, il se hâtait de prélever pour Lille un fort contingent des 150 hommes du Royal-Artillerie qu'il venait de recevoir de l'armée du duc de Bourgogne. Ce détachement comprenait trois officiers : MM. de la Brosse, capitaine de bombardiers, Lamirandole, lieutenant, Monplaisir, sous-lieutenant, 2 sergents, 15 canonniers, 15 bombardiers, y compris les deux cadets bombardiers Souaille et Barrez, et 21 soldats du Royal-Artillerie.

M. de la Frezelière n'avait pas attendu l'arrivée de ce renfort pour organiser le service de l'artillerie de la défense. Il avait demandé au maréchal les deux ou trois cents fuyards d'Oudenarde réfugiés dans la place, débris de divers régiments, et il en avait formé

---

1. D. G., 2082.

2. *Mémoire des signaux qui se feront au cas que la ville de Lille soit assiégée.* D. G., 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des compagnies destinées au service des bouches à feu, sans qu'il en résultât d'affaiblissement pour les autres bataillons. Rendant compte à Chamillart, le 2 août, que les munitions commençaient à lui parvenir de Douai « de sorte que la place serait raisonnablement munie, » la Frezelière ajoutait [1] : « J'ai déjà fait faire des compagnies d'ouvriers de tous les métiers [2] qui peuvent être nécessaires pour le siège, et je travaille à en former une [3] de bombardiers des artificiers de la ville avec plusieurs soldats qui ont été dans le régiment des bombardiers et qui sont dans un détachement d'invalides qui est ici. » A l'exemple de la Frezelière, MM. de Lee, du Puy-Vauban et de Valory travaillaient à renforcer les parties les plus exposées de la place par la construction de nouveaux ouvrages. L'un des plus importants consistait en une redoute, au nord de la porte Saint-André, que M. de Lee considérait « comme devant être de conséquence pour cette partie de la ville et de peu de dépense pour le roi [4]. » Cette redoute s'élevait à l'emplacement d'un jardin entouré d'un bon fossé, sur le terrain où MM. de la Lande [5] et de Valory [6] estimaient que l'ennemi prononcerait son attaque. Comme elle était assez éloignée de la place, une communication couverte avec un solide parapet sur chaque flanc la reliait en arrière à un ouvrage, en forme de demi-redoute, qui servait de protection plus rapprochée à la porte Saint-André. Grâce aux mesures de M. de Valory, l'inondation se formait à souhait. Le 4 août, tous les ingénieurs étaient arrivés, et M. de Vauban qui devait les diriger, écrivait à Chamillart [7] : « Plus nous examinons la place, plus nous trouvons de difficultés pour les ennemis, surtout munie à présent comme elle l'est. Les ennemis ont donné le temps de pourvoir à son nécessaire. »

---

1. D. G. 2082.

2. Dans le carton 727, A. V., se trouve un Etat de la compagnie :

des charpentiers pour le service de place, au total	.....	31
des maîtres charrons et ouvriers, »	.....	21
des maîtres et ouvriers maréchaux-ferrants, »	.....	10
des maîtres et ouvriers serruriers, »	.....	10

3. Voir appendice VI.

4. M. de Lee à Chamillart. D. G. 2082.

5. M. de la Lande à Chamillart, 4 août. D. G. 2082.

6. M. de Valory à Chamillart, 1er août. D. G. 2082.

7. D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les projets des Alliés étaient toujours enveloppés de mystère. Le 7 août, Boufflers savait que l'armée de Marlborough demeurait immobile le long de la Lys, entre Werwicq et Menin, et que le prince Eugène venait de partir des environs d'Ath pour Soignies avec un détachement de l'armée de Marlborough. Par M. Dolet [1], lieutenant du roi à Tournai, avec qui il entretenait une correspondance suivie, il était informé que l'ennemi avait réquisitionné des pionniers afin de réparer les chemins, mais ces données, trop faibles pour dissiper ses incertitudes, lui faisaient dire à cette date du 7 août : « On ne peut encore, Sire, pénétrer le véritable dessein des ennemis. »

Cependant, sur la persistance de l'armée de Marlborough à demeurer dans son camp de Werwicq et à consommer les fourrages de la châtellenie d'Ypres, il écrivait au roi le lendemain que ses craintes d'un siège se partageaient entre Lille et Tournai. Le 9 août, il l'avertissait que les messages de M. de Bernières et du maréchal de Berwick ne laissaient plus de doute d'une entreprise des ennemis contre l'une ou l'autre de ces villes. Une lettre de M. Dolet [2] lui confirmait la marche de la grosse artillerie des Alliés sur l'Escaut. Le 11 août [3], il envoyait au roi copie de lettres qui signalaient la présence de la tête de cette artillerie à Pottes et à Escanaffles, alors que les dernières voitures du convoi se trouvaient encore près de Leuze, et le quartier du prince Eugène à Celles.

Sur ces mouvements gros de menaces, Boufflers presse les derniers préparatifs de défense. Il est partout, sur le rempart, aux dehors, visitant les abords de la place, les nouveaux ouvrages et les inondations. Son activité se communique à tous ceux qui l'entourent et le secondent « Chacun travaillait en ce qui dépen-

---

1. Dolet (Renaud). « Il répandit des flots de sang au service du roi. Il fit son chemin dans le régiment de Navarre dont il devint capitaine de grenadiers... Hors d'état de faire campagne par ses blessures, major de Phalsbourg puis de Tournai, il devint lieutenant du roi de cette place. » *Histoire militaire de l'Ordre royal de Saint-Louis.* Louis XIV, jugeant sa présence à Tournai nécessaire, ne lui avait pas permis de se jeter dans Lille. En parlant de M. Dolet, Boufflers disait au roi : « Votre Majesté peut se reposer entièrement sur lui pour la défense de Tournai en cas de siège. Il a tout ce qu'il faut pour cela et, si je suis attaqué ici, je souhaiterais avec passion de pouvoir l'avoir avec moi. » Lettre du 2 août. D. G. Pour sa belle conduite au siège de Tournai, l'année suivante, M. Dolet fut nommé au gouvernement de Montlouis.

2. Lettre parvenue au maréchal le 9 août, vers 7 heures du matin. D. G., 2.082.

3. Boufflers au roi, 11 août, à 2 heures après-midi. D. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dait de ses soins comme pour ses véritables affaires. L'exemple de M. le Maréchal ne nous faisait connaître que celles du roi.» Ainsi s'exprime M. de la Frezelière [1]. « La présence de M. le maréchal de Boufflers, écrivait de son côté M de Vauban [2], y fait infiniment l'agrément qu'un chacun trouve à recevoir des ordres, redouble le zèle et l'affection de tout le monde; rien n'est plus honnête ni plus gracieux que lui. » A la satisfaction de se sentir entouré du concours de toutes les volontés, s'ajoute, pour Boufflers, celle de voir le nombre des défenseurs de Lille plus nourri. Avec la compagnie de canonniers de M. de la Brosse [3], entrent dans la place, le 4 août, le brave capitaine de la Sime et la brigade des officiers irlandais [4]. Le 11 août, Boufflers fait part au roi de l'arrivée d'un très bon renfort de troupes, savoir les régiments de Poyannes, de Pratameno et des fusiliers d'Espagne, avec le régiment de dragons de Belle-Isle et un détachement de 200 chevaux. « Le tout est entré ici, et me mettra en état de disputer le terrain aux ennemis, s'ils viennent [5]. » Ces régiments avaient été dirigés sur Lille par Berwick, y étaient entrés le 10 août, et, reconnaissant, le maréchal de Boufflers ne manquait pas d'écrire au roi : « On ne peut assez louer le zèle et la vigilance de M. le maréchal de Berwick pour le service de Sa Majesté [6]. » Enfin, à l'heure même où l'investissement commençait, M. de Chevilly, qui commandait à Ypres, était assez heureux pour jeter dans Lille, sous l'escorte de 50 dragons, un détachement de 54 canonniers de marine, tirés de Dunkerque [7]. La garnison ainsi renforcée, Boufflers apprenant que l'artillerie des Alliés commence à passer l'Escaut, fait mettre toute son infanterie en brigades [8], tandis que ses lieutenants, MM. de la Frezelière et de Lee, achèvent de leur côté l'organisation de l'artillerie et l'armement des ouvrages de la place.

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. Vauban à Chamillart, 4 août. D. G.
3. La Frezelière à Chamillart. D. G.
4. Boufflers à Chamillart. D. G.
5. Boufflers au roi. D. G.
6. Idem.
7. Boufflers au roi, 13 août, 7 heures du matin. D. G.
8. Boufflers à Chamillart, 11 août. D. G. Voir au chapitre suivant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de la Frezelière à Chamillart, 11 août [1] :

« Je puis vous assurer présentement que cette place est pourvue de tout ce qui est nécessaire à sa défense : nous avons tiré de Douai ce qu'il pouvait nous fournir et le reste de la ville même.

» Je fais travailler avec tant de diligence aux préparatifs qui concernent l'artillerie, qu'il y aura trente batteries faites avant que les ennemis ouvrent la tranchée et autant de fourneaux prêts, quand ils seront en état d'attaquer le chemin couvert.

» J'ai trouvé dans l'arsenal d'ici, Monseigneur, 50 canons d'arquebuses à croc que j'ai fait monter d'une façon qu'un seul homme pourra les tirer sans en être incommodé, et j'ai proposé à M. le maréchal de Boufflers de former une compagnie de 50 arquebusiers, des meilleurs tireurs de tous les bataillons, pour les exécuter. Rien ne peut être meilleur pour tirer sur les sapes, et j'espère avec ces gens-là prendre les revers des attaques des ennemis et les incommoder infiniment par ce moyen. »

M. de Lee rendait compte au ministre [2], le même jour, de l'état des nouveaux ouvrages. Les plates-formes étaient prêtes pour recevoir l'artillerie. La place renfermait une bonne provision de gabions et de fascines Tous les canons étaient montés. On travaillait à construire des affûts de rechange. Enfin, par ses soins, des partis et des espions battaient l'estrade, ne perdant pas de vue les mouvements de l'ennemi.

Tels étaient les travaux accomplis dans Lille, lorsque le 12 août, entre sept et huit heures du matin, l'avant-garde du détachement du prince d'Orange franchit la Marque sur la chaussée de Menin. Le lendemain 13, lorsqu'on vint lui dire que la cavalerie ennemie se montrait aussi du côté de Fives, le maréchal de Boufflers acquit la certitude que l'investissement de Lille commençait. Ses prévisions s'étaient réalisées. C'était bien la capitale de son gouvernement que visaient les immenses préparatifs des Alliés. L'anxiété qu'il ressentait jusqu'alors faisait place à la satisfaction de se trouver face à face avec une situation bien définie, envisagée sans crainte et souhaitée même, après les prodiges d'activité et les travaux sans nombre accomplis durant les préparatifs de la défense.

---

1. D. G.
2. M. de Lee à Chamillart. D. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE V.

LA GARNISON DE LILLE.

« La garnison était de 23 bataillons, y compris 2 régiments de dragons, et cela aurait suffi si ces corps eussent été complets. Malheureusement il y manquait plus d'un tiers des hommes : ainsi, au lieu de 12 à 13.000 hommes dont cette garnison devait être, il n'y en avait pas 8000 en état de servir. Il y avait même, entre ces troupes, plusieurs compagnies d'invalides qui ne furent employés qu'au service du canon, leurs infirmités et leurs blessures ne permettant pas de les envoyer à la garde des dehors. » Ainsi s'exprime un contemporain [1] qui a vu les évènements du siège et dont le témoignage mérite la plus entière créance. Durant cette longue lutte de la Succession d'Espagne, le manque d'argent, la désertion, l'état de guerre continuel creusaient des vides profonds dans les rangs des armées. « Les bataillons entrant en campagne avec 500 hommes, dit Feuquières, sont trouvés excellents. » Enfin le maréchal de Boufflers écrivait au roi, le 30 juillet [2], en lui envoyant l'état de la garnison cité plus haut : « Par cet état, Votre Majesté verra qu'il n'y a que très peu de bataillons de campagne ; le reste n'a vu que très peu d'occasions et la plupart sont très faibles. On se sert quasi également de toutes les troupes pour tirer derrière des parapets ; mais il faut des troupes aguerries pour des coups de main, savoir pour les sorties, pour soutenir les attaques du chemin couvert et surtout

---

1. *Réflexion sur la campagne de Flandre et le siège de Lille en 1708*, par Jean Godefroy, seigneur d'Aumont. A. D.

2. D. G. 2081. L'effectif de la garnison n'est indiqué sur aucun des états du dépôt de la guerre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour soutenir un ou plusieurs assauts au corps de la place. » Mettant en parallèle les ressources dont il avait disposé pour la défense de Namur en 1695, il ajoutait : « J'ai tenu 64 ou 65 jours dans Namur, place des plus mauvaises et des plus défectueuses, mais j'avais une nombreuse garnison. » S'il y avait soutenu trois assauts, c'est qu'il commandait « à de vieux bataillons et à un corps de dragons d'une valeur infinie. » Rappelons aussi qu'il ne fut donné aucune suite au projet du Magistrat de lever dans la ville 4 régiments de milice. Le maréchal ne pouvait donc opposer à ses adversaires que la garnison réduite à ses propres forces, c'est-à-dire 9000 hommes environ [1].

Ce point bien établi servira plus tard à disculper le maréchal de certains reproches faits à la défense, à détruire aussi les assertions des Alliés. Pour expliquer la vigueur de la résistance, ils se sont efforcés d'accréditer cette légende que Boufflers disposait dans Lille d'une petite armée, forte de 15 000 et même de 16.000 hommes [2], grossie encore par l'incorporation dans ses rangs de plusieurs milliers de bourgeois.

Il s'en fallait aussi de beaucoup que l'effectif de la garnison fût en rapport avec l'importance de la place et le développement de ses ouvrages. Dans son mémoire de 1699, Vauban considère Lille comme une place de 18 bastions ou ouvrages équivalents. Il établit la composition [3] de la garnison sur les bases suivantes : 500 hommes par bastion et 2000 hommes en plus pour les 4 grands ouvrages à cornes et la surveillance de la bourgeoisie, « soit 11.000 hommes de pied que l'on suppose être bien effectifs; et pour la cavalerie, attendu la plaine des environs grande et spacieuse, on pourra y mettre 1000 ou 1200 chevaux. A l'égard de la citadelle, la garnison ordinaire suffit, soit 1000 hommes. » Dans ce nombre de 12.000 hommes d'infanterie et de 1200 cavaliers, n'entraient « ni les officiers, sergents, tambours, aumôniers,

1. Ce chiffre est celui de M. de la Frezelière dans son *Journal*.

2. Ainsi dans les *Mémoires de Marlborough*, de William Coxe, la garnison est évaluée à près de 15.000 hommes.

3. Le capitaine du génie Marescot, plus tard lieutenant-général et inspecteur du génie, pair de France sous la Restauration, se trouvait à Lille au mois de juin 1793. A cette époque, Carnot, commissaire du Conseil exécutif, demanda au citoyen Favart, général de division commandant à Lille, un mémoire sur l'état exact de la place. Le capitaine Marescot fut chargé de la rédaction de ce mémoire, où il estime « la garnison de Lille, au cas de siège, à 15.000 hommes. » Archives du Génie, Lille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fraters et les valets d'officiers des régiments, le tout faisant près de 15.000 bouches, à quoi il faut encore ajouter les deux compagnies de canonniers, les mineurs et l'artillerie, les domestiques des officiers généraux, commandants des corps, commissaires des guerres, ingénieurs, l'hôpital et ceux qui le desservent, et tous autres tirant paye du roi, faisant aux environs de 1000 bouches qui, ajoutées aux précédentes, feront 16 000 rations par jour. » C'était donc avec un peu plus de la moitié des forces jugées nécessaires pour soutenir un siège que Boufflers était réduit à conduire sa défense. Par contre, sa présence, celle des officiers d'élite qui l'entouraient, compensaient dans une large mesure l'infériorité numérique de la garnison.

Les deux lieutenants-généraux, MM. de Lee et de Surville, étaient dignes de figurer aux côtés du maréchal. De Lee comptait au nombre des serviteurs les plus dévoués des Stuarts. Sa fidélité à leur cause n'avait pas été ébranlée par les promesses et les offres brillantes de Guillaume d'Orange. La France lui avait donné asile, comme à bien de ses compatriotes proscrits, et son épée combattait vaillamment pour elle. Chevalier de Saint-Louis après s'être distingué dans la conquête de la Savoie, brigadier au siège d'Ath en 1697, maréchal de camp en 1702, il avait reçu six blessures à Hochstett l'année suivante, fait preuve du plus brillant courage à la défense des lignes de Schellenberg, et mérité le grade de lieutenant-général. Quant à Surville, sa valeur à Fleurus et à Steinkerque, où il commandait le régiment de Toulouse, lui avait valu le grade de brigadier et l'honneur d'être choisi par le roi comme colonel-lieutenant de son régiment d'infanterie. Après s'être signalé à Nimègue, sous le duc de Bourgogne, il prenait une part des plus glorieuses à la bataille de Spire, en qualité de lieutenant-général. A la tête du régiment du Roi, il chargeait sept bataillons de la droite ennemie, les mettait en déroute et contribuait, par ce succès, au gain de la journée. En entrant dans Lille, Surville s'était offert au maréchal comme simple aide-de-camp. Bien que l'ancien de M. de Lee, et en droit de réclamer le commandement de la place, il se déclarait prêt à exécuter les ordres de son collègue, « à faire tout ce que Boufflers désirerait [1]. » De Lee, « non moins honnête, ni moins

1. Boufflers au roi. Lille, le 8 août. D. G., 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

zélé pour le service de Votre Majesté, m'a dit que, si je le voulais, il se démettrait de son commandement entre les mains de M. le marquis de Surville, et qu'il entrerait avec plaisir dans tout ce qui lui serait agréable et pourrait contribuer au service de Votre Majesté [1]. » Le maréchal, grâce à la courtoisie de ses lieutenants, eut toute facilité pour trancher la question. « Comme M. de Lee a pris une parfaite connaissance de toutes choses, qu'il est très capable de s'en bien acquitter, je n'ai pas cru qu'il convînt de rien changer à cette disposition. Ainsi, M. de Lee demeure commandant de la place et en fera toutes les fonctions sous mes ordres, et M. le marquis de Surville, comme lieutenant-général, commandera les troupes, aura soin de les bien faire servir, exécuter tout ce que mon dit sieur de Lee, sous mes ordres, désirera des dites troupes pour le service de la défense de la place [2]. »

Le génie était confié aux mains habiles de du Puy-Vauban, l'un des meilleurs ingénieurs de son temps. Depuis 1674, Vauban l'avait toujours eu à ses côtés dans les sièges dont il était appelé à diriger les travaux. Plusieurs fois blessé, il méritait, en 1693, le grade de brigadier par sa valeur au siège de Huy, à Nerwinde, au siège de Charleroi, et, en 1694, était nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Les services qu'il rendit à la défense de Kaiserwerth, à la prise de Brisach et de Landau, à la bataille de Spire, lui valurent le gouvernement de Béthune et le grade de lieutenant-général. C'était un précieux auxiliaire pour le maréchal de Boufflers, qui estimait son savoir et ses avis. Du Puy-Vauban trouvait lui-même des aides dévoués dans M. de la Lande, dans les brigadiers d'ingénieurs Robelin et Noizet Saint-Paul, et surtout dans le marquis de Valory, brigadier et directeur des fortifications de Lille. De Robelin, directeur des places de l'Aa, Boufflers dira plus tard à Chamillart : « Robelin était avec moi à Lille ; je ne puis dire assez de bien de lui, tant pour sa valeur que pour sa capacité [3]. » Noizet Saint-Paul, ingénieur en chef de la place d'Aire, dont le nom s'est glorieusement perpétué dans les annales du génie, devait malheureusement être enlevé à

1. Boufflers au roi. Lille, le 8 août. D. G., 2082.

2. Idem.

3. Lettre du 27 janvier 1709. D. G., 2149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'affection du maréchal, vers le début du siège. Quant au marquis de Valory, la défense de Lille allait mettre en lumière ses connaissances étendues, sa science consommée de la fortification, et le placer au premier rang des ingénieurs, à côté de du Puy-Vauban [1]. Chargé, depuis plusieurs années, de la conduite des ouvrages de Lille, M. de Valory en possédait à merveille toutes les parties. « Il connaît parfaitement bien la place ; il est homme d'esprit, sage et de beaucoup de détails, avec lequel je prendrai toutes les mesures convenables pour travailler ensemble au bien du service [2]. »

M. de Valory avait trois frères à l'armée. L'un d'eux [3], officier de distinction, secondait M. de la Frezelière dans l'organisation et le commandement de l'artillerie de la place. A chaque instant reviendra, dans les lettres du maréchal, le nom du marquis de la Frezelière, toujours comblé d'éloges pour les services signalés qu'il devait rendre au siège. L'enfance de ce lieutenant-général d'artillerie, l'un des plus jeunes officiers de son arme, s'était écoulée au milieu des camps. Il avait suivi son père sur les champs de bataille de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. A Landau, Brisach, Spire, Hochstett, pendant les campagnes de 1706 et de 1707 sur le Rhin, il avait commandé l'artillerie avec un égal succès. La Frezelière sut acquitter noblement la large dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers Boufflers. Le défenseur de Lille ne devait pas rencontrer de conseiller plus éclairé, de lieutenant plus dévoué. Dès le début, appréciant son mérite, le maréchal mandait au roi : « C'est un sujet très distingué

---

1. Voici en quelle estime le directeur des fortifications, M. Le Peletier de Souzy, tenait M. de Valory. Le 26 juillet 1708, il écrivait à Chamillart : « Je souhaite que l'on se trouve bien du choix que le maréchal de Boufflers a fait des ingénieurs qu'il destine à la défense de cette importante place. Ce sera un grand bonheur si les deux que le roi y envoie s'accordent avec M. de Valory, qui en sait assurément plus qu'eux, qui a beaucoup plus de régle dans l'esprit et dans la conduite, et sentira vivement la mortification qu'on lui donne. J'oserais bien répondre qu'il ne laissera pas de faire son devoir. » D. G., 2081.

2. Du Puy-Vauban à Chamillart. — Lille, le 29 juillet. D. G., 2081.

3. Le duc du Maine lui écrivait le 27 juillet : « Vous êtes peut-être déjà informé, par l'arrivée du marquis de la Frezelière à Lille, qu'il doit y commander l'artillerie. Le Roi l'a voulu, car je vous connais assez pour n'avoir point douté que ce commandement ne fût bien entre vos mains. Je suis cependant très aise que vous y soyez aussi. Cette place est d'une importance à mériter deux officiers principaux, et vous y trouverez assez d'occupations particulières pour vous, dont le mérite ne sera point perdu. J'ajoute que Sa Majesté avait donné ses ordres à la Frezelière, avant que j'en fusse averti. » *Correspondance du grand-maître de l'artillerie*. A. N.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour la valeur et la capacité dans son métier et qui mérite d'être employé [1]. »

Parmi les chevaliers de Saint-Louis de la première promotion [2], avec pension de 1.500 livres, on relève les noms de deux vétérans des guerres du grand règne, celui de M. de la Motte (François Dubosse), lieutenant du roi de la citadelle de Lille, dont Boufflers disait plus tard : « Si j'ai mérité des éloges, je les dois partager avec M. de la Motte et beaucoup d'autres braves gens qui étaient avec moi, » et celui de M. de Moiron, lieutenant du roi de la ville, combattant de Sintzheim et de Türckeim, grièvement blessé à Valcourt et qui, malgré ses infirmités, ne laissa pas de seconder M. de Lee dans le commandement de la place. « Je ne puis assez vous dire de bien de lui, écrivait Boufflers à Chamillart après la reddition de Lille [3], ni tous les soins et peines qu'il s'est donnés pour le bon ordre de la ville et le service du roi pendant la durée de ce long et pénible siège. »

Un autre soldat, vieilli comme eux sur les champs de bataille, Charles de la Rochette de Saint-Pierre, blessé à Sintzheim, à Ensheim, à Türckeim, combattant glorieux de Cassel, de Nerwinde et du siège de Charleroi, avait obtenu de Louis XIV la permission d'entrer dans Lille. Le maréchal fit bon accueil à M. de Saint-Pierre et s'empressa de demander pour lui au roi le rang de brigadier : « M. de Saint-Pierre, écrivait-il le 11 août [4], ancien et brave officier que Votre Majesté a envoyé ici pour servir à la défense de cette place en cas de siège, n'a aucun caractère. Il a commandé longtemps à Abbeville et ensuite à Courtrai, avec ordre et commission de Votre Majesté. Par son âge et ses services, je crois qu'il mérite le rang et caractère de brigadier. » Louis XIV fit droit sur le champ à cette demande de Boufflers.

Dans les brigadiers et colonels, quels noms n'y a-t-il pas à citer, à commencer par M. de Serville (Guillaume Massol, marquis de) qui déjà avait combattu sous Boufflers, comme capitaine de

---

1. Boufflers au roi. Lille, le 2 août. D. G. 2082. — La mort devait mettre fin, en 1711, à la carrière de ce brillant officier. Il n'avait que 39 ans.

2. *Histoire militaire de l'Ordre royal de Saint-Louis*, par M. d'Abzac.

3. Lille, le 23 octobre. D. G. 2083.

4. Boufflers au roi. D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dragons, au siège de Namur, puis en qualité de colonel d'un régiment de son nom dissous à la paix de Ryswick. Il sert alors, au titre de colonel réformé, à la suite du régiment de Poitou, se distingue à Friedlingen, en Bavière avec Villars, en Italie avec Vendôme. Il se couvre de gloire à Cassano. Vendôme, au cours de la bataille, avait ordonné l'enlèvement d'un poste défendu vigoureusement par l'ennemi. Trois attaques échouent. A la quatrième, que Serville dirige en personne, le poste est enlevé. « Désormais on l'appellera le poste de M. de Serville, » paroles qui, dans la bouche de Vendôme, valent les plus pompeux éloges. Venu en Flandre des bords du Rhin sous les ordres de Berwick, il se jette dans Lille pour concourir à sa défense. « J'apprends avec bien du plaisir votre arrivée à Lille, lui écrit le vainqueur d'Almanza, parce qu'une personne comme vous ne peut qu'être utile dans quelque endroit qu'elle puisse se trouver et surtout dans une occasion comme celle-ci, au cas que le siège de Lille se fasse [1]. »

Une carrière non moins bien remplie est celle du colonel du régiment de Foix, Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. Il débute dans les mousquetaires, fait avec un régiment de dragons la campagne de 1692, assiste à la prise des ville et château de Namur, au combat de Steinkerque, au bombardement de Charleroi. Colonel en 1696, il commande le régiment de Foix au siège de Kehl, à la prise des lignes de Stolhofen, à la première bataille d'Hochstett où il mérite les éloges de Villars et le grade de brigadier [2]. Avec lui rivaliseront M. de Coëtquen [3], d'une illustre famille bretonne, le brillant colonel du régiment du même nom, brigadier de 1704, après s'être vaillamment comporté à Friedlingen et à Hochstett, M. de Rannes, colonel d'un régiment de dragons, dont les ancêtres avaient illustré cette arme, et M. de Permangle [4], gentilhomme limousin, ce dernier venu avec Berwick des bords du Rhin et entré dans Lille à la demande de

1. *Histoire militaire de l'Ordre royal de Saint-Louis.*

2. *Chronologie historique et militaire* de Pinard, et *Histoire militaire de l'ordre royal de Saint-Louis.*

3 Ses ancêtres avaient été plusieurs fois gouverneurs de Saint-Malo. Il eut la cuisse emportée d'un boulet la veille de la bataille de Malplaquet. Il mourut gouverneur de Saint-Malo en 1723. Il était gendre du duc de Noailles.

4. Appelé au gouvernement du Fort Louis sur le Rhin en 1712.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Boufflers. Le maréchal se souvenait de sa valeur à Eckeren, où il l'avait vu à l'œuvre, soutenant sa réputation déjà acquise au siège de Courtrai en 1683, à la prise de Mons et de Namur et à la bataille de Steinkerque. M. de Tournin ferme la liste des brigadiers de la garnison. Il était, par l'ancienneté de ses services, leur aîné à tous. Pour retrouver les débuts de ce glorieux soldat, il faut remonter à l'expédition de Candie de 1665. Capitaine en 1670, il avait pris part aux victoires de Turenne à Sintzheim, à Ensheim et à Türckeim. Major en 1677, il est au siège de Kehl. Lieutenant-colonel en juin 1684, il assiste aux victoires de Fleurus, de Leuze, de Nerwinde et à la prise de Namur. Longtemps délaissé par la fortune, il voit enfin ses services récompensés, en 1702, par le grade de brigadier [1].

En tête des colonels de la garnison se placent MM. Desmarets de Maillebois, colonel depuis 1703, à vingt-et-un ans, du régiment de Touraine, et M. de Belle-Isle, mestre de camp, à vingt-et-un ans, d'un régiment de dragons de son nom, tous deux jeunes, vaillants, désireux de se signaler, marchant de pair dans la carrière des armes dont ils parcouraient les échelons d'un pas heureux et rapide. Maillebois, l'aîné des fils du contrôleur des finances Desmarets, avait déjà commandé avec gloire son régiment au siège de Brisach, à la bataille de Spire, puis en Italie à la bataille de Calcinato et au siège de Turin. Quoique blessé grièvement à ce siège, presque enseveli sous une mine, il n'en combattait pas moins vaillamment à la bataille perdue sous les murs de la capitale du Piémont, couvrait avec son régiment la retraite de l'armée, rendait praticable, à force d'activité, le chemin de la vallée de Pérouse, et sauvait l'artillerie et les bagages d'un désastre assuré [2]. A vingt ans, M. de Belle-Isle comptait déjà deux blessures, reçues l'une à Friedlingen, l'autre à la deuxième journée d'Hochstett. Aux côtés de Maillebois, il combat à Calcinato et au siège de Turin, où il emporte une contre-garde à la tête de ses dragons. Animé d'une noble ambition, Belle-Isle s'est juré d'effacer la disgrâce attachée au nom du surintendant Fouquet, son aïeul. La fortune devait couronner ses efforts

1. *Chronologie historique et militaire.*

2. Sainte-Suzanne. *Histoire de l'infanterie française* et *Chronologie historique et militaire* de Pinard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme ceux de Maillebois, et les porter tous deux aux plus hautes charges militaires, au commandement en chef des armées de Louis XV. Citons encore, pour terminer l'énumération des principaux officiers enfermés dans Lille, M. Desmarets de Châteauneuf, ancien capitaine de Touraine, colonel depuis 1706 d'un régiment de son nom, le marquis du Thil, qui, simple enseigne au siège de Barcelone en 1697, s'était signalé en Italie, à Carpi, à Chiari, enfin à Luzzara, où il avait eu le bras droit emporté par un boulet, M. de Sury de Steinbrück qui, entré aux gardes suisses en 1690, s'était distingué dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, et occupait depuis 1702 la charge de lieutenant-colonel du régiment suisse de Pfiffer, M. de La Fonds, d'une famille où le père et les trois fils étaient officiers, MM. de Razilly et d'Angennes, tous jeunes et brûlant du désir de mériter le grade de brigadier.

L'élite des troupes de la garnison était constituée par les régiments de l'armée de Berwick : Touraine, le plus ancien, qui naguère encore s'était couvert de gloire dans la retraite de l'armée d'Italie après la levée du siège de Turin ; Foix, que Boufflers avait déjà vu à l'œuvre à la défense de Namur ; Coëtquen qui, à la deuxième journée d'Hochstett, méritait cet éloge de Marsin [1] : « Il est parfaitement bon et a fait son devoir avec distinction, » et dont Boufflers [2] disait : « C'est un bon renfort de toutes manières que le régiment de Coëtquen et le colonel, » La Fonds et Châteauneuf, moins anciens que les précédents, mais bien composés. Les deux régiments de dragons de Belle-Isle et de Rannes, la compagnie de canonniers de M. de la Brosse, les mineurs de la compagnie de Mesgrigny aux ordres de M. Dabin, comptaient aussi au nombre des meilleures troupes de la garnison.

Ces corps aguerris encadraient solidement les autres bataillons, de création plus récente, dont plusieurs, comme ceux de Poyanne, de Brancas, de Carman, du Thil, n'avaient jamais été employés qu'à tenir garnison dans les places frontières. « La plupart, écrivait Boufflers, le 28 juillet [3], sont nouveaux régiments qui n'ont pas

1. Sainte-Suzanne.

2. Boufflers au roi, le 2 août. D. G. 2081.

3. Boufflers au roi. D. G., 2081. « Il était pourtant vrai, dit Saint-Simon dans ses *Mémoires*, que la plupart des bataillons, qui étaient dans Lille, se trouvèrent de nouveaux dont la plupart n'avaient jamais entendu tirer un coup de mousquet. » IV, p. 215.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore servi en campagne, et dont on ne peut pas trop s'assurer pour les coups de main. » Le 16 août, alors qu'il a déjà pu examiner mûrement la place et ses défenseurs, le maréchal s'exprime ainsi, dans une lettre à Chamillart [1] : « Il y aurait bien des choses à désirer concernant la bonté de la place et la bonté des troupes. » Deux jours plus tard, M. de Lee attire l'attention du ministre sur ce fait qu'il y a dans Lille « un tiers de la garnison qui est fort médiocre [2]. » Des hommes appartenant aux régiments suisses de Villars, de Greder et de Pfiffer, débris de la journée d'Oudenarde, le maréchal avait formé 2 bataillons qui, vigoureusement commandés par M. de Sury, devaient rendre les services les plus signalés. Il n'est pas indifférent de remarquer la diversité des éléments de la garnison, où les fuyards d'Oudenarde, les invalides, les bataillons formés pour le service de l'artillerie avec quelques compagnies des régiments de Luxembourg, de Maillé et de Conflans, ce que Saint-Simon qualifie du nom pittoresque de troupes de salade, entraient pour une forte proportion. Le 11 août, le maréchal, par une sage répartition des régiments, était parvenu à rendre à peu près uniforme la composition des brigades ainsi constituées [3] :

1re brigade : *Permangle*	Touraine	2	bataillons.
	Châteauneuf	1	»
	Du Thil	1	»
2e brigade : *Coëtquen*	Coëtquen	2	»
	Brancas	1	»
	Carman	1	»
3e brigade : *Serville*	Villars, Greder et Pfiffer	2	»
	Périgord	1	»

1. D. G., 2039.

2. D. G., 2082.

3. *Journal des assiégés de la ville de Lille, en 1708*, carton n° 8. Places françaises. A. G. — Voir, appendice VII, un état de la garnison tiré de la relation : *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, par M. de Valory fils.

Sur sa demande, adressée à Chamillart, le 11 août, Boufflers avait obtenu, pour remplir les fonctions de major général, au siège, M. de Bussy (François-Lamoral), major du régiment de Foix, « rompu dans les détails de cet emploi. » M. de Bussy, lieutenant au régiment de Normandie en 1681, capitaine deux ans plus tard, avait passé, avec sa compagnie, dans le régiment de Foix, à la création de ce régiment. Il y exerçait les fonctions de major depuis 1693. Le maréchal de Berwick, qui estimait les talents de M. de Bussy, lui avait confié, peu de temps auparavant, la charge d'aide-major général de son armée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4e brigade : *Ravignan*	Foix	2 bataillons.
	Razilly	1 »
	Angennes	1 »
5e brigade : *La Fonds*	Pratameno	1 »
	Fusiliers d'Espagne	1 »
	La Fonds	1 »
	Poyanne	1 »
	Les invalides	12 compagnies.
Pour l'artillerie	Luxembourg, Maillé, Conflans	1 bataillon.
	Réal	1 »
	50 canonniers de marine, 64 arquebusiers, 30 canonniers détachés de l'armée et 15 bombardiers.	
Dragons	Belle-Isle	3 escadrons.
	Rannes	3 »
	Dragons de Flandres	4 compagnies.
	Un détachement de cavalerie de 200 maîtres.	

Dès les premiers jours du siège, tous les cœurs furent gagnés par le magnifique spectacle d'un vieillard de soixante-quatre ans, oubliant fatigues et blessures, s'oubliant lui-même pour ne songer qu'au bien-être de ceux qui lui étaient confiés. L'âme de Boufflers, avec son souffle de vaillance et son amour pour le roi et la patrie, passa dans l'âme de ses soldats, et il s'établit bientôt entre le maréchal et la garnison de Lille, invalides, fuyards d'Oudenarde, régiments de nouvelle et d'ancienne formation, un de ces liens mystérieux et puissants, formés par l'affection, le devoir et l'honneur, d'où jaillissent, comme d'une source féconde, les grands dévouements. Déjà, le 8 août, Boufflers constatant l'heureux état d'esprit des troupes sous ses ordres, écrivait au roi [1] : « Tout se dispose ici très bien pour une bonne défense, et toutes les troupes aussi bien que MM. les officiers généraux, brigadiers et colonels, paraissent dans une grande gaieté et bonne volonté. » M. de Lee confirmait ces espérances du maréchal dans sa lettre du 11 août à Chamillart [2]. « J'ai confiance que les troupes qui composent cette garnison feront bien leur devoir. Ce qui me fait un grand plaisir, c'est que je remarque beaucoup de bonne

1. D. G. 2082.
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

volonté et de gaieté jusqu'aux nouveaux régiments, et ferai tout mon possible pour les entretenir et maintenir dans cet esprit » Quelques jours après, Boufflers qui venait de voir la contenance des troupes dans les premières escarmouches avec l'ennemi, disait [1] : « Toute la garnison me paraît d'une grande volonté, surtout les chefs, c'est-à-dire tous les officiers généraux et colonels. »

Nous verrons cet entrain et l'excellent esprit qui animait la garnison non-seulement se maintenir, mais grandir au milieu des fatigues et des dangers. Même à l'heure où toute espérance de secours s'évanouira pour les défenseurs de Lille, aucune défaillance ne se fera jour dans les cœurs. Inaccessibles aux lâches alarmes, trempés, à l'exemple de leur chef, au culte de l'honneur, ils montreront, jusqu'à la dernière heure, la même sérénité en opposition aux privations de toutes sortes, et en face de la mort un égal mépris.

---

1. Boufflers au roi, Lille, le 15 août, à 9 heures du soir. D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VI.

PREMIÈRES OPÉRATIONS DU SIÈGE. — DE L'INVESTISSEMENT A L'OUVERTURE DE LA TRANCHÉE (DU 14 AU 22 AOUT).

Tandis que le prince Eugène venait du camp d'Helchin à Templeuve le 12 août, le prince d'Orange, parti la veille du camp de Wervicq, poursuivait sa marche sur la chaussée de Menin à Lille, franchissait la Marque et faisait attaquer, sous ses yeux, par des grenadiers anglais, un poste que les Français avaient établi sur un îlot de la Deûle, auprès du pont de l'abbaye de Marquette. Les grenadiers se jetèrent à l'eau résolûment, la baïonnette au canon, n'eurent qu'un des leurs blessé et s'emparèrent de ce poste solidement retranché qui leur fut abandonné presque sans résistance [1]. Maître d'un point de passage sur la Deûle, le prince fit halte, la droite à l'abbaye de Marquette, la gauche à la chaussée de Menin. Sur son ordre, 200 hommes, soutenus par le régiment de dragons de Colin-Lambert et 4 escadrons, s'avancèrent audacieusement pour s'emparer des maisons du faubourg de la Madeleine. Leur tentative fut arrêtée par une sortie que fit exécuter le maréchal de Boufflers. Des dragons et les 2 compagnies des grenadiers de Touraine, leur colonel en tête, chassèrent les ennemis du faubourg, après leur avoir tué 8 ou 10 hommes et fait quelques prisonniers. « Le marquis de Surville s'étant porté à cette escarmouche,

1. Suivant la lettre du prince d'Orange aux États-Généraux, datée du 13 août à Lambersart, il y avait pour défendre ce poste « un officier et 26 hommes si avantageusement établis qu'ils pouvaient arrêter nos troupes pendant vingt-quatre heures. Néanmoins on a forcé le poste sans perte. » A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un de ses aides-de-camp eut un cheval tué près de lui. M. le marquis de Rannes, qui y était aussi en qualité de brigadier de jour, y fit très bien son devoir [1]. » Les Français ne s'engagèrent pas au delà du faubourg. Le prince d'Orange campa à l'endroit où il s'était arrêté, sur deux lignes et prêt à combattre. Le lendemain 13, averti de l'approche du prince Eugène, il laissa 200 hommes à la garde du pont de Marquette, et marcha par Lambersart et Lomme à l'abbaye de Loos. Une partie de son détachement franchit même la Haute-Deûle en ce point et s'étendit jusqu'au village de Ronchin, laissant au prince de Savoie le soin d'investir Lille par Lezennes, Hellemmes, Flers et Mons-en-Barœul. A son arrivée, Eugène fit choix de l'abbaye de Loos pour son quartier-général. Le prince héréditaire de Hesse, qui marchait avec lui, s'établit au château de Flers, le prince d'Orange chez le curé de Lambersart. On réserva l'abbaye de Marquette pour en faire un hôpital. Jointes aux troupes du prince d'Orange, les forces d'Eugène atteignaient 53 bataillons et 89 escadrons, ne dépassant pas, suivant toute probabilité, 45.000 hommes [2]. Dans l'amalgame des éléments qui composaient cette armée, presque toutes les puissances de la coalition se trouvaient représentées. L'infanterie était formée par moitié de hollandais et de palatins. Le reste comprenait des bataillons impériaux, hessois, anglais, hanovriens, danois et prussiens. La cavalerie, moins disparate, ne renfermait que des escadrons impériaux, palatins, hessois et hollandais.

La place investie, le prince de Savoie employa les journées du 14 et du 15 à disposer ses troupes. Il s'adjoignit, pour commander son armée, le comte de Nassau-Weilburg et le prince héréditaire de Hesse, l'un des meilleurs généraux de cavalerie des Alliés. Tous deux s'étaient signalés par les services qu'ils venaient de rendre dans l'escorte du grand convoi de Bruxelles. Le prince d'Orange que son intrépidité, les qualités de l'esprit et du cœur distinguaient déjà entre tous, eut l'honneur, malgré sa jeunesse, d'être choisi pour commander l'infanterie de l'armée du siège. En même temps,

1. Boufflers au maréchal de Berwick, 18 août, à huit heures du matin. D. G. 2082.

2. Les bataillons des Alliés étaient, en règle générale, d'un effectif supérieur aux nôtres. Dans sa lettre du 18 août à Chamillart, M. de Lee dit « que le prince Eugène n'a pas plus de 40 à 45.000 hommes. » D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Eugène faisait commencer par plus de 10.000 pionniers les travaux des lignes de circonvallation qui se développaient sur une circonférence de six lieues et demie. Partagées en deux secteurs inégaux par la Deûle, elles s'étendaient, sur la rive droite, d'Haubourdin à Marquette, décrivant un large circuit par Ferrières, Thumesnil et les villages déjà cités de Ronchin, de Flers et de Mons-en-Barœul. Sur la rive gauche de la Deûle, elles couraient de l'abbaye de Marquette à Loos, en passant entre les villages de Lompret et de Lambersart « En aucun siège, écrivait M. de Lee [1] à Chamillart, je n'ai vu de circonvallation aussi éloignée. » La construction des lignes et des redoutes qui, de distance en distance, servaient d'appui à leur tracé, demanda plusieurs jours, bien que le nombre des pionniers eût été renforcé. Ces lignes présentaient un parapet de 4 m. 70 d'épaisseur, un fossé de la même largeur et d'une profondeur de près de 2 mètres. En raison de leur développement, le prince Eugène dut établir son armée sur une seule ligne, avec de larges intervalles entre les bataillons et les escadrons [2].

A part l'escarmouche du 12 [3], que le maréchal de Boufflers mentionne seule dans ses lettres, il n'y eut pas d'engagement sérieux entre la garnison et les assiégeants avant l'ouverture de la tranchée. Le prince Eugène s'était convaincu sans retard de l'impossibilité de saigner l'inondation et de ne pouvoir rien entreprendre contre la citadelle avant d'être maître de la ville. Un détachement de son armée s'approcha cependant de la redoute du pont de Canteleu, et, à la faveur d'une haie, parvint à se couvrir d'un épaulement à peu de distance de l'ouvrage. M. d'Arnaux, lieutenant-colonel du régiment d'Angennes, qui commandait dans la redoute, engagea avec ce détachement une vive fusillade. Se croisant avec le canon de la citadelle, elle obligea l'ennemi à se retirer dans la journée du 16. La haie et le parapet furent aussitôt rasés par les défenseurs de la redoute.

---

1. Lille, le 18 août. D. G. 2082.

2. *Die Feldzüge*. Le prince Eugène à l'empereur, du camp devant Lille, le 15 août. X, p. 190, supplément.

3. Plusieurs relations citent un combat d'importance livré par les assiégeants, le 14 ou le 15 août, pour s'emparer de la redoute de Canteleu. Dans sa lettre du 18 août au maréchal de Berwick, Boufflers s'exprime ainsi : « Il ne s'est passé que de légères escarmouches, les ennemis s'étant tenus fort éloignés, hors le 12... » Faisant allusion à ces bruits, le roi écrivait à Boufflers le 20 août : « Il m'était revenu de différents côtés qu'il y avait eu une sortie, le 14, dans laquelle les ennemis avaient perdu considérablement. Puisque vous ne m'en mandez rien, il y a apparence que cela n'est pas vrai. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le feu de l'artillerie de la citadelle et des remparts inquiétait les établissements de l'ennemi. Particulièrement efficace aux abords du pont de Marquette et du village de Lambersart, il faillit coûter la vie au prince d'Orange. Le valet de chambre qui se tenait à ses côtés, le matin du 18 août, eut la tête emportée par un boulet tiré de la citadelle. A la suite de cet accident, le prince abandonna la maison du curé de Lambersart pour transporter son quartier aux abords du Pont-de-Marcq.

En attendant son artillerie de Menin, Eugène avait procédé, le 16 et le 17 août [1], à la reconnaissance de la place, en compagnie de ses ingénieurs. Ces derniers [2] déterminèrent l'emplacement du grand parc d'artillerie dans l'angle formé par la Deûle et la Marque, à portée de l'excellente chaussée de Menin. Pour mettre à l'abri des entreprises des assiégés dès son arrivée, cette artillerie obtenue au prix de tant d'efforts, ils firent immédiatement travailler sur ce point à la construction d'une ligne de contre-vallation. Pièces et chariots, impatiemment attendus, arrivèrent en grande partie dans la journée du 17 août au camp du prince Eugène, escortés par 3.000 chevaux. Le 20, un détachement de la grande armée, posté du côté de Templeuve, couvrit la marche d'un deuxième et dernier échelon contre une attaque de la garnison de Tournai. Ce convoi atteignit sans encombre l'emplacement destiné au grand parc, mettant les assiégeants en mesure de disposer de 120 pièces de canon, 40 mortiers, 20 obusiers et 400 chariots de munitions [3].

Pendant la période qui précéda l'ouverture de la tranchée, les troupes de l'assiégeant, surtout la cavalerie, furent employées à confectionner les fascines et les gabions qu'on destinait à la construction des batteries et des tranchées [4]. Ce ne fut qu'après l'achèvement de ces travaux que le prince Eugène se crut en

---

1. « Les ingénieurs reconnaîtront demain la place pour en déterminer l'attaque. » Lettre des députés hollandais aux États-Généraux, du 15 août. A. H

2. Le 19, plusieurs dames, entre autres Madame de Flandres et Madame la marquise du Quesnoy, obtinrent de sortir de Lille pour se retirer à Tournay. Le prince Eugène envoya au-devant d'elles une escorte ou, suivant des relations dignes de foi, s'étaient glissés quelques ingénieurs, plus occupés à relever les défenses de la place qu'à prêter attention aux charmes de ces bonnes flamandes.

3. *Die Feldzüge* X. p. 393.

4. Les impériaux et les palatins seuls eurent à confectionner 2.000 gabions ainsi que 30 000 fascines. *Die Feldzüge*, X p. 393.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mesure d'ouvrir la tranchée devant Lille : « La place est grande et étendue, écrivait-il [1] à l'empereur, le 19 août, surabondamment pourvue d'artillerie et d'autres munitions. D'après les déserteurs il doit s'y trouver avec Boufflers, 20 ou 23 bataillons, 2 régiments et demi de dragons, un détachement de cavalerie. On ne pouvait donc entamer ce siège avant d'avoir de notre côté établi un ordre tel que tout fût suffisamment préparé, et que, par suite, l'attaque fût commencée avec tout le sérieux et toute la force possibles, surtout que je n'ai pas de troupes en trop [2] sous la main et que l'ennemi, au dire des déserteurs et suivant les rapports, se prépare à une vigoureuse résistance et fait travailler sans relâche à l'intérieur de la place. »

Au moment où tout se disposait pour l'ouverture de la tranchée, l'électeur de Saxe Auguste II, à qui Charles XII venait d'enlever la couronne de Pologne, et le landgrave de Hesse arrivèrent au camp des assiégeants [3]. L'électeur qui, à l'instigation du czar, nourrissait le projet de reprendre la lutte contre les Suédois, venait s'inspirer des conseils des deux grands capitaines de l'époque [4]. Il espérait aussi conclure avec la République de Hollande un nouveau traité de subsides pour une augmentation des troupes saxonnes dans les rangs des coalisés. Enfin, la renommée du siège d'une des forteresses les plus vantées lui donnait le désir d'en suivre les travaux, désir partagé par le landgrave de Hesse qui comptait trois de ses fils dans l'armée du prince Eugène. Ce dernier les reçut magnifiquement à l'abbaye de Loos, le 20 août, jour de leur arrivée, et leur fit partager l'excellente résidence qu'il s'était choisie pour la durée du siège.

L'établissement du grand parc d'artillerie près du pont de Marquette n'avait pas échappé au maréchal de Boufflers. Il en

---

1. *Die Feldzüge*. Du quartier général à Loos. X. p. 191, supplément.

2. Dans sa correspondance avec Heinsius, Goslinga revient souvent sur les craintes que lui cause la faiblesse de l'armée assiégeante. Ainsi, le 20 août, il écrivait au grand pensionnaire : « Ce que je dois dire c'est que nous avons trop peu de troupes pour achever une affaire aussi difficile que celle-ci. Le Prince en est persuadé comme nous, mais par un point d'honneur n'en veut point parler. » A. H.

3. « Des volontaires comme le roi Auguste donnent de l'embarras » Goslinga à Heinsius, 15 août. A. H.

Il est faux, comme le soutiennent certaines relations, que Maurice de Saxe encore enfant ait assisté au siège. Il ne parut à l'armée que l'année suivante, et, chose digne de remarque, au siège de Tournay.

4. Schulembourg, I., p. 339.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était de même des agissements de l'ennemi autour du village de la Madeleine. Le 21, une sortie, vigoureusement commandée par M. de Maillebois qui avait sous ses ordres 200 grenadiers et 100 dragons, fut poussée jusqu'à l'endroit dit le Trou de la Madeleine, entre la Deûle et le village de ce nom. Son but était de dégager le terrain qui offrait en ce point de nombreux couverts capables de favoriser les approches de l'ennemi. « M. de Maillebois s'acquitta parfaitement bien de cette commission depuis six heures du matin jusqu'à onze, que les ennemis sortirent de leur camp au nombre de 9 bataillons avec 6 escadrons, avec les drapeaux et étendards. 5 de ces bataillons marchèrent à M. de Maillebois. Lorsqu'il les vit approcher, il se retira en très bon ordre, en escarmouchant, sans avoir perdu un seul homme, ayant au contraire tué quelques-uns des plus avancés des ennemis. Les autres bataillons, avec partie de ces escadrons, marchèrent vers le faubourg de la Madeleine où j'avais fait avancer 200 autres grenadiers et 50 dragons pour favoriser M. de Maillebois. M. de Permangle, brigadier de jour, manœuvra aussi très bien ces troupes et les fit retirer très à propos et en bon ordre, en escarmouchant, sans y avoir eu qu'un seul grenadier blessé. MM. de Lee et de Surville, qui étaient présents à ces manœuvres, y donnèrent de part et d'autre tous les bons ordres qu'on peut attendre d'officiers généraux aussi capables et aussi expérimentés qu'ils le sont [1] ».

Le canon du rempart força les bataillons ennemis, à la tête desquels marchait le prince d'Orange, à ne pas s'aventurer au delà des points que les Français venaient d'abandonner. Le même jour, six pièces prenaient position, sur l'ordre de M. de la Frezelière [2], à la butte d'un moulin situé entre la redoute de Lee et la ferme de la Vaquerie. De neuf heures du matin à midi, elles canonnaient le quartier et l'abbaye de Marquette qu'elles découvraient à bonne portée. Leur feu incommoda assez l'ennemi pour l'obliger à abandonner ses tentes dans la partie balayée par l'artillerie. Les paysans rapportèrent le lendemain au maréchal qu'ils avaient vu passer sur la chaussée de Menin cinq ou six chariots chargés de blessés. Plus heureux sur sa

1. Boufflers au maréchal de Berwick, le 22 août. D. G. 2.082.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gauche, l'ennemi prenait pied derrière un moulin, à trois cents toises de la branche gauche de l'ouvrage à cornes de la Madeleine, et s'y maintenait malgré le feu des remparts.

En réponse à la canonnade du 21, les assiégeants ouvrirent le lendemain le feu d'une batterie de 7 pièces, établie à la droite de la Deûle, contre la cense de la Vaquerie. Cette ferme, placée à peu de distance de la rivière sur la rive gauche, et entourée d'un bon fossé, servait de poste avancé à la défense. Un redan de palissades en protégeait l'entrée. Des créneaux avaient été pratiqués dans ses murs. Les 80 grenadiers qui l'occupaient sous le commandement de M. de Santis, l'un des capitaines les plus intrépides du régiment de Touraine [1], s'y maintinrent solidement en dépit du feu violent de la batterie dont les boulets eurent pour seul résultat d'abattre quelques pans de muraille. Leur chute blessa 6 grenadiers, les seuls atteints de la journée [2].

Ces engagements n'étaient que le prélude de la première opération importante du siège, l'ouverture de la tranchée, que les assiégeants allaient heureusement effectuer dans la nuit du 22 au 23 août.

---

1. Son nom reviendra fréquemment au cours des actions du siège, ou sa brillante conduite lui méritera le grade de lieutenant-colonel. Des cadets il avait été nommé sous-lieutenant au régiment de Touraine en 1690, lieutenant la même année, capitaine en 1693, et capitaine de grenadiers en 1704. *Archives du régiment de Touraine*, D. G.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VII.

CHOIX DU POINT D'ATTAQUE. — OUVERTURE DE LA TRANCHÉE. — TRAVAUX D'APPROCHE DES ASSIÉGEANTS JUSQU'A LA PREMIÈRE ATTAQUE DU CHEMIN COUVERT (DU 22 AOUT AU 7 SEPTEMBRE).

Quand, le 16 août et les jours suivants, le prince Eugène et ses ingénieurs reconnurent la place, ils résolurent de concentrer leur attaque sur la partie de l'enceinte comprise entre l'ouvrage à cornes de Saint-André et celui de la Madeleine. Avant d'exposer les raisons de cette détermination, examinons avec quelques détails les fortifications de Lille dans le rayon d'attaque choisi.

Tous les ouvrages, l'enceinte même de la ville, sur le front nord, sont de création récente. Ils sont dus à Vauban. Entre l'ouvrage à cornes de Saint-André et celui de la Madeleine, à peu près à égale distance de ces ouvrages, la courtine de l'enceinte laisse passage à la Deûle sous une voûte dite porte d'eau. Cette sortie des eaux est protégée par un ouvrage composé d'un ravelin à cavalier et de deux tenaillons. Les deux ouvrages à cornes forment avec ce dernier trois saillants admirablement disposés pour se soutenir, croiser leurs feux et voir de revers les glacis. De chaque côté de la porte d'eau s'élève un bastion : celui de droite, dit des Fours [1], celui de gauche ou du Metz [2]. Le premier est remarquable par sa grande capacité intérieure et son élévation. De sa face droite, il découvre la chaussée de Menin où il vient croiser ses feux avec la branche gauche de l'ouvrage à

1. On y avait construit des fours destinés à fabriquer le pain de munition.

2. Ainsi nommé d'une ferme voisine de son emplacement, « la cense de Metz. »

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cornes de la Madeleine. Par sa face gauche, il commande le tenaillon droit, le ravelin de la porte d'eau et le chemin couvert en avant d'eux. Le bastion du Metz, de dimensions un peu moindres, joue le même rôle par rapport au tenaillon gauche, au ravelin à cavalier et à l'ouvrage à cornes de Saint-André.

Les courtines qui relient les bastions sont toutes protégées par des tenailles. Un large fossé s'étend devant l'enceinte, rempli par les eaux de la Deûle. Des batardeaux éclusés traversent tout le fossé dans sa largeur, du chemin couvert à l'enceinte, à l'angle des bastions des Fours et du Metz. Deux autres batardeaux, prenant appui à la courtine de chaque côté de la porte d'eau, vont rejoindre le chemin couvert, prolongé derrière les tenaillons, mais interrompu pour le passage de la rivière en arrière du ravelin à cavalier. Comme ouvrages détachés, il faut citer les deux demi-lunes intermédiaires entre les ouvrages à cornes et les bastions voisins de la porte d'eau, et surtout le ravelin et les deux tenaillons qui l'accompagnent, en regard de la sortie de la Deûle. Ce ravelin est surplombé d'un cavalier. Ses faces sont sur le même alignement que les petites branches des tenaillons, de sorte qu'il ne laisse découvrir à l'adversaire que son saillant [1]. Les tenaillons, qui jouent le rôle de contregardes pour le ravelin, lui assurent une protection efficace. Deux traverses les coupent à à l'intérieur, parallèles à la plus petite de leurs faces, permettant à la défense de s'y continuer pied à pied, au cas où l'ennemi vient à pénétrer dans l'ouvrage. La Deûle, après avoir coulé entre les deux batardeaux qui l'encadrent à sa sortie de la ville et baigné le ravelin et les tenaillons, s'engage dans le passage qui lui a été pratiqué au travers du glacis pour s'infléchir un instant au nord-ouest et remonter ensuite au nord. Sa profondeur atteint six pieds réduits, sa largeur quinze mètres environ. La contrescarpe est partout revêtue, garnie de places d'armes et de traverses, sauf devant la grande branche du tenaillon gauche. Places d'armes et traverses sont bien soutenues par le feu du rempart et des dehors, à l'exception de celles des tenaillons, en pointe dans le terrain des attaques et trop éloignées du rempart pour en être efficacement protégées. Les portes de Saint-André et de la Madeleine donnent les principales communications avec

1. Voir le plan des attaques de la ville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le chemin couvert, sans avoir besoin de recourir aux bateaux ou aux ponts jetés sur le fossé.

Les ouvrages que nous venons d'examiner étaient donc susceptibles d'une bonne défense. Les Alliés les avaient pourtant préférés pour une attaque au front plus faible de la porte Notre-Dame, guidés par les raisons suivantes. Dans l'éventualité du succès d'une armée de secours, les assiégeants avaient leur ligne de retraite assurée sur Menin. La facilité des transports entre cette ville et Lille par une excellente chaussée et la Deûle, celle des approches de la place grâce au terrain légèrement surélevé aux abords du Trou de la Madeleine et à quelques centaines de toises seulement des ouvrages, la possibilité de saigner les fossés de la ville en pratiquant des coupures dans le glacis voisin de la rivière, l'avantage de trouver dans l'angle formé par la Deûle et la Marque un abri sûr masquant le dépôt des tranchées et l'établissement du parc de siége, telles sont les considérations d'un ordre capital qui laissaient loin derrière elles les inconvénients d'un terrain d'attaque coupé en son milieu par une rivière.

Ainsi se réalisaient les prévisions du maréchal de Boufflers, d'accord avec celles de MM. de Valory et du Puy-Vauban. « Si les ennemis attaquent les tenaillons, écrivait-il le 18 août [1], ils auront beaucoup de facilité à nous approcher, le terrain leur étant tout à fait favorable au moyen d'une hauteur qui domine ces ouvrages et la facilité qu'ils auront de saigner l'eau des fossés dès qu'ils seront maîtres du chemin couvert. » Le 4 août, M. de Vauban, dans une lettre à Chamillart [2], signalait deux points d'attaque probables « la porte Saint-André ou la porte Notre-Dame, la première donnant plus de facilité aux ennemis, ayant à portée de là, entre la ville et l'abbaye de Marquette, un très beau dépôt pour l'ouverture d'une tranchée et par la proximité d'ici à Menin. »

Ce choix du point d'attaque, le maréchal de Vauban l'avait déjà pressenti lorsque dans son magnifique mémoire sur la place de Lille, d'un raisonnement sûr, il marquait le front auquel un ennemi s'attacherait. Le génie de Vauban revit dans l'exposé où, examinant les défauts de la place, le grand ingénieur s'exprime ainsi :

---

1. Boufflers au maréchal de Berwick. D. G. 2082.

2. D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« 5° Si Menin était au pouvoir de l'ennemi, la Lys et la Deûle pourraient amener les munitions et matériaux nécessaires à un siège, notamment aux attaques, jusque tout près de la queue de la tranchée, et de cette façon beaucoup les faciliter, défaut très considérable.

» 6° L'avenue de la Madeleine, aussi élevée que les fortifications de cette tête, cache derrière elle un grand fond qui commence à 4 ou 500 toises de la place et retombe après, par une pente douce, jusque vers la Marque où il se forme un couvert, au-dessus et au-dessous du Pont-de-Marcq, très étendu et si enfoncé que de là on ne voit pas la pointe des clochers de la place, ce qui le rend très avantageux pour une ouverture de tranchée qui trouverait là tout le couvert nécessaire au petit parc et à l'hôpital, de l'eau derrière elle, des fascines en abondance le long des bords de la Marque, une rivière navigable tout contre qui pourrait leur apporter ses besoins à pied-d'œuvre ; à quoi il faut ajouter que le terrain de la tranchée est doux et facile à manier, les situations pour des places d'armes et des batteries très bonnes et des plus avantageuses des environs de la place.

» Cette complication de fautes, jointe à celui de l'article précédent, ne doit pas laisser aucun lieu de douter que la place ne soit attaquée par là, pour peu que l'ennemi soit éclairé. »

Fascines, gabions, outils, tout étant prêt, le prince Eugène fixa l'ouverture de la tranchée à la nuit du 22 au 23 août. Le dispositif en avait été réglé dès le 21, en même temps que celui des deux attaques qui allaient être dirigées contre la ville, séparées par la Deûle Celle de droite était confiée à l'ingénieur des Roques, celle de gauche à l'ingénieur du Mey [1]. Tous deux avaient déjà servi aux sièges précédents, notamment à celui de Menin en 1706. On limita le secteur des opérations à peu près à la Deûle et à la chaussée de Menin pour l'attaque gauche, à la rivière et à la chaussée d'Ypres pour l'attaque droite. Les fonctions si importantes de major de tranchée furent confiées au colonel de Seckendorf [2]. On lui adjoignit deux aides-majors. Comme l'armée du siège

1. Des Roques passait pour avoir su mériter la confiance des généraux alliés, du Mey celle des députés hollandais. Gosliuga fait mention, dans ses *Mémoires*, de l'ingénieur du Mey comme « d'un petit homme plein de feu et courage, agissant et très capable dans son métier. »

2. Seckendorf commandait un régiment du margrave d'Anspach. Ambitieux et brave, il devait parvenir à une haute fortune militaire. — Schulenbourg. I. p. 152.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était forte d'environ 50 bataillons, le prince arrêta que la tranchée serait montée chaque jour par 10 bataillons commandés par un lieutenant-général assisté lui-même de deux généraux-majors. 4000 hommes, pris en dehors des bataillons de tranchée, devaient servir de travailleurs, sous la conduite de 2 lieutenants-colonels et de 2 majors. Le relèvement de la tranchée était fixé à quatre heures du soir, afin de laisser aux arrivants le jour nécessaire pour reconnaître les ouvrages et les travaux à exécuter pendant la nuit. Un détachement de cavalerie, posté en arrière de la tranchée, derrière un épaulement, se tiendrait à l'endroit déterminé par le général de tranchée. Il était ordonné aux directeurs des approches, MM. du Mey et des Roques, auxquels on adjoignit trois autres ingénieurs Cohorn, Longenay, Hertelt, de remettre chaque matin, au major de tranchée, un mémoire qui lui fît connaître leurs besoins pour les travaux à exécuter dans la soirée et lui permît de tenir tout préparé lors du relèvement des troupes. C'était aussi le matin que les généraux-majors, accompagnés des majors des régiments les premiers à marcher, devaient se rendre dans la tranchée, y examiner la situation des postes et déterminer leur répartition entre les bataillons. Ordre enfin était donné aux officiers d'exécuter sur le champ, en cas d'urgence, les attaques ou les travaux prescrits par les directeurs, sauf à en rendre compte dans la suite au général de tranchée [1].

Tel est, dans ses grandes lignes, le dispositif adopté par les assiégeants. Dans la soirée du 22 août, le prince Eugène commanda 10 bataillons, en plus de 4000 travailleurs, pour ouvrir la tranchée. 5 bataillons et 9 escadrons s'établirent en arrière, prêts à soutenir cette première ligne. Le général feldzeugmeister prince de Wurtemberg, reçut le commandement des troupes. « Frédéric et Dresde » fut le mot choisi en l'honneur de l'électeur de Saxe.

Le prince de Wurtemberg partagea ses forces en deux détachements. Il était dix heures du soir quand les troupes destinées à l'attaque droite vinrent, par un fossé garni de saules, de l'abbaye de Marquette à une centaine de toises de la cense de la Vaquerie, au point marqué pour commencer les travaux. A l'attaque gauche, troupes et travailleurs se glissèrent par un chemin creux des

1. *La Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maisons du Trou de la Madeleine au moulin où l'assiégeant s'était établi la veille, non loin de la chaussée de Menin [1]. Les patrouilles que le maréchal de Boufflers envoyait chaque soir au delà du glacis ne découvrirent le travail qu'assez avant dans la nuit. Sur leur rapport, le maréchal fit aussitôt renforcer la garde du chemin couvert et les dehors. La garnison ouvrit le feu contre les tranchées de l'assiégeant mais sans que ce dernier en souffrît beaucoup [2]. Le travail avança rapidement à l'attaque gauche où la première parallèle, de la chaussée de Menin à la Deûle, n'était qu'à 150 toises du chemin couvert. De ce côté l'ennemi ne rencontrait d'obstacle que dans la chapelle fortifiée. A droite, le travail moins bien conduit fut assez vite arrêté par le feu de la cense de la Vaquerie.

Il importait aux Alliés, s'ils voulaient poursuivre leurs travaux, de se rendre maîtres de ces deux postes fortifiés qui constituaient de solides points d'appui entre les mains de la défense. Le 23, ils continuèrent donc le feu de leur batterie de 7 pièces contre la la cense de la Vaquerie, mais comme la veille, sans grand résultat. En revanche, la mousqueterie des grenadiers de M. de Santis les incommoda tout le jour. Les assiégeants commencèrent à l'attaque gauche, sur la butte du moulin qu'ils occupaient, la construction d'une batterie de 3 pièces pour battre la chapelle de la Madeleine. A l'extrême gauche de leur tranchée, ils élevèrent une redoute destinée à les protéger contre les sorties de la garnison, et, pour établir la jonction entre leurs attaques, ils menèrent à bonne fin l'établissement d'un pont sur la Deûle, à 130 toises au nord de la cense de la Vaquerie.

Les troupes qui avaient ouvert la tranchée furent relevées, le 23, par 10 bataillons aux ordres du lieutenant-général comte de Bettendorf, des troupes palatines. Accompagné de son neveu, le comte s'approcha en plein jour de la place, entre la porte de la Madeleine et la porte de Saint-Maurice, pour en reconnaître les ouvrages. A la même heure, un partisan du régiment de Carman,

---

1. Extrait d'une relation manuscrite du siège, fort succincte, mais signée du nom de Foulon, l'un des ingénieurs ordinaires renfermés dans la place. A. G.

2. Des députés hollandais devant Lille, le 23 août : « Hier soir on a ouvert la tranchée sur les deux rives de la Deûle avec perte d'un homme tué et de très peu de blessés. Mais comme la tranchée de droite n'a pas été poussée d'une façon satisfaisante, on sera obligé d'en recommencer une nouvelle. » A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fouette, battait ces parages avec une dizaine d'hommes, comme lui déguisés en paysans. Dissimulant sa petite troupe derrière les cultures, Fouette laisse approcher les deux officiers ennemis qui, sans défiance, donnent dans le piège. Le pistolet au poing, il leur enjoint de marcher vers la ville. En vain le comte offre cent louis pour sa liberté [1]. Le partisan demeure sourd à ces offres et amène à Boufflers les deux prisonniers dont il soupçonnait le haut rang. Conduits à la citadelle après s'être fait connaître, ils furent traités avec les plus grands égards et laissés libres sur parole quelques jours après.

Résolu à enlever le poste de la chapelle dans la nuit du 24 au 25, l'assiégeant prépara son attaque par le feu de la batterie des 3 pièces du moulin. La canonnade, bien dirigée, jeta quelque désordre dans ce poste alors occupé par 50 grenadiers du régiment de Coëtquen et un même nombre des régiments de la brigade, Carman et Brancas, sous le commandement de deux capitaines de Coëtquen, Fayolle et La Jonchère [2]. Bien que, dans la nuit précédente, l'assiégeant fût parvenu à prolonger sa première parallèle au delà de la chaussée de Menin, les assiégés ne croyaient pas à une attaque prochaine, en raison de l'éloignement de ses travaux ; mais, vers deux heures du matin, une colonne de 300 grenadiers ennemis débouchait de l'extrémité gauche de la première parallèle. A peine en terrain découvert, elle se partageait en deux. Un capitaine, avec 100 hommes, abordait la chapelle de front, un major, avec les 200 autres, la tournait par la gorge [3]. Accablée par un feu violent de mousqueterie et de grenades, la garnison voyait tomber, mortellement frappés, les deux capitaines qui la commandaient. Tandis que le désordre se mettait dans ses rangs, l'assaillant attaquait avec vigueur les retranchements, y pénétrait l'épée en main, et forçait les derniers défenseurs à se rendre. Cinq ou six seulement parvenaient à s'échapper. 70 prisonniers restaient aux mains de l'ennemi, à qui ce succès coûtait 33 morts ou blessés. Au nombre de ces derniers, on comptait l'ingénieur du Mey, M. de Seckendorf et le major palatin qui avait conduit les

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. De Quincy, V.
3. *Campagne de Lille.* — Lettre des députés devant Lille, du 27 août. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grenadiers à l'assaut. Si brusque et si rapide avait été l'attaque qu'en moins d'un quart d'heure l'assaillant s'était emparé de la chapelle, sans laisser, aux troupes du chemin couvert ou des dehors, le temps d'intervenir dans la lutte.

A l'attaque droite, pour en finir avec le poste de la Vaquerie, l'ingénieur des Roques commençait une ligne destinée à l'envelopper, quand le maréchal de Boufflers envoya à M. de Santis l'ordre de ne pas prolonger sa défense. L'habile capitaine effectua sa retraite, sans être aperçu de l'ennemi. Sur ses instructions, un sergent et une quinzaine d'hommes demeurèrent dans le poste, avec mission d'entretenir un feu nourri de mousqueterie toute la nuit et d'évacuer la ferme à l'aurore. Le sergent sut tenir l'ennemi en haleine par son feu, et, le matin, se déroba sans bruit, après avoir donné si bien le change aux assiégeants qu'ils continuèrent plusieurs heures à tirer contre l'ouvrage, le croyant encore occupé. Le sergent ramena « son petit troupeau sain et sauf, et vint rendre compte de son procédé au maréchal qui le fit lieutenant [1]. »

Il ne restait plus aux défenseurs, comme ouvrages avancés, que la redoute de Lee, bien protégée par l'inondation, et un moulin solidement fortifié en forme de redan, dont la gorge fut fermée par une palissade et une barrière, à une centaine de toises au nord de l'ouvrage à cornes de Saint-André. Dans la journée du 25 et celle du 26, l'assiégeant, profitant de ses succès, travailla à réunir par un boyau la chapelle de la Madeleine à sa première parallèle, et, réparant le désordre de son attaque, fit occuper solidement ce poste par 100 hommes des gardes hollandaises, sous le commandement d'un lieutenant de ce corps, M. Moore.

L'assiégé ne devait pas laisser sans réplique l'enlèvement de la chapelle. M. de la Frezelière [2] vint trouver le maréchal de Boufflers, le 26, vers cinq heures du soir, et lui fit part du succès, assuré à ses yeux, d'une sortie dont le but serait de reprendre la chapelle et de combler la ligne commencée par l'ennemi, de ce poste vers les tenaillons. Le maréchal sentait la nécessité d'effacer dans l'esprit de la garnison la mauvaise

1. *Mémoires des dispositions du siège de la ville de Lille.* A. V.
2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

impression causée par l'échec du 24. Il se déclara partisan du projet de M. de la Frezelière, mais tint auparavant à consulter MM. de Lee et de Surville. De Lee représenta qu'il importait de ne pas subir d'échec dans une première sortie sous peine de porter atteinte au moral des troupes. A ces craintes la Frezelière opposa les chances presque certaines de l'entreprise et la nécessité de donner aux ennemis une leçon qui les rendît plus circonspects dans la marche des travaux du siège. Le maréchal décida que la sortie aurait lieu le soir même, et M. de Ravignan, le premier des brigadiers à marcher, reçut l'ordre de prendre le commandement d'un détachement de 220 grenadiers et d'un même nombre de fusiliers d'élite que devaient suivre 200 travailleurs. M. de Ravignan divisa ses forces en deux colonnes, la première avec lui, la seconde avec M. de Maillebois. A sept heures les deux troupes, rassemblées dans le chemin couvert de l'ouvrage à cornes de la Madeleine, en débouchaient par des barrières différentes. Pour empêcher la sortie d'être prise en flanc par les attaques de la cavalerie de garde à la tranchée, le maréchal la fit appuyer d'un détachement de 150 maîtres, sous le commandement de M. de Mons, qui sortirent par la porte de Saint-Maurice. M. de Ravignan marcha droit à l'extrémité de la ligne commencée par l'ennemi, M. de Maillebois à la chapelle. Tout fut culbuté, M. Moore blessé mortellement. Maillebois, maître de la chapelle, s'engagea dans le boyau qui la reliait à la première parallèle, poussa même jusqu'à cette dernière, et là s'arrêta pour rallier ses troupes qui, sans danger, n'auraient pu s'engager plus avant. Pendant cette pointe hardie, où l'ennemi était chassé l'épée dans les reins, les travailleurs eurent toute facilité pour détruire et combler les travaux de l'assiégeant mis en fuite par M. de Ravignan.

Le maréchal de Boufflers avait suivi, de l'ouvrage à cornes de la Madeleine, l'heureux développement de l'action. Voyant le résultat atteint, il fit parvenir à M. de Ravignan l'ordre de se replier. La retraite s'exécuta pas à pas, les travailleurs se retirèrent les premiers, l'infanterie les suivit, puis la cavalerie. Celle-ci avait dû se borner à suivre de loin le combat. Elle avait essayé d'en venir aux mains avec les escadrons ennemis de garde à la tranchée, mais un large fossé ne leur en avait pas laissé les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moyens. En vain le prince d'Orange et le général Spar, présents à la tranchée, s'étaient empressés de réunir deux bataillons et de les porter à la rencontre de M. de Ravignan [1]. Ils ne purent entamer la colonne dans sa retraite, toujours tenus à distance par le feu et la ferme contenance de leurs adversaires.

Le résultat de la sortie était pleinement obtenu : plus de 60 toises de tranchée avaient été comblées. L'ennemi venait de perdre au delà de 100 hommes tués ou blessés, en plus d'un officier et de 8 ou 10 hommes prisonniers. Les pertes des défenseurs se réduisaient à un capitaine du régiment de Foix, La Caze, blessé, et à une dizaine d'hommes tués ou blessés [2]. Le brillant succès de MM. de Ravignan et de Maillebois avait vengé l'échec du 24. Il devait ralentir l'audace des ennemis et produire sur l'esprit des troupes de la garnison le meilleur effet. Le maréchal de Boufflers l'apprécie en ces termes : « On ne peut assez louer la valeur et la bonne conduite de MM. de Ravignan et de Maillebois, non plus que la bonne volonté et même l'audace des troupes. Cette action a duré au moins trois quarts d'heure, et nos troupes se sont retirées en très bon ordre [3]. »

Le 26, l'ennemi disposait, pour faire brèche, de 3 batteries qu'il acheva d'armer dans la nuit : à l'attaque gauche, derrière sa première parallèle, en regard des tenaillons, une immense batterie de 43 pièces ; à droite de celle-ci et sur le même alignement, deux autres de 12 et de 11 canons. La grande batterie avait pour objectif la face gauche du bastion des Fours; les deux autres la face gauche du bastion du Metz. En outre 2 batteries, l'une de 8 mortiers et de 8 obusiers, à l'attaque droite, près d'un moulin livré la veille aux flammes par le défenseur, l'autre de 12 mortiers à l'attaque gauche, dans le boyau de communication de la chapelle à la première parallèle, se trouvaient aussi prêtes, après les travaux de la nuit, à concourir à l'ouverture du feu contre les ouvrages de la place.

Le 27, vers huit heures du matin, le prince Eugène et le prince d'Orange vinrent mettre le feu aux premières pièces des batteries.

---

1. Lettre des députés devant Lille, du 27 août. A. H.

2. *Journal de M. de la Frezelière.* — Boufflers au maréchal de Berwick, 27 août. D. G. 2082.

3. Boufflers au maréchal de Berwick.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Leur tir redoubla d'intensité jusqu'au soir, par salves de 20 coups à la fois. On estima à plus de 7.000 [1] projectiles la dépense de munitions des assiégeants ce jour-là : « Comme on voit le pied de la muraille de l'enceinte, écrivaient les députés hollandais [2] pendant cette canonnade, on ne doute pas de l'abattre sous peu. » Et grâce à leurs pièces d'un fort calibre (de 36 et de 24), les artilleurs de l'assiégeant étaient parvenus, le soir même, à pratiquer dans les faces gauches des 2 bastions de la porte d'eau des brèches larges d'environ 15 toises et presque à fleur d'eau.

C'est à peine si dans la journée du 27 le feu fut interrompu pendant une heure. Il reprit avec la même violence le 28, dès trois heures du matin, et acheva de bouleverser les faces gauches des bastions devant la porte d'eau. « Les brèches qu'ils ont faites, en moins de 24 heures, à ces 2 bastions, écrivait le même jour le maréchal [3], quasi depuis le pied jusqu'au sommet du parapet, sont incroyables, hors les voir. Il faut compter qu'entre cy et demain au soir, les faces gauches de ces 2 bastions seront sans aucun revêtement, supposé que leurs batteries continuent à faire le même fracas qu'hier et aujourd'hui ; les parapets sont même déjà percés en plusieurs endroits. »

A l'encontre de la tactique suivie par l'artillerie de l'assiégeant, M. de la Frezelière avait réparti sur le rempart les pièces de la défense par petites batteries. Il y trouvait l'avantage d'obliger l'ennemi, pour les contrebattre, à diviser le feu de ses propres batteries. Isolées par faibles groupes, les pièces de la défense couraient moins le risque d'attirer les coups de l'adversaire et se prêtaient merveilleusement au croisement des feux sur tous les angles du chemin couvert [4]. Malgré la vivacité et le redoublement du tir de l'assiégeant, ce dernier ne parvint pas à démonter une seule des batteries de la ville, et les pertes en blessés au chemin couvert furent insignifiantes. Les bourgeois souffrirent plus de de la canonnade que la garnison elle-même. Grand nombre de boulets vinrent jeter l'effroi et la désolation dans les quartiers

---

1. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils. A. G.

2. Lettre des députés hollandais devant Lille, du 27 août. A. H.

3. Boufflers au maréchal de Berwick. Lille, ce 28 août, à 10 heures du matin. D. G. 2082.

4. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voisins de l'attaque. « On fermait les boutiques partout : tout était en alarmes [1]. » Bien des habitants des paroisses de Saint-André et de la Madeleine abandonnèrent leurs demeures pour chercher un asile dans les quartiers moins exposés. Douze personnes environ furent atteintes par les boulets de l'assiégeant le 27, et plusieurs d'entre elles succombèrent à leurs blessures.

Sous la protection de sa puissante artillerie, l'ennemi avait considérablement avancé, le 27 et le 28, le travail d'une deuxième parallèle, aussi bien à l'attaque droite qu'à l'attaque gauche. Il n'était plus qu'à 50 toises du tenaillon droit et à 80 toises environ des deux ouvrages à cornes [2]. Devant ces progrès de l'attaque, le maréchal de Boufflers ordonna de renforcer le chemin couvert en rehaussant les traverses et en faisant planter une nouvelle palissade à 4 pieds de la première [3].

A l'attaque droite, les travaux de l'assiégeant se trouvaient arrêtés par le moulin fortifié que le maréchal s'attendait à voir bientôt l'objet de leurs attaques. Dans cette prévision, il avait fait doubler la garnison de la redoute de Lee dont le commandement avait été confié à M. de Santis. La précaution venait en son heure, car dans la nuit du 28 au 29 août, l'ennemi entreprit de se rendre maître du moulin. « Cette nuit, dit le maréchal de Boufflers [4], 5 bataillons anglais et 400 grenadiers ont attaqué un moulin à vent où nous avions 50 hommes avec un simple parapet de terre et une palissade au pied. Le dit moulin est entre le chemin couvert de Saint-André et la nouvelle redoute que nous avons faite. Le sieur de Villars, capitaine de grenadiers de la Fonds, qui y commandait, après avoir fait sa décharge à bout portant sur les ennemis, a été obligé de céder au grand nombre; mais dans le temps que les ennemis ont voulu se loger à ce moulin, les bataillons de Villars et de Pfiffer, commandés par MM. de Sury et d'Isly, que M. de Lee avait fait avancer sur le glacis et à la tête desquels ils se sont mis, ont fait un si grand feu, aussi bien que notre chemin couvert et notre redoute, qu'ils ont obligé les ennemis à se retirer et à abandonner le moulin que nous avons

1. *Mémoire de tout ce qui s'est passé de plus remarquable pendant le siège de ville et citadelle de Lille*, manuscrit appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

2. Boufflers au maréchal de Berwick. Lille, ce 28 août. D. G. 2082.

3. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils. A. G.

4. Boufflers à Chamillart, le 29 août, à 11 heures du matin. D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait occuper dans le même instant par un nouveau détachement de 50 hommes. Je crois que les ennemis ont perdu au moins 300 hommes, et il a paru plus de 100 corps morts des leurs, autour du moulin. M. d'Isly et quelques officiers suisses ont été blessés, et, outre cela, nous avons eu 25 ou 30 soldats tués ou blessés. »

Ce brillant succès était dû à la valeur des Suisses et à l'initiative de M. de Lee. L'ennemi rejeta son échec [1] sur l'obligation où il s'était trouvé de ne commencer son attaque qu'à une heure avancée de la nuit, en raison du clair de lune. Il n'avait pas eu le temps de réunir, avant le jour, par une ligne de communication, le moulin à sa deuxième parallèle. Le poste de la garnison qui avait repris possession du moulin s'y maintint jusqu'au soir du 29, et ne l'abandonna qu'après l'avoir livré aux flammes. Éclairés par les lueurs de cet incendie, les travaux des assiégeants subirent encore un nouveau retard dans la nuit du 29 au 30 août.

Une fois maîtres du moulin « qui les incommodait fort » [2], ils purent donner, à la droite comme à la gauche, la même impulsion aux travaux d'approche. Dans la nuit du 30, ils achevèrent l'établissement d'un pont sur la Deûle servant de communication pour la deuxième parallèle. Les approches devenaient maintenant plus difficiles et plus dangereuses. Dès le 30, elles ne pouvaient plus se faire qu'à la sape. Les assiégeants n'en gagnaient pas moins rapidement du terrain vers le chemin couvert. « Leurs sapes les plus voisines, écrivait le maréchal de Boufflers le 1er septembre [3], sont à environ 40 toises, l'une de la pointe du tenaillon droit et l'autre de la pointe de la branche droite de la corne Saint-André, et la troisième à 60 toises de la pointe de la branche gauche de la corne de la Madeleine. » Aussi, devant les progrès des assiégeants, à l'annonce certaine de la jonction des armées du duc de Bourgogne et de Berwick qui devaient marcher au secours de Lille [4], Boufflers ne douta plus d'une attaque prochaine

---

1. *Die Feldzüge*. X. p. 402.

2. Des députés hollandais au siège, lettre du 30 août. A. H.

3. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2083.

4. Le 1er septembre, à midi, un courrier du duc de Bourgogne parvenait à se jeter dans Lille, porteur d'un billet qui annonçait aux assiégés un secours prochain. « Cette bonne nouvelle m'a donné, Monseigneur, une grande joie et à tout ce qui est ici. » Boufflers au duc de Bourgogne, 1er septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la contrescarpe. Son expérience de la guerre l'avertissait que l'ennemi chercherait à se rendre maître du chemin couvert avant l'apparition des armées françaises.

Depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'au 29 août, la garde du chemin couvert avait été montée par 2 brigades. Ce dispositif répondait à celui que Vauban avait indiqué dans son mémoire de 1699, « divisant la garnison en trois parties égales, dont une sera employée à la garde des postes avancés, l'autre au bivouac, pendant que la troisième se tiendra au repos. » Mais en prévision d'une attaque qu'il croyait imminente, comme il s'en ouvrait à Berwick le 31 août [1], le maréchal, dès la veille, avait porté la garde du chemin couvert à 3 brigades, c'est-à-dire à la moitié de la garnison. L'immense développement donné par l'ennemi à ses attaques et la faiblesse des bataillons avaient forcé Boufflers à recourir à cette mesure qui imposait un surcroît de fatigue à ses soldats. Leur ardeur cependant n'en subit pas d'atteinte. « Les troupes entraient en bivouac, en sortant de la tranchée, en sorte que des trois nuits elles n'en avaient qu'une de repos. Encore étaient-elles obligées de fournir les détachements nécessaires pour le travail ; mais elles supportaient leurs peines avec patience parce qu'elles étaient bien payées et nourries avec abondance [2]. »

En plus des 3 batteries de canons et des 2 batteries de mortiers qui avaient ouvert le feu contre les bastions de la porte d'eau, l'assiégeant avait en action, à la date du 1er septembre, 3 nouvelles batteries : la première, en avant de la chapelle, destinée surtout à battre l'ouvrage à cornes de la Madeleine ; la deuxième opposée à la demi-lune de la Madeleine, sur la hauteur des tenaillons, entre les deux premières parallèles ; la troisième enfin, à l'attaque droite, de 17 canons, pour contrebattre le feu de l'ouvrage à cornes de Saint-André. C'était un total de 101 canons et de 40 mortiers et obusiers.

La facilité avec laquelle l'assiégeant avait ouvert une brèche aux bastions de la porte d'eau lui faisait concevoir l'espérance d'une prompte réduction des ouvrages attaqués. A en croire leurs ingénieurs, Lille ne pouvait plus opposer qu'une résistance de

1. D. G. 2082.
2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelques jours [1]. « Notre canon a commencé à tirer ce matin devant Lille, écrivait [2] Marlborough à Godolphin le 27 août : si M. de Vendôme a l'intention de secourir cette ville, il n'a donc plus beaucoup de temps à perdre, depuis surtout que nos ingénieurs nous promettent la ville en 10 jours, après quoi nous devrons attaquer la citadelle. » « Le siège prend un fort bon train, » écrivait de son côté le prince de Hesse aux États de Hollande [3]. Dans cette attente d'une prompte réduction de la ville, l'assiégeant pressait ses travaux d'approche. Le 30, il était parvenu à démonter les 2 batteries de la défense aux angles des bastions de la porte d'eau. En revanche, les assiégés avaient presque réduit au silence la batterie que l'assiégeant venait d'établir sur la hauteur des tenaillons. Le 31, les batteries de mortiers des bastions des Fours et du Metz, habilement servies par nos bombardiers « qui tirèrent avec une justesse surprenante, » mirent le feu « au magasin de la grande batterie des ennemis dont l'effet fut si terrible que la terre en trembla [4]. »

Les mêmes accidents se renouvelèrent le 1er septembre pour les Alliés. Le 3 [5], deux chariots de munitions, atteints par une bombe des défenseurs, firent explosion dans les tranchées. Grâce à l'impulsion de ses travaux, au lancement ininterrompu de bombes et de perdreaux dans le chemin couvert, les sapes dirigées par l'ennemi, à l'attaque droite contre le demi-bastion droit de l'ouvrage à cornes de Saint-André, à l'attaque gauche contre le demi-bastion gauche de l'ouvrage à cornes de la Madeleine, gagnaient du terrain, la première surtout qui, dans la nuit du 2 au 3 septembre, n'était qu'à 10 toises du chemin couvert. Inquiet de ces progrès, le maréchal fit disposer [6] quelques pièces de canon et des arquebusiers au front de l'ouvrage à cornes de Saint-André, afin d'arrêter les travaux de l'ennemi pendant le jour. A l'attaque gauche, les deux sapes de l'assiégeant contre les

1. Une lettre du sieur Rivière, de la Haye, du 30 août 1708, contient le passage suivant : « L'on se flatte ici de la prise de Lille. Selon quelques lettres que j'ai vues de bonne part, l'on prétend d'être maître tant de la ville que du château le 15 du mois prochain. » Archives du Ministère des Affaires étrangères, vol. Hollande, 1708.

2. William Coxe, *Mémoires de Marlborough*, II.

3. Lettre du 1er septembre, A. H.

4. *Journal de M. de la Frezelière.*

5. *Campagne de Lille.*

6. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

angles du chemin couvert des tenaillons progressaient avec plus de lenteur. La nuit du 3 au 4 septembre, les grenadiers du régiment de Foix et 100 dragons firent une sortie sur la sape dirigée contre le tenaillon gauche Ils chassèrent les ennemis qui l'occupaient, renversèrent une partie de leur travail et rentrèrent dans le chemin couvert sans avoir éprouvé de pertes, ramenant quelques outils, des gabions et des sacs à laine [1].

Chaque nuit, dès lors, devait être marquée par de petites sorties des assiégés, aux deux attaques. Dirigées contre les têtes des sapes, elles furent presque toujours couronnées de succès. Dans la nuit du 4 au 5 septembre, 10 grenadiers du régiment de Touraine vinrent audacieusement mettre le feu aux gabions de la sape qui menaçait le tenaillon droit : « Voyant qu'ils ne brûlaient pas assez vite, nos grenadiers y ont été une deuxième fois, n'y ayant eu qu'un des leurs blessé, qui même ne l'a pas été dangereusement [2]. » L'ennemi dut employer le reste de la nuit à éteindre l'incendie de ses gabions.

« La nuit du 5 au 6, dit M. de la Frezelière dans son *Journal*, les assiégeants s'opiniâtrèrent inutilement à vouloir pousser les mêmes sapes qui étaient arrêtées depuis deux jours, car on les obligea plusieurs fois d'abandonner ce travail par un feu très vif et par plusieurs petites sorties qui réussirent toutes par leur bonne disposition et par la valeur et l'intelligence des officiers qui en furent chargés. »

Comme nous le verrons au chapitre suivant, l'armée du duc de Bourgogne avait passé l'Escaut sous Tournai le 1er septembre, marchant au secours de la ville. L'attente d'un grand évènement, d'une rencontre entre les armées de campagne qui déciderait de la levée ou de la continuation du siège, les détachements que le prince Eugène se vit dans l'obligation de fournir à Marlborough pour le mettre en état d'accepter la bataille, le cas échéant, occasionnèrent un ralentissement dans les opérations de l'assiégeant, dès le 4 septembre. Jusqu'alors son artillerie avait entretenu un tir des plus nourris contre la place. Du 4 au 7 septembre,

---

1. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils. — *Journal du siège de la ville de Lille*, reproduit par Deidier dans son ouvrage « *le Parfait ingénieur français*. »

2. *Relation du siège*, manuscrit appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ennemi donna moins d'intensité à son feu, bien que sa puissante artillerie se fût accrue, le 2, de 7 mortiers et de 5 obusiers à l'attaque gauche, en face du tenaillon gauche, et d'une autre batterie forte de 14 canons, construite du 3 au 5 septembre, à la droite de la précédente et ayant, comme elle, pour objectif les tenaillons. A mesure qu'il se rapprochait de la place, il multipliait le nombre des mortiers et des obusiers destinés à incommoder le défenseur dans les dehors et au chemin couvert. Ainsi, après avoir à la même époque prolongé sa deuxième parallèle en regard de la branche gauche de l'ouvrage à cornes de La Madeleine, il y établissait une batterie de 5 mortiers et de 7 obusiers. Il achevait également, à son attaque droite, une troisième parallèle qui partait du moulin fortifié et venait passer à quelques toises seulement de la branche droite de l'ouvrage à cornes de Saint-André, puis il faisait avancer, de la deuxième à la troisième parallèle, la batterie de mortiers et d'obusiers qui lui servait à battre cet ouvrage.

L'artillerie de la défense n'avait guère en ligne plus de 50 pièces pour répondre aux 115 canons et aux 64 mortiers ou obusiers de l'adversaire. Elle ne lui rendait pas moins feu pour feu. Bien servie, elle poursuivait ses succès des jours précédents. Le 5 septembre, les bombardiers de M. de la Frezelière démontèrent la batterie de 8 pièces, élevée près de la chapelle, à l'aide de laquelle l'assiégeant se flattait d'interrompre la seule communication facile du chemin couvert par la porte de La Madeleine [1].

Après le travail de la nuit du 4 au 5 septembre, « les sapes étaient à 4 ou 5 toises des palissades de l'angle saillant de la branche droite de la corne de Saint-André, et à 7 ou 8 toises de l'angle du tenaillon droit, et l'on se jetait réciproquement force grenades [2] ». Au jour, les ennemis tirèrent peu. On ne leur vit plus qu'une quarantaine de canons en batterie, ce qui fit penser avec raison que, pour parer à toute éventualité, ils avaient mis la plus grande partie de leur artillerie en état d'être enlevée au premier signal d'une retraite sur Menin [3].

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

2. Boufflers à Chamillart, le 6 septembre. D. G. 2083.

3. « Le 5, les ennemis tirèrent fort peu, et au lieu que pendant les premiers jours ils avaient plus de 80 pièces de canon en batterie, ils n'en avaient plus que 35. La plupart étaient des pièces de 12. On croit qu'ils avaient retiré la plus grande partie de leurs

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Frappé des progrès des ennemis contre l'ouvrage à cornes de Saint-André, progrès qui les mettaient en état d'interrompre bientôt la communication du chemin couvert sur ce point, le maréchal de Boufflers avait entrevu, à cette date du 5, les immenses résultats d'une grande sortie dirigée contre la droite des travaux des assiégeants. « Il examina [1] avec une grande attention la force dont pouvait être la garde de la tranchée, la difficulté que les ennemis avaient de secourir une attaque par l'autre, étant séparées par la rivière dont le canal est profond, et la faculté que la redoute de Saint-André pouvait nous donner pour faire une grande sortie, située comme elle était sur le flanc des ennemis

« Il comprit par ces justes considérations qu'il était en état de renverser la tranchée à l'attaque de la droite. Il assembla cependant les officiers généraux pour prendre leurs avis sur ce projet, et la plupart se trouvèrent d'un sentiment contraire à ce projet qui était fondé sur de solides raisons. Ils représentèrent à M. le maréchal qu'il ne convenait guère d'entreprendre une si grosse affaire à la veille du secours que nous espérions et que, si la garnison faisait une perte considérable, elle ne se trouverait peut-être plus en état de rien soutenir contre les ennemis; que nous avions déjà trop peu de troupes pour la défense d'une si grande place. M. le maréchal se détermina par la pluralité des voix, et il fit voir, en soumettant son sentiment à celui qui parut le plus suivi, qu'il n'avait pas moins de prudence que de précaution. M. de Vauban, qui approuvait fort cette sortie, fut très fâché qu'on ne l'exécutât point. Je n'en eus pas moins de regret que lui, étant bien persuadé qu'elle aurait réussi, parce qu'on pouvait attaquer la tranchée avec autant de monde qu'il y en avait pour la défendre. La disposition qui en avait été faite me parut si belle que j'ai cru qu'on en verrait le détail avec plaisir. 2.000 hommes auraient été commandés, entre lesquels il y aurait eu 600 grenadiers ou dragons, divisés en trois corps, un brigadier et deux colonels à la tête, ayant sous eux chacun un lieutenant-colonel. Le détachement

---

canons pour être plus à portée de les sauver, en cas qu'ils fussent obligés de lever le siège. » *Journal et Mémoire*, de Valory fils.

Dans le *Mémoire des dispositions du siège de la ville de Lille*, on lit à la date du 6 septembre : « L'ennemi n'a plus que 25 à 30 pièces de canon qui donnent sur la ville, ayant transporté le reste de l'artillerie à portée de Menin. »

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la gauche devait sortir le premier par le redan qui était au pied du glacis de la porte Saint-André, et marcher droit au moulin retranché pour attaquer la seconde parallèle par le flanc. Celui de la droite aurait ensuite débouché de la place d'armes qui est à la droite de l'ouvrage à cornes de Saint-André, et il aurait eu ordre de se porter, en suivant la rivière, par l'autre flanc de la même parallèle, où était le pont de communication des deux attaques qu'on aurait d'abord fait rompre ; le troisième détachement, partant de l'ouvrage à cornes, aurait attaqué par le centre, renversant tout ce qui se serait trouvé dans les sapes avancées pour pénétrer jusqu'à la même hauteur des deux autres corps. 600 travailleurs étaient destinés pour combler la tranchée jusqu'à ce que les ennemis les eussent obligés de rentrer. Ce projet, bien exécuté, était capable de les rebuter. »

Avec les troupes pleines de vigueur qui étaient dans Lille, il est permis de penser que l'exécution du projet n'eût pas déçu les espérances du maréchal. Jamais le cœur de ses soldats n'avait été plus haut. « Animée par l'exemple de M. le Maréchal et de tous les principaux officiers qui passaient les nuits entières au chemin couvert, la garnison, nonobstant l'horrible feu des ennemis, allait aux palissades avec une fierté et une bravoure inconcevables [1] ». Aux mouvements que, du haut des remparts, on avait vu exécuter à l'armée de Marlborough pour se rapprocher de la place dans la soirée du 1er septembre, à la nouvelle du passage de l'Escaut par l'armée du duc de Bourgogne, on ne doutait plus, dans la garnison comme dans le peuple de Lille, d'une délivrance prochaine. L'espoir du secours exaltait l'ardeur des troupes. Elles attendaient sans appréhension l'attaque imminente du chemin couvert. Jusqu'alors les bataillons avaient conservé leurs effectifs presque au complet. Sauf un ingénieur, M. de Saint-Paul, tué le 3 septembre aux abords de la porte de la Madeleine, à quelques pas du maréchal qui ressentit vivement cette perte, la garnison n'avait encore perdu aucun officier de marque. Il est certain que l'assiégeant avait déjà éprouvé des pertes sensibles. Le prince Eugène trouvait ses bataillons assez affaiblis [2] pour faire occuper

1. *Journal du siège de Lille*, de Godefroy d'Aumont, à la date du mardi 4 septembre. A. D.

2. *Campagne de Lille. — Mercure historique et politique. — Die Feldzüge*, X, p. 403.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a tranchée, dès le 2 septembre au soir, par 11 bataillons au lieu de 10. A en croire le rapport adressé le 26 août [1] à Chamillart par le gouverneur de Tournai, l'infanterie des Alliés était loin de marquer la même ardeur que celle de la place. « L'infanterie du siège n'est pas bonne et je crois, Monseigneur, que sans le secours de l'armée de Milord elle se rebuterait bientôt. J'en juge par ses déserteurs qui viennent ici et qui me rapportent que cette infanterie ne marque pas beaucoup de bonne volonté. »

Il était réservé au prince de Savoie de faire de cette armée, composée d'éléments si multiples, un tout capable de ressorts et de lui communiquer quelque chose de son âme opiniâtre. Dès son arrivée sur ce théâtre de Flandre où il paraissait pour la première fois, Eugène avait su conquérir ceux qui l'approchaient, les députés hollandais notamment. Goslinga n'épargne pas les témoignages de son admiration pour la personne du prince. Dans une lettre du 6 septembre adressée à Heinsius, il trace, en quelques lignes flatteuses, l'éloge du chef de l'armée assiégeante « vigilant, laborieux, entendu et expérimenté ». « A propos de ce brave et généreux prince, *superat famam*, on n'en saurait dire trop de bien. Après cela vous espérez sans doute tout ; aussi faisons-nous ainsi, pourvu que le second convoi arrive en sûreté... [2] » Les députés aimaient dans le prince de Savoie ses manières simples, sa parole vibrante, sa décision rapide et sa profonde connaissance des intérêts de la coalition. Dans son rude apprentissage de la guerre sur les frontières turques, Eugène s'était fait un tempérament infatigable et un esprit toujours en repos au milieu des situations les plus périlleuses. Néanmoins il commençait à s'étonner des retards que la résistance des assiégés opposait à la marche du siège. Quinze jours après l'ouverture de la tranchée, c'est à peine s'il lui était permis de songer à tenter l'assaut du chemin couvert. Son adversaire avait conduit cette première partie de la défense avec une entente accomplie de la guerre de siège. Boufflers avait réalisé à la lettre le désir exprimé par Vauban en 1699 : « Il faut, s'il

1. M. Dolet à Chamillart. D. G. 2.082.

2. Correspondance avec Heinsius. A. H. — Une autre lettre de Goslinga à Heinsius, du 12 novembre 1708, donne du prince Eugène un portrait que l'on trouvera à l'Appendice XV.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

arrivait un siège à cette place, à la faveur du canon, des eaux, des marais et de petits lieux avantageux des environs, tenir la campagne large tant qu'on le pourra pour y occuper de petits postes accommodés et ne se renfermer que le moins et le plus tard qu'il sera possible. » Après avoir judicieusement choisi ses postes avancés, le défenseur les avait disputés un à un à l'assiégeant. La défense de la ferme de la Vaquerie et du moulin retranché à l'attaque droite, la reprise de la chapelle de la Madeleine à l'attaque gauche, étaient autant d'actions qui avaient exercé la plus heureuse influence sur l'esprit des assiégés. Le succès des petites sorties, où ces derniers avaient toujours obtenu l'avantage sans pertes appréciables, contribuait encore à maintenir le moral excellent. Maintenant aguerries, les troupes de la garnison entendaient, sans sourciller, la canonnade qui, au dessus de leur tête, s'en prenait aux murailles de la place. Au contact d'elles-mêmes et de leurs chefs, elles avaient acquis la cohésion. Au lieu de ces brigades d'allure si différente au début, il y avait maintenant des corps amalgamés, fondus en un ensemble où l'on n'eût pas distingué le soldat de Carman de celui de Coëtquen. En un mot (et c'était une joie insigne pour son valeureux chef), Boufflers retrouvait déjà dans la garnison de Lille l'entrain et la solidité des défenseurs de Namur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VIII.

JONCTION DES FORCES DU MARÉCHAL DE BERWICK ET DU DUC DE BOURGOGNE. — MARCHE DE L'ARMÉE FRANÇAISE AU SECOURS DE LILLE. — ATTENTE D'UNE ACTION DÉCISIVE ENTRE LES ARMÉES. — MÉSINTELLIGENCE DES GÉNÉRAUX AU CAMP DE MONS-EN-PÉVÈLE (FIN AOUT-6 SEPTEMBRE).

En dépit des faits qui se déroulaient sous leurs yeux, le duc de Bourgogne et Vendôme se refusaient encore à croire, à la date du 20 août, que l'entreprise du siège de Lille fût bien arrêtée dans l'esprit des généraux alliés. Louis XIV, plus perspicace, ne se faisait pas illusion sur les projets des ennemis. Il pressait, dès le milieu du mois d'août, son petit-fils et Vendôme de se réunir à Berwick et de tenter le secours de Lille [1]. Malgré les exhortations du roi, le duc de Bourgogne n'arrêta ses dernières dispositions pour quitter son camp de Lovendeghem qu'après avoir appris, le 25, par une lettre de Boufflers, l'ouverture de la tranchée devant la place assiégée. Il se mit en marche le 27, passa la Dendre près de Ninove sans être inquiété, et opéra le 30, à Lessines, sa jonction avec le duc de Berwick.

A ne considérer que le fait même de la réunion des forces françaises, l'arrivée du maréchal de Berwick [2] donnait à l'armée du duc de Bourgogne une supériorité numérique des plus mar-

---

1. Lettre du roi au duc de Bourgogne, 14 août. D. G. 2081, et *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

2. Vendôme au roi, 22 août : « M. de Bernières me mande qu'il n'y a rien de plus beau que les troupes que nous amènera M. le maréchal de Berwick. Celles que nous avons sont aussi très belles. Enfin plus j'y pense et plus j'admire la témérité des ennemis, dont j'espère qu'ils se repentiront. » D. G. 2082.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quées sur celle de Marlborough : « Jamais armée plus formidable qu'après cette espèce d'incorporation : 198 escadrons, 42 en outre de dragons, 130 bataillons, outre ce qui fut dispersé dans les places et dans les postes, et ce qui n'avait pas rejoint depuis Oudenarde; tous les corps distingués, la plupart des vieux et ceux d'élite; celle de la cour en militaire; double équipage de vivres et d'artillerie, abondance d'argent et de toutes choses, commodités à souhait du pays et du voisinage de nos places; 23 lieutenants-généraux, 25 maréchaux-de-camp en ligne, 77 brigadiers; en un mot, ce qui de mémoire d'homme ne s'était jamais vu, et une ardeur de combattre qui ne pouvait être plus vive, plus naturelle, plus générale [1]. » Et cependant malgré cet aspect si brillant, malgré la présence, aux côtés du duc de Bourgogne, du vainqueur d'Almanza, du *consiliarius debellator* [2] dont on vantait la sagesse, mieux eût valu pour l'armée que pareille jonction ne se fût pas accomplie.

Sur une injonction formelle de Chamillart qui traduisait la volonté du roi, Berwick, le front encore couronné des lauriers d'Almanza, s'était vu avec amertume contraint de prendre l'ordre de Vendôme. Ses vives représentations n'avaient pu décider Louis XIV à retirer au vainqueur d'Eugène en Italie la prérogative qui lui donnait le pas sur les maréchaux de France [3]. Le sacrifice consommé, Berwick s'empressa de se désister de son commandement entre les mains du duc de Bourgogne, puis il se tint à l'écart de Vendôme. Un lieutenant-général, estimé de tous par ses talents, M. de Saint-Fremond [4], affligé de voir que les

---

1. Saint-Simon, IV, p. 218.

2. C'est ainsi que M. de Bergheick désignait le maréchal de Berwick. M. de Bergheick à Chamillart, 15 septembre. D. G. 2083. M. de Bergheik, l'habile ministre de Philippe V aux Pays-Bas, y possédait une grande influence grâce à ses nombreuses relations. C'était à lui qu'étaient dus, en grande partie, la préparation et le succès de la surprise de Gand et de Bruges.

3. « Rien ne pourrait faire changer Sa Majesté sur la prérogative qu'elle a donnée à M. de Vendôme et dont il est en possession. » Chamillart au maréchal de Berwick, 22 août. D. G. 2082. — Annoncée à Vendôme par une lettre de Chamillart du 14 mars 1706, cette prérogative lui est confirmée par une lettre de la main du roi du 1er novembre 1706, « afin, disait Louis XIV, qu'à l'avenir ma signature ne laisse pas douter de ma volonté et que tous les maréchaux de France reçoivent sans difficulté l'ordre de vous dans tous les lieux où vous avez le commandement, lorsqu'ils s'y trouveront avec vous. » *Mémoires militaires*, VI, p. 575.

4. Un des meilleurs officiers généraux de Louis XIV, fit ses premières armes aux mousquetaires, se distingua à Carpi, à Chiari, à Luzzara, à Calcinato. Il était lieutenant-général depuis 1702.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chefs de l'armée « n'avaient ensemble aucun commerce [1], » s'interposa sans succès pour obtenir de Berwick qu'il consentît à rendre visite à son rival. « Si M. le maréchal de Berwick voulait se résoudre à faire la moindre honnêteté à M. de Vendôme, il lui sauterait au col et l'embrasserait de tout son cœur, et nous en serions fort aises [2]. » Mais les blessures de l'amour-propre sont de celles qui laissent au fond du cœur un ressentiment difficile à vaincre et long à disparaître. Restées entières, elles ne devaient pas tarder à engendrer de nouveaux maux.

Il ne pouvait plus être question de différer le secours de Lille à la nouvelle que l'artillerie formidable des assiégeants battait en brèche sans relâche les murs de cette place. L'armée française continua sa marche vers Tournai qu'elle atteignit le 1er septembre. Le lendemain elle passait l'Escaut sur huit colonnes, sans être inquiétée de la part des Alliés, et Vendôme écrivait de Tournai à Chamillart : « Après cela, nous verrons la contenance des ennemis, et je vous réponds que nous les attaquerons, ou la chose sera tout à fait impossible [3]. »

Mais déjà les symptômes de la discorde se manifestaient ouvertement au sein du quartier général. L'armée n'était plus qu'à une lieue de Cysoing le 3 septembre, quand, inquiet des rapports des paysans qui s'accordaient à dépeindre le terrain couvert de bois et coupé de marais à mesure que l'armée s'approchait de la Marque, le duc de Bourgogne vint trouver Vendôme. « Il lui représenta, disent les *Mémoires* de Berwick, qu'il valait mieux suivre le chemin d'Orchies que de se fourrer dans un pays si serré et si à portée des ennemis, qui, par Pont-à-Tressin et Bouvines, pouvaient tomber sur notre arrière-garde. M. de Vendôme se fâcha d'abord et s'en prit à moi avec des expressions très vives auxquelles, par respect pour Mgr le duc de Bourgogne, je ne répliquai pas; mais ayant ensuite parlé lui-même aux gens du pays, il changea son ordre de marche, et nous prîmes le chemin d'Orchies où nous campâmes le soir. »

Vendôme avait consenti à regret à replier ses colonnes sur la gauche. L'essentiel, à ses yeux, était d'atteindre la chaussée

---

1. De Saint-Fremond à Chamillart, 6 septembre 1708. D. G. 2083.
2. Idem.
3. D. G. vol. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Douai, de s'assurer sans retard des passages à la naissance de la Marque ainsi que des débouchés dans la grande plaine qui s'étendait au sud de Lille et par où l'on devait marcher aux ennemis. Au lieu de camper aux abords de Pont-à-Marcq comme il l'espérait, l'armée, retardée par ces contremarches, ne put s'arrêter sous Orchies qu'à l'entrée de la nuit. Pour des motifs restés inconnus, après avoir fait battre la générale au point du jour, le 4 septembre, et donné l'ordre de se mettre en marche une demi-heure plus tard, les généraux laissèrent les troupes, surprises de ces lenteurs, sur leurs emplacements de la nuit, jusque vers dix heures du matin. Alors seulement, après avoir perdu un temps précieux, ils ébranlèrent l'armée vers les hauteurs de Mons-en-Pevèle. Elle s'établit à leur pied le soir, sa droite en travers de la chaussée de Douai, sa gauche au sud du bois de Phalempin, occupant sur son front les châteaux d'Attiches, de l'Assessoy et le village de Pont-à-Marcq.

En l'absence de toute lettre soit de Vendôme, soit de Berwick ou du duc de Bourgogne, du 3 au 6 septembre, les documents qui suivent serviront à prouver que l'accord était rompu entre les chefs de l'armée. De là ces flottements dans la marche, de là peut-être ces retards incompréhensibles du 4 septembre qui enlevaient à notre offensive tout caractère de résolution et de surprise, et laissaient le temps aux ennemis de se reconnaître. Dans une lettre écrite à Chamillart d'Orchies, le matin du 4 septembre, d'Affry, l'un des aides-de-camp du duc de Bourgogne, s'exprimait ainsi [1] : « Enfin, Monseigneur, il y avait eu une espèce de plan et projet de tâter le passage de la Marque, et il semble que l'armée avait été mise hier en mouvement à ce dessein, mais il a cessé devers les deux heures, et toute l'armée s'est repliée sur ce bourg où la tête est arrivée à l'entrée de la nuit. Rien n'est si ordinaire que la diversité des opinions. M. de Puységur a été de celle de venir ici, et ceux qui combattent la sienne voulaient le passage de la Marque. » A mots couverts, M. de Bernières laissait aussi percevoir sa tristesse du spectacle affligeant

1. D. G. 2108, supplément à 1708. — D'Affry (François). On le trouve au service en 1683, major au régiment de Surbeck en 1693, colonel le 29 novembre 1702. Brigadier par brevet du 18 juin 1709, il combattit en cette qualité à Malplaquet, se jeta dans Bouchain en 1711 et concourut à la belle défense de M. de Ravignan. En 1714, on lui donna le régiment suisse de son nom. Il fut tué à Guastalla, le 19 septembre 1734. Il était alors lieutenant-général. (*Chronologie de Pinard.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que présentait le quartier général. Il écrivait à Chamillart, le 8 septembre [1] : « Je ne puis ni ne dois m'expliquer sur bien des choses, mais en vérité, Monsieur, le roi et l'état sont fort à plaindre, et vous infiniment, dont les soins sont au delà de toute expression. J'ose dire qu'après vous je suis un de ceux qui connais et vois le plus notre mal. Je vous demande la grâce de brûler ma lettre. Dieu veuille que je me trompe, et qu'il n'y ait rien de vrai de ce que j'ai l'honneur de vous mander. »

Comme on l'a vu plus haut, Vendôme était venu avec l'idée bien arrêtée de livrer bataille. Décidé même à ne pas se laisser retarder par les retranchements que l'ennemi pourrait élever sur son front, il avait donné l'ordre à M. de Saint-Hilaire, vers la fin du mois d'août, de préparer à Douai un convoi d'artillerie de 100 pièces, dont un grand nombre de fort calibre. Grâce à l'activité de Saint-Hilaire, à l'aide des chevaux requis parmi les paysans, ce convoi rejoignit l'armée le 4 septembre [2]. Des hauteurs de Mons-en-Pevèle, Vendôme put se rendre compte, en apercevant au loin l'armée ennemie qui prenait position entre la Marque et la Deûle et interceptait les avenues de la place au sud, que Marlborough se disposait également à accepter le combat.

Les généraux ennemis s'était déjà préoccupés de reconnaître les débouchés dont les Français chercheraient à se rendre maîtres en arrivant dans la plaine de Lille. En prévision des mouvements de

---

1. D. G. 2085. — Le chevalier de Bellerive raconte ce trait singulier : « Les personnes qui composaient la cabale contre le duc de Vendôme osèrent entreprendre de lui couper de trois lieues sa marche de Tournai à Mons-en-Pévèle, mais pour y réussir il s'agissait de gagner Motté, capitaine des guides, homme intelligent pour les marches des armées. Une longue expérience lui avait donné une connaissance assez exacte de la Flandre. Quoiqu'il ne fût revêtu que de cette commission, il faisait cependant par son habileté dans ses castramétations ou campements les fonctions de quartier-maître que les français appellent maréchal-des-logis général. Le sieur de..... qui exerçait cette charge n'en avait que le nom. Celui-ci, de concert avec les malintentionnés contre l'État, sut si bien persuader le dit Motté qu'il réussit dans son dessein, croyant de déranger les belles dispositions du duc de Vendôme pour attaquer l'armée ennemie devant Lille. Le duc s'en étant aperçu en arrivant à Mons-en-Pévèle fit venir le capitaine des guides devant le duc de Bourgogne et lui dit, en le prenant à la cravate, qu'il le ferait pendre s'il n'avouait pourquoi il n'avait pas tenu la route qu'il lui avait ordonnée. Motté craignant le supplice dont on le menaçait avoua que le sieur de..... lui avait fait faire cette manœuvre et que, de son côté, il n'y avait eu aucune mauvaise intention pour le service du roi. »

Le chevalier de Bellerive a laissé des mémoires manuscrits sur les campagnes de Vendôme dont il s'est constitué l'historien et le panégyriste. Ces mémoires se trouvent à la Bibliothèque Nationale, sous les numéros 14.169-14.175.

2. M. de Saint-Hilaire à Chamillart, 7 septembre. D. G 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Douai, de s'assurer sans retard des passages à la naissance de la Marque ainsi que des débouchés dans la grande plaine qui s'étendait au sud de Lille et par où l'on devait marcher aux ennemis. Au lieu de camper aux abords de Pont-à-Marcq comme il l'espérait, l'armée, retardée par ces contremarches, ne put s'arrêter sous Orchies qu'à l'entrée de la nuit. Pour des motifs restés inconnus, après avoir fait battre la générale au point du jour, le 4 septembre, et donné l'ordre de se mettre en marche une demi-heure plus tard, les généraux laissèrent les troupes, surprises de ces lenteurs, sur leurs emplacements de la nuit, jusque vers dix heures du matin. Alors seulement, après avoir perdu un temps précieux, ils ébranlèrent l'armée vers les hauteurs de Mons-en-Pevèle. Elle s'établit à leur pied le soir, sa droite en travers de la chaussée de Douai, sa gauche au sud du bois de Phalempin, occupant sur son front les châteaux d'Attiches, de l'Assessoy et le village de Pont-à-Marcq.

En l'absence de toute lettre soit de Vendôme, soit de Berwick ou du duc de Bourgogne, du 3 au 6 septembre, les documents qui suivent serviront à prouver que l'accord était rompu entre les chefs de l'armée. De là ces flottements dans la marche, de là peut-être ces retards incompréhensibles du 4 septembre qui enlevaient à notre offensive tout caractère de résolution et de surprise, et laissaient le temps aux ennemis de se reconnaître. Dans une lettre écrite à Chamillart d'Orchies, le matin du 4 septembre, d'Affry, l'un des aides-de-camp du duc de Bourgogne, s'exprimait ainsi [1] : « Enfin, Monseigneur, il y avait eu une espèce de plan et projet de tâter le passage de la Marque, et il semble que l'armée avait été mise hier en mouvement à ce dessein, mais il a cessé devers les deux heures, et toute l'armée s'est repliée sur ce bourg où la tête est arrivée à l'entrée de la nuit. Rien n'est si ordinaire que la diversité des opinions. M. de Puységur a été de celle de venir ici, et ceux qui combattent la sienne voulaient le passage de la Marque. » A mots couverts, M. de Bernières laissait aussi percevoir sa tristesse du spectacle affligeant

1. D. G. 2108, supplément à 1708. — D'Affry (François). On le trouve au service en 1683, major au régiment de Surbeck en 1693, colonel le 29 novembre 1702. Brigadier par brevet du 18 juin 1709, il combattit en cette qualité à Malplaquet, se jeta dans Bouchain en 1711 et concourut à la belle défense de M. de Ravignan. En 1714, on lui donna le régiment suisse de son nom. Il fut tué à Guastalla, le 19 septembre 1734. Il était alors lieutenant-général. (*Chronologie de Pinard.*)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que présentait le quartier général. Il écrivait à Chamillart, le 5 septembre [1] : « Je ne puis ni ne dois m'expliquer sur bien des choses, mais en vérité, Monsieur, le roi et l'état sont fort à plaindre, et vous infiniment, dont les soins sont au delà de toute expression. J'ose dire qu'après vous je suis un de ceux qui connais et vois le plus notre mal. Je vous demande la grâce de brûler ma lettre. Dieu veuille que je me trompe, et qu'il n'y ait rien de vrai de ce que j'ai l'honneur de vous mander. »

Comme on l'a vu plus haut, Vendôme était venu avec l'idée bien arrêtée de livrer bataille. Décidé même à ne pas se laisser retarder par les retranchements que l'ennemi pourrait élever sur son front, il avait donné l'ordre à M. de Saint-Hilaire, vers la fin du mois d'août, de préparer à Douai un convoi d'artillerie de 100 pièces, dont un grand nombre de fort calibre. Grâce à l'activité de Saint-Hilaire, à l'aide des chevaux requis parmi les paysans, ce convoi rejoignit l'armée le 4 septembre [2]. Des hauteurs de Mons-en-Pevèle, Vendôme put se rendre compte, en apercevant au loin l'armée ennemie qui prenait position entre la Marque et la Deûle et interceptait les avenues de la place au sud, que Marlborough se disposait également à accepter le combat.

Les généraux ennemis s'était déjà préoccupés de reconnaître les débouchés dont les Français chercheraient à se rendre maîtres en arrivant dans la plaine de Lille. En prévision des mouvements de

---

1. D. G. 2085. — Le chevalier de Bellerive raconte ce trait singulier : « Les personnes qui composaient la cabale contre le duc de Vendôme osèrent entreprendre de lui couper de trois lieues sa marche de Tournai à Mons-en-Pévèle, mais pour y réussir il s'agissait de gagner Motté, capitaine des guides, homme intelligent pour les marches des armées. Une longue expérience lui avait donné une connaissance assez exacte de la Flandre. Quoiqu'il ne fût revêtu que de cette commission, il faisait cependant par son habileté dans ses castramétations ou campements les fonctions de quartier-maître que les français appellent maréchal-des-logis général. Le sieur de..... qui exerçait cette charge n'en avait que le nom. Celui-ci, de concert avec les malintentionnés contre l'État, sut si bien persuader le dit Motté qu'il réussit dans son dessein, croyant de déranger les belles dispositions du duc de Vendôme pour attaquer l'armée ennemie devant Lille. Le duc s'en étant aperçu en arrivant à Mons-en-Pévèle fit venir le capitaine des guides devant le duc de Bourgogne et lui dit, en le prenant à la cravate, qu'il le ferait pendre s'il n'avouait pourquoi il n'avait pas tenu la route qu'il lui avait ordonnée. Motté craignant le supplice dont on le menaçait avoua que le sieur de..... lui avait fait faire cette manœuvre et que, de son côté, il n'y avait eu aucune mauvaise intention pour le service du roi. »

Le chevalier de Bellerive a laissé des mémoires manuscrits sur les campagnes de Vendôme dont il s'est constitué l'historien et le panégyriste. Ces mémoires se trouvent à la Bibliothèque Nationale, sous les numéros 14.169-14.175.

2. M. de Saint-Hilaire à Chamillart, 7 septembre. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'armée des Deux Couronnes, Schulenbourg indiquait [1], dès le 30 août, la solution à laquelle devaient s'arrêter les Alliés : « Si les ennemis passent l'Escaut et s'éloignent de l'armée de S. A. Milord Duc pour gagner la source de la rivière de Marque, ou qu'ils passent l'Escaut du côté de Mortague ou de Condé et laissent la rivière de Scarpe à leur droite : dans un tel cas, l'armée de S. A. pourra passer la rivière de Marque au pont de Tressin et se poster au dit pont avec sa gauche, tirant sa droite vers Péronne et Fretin. Si les ennemis approchent de Douai, l'armée de S. A., dans un tel cas, n'a qu'à se poster avec la gauche à Fretin et sa droite vers Seclin ; étant dans cette situation, elle barre les avenues et grands chemins de Douai et Arras et peut être renforcée de l'armée de S. A. le prince Eugène sans faire tort au siège. » Persuadés comme Schulenbourg que l'attaque viendrait entre la Deûle et la Marque, Eugène et Marlborough allèrent reconnaître dans l'après-midi du 2 septembre, à deux ou trois lieues au sud de la place, un terrain favorable au déploiement et aux manœuvres de leur armée. Cette reconnaissance terminée, Marlborough écrivait à Godolphin [2] : « Le terrain est tellement à notre avantage qu'avec l'aide de Dieu nous sommes sûrs de les battre. Il serait donc à désirer qu'ils tentent l'aventure, mais en réalité je pense qu'ils ne le voudront pas. » Le 3 septembre, les députés hollandais, remplis de la même confiance, écrivaient aux Etats [3] : « Tout porte à croire que l'ennemi essaiera le secours de Lille entre la Haute-Deûle et la Marque. Aussi, hier, Eugène et Marlborough ont reconnu le terrain et l'emplacement où l'on pourrait se poster le plus avantageusement pour recevoir l'ennemi. D'après le rapport que nous venons d'entendre, le poste est si avantageux et l'armée si bien disposée qu'avec la bénédiction de Dieu on peut non seulement espérer un succès complet, mais encore hasarder le combat, si l'ennemi vient nous attaquer, ce que nous verrons demain ou après-demain. »

La position choisie par les deux grands capitaines entre Noyelles-lez-Seclin et le village de Fretin appuyait sa droite aux

---

1. Schulenbourg, I, p. 339. « Mémoire au sujet des mouvements que S. A. Mylord duc de Marlborough, dans la présente situation, pourra faire. » Fait à Lous le 30 d'août 1708.

2. Du camp de Péronne, 3 septembre. *Mémoires de Marlborough*, II. — Se reporter au plan.

3. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marais de la Haute-Deûle et sa gauche aux prairies qui bordaient la Marque. Elle barrait toutes les avenues du sud vers Lille. Sur sa droite plusieurs chemins creux en rendaient l'attaque difficile pour la cavalerie. En avant du centre plus accessible, le petit village d'Ennetières s'avançait comme un bastion dans la plaine. L'aile gauche laissait derrière elle le village de Fretin et couronnait des pentes douces et découvertes. C'est là que les quartiers-maîtres de l'armée alliée vinrent marquer, le 3 septembre, l'emplacement d'un camp. Marlborough le fit occuper le lendemain, après avoir renvoyé ses bagages dans les lignes de circonvallation, dès qu'il eût reçu la nouvelle de la marche de l'armée française sur Mons-en-Pévèle. Comme on s'attendait à en venir aux mains, les troupes alliées prirent leur ordre de bataille : l'infanterie sur 2 lignes, Hessois et Impériaux à la droite, Hanovriens, Palatins, Prussiens et Hollandais au centre, Danois et Anglais à la gauche, 2 lignes de cavalerie sur chaque aile, l'artillerie en avant du front et aux endroits les plus exposés. Le village d'Ennetières fut aussitôt occupé par la brigade du comte de Nassau-Woudenbourg. Le prince Eugène, suivant les dispositions arrêtées [1], avait rejoint l'armée avec 28 bataillons et la majeure partie de ses escadrons. Les généraux alliés pouvaient ainsi opposer à l'armée des Deux Couronnes, sur un front de près de deux lieues, 102 bataillons et 232 escadrons [2].

Ce n'est pas seulement dans les armées en présence que l'attente d'une bataille se compte pour une question d'heures. Les regards de l'Europe [3] se tournent en ce moment vers Lille. La cour d'Espagne, celle de France, le royaume entier sont en proie à la plus vive anxiété. Jamais peut-être Louis XIV et son entourage n'ont éprouvé pareilles angoisses. Tous ont le sentiment que, sous les murs de Lille, les destinées de la France se décideront du choc des armées. Le grand roi n'en

---

1. « On ne laissera, en un jour de bataille, que 25 bataillons et 20 escadrons pour la garde du camp et des tranchées. » Goslinga à Heinsius, au camp de Lille, le 3 septembre.

2. *Mercure historique*. — *Die Feldzüge*, X. — De Quincy, V.

3. De Chamillart à Vendôme, 4 septembre : « Vous êtes au moment du plus grand événement qui soit arrivé depuis longtemps en Europe. Les commencements sont si heureux qu'il y a lieu d'espérer que la fin couronnera l'œuvre. Si la France joue gros jeu, les ennemis ne risquent guère moins qu'elle. » D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

garde pas moins ce courage ferme [1] et cette hauteur d'âme qui lui font peser avec calme l'imminente fatalité d'une action décisive. Il refoule en lui-même ses inquiétudes et garde au dehors toute sa sérénité. C'est ainsi qu'il écrit à Vendôme, le 2 septembre [2] : « La bonne volonté des troupes, excitée par la présence de ceux qui seront témoins de la manière dont elles agiront, me donne lieu de tout espérer, » et au duc de Bourgogne, deux jours plus tard [3] : « Par son billet du premier de ce mois, il semble que le maréchal de Boufflers n'en est pas à un jour ou deux près, ce qui me donne lieu d'espérer que vous aurez tout le temps de prendre vos avantages et de vous servir des moyens qui sont entre vos mains pour finir glorieusement cette affaire qui tient toute l'Europe en suspens, et dont vous connaissez l'importance. »

L'Espagne, attachée à la fortune de la France, suspendue comme elle aux évènements dont Mons-en-Pévèle est le théâtre, sait que leur répercussion, tel que le bruit de la foudre qui roule au loin, ébranlera toute la péninsule. Du succès des armes françaises la couronne sera affermie sur la tête de Philippe V, tandis que leur défaite brisera peut-être sa monarchie naissante. Dans ses lettres au roi d'Espagne, où Louis XIV ouvre son cœur, on aime à voir le monarque s'effacer devant l'aïeul, ému à la pensée des dangers que vont courir deux [4] de ses petits-fils, dont l'aîné est l'héritier même de son trône : « Le duc de Bourgogne a passé l'Escaut à Tournai, et marché au secours de Lille. J'espère que Dieu bénira la justice de notre cause. Vous pouvez cependant juger de l'inquiétude où je suis pour vos frères. Je souhaite de pouvoir bientôt dissiper celle que vous aurez pour eux, et vous apprendre qu'ils soient heureusement sortis d'un combat qui vraisemblablement décidera du sort et de la durée de la guerre [5]. » De son côté,

1. Mme de Maintenon au duc de Noailles, 10 septembre : « On les (armées) croit à tous moments aux mains, et jamais la cour n'a été dans l'état où elle est, depuis la malheureuse journée d'Oudenarde. Notre roi est le seul qui se possède toujours dans la même égalité d'humeur, d'esprit et d'occupation. »

2. D. G., 2063.

3. Id.

4. Le duc de Berry, frère cadet du duc de Bourgogne, était aussi à l'armée de Flandre.

5. Louis XIV à Philippe V, le 3 septembre. — Correspondance de Louis XIV et de Philippe V, fonds Espagne, Archives du Ministère des Affaires étrangères.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Philippe V laisse percer la même inquiétude pour ses frères et son anxiété de connaître l'issue d'une bataille à laquelle est lié le sort de son royaume : « Sa Majesté peut juger de l'inquiétude où je suis sur les affaires de Flandre et de l'impatience que j'ai d'en recevoir des nouvelles, par l'intérêt que je prends à la gloire et à la conservation de deux frères que j'aime si tendrement, et par l'importance dont est le dénouement de l'entreprise que les ennemis viennent de former sur Lille [1]. »

Ainsi Louis XIV qui, dans ses lettres au duc de Bourgogne et à Vendôme, n'a cessé de demander qu'on mit tout en œuvre pour sauver Lille, qu'on ne reculât point devant les risques d'une bataille, voit déjà, au début de septembre, la Flandre devenir le théâtre d'une action décisive entre les deux armées. L'intrépidité de Vendôme doit-elle ramener enfin la victoire sous nos drapeaux, venger Hochstett, Ramillies, Turin, chasser l'envahisseur de nos frontières, ou, au contraire, cette armée qui compte dans ses rangs l'élite de la noblesse, les régiments les plus anciens et les plus valeureux, cette armée, que le roi a faite si imposante malgré la détresse du trésor, doit-elle éprouver une fois encore les revers de la fortune, laisser Lille tomber aux mains des ennemis, donner enfin aux Alliés vainqueurs le droit d'offrir la paix aux conditions les plus humiliantes pour le roi et pour la nation ? « Chacun était dans l'inquiétude ; le roi même demandait des nouvelles aux courtisans.... Les prières des quarante heures étaient partout ; Madame la duchesse de Bourgogne passait les nuits à la chapelle, tandis qu'on la croyait au lit, et mettait ses dames à bout par ses veilles. A son exemple, les femmes qui avaient leurs maris à l'armée ne bougeaient des églises. Le jeu, les conversations même avaient cessé. La frayeur était peinte sur les visages et dans les discours d'une manière honteuse. Passait-il un cheval un peu vite, tout le monde courait sans savoir où. L'appartement de Chamillart était investi de laquais jusque dans la rue, chacun voulait être averti du moment qu'il arriverait un courrier.... Paris, comme plus loin de la source des nouvelles, était encore plus troublé, les provinces à proportion davantage.

1. Philippe V à Louis XIV, le 10 septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le roi avait écrit aux évêques pour qu'ils fissent faire des prières publiques, en des termes qui convenaient au danger ; on peut juger quelle en fut l'impression et l'alarme générale [1]. » Le 4 septembre, Chamillart écrivait à Vendôme : « Il n'est pas possible de passer un jour tranquille jusqu'à ce que vous tiriez le roi d'inquiétude et que Sa Majesté apprenne que Mgr le duc de Bourgogne vous doit la conservation de Lille. » Et cette inquiétude devait être bien grande pour que personne ne songeât à allumer des feux de joie, comme on n'y manquait jamais précédemment, à cette date où le roi entrait dans sa soixante-et-onzième année [2].

Au lieu de présenter le spectacle de l'entente qui régnait au camp des Alliés, le quartier général de Mons-en-Pévèle voyait croître les dissentiments entre Vendôme et le duc de Berwick. Au centre de ces influences contraires, qui se combattaient sous ses yeux, le duc de Bourgogne flottait indécis. Investi sur sa demande « de la puissance décisive [3] », après les évènements dont Oudenarde avait été le théâtre, le jeune prince reculait devant la responsabilité d'engager, dans une action peut-être décisive, la dernière armée de la France. L'irrésolution croissait dans son cœur à mesure que l'heure des décisions se dressait devant lui. Aux côtés du prudent Berwick, il poussait la circonspection aussi loin que Vendôme portait l'audace. Oudenarde avait perdu sans retour Vendôme dans le cœur profondément blessé du duc de Bourgogne. Le prince ne voyait plus les ressources infinies du général un jour d'action, la transformation qui s'opérait alors en lui, les éclairs de génie et le réveil triomphant qui entraînaient la victoire sur ses pas, pour ne considérer que sa négligence des détails, son oubli des précautions le plus élémentaires, sa confiance outrée dans ses propres desseins. Le temps s'écoulait sans solution ferme. La lenteur des marches des 3 et 4 septembre indiquait assez qu'aucun plan bien arrêté ne présidait aux mouvements de l'armée

---

1. Saint-Simon, IV, p. 219.

2. *Journal du marquis de Sourches*.

3. Du duc de Bourgogne à Fénelon, au camp du Saulsoi, le 20 septembre : « Je n'avais pas cette puissance décisive quand je suis entré en campagne, et le roi m'avait dit que, quand les avis seraient différents, je devrais me rendre à celui de M. de Vendôme lorsqu'il y persisterait. Je la demandai après l'affaire d'Oudenarde : elle me fut accordée, et peut-être ne m'en suis-je pas servi autant que je le devais. » *Œuvres de Fénelon*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

française. On ne songeait encore le 5, au quartier général, qu'à ménager des passages au nord de la Marque. A la pointe du jour, tous les généraux alliés étaient à leurs postes, attendant l'attaque. Leurs regards fouillaient l'horizon au sud. A chaque instant ils s'attendaient à découvrir l'armée française, qui, libre de ses mouvements, assurée des débouchés dans la plaine, avait toute facilité pour se déployer avant de marcher à leur rencontre. Jusqu'à dix heures, les Alliés demeurèrent en bataille. Mais quand Eugène et Marlborough, qui partageaient la surprise de leur armée, se furent aperçus que du côté des Français tout demeurait tranquille, ils donnèrent l'ordre à leurs troupes de dresser les tentes et renvoyèrent au siège les bataillons dont la présence devenait inutile, grâce « à la méchante manœuvre [1] » de leurs adversaires. Le général Fagel, qui s'était hâté de rejoindre la grande armée le matin du 5, lui apportait d'ailleurs un précieux renfort de 8 bataillons, quelque cavalerie et un convoi de poudre [2].

Mettant à profit l'inaction de l'armée française, Marlborough fit commencer, la nuit du 5 au 6, un retranchement devant le front de son armée et autour du village d'Ennetières. Le travail fut poussé avec vigueur dans la journée du 6, et achevé le lendemain. Les lignes ainsi construites avaient un parapet de 4 pieds de haut, précédé d'un large fossé. Elles rendaient plus formidable le front de la position des Alliés déjà couverte sur ses flancs. « Nous avons rangé deux fois l'armée en bataille devant eux, écrivait Marlborough au prince de Danemark le 7 septembre, et leur avons donné de belles occasions de venir à nous. Ils les ont déclinées. Ils trouveront maintenant plus de difficultés depuis que nous avons élevé une ligne à la tête de notre camp devant les ouvertures qui mènent dans la plaine, afin de ne pas être sujets à de soudaines alarmes et de ne pas distraire sans motif une partie des troupes du siège [3]. »

L'armée française venait de perdre la journée du 5. Le lendemain, il était peut-être encore temps de marcher aux ennemis avant l'achèvement de leurs lignes, mais l'entente ne pouvait s'établir entre les généraux. Vendôme, persistant dans son idée de livrer

---

1. Goslinga à Heinsius, au camp de Lille, le 6 septembre. A. H.
2. *Mercure historique*.
3. *Letters and despatches*. Murray, IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bataille, se heurtait à l'indécision du duc de Bourgogne et l'attribuait aux conseils de Berwick. Les lettres qui suivent, mieux que tout commentaire, en mettant à nu l'état d'âme du jeune prince, de Berwick et de Vendôme, montreront combien les vues des généraux étaient en désaccord, leur mésintelligence profonde et préjudiciable aux opérations, de même qu'à l'esprit de l'armée.

De Vendôme à Chamillart, 6 septembre [1] :

« C'est une chose pitoyable de voir que la bonté de cette armée devienne inutile par les conseils du maréchal de Berwick et de quelques officiers généraux qui détruisent en un moment dans l'opinion de Mgr le duc de Bourgogne tout ce que je puis lui inspirer : cela dure depuis le commencement de la campagne, mais j'avoue que je n'y puis plus tenir ; aussi je vous prie, en faveur de l'amitié que vous m'avez promise, d'obtenir mon congé du roi. Je ne m'en servirai qu'après la décision de l'affaire de Lille. »

De Vendôme au roi, du camp de Mons-en-Pévèle, 6 septembre [2] :

« Nous sommes ici à Mons en-Pévèle, vis-à-vis du centre des ennemis. Nous sommes maîtres de la Marque et tous nos chemins sont faits pour nous porter sur 8 colonnes à Seclin : notre débouché est sûr et rien ne peut nous empêcher de porter notre gauche dans une belle plaine à la hauteur de la droite des ennemis ; et quoiqu'il fût praticable d'attaquer les ennemis par le centre dont je viens de parler à Votre Majesté, qui dure une lieue et demie, cependant je trouve plus à propos de nous étendre auparavant vis-à-vis de leur droite, d'y porter tout notre gros canon, et, à la faveur de ce feu, éloigner les ennemis et nous rendre maîtres de ce chemin creux que nous rendrions, en y travaillant, praticable en peu de temps pour la cavalerie. Nous ne risquons rien, Sire, à cette manœuvre, étant les maîtres de n'en prendre qu'autant qu'il nous plaira ; et si cela ne réussissait pas, ce que j'ai cependant bien de la peine à croire, nous serons toujours en état d'attaquer l'intervalle d'une lieue et demie qui est partout une belle plaine, à la réserve du village d'Ennetières où les ennemis ont fait quelques batteries, qu'il nous sera aisé

1. D. G. 2083, et *Mémoires militaires* (de Vault). VIII.
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de détruire avec notre gros canon; enfin il s'en faut de beaucoup que cette affaire soit impraticable. Elle eût été bien plus difficile s'il eût fallu passer la Marque devant les ennemis ou les attaquer dans leurs retranchements. Cependant la plupart des officiers généraux ont jeté des doutes dans l'esprit de Mgr le duc de Bourgogne. Ce que je vois me fait saigner le cœur; cependant ce sont les mêmes gens qui séduisent l'esprit de Mgr le duc de Bourgogne et en qui il a toute confiance. Depuis le brigadier jusqu'aux soldats, la bonne volonté est au dessus de tout; mais parmi les officiers généraux, cela n'est pas de même. Je ne dis pas qu'il n'y en ait quelques-uns qui pensent comme il faut, mais le grand nombre l'emporte. »

De Berwick à Chamillart, 6 septembre [1] :

« Les flancs des ennemis sont bien appuyés; il faut nécessairement les attaquer par leur front. Quand nos troupes seraient aussi vigoureuses que je les ai vues l'autre guerre, il ne serait pas praticable d'attaquer un ennemi aussi fort du moins que nous, posté, retranché, et dont les flancs sont couverts et qu'on ne peut dépister.

» Il est triste de voir prendre Lille, mais il est encore plus triste de voir perdre l'unique armée qui nous reste ou qui puisse arrêter l'ennemi après la perte de Lille. S'il y avait apparence de réussir, on pourrait hasarder; mais je vous avoue que je ne puis rien augurer de bon, si l'on se détermine à attaquer les ennemis où ils sont. »

Du duc de Bourgogne au roi, 6 septembre [2] :

« Il y a une ouverture d'une lieue, vers le centre, par où l'on peut marcher à l'ennemi sans trouver d'obstacle, mais je crois que le village d'Ennetières est compris sur ce terrain. Nous avons nos débouchés assurés par des villages et des

1. D. G. 2083, et *Mémoires militaires* (de Vault), VIII. Déjà le 12 août Berwick se déclarait opposé à une bataille. Il écrivait au duc de Bourgogne : « Les ennemis étant une fois postés devant Lille, je doute qu'il soit possible de leur en faire lever le siège de vive force; car ils se placeront, se retrancheront, et notre infanterie n'est pas la meilleure du monde pour attaquer des retranchements ni pour un combat de poste. » D. G. 2082.

2. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

châteaux pour entrer dans la plaine et, par le poste qu'occupe l'ennemi, il ne paraît pas qu'il veuille nous les disputer.

» Bien des gens ici trouvent la chose plus difficile que M. de Vendôme ne se le figure, regardant que nous allons attaquer une armée postée par des gens habiles et qui a déjà eu un avantage ; que notre infanterie n'est point telle qu'on l'a vue autrefois, et qu'il est d'une extrême conséquence de ne pas hasarder cette armée à une déroute totale dont les suites ne se borneraient pas à la prise de Lille. Je sais que sur ces précautions il y a toujours beaucoup à rabattre, que la volonté des troupes est meilleure qu'elle n'a jamais été, et que si d'un côté l'extrême confiance du duc de Vendôme est à craindre, de l'autre les conseils timides ne le sont pas moins; mais dans une affaire d'une aussi grande conséquence pour l'Etat que celle-ci, j'ai cru que je devais, selon les intentions de Votre Majesté, lui exposer notre situation et celle des ennemis, nos dispositions pour nous approcher d'eux, et recevoir enfin ses ordres sur la bataille décisive que nous sommes en état de donner si vous le voulez. »

Du duc de Bourgogne à Madame de Maintenon [1] :

« Nous voici, Madame, dans une situation sur laquelle j'écris au roi et dont il ne saurait être informé assez à fond. L'armée entière des ennemis, à peu de chose près, est à deux lieues d'ici dans un poste pris depuis deux jours, les flancs couverts de chemins creux et de ravins, retranchant le front qui est ouvert; en sorte qu'au jugement du maréchal de Berwick et de tous les gens sensés de l'armée où il y a une grande quantité d'officiers sages, courageux, expérimentés, c'est s'exposer à un désavantage certain et peut-être à perdre la meilleure partie de notre armée que d'attaquer les ennemis dans un tel poste. J'en excepte M. de Vendôme qui, toujours plein de zèle et de courage, mais aussi de cette confiance extrême que tout ce qu'il souhaite réussira, croit que l'on peut les attaquer et que, sans doute, nous les battrons. Il est piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à son sens et à rejeter l'opinion commune. Il se fâche quand on s'oppose à ce qu'il désire et trouve facile ce que le

1. Proyart, *Vie du Dauphin père de Louis XV*, II, p. 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reste des généraux trouvent impossible. C'est dans cette situation que j'ai pris le parti d'écrire au roi pour la lui exposer et savoir de lui si nous hasarderons un combat où vraisemblablement nous perdrons une partie de notre armée sans pouvoir réussir, ou bien si nous chercherons à traverser les ennemis dans leurs convois.

.... » Si dans la lettre que j'écris au roi, j'ai mis les choses plus en balance, celle-ci lui montrera mon véritable sentiment, et non seulement le mien, mais celui de tous les anciens officiers de cette armée, gens dont le courage est le plus véritable et le plus connu. »

Ainsi, pendant que le duc de Bourgogne s'arrêtait au parti d'attendre les ordres de la cour avant de rien entreprendre, « suite ordinaire de tous les desseins mal concertés [1], » l'ennemi trouvait toute facilité pour renforcer sa position. En présence de l'inaction de ses adversaires, Eugène n'avait pas cru devoir interrompre plus longtemps les opérations du siège. Malgré l'approche de l'armée de secours, l'enlèvement du chemin couvert fut fixé par lui au 7 septembre, et Marlborough se crut assez en sûreté derrière ses retranchements pour mettre 2.000 hommes de son armée à la disposition du prince de Savoie. Ils devaient renforcer l'attaque de la contrescarpe, attaque dont les généraux alliés, sur la promesse de leurs ingénieurs, attendaient une prompte réduction de la ville.

1. *Le Champ de Mars*, manuscrit qui contient une bonne relation de la campagne de 1708. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IX.

ATTAQUE GÉNÉRALE DU CHEMIN COUVERT, LE 7 SEPTEMBRE. — SANGLANT ÉCHEC DES ASSIÉGEANTS.

Si nous passons des armées de campagne au siège, le spectacle change entièrement. Une même pensée anime le maréchal de Boufflers et ses lieutenants, et cette union des talents et des énergies décuple la force de la résistance. Les troupes, sûres de ceux qui les commandent, sont impatientes de se mesurer avec l'ennemi. Elles ont à cœur de seconder les efforts de l'armée de secours. Le maréchal se faisait leur interprète en écrivant à Berwick [1] : « Philippe-Auguste et Philippe-le-Bel ont gagné chacun une fameuse bataille, le premier à Pont-à-Bouvines, et le second à Mons-en-Pévèle. J'espère que Mgr le duc de Bourgogne y en gagnera une troisième, non moins grande et non moins mémorable. »

Aussi, quand dans la journée du 7 septembre, sur le rapport des déserteurs, à l'agitation qui règne dans les tranchées des assiégeants, l'attaque du chemin couvert s'annonce imminente, c'est avec la résolution, avec la confiance de vaincre que toutes les troupes de la garnison accueillent l'ordre de se tenir prêtes à occuper leurs emplacements de combat. M. de la Frezelière a l'honneur d'arrêter les dispositions de la défense qui reçoivent l'entière approbation de Boufflers. « On présenta [2] à M. le

---

1. 22 août, D. G. 2084.

2. *Journal de M. de la Frezelière.* — « La défense des chemins couverts est une question qui a été approfondie par Vauban. Ce qui s'est passé à Lille n'infirme en rien les principes de Vauban, mal présentés par M. de la Frezelière... Il veut qu'au lieu de remplir le chemin couvert de troupes pour repousser la force par la force, on se borne à laisser dans chacun des grands angles saillants (qu'il n'abandonne pas, comme le dit M. de la Frezelière), une garde de 20 ou 30 hommes suivant les cas, 10 hommes derrière les traverses, etc. — Note du colonel Augoyat dans son *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du génie en France.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maréchal un mémoire de feu M. de Vauban concernant la défense des places, par lequel il paraissait que son sentiment était qu'on abandonnât les angles saillants du chemin couvert et qu'il en fallait seulement garder les places d'armes, parce qu'étant dans les angles rentrants, elles recevaient plus de protection du rempart. Presque tous les officiers généraux et les ingénieurs voulaient qu'on suivît cette maxime, mais heureusement elle ne fut pas du goût de M. le maréchal de Boufflers qui n'a jamais douté un moment sur le parti qu'il avait à prendre en cette occasion, et, outre ses grandes connaissances, il avait l'expérience du fameux siège de Namur où il soutint avec succès toutes les parties de son chemin couvert; il me fit l'honneur de me demander ce que je pensais avant que de déclarer son sentiment. Il me trouva du même avis qui était entièrement contraire à celui de ces Messieurs. Je lui représentai que, s'il quittait les angles saillants du chemin couvert, les ennemis s'y logeraient sans doute, et que poussant ensuite des sapes à droite et à gauche le long des branches, ils gagneraient bientôt les places d'armes, qu'il y avait deux bastions en brèche et de mauvais fossés qu'on saignerait aisément après avoir pris les tenaillons, et qu'en suivant le projet qui lui avait été proposé, sa défense pouvait être conduite suivant les règles de la fortification, mais qu'elle serait de courte durée. Je voulais encore ajouter à ces raisons que le public attendait beaucoup plus de lui que de tout autre dans une pareille occasion. Il n'était pas nécessaire d'appuyer davantage sur un parti qui était si conforme à ses sentiments. La résolution de soutenir le chemin couvert dans toute son étendue fut prise sur le champ, et M. le maréchal voulut bien m'en laisser diriger la disposition; cependant on y changea quelque chose à cause des contradictions que j'y trouvai et parce qu'il tâchait toujours de concilier les esprits, étant persuadé que l'union était très nécessaire pour le bien du service.

» On augmenta considérablement la garde du chemin couvert, en sorte qu'il y avait 120 hommes en chacun des angles et 150 dans les places d'armes, dont un tiers étaient grenadiers, à l'exception du front des tenaillons où l'on réduisit les postes à la moitié de ce que je proposai d'y mettre. Les branches devaient être dégarnies, afin que du rempart et des demi-lunes on pût faire feu sans incommoder nos gens. On avait planté un double rang de palissades

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

presque dans tout le front des attaques, et fait des retranchements dans les places d'armes pour servir de retraite et pour couvrir les ponts de communication. Les ouvrages du dehors étaient fournis autant qu'il convenait, et toutes les troupes qui restaient dans l'intérieur de la place avaient leurs postes marqués sur le rempart. On établit des dépôts de munitions de guerre dans tous les postes, et il y en avait encore par supplément aux portes qui étaient renfermées dans le front des attaques. M. le marquis de Surville passait les nuits à celle de la Madeleine qui était notre droite, et M. de Lee à celle de Saint-André qui était notre gauche, ayant chacun un brigadier à seconder qui se tenait dans le chemin couvert, des colonels et lieutenants-colonels à proportion des troupes. »

Du côté des assiégeants, les directeurs et les ingénieurs n'ont garde d'oublier qu'ils ont promis au prince Eugène, dès le 3 septembre, d'être maîtres de la ville en quatre ou cinq jours [1]. Ils ont longuement étudié les dispositions pour l'enlèvement du chemin couvert, en ont réglé minutieusement tous les détails et n'ont rien négligé pour s'assurer dans cette attaque d'une supériorité numérique marquée sur le défenseur, comme le témoignent les documents qui suivent [2] :

Disposition pour l'attaque de la contrescarpe entre la tenaille et l'ouvrage à cornes depuis la Basse-Deûle jusqu'à la porte de la Madeleine.

1° L'on tirera avec les canons et l'on fera bombarder le jour de l'assaut, autant qu'il sera possible, l'ouvrage à cornes et les ravelins proche la porte de la Madeleine ainsi que la tenaille sur la Basse-Deûle.

2° Pour attaquer la contrescarpe il sera nécessaire de commander 1600 grenadiers qui seront divisés en 4 pelotons dans la dernière parallèle, savoir 400 qui attaqueront l'angle saillant du demi-bastion gauche de la corne, 400 qui attaqueront la tenaille,

1. Marlborough au comte Maffei, du camp de Péronne, 3 septembre : « Notre siège avance toujours. Nos ingénieurs nous font espérer d'être maîtres de la ville en 4 ou 5 jours. » *Letters and despatches*, IV.

2. Pièce n° 4 du carton n° 8, siège des Places françaises. A. G. — Voir le plan des attaques de la ville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

400 qui attaqueront la face gauche du ravelin proche la brèche; le reste, au nombre de 400, attaqueront la contrescarpe devant la brèche qui auront avec eux 30 charpentiers pour couper les palissades devant la brèche.

3° Les 1600 grenadiers ainsi disposés seront soutenus, en cas de trop grande résistance de la contrescarpe, par 1600 fusiliers.

4° La tranchée sera occupée par 8 bataillons qui seront postés, savoir la moitié dans la première parallèle et l'autre moitié dans la deuxième, et dès que les grenadiers seront sortis des logements les plus avancés, les 1600 fusiliers marcheront pour occuper la place.

5° Il sera nécessaire de poster 600 chevaux à l'aile gauche en cas de besoin et les faire agir. Ils doivent être postés derrière le bois, proche de la traverse.

6° Aussitôt qu'on se sera rendu maître de la contrescarpe, si l'on trouve le fossé passable devant la brèche, on détachera des grenadiers pour la monter, ce qui pourrait facilement obliger les assiégés de battre la chamade par la crainte d'être pris d'assaut

7° L'on essaiera de même de se loger dessus la tenaille, et s'il n'est pas possible, les grenadiers sauteront dans le chemin couvert et se couvriront des sacs à laine qu'on fera marcher avec chaque peloton.

8° Ceux qui donneront l'assaut devant la brèche, prendront poste vis-à-vis, le long de la contrescarpe attenant la moitié du ravelin, et se couvriront avec des sacs à laine autant qu'il sera possible.

9° S'il arrivait qu'il y eut plus besoin de monde, les fusiliers marcheraient de la même manière que les grenadiers ont marché ci-devant, soutiendront les postes où ils sont destinés, où de temps en temps les régiments qui seront dans la tranchée leur enverront du secours, autant que les généraux le trouveront à propos.

10° L'on mettra 8 ou 10 pièces de canon devant l'ouvrage à cornes pour incommoder d'autant plus les ennemis, ce qu'on pratiquera aussi devant la tenaille.

11° L'on fera, du poste le plus près de la tenaille, un feu continuel pour enfiler tout ce qui peut l'être, ce qui soulagera beaucoup les attaquants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Disposition pour l'attaque de la contrescarpe devant la ville de l'Ille entre la Basse-Deûle et la corne de la porte Saint-André, le 7 septembre 1708.

Outre la garde ordinaire des tranchées, l'on commandera 800 grenadiers, et pour soutenir, 800 fusiliers, comme il sera marqué ci-dessus.

400 grenadiers sortiront en 4 groupes de 100 chacun, qui marcheront aux angles de la contrescarpe, et suivis de 400 autres en cas qu'il en soit besoin, et les 800 fusiliers seront prêts pour les soutenir, comme aussi toute la garde des tranchées.

Les premiers grenadiers s'étendront depuis le ravelin jusque vers la tenaille qui soutient l'aile de l'ouvrage à cornes pour tenter le passage du chemin couvert de la contrescarpe et gagner, s'ils le peuvent, la brèche du bastion. Pour faciliter leur passage, ils auront 30 charpentiers commandés, avec des haches, qui couperont les palissades. Au cas que la chose se trouve possible, ils traverseront le fossé, et, au cas que l'empêchement soit trop grand, ils resteront sur la crête du chemin couvert, où les travailleurs viendront pour y faire le logement. Il sera besoin de 2.000 travailleurs, afin que, si l'affaire était opiniâtre, l'on en ait toujours en réserve. L'on doit aussi observer d'avoir sous les lieux 400 gabions, fascines en abondance, pioches, afin que l'on ait d'abord de quoi en donner à ceux qui en pourraient manquer.

Les grenadiers destinés à l'attaque qui sera à ..... heures du soir sortiront quand on fera un signal par des canons de la batterie. Deux heures avant l'attaque qui sera à ..... heures du soir, les batteries feront un feu continuel sur les remparts pour inquiéter l'ennemi ; mais, quand l'affaire sera engagée, elles tireront seulement sur la droite et sur la gauche pour modérer le feu croisé que l'ennemi pourrait faire. A chaque ingénieur ordonné pour l'attaque, il sera donné 200 travailleurs ; les autres resteront en réserve pour sortir en cas de besoin.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Disposition pour le 7 septembre 1708.

Pour la droite	800	grenadiers.
	800	fusiliers.
	2.000	travailleurs.
	30	charpentiers.
	3.630 *	
Pour la gauche	1.600	grenadiers.
	1.600	fusiliers.
	2.000	travailleurs.
	30	charpentiers.
	5.230 *	

Portant des gabions et fascines	1.000
Pour les batteries	600
	3.630 *
	5.230 *
	10.460

La grande armée donne	1 colonel, 2 lieutenants-colonels, 2 majors.		
	et	700	grenadiers.
		700	fusiliers.
		600	travailleurs.
		2.000	
Les Impériaux	1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major.		
	et	420	grenadiers.
		420	fusiliers.
		850	travailleurs.
		420	porteurs de gabions.
		2.110	

Les Hollandais.	850	fusiliers.	850	grenadiers.
Danois....	129		129	
Prussiens..	172		172	
Hanovriens	129		129	
Les Hollandais.	1.729	travailleurs.	399	pour les batteries.
Danois....	182		42	
Prussiens..	364		84	
Hanovriens	273		63	
Impériaux.....			420	

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Les hauts officiers pour la gauche viennent de la grande armée, c'est-à-dire un colonel et un major pour les grenadiers, un colonel et un major pour les fusiliers et les deux lieutenants-colonels avec les travailleurs.

» Pour la gauche, les Impériaux donnent un colonel et un major avec les grenadiers, et un lieutenant-colonel avec les fusiliers, le lieutenant-colonel Desfelt et le major Sebo-Sevone pour les travailleurs. »

Dès trois heures du soir, l'assiégeant prépare l'attaque en déchaînant sur la ville et les remparts le feu de plus de 150 pièces. Durant cette canonnade, ses différents détachements achèvent d'occuper leurs emplacements dans la tranchée. Chez les assiégés, toutes les troupes se portent à leurs postes, « prévenant les ordres des généraux, et, outre les bivouacs ordinaires, tous les régiments prirent les armes pour être prêts à marcher où il conviendrait [1]. »

Entre sept et huit heures du soir, 3 coups de canon, tirés de la grande batterie, et bientôt suivis d'une décharge générale de toute l'artillerie, donnent le signal de l'attaque. Les grenadiers qui marchent en tête des colonnes d'assaut sont accueillis, en arrivant aux palissades, par un feu violent. Ils plient, se reforment et par deux fois renouvellent vigoureusement leur attaque. Ils atteignent enfin les palissades, jettent leurs grenades et fusillent à leur tour les défenseurs. De l'ouvrage à cornes de la Madeleine à celui de Saint-André, il n'est pas un point du chemin couvert où l'ennemi ne se présente. Là où l'assiégé tient ferme, l'assaillant s'écarte pour reporter plus loin son attaque. Du rempart, des ouvrages détachés, de la contrescarpe, le canon et la mousqueterie déciment les rangs ennemis. En quelques instants, les glacis sont jonchés de morts et de blessés. « J'avais bien été dans les batailles, dans des prises de lignes et dans des assauts fort rudes, disait plus tard l'ingénieur Landsberg, mais jamais dans un feu pareil à celui-là [2]. » A l'attaque droite, les assaillants pénètrent un moment dans le chemin couvert de l'ouvrage à cornes de Saint-André, mais ils en sont chassés par

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

2. Cet ingénieur a laissé dans un ouvrage intitulé : *Nouvelle manière de fortifier les places*, et publié à la Haye en 1712, des détails intéressants sur les sièges de Lille, Douai, Béthune, Aire, etc., auxquels il prit part.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un retour énergique des défenseurs à la tête desquels marche l'intrépide colonel des dragons, M. de Belle-Isle. C'est au prix des plus grands sacrifices qu'ils parviennent à se loger sur le glacis en deçà des palissades, à l'angle de la branche droite de l'ouvrage à cornes.

Leurs efforts semblent devoir être couronnés de plus de succès à l'attaque gauche. Là un détachement arrive à pénétrer dans la place d'armes de la barrière de la Madeleine, à l'angle rentrant du chemin couvert entre l'ouvrage à cornes et la demi-lune. En cet endroit, l'assaillant n'a rencontré qu'une seule rangée de palissades. La garde de la barrière doit reculer, laissant deux capitaines blessés aux mains de l'ennemi. Mais du haut des remparts, le maréchal de Boufflers, qui sans cesse court d'une attaque à l'autre, voit le danger. Une compagnie de grenadiers, soutenue par un piquet, débouche sur son ordre par la poterne de la demi-lune de la Madeleine, et à son tour force l'assiégeant à se retirer. Dans leur retraite, les grenadiers ennemis s'aperçoivent du petit nombre de défenseurs qui occupent l'angle gauche du chemin couvert de l'ouvrage à cornes. Ils s'y établissent et commencent un logement qui demeure en leur pouvoir [1].

Mais l'attaque semble surtout s'acharner contre les tenaillons. M. de la Valade, lieutenant-colonel du régiment de Coëtquen, qui commande à cette partie du chemin couvert, a fait jouer à propos les 14 fourneaux de mine gardés intacts jusqu'à cette heure aux saillants du glacis. Leur explosion jette le désordre dans les grenadiers ennemis qui lâchent pied, mais renouvellent leur attaque en plus grand nombre et obligent les défenseurs à se retirer derrière les traverses de la branche du chemin couvert du tenaillon droit. M. de la Valade et ses officiers, « au désespoir d'avoir perdu leur poste [2], » reviennent à la charge. Accablés par des forces supérieures, ils sont forcés de reculer, mais grâce à leur vigoureuse résistance l'ennemi ne peut étendre son logement au delà des deux angles saillants des tenaillons.

Enfin, après trois heures de lutte, l'assaillant épuisé regagne ses tranchées. Ses colonnes sont décimées. Des ingénieurs qui

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les dirigeaient, trois sont morts et onze blessés, dont plusieurs grièvement [1]. De 172 hommes, le détachement de grenadiers prussiens n'en ramène plus que 40 [2]. « L'attaque a été très rude, écrivait le lendemain le prince de Hesse [3]; notre perte en morts et en blessés est assez considérable. » L'ennemi accuse lui-même une perte totale de 2.667 hommes [4]. Bien peu de grenadiers avaient atteint la deuxième palissade. Aucun de ceux qui l'avaient franchie n'avait reparu. Pour donner une idée du feu terrible du défenseur, son artillerie, composée de 45 canons, tira en moyenne 50 coups par pièce, chiffre rarement atteint à cette époque [5]. Ce feu avait jeté le désordre non seulement dans les colonnes d'attaque mais dans les rangs des travailleurs. Ces derniers, embarrassés dans leur marche par les fascines et les gabions trop pesants, « au point que quatre hommes avaient peine à en porter un [6], » furent frappés en grand nombre. « La campagne était couverte de ces malheureux gabions avec des soldats auprès tués ou blessés [7]. » Aux endroits où son attaque réussit, l'assaillant souffrit du manque de matériaux et de travailleurs pour établir et étendre ses logements. A celui des tenaillons l'ingénieur Landsberg n'eut pendant quelques instants sous la main que trois officiers, sans aucun travailleur.

De la grande batterie, au centre des deux attaques, le prince Eugène avait suivi le développement de l'action et le sanglant échec infligé à ses troupes. Au lieu du succès que lui avaient promis les ingénieurs et qu'il se flattait de remporter avec l'importance des forces mises en jeu, l'attaque n'avait abouti

---

1. *Mercure historique et politique.*

2. *Campagne de Lille.*

3. Le prince de Hesse aux États-Généraux. A. H.

4. Dans une lettre aux États, du 17 septembre, le prince d'Orange mentionne ainsi les pertes des assiégeants à l'attaque de la contrescarpe :

	Colonels	Lieut.-Colon.	Majors	Capitaines	Subalternes	Sergents	Soldats
Tués....	»	»	1	4	15	11	368
Blessés.	1	»	2	24	55	75	2111

Aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, vol. Hollande, une lettre du sieur Rivière de la Haye, du 11 septembre 1708, contient le passage suivant : « La grande perte du monde que les Alliés ont faite à la prise de la contrescarpe en a modéré leur joie et je sais de bonne part qu'elle leur coûte plus de 2000 hommes. »

5. *Journal de M. de la Frezelière.*

6. Landsberg. *Nouvelle manière de fortifier les places.*

7. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'à une effroyable hécatombe, sans proportion avec les faibles résultats obtenus. « Cette attaque, écrivaient les députés aux Etats-Généraux, le 8 septembre [1], a commencé hier soir, sur les sept heures, avec beaucoup de vigueur et sous la protection d'un grand feu. Cependant elle n'a pas eu le succès habituel et un effet complet, car on n'a pu emporter la contrescarpe ni déloger l'ennemi du chemin couvert, bien qu'on ait fort avancé les tranchées à la faveur d'un grand feu, et qu'on se soit posté jusque sur les angles des ouvrages extérieurs. Certains régiments ont été très éprouvés, mais il y a une plus grande proportion de blessés que de morts. » L'assaillant ne pouvait même garder l'espoir d'un abandon prochain du chemin couvert par l'assiégé. C'est à peine si la possession aux mains des défenseurs s'en trouvait affaiblie par les logements aux angles saillants des deux ouvrages à cornes et des tenaillons. Ces points n'étaient appelés qu'à remplir un rôle secondaire dans la défense en raison de leur éloignement de la place, du peu de protection qu'ils recevaient des dehors et du rempart, et de la puissance des ouvrages, encore intacts, situés en arrière.

Jamais peut-être les évènements n'avaient mis en opposition, avec plus de relief, les procédés si différents de l'école de Vauban et ceux de Cohorn : d'un côté, l'économie des forces, des munitions, de l'artillerie, une marche savante, calculant avec le temps et la résistance des ouvrages, éloignée à la fois et de la téméraire audace et de l'excessive prudence, attentive à épargner le sang des soldats ; de l'autre, la volonté de triompher des résistances en brusquant l'attaque, en lui imprimant un développement plus rapide que suivi, sous un feu écrasant d'artillerie, sans reculer devant les assauts meurtriers. Si des fautes de détail, telles que la mauvaise confection des gabions, trop lourds pour le transport [2], ont pu contribuer à l'insuccès

---

1. A. H. — De Goslinga à Heinsius, 8 septembre : « Le succès n'a pas répondu à l'attente. Le grand feu, joint à l'obscurité, causa du désordre parmi nos travailleurs. De 4.000, on ne put jamais rassembler 1.000 pour faire les logements. Nos pauvres grenadiers et régiments, cependant, furent obligés d'essuyer tout le feu, et ce ne fut que sur quelques angles qu'on se put loger. » A. H.

2. D'Ypres, M. Le Blanc, intendant de la Flandre maritime, entretenait des émissaires à portée du camp des assiégeants. Sur le rapport de l'un d'eux, il écrivait à Chamillart, le lendemain : « Ce qui a fait manquer les autres logements, c'est que les travailleurs commandés n'ont pas avancé assez tôt, et que beaucoup n'ont osé s'avancer, voyant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des assiégeants, le 7 septembre, la véritable cause de leur échec réside dans le manque de préparation de l'attaque et sa trop grande extension [1]. La bravoure des grenadiers, leurs efforts répétés, la supériorité du nombre n'avaient pu racheter ces deux fautes capitales. Alors même que la défense du chemin couvert était ébranlée, les dehors de la place ruinés, la garnison réduite, l'enlèvement de la contrescarpe constituait une entreprise difficile entre toutes, et que l'assiégeant devait préparer de longue main. Or l'examen des travaux des ingénieurs ennemis au siège de Lille, depuis l'ouverture de la tranchée, montre qu'ils se contentent de faire brèche aux bastions de la place, sans juger nécessaire auparavant de ruiner les ouvrages extérieurs et de rapprocher de la contrescarpe les têtes de leurs sapes. Habitués dans les sièges précédents à ne rencontrer qu'une faible résistance, à voir les villes ouvrir leurs portes à la menace de la puissante artillerie des Alliés, ils marchent à l'encontre des principes les mieux établis de l'art militaire du XVIIe siècle. Ils dirigent leur attaque mal préparée contre une garnison presque intacte, non pas sur un point, mais sur tout le développement du chemin couvert qui embrasse un front de trois polygones, et c'est par un coup de main qu'ils prétendent enlever la contrescarpe d'une place confiée au défenseur de Namur, oubliant combien d'assauts meurtriers Cohorn et Guillaume d'Orange avaient dû livrer, avant d'arracher à Boufflers le chemin couvert qu'il leur disputait pied à pied.

En regard des pertes cruelles des assiégeants, celles de l'assiégé n'atteignaient pas 300 hommes tués ou blessés [2]. Du côté de la défense, les troupes avaient répondu, par leur vigueur dans

---

quantité de leurs gens tués, que deux heures après-midi les glacis étaient couverts de morts et de blessés, restés parmi les gabions et les fascines qu'ils avaient portés pour se loger.

« Les ennemis disaient qu'ils recommenceraient l'attaque cette nuit, mais il n'y avait pas d'apparence, les soldats paraissant fort rebutés et se plaignant d'être mal commandés et qu'on les menait à la boucherie. Cet homme a ajouté que les Anglais avaient lâché pied. » D. G. 2085.

1. Dans une lettre du 8 septembre, adressée à Marlborough, Schulenbourg blâme l'extension donnée au front de l'attaque qui, d'après lui, aurait dû se concentrer uniquement sur les tenaillons et la demi-lune qui en est couverte. C'est d'ailleurs la solution qu'adoptera bientôt l'assiégeant rendu plus circonspect. — Schulenbourg, I, p. 344.

2. *Journal de M. de la Prezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'exécution, à l'habileté des dispositions prises par le maréchal et ses lieutenants. « Au chemin couvert de la droite, sous M. de Surville, commandait M. de Permangle, brigadier de jour ; au chemin couvert de la gauche, M. de Ravignan, sous M. de Lee. Ces deux brigadiers y firent parfaitement bien [1]. » De cet assaut si vaillamment repoussé, la garnison de Lille sortait à peine affaiblie, consciente de sa force et fière à bon droit d'une résistance contre laquelle le nombre et la puissante artillerie de ses adversaires étaient venus se briser.

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 9 septembre. D. G., 2063. — La lettre, où le maréchal rendait compte de l'attaque du chemin couvert, est malheureusement perdue. Outre les détails pleins d'intérêt que cette lettre devait contenir, elle aurait montré une fois de plus comment le maréchal savait rendre justice à sa vaillante garnison et aux officiers d'élite qui le secondaient dans la défense.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE X.

OPÉRATIONS DU SIÈGE JUSQU'A LA RETRAITE DE L'ARMÉE FRANÇAISE SUR LA RIVE DROITE DE L'ESCAUT. — LA GARNISON S'OPPOSE VICTORIEUSEMENT A TOUT PROGRÈS DES ASSIÉGEANTS (DU 7 AU 15 SEPTEMBRE.)

L'insuccès de l'assaut livré au chemin couvert, la présence de l'armée du duc de Bourgogne sur la Marque auront pour effet de rendre désormais les assiégeants plus circonspects. L'expérience du 7 septembre leur avait révélé toute la vitalité de la défense ; elle leur imposait la nécessité absolue de recourir aux principes méthodiques de la guerre de siège et de s'avancer pas à pas, à l'aide de la sape et des mines, contre le chemin couvert. Tandis que le défenseur employait la journée du 8 à battre de son feu les points enlevés la veille par l'assiégeant et l'obligeait à abandonner l'angle du tenaillon gauche, le lieutenant-général prince de Holsteinbeck, qui commandait à la tranchée, faisait perfectionner les plus importants des logements, à l'angle du demi-bastion droit de l'ouvrage à cornes de Saint-André et à la pointe du tenaillon droit. Une batterie de 3 canons, dont le tir a pour objectif les ouvrages qui précèdent, était établie à proximité de chacun de ces logements. Le 9, l'ennemi apercevait avec étonnement le chemin couvert entièrement rétabli du désordre qu'y avait jeté l'attaque de l'avant-veille. Les palissades étaient au complet sur toute la crête du glacis, les banquettes et les talus partout taillés et revêtus, si bien que « le chemin couvert se trouva plus en état de défense qu'il n'était avant que les ennemis se fussent logés sur les angles des tenaillons [1]. » Pour

1. *Journal de M. de la Frezeliere.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enrayer les progrès d'une double sape, dirigée contre l'angle du chemin couvert du bastion des Fours, vers cinq heures du soir, le maréchal de Boufflers fit exécuter une sortie par 50 grenadiers et autant de fusiliers, que suivaient 40 travailleurs. Ce détachement, parti de l'angle de la demi-lune de la Madeleine, prit à revers la sape et en chassa ceux qui l'occupaient. « On a fait plier la tête de cette sape, dont on a culbuté quelques gabions avec beaucoup de peine pour leur solidité [1]. » L'approche d'un bataillon ennemi, débouchant de la chapelle de la Madeleine, fit craindre aux travailleurs de n'avoir pas leur retraite assurée. Ils se retirèrent avec précipitation, sans avoir achevé leur travail, tandis que les grenadiers et les fusiliers rentraient en bon ordre, sous la protection du canon du rempart, qui tint l'ennemi en respect.

Pour ôter à son adversaire l'envie de renouveler toute tentative contre la tête de cette sape, l'assiégeant travailla, dans la nuit du 9 au 10, à établir une communication entre elle et l'angle saillant de l'ouvrage à cornes de la Madeleine. Cette communication, prolongée dans la suite jusqu'au logement du tenaillon droit, lui donna une troisième parallèle se développant à peu de distance et sur tout le front des ouvrages, à l'attaque gauche. La journée du 10 fut encore marquée par l'établissement de 2 batteries : l'une, de 5 canons, au couronnement du glacis de la branche droite de l'ouvrage à cornes de Saint-André ; l'autre, de 4 mortiers, voisine de l'angle du tenaillon gauche où l'ennemi avait repris possession de son logement.

A la suite de son travail de la nuit du 10 au 11, l'assiégeant déboucha par une sape blindée à l'angle du chemin couvert du tenaillon droit, et atteignit la muraille du fossé dont il commença à ouvrir le revêtement. Non content de ce succès, il voulut s'emparer des deux traverses dont les assiégés restaient maîtres le long de la branche du chemin couvert du tenaillon droit (la troisième et la plus rapprochée de son logement, abandonnée du défenseur, était en son pouvoir). L'assaillant les enleva sans grande perte, « les grenadiers qui occupaient les dites traverses ayant ployé après avoir fait leur décharge, mais M. le marquis de Surville ayant envoyé l'ordre à M. de Permangle et à

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 9 septembre. D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Maillebois qui sont de jour au chemin couvert, de reprendre les dites traverses, M. de Maillebois y a marché avec deux compagnies de grenadiers et a rechassé les ennemis, y a rétabli nos grenadiers et a fait enlever plus de 60 gabions que les ennemis y avaient déjà portés [1]. » L'intrépide colonel du régiment de Touraine poussa même jusqu'à la place d'armes de l'angle saillant du tenaillon et rasa tout le travail de l'ennemi entre la troisième traverse et celle de cette place d'armes. Plus de 100 outils restèrent aux mains de ses grenadiers qui ramenèrent quelques prisonniers. Ce brillant résultat obtenu, M. de Maillebois fit replier son détachement qui réoccupa les trois traverses de la branche du tenaillon. « On ne peut assez louer, écrivait à ce propos le maréchal, la valeur et la bonne volonté de M. de Maillebois, non plus que celle de M. de Permangle [2]. »

Après avoir bouleversé les travaux de l'ennemi au chemin couvert des tenaillons, l'assiégé entreprit le 12, vers onze heures du matin, une sortie contre le logement de l'angle de l'ouvrage à cornes de la Madeleine. De ce logement l'assiégeant découvrait la communication de la demi-lune qui est au front de l'ouvrage à cornes. Pour arrêter les progrès de l'ennemi sur ce point, M. le marquis de la Frezelière proposa au maréchal de le faire attaquer par 30 grenadiers, suivis d'un même nombre de travailleurs. « Quoique l'entreprise parût hardie, elle n'était pas fort périlleuse parce qu'on pouvait y marcher sans être vu, en se coulant le long de la palissade de traverse en traverse. Tout ce qu'il fallait étant prêt, à dix heures, les gens commandés y marchèrent avec beaucoup de résolution. Les ennemis ne les attendirent pas dans ce logement, mais ils tirèrent beaucoup de tous les postes de la tranchée qui étaient à portée, et nous fîmes encore un plus grand feu qu'eux, qui dura environ une heure. Il y eut plusieurs officiers de notre part tués ou blessés, mais ce logement fut entièrement détruit. MM. de Coëtquen et du Thil qui commandaient au chemin couvert s'exposèrent beaucoup en faisant soutenir à propos cette sortie [3]. »

Malgré le redoublement du feu des assiégeants le 13, les

---

1. Lettre de Boufflers au duc de Bourgogne, 11 septembre. D. G. 2083.
2. Idem.
3. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

petites sorties du défenseur, « qui imposaient aux ennemis et retardaient leurs travaux [1], » n'en continuèrent pas moins, toujours couronnées de succès. C'est ainsi que les Suisses, à l'attaque gauche, ramenèrent dans le chemin couvert une trentaine de sacs à laine, et qu'à l'attaque droite des grenadiers de bonne volonté gagnèrent le revers des sapes de l'assiégeant et rapportèrent à M. de Maillebois environ 60 gabions et sacs à laine dont l'enlèvement leur valut quelques écus. La nuit du 13 au 14, l'assiégeant essaya à son tour de prendre l'offensive pour chasser le défenseur du chemin couvert du bastion du Metz. « Un détachement de 30 grenadiers s'y présenta, croyant en surprendre la garde ; on les laissa approcher jusque dessus la palissade, et on leur fit une décharge à bout portant qui les obligea de se retirer bien vite dans la tranchée [2]. » Par contre, le logement intérieur de l'angle du tenaillon droit était rétabli et poussé jusqu'au bord du fossé, parallèlement à la brèche du tenaillon.

Le canon des assiégeants, depuis le 7 septembre, avait répondu avec peu de vigueur au feu toujours nourri du défenseur. Ce fut seulement dans l'après-midi du 13, après l'arrivée d'un convoi important de munitions [3], que le tir des batteries reprit avec une activité nouvelle pour se continuer dans la nuit du 13 au 14, en dépit de la pluie qui contraria les travaux d'approche, remplit les tranchées et arrêta le travail de la sape [4]. Grâce à un feu ininterrompu, les tenaillons ne tardèrent pas à présenter une brèche praticable dès le 14, surtout celle du tenaillon droit, à l'angle de cet ouvrage. Déjà l'assiégeant avait poussé jusqu'à la contrescarpe des tenaillons 3 boyaux de mine qui lui servirent, le 16, pour en renverser la muraille dans le fossé [5].

Bien que l'ennemi fût loin d'abandonner ses travaux d'approche

---

1. Boufflers à Chamillart, 12 septembre. D. G. 2083.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

3. « On m'amène en ce moment un coureur de milord Albemarle qui m'a dit que son maître ne faisait que d'arriver d'un convoi d'artillerie et de munitions de guerre qu'il a été chercher avec 30 escadrons jusqu'à Grammont, venant de Bruxelles, et qu'il a laissé hier le dit convoi à Courtrai, consistant en 10 pièces de 24, quantité de bombes, boulets et autres munitions de guerre qui devaient arriver aujourd'hui à Menin et demain au parc de l'artillerie derrière la tranchée. » Boufflers à Chamillart, le 12 septembre. D. G. 2083.

4. *Die Feldzüge*, X, p. 426.

5. Idem.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre les branches des deux ouvrages à cornes, il songeait avant tout à se rendre maître des tenaillons. Ces ouvrages, au point de convergence des deux attaques, étaient pour lui d'un abord plus facile et devaient l'amener, une fois enlevés, à peu de distance des brèches des bastions. Résolu à disputer aux assiégeants les tenaillons avec la vigueur qu'il apportait à la défense du chemin couvert, le maréchal de Boufflers avait arrêté, dès le 13 septembre, les mesures les plus sages pour leur conservation. La garde en fut confiée à deux officiers d'une valeur éprouvée : M. du Dognon [1], capitaine au régiment de Touraine, eut l'honneur d'être choisi pour commander dans le tenaillon droit ; M. Dugast, capitaine au régiment de Foix, dans le tenaillon gauche. Ils avaient avec eux 150 hommes, dont 50 grenadiers. « 100 hommes devaient défendre la brèche, et 50 garder la traverse ou retranchement qui était au milieu de l'ouvrage, dont un sergent et 15 fusiliers furent tirés pour rouler au pied de la brèche des grenades, des sacs à poudre et autres feux d'artifice, afin que ceux qui étaient destinés à soutenir l'assaut n'eussent pas occasion de rompre leur ordre de bataille. La moitié des soldats qui devaient combattre sur la brèche avaient ordre de prendre des spontons, et le reste d'être armés de fusils avec leurs baïonnettes. On eut soin de les fournir de toutes les munitions nécessaires ; ils avaient leur retraite assurée derrière la traverse en cas qu'ils fussent forcés [2].

De concert avec M. de la Frezelière, le maréchal fit établir, sur les deux bastions du front d'attaque, des batteries qui enfilaient les fossés des tenaillons et devaient en retarder le passage par l'ennemi. Il donna aussi son approbation à une invention de son habile lieutenant, laquelle devait être d'un grand secours pour bouleverser les travaux de l'assiégeant. M. de la Frezelière conçut l'idée de faire armer 6 barques, montées chacune par 4 bateliers et 12 dragons, « de gros madriers de 6 pieds de haut jusqu'à la naissance des avant-becs et de les faire couvrir de planches redoublées en forme d'un comble. La couverture était

---

1. Du Dognon (Jean de Saint-Quentin) comptait déjà de brillants états de service. Entré au régiment de Touraine en 1697, il s'était trouvé au combat de Nimègue en 1701, à la défense de Bonn en 1703. Capitaine au début de l'année suivante, il avait pris part à la bataille de Cassano, au siège de Turin, enfin à la défense de Toulon.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soutenue d'une charpente assez solide pour être à l'épreuve des grenades et des pierres. On avait disposé 4 rames en dedans, 2 à chaque bout, afin que les bateliers fussent à couvert, et on y mit un gouvernail pour les pouvoir guider; 4 gros anneaux étaient attachés aux coins du bateau avec de longs piquets réduits en pointe par le bout pour les amarrer, et ils étaient assez forts pour les soutenir contre le courant de l'eau. On avait percé les bateaux de 6 créneaux à chaque côté et de 2 sabords pour y mettre de petites pièces de canon. Il y avait des bancs d'un côté pour que les gens qui les montaient fussent assis quand ils ne tiraient pas et pour conserver l'équilibre du bateau [1]. »

Le maréchal choisit pour commander cette flottille d'un nouveau genre M. de Villers, garde-marine, et n'eut qu'à se féliciter de son choix. On vit en effet, durant les nuits qui suivirent, les barques renouveler les exploits des brûlots de Duquesne et de Tourville, venir audacieusement s'embosser à quelques toises des galeries jetées sur les fossés des tenaillons, les rompre par leur feu, incendier les fascines des assiégeants, et disputer 8 jours entiers le passage des fossés que l'ennemi aurait pu accomplir en 24 heures, si on ne s'était servi de cet expédient.

A l'intérieur de la place, le maréchal hâtait la réparation des brèches des bastions du Metz et des Fours. Pour parer à toute éventualité, il mettait à profit le ralentissement des travaux de l'assiégeant depuis sa furieuse attaque du 7 septembre, et ordonnait, dès le 9, qu'on dirigeât vers les brèches les engins préparés pour leur défense dans la cour du couvent des Récollets. Un charpentier, du nom de Herman, avait donné le dessin de la plupart de ces engins, « chevalets de frise armés de pointes de fer, demi-piques, faux emmanchées à rebours, chariots tout remplis de pointes de fer avec des faux à toutes les roues, des machines à jeter grenades, d'autres à prendre les fascines des ennemis [2]. » L'un de ces engins est ainsi décrit dans le mémoire des dispositions du siège de la ville [3] : « A l'arsenal on y fait des grilles et

1. *Journal de M. de la Frezelire.*

2. *Mémoire de tout ce qui s'est passé de plus remarquable pendant le siège*, manuscrit appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

3. A la date du 31 août. — Le 6 septembre, on lit dans le même mémoire : « On fabrique dans le cloître de l'Abbiette des bombes de terre composées de 4 carreaux liés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre les branches des deux ouvrages à cornes, il songeait avant tout à se rendre maître des tenaillons. Ces ouvrages, au point de convergence des deux attaques, étaient pour lui d'un abord plus facile et devaient l'amener, une fois enlevés, à peu de distance des brèches des bastions. Résolu à disputer aux assiégeants les tenaillons avec la vigueur qu'il apportait à la défense du chemin couvert, le maréchal de Boufflers avait arrêté, dès le 13 septembre, les mesures les plus sages pour leur conservation. La garde en fut confiée à deux officiers d'une valeur éprouvée : M. du Dognon [1], capitaine au régiment de Touraine, eut l'honneur d'être choisi pour commander dans le tenaillon droit ; M. Dugast, capitaine au régiment de Foix, dans le tenaillon gauche. Ils avaient avec eux 150 hommes, dont 50 grenadiers. « 100 hommes devaient défendre la brèche, et 50 garder la traverse ou retranchement qui était au milieu de l'ouvrage, dont un sergent et 15 fusiliers furent tirés pour rouler au pied de la brèche des grenades, des sacs à poudre et autres feux d'artifice, afin que ceux qui étaient destinés à soutenir l'assaut n'eussent pas occasion de rompre leur ordre de bataille. La moitié des soldats qui devaient combattre sur la brèche avaient ordre de prendre des spontons, et le reste d'être armés de fusils avec leurs baïonnettes. On eut soin de les fournir de toutes les munitions nécessaires ; ils avaient leur retraite assurée derrière la traverse en cas qu'ils fussent forcés [2].

De concert avec M. de la Frezelière, le maréchal fit établir, sur les deux bastions du front d'attaque, des batteries qui enfilaient les fossés des tenaillons et devaient en retarder le passage par l'ennemi. Il donna aussi son approbation à une invention de son habile lieutenant, laquelle devait être d'un grand secours pour bouleverser les travaux de l'assiégeant. M. de la Frezelière conçut l'idée de faire armer 6 barques, montées chacune par 4 bateliers et 12 dragons, « de gros madriers de 6 pieds de haut jusqu'à la naissance des avant-becs et de les faire couvrir de planches redoublées en forme d'un comble. La couverture était

---

1. Du Dognon (Jean de Saint-Quentin) comptait déjà de brillants états de service. Entré au régiment de Touraine en 1697, il s'était trouvé au combat de Nimègue en 1702, à la défense de Bonn en 1703. Capitaine au début de l'année suivante, il avait pris part à la bataille de Cassano, au siège de Turin, enfin à la défense de Toulon.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soutenue d'une charpente assez solide pour être à l'épreuve des grenades et des pierres. On avait disposé 4 rames en dedans, 2 à chaque bout, afin que les bateliers fussent à couvert, et on y mit un gouvernail pour les pouvoir guider; 4 gros anneaux étaient attachés aux coins du bateau avec de longs piquets réduits en pointe par le bout pour les amarrer, et ils étaient assez forts pour les soutenir contre le courant de l'eau. On avait percé les bateaux de 6 créneaux à chaque côté et de 2 sabords pour y mettre de petites pièces de canon. Il y avait des bancs d'un côté pour que les gens qui les montaient fussent assis quand ils ne tiraient pas et pour conserver l'équilibre du bateau [1]. »

Le maréchal choisit pour commander cette flottille d'un nouveau genre M. de Villers, garde-marine, et n'eut qu'à se féliciter de son choix. On vit en effet, durant les nuits qui suivirent, les barques renouveler les exploits des brûlots de Duquesne et de Tourville, venir audacieusement s'embosser à quelques toises des galeries jetées sur les fossés des tenaillons, les rompre par leur feu, incendier les fascines des assiégeants, et disputer 8 jours entiers le passage des fossés que l'ennemi aurait pu accomplir en 24 heures, si on ne s'était servi de cet expédient.

A l'intérieur de la place, le maréchal hâtait la réparation des brèches des bastions du Metz et des Fours. Pour parer à toute éventualité, il mettait à profit le ralentissement des travaux de l'assiégeant depuis sa furieuse attaque du 7 septembre, et ordonnait, dès le 9, qu'on dirigeât vers les brèches les engins préparés pour leur défense dans la cour du couvent des Récollets. Un charpentier, du nom de Herman, avait donné le dessin de la plupart de ces engins, « chevalets de frise armés de pointes de fer, demi-piques, faux emmanchées à rebours, chariots tout remplis de pointes de fer avec des faux à toutes les roues, des machines à jeter grenades, d'autres à prendre les fascines des ennemis [2]. » L'un de ces engins est ainsi décrit dans le mémoire des dispositions du siège de la ville [3] : « A l'arsenal on y fait des grilles et

1. *Journal de M. de la Frezelire.*

2. *Mémoire de tout ce qui s'est passé de plus remarquable pendant le siège*, manuscrit appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

3. A la date du 31 août. — Le 6 septembre, on lit dans le même mémoire : « On fabrique dans le cloître de l'Abbiette des bombes de terre composées de 4 carreaux liés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des orgues, je veux dire par le mot de grille 7 ou 8 petits fusils rangés les uns contre les autres et très alliés ensemble et soutenus par 4 bâtons pour servir de pied. Quand on veut se servir de la dite machine, il y a, le long desdits fusils, un tuyau qui porte le feu de communication à tout le reste. C'est une pièce à porter à l'ennemi à corps découvert. » Dès le 13, les deux brèches se trouvaient en grande partie réparées : celle de la gauche au moyen de grands arbres placés en long, reliés par de fortes chaînes, entremêlant les branches qu'on leur avait laissées et formant ainsi une muraille impénétrable au canon ; celle de la droite à l'aide de fascines « bien piquées, lardées de gros pieux sur lesquels on mit depuis quantité de crochets de fer et autres inventions pour soutenir du bois à brûler et artifices qui ne devaient s'allumer que lorsqu'il y aurait apparence d'un assaut [1]. » Deux jours après, on commença, à la gorge du bastion des Fours, un retranchement analogue à celui que possédait déjà le bastion du Metz, de telle sorte que le corps de place se trouva en mesure d'arrêter les assiégeants, si jamais ils venaient à se présenter devant les brèches.

Boufflers disposait ainsi toutes choses pour sa défense comme s'il ne devait compter que sur ses seules forces. La correspondance qu'il échangeait avec Chamillart, arrivé au camp de Mons-en-Pévèle, lui faisait pressentir que l'armée française se retirerait sans avoir rien tenté pour sauver Lille. Le 11 septembre, alors que le bruit d'une canonnade entre les deux armées venait de remplir d'allégresse le cœur du maréchal et de ses soldats, un officier du régiment de Beauvoisis [2], le sieur du Bois, franchissait

---

avec des fils d'archal. J'ai encore vu une espèce de moulin pour jeter les grenades avec une espèce de cuiller au bout d'une gaule. »

Du carton 728, A. V. : « Je soussigné certifie que M. Pierre Crespy, marchand tanneur de cette ville, a fourni 138 livres de poil de vache pour mêler avec la terre dont je fais revêtir les bombes de carreaux de terre cuite ordonnés par Mgr le maréchal de Boufflers. »

Fait à Lille, le 29e d'août 1708. LE FAUX DE FREVILLE.

1. Deidier. *Le parfait Ingénieur français.*

2. Ordre au sieur du Bois pour aller à Lille se faire recevoir capitaine au régiment de Touraine :

De par le Roi

Il est ordonné au sieur du Bois de se rendre à la ville de Lille, par la voie la plus prompte qu'il pourra trouver, pour y prendre le commandement d'une compagnie du régiment de Touraine à laquelle Sa Majesté l'a nommé. Elle mande à cet effet au sieur Maillebois, colonel du dit régiment, de faire recevoir le dit du Bois en cette qualité de capitaine et reconnaître dans tout ce qui concernera le service de Sa Majesté.

Fait à Versailles, le 10 septembre. LOUIS. — D. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

audacieusement la Deûle à la nage, entrait dans Lille et remettait au maréchal une lettre de Chamillart [1]. A sa lecture, Boufflers avait pu se convaincre, plein d'une douloureuse émotion, que, tout en se portant le 11 sur la rive droite de la Marque, l'armée française ne chercherait pas une bataille « dont l'évènement pourrait être douteux par les soins que les ennemis ont pris de se fortifier et le long temps qu'on leur a donné pour se retrancher [2]. »

Et cependant le maréchal ne peut se résoudre à la pensée qu'on laissera Lille succomber sans rien tenter pour elle. « Si on se relâche, écrit-il à Chamillart le 12 septembre [3], nos troupes se décourageront et l'adversaire au contraire deviendra plus confiant et plus audacieux. » On ne peut abandonner sans combat « une garnison qui, depuis 20 jours de tranchée ouverte, n'a pas cédé un pouce de terrain sans le bien disputer aux ennemis [4] », et dont le roi, par la bouche même de Chamillart, se déclare parfaitement content. Sensible à ce témoignage de gratitude de Louis XIV, Boufflers s'est empressé de le porter à la connaissance de ses valeureux officiers, « ce qui a fait et à M. de Lee et à M. de Surville, et à tous MM. les officiers généraux, un sensible plaisir, aussi bien qu'à tous MM. les colonels et autres officiers à qui je l'ai dit. Nous ferons de notre mieux pour que Sa Majesté ne soit pas moins contente de la suite. Je ne puis assez me louer de tous ces Messieurs. Il me faudrait un volume pour rendre d'un chacun tous les témoignages avantageux qu'ils méritent [5]. » Après avoir ainsi reporté sur sa garnison les éloges à lui adressés, le maréchal trouve, pour juger la conduite de cette armée qui depuis sept jours demeure dans l'inaction presque en vue de Lille, des accents pleins de fermeté où vibre toute son âme de soldat : « Vous me marquez par la même fin de votre lettre que Sa Majesté tient que nous soyons secourus, et que c'est à moi à déterminer le jour et le moment. Sur quoi j'aurai l'honneur de vous dire que, dès que notre armée est en présence de celle des ennemis, il ne s'agit

1. Boufflers s'empressa de demander pour cet intrépide capitaine une récompense signalée, attendu « qu'il s'était acquitté de cette commission avec beaucoup de zele et d'industrie. ». Le maréchal au duc de Bourgogne, 13 septembre D. G. 2083.

2. Chamillart à Boufflers, du camp de Mons-en-Pévèle, le 10 septembre. D. G. 2083.

3. D. G. 2083.

4. Boufflers au duc de Bourgogne, 11 septembre. D. G. 2083.

5. Boufflers à Chamillart, 12 septembre D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus du temps plus ou moins long que nous pourrons tenir, qu'il faut profiter de tous les moments favorables que notre armée pourra trouver pour attaquer celle des ennemis, parce que, dès que l'on perd un moment, pour l'ordinaire on n'y revient plus ; et plus on différera à attaquer les ennemis (supposé que cela soit possible), plus on leur donnera le loisir d'augmenter les difficultés qui peuvent s'y rencontrer présentement [1]. » Cette même lettre renfermait une dernière considération qui devait éclairer le ministre sur la nécessité de ne pas différer le secours : « Nos bataillons, disait Boufflers, commencent à être très faibles et les armes à nous manquer, crevant presque toutes au moindre feu que l'on fait. »

Mais, comme on le verra plus loin, le quartier général français venait de tomber d'accord sur les dangers d'une bataille. Le 13 septembre au soir, Chamillart informait sans détour le maréchal que la bataille, jugée impossible, n'aurait pas lieu, que l'armée devait se replier sur Tournai pour garder l'Escaut et intercepter toute communication des assiégeants avec Bruxelles. Les forces du duc de Bourgogne n'allaient donc plus prêter à la garnison de Lille qu'un secours indirect. Celle-ci apprit le 15 septembre que les généraux français se retiraient sans combattre. Une nouvelle aussi attristante aurait pu jeter le découragement dans les rangs des assiégés, mais les troupes de la garnison étaient maintenant en mesure de défier la mauvaise fortune. A l'exemple de Boufflers, elles ne se perdirent pas en récriminations superflues. Leur activité ne se ralentit pas un instant, leur moral ne souffrit aucune dépression. « M. le Maréchal animait si fort tout le monde par ses exemples que l'émulation se soutenait toujours également. Les officiers généraux ne se relâchaient en rien de leur conduite ordinaire. Ainsi les divers mouvements des armées ne causaient aucun changement dans les esprits [2]. »

La nouvelle de la retraite du duc de Bourgogne fut accueillie avec joie par le prince Eugène qu'elle délivrait de l'obligation de

---

1. En s'adressant au duc de Bourgogne, Boufflers s'exprimait avec la même franchise : « Dès que le roi a résolu le secours de Lille et que notre armée a fait la démarche de s'approcher aussi près qu'elle l'est de celle des ennemis, il n'est plus question d'attendre pour les attaquer que j'en détermine le jour et le moment, ainsi que vous me le marquez par votre lettre. Il n'y a pas un moment à perdre pour les attaquer dès qu'on y trouvera le moindre jour et la moindre possibilité. » Lettre du 13 septembre, D. G. 2083.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partager son attention entre l'armée de Marlborough et les travaux du siège. De graves préoccupations n'en venaient pas moins assaillir l'esprit du prince de Savoie. L'automne s'avançait. Après 25 jours de tranchée ouverte, malgré une dépense prodigieuse de munitions et un assaut meurtrier, l'assiégé restait maître de tous ses ouvrages. Sans perdre foi dans l'heureuse issue du siège, le prince n'envisageait plus l'avenir avec la confiance du début : « Il était impossible, écrivait-il à l'empereur le 16 septembre [1], d'empêcher qu'à ce siège il n'y eût quelque lenteur, qu'on ne pût y réunir tout ce qui était nécessaire pour une si grande entreprise, et avant tout que Boufflers se déterminât à défendre la place jusqu'à la dernière extrémité, chose d'autant plus facile qu'il peut à son gré se retirer dans la citadelle. Il nous dispute tout ce qu'il est possible de disputer, surtout qu'il vient d'avoir en vue de la ville l'armée ennemie et que cette vue l'a ranimé. » Marlborough et le prince de Savoie voyaient avec inquiétude la diminution des approvisionnements en poudre et en boulets de l'armée du siège. L'effort prodigieux réalisé dans l'arrivée, sous les murs de Lille, du grand convoi de Bruxelles, demeurait insuffisant. Pour pratiquer les brèches aux bastions du front d'attaque, répondre au feu nourri du défenseur, en imposer à son artillerie bien dirigée, il avait fallu consommer presque toutes les munitions. Un deuxième convoi de 400 chariots et de 9 pièces de gros calibre, parti de Bruxelles le 8 septembre, était arrivé heureusement au camp des assiégeants le 12, sans que le comte d'Albemarle, qui était venu en renforcer l'escorte avec 30 escadrons, se vît un seul instant inquiété dans sa marche. Mais en raison de la défense opiniâtre des assiégés, le prince de Savoie ne se faisait pas illusion sur l'insuffisance des moyens matériels dont il disposait pour mener à bonne fin son entreprise, insuffisance à laquelle le convoi du 12 septembre n'apportait qu'un remède passager.

---

1 *Die Feldzüge* X, p. 225, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XI.

ARRIVÉE DE CHAMILLART AU CAMP DE MONS-EN-PÉVÈLE. — CANONNADE D'ENNETIÈRES. — RETRAITE DE L'ARMÉE FRANÇAISE (DU 8 AU 14 SEPTEMBRE).

Le courrier de Flandre, arrivé à Versailles le 7 septembre, ce courrier dont l'attente « collait tout le monde aux fenêtres [1], » n'apporta au roi qu'amertume et tristesse. Ainsi, malgré ses ordres réitérés, loin de livrer bataille aux ennemis, une fois parvenu en leur présence, le duc de Bourgogne attendait de nouvelles instructions, et l'armée française demeurait encore, le 7 septembre, immobile sur ses positions du 5. Les lettres de Vendôme et de M. de Contades avaient cependant marqué la bonne volonté des troupes d'en venir à une action. Ce dernier écrivait à Chamillart le 3 septembre [2] : « Tous les soldats et cavaliers marchent avec une gaieté incroyable ; ils regardent cette affaire ici comme une affaire d'honneur. » L'hésitation ne semblait pas permise, aux yeux du roi, avec les forces imposantes dont disposaient les généraux français dans une circonstance où l'honneur de la nation, la réputation de nos troupes et celle de l'héritier de la couronne exigeaient que Lille fût secourue. Louis XIV n'avait pas manqué d'envisager les terribles conséquences d'une défaite, mais il voyait aussi clairement le discrédit jeté sur nos armes par l'inaction honteuse de l'armée. Il se raidissait à la pensée d'un tel affront, lui qui portait si haut l'orgueil du nom français, et par

1. Saint-Simon, IV, p. 228.
2. D. G. 2062.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux fois renouvelait en termes formels son ordre de se mesurer avec l'ennemi. Dès le 7 septembre, il écrivait au duc de Bourgogne [1] :

« Votre lettre du 6, que je viens de recevoir par le courrier du duc de Vendôme, ne m'a pas moins étonné que surpris, et après l'avoir lue et toutes les raisons qui y sont contenues, je ne trouve pas qu'il y ait d'autre parti à prendre que d'obliger les ennemis à lever le siège de Lille après un combat, s'ils prennent la résolution de commettre leur armée au sort d'une bataille. Je vois les suites d'un succès malheureux si vous ne les forciez pas à se retirer. Je vous ai mandé tout ce que vous auriez à faire dans cette occasion. Il ne saurait rien arriver de plus embarrassant pour la suite ni de plus déshonorant pour vous que de vous être approché de Lille avec l'armée que vous commandez pour avoir la douleur de la voir prendre par les ennemis.

» Mon intention est qu'après avoir pris toutes les mesures que vous pourrez, vous employiez tous les moyens les plus praticables pour dégager Lille. Il n'y a pas d'autre parti à prendre, après avoir remis toute notre confiance en Dieu. J'espère qu'il donnera sa bénédiction à nos armes. » Deux jours plus tard, le roi revient sur cette injonction pressante : « Je persiste à vouloir que l'on secoure cette place et que l'on fasse ce qui sera humainement possible pour y parvenir [2]. »

Décidé à tout tenter afin de mettre un terme à l'irrésolution du duc de Bourgogne et à la mésintelligence des généraux, le roi ordonna à Chamillart de se rendre immédiatement à l'armée de Flandre. Le ministre quitta Versailles dans la soirée du 7 septembre, et arriva le lendemain au quartier général, à Mons-en-Pévèle. Il y trouva les esprits partagés en deux camps : les uns en petit nombre, avec Vendôme, demandant la bataille, les autres avec le comte de Bergheick, le maréchal de Berwick et le duc de Bourgogne, la déclarant impossible. Après avoir exposé la volonté absolue du roi qu'on marchât aux ennemis, Chamillart travailla à réconcilier Vendôme et Berwick, et réussit pour un moment à apaiser leurs rancunes. Les deux généraux se rendirent visite et consentirent à délibérer en commun. Par

1. D. G. 2083.
2. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

malheur, ce rapprochement « brusque mais sincère [1] » venait trop tard. Les discordes des chefs portaient déjà leur contre-coup dans les rangs de l'armée : l'ardeur s'y émoussait, la discipline s'y relâchait, l'esprit frondeur s'y emparait de tous les discours, au point que les principaux officiers se voyaient saluer du nom de Vendômiste ou de Bourguignon, en passant à la tête du camp ou des postes, « suivant l'attachement que les soldats leur croyaient, et plus encore suivant l'opinion bonne ou mauvaise qu'ils avaient de leur courage [2]. »

Le quartier général, imposant à ses discussions une trêve momentanée, tomba d'accord, le 10 septembre, pour faire passer la Marque à l'armée le lendemain, moins dans l'intention de chercher une bataille que d'obéir en apparence aux ordres pressants du roi. La force des retranchements de l'ennemi qui avait eu le loisir de s'accommoder dans son poste, l'incertitude qui naissait d'hésitations prolongées, tout conspirait de jour en jour à détacher de Vendôme les officiers jusque-là partisans d'une action. Seul, le vainqueur de Cassano conservait encore l'espoir d'en venir à une bataille. Après avoir débouché en plaine, en face des lignes ennemies, il prétendait les faire ouvrir par le canon de Saint-Hilaire et les attaquer ensuite, toutes forces réunies. Aussi le 11 septembre, quand l'armée eut passé la Marque et se fut établie la droite dernière Ennevelin, le centre à Antreuil et à Avelin, la gauche vers Seclin, le quartier général à Pont-à-Marcq, Vendôme ne songea plus qu'aux moyens de mettre son projet à exécution. Il fit immédiatement travailler, à Antreuil, à la construction d'une batterie de pièces de gros calibre, destinées à battre les retranchements du village d'Ennetières que l'infanterie alliée occupait solidement. La batterie, prête vers midi, ouvrit son feu qui dura jusqu'à la nuit, tandis que la gauche de l'armée se portait en avant, occupait et retranchait le bourg de Seclin en partie brûlé par le poste ennemi qui l'avait évacué à son approche, et essayait, en établissant plusieurs batteries, de pratiquer une brèche à la droite des lignes des Alliés. Mais elles possédaient « de si bons parapets que notre canon n'y put faire aucune ouverture, ainsi

1. Saint-Simon, IV, p. 226.

2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que M. de Vendôme se l'était proposé [1]. » Elles résistèrent victorieusement aux boulets, le 12 et le 13 septembre : « L'armée ennemie, écrivait le prince de Hesse aux Etats [2], s'est contentée de convertir la bataille méditée en une canonnade dont elle a continué deux jours avec beaucoup de bruit et si peu d'effet qu'il ne mérite même pas d'en venir au détail. »

Vendôme ne poussa pas plus loin cette tentative dont l'expérience venait de démontrer l'inutilité. Aussi bien, se sentant abandonné de la plupart des officiers généraux, aigri contre eux, rejetant sur leur mauvais vouloir [3] les causes du découragement qui commençait à se répandre dans l'armée, il finit par se réunir aux avis de Berwick et du duc de Bourgogne auxquels s'était rallié Chamillart. Pareille détermination avait dû lui coûter un violent effort. Et à vrai dire, au milieu des hésitations et des contradictions sans nombre de l'entourage du duc de Bourgogne, il avait assisté à un spectacle bien fait pour jeter l'amertume dans les cœurs, car chaque jour, chaque heure voyait fuir l'occasion de se mesurer avec l'ennemi et s'évanouir l'espérance de porter secours aux défenseurs de Lille.

« Enfin, Sire, écrivait-il le 13 septembre [4], l'affaire est devenue des plus difficiles, pour ne pas dire impraticable. Peut-être en nous servant de notre gros canon dans un endroit que j'ai reconnu, pourrions-nous rendre la chose un peu plus praticable ; mais le mauvais esprit que quelques officiers généraux ont répandu dans toute l'armée, sans en excepter les officiers particuliers et les soldats, est à un point qu'il n'y a personne que cela ne doive faire trembler. Votre Majesté connaît mon zèle et ma bonne volonté, mais je croirais la trahir si je lui disais que j'espère de réussir en attaquant les ennemis. J'ajoute encore, qu'en différant, le poste

---

1. *Mémoires de Saint-Hilaire.*

2. Lettre du 15 septembre, A. H. — « Il arriva même, dit encore Saint-Hilaire, que notre canonnade qui dura 3 ou 4 jours, sans faire beaucoup de mal aux ennemis, leur devint utile en ce que, manquant de gros boulets pour leur siège, ils les ramassaient soigneusement et les y envoyaient. »

3. Voici un passage d'une lettre de d'Affry, adressée à Chamillart le 12 septembre : « Je ne puis m'empêcher de vous dire, Monseigneur, que l'esprit qui était ci-devant chez MM. les officiers généraux n'est plus le même, du moins dans le cœur d'une grosse partie. J'avoue qu'il y en a de bons et même d'excellents, mais ils ne sont pas tous formés sur ce modèle. Vous me pardonnerez, Monseigneur, ce discours, mais leur conduite me le permet. » D. G. 2108.

4. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deviendra encore meilleur. Ainsi je ne balance pas, en bon et fidèle sujet comme je suis, de dire à Votre Majesté, vu toutes les circonstances susdites tant du poste des ennemis que du mauvais esprit qui est répandu dans l'armée, qu'il n'y a aucuns moyens pour sauver Lille qu'on ne doive tenter plutôt que d'en venir à une action, car la chose est venue à un point que je ne répondrais pas que les soldats voulussent me suivre.

» Je pleure des larmes de sang de voir tout ce que je vois depuis six jours. Si Votre Majesté ne fait des exemples sur cela, elle ne sera jamais bien servie. Je sais que la plupart sont déchaînés contre moi parce que j'ai trouvé à redire à leurs mauvais discours et que j'en ai parlé un peu fortement. Mais je ne m'en soucie guères, car je n'aurai jamais de ménagement pour personne quand il s'agira des intérêts de Votre Majesté, mais il serait bon qu'elle leur imposât silence à l'avenir. »

Avant de quitter ce théâtre de Mons-en-Pévèle, il reste à interroger les témoins et acteurs de ces évènements douloureux et à savoir par les contemporains eux-mêmes lequel des deux grands capitaines, de Vendôme ou de Berwick, se montra le plus sage en demandant ou en repoussant la bataille. On pourra peut-être ainsi formuler sans témérité cette opinion que Vendôme, lorsqu'il proposait d'attaquer les ennemis, présentait un dessein réalisable, à la condition que le duc de Bourgogne ne perdît pas un temps précieux en hésitations prolongées, en conférences stériles et en recours inutiles au roi. Au dire de Saint-Hilaire, de d'Artagnan [1], de d'Affry, de Godefroy d'Aumont, une rencontre avec les Alliés, dès l'arrivée sur la Marque, pouvait être couronnée de succès. Leurs témoignages précieux méritent de prendre place ici.

« Les choses, écrivait Saint-Hilaire le 7 septembre [2], paraissent de jour en jour plus périlleuses pour le secours de Lille et le deviendront de plus en plus. Le seul jour pour y réussir était celui que l'armée arriva sur la Marque, mais il fallait la faire partir plus matin du camp d'Orchies, et suivre un projet fixe et prémédité mûrement. » Le passage qui suit est extrait d'une lettre de

1. Le futur maréchal de Montesquiou.
2. D. G. 2063.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. d'Artagnan, du 8 septembre [1] : « Je crains bien que la contrariété de sentiments parmi nos généraux ne fasse du tort au service du roi. Si l'on avait attaqué les ennemis le lendemain que nous sommes arrivés, ils auraient été bien embarrassés, ce qui nous parut par l'incertitude des mouvements de leur camp qui n'est qu'à une lieue d'ici, n'ayant alors nul retranchement devant eux. »

D'Affry et Godefroy d'Aumont ne sont pas moins affirmatifs. Le premier s'exprime ainsi dans une lettre datée du 13 septembre [2] : « Les ennemis fortifient leur situation en continuant leurs ouvrages où on les y voit travailler, et nous font regarder comme impossible ce qui, en arrivant à Mons-en-Pévèle, aurait peut-être été facile.... Toute l'attention des ennemis paraît sur leur droite ; ils l'ont fortifiée hier de 20 escadrons et de quelque cavalerie. Je l'ai vue accessible et qu'on aurait pu les y forcer, leur dérobant une marche, se présentant partout, faisant mine de les attaquer par le centre et leur gauche, et tomber tout à coup sur leur droite. Elle était moins garnie de troupes que les autres parties de leur camp, et les retranchements très imparfaits. J'en parle avec quelque connaissance, le terrain très propre à les approcher. J'en avais visité les avenues et fait une marche sur cinq colonnes pour se porter sur eux avec les troupes qu'on y avait destinées. » Godefroy d'Aumont accompagne le récit des évènements de Mons-en-Pévèle des réflexions suivantes : « L'armée française se retira trop tôt et après avoir fait une autre faute des plus considérables. Elle était arrivée à Mons-en-Pévèle sur le chemin de Douai à Lille, deux jours auparavant que les Alliés eussent fait des retranchements pour assurer leur camp. On pouvait les attaquer dans ce temps. On n'aurait trouvé qu'une armée mal rangée, sans aucun retranchement, et on en aurait eu bon marché. On l'attaqua deux jours plus tard après avoir donné le temps à cette armée de se mettre en ordre et de se retrancher ; cela fit qu'on y trouva autant de résistance qu'on en aurait trouvé peu deux jours auparavant [3]. »

---

1. D. G. 2083.

2. D. G. 2108

3. *Réflexion sur la campagne de Flandre et le siège de Lille en 1708.* A. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces témoignages sont confirmés par les ennemis eux-mêmes [1] : « On jugea donc à propos d'aller encore reconnaître (9 septembre) de près ces retranchements, afin que Chamillart pût faire un rapport juste à son retour et disculper bien des gens des avis contraires qu'ils avaient donnés et qui empêchèrent enfin le secours de la ville, car quand bien même les retranchements auraient été impénétrables comme ils le présumaient, on ne peut disconvenir que ceux qui donnèrent le temps aux Alliés de les élever par leur nonchalance, leur peu de fermeté et leurs irrésolutions, n'eussent jamais un vrai tort par devers eux et ne dussent être blâmés de tout le monde. »

Sans doute, avec des adversaires tels que Marlborough et Eugène qui n'avaient pas choisi leur terrain de combat sans y trouver un surcroît de force, la victoire eût été longuement disputée. Mais aux avantages de la position, à l'ascendant moral que se flattaient de posséder les Alliés victorieux dans un combat récent, Vendôme n'était-il pas en droit d'opposer la supériorité numérique de l'armée française et l'audace de ses soldats qui brûlaient d'en venir aux mains avec l'ennemi. L'intervention de Berwick, de Puységur et du comte de Bergheick, avait eu pour résultat de déconcerter le duc de Bourgogne, d'annihiler dans l'esprit du prince toute idée d'offensive rapide et résolue, et de lui faire perdre de vue les ordres formels de Louis XIV : « Il est vrai, écrivait le duc à Fénelon le 20 septembre [2], que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours, et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devais, me laissant emporter aux prospérités et abattre dans les adversités ; me laissant aussi aller à un serrement de cœur causé par les noirceurs, les contradictions et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose de mal-à-propos dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'État. Je me trouvais avec l'ordre réitéré du roi d'attaquer les ennemis, M. de Vendôme pressant de le faire, et de l'autre côté le maréchal de Berwick et tous les anciens officiers, avec la plus grande partie de l'armée, disant qu'il était impossible d'y réussir et que l'armée s'y perdrait. Le roi me réitéra son ordre après une première représentation à laquelle je me crus obligé.

---

1. *Le champ de Mars ou les campagnes de Flandre*. A. H.
2. Œuvres de Fénelon, X. Cette lettre est écrite du camp du Saulsoi.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Chamillart arriva le soir et me confirma la même chose. J'y voyais les funestes suites de la perte d'une bataille, sans pouvoir presque espérer de la gagner, et que le mieux qui pouvait nous arriver était de nous retirer après une attaque infructueuse. Voilà l'état où j'ai été pendant 8 ou 9 jours, jusqu'à ce qu'enfin le roi, informé de l'état des choses, n'a plus ordonné l'attaque et m'a remis à prendre mon parti. »

Faut-il admettre, comme le prétend à diverses reprises le duc de Bourgogne dans sa correspondance avec Fénelon, que « sur la Marque M. de Vendôme n'était pas pressé d'attaquer [1], » que le 5 septembre « il ne songeait pas à attaquer les ennemis [2]. » Si Vendôme n'avait pas dû lutter à la fois contre l'opposition ouvertement déclarée de Berwick et contre l'indécision pleine de défiance du prince, tout porte à croire qu'il n'eût pas différé sans motif de marcher aux ennemis. Libre de ses mouvements, maître des débouchés que les Alliés ne songeaient pas à lui disputer, ayant dès le 4 septembre sous la main la formidable artillerie de Saint-Hilaire, il eût engagé l'action sans laisser à ses adversaires, par une faute impardonnable, le temps d'élever des retranchements sur tout le front de leur armée. En demandant la bataille, il prouvait qu'il possédait, comme Villars, l'intelligence de la grande guerre, de celle qui ose chercher la solution décisive dans la destruction de l'armée ennemie et n'hésite pas à la combattre quand l'heure est venue. Le 23 août 1708, le futur vainqueur de Denain s'exprimait ainsi dans une lettre à Madame de Maintenon [3] :

« Si ce projet (du siège d'Oudenarde) rencontrait quelques difficultés que je ne prévois pas, je ne balancerai point à vous dire, Madame, qu'il faut donner une bataille pour sauver Lille. C'est ici qu'a lieu la grande maxime de M. de Turenne, qu'il faut combattre pour sauver les places importantes, parce que si vous ne combattez pas pour les premières, il faut, malgré que l'on en ait, combattre pour les secondes. » Oubliant pour un instant sa défiance envers Vendôme, surmontant, en digne héritier de Henri IV, les incertitudes de son âme, le duc de Bourgogne se fût

1. Le duc de Bourgogne à Fénelon, Douai, 5 décembre 1708. — Œuvres de Fénelon, X.

2. Le duc de Bourgogne à Fénelon. Camp du Saulsoi, 3 octobre 1708. — Œuvres de Fénelon, X.

3. *Vie du maréchal de Villars*, par Anquetil, II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

épargné l'humiliation de n'avoir paru en vue de Lille, à la tête de près de 100 000 hommes, que pour demeurer spectateur inerte de l'héroïque résistance des assiégés. *Eugenio obsediente, Gallo spectante*, dira plus tard l'ironique inscription d'une des nombreuses médailles frappées par les Alliés en souvenir de la prise de Lille.

Au milieu du désarroi des opinions, on n'avait même pas songé à profiter de la présence de l'armée française aux portes de Lille pour jeter dans la place un secours d'infanterie. Le maréchal de Boufflers avait cependant attiré l'attention de Chamillart [1] sur la possibilité de faire appuyer par 20.000 hommes tirés de l'armée un détachement de 5.000 hommes de vieilles troupes à destination de Lille, dans le temps que ce détachement franchirait les lignes de circonvallation soit du côté de Lomme, soit du côté de Tournai. Après n'avoir rien fait pour le secours de Lille, on laissa encore passer les convois des Alliés sans coup férir. Cette inaction incompréhensible de l'armée causa une douloureuse impression dans toute la France. La malveillance s'empara des évènements de Mons-en-Pévèle pour se répandre en calomnies sur le duc de Bourgogne [2]. L'opinion se déclara avec force contre le jeune prince, car elle avait attendu de lui plus que de tout autre. Le roi même, dit Saint-Simon [3], était sorti de son calme pour s'étonner plus d'une fois aigrement en public, parmi ces crises, de ce que la bataille ne se donnait pas. Honteuse pour la nation, la retraite qui devait suivre le temps perdu à Mons-en-Pévèle équivalait à une défaite, aussi préjudiciable au moral des troupes que l'échec d'Oudenarde.

Restait maintenant une dernière espérance de sauver Lille. Que les convois fussent coupés aux assiégeants, et c'en était fait de leur entreprise. On savait au camp français que les munitions

---

1. Boufflers à Chamillart, 14 septembre. L. G. 3083 et *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

2. « On ne parlait plus que de Télémaque. Il a voulu, disaient les uns, qu'on prît Lille afin de forcer le roi à faire la paix qu'il aime uniquement. Peut-être a-t-il désiré de faire la restitution de cette ville dans l'idée que la France l'avait injustement acquise ? Peut-être ne veut-il pas de combat, dans la crainte de damner des âmes ? Qui sait s'il ne serait pas d'intelligence avec le duc de Savoie, son beau-père ? etc. » La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon et à celle de son temps*. A ces calomnies le duc de Bourgogne répondait noblement : « Je croirais pécher contre ma patrie et mon grand-père si je pensais un instant comme on veut me faire penser. »

3. IV.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manquaient au prince Eugène pour mener le siège à bonne fin. A défaut d'une bataille dont les évènements avaient démontré l'impossibilité, on se flatta d'empêcher le ravitaillement de l'armée du siège en interdisant à l'ennemi le chemin de Bruxelles. Il fut donc décidé, le 14 septembre, qu'on quitterait la position de Pont-à-Marcq pour se porter plus à l'est vers Tournai, au travers des routes du Brabant. Ce mouvement, commencé le 15, ne fut pas inquiété par l'ennemi, et le 17, tandis que le duc de Bourgogne s'établissait à l'abbaye du Saulsoi, l'armée entière s'étendait le long de la rive droite de l'Escaut, gardant tous les passages et observant le fleuve de Tournai à Oudenarde.

Ces mesures arrêtées, le quartier général, tout en ne perdant pas de vue le soin d'interdire les convois aux ennemis, songea à la réalisation d'un projet de surprise contre Bruxelles, projet dont M. de Bergheick était l'auteur. Il s'agissait de renouveler contre cette ville la tentative qui avait si bien réussi à Gand et à Bruges, au début des opérations. Mais les conditions de l'entreprise se présentaient sous un jour moins favorable. La Hollande, intéressée à la conservation de cette place, l'avait munie d'une garnison déjà nombreuse. Au premier bruit d'une tentative des Français, les députés des Etats et le général Pascal prirent leurs mesures pour une bonne défense. Il fallut renoncer au projet de se rendre maître de la capitale du Brabant. D'ailleurs, à cette date, l'attention des généraux français se trouvait attirée sur un autre théâtre, du côté de la mer du Nord et d'Ostende, d'où Marlborough et Eugène attendaient maintenant les convois qu'ils ne pouvaient plus tirer des pays à la droite de l'Escaut.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XII.

BELLE DÉFENSE DU PASSAGE DU FOSSÉ DES TENAILLONS (DU 14 AU 21 SEPTEMBRE.)

Impatient des longueurs du siège, que son armée n'avait pu combattre tant que le duc de Bougogne était demeuré dans son camp de Mons-en-Pévèle, le prince Eugène résolut de livrer sans retard l'assaut aux tenaillons. La prise de ces ouvrages devait entraîner l'abandon d'une grande partie du chemin couvert par l'assiégé, faciliter l'enlèvement du ravelin dont ils formaient les ailes avancées et amener sous peu l'assaillant au pied des brèches. L'heure semblait favorable de surmonter la résistance d'une garnison abandonnée à ses propres forces et affaiblie par des combats incessants. Le prince savait, « par des transfuges et par les prisonniers, que la garnison était très fatiguée et très diminuée [1]. » Boufflers « n'avait plus, comme il l'écrivait à Chamillart le 14 septembre, de quoi relever la garde du chemin couvert, celle des ouvrages des attaques ni la garde de la ville ; et il fallait que partie des mêmes troupes fussent quasi toujours de garde dans les mêmes postes, sans pouvoir être relevées par d'autres [2]. » Mais les cœurs de ses soldats, trempés par la lutte, n'offraient aucune prise au découragement et aux défaillances. L'ennemi qui avait tout ordonné, le 15 septembre, « pour pouvoir dans un jour ou deux tenter un assaut aux deux faces de la tenaille [3], » ne devait pas tarder à éprouver une déception cruelle en se heurtant à une

1. Lettre des députés hollandais devant Lille, du 15 septembre. A. H.
2. D. G. 2081.
3. Lettre des députés hollandais citée plus haut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

résistance aussi vigoureuse que celle qui avait brisé son élan le 7 septembre.

Afin d'activer les travaux, le prince Eugène établit, à la date du 15, que les lieutenants-généraux de son armée se relèveraient chaque jour dans le commandement de la tranchée, qu'ils se tiendraient à l'attaque gauche, ayant avec eux un brigadier et 7 bataillons, tandis que le commandement de l'attaque droite serait exercé sous leurs ordres par un général-major, lequel disposerait de 5 bataillons [1]. L'assiégeant qui, dans la nuit du 15 au 16, avait percé la muraille du fossé des tenaillons en trois endroits, commença à jeter des fascines pour le combler, mais le feu de la place, toujours nourri et bien dirigé, l'empêcha d'avancer son travail de plus d'une toise. Les 4 batteries, construites les jours précédents, tirèrent sans discontinuer le 16 pour ruiner les dehors, les tenaillons en particulier. De son côté l'assiégé, répondit avec plus de vigueur encore. Le passage des fossés avait progressé fort peu après le travail de la nuit du 16 au 17. Les bateaux de M. de Villers, au dire de tous les journaux du siège, firent un feu terrible durant cette nuit et celles qui suivirent, et contribuèrent puissamment à bouleverser les galeries des assiégeants. Leurs efforts, joints à ceux des défenseurs des tenaillons, forcèrent à la retraite les travailleurs ennemis, rebutés de leur insuccès répétés, et les fascines déjà posées furent incendiées. « Le feu qu'on leur a fait de canon, de mousqueterie et de feux d'artifice les retarde considérablement [2], écrivait le maréchal de Boufflers le 17, à dix heures du matin On leur a même brûlé cette nuit plusieurs fascines de leurs passages du tenaillon gauche. Leurs sapes sur le glacis de nos chemins couverts cheminent lentement par le même feu que nous leur opposons, mais ils sont si près de toutes parts de nos chemins couverts qu'ils sont fort à portée de les attaquer de nouveau quand ils le jugeront à propos. »

A cette date du 17 septembre où l'ennemi comptait donner l'assaut aux tenaillons, le fossé de ces ouvrages n'était pas encore à moitié comblé. Ce nouvel échec ne laissa pas de produire une profonde impression sur les députés hollandais. Si réservés à

1. *Mercure historique et politique.*

2. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ordinaire, ils s'expriment ainsi dans une lettre du 17 [1] : « Les choses du siège ne vont pas trop heureusement, vu que l'on rencontre une défense plus vigoureuse qu'on ne se l'était imaginé et que l'ennemi défend le terrain pied à pied. On avait pensé pouvoir exécuter ce soir l'attaque des tenaillons et de l'angle de l'ouvrage à cornes à l'attaque droite, mais les ennemis ayant incendié les fascines qu'on jetait dans le fossé pour le remplir, on n'a pu être prêt aujourd'hui. » Marlborough qui avait dîné le même jour, à l'abbaye de Loos, avec le prince Eugène et les députés hollandais, fut frappé du peu de progrès accomplis par les assiégeants. Ses lettres du 17 montrent qu'il n'avait pas trop bonne opinion de leur entreprise. « Le siège va si lentement, écrivait-il [2] à la duchesse sa femme, que je suis dans une crainte continuelle de le voir se prolonger assez longtemps et consommer par suite assez de munitions pour que nous finissions par n'avoir plus de quoi l'achever, ce qui serait bien cruel. Telles sont mes appréhensions, mais je désire que vous ne les fassiez connaître à personne. » A Boyle et à Godolphin, ses amis et ses confidents, il s'exprime plus clairement encore : « Durant ces 5 ou 6 derniers jours, le siège a fort peu avancé, cause d'un malaise général. Je me suis rendu avec le prince Eugène et les députés au siège où je trouve que tout est en mauvaise voie, ce qui me chagrine vivement [3]. »

Au cours de la nuit du 17 au 18, l'assiégeant échoua encore dans sa tentative de combler le fossé des tenaillons, bien qu'il pût l'appuyer du feu d'une batterie de 8 pièces, à l'attaque gauche, qui prenait en flanc les tenaillons et le bastion du Metz. Une attaque, dirigée par l'ingénieur du Mey en personne contre la traverse du chemin couvert du tenaillon droit la plus rapprochée de l'assiégeant, fut vivement repoussée. 50 grenadiers ennemis, suivis d'autant de travailleurs, s'étaient présentés pour s'en rendre maîtres. Ils avaient facilement obligé à la retraite le sergent et les quelques hommes qui l'occupaient, placé leurs gabions et commencé à se loger, quand M. de Permangle [4] envoya l'ordre de

---

1. A. H.
2. William Coxe. *Mémoires de Marlborough*, II.
3. Idem.
4. *Journal de M. de la Frezelière*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reprendre la traverse, ce qui fut exécuté sur le champ. L'ennemi perdit ses gabions. L'ingénieur du Mey comptait au nombre des blessés.

La conquête de ces traverses était pour l'ennemi d'une importance capitale. Sans leur possession, il en était réduit à établir dans des conditions dangereuses sa galerie sur le fossé du tenaillon droit. Aussi l'assiégeant renouvela son attaque dès la nuit suivante, en y employant des forces doubles. Après avoir obligé le poste de la première traverse à se replier, il essaya d'y rétablir son logement de la veille ; mais MM. de Permangle et de Maillebois veillaient à cette partie du chemin couvert. Sur leur ordre, M. de Santis, dont la compagnie occupait les traverses, reprit vigoureusement l'offensive, et en un instant chassa l'ennemi qui se retira très éprouvé. Dans cette contre-attaque, l'ennemi « fut rudement repoussé [1]. » Cette action fit le plus grand honneur à M. de Santis, l'intrépide défenseur de la ferme de la Vaquerie au début du siège. Après cette tentative malheureuse, l'ennemi employa le reste de la nuit en essais infructueux d'achever le passage du fossé des tenaillons. Les feux d'artifice et les tourteaux goudronnés qu'on leur jetait de ces ouvrages, joints au feu des bateaux qui sillonnaient les abords du ravelin et des tenaillons, incendiaient sans cesse les fascines des assiégeants. Le tenaillon gauche, qui ne tirait aucun secours de son chemin couvert dépourvu de revêtement et de traverses, trouvait pour sa défense un sérieux appui dans les batteries établies au flanc du bastion du Metz. Maintes fois elles renversèrent le travail des assiégeants au passage du fossé. Durant 8 jours, elles résistèrent au feu dirigé contre elles. Toutes les nuits, le défenseur en relevait le parapet et changeait les affûts qui avaient été brisés. « Rien ne retardait plus les travaux des assiégeants, dit à ce sujet M. de la Frezelière, que le feu que l'on faisait sans cesse de la ville ; pour bien le diriger, on éclairait parfaitement les ouvrages du dehors pendant la nuit. Cela se faisait aussi d'une façon qui en rendait le spectacle magnifique, car depuis la porte de la Madeleine jusqu'à celle de Saint-André, tous les angles du chemin couvert et des ouvrages étaient garnis de réchauds de rempart pleins de goudron allumé et montés sur des hampes de 7 à 8 pieds de hauteur, afin que la lumière se répandit plus loin. »

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 19 septembre. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ordinaire, ils s'expriment ainsi dans une lettre du 17 [1] : « Les choses du siège ne vont pas trop heureusement, vu que l'on rencontre une défense plus vigoureuse qu'on ne se l'était imaginé et que l'ennemi défend le terrain pied à pied. On avait pensé pouvoir exécuter ce soir l'attaque des tenaillons et de l'angle de l'ouvrage à cornes à l'attaque droite, mais les ennemis ayant incendié les fascines qu'on jetait dans le fossé pour le remplir, on n'a pu être prêt aujourd'hui. » Marlborough qui avait dîné le même jour, à l'abbaye de Loos, avec le prince Eugène et les députés hollandais, fut frappé du peu de progrès accomplis par les assiégeants. Ses lettres du 17 montrent qu'il n'avait pas trop bonne opinion de leur entreprise. « Le siège va si lentement, écrivait-il [2] à la duchesse sa femme, que je suis dans une crainte continuelle de le voir se prolonger assez longtemps et consommer par suite assez de munitions pour que nous finissions par n'avoir plus de quoi l'achever, ce qui serait bien cruel. Telles sont mes appréhensions, mais je désire que vous ne les fassiez connaître à personne. » A Boyle et à Godolphin, ses amis et ses confidents, il s'exprime plus clairement encore : « Durant ces 5 ou 6 derniers jours, le siège a fort peu avancé, cause d'un malaise général. Je me suis rendu avec le prince Eugène et les députés au siège où je trouve que tout est en mauvaise voie, ce qui me chagrine vivement [3]. »

Au cours de la nuit du 17 au 18, l'assiégeant échoua encore dans sa tentative de combler le fossé des tenaillons, bien qu'il pût l'appuyer du feu d'une batterie de 8 pièces, à l'attaque gauche, qui prenait en flanc les tenaillons et le bastion du Metz. Une attaque, dirigée par l'ingénieur du Mey en personne contre la traverse du chemin couvert du tenaillon droit la plus rapprochée de l'assiégeant, fut vivement repoussée. 50 grenadiers ennemis, suivis d'autant de travailleurs, s'étaient présentés pour s'en rendre maîtres. Ils avaient facilement obligé à la retraite le sergent et les quelques hommes qui l'occupaient, placé leurs gabions et commencé à se loger, quand M. de Permangle [4] envoya l'ordre de

1. A. H.
2. William Coxe. *Mémoires de Marlborough*, II.
3. Idem.
4. *Journal de M. de la Prezelière*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reprendre la traverse, ce qui fut exécuté sur le champ. L'ennemi perdit ses gabions. L'ingénieur du Mey comptait au nombre des blessés.

La conquête de ces traverses était pour l'ennemi d'une importance capitale. Sans leur possession, il en était réduit à établir dans des conditions dangereuses sa galerie sur le fossé du tenaillon droit. Aussi l'assiégeant renouvela son attaque dès la nuit suivante, en y employant des forces doubles. Après avoir obligé le poste de la première traverse à se replier, il essaya d'y rétablir son logement de la veille ; mais MM. de Permangle et de Maillebois veillaient à cette partie du chemin couvert. Sur leur ordre, M. de Santis, dont la compagnie occupait les traverses, reprit vigoureusement l'offensive, et en un instant chassa l'ennemi qui se retira très éprouvé. Dans cette contre-attaque, l'ennemi « fut rudement repoussé [1]. » Cette action fit le plus grand honneur à M. de Santis, l'intrépide défenseur de la ferme de la Vaquerie au début du siège. Après cette tentative malheureuse, l'ennemi employa le reste de la nuit en essais infructueux d'achever le passage du fossé des tenaillons. Les feux d'artifice et les tourteaux goudronnés qu'on leur jetait de ces ouvrages, joints au feu des bateaux qui sillonnaient les abords du ravelin et des tenaillons, incendiaient sans cesse les fascines des assiégeants. Le tenaillon gauche, qui ne tirait aucun secours de son chemin couvert dépourvu de revêtement et de traverses, trouvait pour sa défense un sérieux appui dans les batteries établies au flanc du bastion du Metz. Maintes fois elles renversèrent le travail des assiégeants au passage du fossé. Durant 8 jours, elles résistèrent au feu dirigé contre elles. Toutes les nuits, le défenseur en relevait le parapet et changeait les affûts qui avaient été brisés. « Rien ne retardait plus les travaux des assiégeants, dit à ce sujet M. de la Frezelière, que le feu que l'on faisait sans cesse de la ville ; pour bien le diriger, on éclairait parfaitement les ouvrages du dehors pendant la nuit. Cela se faisait aussi d'une façon qui en rendait le spectacle magnifique, car depuis la porte de la Madeleine jusqu'à celle de Saint-André, tous les angles du chemin couvert et des ouvrages étaient garnis de réchauds de rempart pleins de goudron allumé et montés sur des hampes de 7 à 8 pieds de hauteur, afin que la lumière se répandît plus loin. »

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 19 septembre. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A son attaque droite, l'assiégeant avait établi une communication entre les sapes les plus avancées par l'achèvement d'une parallèle à 12 ou 15 toises des angles du chemin couvert. Il entreprit ensuite de jeter un pont sur le fossé du demi-bastion droit de l'ouvrage à cornes de Saint-André, mais le défenseur ne lui en laissa pas le temps. Une batterie de 2 pièces de 24, construite le 19, fut prête à ouvrir le feu le lendemain à six heures du matin [1]. Elle était établie à l'extrémité de la courtine voisine du bastion du Metz, d'où l'on enfilait le fossé de la branche droite de l'ouvrage à cornes. En quelques heures, cette batterie détruisit le travail de l'ennemi. En vain l'assiégeant essaya de la démonter : il ne put y parvenir. En vain il s'acharna à refaire le pont que l'assiégé détruisait dès l'apparition des travaux. Après dix jours d'efforts infructueux, l'ennemi devait renoncer à en poursuivre l'exécution et abandonner l'attaque dirigée contre l'ouvrage à cornes de Saint-André. Ici encore l'assiégeant portait durement le poids des fautes de ses ingénieurs qui, au dire de Landsberg, avaient commis la maladresse d'établir ce pont « dans l'aile de l'ouvrage à cornes pour avoir le feu de tout le corps de la place, du ravelin et de la tenaille, au lieu qu'il fallait attaquer le front qui est petit, de même que le flanc et le ravelin, par conséquent faciles à démonter et faciles à prendre [2]. »

Cette défense des fossés des tenaillons et de l'ouvrage à cornes de Saint-André dépassait en vigueur tout ce que le maréchal de Boufflers osait espérer. Aussi se déclarait-il, dans sa lettre [3] du 20 septembre au duc de Bourgogne, « content de tous les officiers et généralement de toutes les troupes qui agissent en toutes occasions avec la valeur, bonne volonté et fermeté possibles, au delà même de tout ce qu'il pouvait dire. » Chaque jour on devait s'attendre à voir l'assiégeant en mesure de livrer l'assaut aux dehors déjà en brèche, et chaque jour aussi le courage du défenseur, fertile en ressources, trouvait moyen d'obliger l'assiégeant à retarder son attaque. « Je ne crois pas, dit le marquis de la Frezelière, qu'on a jamais mieux défendu de passages de fossés que ceux de Lille. » L'assiégé demeurait inébranlable, sur

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. *Nouvelle manière de fortifier les places.*
3. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout le front du chemin couvert, dans les positions qu'il avait gardées après l'assaut du 7 septembre. Les munitions et les troupes de l'armée du siége s'épuisaient sans qu'on entrevit la fin de la résistance de la ville. Goslinga écrivait à Heinsius le 13 septembre [1] : « ... Pour ne vous point flatter, Monsieur, il faut que je vous dise que je prévois encore de grandes difficultés. Les ennemis, selon toutes les apparences, attendront les extrémités. Notre infanterie est diminuée et fatiguée. La moitié de nos ingénieurs est mort ou blessé ; on vient d'en perdre trois cette nuit, entre autres le directeur Longenai... » Les soldats du prince Eugène commençaient à se rebuter de tant de combats malheureux et s'irritaient hautement de la conduite imprimée aux travaux par les ingénieurs. Ils les accusaient d'être demeurés au dessous de leur tâche. On se rappelait leur jactance du début et leur promesse de prendre Lille après quelques jours de tranchée. S'ils n'avaient pas tenté cette folie de ruiner les bastions avant d'attaquer les dehors, l'assaut du 7 septembre n'aurait pas coûté la vie à tant de braves, et cela en pure perte. Il s'en fallait aussi de beaucoup que leurs tentatives de passage du fossé des tenaillons et de l'ouvrage à cornes de Saint-André fussent exemptes de critique. Le prince Eugène et Marlborough partageaient à leur égard le mécontentement de l'armée. Marlborough écrivait à Godolphin le 20 septembre [2] : « Il m'est impossible de vous dépeindre le chagrin que j'éprouve de l'incapacité de nos ingénieurs au siège où je trouve que tout va très mal. Ce serait une chose bien cruelle si, après avoir obligé l'ennemi à abandonner toute pensée de secourir la place par la force, ce qu'il a pourtant fait en repassant l'Escaut, nous devions échouer devant Lille par l'ignorance de nos ingénieurs et le manque de munitions. »

Le prince Eugène ne s'exprimait pas avec moins de sévérité dans cette lettre adressée à l'empereur, le 19 septembre [3] : « Les ingénieurs ne savent presque pas ce qu'ils ont à faire... Je ne puis vous annoncer encore rien de positif au sujet de ce siège, car tout dépend de la défense de l'ennemi, des munitions et des engins qui nous sont nécessaires, attendu que l'assiégé,

1. A. H.
2. William Coxe, *Mémoires de Marlborough*, II.
3. *Die Feldzüge*, X, p. 201, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme je l'ai mandé respectueusement à Votre Majesté, dispute chaque pas du terrain. On avait pensé, ces jours derniers, à donner un assaut aux tenaillons et à l'ouvrage à cornes, mais on a rencontré de telles difficultés qu'on n'a pu encore mettre ce projet à exécution. La profondeur de l'eau était plus grande qu'on ne se l'imaginait : jusqu'ici l'ennemi a dirigé, particulièrement sur notre galerie, un feu de bombes si violent et si nourri qu'elle a été maintes fois détruite et que nous avons souffert une foule de dommages. On espère cependant achever la galerie aujourd'hui ou demain et par suite donner l'assaut aux tenaillons. »

Mais la journée du 20 septembre devait encore tourner à la confusion des assiégeants. « La nuit du 19 au 20, écrivait le maréchal de Boufflers au duc de Bourgogne [1], les ennemis n'ont rien avancé, notre canon, bombes, pierriers, grenades, feux d'artifice et mousqueterie les ayant empêchés de cheminer. » Le pont sur le fossé du tenaillon droit allait cependant être achevé quand un soldat du régiment de Coëtquen, « brave et adroit [2], » s'offrit au maréchal pour y mettre le feu. « On lui donna du goudron, et avec une fronde il se coula jusqu'à la première des traverses que nous occupions, d'où il jeta le feu d'artifice avec tant de justesse qu'il brûla entièrement les fascines. Nous apprîmes le lendemain par des déserteurs que cela avait obligé les ennemis à différer l'assaut des tenaillons [3]. » Aussi les soldats du prince Eugène ne désignaient déjà plus le maréchal de Boufflers que sous le nom de « brûlot ou l'incendiaire [4]. » Par surcroît d'infortune pour les assiégeants, une bombe du défenseur mit le feu à un dépôt considérable de grenades dans la tranchée la plus rapprochée du tenaillon gauche, deux mines furent éventées qui menaçaient le chemin couvert à l'attaque droite, et il fallut démonter la batterie de 3 canons qui, du saillant de la contrescarpe du tenaillon gauche, devait battre la brèche du bastion des Fours. Complètement enfilée par le canon du défenseur, cette batterie avait perdu la veille plusieurs hommes avant d'avoir pu

1. D. G. 2063.
2. *Journal de M. de la Frezelière.*
3. Idem.
4. *La Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ouvrir le feu. Ainsi l'ennemi « trouvait partout des obstacles [1], » et ces contre-temps, multipliés autant qu'imprévus, forçaient encore le prince de Savoie à différer l'assaut des tenaillons jusqu'au lendemain.

---

1. Le maréchal de Boufflers au duc de Bourgogne, lettre du 20 septembre. D. G. 2083.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIII.

FURIEUSE ATTAQUE DU 21 SEPTEMBRE CONTRE LES TENAILLONS ET LE CHEMIN COUVERT QUI RESTENT AU POUVOIR DES DÉFENSEURS. — LE PRINCE EUGÈNE EST BLESSÉ. — MARLBOROUGH PREND EN MAIN LA DIRECTION DES TRAVAUX DU SIÈGE. IL RENOUVELLE L'ATTAQUE LE 23 SEPTEMBRE, MAIS IL EST REPOUSSÉ AVEC PERTES.

Ce fut seulement dans la nuit du 20 au 21 septembre que l'assiégeant parvint enfin à terminer les ponts qui devaient lui livrer passage sur les fossés des tenaillons. Il avait presque réduit au silence les batteries qui, maintes fois, au flanc du bastion du Metz, avaient bouleversé ses travaux devant le tenaillon gauche. Malgré la vigilance des assiégés, il était parvenu à miner plusieurs angles du chemin couvert, bien que dans cette guerre souterraine les mineurs de la place, aux points où il se rencontraient avec l'assiégeant, eussent toujours obtenu l'avantage. Mieux préparé cette fois pour une attaque du chemin couvert, le prince Eugène s'est résolu à tenter un effort décisif. Le lieutenant-général prince de Holsteinbeck, qui commande à la tranchée, dispose pour l'attaque, en plus des bataillons ordinaires, de 1200 hommes et de 1000 travailleurs à la gauche, de 800 hommes et de 1200 travailleurs à la droite [1]. Vers midi, toutes les troupes appelées à participer à l'action sont rassemblées dans les tranchées. Après un bombardement en règle dirigé contre la ville, et au signal donné à six heures et demie par une décharge de toutes les pièces en batterie,

1. *Die Feldzüge*, X, p. 429.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'attaque se prononce vigoureusement. Elle embrasse, outre les tenaillons, tout le chemin couvert, de l'angle de la demi-lune de La Madeleine à l'angle de la demi-lune de Saint-André. Cette fois encore, renseigné à temps sur les projets de son adversaire, le maréchal de Boufflers a renforcé le chemin couvert, les dehors et le rempart, bien avant que les grenadiers ennemis aient atteint la première palissade. M. de Surville à droite, avec MM. de Permangle, de Maillebois et de Châteauneuf; M. de Lee à gauche, avec MM. de Ravignan, de Sury et d'Angennes, ont tout disposé pour une bonne défense [1].

Partout l'ennemi, malgré la rapidité de son élan, est accueilli par un feu nourri qui le décime. A l'attaque du directeur des Roques, profitant de la brèche faite dans les palissades par deux mines qui ont joué avec succès, l'assiégeant se jette dans l'angle du chemin couvert du bastion du Metz. M. de Ravignan, qui en reçoit le premier choc, est blessé ; les défenseurs commencent à plier, mais le lieutenant-colonel du régiment de Belle-Isle, M. de Lisle, à la tête d'une compagnie de grenadiers, rallie le détachement qui vient d'être repoussé, débouche à son tour de la place d'armes à la gauche de l'angle, et oblige l'adversaire à céder tout le terrain qu'il a conquis. En attendant le relèvement des palissades, les grenadiers de M. de Lisle viennent audacieusement garnir la brèche à découvert. La présence au milieu d'eux du marquis d'Angennes qui a remplacé M. de Ravignan, et qui, blessé à la cuisse, refuse de quitter son poste, porte au comble l'ardeur de ces braves. Leur fière attitude, le feu nourri qu'ils entretiennent aux cris répétés de « Vive le Roi ! », en imposent tellement à l'ennemi qu'il n'ose renouveler son attaque [2].

Chassé de l'intérieur du chemin couvert, l'assiégeant essaie de se maintenir à la pointe de l'angle du bastion du Metz. Ses travailleurs commencent à se couvrir quand le maréchal de Boufflers, informé de leur dessein, accourt sur la brèche du bastion. Un coup d'œil lui montre que l'angle est déjà embrassé de tous côtés. Sur son ordre, 100 dragons marchent aussitôt pour en déloger l'ennemi. Les dragons passent à travers les ouvertures faites par

---

1. Lettre de Boufflers au duc de Bourgogne, 22 septembre, D. G. 2083.

2. Lettre de Boufflers au duc de Bourgogne, du 22 septembre. — *Journal de M. de la Frezelière.* — *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, par M. de Valory fils.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les fourneaux de mine, attaquent avec entrain les travailleurs et les gens armés qui les soutiennent, et rejettent les uns et les autres dans leurs tranchées. Ils détruisent ensuite le logement de l'assiégeant et mettent le feu à ses gabions, à l'exception d'une soixantaine qu'ils emmènent en se retirant. Le reste de la nuit, sous l'habile direction de M. de Valory, les assiégés travaillèrent activement à remettre en état le parapet du chemin couvert, débris informe de terres éventrées, de cadavres et de palissades déchiquetés, si bien qu'au jour le désordre se trouva presque entièrement réparé.

Au chemin couvert de la droite, l'assaillant a rencontré une résistance aussi énergique. Toutefois ses efforts parviennent à déloger des traverses de la branche du tenaillon droit les défenseurs qui doivent se réfugier dans l'angle du chemin couvert du bastion des Fours. Sur ce dernier point, comme à la place d'armes rentrante entre la demi-lune de la Madeleine et le bastion, les attaques de l'assiégeant sont vigoureusement repoussées. M. de Permangle est d'ailleurs admirablement secondé dans sa défense par le feu prodigieux du corps de la place, des demi-lunes et du tenaillon droit. Il a raison de toutes les tentatives de l'assaillant qui doit se contenter d'établir un boyau de communication reliant sa conquête, les traverses de la branche du tenaillon, à la sape dirigée contre l'angle du bastion des Fours.

Mais les principaux efforts de l'assiégeant se concentrent, comme au 7 septembre, autour des tenaillons attaqués simultanément. Les grenadiers ennemis s'engagent dans la galerie qui traverse le fossé du tenaillon droit. Ils chargent à fond à ce premier assaut, et plusieurs de leurs officiers se font tuer au sommet de la brèche. M. du Dognon les reçoit sans en être ébranlé. Par deux fois, il les rejette dans le fossé. L'hésitation s'empare de leurs rangs. Dans la galerie trop étroite, où deux hommes peuvent à peine s'engager de front, il se produit un remous qui jette le désordre dans leurs mouvements. Battue sans trêve par le canon du rempart, la galerie finit par s'ouvrir. Force est à l'ennemi de suspendre son attaque. Ainsi, « sans aucun secours, l'intrépide capitaine du régiment de Touraine eut l'honneur de garder le poste qu'on lui avait confié. M. le maréchal en fut si content qu'il lui envoya sur le champ une commission de lieutenant-colonel, afin d'engager tous les officiers qui pour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raient avoir de pareils commandements à imiter son exemple [1]. »

Au tenaillon gauche, la lutte se poursuit de longues heures, aussi acharnée. « Là commandait M. de Barnier, lieutenant-colonel du régiment de Rannes, M. Dugast, qu'on y avait mis au commencement du siège, ayant eu le malheur d'être blessé dangereusement à la veille d'une action qui lui aurait fait tant d'honneur Les ennemis furent d'abord repoussés par un feu très vif, mais étant revenus peu de temps après avec beaucoup de vigueur, nos gens furent obligés de se retirer derrière la traverse qui était au centre du tenaillon. En se retirant, ils mirent le feu à un fourneau qu'on avait fait sous la brèche, qui enterra un grand nombre des ennemis. M. de Barnier, profitant de leur désordre, les chassa avec une perte considérable. Cependant M. le maréchal de Boufflers jugeant bien qu'il avait besoin de secours pour se soutenir plus longtemps dans une attaque si vive et voulant conserver un poste qui était de la dernière conséquence, il ordonna à M. de Réal, qui se trouva auprès de lui, d'y passer avec la compagnie de grenadiers de Châteauneuf. Cet officier ayant le commandement d'un des bataillons qui faisaient le service de l'artillerie, il ne devait pas naturellement avoir une pareille commission. M. le maréchal, qui l'honorait de son estime, crut qu'il était de l'utilité du service de n'avoir point d'égard à l'usage dans une occasion si pressante. Tandis qu'il s'embarquait pour passer dans le tenaillon, les ennemis étaient encore revenus à la charge, et, trouvant des troupes épuisées, ils les avaient forcées. Quand M. de Réal eut joint M. de Barnier à couvert de la traverse dont il a été parlé, ils firent une prompte disposition pour regagner la brèche ; ils culbutèrent les gens qui s'y logeaient et les repoussèrent jusqu'à leur pont. Le tenaillon ayant été repris pour la troisième fois, M. de Réal vint rendre compte de ce qu'il avait fait. On se flattait que les ennemis seraient rebutés après tant d'efforts inutiles ; mais comme ils avaient été repoussés à l'attaque du chemin couvert, ils réunirent toutes leurs forces pour emporter du moins cet ouvrage, et ils firent donner des troupes fraîches en plus grand nombre qui s'établirent enfin sur la brèche, sans qu'il fût possible de les en empêcher davantage. On se maintint seulement derrière la traverse que l'on garda longtemps

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

après. L'assaut dura quatre heures entières, les ennemis ayant été repoussés trois fois. Je crois que l'on n'a rien vu de plus vif ni de mieux soutenu, et l'on ne peut assez louer la valeur des troupes d'avoir fait une si longue résistance dans un petit ouvrage où elles ne pouvaient recevoir de secours que par des bateaux dont le passage était périlleux et difficile [1]. »

Il était près de dix heures quand l'action se termina au chemin couvert, plus de minuit quand, au tenaillon de la gauche, l'assiégeant cessa ses attaques pour se retirer sur la brèche, derrière son logement dont il avait formé le parapet de cadavres mélangés aux gabions. Les bataillons qui avaient contribué à l'attaque avaient beaucoup souffert. Boufflers, parlant des pertes de son adversaire, les évalue à 2.000 hommes, chiffre confirmé par les rapports des assiégeants eux-mêmes. Les officiers étaient nombreux qui avaient perdu la vie à cet assaut. Le prince Eugène, entouré de ses lieutenants, les princes de Hesse et d'Orange, s'était personnellement exposé pour ramener ses grenadiers repoussés à leur première attaque. Il avait été atteint d'une balle au front, après avoir eu son trompette mortellement blessé à ses côtés. « Il a reçu un coup au travers du chapeau au dessus du front, qui n'a pourtant fait qu'effleurer la peau sans avoir pénétré dans l'os. Il soignait fort au commandement, et j'étais près de lui quand cela arriva. Cependant il s'en retourna à son quartier à cheval, et je l'ai laissé cet après-midi qu'il se portait assez bien [2]. »

La garnison comptait au plus 400 hommes, tués ou blessés [3]. La lutte avait été particulièrement vive au chemin couvert de la gauche où les trois lieutenants de M. de Lee, MM. de Ravignan, d'Angennes, de Sury étaient blessés, mais peu dangereusement. L'artillerie de la place, à elle seule, avait tiré plus de 2.000 coups. « Elle était si bien dirigée qu'elle incommoda plus les ennemis qu'elle ne l'avait encore fait [4]. » Comme l'écrivait Boufflers au duc de Bourgogne le lendemain [5], « la garnison

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

2. Lettre du prince de Hesse aux Etats, du 22 septembre A. H.

3. Dans le *Journal de M. de Valory fils* nos pertes sont évaluées à 30 tués et à 300 blessés.

4. *Journal de M. de la Frezelière.*

5. D. G. 2083. « La garnison reçut les ennemis avec une fierté et une valeur que l'on ne saurait trop louer » De Valory fils. — M. Le Blanc écrivait d'Ypres à Chamillart

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait soutenu cette attaque furieuse, pendant plus de deux heures, par un feu terrible et par plusieurs coups de main... On ne peut rien ajouter aux bons ordres et à la valeur de tous les officiers non plus qu'à la valeur et fermeté des troupes. » Une grande part de cette glorieuse résistance revenait au maréchal. Sans entrer dans le détail, M. de la Frezelière dit que ses dispositions pour repousser l'attaque étaient excellentes. Il fallait qu'elles fussent telles en effet pour ne laisser à un ennemi supérieur en nombre, tenace dans ses attaques répétées, que deux traverses du chemin couvert déjà enveloppées de toutes parts et un logement sur la brèche du tenaillon gauche où le défenseur n'avait reculé que de quelques pas.

Par suite de la blessure du prince Eugène, Marlborough vint de son camp de Lannoy prendre en main la direction des travaux du siège. Il se résolut, dès le 22, jour de son arrivée, à renouveler de suite l'attaque des tenaillons, devant la nécessité absolue de se rendre maître de ces ouvrages et du ravelin de la porte d'eau pour atteindre les brèches des bastions ; mais n'osant plus compter sur l'infanterie des assiégeants « qui commençaient un peu à se lasser de tous ces rudes assauts [1] », Marlborough fit appel aux ressources de l'armée d'observation. 400 grenadiers de cette armée, soit un par compagnie, rejoignirent les troupes du siège le 22 dans l'après-midi, mais leur arrivée tardive [2] empêcha qu'on utilisât ce renfort le soir même, comme Marlborough l'avait projeté.

L'attaque fut ainsi remise au lendemain. Des deux côtés, la journée du 22 se passa en préparatifs. L'assiégeant consolida ses logements de la veille, et, en prévision d'un retour offensif de l'ennemi, les mineurs de la défense travaillèrent à établir de nouvelles galeries aux angles du chemin couvert. Le 23, avant

---

le 22 septembre : « Les ennemis (à l'attaque des tenaillons) ont été repoussés deux fois, et à la troisième leurs travailleurs se sont logés du côté de la porte de la Madeleine, mais la poudre ayant manqué à ceux qui soutenaient les dits travailleurs, on en avait tant tué et blessé que les soldats qui en étaient revenus disaient qu'ils avaient vu leurs camarades tomber comme des mouches et, qu'ayant abandonné cet ouvrage, on avait entendu nos soldats vers minuit crier si haut « Vive le Roi ! » qu'on l'entendait distinctement de l'abbaye de Marquette. » D. G. 2086.

1. Le prince de Hesse aux Etats-Généraux, le 22 septembre. A. H.

2. « Les 400 grenadiers, commandés de la grande armée samedi dernier, ne sont pas arrivés à temps. On n'a pu livrer ce jour-là l'assaut aux tenaillons et aux autres ouvrages comme on l'avait résolu. » Lettre du prince d'Orange aux Etats, 24 septembre. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

midi, les grenadiers commandés pour l'attaque entrèrent par petits groupes dans la tranchée, afin de ne pas donner l'éveil au défenseur. Le soir, un peu avant sept heures, ils se formèrent en deux colonnes : celle de droite forte de 420 grenadiers et de 270 fusiliers, celle de gauche de 380 grenadiers et de 270 fusiliers. Marlborough avait réduit les proportions de son attaque afin d'accroître les chances de succès. Elle n'embrassait que le chemin couvert, de la corne droite de Saint-André aux tenaillons. A sept heures, sans signal, dans l'espoir de surprendre l'assiégé, les grenadiers marchèrent résolument au chemin couvert. Ils avaient à peine quitté les tranchées qu'un orage d'une grande violence éclata. La pluie, qui tombait par rafales, les obligea de suspendre quelques minutes leur mouvement en avant. Ce contre-temps, fâcheux pour l'attaque, le fut bien plus pour la défense que la pluie empêcha de faire usage de son feu comme à l'ordinaire. Les défenseurs du chemin couvert ne devaient tirer qu'un faible appui des dehors et du rempart ; ils n'en furent pas ébranlés. Malgré l'obscurité qui se joignit à la pluie et à l'orage, malgré la violence de l'attaque, aucun d'eux n'abandonna son poste. Trois fois de suite, M. de Lee et ses lieutenants, MM. de Belle-Isle et de Serville qui commandaient au chemin couvert de la gauche « et y firent des merveilles [1] », repoussèrent les grenadiers ennemis dans leur tentative de s'établir à l'intérieur de l'angle du bastion du Metz. Grâce à l'impuissance à laquelle se trouvaient condamnés les défenseurs des dehors, l'assaillant fut plus heureux à l'angle de la demi-lune de Saint-André. Il y entra et parvint à se loger. En vain le défenseur, conformément aux ordres du maréchal de Boufflers, entreprit, de la place d'armes voisine, une sortie contre ce logement. L'obligation de se former à découvert et un à un sur un sol détrempé par la pluie ne permit pas de donner suite à ce projet.

Au tenaillon de la gauche, M. de Mézières, capitaine au régiment d'Angennes, qui avait eu l'honneur de remplacer M. de Barnier, opposa aux attaques répétées de l'ennemi une résistance victorieuse. Bien secondé par les défenseurs de la demi-lune de la porte d'eau qui voyaient en flanc et de très près les assaillants, il se maintint derrière la traverse où le lieutenant-

1. Lettre de Boufflers au duc de Bourgogne, du 24 septembre à midi, D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

colonel du régiment de Rannes avait dû se replier le 21 septembre. M. du Dognon attendit aussi l'attaque de pied ferme et en bon ordre sur la brèche du tenaillon droit. Assez heureux le 21 pour conserver son poste dans toute son intégrité, il pouvait espérer, grâce à la bravoure de ses soldats, repousser cette fois encore les assaillants, sans un incident imprévu. Un officier de son détachement avait fait placer sur la brèche un dépôt de grenades, afin de les avoir plus facilement sous la main au moment de l'assaut. Mais les grenades que jetèrent les assiégeants, en marchant à l'attaque du tenaillon, mirent le feu à ce dépôt. L'explosion jeta le désordre dans les rangs des défenseurs qui, pressés au même instant par l'ennemi, se réfugièrent derrière la traverse du tenaillon. Rien ne s'opposait donc à ce que les assiégeants prissent pied sur la brèche. Ils auraient même pu profiter du recul des défenseurs pour les suivre dans l'intérieur de l'ouvrage si le mineur, que M. du Dognon avait chargé de mettre le feu au fourneau préparé sous la brèche, avait cédé à ce mouvement de retraite. Il demeura à son poste et ne fit sauter la mine qu'au moment où l'ennemi arrivait sur la brèche. Arrêté dans son élan, l'assaillant ne pensa plus qu'à se loger et à occuper la pointe de l'ouvrage, comme il avait, le 21, occupé celle du tenaillon gauche. De la courtine de la porte d'eau, le maréchal de Boufflers avait vu le succès des assaillants. Il fit monter aussitôt sur des barques, à destination du tenaillon, la compagnie de grenadiers du régiment de Coëtquen, aux ordres de M. Chalon. Lui et M. du Dognon firent tout ce qui dépendait de gens de cœur pour chasser les ennemis de la brèche, mais dans l'obligation où se trouvaient leurs hommes de sortir un à un de derrière la traverse et de se former à quelques pas du logement des ennemis, ils ne laissèrent pas de perdre plusieurs officiers et grenadiers, et renoncèrent à une tentative que le succès ne pouvait couronner [1].

Vers neuf heures, la lutte s'arrêta. Sanglante pour l'assaillant, elle n'avait pas répondu à son attente. Ces assauts, succédant coup sur coup à ceux du 21 septembre, n'avaient pas amené la détente dans l'énergie du défenseur sur laquelle l'ennemi comptait pour avoir raison de sa résistance. « Nous fîmes une troisième attaque la nuit dernière, écrivait Marlborough à Godolphin, et cependant nous

1. D'après le *Journal de M. de la Frezelière*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne sommes pas encore entièrement maîtres de la contrescarpe [1]. » L'assiégeant fit remonter la cause de ce nouvel échec à l'heure tardive de l'attaque. « La confusion, jointe à l'obscurité, fut cette fois encore mise à profit par les travailleurs pour prendre la fuite [2]. »

L'assaillant avait perdu l'élite de ses troupes, soit près de 3000 hommes, dans ces rudes actions des 21 et 23 septembre qui, au dire de Boufflers, pouvaient passer pour des batailles furieuses consommant hommes, armes et munitions. Les Alliés y avaient fait preuve d'une bravoure incontestable, d'où leur défaite faisait le plus grand honneur à la garnison qui les avait repoussés avec une fermeté et une fierté inébranlables. Devant ces résultats prodigieux obtenus par la défense — les tenaillons à peine entamés, le ravelin de la porte d'eau intact, une quatrième attaque qui s'imposait à l'assiégeant aussi bien à la droite qu'à la gauche pour descendre aux brèches des bastions, — les députés hollandais ne cachaient pas leur admiration pour les Français. Ils écrivaient aux États-Généraux à la date du 24 septembre [3] : « On doit leur rendre cette justice et reconnaître qu'ils se défendent bien et disputent le terrain pied à pied, de sorte qu'il nous faudra encore quelque temps pour nous rendre maîtres de la ville. »

---

1. Lettre du 24 septembre. *Mémoires de Marlborough*, II.

2. *Die Feldzüge*, p. 431. — Schulenbourg parle ainsi de cette attaque : « L'assaut d'hier n'a pas eu tout le succès. On le fit encore donner trop tard, outre la pluie qui survint un moment après que nos gens étaient sortis des tranchées. On s'est toujours logé sur la tenaille gauche, mais on n'a pu chasser les ennemis des traverses palissadées qui sont dans les dites tenailles, et pour ce qui est du chemin couvert, on n'a fait que de se loger sur l'angle saillant du ravelin qui se trouve à l'attaque droite entre la tenaille et l'ouvrage à cornes. » *Vie de Schulenbourg*, I, p. 345.

3. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIV.

PHYSIONOMIE DE LA VILLE ET DE LA GARNISON PENDANT LE SIÈGE.

Au milieu de ce récit des évènements militaires, les quelques traits qui suivent serviront à reproduire la physionomie de la ville de Lille, de son peuple, de ses bourgeois et du Magistrat, pendant les calamités sans nombre du siège.

Unanimement attaché à la France, le peuple supportait patiemment ses maux. L'inaction de l'armée du duc de Bourgogne et les progrès des assiégeants laissaient entière sa foi dans le secours. Ses vœux allaient sans partage au succès des défenseurs de Lille, et il manifestait hautement ses sympathies pour l'héroïque garnison.

Qu'il y eût dans les rangs de la bourgeoisie des hommes prêts à crier, suivant l'issue du siège : « Vive le Roi ! vive la Ligue ! » cela ne semble pas douteux. Chez plusieurs d'entre eux il était facile de saisir un attachement au nom français moins spontané, moins pur de toute arrière-pensée et de tout calcul, que l'entière fidélité dont témoignaient les gens du peuple. Mais, à côté de ces hommes indifférents au changement de domination, la majorité des bourgeois ne voyait pas sans appréhension Lille détachée de la couronne de France. Ecoutons un témoin peu suspect, de ceux qui avant tout sont impatients de la fin du siège : « Les plus altérés de la nouveauté commencent à trembler et prévoient par avance que le gouvernement de France sera souhaité quand il sera perdu. Et qui ne conviendra de la sûreté d'un gouvernement dont on a goûté la douceur depuis plus de quarante années? S'il fut entremêlé de quelque arrière-faix, il nous paraîtra avec bien plus de poids sous le joug d'un prince puissant dont l'humeur et le caprice nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est encore inconnu [1].» Avant l'investissement, le maréchal n'avait eu qu'à faire appel aux bourgeois pour trouver dans leur sein 800 travailleurs, qui, comme nous l'avons vu, aidèrent la garnison dans ses préparatifs de défense. Il est vrai que leur nombre diminua dans la suite, mais le maréchal ne laissa pas de rencontrer, parmi les ouvriers et les artisans de la ville, des hommes que n'effrayait pas le danger aux côtés des assiégés. Ainsi, le 17 septembre, « M. le Maréchal étant à visiter les brèches, et ayant vu un charron nommé Boutry, non seulement s'exposer au péril, mais encore travailler avec tout l'avantage dont on pourrait se flatter de pouvoir espérer d'un de tous les hommes le plus sacrifié au service du Roi, il ne put s'empêcher de lui rendre des marques de reconnaissance, lui mettant de sa main l'épée au côté avec pouvoir de la porter en la suite, et puis lui fit mettre encore une cocarde blanche pour le mettre du nombre des fidèles serviteurs du Roi, et M. le Maréchal ajouta encore à cela la promesse de son avancement en s'engageant de lui procurer quelque appointement digne de son courage [2]. »

Les premiers coups de canon jetèrent chez les bourgeois un véritable effroi. Le 24 août, « quelques boulets vinrent donner, brusquement, en plein midi, au centre de la ville. On voit alors une confusion de monde partir de la rue Royale, de la rue Saint-Pierre, de la rue Saint-André, de la rue des Trois-Anguilles, enfin de tous les endroits de ces quartiers-là, fuir et sauver tous leurs effets aussi bien que les effets de ceux qui les avaient transportés chez eux. Le petit et le grand, le pauvre et le riche, étaient dans la même confusion parce que le lieu d'attaque commençait à parler et à se découvrir [3] ». L'alarme ne fit que croître, le 27 août, lorsque l'assiégeant ouvrit contre les bastions le feu de ses batteries, « ce feu, qui semblait plutôt aux habitants une grêle de mousqueterie qu'une décharge de canons et qui menaçait d'une ruine totale la partie occidentale de la ville, de la ligne tirée de la porte de la Madeleine à celle de la Barre [4] ». Les boulets causèrent des dégâts considérables à un grand nombre de

1. *Mémoire des dispositions du siège de la ville de Lille*, à la date du 22 septembre. A. V.

2. *Mémoire des dispositions du siège de la ville de Lille.*

3. Idem.

4. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maisons, et plusieurs bourgeois furent atteints qui succombèrent à leurs blessures. Ce déploiement formidable d'artillerie, ce canon « qui roulait toute la journée d'une furie épouvantable [1] », avait profondément impressionné l'esprit des bourgeois. Dès le 27, en voyant aux bastions une brèche assez large pour 15 ou 20 hommes de front, ils ont vite fait de croire avec les assiégeants que l'heure est proche de la chute de Lille. « Bien des gens prétendaient que la place ne pourrait se soutenir jusqu'au deuxième de septembre [2]. » Déjà, à la fin d'août, ils entrevoyaient l'imminence d'un assaut avec toutes ses horreurs : « On commence à craindre d'être pris d'assaut. Le bourgeois se saisit d'effroi à l'aspect de deux heures de pillage ; après cela, il est ranimé d'un espoir vain d'un prochain secours. Celui-ci l'attend demain, celui-là après demain, et d'autres se moquent des uns et des autres. Jamais charivari n'a régné davantage dans les entretiens des peuples de Lille que dans ces entrefaites [3] ». Ces craintes vont en grandissant. « Il y a dans la ville, aujourd'hui 2 septembre, une terrible quoique sourde consternation parce qu'il semble qu'il n'y a plus d'espoir pour le secours et qu'il y a tout lieu de craindre pour un assaut. Tout le monde commence à prendre ses mesures pour assurer sa porte et craint de se mettre au lit.... Nous n'appréhendons rien qu'une résistance trop opiniâtre et qui pourrait bien nous attirer sur la ville la haine et la colère des attaquants, dont le pauvre bourgeois pourrait bien, qu'à Dieu ne plaise, en souffrir beaucoup [4] ».

Après le terrible assaut du 7 septembre, une véritable panique s'empare des quartiers voisins de l'attaque. Le lendemain « c'était un remue-ménage épouvantable, on ne pouvait trouver de charrettes pour son argent, parce que tout le monde se pressait à sauver tous ses meubles sur la paroisse de Saint-Sauveur [5]. » Le désert se fit ainsi rapidement aux environs des portes de Saint-André et de La Madeleine. « Presque toute la ville vient se rencoigner sur la paroisse de Saint-Sauveur, en sorte que non

1. *Mémoire de tout ce qui s'est passé de plus remarquable au siège*, etc.... manuscrit appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

2. *Mémoire des dispositions*, à la date du 27 août.

3. Idem.

4. Idem.

5. Manuscrit appartenant à M. Quarré.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seulement on y voit apporter ce qu'il y a de plus beau meuble et de plus riche, mais on y voit encore le plus beau monde avec un tel éclat que l'on peut appeler le quartier Saint-Sauveur le quartier de la cour. Les dames et le gentilhomme, le marchand aussi bien que la robe, se fait un plaisir non seulement d'y paraître ou d'y promener, mais encore d'y pouvoir attraper une petite cellule [1]. »

Enfin le secours approche. On apprend que Chamillart est arrivé au camp du duc de Bourgogne avec l'ordre du roi de livrer bataille aux ennemis. « Voilà la ville de Lille exposée à se faire retentir par toute l'Europe, disputée par deux armées, de toute l'Europe les plus belles et les plus importantes [2]. » L'espoir renaît dans les cœurs. La canonnade échangée entre les armées, le 11 septembre, excite « dans le peuple un transport si grand et si général que tout le monde ne pouvait s'empêcher de donner des marques de consolation, accompagnées néanmoins d'un fondement toujours incertain. Toutes les rues dans un moment étaient couvertes de monde ; un chacun se félicitait, et personne ne pouvait se dissimuler l'allégresse qu'il ressentait dans le cœur ; et pour augmenter cette apparente joie générale, la foule des enfants, avec leurs cris, tout sautant et chamaillant de joie, faisait un raccourci de la joie la plus grande et la plus générale qui ait paru jusqu'ici. Le mouvement des peuples était si grand qu'il engageait ceux du parti français d'une manière à faire dissimuler le sentiment particulier le plus contraire à l'intérêt de la couronne de France. Les premiers criaient « Victoire » à pleine voix, et les derniers voulaient en attendre la suite. » Dans la soirée, « on aperçoit de grosses fumées qui paraissent du côté de Seclin et de Camphin, accompagnées d'un grand bruit de canon. Un chacun commença à se rassurer d'une avant-victoire. Nos remparts sont trop étroits pour soutenir les bourgeois curieux et avides de l'approche de notre armée [3]. »

---

1. *Mémoire des dispositions*, à la date du 21 septembre. — On lit aussi au manuscrit de M. Quarré : « Dans la paroisse Saint-Sauveur il ne paraissait pas qu'il était siège parce que tout le monde qui s'était réfugié de ce côté-là se promenait tous les jours sur la place du réduit, autrement dit fort de Saint-Louis. On se divertissait dans les maisons et cabarets de ce quartier-là comme si de rien n'était, pendant que c'était presque un désert du côté de l'attaque et une crainte continuelle d'y perdre la vie. »

2. *Mémoire des dispositions*.

3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, hélas ! le canon des armées se tait, et les assiégeants, loin de lever le siège, poursuivent leurs travaux. Chaque jour, les bourgeois voient croître leurs privations et les ravages de leur cité. Le souci de la conservation l'emporte. La longueur du siège, dont la fin est sans cesse retardée par l'héroïque défense de Boufflers, finit par lasser leur patience. « Ils s'en prennent tantôt au gouverneur qui les faisait pâtir si longtemps, et tantôt aux ennemis dont on se flattait d'une promesse qu'ils n'en voulaient point à la ville mais aux murailles [1]. » Sans cesse ballottés entre de vains bruits de secours et d'alarmantes nouvelles sur l'issue du siège, ils cèdent au découragement. « *Oppido desperamus*, s'écriait l'un d'eux, à la date du 23 septembre, parce que nous avons perdu l'espoir de secours [2]. » Après les rudes assauts des 21 et 23 septembre, après ces « nuits pleines de feu, » les bourgeois étaient en proie à une épouvante qui peuplait leur imagination d'images effrayantes et leur représentait l'ennemi vainqueur escaladant les brèches. « Dans le temps que j'étais occupé, aujourd'hui 25, sur les deux heures du midi, le voisin tout à coup vint à crier à pleine gorge, en fermant la porte, que l'ennemi escaladait ou prenait la ville d'assaut. J'ouvre ma porte et vois tout le monde courir, les uns du côté de la place, les autres du côté du fort Saint-Sauveur, avec une telle précipitation qu'il semblait que tout le monde allait périr. Les uns couraient, criant « sauve qui peut ! », et je ne pouvais tirer aucune réponse des autres. L'émotion était si grande que les officiers blessés, logés dans nos auberges voisines, couraient, et sans savoir où fuir, avec leur fusil, à demi-vêtus, déchaussés et négligés, criant et se croyant tout perdu. Comme on ne me donnait aucune raison, je me rassurai, et un officier me dit aussi qu'il ne craint encore rien d'ici 12 ou 15 jours et que le moteur d'une mutination de cette nature, dans cette occurrence, ne méritait rien que la corde. La cause de tout ce bruit venait de 4 dragons, lesquels, voulant avoir de la bière par force et se voyant méprisés par le refus qu'on leur fit, firent le diable à quatre. La garde y survint, cela alarma

1. *Mémoire des dispositions*, à la date du 21 septembre.

2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le voisinage, et l'une et l'autre se troublèrent ; ce fut un torrent qui inonda bientôt toutes nos prairies, émouvant toutes nos grenouilles [1]. »

Si les bourgeois, troublés jusqu'au fond de l'âme, donnaient parfois à la ville l'aspect « d'une Babylone de confusion [2], » le Magistrat gardait plus de sang-froid en face du danger. Comme pour payer le tribut de reconnaissance de la cité envers Louis XIV, il continuait à seconder de tout son pouvoir le maréchal de Boufflers, qui n'avait qu'à se louer de sa bonne volonté. Tous les jours, les députés du Magistrat se rendaient à l'ordre chez le maréchal qui leur exposait ses demandes. Ils s'empressaient d'en rendre compte à leurs collègues. Ces derniers arrêtaient aussitôt les mesures les plus conformes aux besoins de la défense et nommaient des commissaires pour en assurer l'exécution. A la suite de l'ouverture du feu contre les ouvrages de la place, le Magistrat avait pris la résolution de siéger nuit et jour à l'hôtel-de-ville [3]. Il se partagea en trois groupes destinés à se relayer. Grâce aux précautions qu'il arrêta, l'incendie fut combattu sur tous les points avec succès. De nombreuses brigades de travailleurs, ayant chacune leur secteur, disposant de trois pompes, se tenaient en permanence dans la cour de l'hôtel-de-ville [4]. Le feu ne causa de dégâts appréciables qu'au mont-de-piété où une bombe tomba le 1er septembre. Cet établissement devint entièrement la proie des flammes, « ce qui causa un grand dommage aux habitants qui avaient engagé plusieurs effets dont on sauva à grand'peine 12 ou 13 charretées ; et pour surcroît de malheur, la chaleur excessive du feu consuma la voûte des caves dans lesquelles il y avait une grande quantité d'argenterie, meubles, habits, linges et autres effets,

1. *Mémoire des dispositions.*

2. Idem.

3. *Registre aux Résolutions du Magistrat*, à la date du 27 août. A. V.

4. Au compte de 1709 des Archives de la ville, on lit : « A Jacques Muissart, la somme de 72 florins à lui accordés pour avoir été, pendant le siège, toujours prêt à la main, tant de jour que de nuit, avec son fils Guillaume, pour conduire les pompes au feu dans les endroits les plus périlleux et exposés. »

Plus loin, au même registre : « A Pierre-Charles le Barbier, la somme de 14.224 florins pour frais faits pendant le siège de cette ville pour les brigades composées de bourgeois qui ont été employées par MM. du Magistrat à éteindre le feu des maisons, depuis le 22 d'août 1708 jusqu'au 23 d'octobre dudit an. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont il y eut une grande partie qui fut consumée par le feu qui y pénétra [1]. »

Les mesures du Magistrat se succèdent à la fin d'août et au commencement de septembre. Le 27 août, il fait appeler [2] les syndics des bateliers et leur enjoint « de fournir des bateliers ou ouvriers pour conduire de petits bateaux dans les ouvrages avancés. » Il ordonne aussi aux maîtres charpentiers de procurer des outils aux soldats charpentiers qui doivent travailler dans les dehors pour le service du roi. Le 31 août, une ordonnance invite les bourgeois à reporter à l'hôtel-de-ville les boulets ramassés dans la place, ordonnance qui, grâce à la récompense promise, met, le 4 septembre, 2.000 boulets à la disposition de M. de la Frezelière. On ajoute 5 chevaux et 5 chariots aux 30 chevaux et aux 20 chariots déjà fournis, au début du siège, pour le service de l'artillerie. Le 2 septembre, le garde-magasin du roi, M. du Rinan, a déjà reçu 20 milliers de poudre appartenant à la ville ; sur sa demande, le Magistrat se déclare « prêt à laisser tout suivre, moyennant l'ordre par écrit de Mgr le Maréchal [3]. » On impose, le 5 septembre, les paroisses de Saint-Étienne, de Saint-Maurice et de Saint-Sauveur « qui ne sont pas affligées de l'attaque comme les autres, » de la fourniture de 2.000 paires de draps aux hôpitaux. A la louange des habitants, près d'un tiers sont offertes spontanément. Le lendemain, le maréchal ayant témoigné aux députés le désir « qu'on allumât les lanternes dans les paroisses les plus voisines des attaques, il fut résolu de le faire dans les paroisses Saint-André, Saint-Pierre, la Madeleine. »

Le 7 septembre, fidèle à la dévotion séculaire des habitants pour Notre-Dame de la Treille, le Magistrat prend l'engagement, « au cas où le ciel délivre cette ville du siège par la levée et l'éloignement des Alliés, de faire une procession générale de Notre-Dame de la Treille avec tous les ordres mendiants, avec une offrande en accomplissement du vœu. » Quelques jours plus

1. Manuscrit appartenant à M. Quarré.

2. *Registre aux Résolutions*. A. V.

3. Au même registre, le 7 septembre : « Il a été résolu de charger M. du Fermont de laisser suivre 21 barils de balles de mousquet au garde-magasin du roi, en tirant un reçu. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tard, il nomme des commissaires pour rechercher en ville 100.000 livres de plomb, dont la défense commence à manquer. Lui-même donne l'exemple en faisant enlever le plomb de l'hôtel-de-ville, des monuments publics et des églises ; puis, à la demande de Boufflers, il ordonne des perquisitions chez les particuliers afin de rechercher toutes les poudres, tant fines que grosses.

En voyant le maréchal disposé à pousser la défense à la dernière extrémité, le Magistrat partageait les inquiétudes des habitants qui, sans souffrir encore de la disette, ne trouvaient à se procurer vivres et denrées qu'à un prix chaque jour plus élevé. Au 14 septembre [1], il restait seulement 800 vaches et moutons des nombreux bestiaux introduits dans la ville avant l'investissement. Deux jours plus tard, sur un ordre du maréchal, le commissaire des guerres, M. de Saint-Martin, adresse au Magistrat une demande de 300 vaches pour la bouche des hôpitaux et de la garnison. Le Magistrat tente quelques représentations et finit par accepter la demande de M. de Saint-Martin, à condition qu'un à-compte de 12 florins sera donné pour chaque vache fournie. A la fin de septembre, « on était bien aise d'avoir du bœuf à 8 patards la livre. Les poulets se vendaient 40 patards la pièce, les pigeons 15 à 20 patards, les poules 3 florins, les œufs 4 florins le quarteron, la bière 6 patards le lot, le beurre 20 patards la livre, et toutes autres denrées à proportion. Aussi la plupart des habitants se passaient de toutes ces choses et se contentaient d'un peu de pain avec de la confiture ou du miel, n'ayant pas le moyen d'acheter du beurre à un si cher prix [2]. » La disette se serait fait sentir encore plus tôt si les prises des partisans n'avaient fait entrer de temps en temps dans la ville quelques têtes de bétail enlevées aux Alliés. Les partisans Chevalier et Fouette se rendirent célèbres par leur audace souvent couronnée de succès. C'est ainsi que le 19 septembre, le premier d'entre eux eut la bonne

1. Déclaration du bétail qu'il y a dans Lille suivant l'ordonnance du Magistrat, du 18 septembre 1708, qui enjoint de le faire en dedans le jour :

Saint-Sauveur	275
Saint-André	70
Saint-Maurice	218
Sainte-Catherine	146
La Madeleine et Saint-Pierre	71
Saint-Étienne	93

Carton 729. A. V.

2. Manuscrit appartenant à M. Quarré.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fortune d'amener dans la ville 45 vaches, enlevées au milieu du camp des assiégeants près du moulin de l'Arbrisseau [1].

De ce qui précède, et malgré les demandes plus pressantes du gouverneur, la bonne intelligence restait entière entre le Magistrat et Boufflers. M. de Saint-Martin, leur intermédiaire habituel, « par ses manières honnêtes, son désintéressement et la facilité qu'il apportait aux affaires, contentait le public, les troupes et la ville. Il fit paraître ces caractères dans cette fâcheuse conjoncture dans toute leur étendue, et l'on peut dire que cela engagea le Magistrat à lui donner toutes sortes de satisfaction sur tout ce qu'il put désirer [2]. » Comment d'ailleurs s'étonner de cet accord si l'on songe que le maréchal s'était acquis l'estime de tous par son exquise urbanité, par la politesse de son langage mêlée à tant d'autorité, et par sa droiture qui écartait l'arbitraire de toutes ses demandes. D'un caractère conciliant, le maréchal demeurait inflexible dans un seul cas. Lorsqu'il avait prononcé ces mots « le service du Roi l'exige, » il n'admettait plus qu'on prolongeât la discussion et qu'on lui demandât un amendement, si léger qu'il fût, incompatible avec ses devoirs de soldat. Il s'était fait une idée si haute de ses attributions de gouverneur et de défenseur d'une des premières places du royaume qu'en lui ces fonctions semblaient encore grandies. Qu'on l'examinât dans l'un ou l'autre de ces rôles, il y jetait un tel éclat qu'il imposait le respect et l'admiration. L'honneur, seul guide de ses actions, parlait par sa bouche et donnait à sa parole une autorité et un crédit surprenants. Ainsi le maréchal n'hésita pas à s'adresser aux banquiers de la ville quand, après avoir fait appel au nom de Samuel Bernard, il eut épuisé ses ressources en argent. Lille comptait dans son sein de riches bourgeois, mais qui d'entre eux consentirait à devenir le créancier du roi de France dont le trésor, au su de tous, était épuisé? De plus, « les banquiers s'étaient dégarnis de leur caisse à la vue d'un siège prochain. M. le Maréchal ne manqua pas de leur faire connaître que le mal n'était pas encore incurable; que, puisqu'ils avaient ainsi sequestré leurs effets, leur crédit était suffisamment établi pour

1. *Journal du siège de la ville par un canonnier de marine qui s'est trouvé dans toutes les attaques.* A. V.

2. *Mémoire de tout ce qui s'est passé au sujet du siège.* A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pouvoir, sans s'incommoder, donner des obligations pour en pouvoir faire une levée de la dite somme de 100.000 francs sur leur nom, et qu'il y engageait la personne du roi pour le capital aussi bien que pour les intérêts. Ce fut ce qui engagea les trois familles des Dubosquel, Libert et Desurmont, à cautionner la dite somme [1]. » Du chapitre de Saint-Pierre, le maréchal obtint 1300 florins provenant des deniers en sequestre des canonicats litig eux [2]. Au premier octobre, les actives démarches de Boufflers, la confiance qu'il inspirait, avaient déjà réuni 400.000 francs, sans compter les marchés pour lesquels le Magistrat lui-même avait répondu.

En raison des dépenses sans nombre du siège, le maréchal se vit bientôt dans l'obligation de suspendre le paiement du prêt aux troupes. A son exemple, les principaux officiers, dans leur départ précipité pour Lille, n'avaient pu emmener avec eux leurs équipages et leur vaisselle d'argent. « Le maréchal n'eut qu'un seul regret dans un si parfait dévouement, que tous les officiers généraux témoignèrent partager avec lui, c'était de n'avoir pas de vaisselle d'argent à Lille. Chacun l'aurait donnée avec empressément pour la convertir en monnaie [3]. » Boufflers trouva cependant le moyen, grâce à l'hôtel des Monnaies établi à Lille sous Louis XIV, de faire frapper à ses armes, pour une valeur de 200.000 francs, des pièces de cuivre de 20, 10 et 5 sols, qui portaient au revers ces mots glorieux : *Pro defensione urbis et patriæ*. Cette monnaie obsidionale, destinée au paiement des troupes, devait être surtout d'un grand secours au maréchal pendant la défense de la citadelle [4].

Si le gouverneur de Lille se conciliait les sympathies du Magistrat, des bourgeois et du peuple, il était adoré de toute la garnison. Officiers et soldats témoignaient d'un véritable culte pour sa personne : les premiers, fiers de servir sous un chef qui prenait à cœur leurs intérêts comme les siens, qui s'effaçait lui-

---

1. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 17 septembre. — Dans le même manuscrit, à la date du 18 : « J'ai dit ailleurs que M. le Maréchal avait demandé un prêt de 100 000 francs aux susdits banquiers ; je devrais avoir déclaré 100.000 écus, parce que pareille somme fut nantie. »

2. *Mémoire des dispositions*.

3. *Journal de M. de la Frezelière*.

4. Voir à l'appendice VIII la *note donnant quelques détails sur ces monnaies*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

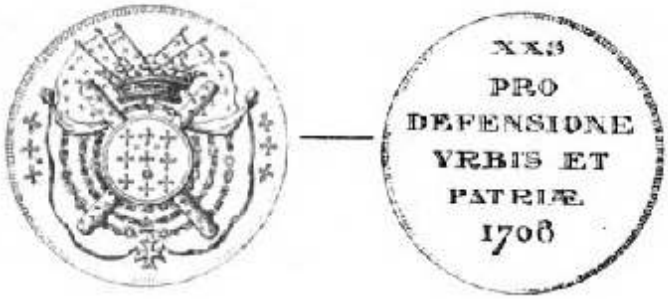

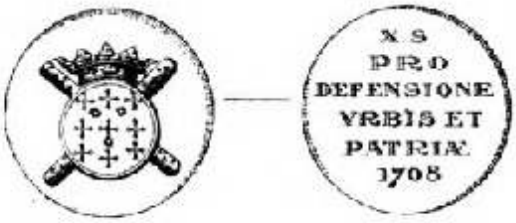

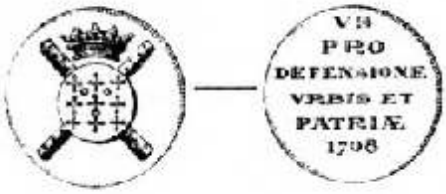

MONNAIES OBSIDIONALES

Pièces de 20, 10 et 5 sols.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

même pour reporter sur eux la gloire de son héroïque défense ; les seconds, heureux de combattre sous les yeux d'un général qui vivait de leurs fatigues et de leurs dangers, et veillait sur leur bien-être avec une sollicitude toute paternelle. Si, à mesure que la mort éclaircissait leurs rangs, le maréchal exigeait de ses soldats de plus grandes fatigues, si le sommeil et le repos n'existaient plus pour eux [1], les officiers et Boufflers lui-même ne s'épargnaient pas davantage. En dépit de son grand âge, le maréchal passait les nuits sur le rempart, à quelques pas des bastions attaqués. On le voyait présent aux attaques, embrassant tous les détails de l'action, calme au milieu du plus grand feu, et trouvant pour encourager les soldats de ces mots qui vont droit au cœur. A son contact, comme à celui d'un brasier ardent, l'ardeur qui les animait au début se viviliait sans cesse. La gaieté, cet aliment indispensable au soldat français, restait entière. « Tant plus la fatigue du soldat continue, écrit un témoin du siège à la date du 23 septembre, tant plus aussi on le voit plus gaillard et plus plaisant [2]. » Aussi ces hommes qui avaient appris du maréchal à mépriser la mort, capables à son exemple de tous les sacrifices, accueillirent sans murmures, le 17 septembre, la nouvelle qu'on devait dès le lendemain réduire les rations [3]. Déjà le maréchal avait banni de sa table tout mets superflu ; plus tard, quand on fut dans l'obligation de tuer les chevaux pour la subsistance de la garnison, il refusa de garder pour son usage personnel les quelques vaches qu'on avait épargnées. Il les destina aux malades et aux blessés qui ne cessèrent, durant ce long siège, de recevoir des marques de son affectueuse sollicitude. Souvent il se rendait aux hôpitaux [4]. Sa présence, le souvenir de ses bienfaits, ses libéralités sans cesse renouvelées, ses paroles consolantes où s'épanchait son cœur

---

1. « La pauvre garnison est si fatiguée que l'officier est obligé ou de rencourager ou de soutenir le soldat, de peur qu'il ne s'endorme, tant il est accablé de fatigue, et même dans les temps les plus rigoureux de l'attaque. » *Mémoire des dispositions*, à la date du 18 septembre.

2. *Mémoire des dispositions*.

3. Boufflers au duc de Bourgogne, 18 septembre : « On a commencé dès hier à retrancher quelque chose de la ration ordinaire. Cependant elle est encore bonne et suffisante. » D. G. 2083.

4. C'est ainsi qu'on lit au *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 13 septembre : « M. le maréchal s'est transporté chez les R. P. Jésuites pour y consoler par sa présence les blessés. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

généreux, versaient le baume sur les blessures. Ces hommes, réduits pour un temps à l'impuissance, n'avaient plus qu'une pensée : retrouver au plus tôt la force nécessaire afin de dévouer à nouveau leur existence au chef qui avait su conquérir les cœurs à jamais.

Le maréchal voyait avec douleur ses héroïques bataillons chaque jour plus affaiblis. A la date du 15 septembre, il avait perdu M. de La Lande qui avait succombé à ses anciennes blessures. M. du Puy-Vauban, malade un instant et en danger de mort [1], reprenait en main, avec une nouvelle vigueur, la direction des travaux de la défense.

Parmi les blessés, on comptait MM. d'Isly, de Coëtquen, de Belle-Isle, de Razilly, d'Angennes, de Ravignan, de Sury, de Rannes, le plus grand nombre par bonheur peu dangereusement atteints. La garnison était diminuée de près du tiers de son effectif. Les chiffres suivants, bien que sujets à caution, donnent une idée de ses pertes : « Notre garnison s'affaiblit d'une telle manière que les Suisses, qui étaient au commencement du mois à plus de 1.100 hommes, ne sont restés que 160. Le régiment espagnol a perdu 30 officiers ; les régiments de la Fonds, de Carman et de Coëtquen sont presque tous défaits [2]. » Boufflers ne cachait pas dans ses lettres au duc de Bourgogne que ce spectacle, comme celui de la diminution sans cesse croissante des armes, des munitions et des vivres, le touchait mortellement. Après l'attaque du 23 septembre, « c'est à peine s'il reste 2.000 fusils de rechange pour la ville et pour la citadelle [3]. » Chamillart veut connaître la quantité de poudre dont le maréchal dispose encore. Boufflers lui répond le 24 septembre qu'il ne reste plus que 125 milliers de poudre, 60 milliers de plomb, pour la ville et la citadelle réunies. Malgré les soins de MM. de la Frezelière, de Lee, de Surville, il a fallu une dépense considérable de poudre afin d'assurer la défense du chemin couvert sur le front si étendu des attaques. « Il n'y a que notre grand feu de mousqueterie et de canon qui a contenu jusqu'à présent les ennemis, sans quoi la ville aurait été prise

1. Du Puy-Vauban à Chamillart, 23 octobre 1708. D. G. 2083.
2. *Mémoire des dispositions*, à la date du 26 septembre.
3. Boufflers à Chamillart, le 24 septembre. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en 15 jours.... Je puis fort bien, dans 6 ou 7 jours plus ou moins, me trouver obligé de rendre en même temps la ville et la citadelle faute d'hommes, d'armes et de poudre. Cette seule pensée m'afflige mortellement. »

Ces témoignages du maréchal montrent qu'à la fin de septembre son énergique volonté se trouvait aux prises avec mille difficultés. L'horizon commençait, il est vrai, à s'assombrir pour les défenseurs de Lille, mais l'assiégeant était encore loin d'entrevoir la fin de leur glorieuse résistance. Lui-même marchait vers un avenir gros d'incertitudes et de menaces qui, comparé à celui des assiégés, ne pouvait guère être envié.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XV.

DÉCOURAGEMENT DES ASSIÉGEANTS. — DISSENTIMENTS AU SEIN DES DÉPUTÉS HOLLANDAIS. — FERMETÉ DU PRINCE EUGÈNE. — LE SIÈGE SE POURSUIT AVEC L'ESPÉRANCE D'UN PROCHAIN CONVOI DE VIVRES ET DE MUNITIONS VENANT D'OSTENDE (DU 23 AU 28 SEPTEMBRE).

Après 35 jours de tranchée ouverte, marqués par de pénibles travaux et des combats sans nombre, l'assiégeant n'avait pu emporter le chemin couvert. Tant d'efforts infructueux avaient décimé ses troupes et porté à leur moral un coup terrible. « Il semble, écrivait le prince Eugène à l'empereur le 23 septembre [1], que l'ennemi songe à tout hasarder et à défendre jusqu'à la dernière extrémité la ville assiégée par la façon dont il s'opiniâtre, nous obligeant à enlever chaque pouce de terrain, l'épée au poing. Il nous en coûte des fatigues et des hommes de telle sorte que les troupes du siège ont considérablement souffert et que l'on se voit obligé de prendre à l'armée de Marlborough de l'infanterie pour les soulager. »

Après l'assaut du 23 septembre, c'eût été folie de demander à ces troupes profondément découragées de renouveler une attaque de vive force où elles auraient marché avec l'idée préconçue de la défaite. Souvent revenait à leur esprit, comme un effrayant cauchemar, la vision de ce tableau qu'il leur avait été donné de contempler tant de fois : les glacis battus par un ouragan de feu, des centaines de combattants fauchés avant même d'avoir

1. *Die Feldzüge*, X, p. 243, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

atteint l'ennemi, les cadavres s'entassant en rangs épais des tranchées jusqu'aux palissades, enfin une atmosphère de mort planant, au lever du jour, là où se pressaient, la nuit, les colonnes d'assaut. L'abattement pénétrait d'autant plus avant dans les cœurs des assiégeants que leurs déceptions avaient été plus cruelles. Cet ennemi, dont ils croyaient avoir raison aux premiers jours de septembre, se dressait toujours devant eux aussi menaçant. La saison s'avançait : on touchait au moment d'entrer en quartiers d'hiver sans qu'on pût prévoir le succès de l'entreprise de Lille. Si le temps, jusqu'alors propice aux assiégeants, venait à changer, si les pluies qui, en Flandre, accompagnent souvent la fin de l'automne, venaient à apparaître, c'en était fait de l'armée du prince Eugène. Pour lui épargner un désastre, il eût fallu lever le siège sans retard, entreprendre une retraite périlleuse au milieu de paysans hostiles, prêts à harceler l'armée dans sa marche, et s'ouvrir à tout prix un passage à travers l'armée française solidement retranchée sur l'Escaut. A la plupart des généraux alliés, cette perspective semblait cependant moins redoutable que celle de s'opiniâtrer au siège avec une armée démoralisée, incapable de surmonter l'ascendant que les assiégés avaient conquis sur elle, et bientôt à la veille de manquer de munitions.

Suivant un mémoire de M. Lefebvre d'Orval, adressé à Chamillart le 25 septembre [1], on murmurait beaucoup dans l'armée des

---

1. Ce mémoire « donne les impressions d'un religieux qui s'est trouvé trois semaines à l'armée du siège pour confesser les blessés et qui mangeait avec les ingénieurs. Il n'est pas suspect, étant appelé ici noir, c'est-à-dire porté d'inclination pour les ennemis » D. G. 2083. — M. Lefebvre d'Orval, conseiller au Parlement de Flandre, entretint de 1706 à 1712 une correspondance ininterrompue avec Chamillart et Voisin. Ses lettres et mémoires renseignent le ministre sur les agissements de l'ennemi ; parfois même ils renferment des projets et des indications sur la marche à imprimer aux opérations militaires, et ces vues lui sont inspirées par l'unique désir de se rendre utile à l'Etat. Il ne craignait pas de s'exposer au milieu des ennemis pour mieux remplir sa mission. Sa capture fut mise à prix par les Alliés, mais il parvint toujours à leur échapper. En novembre 1708, son frère, chef du Magistrat de la Bassée, eut à souffrir des mauvais traitements des ennemis qui, en représailles, le jetèrent dans « un cul de basse fosse où ils le laissèrent deux jours entiers. » M. Lefebvre d'Orval, et c'est là son plus beau titre de gloire, seconda puissamment M. de Surville dans la défense de Tournay en 1709 et ne fut pas étranger à la conception de la belle manœuvre de Denain. A maintes reprises il mérita les éloges et les récompenses du roi. C'est ainsi qu'après la prise de Tournay, Louis XIV « ordonne au garde de son trésor royal de payer comptant au sieur Lefebvre, conseiller au Parlement de Tournay, la somme de 20.000 livres, à lui accordée par gratification extraordinaire en considération de ses services et pour le dédommager des perte qu'il a faites... » D. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XV.

DÉCOURAGEMENT DES ASSIÉGEANTS. — DISSENTIMENTS AU SEIN DES DÉPUTÉS HOLLANDAIS. — FERMETÉ DU PRINCE EUGÈNE. — LE SIÈGE SE POURSUIT AVEC L'ESPÉRANCE D'UN PROCHAIN CONVOI DE VIVRES ET DE MUNITIONS VENANT D'OSTENDE (DU 23 AU 28 SEPTEMBRE).

Après 35 jours de tranchée ouverte, marqués par de pénibles travaux et des combats sans nombre, l'assiégeant n'avait pu emporter le chemin couvert. Tant d'efforts infructueux avaient décimé ses troupes et porté à leur moral un coup terrible. « Il semble, écrivait le prince Eugène à l'empereur le 23 septembre [1], que l'ennemi songe à tout hasarder et à défendre jusqu'à la dernière extrémité la ville assiégée par la façon dont il s'opiniâtre, nous obligeant à enlever chaque pouce de terrain, l'épée au poing. Il nous en coûte des fatigues et des hommes de telle sorte que les troupes du siège ont considérablement souffert et que l'on se voit obligé de prendre à l'armée de Marlborough de l'infanterie pour les soulager. »

Après l'assaut du 23 septembre, c'eût été folie de demander à ces troupes profondément découragées de renouveler une attaque de vive force où elles auraient marché avec l'idée préconçue de la défaite. Souvent revenait à leur esprit, comme un effrayant cauchemar, la vision de ce tableau qu'il leur avait été donné de contempler tant de fois : les glacis battus par un ouragan de feu, des centaines de combattants fauchés avant même d'avoir

1. *Die Feldzüge*, X, p. 243, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

atteint l'ennemi, les cadavres s'entassant en rangs épais des tranchées jusqu'aux palissades, enfin une atmosphère de mort planant, au lever du jour, là où se pressaient, la nuit, les colonnes d'assaut. L'abattement pénétrait d'autant plus avant dans les cœurs des assiégeants que leurs déceptions avaient été plus cruelles. Cet ennemi, dont ils croyaient avoir raison aux premiers jours de septembre, se dressait toujours devant eux aussi menaçant. La saison s'avançait : on touchait au moment d'entrer en quartiers d'hiver sans qu'on pût prévoir le succès de l'entreprise de Lille. Si le temps, jusqu'alors propice aux assiégeants, venait à changer, si les pluies qui, en Flandre, accompagnent souvent la fin de l'automne, venaient à apparaître, c'en était fait de l'armée du prince Eugène. Pour lui épargner un désastre, il eût fallu lever le siège sans retard, entreprendre une retraite périlleuse au milieu de paysans hostiles, prêts à harceler l'armée dans sa marche, et s'ouvrir à tout prix un passage à travers l'armée française solidement retranchée sur l'Escaut. A la plupart des généraux alliés, cette perspective semblait cependant moins redoutable que celle de s'opiniâtrer au siège avec une armée démoralisée, incapable de surmonter l'ascendant que les assiégés avaient conquis sur elle, et bientôt à la veille de manquer de munitions.

Suivant un mémoire de M. Lefebvre d'Orval, adressé à Chamillart le 25 septembre [1], on murmurait beaucoup dans l'armée des

---

1. Ce mémoire « donne les impressions d'un religieux qui s'est trouvé trois semaines à l'armée du siège pour confesser les blessés et qui mangeait avec les ingénieurs. Il n'est pas suspect, étant appelé ici noir, c'est-à-dire porté d'inclination pour les ennemis » D. O. 2083. — M. Lefebvre d'Orval, conseiller au Parlement de Flandre, entretint de 1706 à 1712 une correspondance ininterrompue avec Chamillart et Voisin. Ses lettres et mémoires renseignent le ministre sur les agissements de l'ennemi ; parfois même ils renferment des projets et des indications sur la marche à imprimer aux opérations militaires, et ces vues lui sont inspirées par l'unique désir de se rendre utile à l'Etat. Il ne craignait pas de s'exposer au milieu des ennemis pour mieux remplir sa mission. Sa capture fut mise à prix par les Alliés, mais il parvint toujours à leur échapper. En novembre 1708, son frère, chef du Magistrat de la Bassée, eut à souffrir des mauvais traitements des ennemis qui, en représailles, le jetèrent dans « un cul de basse fosse où ils le laissèrent deux jours entiers. » M. Lefebvre d'Orval, et c'est là son plus beau titre de gloire, seconda puissamment M. de Surville dans la défense de Tournay en 1709 et ne fut pas étranger à la conception de la belle manœuvre de Denain. A maintes reprises il mérita les éloges et les récompenses du roi. C'est ainsi qu'après la prise de Tournay, Louis XIV « ordonne au garde de son trésor royal de payer comptant au sieur Lefebvre, conseiller au Parlement de Tournay, la somme de 20.000 livres, à lui accordée par gratification extraordinaire en considération de ses services et pour le dédommager des pertes qu'il a faites... » D. O.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assiégeants qui était fort consternée. Les ingénieurs, dont le nombre était réduit dans des proportions effrayantes, manifestaient leur mécontentement de la marche imprimée aux travaux d'approche et se répandaient en récriminations contre Marlborough qui, en se retranchant à Ennetières, avait permis au prince Eugène de continuer le siège et ne leur laissait plus de retraite. Si les vivres n'avaient pas encore fait défaut aux assiégeants, la bière et le vin devenaient rares, l'argent manquait, les munitions diminuaient dans des proportions inquiétantes. « Ceux qui ont charge des munitions ont déclaré aux députés que l'opiniâtreté du siège est telle qu'ils n'ont plus de munitions suffisantes pour la prise de la ville. » Ces lignes de Marlborough, adressées à Godolphin, sont du 24 septembre [1]. Trois jours plus tard, il lui écrit de nouveau : « Après examen, je trouve qu'on ne s'est pas bien conduit à l'égard du prince Eugène, car quand je lui ai dit qu'il ne restait plus de poudre et de boulets que pour quatre jours, il en a manifesté une surprise extrême [2]. »

Il ne fallait plus songer à tirer de nouveaux convois d'Ath et de Bruxelles. On pouvait encore compter sur la communication d'Ostende, mais sur ce point les approvisionnements restaient à créer. Dans des conditions aussi critiques, l'issue du siège inquiétait les esprits. Jamais l'armée n'avait traversé de crise aussi capable d'en ébranler tous les ressorts. Marlborough se faisait l'écho de ses craintes lorsqu'il mandait à Sunderland [3] : « Je suis contrarié de vous dire que notre situation est telle qu'elle nous fait douter du succès du siège, en raison de la saison avancée, de la lenteur apportée par les ingénieurs dans leurs approches et de la grande difficulté que nous rencontrerons pour nous procurer un nouvel approvisionnement de munitions. » Le prince Eugène lui-même ne cachait pas à l'empereur [4] que son armée « n'était pas suffisamment pourvue de munitions et des autres choses requises et qu'on ne devait plus rien attendre de Bruxelles ; » mais, à l'encontre de Marlborough, la lenteur et les difficultés du siège laissaient intacte son énergie dans la poursuite du but. Ce

1. William Coxe. *Mémoires de Marlborough*, II.
2. Idem.
3. Lettre du 23 septembre. Murray, IV.
4. *Die Feldzüge*. — Lettre du 23 septembre citée plus haut, X p. 243, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui le préoccupait avant tout, c'étaient les doutes et la lassitude qui s'étaient emparés d'une partie des députés hollandais. Les Provinces-Unies supportaient seules le lourd fardeau des sacrifices en argent que l'entreprise de Lille forçait à renouveler chaque jour. A l'heure où la question de la levée ou de la continuation du siège se posait à tous les esprits, la voix des représentants de la Hollande devenait prépondérante, leur arrêt décisif. Or, à la date du 19 septembre, deux d'entre eux et des plus influents, Goslinga et Geldermalsen, se prononçaient ouvertement pour qu'on abandonnât sans retard le siège, voué dans leur pensée à un échec certain. Le même jour, dans un entretien avec leurs collègues de la députation, ils venaient de leur représenter que « le siège coûtait déjà 20 bataillons aux Alliés ; que les ennemis ne manqueraient pas d'en entreprendre quelqu'un de leur côté ; que l'arrière-saison approchait et par conséquent le mauvais temps ; qu'il y avait plus de prisonniers à Ath que de garnison ; que la provision de pain pour l'armée ne pouvait aller que jusqu'au 8 d'octobre ; qu'on y manquait d'argent et que les munitions de guerre ne suffisaient pas même pour prendre la ville seule qui pouvait tenir encore tout au moins 18 jours. Ils concluaient de toutes ces raisons qu'il fallait lever le siège [1]. » Le lendemain 20 septembre, Goslinga exposait longuement à Heinsius les dangers de s'opiniâtrer plus longtemps à demeurer devant Lille. Les lignes qui suivent sont extraites de sa lettre [2] :

« ... Les ennemis, par l'espérance du secours et la proximité de leur armée, se défendent si bien et avec tant d'opiniâtreté que jusques ici nous n'avons gagné aucun des dehors et ne sommes pas même logés comme il faut sur la contrescarpe. Quand je considère tous ces inconvénients, la saison avancée, le danger que courent Bruxelles et Anvers et par conséquent notre pays, la nécessité de se rendre maître de Gand et surtout celle de passer l'Escaut, je commence à désespérer du succès de notre entreprise qui, au dire de nos Directeurs, ne se peut achever dans quinze jours. Je sais fort bien que les suites de la levée du siège seront malheureuses, mais si, par le manque de munitions et de subsistance pour les hommes et les chevaux, nous serons obligés

1. *Histoire métallique des Provinces-Unies*, de Van Loon.

2. Correspondance avec Heinsius. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de faire ce funeste pas par nécessité, il vaut mieux qu'on prépare à temps toutes choses pour pouvoir au moins le faire à temps et sans confusion. Je me crois obligé en conscience de vous mander le véritable état de nos affaires pour que vous soyez préparé à recevoir des nouvelles très désagréables...

« On résolut hier de faire donner l'assaut à la tenaille et à l'ouvrage à cornes. Nos Directeurs en appréhendent fort le succès. Je suis fort de leur opinion, et, pour vous parler franchement, je désespère du succès. Notre infanterie, qui a furieusement souffert, est rebutée ; aussi le nombre des bataillons n'est aucunement proportionné à un siège de cette importance. Vous vous souviendrez que je vous l'ai écrit. Je l'ai dit au Duc et l'ai représenté avant le siège au Prince qui en tomba d'accord, mais n'a pas voulu pousser le Duc à lui envoyer du renfort...

« Je dois vous dire que les sentiments de la Députation sont partagés. Mon collègue Geldermalsen et moi sommes du même avis qui ne s'accorde pas avec ceux de nos collègues. Nos appréhensions sont plus grandes que les leurs. Peut-être que nous avons tort, mais plus j'y songe, plus je m'y sens confirmé. »

Deux jours plus tard, Goslinga exposait ses craintes au grand pensionnaire en termes plus pressants «... Si vous considérez, par dessus tout cela, que notre incomparable chef est blessé d'un coup de mousquet à la tête et peut courir risque (quoique jusques ici il se porte assez bien), je crois que vous conviendrez avec moi qu'il vaut mieux sauver le Brabant et l'armée que de s'opiniâtrer à une entreprise dont, avec ce qu'on a, il est selon mon sentiment impossible d'en venir à bout. Je vous avoue que c'est un rude coup pour la République, et qu'il efface la gloire remportée devant Oudenarde, mais la nécessité rompt toute loi... »

Sa lettre terminée, Goslinga y ajoutait ces lignes : « Le prince Eugène nous a proposé de faire venir des munitions d'Ostende pour pouvoir continuer et, s'il se peut, finir le siège. On en est tombé d'accord. C'est l'unique moyen de nous tirer par provision de notre nécessité Cela relève un peu nos espérances, mais je crains avec tout cela plus que je n'espère. Les deux Princes se verront demain à midi chez nous pour délibérer sur l'état présent des choses. »

Les instances du prince Eugène n'avaient pu ébranler les convictions de Goslinga et de Geldermalsen dans l'insuccès final

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du siège. Désireux de dégager leur responsabilité pour l'avenir, les deux députés s'empressèrent de rédiger, le 23 septembre, un mémoire [1] où « ils insistaient plus vivement encore » [2] sur les raisons qu'ils avaient développées de vive voix, devant leurs collègues, quelques jours auparavant. Mais ils ne purent entraîner à leur suite le reste de la députation qui (et ce fut un rare bonheur pour la cause des Alliés) sut fermer l'oreille à leurs propositions, se séparer entièrement de leurs vues et de leurs conclusions. Ralliés à l'avis du prince Eugène, van Collen, Hardenbrœk, Rechteren, van Zallik ne laissèrent pas sans réplique le mémoire dont Goslinga était l'instigateur. Ils y répondirent par un exposé analogue [3] des motifs qui parlaient en faveur de la poursuite du siège et des remèdes propres à faire face aux graves difficultés du moment [4].

---

1. Ce mémoire avait pour titre : « *Considération sur la situation présente des affaires et les mesures à prendre pour le bien général de la cause publique, etc.* Fait au camp, le 23 septembre 1708. Signé S. V. Goslinga, Adr. van Borselen tot Geldermalsen.

2. Van Loon. *Histoire métallique.*

3. Antwort van de Heeren van Collen, Hardenbroek, Rechteren, Welvelde van Zallik, in dato 25 sept. 1708, in't Leger voor Ryssel.

Le 2 octobre, le député van Collen écrivait à Heinsius : « ... Le 19 septembre, les sieurs Goslinga et Geldermalsen nous ont vivement pressés pour la levée du siège, et le 23, ils nous ont remis leurs considérations écrites. C'est pourquoi nous nous sommes vus dans l'obligation de réitérer les nôtres par écrit... » A. H.

4. Le comte de Rechteren s'engagea même, dans cette réponse du 25 septembre, à fournir le pain dont il y avait déjà grande disette au camp, et il l'exécuta avec un zèle digne des plus grands éloges. *Histoire métallique.*

M. Van Riemsdyk, dont je ne saurais trop reconnaître l'obligeance, a bien voulu faire rechercher, dans les Archives de la Haye, le mémoire et la réponse des députés que mentionne seule l'*Histoire* de van Loon. Ses recherches n'ont pas abouti, mais il m'a donné la précieuse explication qui suit : « Dans l'édition hollandaise de l'*Histoire métallique* de Van Loon le titre du mémoire de Goslinga et van Borselen, du 23 septembre 1708, est rédigé en français. Je me demande si on a fait usage de cette langue parce que ces députés avaient destiné ce mémoire pour le conseil de guerre dont plusieurs membres ne pouvaient pas lire le hollandais. Le titre de la réponse de van Collen, van Hardenbroek, van Rechteren et van Welvelde, du 25 septembre 1708, à ce mémoire, est rédigé en français. Je présume que ces députés ont choisi la langue hollandaise parce qu'ils s'adressaient à leurs collègues qui étaient leurs compatriotes. Si ceci a été le cas, les deux mémoires ont eu rapport aux délibérations du conseil de guerre et à celles des députés entre eux. Après la prise de Lille, il n'était plus nécessaire de communiquer officiellement aux Etats-Généraux que les députés n'avaient pas été d'accord entre eux. Je présume que, pour cette raison, le « verbaal » des députés ne fait aucune mention de ces mémoires et que ceux ci n'ont pas été annexés à ce rapport. Peut-être van Collen, qui est mort en 1735, a communiqué ces documents à van Loon qui publia son ouvrage en 1731. » On ne peut douter, en lisant l'ouvrage de van Loon, de l'amitié qui liait l'historien et le député, ainsi que de la réalisation de la dernière hypothèse envisagée par M. Van Riemsdyk.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est au milieu de ces divergences d'opinion que s'ouvrit, le 25 septembre, la délibération capitale dont Goslinga, dans ses *Mémoires*, a reproduit la physionomie pleine d'intérêt. « Quant on vint au conseil, les sentiments furent partagés. Le Prince [1] vota résolûment qu'il fallait rester et crever : il fut suivi de Collen, Rechteren et Hardenbroek. Le Duc [2], le feld-maréchal [3], Cadogan et Doph [4] paraissaient pencher pour la levée du siège, ainsi que mon collègue Geldermalsen. Je dirai avec la même sincérité que je raconte le reste, et j'en appelle à Dieu, que je votais d'aller avec la plus grande partie de l'armée, laissant seulement un petit corps pour la garde du camp, tenter à forcer quelque part le passage de l'Escaut pour nous ouvrir une communication, et, selon le succès, lever ou continuer le siège. Le Prince votant pour la continuation n'en dit aucune raison. Cette diversité d'opinions empêcha qu'alors on n'en vint à aucune conclusion. On se rassembla l'après-dîner, et ayant dans cet intervalle reçu par des avis quelque légère espérance que le grand convoi, qui était préparé à Ostende, pourrait passer, on résolut unanimement d'en attendre l'issue [5]. »

Le témoignage de Schulenbourg confirme de tous points celui de Goslinga. En réclamant la continuation du siège, le prince Eugène se déclara cependant prêt à suivre l'avis le plus conforme aux intérêts des Alliés, à sacrifier ses vues personnelles, « étant venu ici pour servir le public.... Les députés furent si touchés de ce discours qu'ils lui dirent, en présence de Milord Duc, qu'ils étaient prêts de se sacrifier avec lui, qu'il n'avait qu'à ordonner, étant assuré que les États-Généraux feraient les derniers efforts pour fournir aux frais nécessaires et qu'ils ne dédiraient en rien ; c'est de cette manière-là que l'on a continué le siège [6]. »

La fermeté du prince Eugène fut pour beaucoup dans cette

---

1. Le prince Eugène.

2. Marlborough.

3. Il s'agit du feld-maréchal Ouwerkerk qui commandait dans l'armée de Marlborough, les troupes de la Hollande.

4. Général estimé de Marlborough par son habileté à conduire la marche d'une armée.

5. De Goslinga à Heinsius, le 25 septembre : « Après une mûre délibération avec les chefs, on est tombé d'accord de continuer le siège. Ostende est le port de salut.... Le prince Eugène se porte très bien et mieux depuis la résolution prise. » A. H.

6. Schulenbourg, I, p. 348.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

décision des députés hollandais. Entouré d'hommes qui se laissaient aller au découragement, qui reculaient à la pensée de s'engager plus avant dans une voie toute de périls et d'obstacles, Eugène envisageait avec sang-froid l'avenir plein de menaces, et se raidissait par un suprême effort dans sa lutte obstinée contre les évènements si contraires à sa cause. Sa force d'âme, comme celle du maréchal de Boufflers, restait entière : elle l'élevait au dessus des hésitations et des alarmes. Les deux adversaires montraient ainsi qu'ils étaient dignes l'un de l'autre par le caractère, cette qualité maîtresse à la guerre, qui se révélait chez eux dans toute sa mâle beauté.

Après l'assaut du 23 septembre, il se produisit un ralentissement dans les opérations de l'assiégeant Ses batteries donnèrent moins d'intensité à leur feu, faute de munitions. Décidé à éviter, pour quelque temps du moins, toute attaque de vive force, il changea de tactique. Désormais il se consacrera surtout à perfectionner et à développer ses sapes, marche plus sûre et moins sanglante, puis à élever le parapet de ses logements pour plonger dans le chemin couvert et le rendre intenable au défenseur. Ses mineurs redoubleront aussi d'activité, prenant pour objectif de leurs attaques les tenaillons et les angles du chemin couvert des bastions des Fours et du Metz. Il ne se passera plus de jour, pour ainsi dire, où ils n'en viendront aux mains avec les mineurs de la défense.

Nous avons vu les assiégeants se rendre maîtres, dans la nuit du 23 septembre, de l'angle du chemin couvert de la demi-lune voisine du bastion du Metz. Ils avaient mis à profit l'obscurité qui avait suivi l'orage pour pousser une sape à 5 ou 6 toises de l'angle du bastion, et réunir par un boyau la tête de ce travail au logement qu'ils avaient commencé à l'angle de la demi-lune. « Ce travail ne fut pas disputé comme il aurait pu l'être, mais il faut avouer que les troupes, sortant d'une grande action, se trouvaient accablées de fatigue et qu'on était assez occupé du soin de réparer le chemin couvert. Cependant quand on eut découvert ce nouveau travail, M. le Maréchal fit faire une sortie de 40 grenadiers pour en arrêter le progrès, et ils en rapportèrent 12 gabions [1]. » Le 24, les mineurs de

1 *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'assiégeant se rencontrèrent au tenaillon droit avec ceux de la défense : ces derniers eurent l'avantage et détruisirent tous les travaux de leurs adversaires sur ce point. Ce même jour, Boufflers eut la satisfaction d'apprendre à M. de Maillebois [1] que le roi l'avait nommé brigadier de ses armées, de sorte que l'intrépide colonel du régiment de Touraine, descendant du chemin couvert, y rentra à l'instant pour monter la palissade dans les fonctions de son nouveau grade Une nouvelle, aussi agréable au maréchal, fut celle que lui apportèrent, le 25, 4 grenadiers et un cavalier déserteurs de l'armée du siège, dont les dires s'accordèrent sur les points suivants : que les assiégeants touchaient à l'épuisement de leurs munitions, que l'argent manquait, et que le pain était fort cher dans le camp ennemi [2].

La nuit précédente, l'assiégeant avança ses travaux d'approche contre l'angle du bastion du Metz et détruisit sous le glacis, en ce point, plusieurs contremines du défenseur. Combinant à son tour l'établissement de galeries avec les progrès de la sape, il tenta, la nuit du 25 au 26, d'atteindre cet angle saillant du bastion. Grâce à son feu nourri de canon, de mousqueterie et surtout de grenades, l'assiégé l'empêcha de gagner plus d'une toise ou deux de terrain. Durant la journée, les assiégeants donnèrent à ce travail d'approche une hauteur suffisante pour plonger dans l'intérieur de l'angle du bastion où leur feu fit quelques victimes.

De leur logement voisin, à l'angle de la demi lune, ils voyaient aussi le pont de communication de cet ouvrage au chemin couvert. Un coup de vent, dans la journée du 26, renversa l'épaulement en madriers qui masquait le pont aux coups de l'assiégeant. Quelques instants après, M. Daigouin, colonel réformé de Belle-Isle, en s'aventurant sur le passage à découvert, fut tué d'un coup de mousquet. C'était lui qui avait dirigé la réparation de la grande brèche du bastion du Metz. Il avait assisté à bien des sièges des dernières campagnes. Il s'était

---

1. C'était le plus ancien des colonels de la garnison. A la date du 13 septembre Boufflers avait sollicité de Chamillart son élévation au grade de brigadier. En réponse à la lettre du ministre du 21 septembre, Boufflers se déclara « très sensible à la grâce accordée à M. de Maillebois. »

2. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*. de Valory fils.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

acquis l'estime du maréchal qui regrette sa perte et en parle comme d'un officier « brave et fort entendu [1]. »

En suspendant un moment ses entreprises à l'attaque gauche et en concentrant à droite ses travaux contre l'angle du bastion du Metz, l'assiégeant était enfin parvenu à quelques pas du chemin couvert. « Il y plongeait, dit M. de la Frezelière, en différents endroits par l'élévation qu'ils avaient donnée à leur logement. M. le maréchal de Boufflers, voulant se mettre en état d'y soutenir encore une attaque ou du moins de le disputer pied à pied jusqu'à la dernière extrémité, il m'ordonna de faire pour cela une nouvelle disposition dont j'ai cru devoir rapporter ici le détail, parce qu'on doit admirer la fermeté de M. le maréchal et les justes mesures qu'il prenait pour défendre son chemin couvert au delà de toute espérance.

« On convint que la garde s'y monterait à l'ordinaire, tous les postes étant bien fournis; qu'il serait fait des dépôts de munitions suffisants; que les brigadiers et colonels, de garde au chemin couvert, avertiraient les troupes de n'être pas étonnées de l'effet des fourneaux parce qu'il n'y en avait plus que les nôtres, ceux des ennemis ayant été éventés; que le rempart serait bordé par les troupes de bivouac qui s'y rendraient de bonne heure, et l'artillerie dirigée du mieux qu'il serait possible pour défendre le chemin couvert; que, si les ennemis l'attaquaient encore de vive force, on tâcherait de les repousser par le feu comme les premières fois, et s'ils revenaient à la charge après avoir plié, on ferait jouer les fourneaux qui étaient sous les angles pour achever de les rebuter entièrement; mais que, s'ils venaient seulement pour s'y loger en les embrassant par un grand nombre de gabions, on leur opposerait toujours le même feu, et s'ils le soutenaient sans abandonner leur travail, on tenterait de les déranger par l'effet des mines et par une sortie qu'il faudrait faire sur eux dans le désordre où elles les auraient mis. »

Dans la nuit du 26 au 27, après avoir sans succès entrepris un logement à l'angle du chemin couvert du bastion de la droite, logement que M. de Surville fit détruire, l'assiégeant employa la journée qui suivit à la construction de nouvelles

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 27 septembre. D. G. 2063.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

batteries. Afin d'assurer la destruction du pont de communication de l'ouvrage à cornes de Saint-André à la demi-lune voisine, il établit, à l'angle du chemin couvert de la branche droite de l'ouvrage à cornes, 3 pièces qui contrebattaient le feu de la courtine opposée, et, au couronnement de l'angle, 2 pièces qui visaient directement la communication. A son attaque gauche, il renforça la batterie placée au saillant du chemin couvert du tenaillon gauche de 6 canons qui ouvrirent le feu, deux jours plus tard, contre le bastion du Metz. Les défenseurs remarquèrent que, dans ces deux journées du 26 et du 27, l'assiégeant ne se servit, pour ainsi dire pas, de son artillerie.

Une action, où la garnison devait encore se signaler par sa valeur, eut lieu le lendemain 28 septembre. Vers dix heures du matin, à l'angle du chemin couvert du bastion du Metz, l'assiégeant fait sauter une mine fortement chargée qui enlève nombre de palissades et enterre quelques hommes. L'ennemi croit le moment venu de prendre pied à l'intérieur de cet angle d'où il a été si souvent repoussé avec pertes, mais le marquis de Rannes ne lui laisse pas le temps d'établir son logement. A la tête des troupes de garde il occupe la brèche, dégage les défenseurs ensevelis sous la mine sans autre dommage que de légères contusions, rétablit le parapet et fait replanter les palissades, « ce que ses troupes exécutèrent avec une grande valeur et hardiesse, travaillant tout à découvert sous la protection de notre feu. Il est resté seulement un grand trou de l'effet de la mine dans lequel les ennemis n'ont pu se loger cette nuit par le grand feu de grenades et de feux d'artifice qu'on leur a jetés, et aussi par notre canon qui voit la tête de leur sape et le dit trou ; enfin on ne peut leur disputer le terrain avec plus d'opiniâtreté, plus de valeur ni plus d'industrie que l'on a fait jusqu'à présent [1]. » Le défenseur découvrit encore dans la journée, sous la traverse du tenaillon gauche, une mine à laquelle travaillait le mineur de l'attaque. Ce dernier dut abandonner précipitamment la galerie, laissant aux mains des assiégés ses outils et ses vêtements.

Là ne devait pas s'arrêter le cours des évènements heureux pour

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 29 septembre. D. G. 2083.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la garnison. Au milieu de la nuit du 28 au 29, un bruit leur arrivait qui les remplissait de joie et ranimait leurs espérances. M. le chevalier de Luxembourg venait de traverser audacieusement le camp des assiégeants et d'introduire dans la place un important secours en hommes et en munitions.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVI.

LE CHEVALIER DE LUXEMBOURG INTRODUIT DANS LILLE UN IMPORTANT SECOURS EN HOMMES, ARMES ET MUNITIONS (NUIT DU 28 AU 29 SEPTEMBRE) ; MAIS, A LA MÊME HEURE, LE COMTE DE LA MOTHE SE LAISSE BATTRE A WYNENDAEL PAR LES TROUPES ALLIÉES CHARGÉES DE COUVRIR LE CONVOI D'OSTENDE DONT L'ARRIVÉE RANIME LES ESPÉRANCES DES ASSIÉGEANTS.

Il fallait un homme d'une rare audace et d'une foi entière en son étoile pour se charger d'introduire dans Lille le secours que Chamillart avait promis au maréchal de Boufflers pendant le séjour de l'armée française à Mons-en-Pévèle. L'épreuve semblait si incertaine et si téméraire que le maréchal lui-même n'osait en espérer le succès. Comment supposer que 2000 cavaliers, partant de Douai avec mission de se jeter dans Lille, pussent s'approcher par surprise des lignes de circonvallation et en forcer l'entrée avec leurs seules forces, ainsi que l'indiquait Chamillart [1], sans être appuyés d'un détachement considérable de l'armée. Ces difficultés, insurmontables à première vue, n'étaient pas faites cependant pour rebuter le chevalier de Luxembourg [2] à qui le duc de Bourgogne confia le périlleux honneur de tenter le secours

1. Chamillart à Boufflers, 12 septembre. D. G. 2.081.

2. Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, connu sous le nom de prince de Tingry à partir de 1711. Fénelon disait de lui dans une lettre au duc de Chevreuse du 1er décembre 1709 : « La probité, le bon sens, la bonne volonté et la valeur de M. le chevalier de Luxembourg méritent qu'on ait attention à lui laisser faire son chemin pour le service. » Il était gouverneur de Valenciennes en 1712, et comme tel, contribua à la victoire de Denain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Lille. C'était le quatrième et le dernier des fils du vainqueur de Guillaume d'Orange. Sa bravoure pleine d'entrain, le prestige de son nom, le rendaient cher entre tous au soldat. Un trait suffira à le dépeindre, sans rappeler ici sa brillante carrière militaire depuis Steinkerque jusqu'à Cassano. A Oudenarde, comme maréchal de camp, il s'était trouvé au plus fort du combat, ramenant jusqu'à quinze fois à la charge les troupes sous ses ordres. Il venait d'être envoyé pour commander à Douai, après la retraite de l'armée du duc de Bourgogne des bords de la Marque à ceux de l'Escaut. Le 26 septembre, de concert avec Saint-Hilaire, il s'occupa d'organiser sans retard le détachement de 2.000 cavaliers à destination de Lille, en se conformant au plan de M. de Charmont, l'habile secrétaire du duc de Bourgogne [1].

Les dispositions de l'entreprise avaient été arrêtées de longue main.[2] Luxembourg avait un guide sûr, « dans le zèle et les bonnes intentions duquel on pouvait prendre confiance, » un nommé Jacques Philippe que le maréchal de Boufflers avait dépêché au duc de Bourgogne le 24 septembre.[3] Sur son rapport qu'on trouverait, au moulin de l'Arbrisseau, le moyen de franchir la circonvallation, le détachement reçut l'ordre de quitter Douai dans la soirée du 28 septembre, de suivre la chaussée de Lille jusqu'à Ennetières et de prendre ensuite à gauche pour marcher droit vers le moulin de l'Arbrisseau et de là sur la porte des Malades. Afin de mieux tromper l'adversaire, M. Dolet avait été prié de détacher de la garnison de Tournai 40 dragons de Parpaille, connaissant le pays et les chemins en question. Il était convenu

---

1. M. de Charmont, des Hennequin de Paris, secrétaire du cabinet, ambassadeur à Venise, enfin secrétaire du duc de Bourgogne. La part importante qui lui revient dans l'organisation du secours du 28 septembre est attestée par deux lettres de Chamillart. — Chamillart à M. de Charmont, du 29 septembre 1708 : « Je vous avoue que je pense très mal du projet qui a été résolu pour faire passer du secours à M. le maréchal de Boufflers. Je n'ai pu comprendre jusqu'à présent comment il est possible qu'il réussisse ». — Dans une lettre du 3 octobre, le ministre, alors occupé d'un nouveau projet de secours pour les défenseurs de Lille, disait à M. de Charmont : « Je voudrais bien que par votre industrie vous puissiez venir à bout d'exécuter le deuxième projet, comme vous avez fait le premier. » D. G. 2083.

2. Ces dispositions et le récit qui suit sont reproduits dans deux pièces du volume 2083 du dépôt de la Guerre et dans le tome VIII des *Mémoires militaires* (de Vault). Elles ont pour titre : 1° *Projet pour secourir Lille*, 26 septembre 1708 ; 2° *Détail de la marche du détachement de M. de Luxembourg*, envoyé par M. de Senneterre à Chamillart. Douai, 29 septembre.

3. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

également que MM. de Tournefort et d'Aremberg amèneraient de l'armée 300 cavaliers allemands et anglais. On espérait, avec une avant-garde ainsi composée, donner le change aux ennemis, sans compter que pour leur rendre l'illusion plus complète, toutes les troupes avaient l'ordre d'arborer au chapeau le vert qui était la couleur des cavaliers de Marlborough. A chaque dragon de Parpaille on remit un outil, pelle, pioche, hache ou serpe. A l'exception de ces derniers et des 300 maîtres de M. de Tournefort destinés à combattre au besoin, à former l'avant-garde et l'arrière-garde, le reste du détachement, soit près de 2000 hommes choisis dans les régiments de cavalerie et dans les grenadiers des troupes d'infanterie aux ordres de M. de Luxembourg, laissa les mousquetons pour prendre, à l'arsenal de Douai, un fusil avec baïonnette et un sac de poudre de 50 à 60 livres. Les cavaliers gardaient seulement leur manteau destiné à recouvrir les sacs en cas de pluie; les escadrons n'emmenaient ni timbales ni étendards. Luxembourg avait pour instruction de ne combattre qu'à la dernière extrémité, et, en cas d'insuccès, de se replier sur Pont-à-Vendin où nous avions un poste mis au courant de l'entreprise.

Ces préparatifs menés à bonne fin, la sortie de Douai interdite à toute personne dans la journée du 28, Luxembourg quitta la ville vers trois heures du soir, gagna le pont de Raches et y fut rejoint par M. de Tournefort et son détachement. Ses ordres donnés [1], il en repartit vers sept heures pour arriver, suivant ses prévisions, à une heure du matin, aux lignes de circonvallation. En tête marchaient 40 dragons de Parpaille et 50 dragons de Bellabre, puis venaient MM. de Tournefort et de Luxembourg avec les 200 chevaux détachés de la grande armée, ensuite le gros de la colonne composé du régiment de la Reine Dragons, des régiments de cavalerie de Bourgogne, de St-Aignan, la Bertoche, Macteville, Fontaine, Forsat, Tourot et Tarno, enfin l'arrière-garde forte de 150 grenadiers montés. En cas d'insuccès, ces derniers devaient se replier sur Ennetières, y mettre pied à terre et couvrir la retraite de la cavalerie.

---

1. Le chevalier de Bellerive rapporte dans ses *Mémoires* que Luxembourg adressa à ses cavaliers, au moment du départ, cette allocution bien propre à entretenir leur courage : « Allons, mes amis, il est nécessaire d'entrer dans Lille et il n'est pas nécessaire d'en revenir. Il faut nous sacrifier pour la gloire de la patrie et secourir nos compagnons d'armes. Je vous recommande le silence jusqu'à ce que nous ayons passé la tête de la ligne de circonvallation ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au départ du pont de Raches, la monture d'un cavalier de Saint-Aignan s'abattit au milieu de la chaussée. Les étincelles, produites par le choc des fers du cheval sur le pavé, mirent le feu au sac de poudre que l'homme portait en croupe. L'explosion gagna ceux qui suivaient et coûta la vie à 22 cavaliers. Pour conjurer le retour d'un semblable malheur, on abandonna le pavé et l'on suivit les accotements en terre de la chaussée. Un dragon déserta à la sortie d'Ennetières. Craignant alors d'être découvert, Luxembourg fit presser l'allure et prendre le galop. Grâce au clair de lune, les cavaliers pouvaient diriger leur monture d'une main sûre. Quelques instants après, la tête de la colonne arrivait aux lignes de circonvallation, les dragons trouvaient la barrière ouverte et la garde qui se chauffait tranquillement à quelques pas plus loin. Au cri de « qui vive! » de la sentinelle, on répondit en hollandais par le cri de « Vive Hollande! régiments de l'armée de Marlborough amenant des munitions aux assiégeants, » et l'on continua la marche sans opposition [1]. Les dragons, les régiments de Bourgogne, de Saint-Aignan, de la Bertoche, de Macteville, de Fontaine étaient déjà passés sans encombre quand un officier de Fontaine eut l'imprudence de crier à haute voix : « Serre ! Serre ! » aux dernières files de son régiment. Ces mots, le grand nombre des cavaliers, leur allure rapide éveillèrent les soupçons de la garde dont la sentinelle, à plusieurs reprises, demanda « qui vive! », sans recevoir cette fois de réponse. Le poste, revenu de son erreur, prit les armes et se jeta dans une redoute voisine de la barrière, après avoir donné l'alerte. Malgré quelques coups de fusil, les cavaliers de Forsat n'en suivaient pas moins ceux de Fontaine. La colonne entière serait probablement entrée dans les lignes, si des grenades jetées au milieu du passage n'avaient par deux fois fait sauter une trentaine de cavaliers de Forsat. Les débris d'hommes et de chevaux amoncelés formèrent à leur tour une barrière que les chevaux effrayés du régiment de Tourot se refu-

1. D'après le récit du chevalier de Bellerive, c'était le baron Sandreski, Silésien d'origine, mestre de camp et lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Courcillon, qui marchait en tête de l'avant garde. Sandreski, arrivé à la barrière, aurait habilement donné le change à un major ennemi qui s'était avancé dans le but de reconnaître la colonne à son entrée dans les lignes. Il avait aussitôt lié conversation avec cet officier et prolongé un entretien sans défiance jusqu'à ce que, par l'imprudence d'un des nôtres, la ruse fut découverte. « Alors Sandreski, monté, comme disent les bonnes gens, comme un Saint-Georges, donne un coup d'éperon à son cheval, part comme un éclair et rejoint Luxembourg ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sèrent à franchir. M. de Senneterre qui commandait les grenadiers de l'arrière-garde s'était, au moment de l'arrêt de la colonne, porté de sa personne jusqu'aux lignes de circonvallation, en compagnie de M. de Latour, lieutenant-colonel du régiment de Tarno. Tous deux reconnurent l'impossibilité de forcer le passage. L'ennemi d'ailleurs commençait à se reconnaître; ses piquets couraient aux armes et fermaient la barrière. M de Senneterre, qui ne voulait pas laisser tomber sa poudre aux mains de l'ennemi, ordonna la retraite sur Ennetières. Elle s'exécuta en bon ordre. Les grenadiers vinrent occuper le village, tandis que la cavalerie se retirait en bataille, suivie seulement de loin par quelques hussards.

Pendant ce temps les quinze cents cavaliers qui avaient suivi Luxembourg continuaient leur marche et arrivaient à la porte des Malades, bien avant l'heure où le maréchal les attendait. Ce contre-temps aurait pu leur devenir funeste si l'ennemi avait mis la même célérité dans ses mouvements. Mais la surprise et le désarroi étaient tels dans le camp du prince Eugène qu'il n'y eut que le régiment de dragons de Witgenstein, le prince de Hesse en tête, qui monta tardivement en selle et se mit sur les traces des Français.

En entendant le cri de « vive Bourgogne ! », les postes d'infanterie placés dans les dehors de la place, près de la porte des Malades, à l'effet de recueillir le secours, firent prévenir le maréchal de Boufflers. Sur son ordre la porte s'ouvrit aux intrépides cavaliers de Luxembourg dont l'arrivée fut saluée par les acclamations de la garnison. Boufflers accueillit avec transport leur vaillant chef. Le même jour, à dix heures du matin, il s'empressait de demander au roi en sa faveur le grade de lieutenant-général. « Ce secours a donné une grande joie à toute la garnison et aux habitants de la ville. On ne peut trop louer la hardiesse et la bonne conduite de M. le chevalier de Luxembourg et de M. de Tournefort [1] et de tous ceux qui ont passé avec eux.... L'action que M. le chevalier de Luxembourg

1. M. de Tournefort n'était pas un inconnu pour le maréchal de Boufflers qui l'avait vu combattre sous ses yeux à Eckeren. Cornette au régiment de cavalerie de Vivier le 25 août 1676, M. de Tournefort s'était distingué en maintes rencontres, à Fleurus et à Ramilies en particulier. En 1707, il avait mis en déroute près du Cateau un parti de 500 hussards ennemis. Comme le chevalier de Luxembourg, il s'était vaillamment comporté à Oudenarde. Il était brigadier de cavalerie du 10 février 1704. Il devait mourir à Malplaquet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vient de faire est si remplie de courage et de hardiesse et de si grande distinction que je crois qu'elle mérite que le roi ait la bonté de le faire lieutenant-général de ses armées sans attendre la fin du siège [1]. »

Quant aux bourgeois, leur allégresse est ainsi décrite par un témoin oculaire : « Les premières entrevues de ces troupes leur furent si agréables que l'on entendait sortir de chaque bouche une infinité de marques de joie, de transports, de congratulation, de plaisir et de satisfaction, comme si ce fut une véritable délivrance de Sion. Les uns criaient à toute gorge : « Soyez tous les bienvenus ! » les autres étaient si épris de la beauté des troupes qui entraient qu'ils se tenaient trop heureux de les voir. Aucun se rassurait d'un dessiègement assuré, et d'autres criaient « vive le Roi ! ». Les marques de joie étaient si grandes et les rues si remplies de peuple qu'à peine aurait-on voulu croire que c'était la cavalerie qui marchait [2]. »

L'ennemi, piqué au vif d'avoir été joué avec autant d'audace que de bonheur, s'efforça d'amoindrir l'importance du secours, en répandant dans ses relations, dans les lettres alors adressées en Hollande, qu'il n'était entré dans la place que 300 ou 400 cavaliers, avec fort peu de poudre [3]. L'affront fait à ses armes fut d'autant plus sensible au prince Eugène que, s'il faut en croire Goslinga, le prince connaissait le projet de Luxembourg, livré par un traître. « Un gentilhomme des environs de Douai vint un jour au quartier du Prince pour l'en avertir : il dit qu'il s'y préparait des sacs. Il nous le répéta à nous autres députés, et je m'en souviens si bien que je saurais dire l'endroit de la salle du Prince où il se tint contre la muraille de la salle, lorsqu'il en parla au roi de Pologne et à nous... En outre M. de Saint-Amour, grand partisan, et auquel le Prince se fiait beaucoup, avait été à la découverte, et n'avait pu voir un détachement de 1600 chevaux marchant sur une chaussée par le grand chemin de Douai, droit au camp [4]. »

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2083.

2. *Mémoires des dispositions du siège.*

3. Lettre du prince de Hesse aux États de Hollande, 29 septembre. A. H. et *Mercure historique.*

4. *Mémoires de Goslinga.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Boufflers croyait que la poudre apportée par Luxembourg ne montait qu'à 40 milliers. Décompte fait, elle atteignait 50 milliers. Cet appoint si précieux venait à son heure. Le matin même du 28 septembre, le maréchal informait [1] le duc de Bourgogne qu'il ne disposait plus que de 95 milliers de poudre pour la défense de la ville et de la citadelle. Luxembourg amenait aussi 1200 fusils dont la garnison commençait à manquer, si l'on se rappelle qu'au 24 septembre « il restait seulement 2000 fusils de rechange pour la ville et la citadelle ».

Dans la France entière, la courageuse entreprise du chevalier de Luxembourg, si bien conduite, couronnée d'un succès inespéré, eut le plus grand retentissement. Elle valut à son auteur le grade de lieutenant-général et lui créa une juste popularité [2]. Ce secours prenait en effet une importance exceptionnelle des circonstances mêmes du moment. Non-seulement il permettait au maréchal de prolonger de quelques jours sa défense, mais il eût achevé d'abattre le moral des assiégeants si, par une de ces fatalités communes au cours de la campagne, les Français n'avaient éprouvé le même jour un revers aux conséquences décisives pour la continuation du siège.

Dès le mois de septembre, soupçonnant déjà que le siège de Lille durerait au delà de leurs prévisions du début, les députés hollandais avaient songé à demander à Marlborough « d'employer ses bons offices pour que les troupes du général Erle, transportées par la flotte de l'amiral Byng, fussent débarquées en Flandre à l'effet d'y être employées quelque temps [3] ». Ils adressèrent donc au duc cette curieuse supplique [4] :

« Milord Duc,

» Le siège de Lille nous donne plus de difficultés et nous arrêtera plus longtemps que nous ne l'avions cru, et comme cependant de

---

1. D. G. 2063.

2. Témoin ce couplet du temps :

Lille est content de l'ennemi
Luxembourg entre à petit bruit :
Chacun, confus de la nouvelle,
S'excuse, jusqu'à l'officier.
Je n'ai pu, dit la sentinelle,
M'exposer au fils d'un sorcier.

3. Lettre des députés hollandais aux États, du 12 septembre. A. H.

4. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'heureuse ou malheureuse issue il dépend la liberté ou l'esclavage des Hauts Alliés, outre qu'il faudra encore, après la prise, chasser les ennemis de Gand et de Bruges, nous avons bien voulu donner à considérer à Votre Altesse et la prier si elle ne pourrait trouver à propos d'écrire à Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne, dans des termes les plus forts dont elle est capable, si Sa Majesté ne pourrait se résoudre à accorder la grâce, pour le bien et la cause commune, afin que les troupes embarquées puissent encore être employées pour le temps de trois ou quatre semaines à la réduction des dites places ou une d'icelles, croyant que cela avancerait beaucoup les mesures qu'on a prises et qu'on prendra encore sur ce sujet.

» Nous sommes très persuadés, Milord Duc, que Sa Majesté rendrait par là un service très utile au bien de la cause commune en général, et agréable à leurs Hautes Puissances nos maîtres en particulier, et que les dits nos maîtres ne manqueront point de donner les mains à tout ce qui pourra servir pour exécuter un tel dessein soit en troupes, artillerie ou munitions de guerre.

» Nous sommes très parfaitement, etc...

» Au camp devant Lille, ce 7e 7bre 1708 ».

Marlborough, qui partageait les vues des députés, transmit leur requête à la reine Anne, non sans l'avoir appuyée. Après avoir échoué dans une tentative de débarquement sur les côtes de Picardie et de Normandie, l'amiral Byng et le général Erle venaient de recevoir l'ordre du cabinet anglais, ordre inspiré par Godolphin, de faire voiles vers le Portugal. Les 14 bataillons, les vivres et les munitions en abondance que portait la flotte marchaient déjà sur leur nouvelle destination quand, à la demande de Marlborough, la reine Anne enjoignit à l'amiral de les diriger sur Ostende. Les 40 vaisseaux de Byng y jetaient l'ancre dès le 21 septembre, et le lendemain Marlborough envoyait pour les joindre 600 chariots, escortés par 800 cavaliers et 6 bataillons.

De leur côté, Vendôme et le duc de Bourgogne s'étaient pénétrés de la nécessité d'enlever à tout prix aux Alliés la communication d'Ostende, dernière ressource du prince Eugène pour la continuation du siège de Lille. Dans une lettre du 25 septembre à Chamillart [1], le duc de Bourgogne disait : « Il paraît, Monsieur,

1 D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que le convoi d'Ostende sera la décision du siège de Lille, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour empêcher qu'il ne passe. » Par ses soins, le comte de la Mothe reçut, dans sa position de Bruges, des renforts importants. Quand ce général s'ébranla à l'entrée de la nuit du 27 au 28 septembre, à la tête de 34 bataillons et de 73 escadrons, et vint camper à Zedelghem, entre Oudenbourg et Thorout, le convoi à destination de Lille était déjà parti le 27 d'Ostende sur Ghistel, à couvert du Mœrdyk. Cadogan, l'ami et le confident de Marlborough, l'officier plein de ressources qui avait organisé le grand convoi de Bruxelles, en dirigeait la marche, pendant que le général Webb, posté à Thorout avec 7000 hommes, veillait à sa protection. Le matin du 28, des reconnaissances d'officiers informèrent La Mothe qu'une grande partie des chariots, les poudres et le trésor notamment, avaient déjà passé le pont de Moëre. Il eut alors cette vision troublante des ennemis qui lui échappaient, et dans le décousu d'une marche fiévreuse et précipitée, ses troupes morcelées en deux corps à peu près d'égale force et distants l'un de l'autre de plusieurs heures, il se hâta de descendre sur sa gauche pour essayer de devancer le convoi ou du moins de l'atteindre en cours de route au village de Wynendaël. Mais déjà un détachement de 160 maîtres, aux ordres du comte de Lottum, qui revenait d'Oudenbourg à Thorout, avait prévenu le général Webb du mouvement des Français. Bien que dégarni de sa cavalerie qu'il avait envoyée plus à l'ouest, sur les hauteurs d'Hooglède, pour y attendre le convoi, Webb gagna sans hésiter Wynendaël avec les 22 bataillons, les quelques grenadiers et les 160 cavaliers de Lottum dont il disposait.

Il y précède La Mothe de quelques instants [1]. Tandis que Lottum pousse de l'avant, escarmouche, sert de rideau et attire sur lui, sans en recevoir grand dommage, le feu de l'artillerie française, Webb établit son infanterie de manière à disputer aux Français le débouché de l'étroit défilé formé à sa droite par le bois de Wynendaël, à sa gauche par un terrain semé de brous-

1. Parmi les principaux documents sur ce combat de Wynendaël, on peut citer : la relation imprimée par les Alliés, reproduite dans de nombreux ouvrages, *le Mercure historique* et la *Campagne de Lille* entre autres ; le détail du combat de Wynendaël envoyé par M. de La Mothe. D. G. et *Mémoires militaires* (de Vault), VIII ; les mémoires de Berwick ; la correspondance de Goslinga avec Heinsius ; le *Champ de Mars* ; l'histoire de M. de Quincy, V, etc. — Se reporter au plan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sailles assez épaisses. Si La Mothe s'engage imprudemment dans ce passage, il aura à supporter sur ses flancs le feu de régiments et de pelotons de grenadiers habilement disposés dans l'épaisseur des bois et des broussailles qui regarde le défilé. Lottum, après avoir amusé les Français et donné au général Webb le temps de prendre ses dispositions, démasque rapidement la position. Vu l'heure tardive (il était cinq heures du soir), sans attendre son arrière-garde, La Mothe se résout à brusquer l'attaque. Il néglige d'éclairer ses flancs et s'engage dans le défilé comme l'avait prévu son adversaire. Il se présente à lui, l'infanterie sur quatre lignes, les dragons et sa cavalerie sur deux lignes ; mais, au lieu de s'élancer vigoureusement à la baïonnette comme elle en avait reçu l'ordre, son infanterie s'arrête pour tirer de trop loin [1]. A peine a-t-elle fait sa première décharge que sur ses flancs éclate une fusillade nourrie : ce sont les détachements que le général Webb a masqués dans les bois et les broussailles, dont le feu, agissant par surprise, jette le désarroi dans les rangs de l'infanterie du comte de La Mothe. Tour à tour les lignes des Français se replient sur leur centre et reculent sans que les officiers puissent les ramener à la charge. Les cavaliers et les dragons font meilleure contenance et prolongent le combat jusqu'à la nuit qui sépare les combattants. La Mothe se retire sur Zedelghem sans avoir pu atteindre le convoi, Webb sur Thorout après avoir rempli sa mission, car au moment où il quittait le théâtre de sa glorieuse résistance, le convoi poursuivait sa marche sur Rousselaër, à l'abri de toute insulte.

Ce fut un grand malheur pour la France que ce convoi ne fût pas intercepté aux assiégeants. Si, par l'exécution, La Mothe avait su répondre aux sages mesures de Vendôme et du duc de Bourgogne qui lui avaient fait parvenir les renforts assez à temps, l'entreprise de Lille avait vécu. La capture du convoi eût anéanti les dernières espérances des partisans de la continuation du siège, espérances qui reposaient uniquement sur l'arrivée des munitions

---

1. « L'infanterie a très mal fait ». M. de Bernières à Chamillart, de Bruges, 4 octobre 1708. D. G. 2085. — Le même jour, Vendôme rendit compte du combat au duc de Bourgogne par une lettre qu'il terminait ainsi : « ... Voilà l'effet de la plus affreuse panique qu'on ait jamais vue... Je vous envoie, Monseigneur, l'état des bataillons qui se sont trouvés à l'action afin que vous connaissiez tous ces gueux-là ». D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Ostende [1]. En vain leur voix se fût élevée pour réclamer un nouveau répit; elle eût été couverte par les protestations de l'armée entière. Aussi, tout en rendant justice à la brillante conduite de Webb et de Cadogan, Marlborough déclare hautement « qu'un échec de leur part entraînait comme conséquence la levée du siège de Lille le lendemain même [2]. » Ceux qui doutaient du succès se reprirent à espérer maintenant qu'il était établi que l'armée possédait une communication sinon sûre, du moins possible, avec Ostende. « Ce convoi reçu ranima tout le monde, dit Goslinga [3], et on se résolut unanimement à risquer le tout pour le tout. » Quant aux assiégés, ils ne furent pas longtemps sans connaître l'insuccès de M. de La Mothe. La joie que le secours du chevalier de Luxembourg avait fait renaître dans les cœurs fut ainsi de courte durée, mais elle ne laissa pas place à l'abattement. « Une nouvelle si imprévue fit beaucoup de peine à tous les officiers généraux qui étaient dans la place; cependant on se proposait de donner le temps aux ennemis d'épuiser encore cette ressource et on se flattait toujours, qu'ayant tous les passages fermés, ils ne pourraient plus tirer de munitions; qu'ainsi ils seraient obligés de se retirer après les avoir épuisées, et l'on commença à travailler jour et nuit pour perfectionner les retranchements qu'on avait commencés dans les gorges des bastions des attaques, afin de soutenir la défense de la ville jusqu'à la dernière extrémité, sans se commettre à être emporté d'assaut [4]. »

Le récit des opérations du siège attestera bien haut la fermeté inébranlable des défenseurs de Lille.

---

1. En annonçant le 29 septembre au duc de Bourgogne l'heureuse entrée de M. de Luxembourg dans la place assiégée, le maréchal de Boufflers disait : « Je ne doute pas que les ennemis ne soient bien mortifiés et bien fâchés d'avoir laissé passer un secours et que cela ne contribue à les déterminer à lever le siège, surtout si le convoi de munitions qu'ils attendent d'Ostende ne leur arrive pas. C'est là le point décisif. » D. G., 3083.

2. Marlborough à Godolphin, 1er octobre, William Coxe, II.

3. *Mémoires de Goslinga.*

4. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVII.

QUATRIÈME ATTAQUE DU CHEMIN COUVERT VICTORIEUSEMENT REPOUSSÉE, LE 1er OCTOBRE. — L'ASSIÉGEANT LIVRE, EN PLEIN JOUR, LE 3 OCTOBRE, L'ASSAUT AU RAVELIN DE LA PORTE D'EAU, EN SURPREND LES DÉFENSEURS ET SE REND MAITRE DE L'OUVRAGE ET DES TENAILLONS. — IMPORTANCE DE CETTE CONQUÊTE.

Les travaux des assiégeants devenaient si menaçants pour les tenaillons que le maréchal de Boufflers jugea à propos de remettre une instruction écrite aux officiers chargés de la défense de ces ouvrages. « En suivant ses ordres, ils devaient soutenir les premières traverses de vive force; étant protégées par le feu de la demi-lune qui les flanquait, et, au cas que les ennemis les fissent sauter par des fourneaux, replier leurs détachements derrière les secondes traverses qu'on avait faites pour assurer leur retraite et qu'il fallait soutenir jusqu'à l'extrémité, car il était d'une extrême conséquence de garder ces postes dans les tenaillons d'où les ennemis auraient pu voir à revers les angles du chemin couvert des bastions de l'attaque, que nous tenions encore [1]. »

L'urgence de ces mesures s'imposait, car le soir même du 29 septembre où le maréchal les arrêtait, les traverses des tenaillons étaient attaquées. M. de Mézières était parvenu la veille à éventer un fourneau de mine au tenaillon gauche. Il repoussa avec sa valeur habituelle les attaques que l'ennemi tenta à

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plusieurs reprises pour l'en chasser. Animé par l'entrée du secours, l'assiégé combattit avec le plus brillant courage, et « les officiers eurent bien de la peine à tempérer l'ardeur de leurs hommes qui s'exposaient trop [1]. » L'assiégeant aurait été également repoussé au tenaillon droit sans l'effet d'une mine qui ouvrit la première traverse et obligea les défenseurs à reculer. Après trois quarts d'heure d'un feu très vif de part et d'autre, l'assaillant parvint à se loger au pied de la traverse. M. du Dognon [2], qui avait opposé la résistance la plus opiniâtre aux efforts de son adversaire, se retira en fière contenance à l'extrémité du tenaillon. Là, il reçut l'ordre du maréchal de quitter l'ouvrage qu'il avait défendu depuis le 13 septembre avec tant d'intrépidité et de n'y laisser qu'un détachement de 30 hommes. Ce détachement, sous les ordres d'un lieutenant et de deux sergents, fut destiné à garder la dernière traverse du tenaillon, où l'ennemi n'avait osé suivre le défenseur.

« La nuit du 29 au 30 septembre, dit M. de la Frezelière, les ennemis firent 2 batteries sur le chemin couvert, l'une au front des tenaillons pour battre en brèche la demi-lune du centre, quoiqu'ils ne pussent la découvrir que par l'angle flanqué, et l'autre pour rompre le pont de communication de l'ouvrage à cornes de Saint-André à la demi-lune de la gauche. On fut obligé de mettre à la place de ce pont des bateaux chargés de terre et de fascines pour faire une espèce de traverse flottante à la faveur de laquelle on pût passer sans être vu, et par la suite on fit couler à fond ces mêmes bateaux en les rechargeant encore plus, et l'on fit par derrière une banquette pour pouvoir y placer des fusiliers, en sorte que cet ouvrage devint tout ensemble un retranchement dans le fossé et une communication sûre. »

La guerre de mines prenait chaque jour plus d'importance. N'osant insulter de vive force le chemin couvert, l'assiégeant cherchait à y pénétrer à la faveur de cette lutte souterraine où

1. *Journal du siège de Lille en 1708.* A. D.

2. J'ai été heureux de retrouver le nom de ce glorieux soldat, que ne mentionnent plus désormais les relations du siège, dans cette lettre de Boufflers à Chamillart. — A Péronne, le 1er mars 1709. « Je charge le sieur du Dognon de ce paquet pour avoir l'honneur de vous le remettre. Comme il va à Versailles pour solliciter l'expédition du brevet de colonel que le roi a eu la bonté de lui accorder, il ne prétend chose au monde pour sa course. C'est un sujet de mérite et d'une grande valeur, et qui s'est fait tout à fait distingué à la défense de Lille, ainsi que j'ai eu l'honneur de le marquer à Sa Majesté. » D. G. 2149.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'avantage était loin jusqu'à présent de lui demeurer. Il obtenait pourtant ce résultat d'inquiéter le défenseur « qui craignait plus l'effet des mines que tout autre péril [1]. » M. Dabin et ses mineurs ne se contentaient pas d'éventer les fourneaux des ennemis : « ils en faisaient aussi autant que le terrain le permettait, rien n'étant plus capable de retarder les assiégeants [2]. »

Le 30, les batteries de l'attaque, presque réduites au silence les jours précédents, redoublèrent leur feu. L'assiégeant se servit surtout de sa nouvelle batterie, établie la veille au chemin couvert des tenaillons, pour battre en brèche le ravelin de la porte d'eau. Il perfectionna, la nuit suivante, la parallèle à laquelle il travaillait depuis plusieurs jours déjà et qui courait de l'angle de la demi-lune de la gauche à la sape dirigée contre l'angle du bastion du Metz. Le défenseur ne fut pas longtemps sans découvrir ce travail. Le lendemain, il établissait sur la face gauche du bastion quelques pièces dont le feu arrêta longtemps les travailleurs de l'assiégeant. Ce dernier riposta en contrebattant d'une nouvelle batterie le flanc du bastion, mais les bombes du défenseur la démontèrent en partie.

L'ennemi espérait qu'une dernière tentative le rendrait maître du chemin couvert du bastion du Metz. Les débouchés de ses sapes étaient à quelques toises seulement des palissades. Il pouvait croire que la défense était affaiblie des attaques sur ce point et des fourneaux de mine qui, à deux reprises, avaient bouleversé le chemin couvert. Vers sept heures, dans la soirée du 1er octobre, un fort détachement de grenadiers sortit des tranchées sans signal et s'élança, baïonnette baissée, en poussant de grands cris, sur la garde de l'angle du bastion. Sans s'émouvoir des grenades qui pleuvaient de toutes parts, les défenseurs, animés par l'exemple de leur chef, M. de la Valade, repoussèrent les assaillants dans une lutte corps à corps, « à coups d'espontons et de baïonnettes [3]». M. de la Valade, blessé par un éclat de grenade, « n'en faisait pas moins des merveilles [4] », quand MM. de Maillebois et de Belle-Isle, de jour au chemin couvert, vinrent seconder ses efforts avec le même bonheur. Du bastion du Metz et de la

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. Idem.
3. Boufflers au duc de Bourgogne, ce deuxième d'octobre à midi. D. G. 2083.
4. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demi-lune voisine partait un feu nourri de mousqueterie et de canon chargé à cartouches qui décimait l'assaillant. Aussi les travailleurs ennemis, après avoir posé en assez grand nombre contre les palissades leurs gabions et leurs sacs à laine, n'en furent pas moins obligés de les abandonner et de regagner leurs tranchées. L'assiégé put, sans être inquiété, mettre le feu à ces gabions.

Jamais tentative des assiégeants n'avait été aussi complètement repoussée. Cette infanterie qui venait pour la quatrième fois de soutenir une attaque de vive force au chemin couvert, chose presque sans exemple dans l'histoire des sièges, bien que décimée elle-même par des combats incessants durant 41 jours de tranchée ouverte, se refusait cependant à céder à d'autres l'honneur et les périls de la défense. « Nos cavaliers, écrit à cette date le chroniqueur souvent cité [1], ne peuvent servir à la brèche parce que notre infanterie ne veut pas céder. » Boufflers, fier à bon droit de ses héroïques soldats, écrivait le lendemain au duc de Bourgogne : « On ne peut rien ajouter à la valeur, aux bons ordres et à la fermeté de MM. de Maillebois et de Belle-Isle, non plus qu'à celle des troupes [2]. »

La conquête de la première coupure du tenaillon droit avait une importance considérable pour l'assiégeant ; elle lui permettait en effet de commencer les préparatifs de la descente du fossé du ravelin de la porte d'eau. Les fascines et les sacs à terre mis à la portée des travailleurs, à la nuit tombante, le mineur perça en deux endroits la muraille du tenaillon droit en regard du ravelin. L'assiégeant n'eut pas de peine à épuiser l'eau du fossé déjà presque à sec. Puis, sous la protection d'une vive fusillade qui occupait l'adversaire et masquait les travailleurs, il établit une galerie sur le fossé, sans être inquiété du défenseur. Il eût même dérobé entièrement son travail si, vers trois heures du matin, un capitaine n'avait laissé ralentir le feu de ses gens [3]. L'assiégé s'aperçut du danger et n'épargna rien pour détruire la galerie, mais elle était déjà à moitié terminée. On ne pouvait la battre que du bastion des Fours, d'où on ne la découvrait qu'imparfaitement.

1. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 1er octobre.
2. Lettre du 2 octobre. Ir. G. 2083.
3. *Campagne de Lille*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A dix heures du matin, l'assiégeant avait complètement terminé la galerie.

Il lui était maintenant possible de donner l'assaut au ravelin de la porte d'eau. Après 50 jours de siège, rien n'était encore décidé de la perte ou du salut de Lille tant que, par un prodige d'énergie, ses défenseurs se maintenaient inébranlables dans ce poste, clef de toute la défense du chemin couvert aux deux attaques. Jusqu'alors le ravelin apparaissait aux assiégeants comme un navire démâté, privé de son gréement, mais le corps presque intact, vomissant la mort par tous ses sabords et ramenant à distance respectueuse l'adversaire assez téméraire pour s'exposer à ses coups. Aujourd'hui le ravelin n'avait plus à compter sur les tenaillons déjà à moitié conquis ; pressé de toutes parts, il devait à lui seul repousser l'abordage. Le prince Eugène, avec son expérience de la guerre, comprenait qu'il touchait à une heure décisive. Entièrement remis de sa blessure, fort de l'entente qui s'était établie entre les députés hollandais, il avait repris d'une main ferme, dès le 28 septembre, l'entière direction du siège. Il se résolut à donner l'assaut sans retard au ravelin de la porte d'eau, afin de tirer un parti immédiat des heureux évènements de la nuit et d'enlever à son adversaire la possibilité de renforcer les défenseurs de l'ouvrage attaqué. Aussi, à l'encontre de l'opinion des ingénieurs opposés à une entreprise de vive force en plein jour, il fit tout préparer pour emporter le ravelin le 3 octobre, à midi. Il comptait surprendre son adversaire habitué, depuis l'ouverture du siège, à n'essuyer d'attaque qu'au crépuscule et dans la nuit. Les dispositions de détail furent remises aux soins du lieutenant-général Welkens, de tranchée. 400 grenadiers, pris en majeure partie dans l'armée d'observation, appuyés par 400 fusiliers et suivis de 200 travailleurs, devaient prendre part à cet assaut sous les ordres du colonel Wencoste du régiment prussien de Dennof et de M. de Boileu, lieutenant-colonel commandant le régiment de Vanderbeck. « On défendit de donner aucun signal comme on avait accoutumé ; mais le général ordonna que, lorsque tout serait prêt, l'on fît monter un sergent avec 12 grenadiers, puis un lieutenant avec 30. Un capitaine devait suivre, prendre à la droite de la face, un autre suivre aussi avec 50 grenadiers et prendre à la gauche, puis un troisième ensuite, le lieutenant-colonel aussi avec 50 grenadiers. Le major devait monter avec 50 fusiliers et aller droit au cavalier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du ravelin, et le colonel avec le reste devait fermer la marche et faire main basse sur tout ce qu'on rencontrerait et puis faire son logement [1]. »

A midi, suivant la disposition arrêtée, le sergent [2] et les 12 grenadiers qui tiennent la tête de la colonne escaladent vigoureusement la brèche du ravelin. Ils n'y trouvent qu'une sentinelle, l'enlèvent et s'élancent dans l'ouvrage. Les défenseurs, sans défiance aucune, désarmés pour la plupart, se livraient au repos. Ils n'ont pas le temps de se reconnaître. Ceux d'entre eux qui échappent aux grenadiers ennemis ne trouvent leur salut qu'en se jetant dans la rivière, au risque de se noyer. Le capitaine Dellor, du régiment de Coëtquen, et ses officiers sont entraînés dans cette fuite. Le ravelin et son cavalier, avec les 5 pièces de canon qui couronnent ce dernier et que le défenseur n'a pu enclouer, tombent en quelques minutes au pouvoir de l'assiégeant. Les vainqueurs sont là qui se pressent dans leur nouvelle conquête, étonnés de ce facile triomphe, s'occupant déjà de se loger à la gorge de l'ouvrage, quand des remparts de la ville jusqu'alors silencieux s'abat un ouragan de feu. La nouvelle du malheur s'est répandue dans Lille comme une traînée de poudre. D'elle-même, la garnison a pris les armes. Prévenant les ordres des généraux, déjà elle garnit le rempart. En un instant les batteries sont prêtes à entrer en action. Leur feu, joint à une fusillade nourrie, se concentre sur le ravelin et y produit de tels ravages que les troupes qui l'occupent comptent, en moins d'un quart d'heure, 150 hommes hors de combat. Le lieutenant-colonel de Boileu, blessé de quatre coups de mousquet, demeure cependant aux côtés du colonel Wencoste. Leur ferme contenance en impose aux soldats qui, sous cette avalanche de mitraille, commencent à reprendre en désordre le chemin de la galerie [3]. A ceux qui persistent à vouloir quitter le ravelin, le retour se trouve tout-à-coup interdit ; une bombe de l'assiégé renverse la galerie et les force à rester dans l'ouvrage. Enfin les assaillants parviennent à

---

1. *Campagne de Lille.*

2. Une lettre de Lille, du 4 octobre, racontait « l'action du sergent du régiment Royal Ecossais qui a été blessé légèrement. Cette action ayant été vue du prince de Nassau et des autres généraux, le premier le recommanda au duc de Marlborough qui le fit le même jour lieutenant. » *Mercure historique.*

3. *Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se loger à l'angle du ravelin, après avoir fait le vide dans le cavalier où ils sont trop exposés.

L'attaque du ravelin avait encore marché de pair avec celle des traverses des tenaillons. Son heureux succès eut pour effet de faciliter l'enlèvement de la dernière coupure du tenaillon droit qui fut emportée après une vive résistance. De son côté, M. de Mézières repoussa pendant deux heures toutes les tentatives de l'ennemi au tenaillon gauche. « Il s'y distingua par une fermeté surprenante [1]. » Bien qu'exposé au feu du ravelin, il n'abandonna ses traverses que sur l'ordre exprès du maréchal. Son détachement, sous la protection du feu du rempart, put se sauver dans des barques, et lui-même, comme le capitaine d'un vaisseau qui sombre, quitta le dernier le poste confié à sa valeur, ce tenaillon qu'illustrait à jamais sa longue et glorieuse défense.

Il était deux heures et demie quand le feu se ralentit de part et d'autre. Durant cet engagement si fatal au défenseur, une bombe de l'assiégeant tomba dans la ville, de l'autre côté de la porte d'eau, sur un amas de tonneaux de poudre et de 1.600 grenades, auquel elle mit le feu. L'explosion fit encore quelques victimes dans les rangs déjà si éprouvés de l'assiégé qui avait à regretter, parmi les morts, le chevalier de Valory, « officier de mérite [2]. » Peu s'en fallut que l'artillerie de la place, ainsi privée d'un de ses chefs les plus valeureux, n'eût encore à déplorer le même jour la perte de M. de la Frezelière. Un boulet le couvrit de terre et le renversa ; il se releva avec quelques contusions à la tête, « Dieu merci, sans danger. C'est un officier de beaucoup de mérite et de distinction, et ce serait une véritable perte pour le service du roi s'il venait à manquer [3]. »

La perte des tenaillons et du ravelin de la porte d'eau fut vivement ressentie [4] par le maréchal de Boufflers qui, mieux que

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

2. Boufflers au duc de Bourgogne, 4 octobre. D. G., 2083.

3. Idem.

4. « M. le maréchal était au désespoir d'une telle surprise, voyant qu'il fallait perdre en si peu de temps ce que les ennemis n'avaient pu emporter en un mois, malgré tous leurs efforts. Ainsi, dans ce désespoir, il voulait faire sortir toute la garnison pour tâcher de les repousser, si M. de Lee ne lui eût supplié à genoux de n'en rien faire, lui remontrant que c'était trop risquer, puisque les ennemis s'y étaient déjà logés et qu'on ne voyait point d'apparence qu'on les pourrait repousser..... » Manuscrit appartenant à M. Quarré.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

personne, en prévoyait les désastreuses conséquences. « Ce succès a coûté bien du monde aux ennemis, écrivait-il le lendemain au duc de Bourgogne [1], mais il nous a causé aussi bien du mal, tant par les pertes en hommes et la consommation des armes et de la poudre que parce que cet ouvrage, dominant tout à fait les deux tenaillons et nos chemins couverts de droite et de gauche, nous avons été obligés dès hier de retirer ce que nous avions derrière les deux traverses du tenaillon gauche, en sorte que les ennemis sont entièrement les maîtres des deux tenaillons et de la demi-lune. »

La vigilance du maréchal n'avait pu empêcher ce malheur. Son intention, devant les progrès inquiétants de l'assiégeant, était de renforcer à la nuit la garnison du ravelin [2], vu l'impossibilité absolue d'y communiquer de jour. « Les communications du corps de la place à nos ouvrages commencent à devenir très difficiles, écrivait Boufflers à la date du 1er octobre, les ennemis nous en ayant rompu plusieurs à coups de canon et incommodant fort les autres par le mousquet. Nous ne pouvons plus communiquer que la nuit et même avec beaucoup de peine et de danger aux deux tenaillons et à la demi-lune [3]. » En rompant sagement avec les errements des attaques précédentes, en livrant cet assaut en pleine lumière, l'assiégeant avait prévenu le maréchal et surpris complètement les défenseurs du ravelin. Sans doute, de graves reproches pesaient sur le capitaine Dellor qui n'avait pas redoublé de précaution, se sentant à la veille d'un assaut. Mais, à cette heure de midi, l'attaque paraissait tellement invraisemblable que lui, officier d'une intelligence éprouvée, avait cru pouvoir se départir des règles de la prudence. La garnison du ravelin n'avait pu être relevée depuis le 25 septembre. Son chef la voyait accablée par les veilles et les combats et lui laissait chercher, au milieu du jour, un instant de ce repos qu'elle ne connaissait plus.

Il n'y eut qu'une voix parmi les défenseurs pour demander qu'on fît un exemple et qu'on punît de mort l'homme dont la négligence précipitait la chute de Lille. L'infortuné capitaine du

---

1. Lettre du 1 octobre. D. G. 2.083.

2. « On se disposait à renforcer le soir la garde de la demi-lune où il était impossible de passer pendant le jour. » *Journal de M. de la Frezelière*, à la date du 3 octobre.

3. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

régiment de Goëtquen aurait peut-être payé de sa tête cet oubli d'un moment, sans la magnanimité du maréchal. Non content de lui pardonner sa faute, Boufflers le premier prit en main la défense d'un homme « qui avait donné en beaucoup d'autres occasions des marques d'une grande valeur [1]. » Il semblait, disent à ce propos les relations du siège, que ce malheur n'était arrivé que pour mettre en relief, dans tout son éclat, la beauté de cette âme du maréchal toujours égale, toujours sereine dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, où le ressentiment n'avait jamais pénétré.

La journée du 3 octobre, véritable coup de théâtre, marque une phase décisive dans le grand drame qui se déroulait sous les murs de Lille. La scène est maintenant renversée, les rôles entièrement changés. Les évènements marcheront désormais avec les assiégeants. La position tombée au pouvoir de ces derniers est d'une importance telle pour la continuation de la défense qu'en dépit des incidents qui peuvent encore surgir, le dénouement est fixé : la garnison de Lille ne combattra plus que pour l'honneur. Longtemps indécise, comme suspendue entre l'héroïsme du maréchal de Boufflers et la ténacité du prince Eugène, la fortune, habituée dans cette guerre désastreuse à déserter nos drapeaux, se décide cette fois encore en faveur des Alliés [2]. La journée de Wynendaël avait permis à nos ennemis de garder leurs espérances. La journée du 3 octobre voyait déjà ces espérances en cours de réalisation. Aussi les députés hollandais, les premiers intéressés dans l'entreprise avec le prince Eugène, dépêchaient le soir même un exprès à la Haye pour y répandre cette bonne nouvelle, « ne doutant pas que cet heureux succès ne fût un acheminement à une rapide réduction de la ville de Lille [3] ».

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.* — « La prise de la demi-lune, dit aussi Dangeau, a été par la faute d'un lieutenant-colonel qui s'était endormi dans la demi-lune, et M. de Boufflers ne l'a pas voulu nommer dans sa lettre. »

2. « Il faut regarder ce coup imprévu et décisif comme un effet de l'étoile heureuse du prince Eugène, qui l'a toujours fait sortir des affaires les plus difficiles avec avantage ; car, s'il avait été repoussé à l'assaut de la demi-lune, il se serait trouvé selon les apparences obligé de lever de siège, son armée étant rebutée. » *Journal de M. de la Frezelière.*

3. Lettre des députés devant Lille aux États-Généraux, 3 octobre 1708. A. H.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVIII.

CINQUIÈME ATTAQUE DU CHEMIN COUVERT, LE 5 OCTOBRE. — SIXIÈME ATTAQUE, LE 8. — SEPTIÈME ET DERNIÈRE ATTAQUE, LE 13. — APRÈS 52 JOURS DE TRANCHÉE OUVERTE, L'ASSIÉGEANT PEUT SEULEMENT COMMENCER LE PASSAGE DU FOSSÉ DU CORPS DE LA PLACE EN REGARD DES BASTIONS EN BRÈCHE.

Comme conséquence de la perte du ravelin de la porte d'eau et des tenaillons, l'assiégé avait été forcé, dans la nuit du 3 au 4 octobre, d'abandonner l'angle du chemin couvert du bastion du Metz où les défenseurs, vus de revers, ne pouvaient se maintenir. Les mêmes inconvénients se reproduisaient pour ces derniers à l'angle du chemin couvert du bastion des Fours. Ils étaient moins graves cependant en ce sens que les travaux de l'ennemi sur ce point n'étaient pas aussi avancés. Néanmoins l'opinion de la plupart des officiers se prononçait pour l'évacuation de cet angle. Le maréchal de Boufflers, lui-même, n'en croyait plus la défense possible, « appréhendant bien d'être obligé, aujourd'hui 4 octobre ou demain, d'abandonner le chemin couvert de la droite, ces parties étant entièrement vues et plongées par le cavalier de la demi-lune de la porte d'eau [1], » lorsque le marquis de la Frezelière, par ses énergiques représentations, obtint du maréchal que ce poste fût gardé et défendu jusqu'à la dernière extrémité. M. de la Frezelière insista sur le fait que l'abandon de cet angle amènerait du même coup, aux deux attaques, les assiégeants au

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 4 octobre D. G. 2.83.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pied des brèches des bastions et les mettrait en mesure de tenter le passage du fossé du corps de la place, entreprise qu'ils n'oseraient commencer tant qu'un poste de cette importance resterait au pouvoir de la garnison [1]. Et pour retarder l'établissement des ennemis dans l'intérieur de l'angle abandonné du bastion de la gauche, M. de la Frezelière fit armer aussitôt la face droite de la demi-lune de St-André de plusieurs pièces destinées à battre cet angle, en même temps qu'il disposait aux deux bastions des mortiers appelés à disputer à l'assiégeant le passage du fossé.

Malgré les nouvelles affligeantes du dehors qui avaient confirmé l'échec de M. de la Mothe, malgré les évènements malheureux du 3 octobre qui ne laissaient guère d'espoir aux défenseurs de sauver Lille, la garnison n'en demeurait pas moins résolue à faire son devoir jusqu'au bout. Son esprit n'avait rien perdu de sa fermeté ; il demeurait aussi vigoureux qu'à la veille des assauts si vaillamment repoussés les 7, 21 et 23 septembre. « Du surplus, écrivait le 5 octobre [2] le maréchal à Louis XIV, c'est aux bons ordres et aux soins de MM. de Lee, de Surville, de la Frezelière, du Puy-Vauban et de Valory, avec lesquels je concerte toutes choses, que le succès de cette défense est dû, et ensuite à tous MM. les brigadiers, colonels, lieutenants-colonels, capitaines, et généralement à toute la garnison dont la valeur, le zèle et la fermeté ne peuvent jamais être assez loués et exaltés ».

Après le succès de l'attaque livrée au ravelin, l'assiégeant avait cru triompher bientôt de la résistance de la garnison. « On se flatte, écrivait le 4 octobre [3] le prince de Hesse, de pouvoir entreprendre l'assaut général à la grande brèche au commencement de la semaine prochaine ». Dès le lendemain, l'assiégeant devait éprouver à ses dépens combien d'efforts et de peines lui demanderait encore la conquête de la ville.

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, il avait disposé au chemin couvert, près du fossé du tenaillon gauche, une batterie de 5 pièces de canon destinée à battre le flanc gauche du bastion des Fours, et travaillé à miner l'angle du chemin couvert du même bastion [4].

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. D. G. 2083.
3. A. H.
4. *Campagne de Lille.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces dispositions n'étaient que le prélude d'une attaque vigoureuse à laquelle s'était résolu le prince Eugène pour enlever, le 5 octobre, ce qui restait au défenseur du chemin couvert de la droite. Mais à l'encontre des évènements précédents, le maréchal, mis au courant du projet de son adversaire, se tenait sur ses gardes. Un lieutenant [1] du régiment de Luxembourg, M. d'Arnaud, avait réussi à rejoindre dans Lille sa compagnie, après avoir traversé le camp du prince Eugène et essuyé les coups de fusil des troupes de tranchée. Il avertit le maréchal de l'attaque projetée par l'assiégeant. Il venait de voir, rassemblé à cet effet près de l'abbaye de Marquette, un corps considérable d'infanterie. Ce renseignement précieux parvint au maréchal à dix heures du matin. Quelques instants après, la garde du chemin couvert était renforcée, les dépôts de munitions abondamment pourvus, l'artillerie chargée à cartouches et disposée de manière à croiser ses feux en avant des ouvrages menacés, à battre surtout le glacis aux abords de la demi-lune et de l'angle du bastion de la droite, objectifs indiqués de l'attaque. Les troupes de bivouac recevaient l'ordre de se rendre sur leurs emplacements deux heures plus tôt qu'à l'ordinaire, et le reste de la garnison de se tenir prêt à marcher suivant les besoins.

A cinq heures et demie, l'assiégeant fait jouer deux fourneaux à la face gauche de l'angle du bastion des Fours. Deux grandes brèches s'ouvrent dans les palissades. Aussitôt ses grenadiers et ses fusiliers s'élancent des tranchées. Ils abordent en colonnes nourries les brèches du chemin couvert. Mais l'explosion n'a pu mettre le désordre dans les grenadiers du régiment de Touraine. M. de Santis à leur tête, ils préviennent l'assaillant, garnissent les ouvertures et n'exécutent leur décharge que lorsque l'ennemi arrive à bout portant. Ce feu abat les premiers rangs de l'assaillant qui ralentit sa marche. Du rempart, le défenseur met à profit l'hésitation de l'attaque pour l'accabler sous les coups répétés de son canon et de sa fusillade. Les travailleurs ennemis qui commencent à placer leurs gabions se retirent en toute hâte dans les tranchées. Faute d'adversaires, le rempart se tait. L'assaillant revient à la charge, mais la mousqueterie et le canon du défenseur, admirablement servis, reprennent avec fureur : « Il y avait 26

1. *Journal et mémoire*, de Valory fils.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pièces de canon cachées sous nos forteresses, chargées à cartouches, lesquelles firent une épouvantable tragédie [1]... » L'ennemi recule une seconde fois. Le prince de Holsteinbeck, qui commande à la tranchée, comprend l'inutilité d'un nouvel effort et fait rompre le combat pour éviter de plus grandes pertes [2]. Le glacis était couvert des morts de l'assiégeant. La garnison avait peu souffert, mais elle devait bientôt regretter la perte de M. de La Fonds, mortellement blessé, qui « commandant à cette partie du chemin couvert s'y était comporté, comme il l'avait toujours fait dans ce siège, avec une valeur et une fermeté infinies [3] ».

Durant cette attaque du chemin couvert, d'une vivacité surprenante, les troupes du défenseur « avaient montré plus de bonne volonté que jamais [4] ». M. de Santis légèrement blessé, M. de La Fonds, M. de Tournin, brigadier de jour, enfin M. de Surville s'étaient particulièrement distingués à leur tête. Après l'action, Boufflers écrivit de suite au roi pour demander le grade de brigadier en faveur du jeune colonel que la mort devait enlever à son affection quelques jours plus tard, et le grade de lieutenant-général en faveur du marquis de la Frezelière à qui revenait en grande partie la gloire de cette journée. Son artillerie y avait fait des merveilles, « jetant 30 bombes contre une des assiégeants [5] ». Le maréchal lui rendait le lendemain cet hommage éclatant : « Il a aussi une très grande part au succès de cette action, ainsi qu'à tout ce qui s'est fait de bien dans toute la conduite de la défense de cette place, par les bons conseils qu'il m'a donnés, sa capacité, son activité, son zèle, sa valeur [6]. » C'était la cinquième attaque du chemin couvert au quarante-cinquième jour de tranchée ouverte. « Je crois que la chose est sans exemple, écrivait [7] le maréchal au roi. Cette action a duré près d'une heure et demie, pendant laquelle le feu de mousqueterie, de canon et de bombes, a été terrible de part et d'autre. » Le lendemain de cette glorieuse

1. *Mémoire des dispositions du siège.*
2. *Campagne de Lille.*
3. Boufflers au Roi, 6 octobre D. G. 2083.
4. *Journal de M. de la Frezelière.*
5. *Mémoire des dispositions du siège.*
6. Boufflers au Roi, 6 octobre. D. G. 2083.
7. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

journée, Boufflers disait dans sa lettre[1] au duc de Bourgogne : « L'action d'hier au soir a encore été très vive et très considérable et bien honorable pour la garnison. » Quant aux résultats de cette belle défense, ils sont indiqués par ces lignes du journal de M. de la Frézelière : « Si les assiégeants s'étaient logés sur cet angle, la place aurait été fort pressée, car le bastion n'était pas défendu de la demi-lune de la droite par la face qui était en brèche, et ils auraient bientôt saigné le fossé en rompant la dame qui soutenait l'eau à l'entrée de la rivière. Ainsi la résistance qu'on venait de faire dans un poste si important était d'une grande utilité pour la défense de la ville. »

Une lettre[2] de M. de Valory à Chamillart, du 6 octobre, donne quelques détails sur cette attaque du chemin couvert, en même temps qu'elle expose à cette date l'état de la défense : « J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un plan des attaques de Lille par lequel vous connaîtrez aisément que les ennemis nous approchent de fort près. Cet avantage leur a coûté cher puisqu'ils ont été obligés de faire 5 attaques du chemin couvert sans en être entièrement les maîtres. On soutient encore les places d'armes rentrantes des 2 bastions attaqués et l'angle du chemin couvert du bastion de la droite qui fut attaqué hier, à cinq heures et demie du soir, après que les ennemis eussent fait jouer 3 fourneaux qui renversèrent 10 à 12 toises de longueur de palissades. Ce désordre ne déconcerta point les troupes du Roi qui soutinrent 2 charges des ennemis et les obligèrent à rentrer dans leurs tranchées. Il est vrai qu'elles étaient soutenues d'un feu du rempart et des dehors si prodigieux qu'il était peu possible d'y résister. Enfin, Monseigneur, les palissades furent rétablies sous le feu de l'ennemi, et le parapet du chemin couvert, qui avait été bouleversé de la mine, remis en état de défense avant le soir. On pourrait juger, par la singularité de toutes les actions qui se sont passées dans les différentes attaques du chemin couvert, que les ennemis l'ont mollement attaqué, mais je puis vous assurer, Monseigneur, que, s'ils n'ont pas réussi, c'est qu'ils ont trouvé une fermeté inébranlable dans ceux qui les ont défendus, et l'on

1. D. G. 2083.

2. C'est la seule lettre de cet ingénieur conservée au Dépôt de la Guerre, depuis le 15 août 1708 jusqu'à la fin du siège.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'a pas d'exemple de pareils évènements. La prise des 2 tenaillons n'a pas été moins disputée. La demi-lune, qui est au milieu de ces 2 pièces, nous fut enlevée le 3 de ce mois en plein midi, ce qui ne serait point arrivé si l'officier qui y commandait avait été un peu plus sur ses gardes ; mais il est difficile qu'en 45 jours d'attaque il n'arrive quelque évènement fâcheux. Cette défense se soutiendra, Monseigneur, avec la même vivacité et sera portée jusques où elle peut aller si les ennemis sont toujours en état de continuer leurs attaques. »

Plus heureux dans ses travaux à l'angle du bastion du Metz et contre la place d'armes rentrante entre la demi-lune et le bastion, l'assiégeant débouchait, la nuit du 5 au 6, dans l'intérieur du chemin couvert du bastion, en même temps qu'il poussait ses sapes vers la place d'armes. Il allait atteindre le batardeau jeté sur le fossé du corps de la place, de la capitale du bastion à la contrescarpe, quand l'assiégé découvrit ses travaux. Aussitôt 2 batteries, l'une sur le flanc gauche du bastion, l'autre sur la courtine attenante, arrêtèrent ses progrès à l'angle même, sans l'empêcher toutefois de se rapprocher de plus en plus, le 7 octobre, de la place d'armes, seul point du chemin couvert de la gauche encore au pouvoir du défenseur, « de sorte qu'il y eut de part et d'autre tout le jour un feu de grenades fort vif [1]. » Sur le bruit qui courut vers midi que la cavalerie, entrée dans la place avec M. de Luxembourg, devait chercher à en sortir, le prince Eugène fit garder toutes les avenues des lignes de circonvallation, sans que les évènements de la journée vinssent confirmer l'exactitude de cette information [2].

La guerre de mines continuait aussi acharnée que la lutte au chemin couvert. Dans aucun siège, les deux adversaires n'avaient en recours aussi fréquemment à ce puissant moyen d'attaque et de défense. Il ne se passait plus maintenant de jour sans que, du côté de l'assiégeant ou de l'assiégé, de nouveaux fourneaux ne fussent établis sous le chemin couvert. Le matin du 8 octobre, vers onze heures, le mineur de la défense éventa une mine sous l'angle saillant du bastion des Fours, blessa à coups de pistolet le mineur de l'assiégeant et le força à fuir. Vu l'importance

1. *Journal de M. de la Frezeliere.*

2. Lettre du prince d'Orange aux États généraux, du 8 octobre 1708. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'interdire l'accès de cette galerie à l'adversaire et en attendant qu'on pût la détruire par les bombes ou par tout autre moyen, M. de Coëtquen, qui commandait au chemin couvert, y fit placer des grenadiers avec l'ordre d'y jeter des grenades sans interruption [1]. A peu près vers la même heure, MM. de Maillebois et de Belle-Isle, au chemin couvert de la gauche, ordonnaient une sortie contre le logement de l'assiégeant à l'angle du chemin couvert du bastion du Metz. Le lieutenant de dragons qui la commandait tua de sa main le sapeur des ennemis. Les dragons comblèrent en partie le logement et rapportèrent des gabions en assez grand nombre, sans y avoir perdu plus de quatre ou cinq des leurs. En se glissant le long des palissades, ils étaient arrivés sur les travaux de l'assiégeant sans avoir, pour ainsi dire, souffert de son feu. « Ainsi, écrivait le maréchal de Boufflers en parlant de cette sortie, cela retardera ce travail que l'on continuera d'inquiéter et de traverser par tous les moyens possibles. Il serait difficile de rien ajouter à la vivacité et à l'industrie qu'un chacun y apporte [2].»

« Je crois que cette journée paraîtrait assez bien remplie, dit M. de la Frezelière à qui est emprunté cet admirable récit, quand il ne s'y serait point passé d'autres évènements que ceux que je viens de décrire, mais elle me fournit encore une des plus belles actions de notre défense et qui doit le plus surprendre ceux qui en verront le détail, car il n'y avait guère d'apparences que les ennemis fussent obligés de faire une sixième attaque du chemin couvert pour s'en rendre entièrement maîtres ni qu'on se trouvât en état de pouvoir la soutenir. Cependant, comme ils voyaient que les moyens ordinaires ne pouvaient leur réussir et que le siège tirait trop en longueur, ils voulurent faire encore un effort, espérant qu'enfin ils n'y trouveraient plus la même résistance, et ils attaquèrent encore l'angle de la droite d'où ils avaient été repoussés trois jours auparavant avec une si grosse perte. M. le Maréchal avait été averti heureusement de ce dessein par cinq prisonniers de guerre qu'un partisan lui amena, et il avait donné de bonne heure les ordres nécessaires pour soutenir cette attaque avec toute la vigueur possible. Sa disposition fut prompte et bien ordonnée, tous les postes ayant été renforcés

1. Lettre de Boufflers au duc de Bourgogne, 8 octobre. D. G. 2083.
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et fournis des munitions qui pouvaient être utiles. Nos batteries, qui se soutenaient toujours, furent préparées comme il fallait pour faire un feu vif et à propos, et les officiers généraux distribués comme il convenait.

» M. le Maréchal attendit dans cette situation que l'affaire commençât. Le signal des ennemis fut de deux fourneaux qu'ils firent jouer à six heures du soir, sous la face gauche du bastion de la droite. Dans l'instant ils débouchèrent des sapes avancées, et le feu du rempart commença avec la furie ordinaire. La garde du chemin couvert, quoique dérangée par l'effet des mines, se remit en bataille aussi promptement qu'elle devait, et elle se présenta d'abord aux ouvertures par où ils voulaient pénétrer. Après qu'ils eurent fait plusieurs tentatives sans oser se jeter dans le chemin couvert, ils furent enfin obligés de plier sous un feu qui les accablait. M. le marquis de Surville, qui commandait à cette attaque, envoya aussitôt un ingénieur et des travailleurs pour réparer les brèches que les fourneaux avaient faites. On commençait à y travailler quand les ennemis revinrent une seconde fois à la charge. Ils jetèrent une quantité prodigieuse de grenades pour dissiper nos troupes dont ils craignaient le coup de main ; elles se mirent en désordre à leur tour parce qu'elles perdaient beaucoup, et je crois que le mauvais exemple des travailleurs qui ne tinrent pas y contribua autant que la crainte du péril.

» Cependant les ennemis, profitant de la mauvaise manœuvre qu'elles faisaient, les pressèrent vivement. Nos gens se dispersèrent en fuyant, en sorte que les uns se retirèrent dans la place d'armes de la droite et les autres se sauvèrent en traversant le fossé de la porte d'eau. On vit en même temps beaucoup de travailleurs, portant chacun un gabion, qui enveloppaient l'angle pour s'y loger. M. le Maréchal, voyant par lui-même la mauvaise situation de cette affaire, délibérait avec M. de Vauban et moi des moyens de la rétablir. Nous lui proposâmes de faire continuer le même feu du rempart pour affaiblir les ennemis et d'ordonner qu'il passât un détachement de 150 dragons dans la place d'armes de la droite, d'où ils feraient une sortie sur le logement que les ennemis avaient commencé, étant bien persuadés qu'ils ne soutiendraient point un pareil effort après avoir beaucoup souffert. M. de Valory, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'était porté dans le chemin couvert au commencement de l'attaque, lui envoya proposer la même chose. La conformité de nos sentiments détermina M. le Maréchal qui donna ses ordres pour l'exécution de ce qui avait été résolu ; mais les dragons étant de bivouac de l'attaque gauche, ce détachement ne put se rendre à la droite aussitôt qu'on l'aurait désiré, et les ennemis avaient déjà rempli en partie leurs gabions, ce qui donnait lieu de craindre que la sortie ne réussirait pas. Cependant les dragons marchèrent de bonne grâce contre les gens armés qui étaient dans l'intérieur du chemin couvert pour soutenir les travailleurs, et ils les en chassèrent sans trouver beaucoup de résistance. M. de Remiencourt, qui était de garde au poste de la place d'armes, avait marché à leur tête, et pour suivre entièrement la disposition qui lui avait été marquée, il fit sortir 50 dragons sur le glacis qui repoussèrent les ennemis jusque dans la tranchée. Il est vrai qu'ils furent obligés de se retirer peu de temps après pour se mettre à couvert du grand feu qu'on faisait sur eux, mais ils se détachèrent ensuite d'eux-mêmes en détail pour arracher les gabions qui étaient abandonnés et ils les enlevèrent tous, en sorte que le logement fut tout à fait détruit.

» Cette action coûta encore bien cher aux ennemis, car ils demeurèrent toujours sous notre feu qui ne se ralentit qu'après qu'on les eût entièrement repoussés. Nous perdîmes assez considérablement aussi, mais la garnison y remporta une gloire immortelle. M. de Valory fit relever le parapet du chemin couvert autant qu'il était possible. Ce ne fut pas, comme on peut le croire, sans un extrême péril ; et quoique le premier rang de palissades fût remplacé, le chemin couvert n'était plus qu'un chaos informe de débris et de corps morts qu'on y avait enterrés. M. de Tournin, qui commandait au chemin couvert, et M. de Remiencourt, qui y était en qualité de colonel, s'y distinguèrent également par leur valeur et leur conduite. M. du Thil, qui leur avait porté les ordres de M. le Maréchal de Boufflers, s'y exposa aussi beaucoup, car il animait les dragons par son exemple dans la sortie. L'angle de la droite étant dans le désordre que je viens de représenter, on ne jugea pas à propos d'y laisser la même garde. Elle fut réduite à 50 hommes, dont 20 étaient détachés à la traverse la plus avancée par la branche gauche qui se terminait à la rivière. Le poste de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'angle ne put même se soutenir de jour ; il se trouva obligé de se retirer à la place d'armes de la droite. Nous n'occupions plus que cette traverse à laquelle on ne pouvait communiquer que par le moyen de bateaux et à la faveur de la nuit. »

L'action avait duré près de deux heures, l'artillerie de la défense, fort bien servie comme à l'ordinaire, tirant jusqu'à 50 coups par pièce. De jour au chemin couvert de la gauche, le marquis de Rannes n'était pas demeuré inactif. Il avait dirigé [1] 3 sorties contre les sapes de l'assiégeant et son débouché dans l'intérieur de l'angle du chemin couvert du bastion du Metz. Bien conduites, ces sorties avaient permis de combler la tête des sapes, de bouleverser les travaux de l'assiégeant à son débouché et de lui enlever quelques gabions ; mais, dans la nuit et le lendemain matin, l'ennemi répara tout le désordre et poussa même son logement jusque sur le batardeau. Son travail de sape ne cessa cependant d'être contrarié par le feu de la batterie de la courtine de Saint-André qui détruisait durant le jour les progrès accomplis à la faveur de la nuit. A cette même attaque droite, l'assiégeant échouait dans sa tentative d'établir une communication entre son logement à l'angle du bastion et la sape qui partait de l'angle de la demi-lune de Saint-André. Par là il aurait embrassé entièrement la place d'armes qui restait seule au défenseur, mais le feu des canons et des pierriers, habilement disposés à l'intérieur du bastion du Metz, empêcha l'assiégeant de placer ses gabions.

La batterie de 5 pièces, qui avait pour objectif le flanc gauche du bastion des Fours, continua le feu, le 9 octobre, sans parvenir à réduire au silence le canon du défenseur. Ce n'était qu'au prix de travaux incessants pour épaissir, de l'intérieur du bastion, le parapet en ruines, que l'assiégé luttait encore sur ce point. Il parvenait ainsi à détourner le feu de ses adversaires du bastion du Metz, sans quoi l'assiégeant aurait pris à revers la face gauche de ce bastion déjà en brèche et achevé d'en ruiner les dernières défenses.

Dans la nuit du 9 au 10, force fut au défenseur de retirer la garde de l'angle saillant du chemin couvert du bastion de la droite où, en dépit du grand feu du rempart, l'ennemi parvint à se loger.

On se souvient qu'au début du siège M. de la Frezelière avait

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 9 octobre. B. G. 2.83.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

formé une compagnie d'arquebusiers des meilleurs tireurs de la garnison. Avec eux, il se proposait d'inquiéter les sapeurs de l'assiégeant et de prendre à revers leurs travaux. Maintenant que l'adversaire se rapprochait de la place par son attaque droite, les arquebusiers se tenaient de préférence au bastion de la gauche, inquiétant assez, par leur tir bien ajusté, les travailleurs de l'assiégeant pour obliger ce dernier à armer contre eux une ancienne batterie au chemin couvert des tenaillons. L'ennemi espérait du même coup pratiquer une nouvelle brèche à la face droite du bastion du Metz. De son côté, décidé à prolonger jusqu'au bout la défense du chemin couvert, le défenseur établissait, dans la demi-lune de la droite et au flanc du bastion des Fours, 2 nouvelles batteries destinées à combattre le logement intérieur que l'assiégeant se hâtait d'établir à l'angle du chemin couvert de ce dernier bastion. « Ainsi, dit M. de la Frezelière, on tirait des ouvrages toutes les défenses de canon qu'il est possible d'y trouver. »

Dans la nuit du 10 au 11 octobre, l'assiégeant étendit vers sa gauche, le long de la face droite du bastion du Metz, le logement qu'il avait consolidé à l'intérieur de l'angle, puis il pratiqua un second débouché à l'extrémité du chemin couvert, derrière la gorge de la demi-lune de la porte d'eau. Ce débouché devait lui servir à renverser le revêtement qui soutenait l'eau du fossé du corps de la place et à pratiquer, à cette extrémité du chemin couvert, une ou plusieurs coupures par lesquelles il comptait établir une communication directe entre les eaux du fossé et celles de la Deûle, à sa sortie de la ville. Du fait que la rivière était d'un niveau inférieur à celui du fossé, l'assiégeant possédait le moyen de mettre à sec, au moment favorable, toute la partie du fossé du corps de la place comprise entre les deux batardeaux de l'angle du bastion du Metz et de la courtine de la porte d'eau.

La place d'armes rentrante, entre le bastion du Metz et la demi-lune de Saint-André, demeurait toujours au défenseur, bien que l'assiégeant s'en approchât de plus en plus. Mais comme ce dernier redoutait « le coup de main » avec la garnison et ne voulait pas se commettre à une attaque de vive force, il s'avançait lentement de peur des mines, avec la résolution de pratiquer plusieurs fourneaux sous les faces de la demi-lune. C'était, à ses yeux, le seul moyen de chasser du chemin couvert le défenseur que ses grenadiers n'osaient plus aborder. « On continue, écrivait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le prince d'Orange [1], à envelopper par la sape la place d'armes que l'ennemi tient encore, et à achever les mines destinées à la faire sauter. » A son attaque gauche, sur les indications d'un ingénieur prussien [2], l'assiégeant était parvenu, par son travail de la nuit, à dérober aux assiégés 5 à 6 toises de sape contre la place d'armes rentrante du chemin couvert, mais au jour les défenseurs, munis de grenades et d'engins goudronnés, incendièrent tous les gabions que l'ennemi venait de poser.

Dans la nuit du 11 au 12 octobre, à son attaque droite, l'assiégeant avait percé le revêtement du fossé du côté de la porte d'eau et de la demi-lune des tenaillons, et au jour il s'en fallait d'un peu de travail que l'eau ne s'écoulât dans la rivière. Par contre, la batterie de la courtine de Saint-André, croisant ses feux avec celle du flanc gauche du bastion des Fours, arrêta net les progrès de l'assiégeant dans son logement à l'intérieur de l'angle du bastion du Metz et le força à interrompre ses travaux, la journée entière. « C'était en plaçant ainsi le canon à propos qu'on arrêtait leurs travaux pendant des temps considérables, qu'on les a obligés à renoncer entièrement à des passages de fossés et fait quitter des sapes qui leur étaient de la dernière conséquence [3]. »

En plus de la place d'armes rentrante entre la demi-lune de la Madeleine et le bastion des Fours, le défenseur gardait encore en son pouvoir, au chemin couvert de la droite, après l'abandon de l'angle du bastion, une traverse située dans la branche gauche de cet angle. La défense de cette traverse avait été confiée à un tout jeune officier, presque un enfant, mais brave comme un vieux grenadier de Touraine. Son nom est par malheur demeuré inconnu. Comme la traverse ne pouvait abriter qu'un nombre restreint de défenseurs, l'officier avait seulement avec lui un sergent et 20 hommes. Il fallait qu'ils fussent, à son exemple, d'une intrépidité à toute épreuve, car leur poste, entièrement isolé sur sa droite par l'établissement des ennemis à l'angle du bastion, sur sa gauche par la rivière, leur laissait seulement la possibilité de communiquer avec la place, et de s'y retirer, par bateau. Il semblait qu'au premier assaut, l'angle étant enveloppé de toutes

1. *Lettre aux Etats de Hollande*, du 13 octobre. A. H.
2. *Campagne de Lille*.
3. *Journal de M. de la Frezelière*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parts, l'assaillant aurait eu facilement raison de leur résistance. Lui-même le croyait, mais quand, le matin du 12 octobre, 50 grenadiers se présentèrent pour chasser cette poignée d'hommes, la riposte fut si vigoureuse, si bien secondée par le feu du rempart et de la demi-lune de la Madeleine, que l'assiégeant regagna au plus vite ses tranchées.

A part le feu de 2 pièces de 4 qui, du cavalier du ravelin de la porte d'eau, incommodaient la face gauche de la demi-lune de la Madeleine, l'ennemi n'entretenait qu'une canonnade peu nourrie contre la place. Malgré son manque de munitions, il n'en poursuivait pas moins la construction des batteries sur lesquelles il comptait pour effectuer le passage du fossé, élargir les anciennes brèches du rempart et en créer de nouvelles. Ses travaux, très avancés à l'attaque droite, lui avaient déjà permis, à la date du 12 octobre [1], de couronner la contrescarpe de 18 pièces destinées à faire brèche, sans compter la batterie en action contre le flanc gauche du bastion des Fours. A son attaque gauche, il travaillait aussi à l'établissement de batteries de canons et de mortiers au couronnement du chemin couvert, qui, en raison des retards subis par les assiégeants, ne devaient être prêtes à recevoir le canon que le 16 octobre.

Après les travaux de la nuit du 13, l'assiégeant disposait de 3 coupures au chemin couvert, en regard de la branche droite du bastion du Metz, pour faire écouler l'eau du fossé dans la Deûle, et d'énormes amas de fascines accumulées dans les tranchées, à son attaque droite, indiquaient assez ses préparatifs pour la construction de galeries sur le fossé.

Restait, à son attaque gauche, la traverse de la branche gauche du bastion des Fours qui émergeait comme un ilot au milieu des tranchées et des lignes de l'assiégeant, et paralysait sur ce point ses travaux. Un détachement de grenadiers essaya vainement, dans la nuit du 12 au 13, une seconde tentative pour en déloger les défenseurs. Ces derniers répondirent avec vigueur au feu nourri de grenades que leur jetait l'assaillant et l'obligèrent à renoncer à son attaque. Ils avaient d'ailleurs, pour les seconder, le feu du rempart disposé de manière à battre tous les débouchés de l'ennemi. Vers neuf heures du matin, une nouvelle tentative de

1. Lettre du camp devant Lille, du 13 octobre. — *Mercure historique*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'assiégeant échoua comme les précédentes. Sans s'émouvoir, notre jeune officier avait attendu les grenadiers ennemis de pied ferme, exécuté à propos sa décharge et brisé l'élan des assiégeants. « Il n'est pas possible de leur disputer le terrain avec plus d'opiniâtreté qu'on l'a fait, disait le maréchal de Boufflers au sujet de cette troisième attaque soutenue et repoussée [1]. » C'était un spectacle surprenant que celui de cette poignée d'hommes, sans cesse battus par le flot des assiégeants et le rejetant sans cesse. « C'était aussi une chose assez ridicule que le sérieux avec lequel ces gens-là attaquaient ce petit poste et qui marquait combien ils craignaient le coup de main avec la garnison de Lille [2]. »

Les relations du siège signalent le manque de vigueur et de résolution de l'assiégeant dans ces derniers engagements. Il avait paru rebuté à tel point que dans l'après-midi, vers deux heures, il n'osa rien entreprendre contre le défenseur pour mettre à profit l'heureux effet d'une mine à son attaque droite. Depuis plusieurs jours déjà ses travaux se trouvaient arrêtés à 5 ou 6 toises des palissades de la place d'armes voisine du bastion du Metz. Il venait de pratiquer une galerie sous la face droite de cette place d'armes, quand le mineur de la défense découvrit le travail. « Les ennemis, ne voulant pas perdre le fruit qu'ils attendaient de ce fourneau, y mirent le feu ; il ne fit que souffler par le trou de notre mineur et dérangea quelques palissades. On crut qu'ils attaqueraient la place d'armes que l'on se mit en état de soutenir vigoureusement, mais il sortit si peu de feu de leur première parallèle qu'on délibéra si on ferait une sortie pour les en chasser, et M. le Maréchal, ayant fait réflexion que la garnison était trop affaiblie pour en espérer autre chose que de soutenir les ouvrages qui restaient, ne jugea pas à propos de tenter cette sortie. On convint seulement de faire jouer le fourneau que nous avions sous l'angle pour empêcher les ennemis de l'éventer ou de s'en servir contre nous ; on y mit le feu après avoir disposé les troupes à soutenir une attaque s'ils voulaient la tenter. Il se trouva que les ennemis en avaient retiré presque toutes les poudres ; cependant le peu qui en restait ébranla les terres, et elles s'entr'ouvrirent sans pouvoir être enlevées. Il ne se passa rien par rapport à l'effet de ces

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 13 octobre. D. G. 2083.
2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fourneaux, et on remplaça les palissades qui avaient été renversées dans la place d'armes [1]. »

Pour en finir avec la traverse du chemin couvert, à sa gauche, l'assiégeant l'attaqua en forces, dans la soirée, vers cinq heures et demie. Une colonne de deux à trois cents grenadiers marcha contre le poste qui l'accueillit par une décharge à bout portant. Du rempart, le défenseur veillait aussi. Son feu, celui du ravelin de l'ouvrage à cornes de la Madeleine, où 3 canons chargés à cartouches enfilaient le débouché des sapes de l'assiégeant, firent subir à ce dernier des pertes considérables. Accablés toutefois par le nombre, les défenseurs de la traverse furent forcés. Plusieurs d'entre eux, avec leur vaillant officier, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Seuls, le sergent et 9 hommes parvinrent à s'échapper. « M. le Maréchal, ne laissant pas de voir avec peine abandonner une traverse qui pouvait prolonger la durée du siège encore de quelques jours, fit faire une sortie de la place d'armes de la droite pour la reprendre et tâcher, en faisant monter sur le glacis un détachement de grenadiers, d'enlever les gabions que les ennemis avaient déjà posés pour se loger. L'ordre ayant été porté au colonel qui commandait à la place d'armes, il fit sur le champ la sortie qui rechassa les ennemis de la traverse. Mais soit que l'ordre n'ait pas été assez expliqué ou qu'il manquât quelque chose dans l'exécution, personne ne sortit sur le glacis. Les ennemis, voyant qu'ils n'étaient pas suivis, revinrent en plus grand nombre et prolongèrent le logement qu'ils avaient commencé jusqu'à la rivière, en sorte qu'ils se trouvèrent aussi avancés à l'attaque de la droite qu'à celle de la gauche ; mais ce logement qui était étendu leur coûta cher par le feu vif que nous fîmes toute la nuit, et, le lendemain matin, comme il était encore imparfait, le canon de la place en rasa une partie. Les ennemis furent même obligés de l'abandonner jusqu'à la nuit, ne pouvant y être à couvert [2] ».

C'était la septième attaque du chemin couvert. Les deux places d'armes rentrantes entre les demi-lunes et les bastions restaient encore au pouvoir du défenseur, mais l'assiégeant était maître de tous les points qui lui permettaient d'atteindre le fossé du corps de la place en regard des bastions en brèche. Il avait maintenant

1. *Journal de M. de la Freselière.*
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entière facilité, à la droite comme à la gauche, pour travailler à écouler l'eau du fossé dans la rivière. Quelques jours encore, et son artillerie entrant en ligne au couronnement de la contrescarpe, il entreprendrait la descente du fossé, prélude de l'assaut ou de la reddition de la ville.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIX.

EFFORTS DE VENDÔME POUR INTERCEPTER AUX ALLIÉS LA COMMUNICATION D'OSTENDE. — LA PRISE DE LEFFINGHE, DANS LA NUIT DU 24 AU 25 OCTOBRE, VIENT TROP TARD POUR SAUVER LILLE.

Le convoi d'Ostende, heureusement échappé à M. de La Mothe à Wynendaël, était entré le 29 septembre dans Menin. Il avait permis de faire face aux besoins les plus urgents de l'armée du prince Eugène, mais, comme un gouffre dévorant, le siège de Lille avait englouti en quelques jours ces précieuses ressources, sans que les assiégeants eussent pu entrevoir encore cette heure tant souhaitée de la reddition de la ville Menin et Courtrai, dont les magasins avaient été épuisés dans le courant du siège, n'offraient plus aucune ressource au commencement d'octobre. A la veille d'être en proie à une détresse sans remède, force était aux Alliés de mettre tout en œuvre pour maintenir libre la communication d'Ostende et tirer de la mer du Nord de nouveaux convois en vivres et en munitions. Aussi ne sera-t-on pas surpris de voir les députés hollandais réclamer de leur gouvernement la plus grande activité dans les envois destinés à assurer le ravitaillement des armées de Marlborough et du prince de Savoie : « Nous ne pouvons nous empêcher de prendre la liberté de solliciter très instamment Vos Hautes Puissances de faire enfin parvenir à Ostende, le plus rapidement possible, les munitions de guerre, la poudre, les boulets de 24 livres, les bombes et les grenades, et de presser les commerçants d'y transporter l'eau-de-vie, le sel et les autres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marchandises nécessaires à la subsistance de l'armée [1]. » En même temps, le Conseil d'état de Bruxelles s'empressait d'ouvrir en toute franchise le port d'Ostende aux vaisseaux envoyés de Hollande à destination de ravitailler les armées de Flandre.

La tâche d'amener les approvisionnements dans le port d'Ostende n'est qu'un jeu en comparaison de celle de les faire parvenir aux deux armées. Les Français, de jour en jour, rendent l'entreprise plus périlleuse. Après l'insuccès de Wynendaël, Vendôme a pris lui-même le commandement des troupes aux ordres de M. de La Mothe. Il fait rompre partout les digues qui soutiennent les eaux du canal de Nieuport à Ostende. Par son ordre, l'inondation de la place de Nieuport est refoulée vers l'est; elle achève de rendre impraticables les deux ponts de Leffinghe et de Slype que la garnison d'Ostende occupe sur le canal. Au sud, l'inondation s'étend jusqu'aux villages de Zande et de Sanct-Pieters-Cappelle; de nouvelles coupures, pratiquées dans les digues, et les grandes marées qui se produisent à ce moment viennent encore la grossir. Les Alliés, à force de fascines, parviennent à relever et à renforcer la digue qui sert de chaussée de Leffinghe à Ostende, mais malgré la hauteur donnée aux roues, les 900 chariots arrivés dans cette dernière ville ne peuvent plus au retour dépasser Leffinghe. Sans se décourager, les Alliés font venir d'Ostende un grand nombre de barques qui effectuent les transports de Leffinghe à Sanct-Pieters-Cappelle. En ce dernier point, l'argent, les munitions et les vivres sont débarqués et chargés sur les chariots venus de l'armée qui, par Zevecote et Zande, reprennent ensuite le chemin de Rousselaër et de Lille [2].

De son côté, Vendôme essaie d'enlever aux Alliés le bénéfice de leurs heureux expédients, de ces efforts persévérants que le succès commence à couronner. Le chevalier de Langeron reçoit l'ordre d'amener de Dunkerque plusieurs galères. Le 13, sa flottille s'engage dans les parties de l'inondation parcourues par les barques ennemies, mais le tirant d'eau des galères est trop

---

1. Lettre des députés hollandais devant Lille, 1er octobre. — La lettre de Goslinga à Heinsius, du 22 septembre, porte en post-scriptum : « Il sera nécessaire de remplacer les munitions d'Ostende. Voici le principal que nous en tirons : 160.000 livres de poudre, 40.000 balles de 24, 7.000 balles de 12, 17.000 grenades, 1.000 bombes, 6.000 sacs à terre. » A. H.

2. *Die Feldzüge*, X, p. 446. — *The letters and despatches*, IV. — Lettre de M. de Chevilly, gouverneur d'Ypres, au duc de Bourgogne, du 16 octobre. D. G. 3083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fort. Il faut recourir à des embarcations plus légères que Vendôme fait réunir et armer à Bruges [1]. M. de Saint-Maurice, qui commande à Nieuport, envoie aussi 4 brigantins dont l'armement consiste en pièces de petit calibre et en pierriers. L'organisation de ces nouvelles mesures a fait perdre un temps précieux. L'ennemi dispose d'embarcations légères, et met à profit notre inaction forcée. Du 13 au 17 octobre, nuit et jour, c'est un va-et-vient ininterrompu de barques qui sillonnent l'inondation, de la ferme de Jacob-Stoute près de Leffinghe, où les chariots d'Ostende ont amassé les approvionnements, jusqu'aux abords du village de Sanct-Pieters-Cappelle. Là, Cadogan qui dispose des pontons, des charpentiers de l'armée et de plusieurs centaines de pionniers, imprime aux transports la plus grande activité. Dès le 14 octobre, un convoi de 500 barils de poudre atteint Rousselaër [2]. Marlborough, après en avoir laissé reposer les attelages, le dirige sur Menin. Le 15 octobre, un nouveau convoi [3] de 240 barils est, comme le précédent, acheminé de Rousselaër sur l'armée du prince Eugène. « Avec bien des difficultés, écrivait Marlborough au comte de Wratislaw le 17 octobre, nous avons soutenu notre communication avec Ostende, et avons retiré toute la poudre dont on peut avoir besoin. On travaille à présent à faire venir les bombes et les boulets, mais avec ce mauvais temps les chemins commencent à être très difficiles [4]. »

Le 18, la situation n'était plus aussi favorable pour les Alliés. Marlborough recevait, dans la soirée, une lettre de Cadogan qu'il s'empressait de transmettre au prince Eugène. Cette lettre marquait l'impossibilité de conserver plus longtemps la communication d'Ostende. L'inondation ne cessait de s'étendre. Vendôme, impatient d'enlever aux Alliés le poste de Leffinghe, avait confié le soin de s'en emparer à M. de Puiguion, lieutenant-général. Avec

---

1. *Mémoires militaires* (de Vault), VIII. Le commandement de cette flottille fut donné à l'intrépide officier qui, le 10 septembre, était entré dans Lille. A la date du 19 octobre, Vendôme écrivait à Chamillart : « Je vous envoie, monsieur, la copie d'une lettre que je reçus hier du sieur Du Bois qui commande nos petits bateaux sur l'inondation, et qui est le même qui entra dans Lille quand vous étiez à l'armée. » D. G.

2. Marlborough au comte de Rechteren, Rousselaër, 14 octobre : « La tête du convoi de 500 barils de poudre commence à entrer au camp ». *Letters*, IV.

3. Aux députés des États devant Lille, Rousselaër, 16 octobre : « Hier, il nous est encore venu 240 barils de poudre que je fais avancer à Menin ». *Letters*, IV.

4. *Letters*, IV.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'appui des barques de Bruges qui s'approchent de la ferme de Jacob-Stoute et l'incendient par leur feu, Puiguion, dans la nuit du 17 au 18, tente une attaque contre la redoute élevée par les Alliés au sud de Leffinghe. Il ne réussit pas à l'emporter et doit se contenter d'en établir le blocus. Vendôme voit que la tranchée ouverte devant la redoute progresse difficilement ; il ordonne à Puiguion d'enlever Leffinghe de vive force. Les dispositions d'attaque sont arrêtées pour la nuit du 24 au 25 octobre. 5 colonnes doivent marcher sur Leffinghe en contournant la redoute, s'emparer du village et couper l'ennemi de sa communication avec Ostende. L'inondation n'arrête pas les grenadiers de M. de Puiguion. Leur vaillant chef et leurs officiers donnent l'exemple en se jetant résolument dans l'eau jusqu'à la ceinture. Leffinghe, entouré de toutes parts, est emporté presque sans perte. Les défenseurs de la redoute, au nombre de 1000, n'ont plus de ligne de retraite et sont obligés de mettre bas les armes. Cette attaque, si vigoureusement menée [1], ne nous a pas coûté plus de 7 ou 8 hommes, tués ou blessés. La brillante valeur de M. de Puiguion et de ses grenadiers rétablissait les communications entre Bruges et Nieuport et mettait en nos mains un important dépôt de munitions, mais le succès venait trop tard. Lille, à cette heure, avait succombé, et pendant les jours où le chemin d'Ostende était resté aux Alliés, ces derniers avaient fait passer à leurs armées près de 1700 barils chargés de poudre et de vivres [2].

Au milieu de projets contradictoires, arrêtés tardivement, subordonnés à la considération de garder à tout prix Gand et Bruges, en dehors de la prise de Leffinghe, les généraux français n'entreprennent rien pour secourir Lille. L'héroïque garnison méritait bien cependant qu'on tentât un effort pour lui venir en aide. Derrière l'Escaut, le duc de Bourgogne aurait pu, sans donner l'éveil, renforcer la garnison de Tournai des troupes destinées à entrer dans Lille. Marlborough, par son mouvement sur Rous-

---

1. Vendôme à Chamillart, 26 octobre : « Les soldats ont passé dans l'eau jusqu'au col, et ont marché, la baïonnette au bout du fusil, avec toute la valeur possible. Ils en useront toujours de même lorsqu'on ne leur tiendra que de bons discours et qu'on ne leur fera faire que de bonnes manœuvres ». D. G., 2083.

2. Marlborough à Godolphin, William Coxe, II. — De Goslinga à Heinsius, le 18 d'octobre : « ... On n'a pas laissé de tirer de là (d'Ostende) environ 180.000 livres de poudre. » A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

selaër, avait découvert l'armée du siége. Le chevalier du Rosel [1], digne de marcher sur les traces de Luxembourg, s'offrait pour conduire l'entreprise du secours. Jamais les circonstances ne s'étaient montrées aussi favorables de mettre à exécution le projet présenté à Marly, le 6 octobre, par Chamlay [2]. 3000 cavaliers ou dragons, 3000 fantassins montés s'assembleraient vers la fin du jour à Tournai. Là on remettrait à chaque cavalier un sac de poudre, 2 fusils et 2 baïonnettes, en exceptant les 400 hommes de l'avant-garde, laissés libres de leurs mouvements. Boufflers prévenu tiendrait sa cavalerie et un corps d'infanterie prêts à marcher à la rencontre du secours. Après avoir forcé l'entrée des lignes, le détachement de Tournai remettrait la poudre et les armes dans les dehors de la place ; l'infanterie seule entrerait dans la ville, les dragons reprenant en main les montures qui avaient servi à son transport ; Boufflers renverrait en même temps une partie de sa cavalerie. Pour augmenter les chances du succès, tandis que les dragons marcheraient par le pont de Tressin, 3 détachements iraient jeter l'alarme dans le camp du prince Eugène, l'un au quartier d'Ennetières, l'autre près de Lannoy au quartier de la basse Marque, le troisième entre Haubourdin et la citadelle.

L'exemple du chevalier de Luxembourg parlait en faveur de cette nouvelle tentative de secours. L'armée du prince Eugène, très éprouvée au siège, ne comptait pas plus de 30.000 hommes en état de combattre. Elle était répandue sur une immense ligne de circonvallation, en un cordon mince partout, sauf vers le nord. N'osant se commettre à une action générale, le duc de Bourgogne aurait pu, en réalisant le projet de Chamlay, se faire pardonner ses hésitations et se réhabiliter aux yeux de l'opinion publique qui commentait ce spectacle étrange : d'un côté l'héroïsme poussé aux dernières limites, de l'autre une inaction que rien ne pouvait justifier. Il seyait mal au prince, disait-on tout bas, de jouer le rôle de Fabius à l'âge d'Alexandre. A maintes reprises, dans sa correspondance qui jette tant de lumière sur les évène-

1. « Son adresse à surprendre les partis et les convois, son audace à les attaquer, sa bravoure à les battre et à les enlever, inspirèrent tant de terreur aux Alliés ennemis de la France, qu'ils étaient à demi-vaincus quand ils savaient qu'ils allaient combattre contre cet homme étonnant. » *Histoire militaire de l'Ordre royal de Saint-Louis.*

2. *Mémoire de M. de Chamlay sur la situation des affaires*, présenté à Marly le 6 octobre 1708. — *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ments de cette campagne, Fénelon, tout en témoignant à son élève la plus vive affection, le met en garde contre cette dévotion scrupuleuse à l'excès, cette mésintelligence ouverte avec Vendôme dont son esprit timide subit malgré lui l'ascendant, enfin contre cette irrésolution stérile qui paralyse dans le jeune prince l'action du commandement. Des entretiens du duc de Bourgogne avec l'illustre prélat il ressort que la tâche, assumée par le prince, de tenir tête à Eugène et à Marlborough était au dessus de ses forces. Une intelligence cultivée, des sentiments nobles et élevés, ne pouvaient suppléer à l'inexpérience, au manque de caractère et de décision, en face d'adversaires résolus, rompus à la guerre et jusqu'à présent toujours victorieux.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XX.

LE MAGISTRAT CONTINUE A SECONDER DE TOUT SON POUVOIR LE MARÉCHAL. — PRODIGES RÉALISÉS PAR BOUFFLERS POUR SOUTENIR LE SIÈGE JUSQU'A LA DERNIÈRE EXTRÉMITÉ. — DÉTRESSE DES ASSIÉGÉS ET DES ASSIÉGEANTS.

La défaite de M. de La Mothe à Wynendaël, la prise du ravelin et des tenaillons avaient marqué douloureusement, pour le peuple comme pour la garnison de Lille, les débuts du mois d'octobre.

Et cependant telles étaient la vigueur de la défense, la confiance qu'inspirait à tous l'intrépidité du maréchal, que l'espoir ne se perdait pas tout entier d'une délivrance possible. Boufflers, sans partager ces illusions, les entretenait habilement dans les esprits. « Aujourd'hui, 5 octobre, le bruit qui est répandu de nouveau du secours fait revivre dans le soldat une ardeur toute nouvelle. On assure encore que M. de Vendôme est arrivé à Tournai, et M. le Maréchal a déclaré que dimanche prochain tout bourgeois ira à la messe en sûreté par toute la ville [1]. » Puis, quand on sut dans Lille le remplacement de M. de la Mothe par Vendôme, on en vint à penser que la communication d'Ostende serait coupée aux ennemis. On pouvait se flatter que si le froid et les pluies s'ajoutaient au manque de munitions et de vivres, l'armée du prince Eugène, déjà fort affaiblie par le feu des assiégés, ne résisterait pas à cette dernière épreuve. Mais ces espérances s'évanouirent bientôt. On ne fut pas longtemps à connaître le peu de succès des tentatives de Vendôme, et les travaux des assiégeants purent se

1. *Mémoire des dispositions du siége de la ville de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poursuivre, favorisés par un temps exceptionnellement beau. De mémoire d'homme, on ne se rappelait en Flandre avoir traversé une période aussi longue sans ressentir les intempéries de la saison. « Si le temps voulait aider M. le Maréchal de Boufflers, écrivait M. de Charmont le 19 octobre [1], je suis persuadé que la patience des ennemis se ralentirait beaucoup, mais il est si beau que les gens du pays assurent n'avoir jamais vu une semblable saison. » Le ciel demeurait impassible, comme sourd aux vœux des assiégés qui désespéraient de sa sérénité persistante. « Ne vous représentez pas que ce mois d'octobre ait quelque chose d'arrière-saison, et je crois même que nous n'avons ressenti que deux fois quelques légères pluies depuis l'assiégement [2]. »

Dans cette clémence du temps, les bourgeois et le peuple ne voyaient qu'un surcroît à leurs infortunes, la perspective d'un assaut et du pillage de leur cité. Le spectacle des maux présents faisait naître mille appréhensions pour l'avenir. Les bombes et les boulets des assiégeants ne cessaient, d'un jour à l'autre, de faire quelques victimes parmi la population. La longue durée du siège avait déjà causé de grands ravages dans les paroisses les plus rapprochées de l'attaque. « Les moulins voisins de la porte Saint-André, la flèche de l'église, les bâtiments des environs ressemblent plutôt aux lanternes faites à jour qu'à des lieux propres à pouvoir habiter. La riche et divertissante esplanade, et dont la situation a toujours été et si belle et si agréable que le bourgeois lui donna le nom de *paradis*, toutes ces belles promenades sont rasées jusqu'au point de ne plus pouvoir en reconnaître la moindre trace [3]. » La cherté des vivres se faisait vivement sentir et le nombre des indigents se multipliait tous les jours. Le relevé des familles pauvres, au 9 octobre, s'élevait à 7.000, sans compter celles qui étaient inscrites avant le siège comme recevant des secours [4]. Les ressources ordinaires devenant insuffisantes, le Magistrat autorisa les ministres généraux des pauvres à faire eux-mêmes une quête dans toute la ville et à entamer le capital des rentes qui provenaient de fondations parti-

1. D. G. 2063.
2. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 18 octobre.
3. *Mémoire des dispositions du siège.*
4. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

culières [1]. Grâce à ces expédients, grâce à l'activité et au zèle des administrateurs de la ville, les pauvres ne furent pas sans recevoir quelque soulagement.

A mesure que le siège se prolonge, il devient plus difficile au Magistrat de faire face aux demandes pressantes du maréchal. Au 10 octobre, la ville a déjà fourni 150.000 livres de plomb : la défense en réclame 8.000 par jour, qu'on décide de tirer des communautés religieuses, épargnées jusque-là [2]. Au 2 octobre, les munitionnaires ont épuisé leurs approvisionnements de blé. M. de Saint-Martin fait alors un appel pressant aux ressources du Magistrat. « Je viens de supputer, Messieurs, leur écrit-il le même jour, à quoi monte la distribution journalière du pain. Je trouve qu'il faut, pour 4 jours, 630 sacs de blé qui font 1200 razières ou environ : ainsi, Messieurs, je vous prie de donner vos soins pour les faire trouver et d'en faire remettre demain cette quantité au munitionnaire, afin de le mettre en état de travailler à sa première distribution. Cela est trop de conséquence pour perdre un moment d'y satisfaire. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre.. etc.. [3] » Pour appuyer cette demande du commissaire ordonnateur, le maréchal de Boufflers la fait accompagner de l'ordonnance suivante :

« De par le Roy, Étant nécessaire pour le service du roi et pour la subsistance des troupes d'avoir des blés, je prie Messieurs du Magistrat de faire visiter les maisons des bourgeois et habitants, sans distinction de privilège et de qualité, et d'en faire transporter la quantité qui sera nécessaire suivant la répartition qu'ils en feront, leur donnant à cet effet, de la part de Sa Majesté, tout pouvoir et autorité, attendu qu'il s'agit du bien du service [4]. »

Les recherches ainsi faites dans toute la ville permettent de réunir 4.000 razières. Le 15 octobre, à une nouvelle demande de M. de St-Martin, soit 3.000 razières pour le service du Roi, le Magistrat ainsi que la population sont en alarmes. Le bruit court que ces blés sont destinés à la citadelle, que pour l'approvi-

1. *Registre aux Résolutions*, à la date du 8 octobre. A. V.
2. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège*. A. V.
3. Carton 728. A. V.
4. Fait à Lille ce 2 octobre. Signé : le maréchal de Boufflers — Carton 728. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sionnement de la forteresse les grains vont être enlevés en entier aux habitants. Le Magistrat envoie aussitôt au maréchal une députation en formes. Il la fait précéder d'un présent de deux douzaines de bon vin de Champagne pour mériter en la circonstance l'honneur et la protection de M. de Lee [1]. » « Le maréchal répond avec douceur qu'il n'est pas question d'ôter la subsistance aux habitants mais que le service du Roi l'exige, que c'était une obligation indispensable, que les visites qu'on avait faites étaient fort imparfaites, qu'il fallait en faire de nouvelles [2]. » Sur quoi le Magistrat, voyant l'inutilité de ses remontrances, désigna des commissaires qui, munis d'un ordre du maréchal, pratiquèrent de nouvelles recherches des grains en commençant par les communautés religieuses.

Le Magistrat n'avait pas appris sans inquiétude que le prince Eugène était persuadé, avec toute son armée, de la part active prise par les bourgeois à la défense, aux côtés de la garnison. Désireux d'étouffer ces bruits malencontreux, ses députés au camp des assiégeants, MM. du Mortier et de Flandres, avaient trouvé les généraux ennemis incrédules à leurs dires : ils s'offrirent alors de fournir une preuve convaincante, une attestation de leurs collègues demeurés dans la ville, qui établirait d'une façon péremptoire la chimère de cette participation des bourgeois à la résistance de Lille. A cet effet, ils demandèrent au prince Eugène un trompette et chargèrent ce dernier de porter au Magistrat la lettre où ils réclamaient cette attestation. Boufflers, à qui le trompette fut d'abord conduit, prit la lettre et la garda, ainsi que l'envoyé, deux jours entiers, sans en parler au Magistrat. « Ce silence du maréchal marquait assez ses intentions et qu'il ne voulait pas détromper les Alliés sur un fait qu'il regardait comme important pour le service du Roi, que par conséquent il ne permettait pas qu'on en écrivît, il fut résolu d'écrire aux députés, au nom du corps, dans des termes qui leur feraient comprendre ce qui s'était passé au sujet du trompette et les mettrait en état de détromper les généraux des Alliés sur ces faux bruits [3]. »

---

1. *Registre aux Résolutions*. A. V.
2. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège*. A. V.
3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'énergie de la défense faisait appréhender au Magistrat que le maréchal ne se résolût à soutenir l'assaut au corps de la place. Soucieux avant tout de la conservation de la ville, résolu à lui épargner les horreurs et les calamités d'une prise de vive force, il ne négligeait rien pour se tenir tous les jours au courant de la marche du siège. Des guetteurs lui signalaient les progrès des assiégeants, « et cela, afin de n'être pas surpris et de parler quand on le jugerait à propos à M. le Maréchal pour qu'il ne soutînt pas d'assaut au corps de la place [1]. » Avec cet esprit pratique, le Magistrat tenait déjà toute prête la capitulation. Dès le début du siège, il avait fait revoir les articles qui avaient accompagné la reddition de 1667 et dresser un mémoire « au nom des deux corps, pour qu'il fût plus soutenu et parce que la châtellenie et les baillis avaient un égal intérêt de faire une capitulation [2]. » Pareille préméditation, où les intérêts de la cité effacent ceux de la patrie, ne serait plus admise de nos jours. Mais il serait d'une suprême injustice de juger les Lillois de 1708 sur les devoirs d'entier sacrifice et d'attachement inébranlable que comporte en nous l'idée de patrie. C'était la caractéristique de Lille et de toutes les villes flamandes encore empreintes de l'égoïsme municipal du moyen âge, habituées à changer si souvent de maîtres, de se montrer avant tout soucieuses des privilèges et de l'avenir de la cité. Nous ne pourrions maintenant demander au Magistrat des témoignages d'un courage à toute épreuve. Lui-même ne s'est jamais targué de bravoure, et il a fait consigner en toute sincérité, au registre de ses résolutions, le trait suivant qu'il lui eût été facile de passer sous silence. Le 18 octobre, le maréchal convoque les députés à la porte d'eau. Aussitôt grand émoi dans l'assemblée à laquelle les députés remontrent qu'on ne peut raisonnablement les envoyer à la mort. On rédige aussitôt une lettre très humble à M. le maréchal avec prière de dispenser les députés de s'exposer au péril. A la joie de ces derniers, qui voyaient déjà les bombes et les boulets planer sur leur tête, Boufflers consentit sans peine à se rendre à son hôtel où les députés s'empressèrent de le rejoindre, l'esprit délivré de leur frayeur.

1. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège.*
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Si le Magistrat ne perdait pas de vue les intérêts de ses concitoyens, le maréchal donnait tous ses soins à la défense dont il demeurait le plus ferme soutien. Le premier à montrer l'exemple, il avait voulu qu'on fît paraître à sa table la viande de cheval qui, dès le 5 octobre, était devenue la nourriture habituelle de ses soldats. Quand il sut, vers le milieu du mois, qu'il ne restait plus qu'un petit nombre de vaches réservées sur son ordre pour les hôpitaux, il défendit d'en servir à ses repas. Au 17 octobre, deux députés, délégués par le Magistrat à la demande de Boufflers, n'ont plus trouvé que 50 vaches, les unes dans les hôpitaux, les autres chez les pauvres gens où il y avait des enfants à nourrir. Boufflers ordonne de les diriger sans exception sur les hôpitaux qui en ont un pressant besoin [1]. En toute autre circonstance, il eût écouté les représentations du Magistrat, mais les nécessités de la guerre l'obligent à refouler dans son cœur les sentiments de pitié qui certes n'en étaient pas exclus. D'après une coutume à l'honneur de l'armée, dans toute ville assiégée, les munitionnaires du Roi distribuaient aux indigents une certaine quantité de pain ou de blé. Quand les députés du Magistrat en parlèrent au maréchal, « il approuva qu'on fît la même chose et ordonna aux munitionnaires de fournir la valeur de 100 razières de blé par semaine. Les ministres généraux des pauvres furent chargés du détail de cette affaire [2]. » Le 20 octobre, une nouvelle recherche des grains avait permis de conclure que la ville était moins abondamment pourvue qu'on ne l'avait pensé : le maréchal ordonna qu'on ne lui fît plus que du pain bis [3]. Au 12 octobre, la cavalerie entrée dans la ville avait consommé presque en entier les avoines et les fourrages qui se trouvaient dans Lille. Après accord avec le Magistrat, les chevaux furent répartis en divers points, sous les granges et sous les portes, de manière à trouver plus de facilité pour les nourrir. Leur nombre d'ailleurs devait bientôt diminuer car, au milieu d'octobre, on

1. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège.*

2. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège.* — « Le Munitionnaire des vivres délivrera, sur le reçu des députés du Magistrat, 100 sacs de blé du poids de 150 livres, poids de marc, par chacune semaine, pour la subsistance des pauvres de cette ville, à commencer de la semaine dernière et jusqu'à nouvel ordre.» Fait à Lille le 14 octobre. Signé : de Saint-Martin. Carton 728. A. V.

3. *Registre aux Résolutions.* A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuait jusqu'à 100 chevaux par jour, et, dans ce chiffre, la cavalerie dut fournir son contingent.

Ce n'était là qu'une faible partie des soucis qui traversaient l'âme du maréchal. L'argent commençait à manquer. A la date du 7 octobre, « M. le Maréchal a appelé tout marchand et banquier ayant charge pour leur faire la demande d'un prêt. Plusieurs ont vainement essayé de tirer leur épingle du jeu. Le Maréchal a allégué les circonstances présentes qui veulent ce service pour le Roi et l'État [1]. » Boufflers eut la satisfaction, le 17 octobre, de voir cet appel entendu, et les bourgeois versèrent entre ses mains 100.000 francs. Dans l'intervalle, le duc de Bourgogne lui avait fait parvenir des lettres de change au nom de Samuel Bernard. Le riche banquier restait fidèle à ses promesses du début, et rendait ainsi au maréchal et à l'État un service des plus signalés. Cet envoi arrivait à son heure, « car, écrivait le maréchal au duc de Bourgogne le 11 octobre, l'argent manquait entièrement depuis longtemps. Heureusement j'ai trouvé à emprunter, sur mes propres billets, plus de 300.000 francs qui sont consommés [2]. » En tirant habilement parti des ressources importantes de Lille, le maréchal parvenait à faire face aux nombreuses dépenses du siège et à prolonger sa défense dont la longue durée surprenait tous ceux qui en étaient les témoins. « Si vous vous demandez et si vous dites que l'on soit encore à voir une ville de la force de celle-ci soutenir huit semaines sans le reste (je parle ainsi parce que la chose n'est pas encore finie), on doit en attribuer la gloire aux grands et infatigables soins de M. notre gouverneur, le Maréchal de Boufflers, auquel la vigilance et les précautions de M. le marquis de Lee s'uniforment jusqu'à ne démentir ou contredire en aucune manière, et je crois qu'une union si bien conservée doit passer pour l'une des principales causes de notre, quoique très pénible, conservation; et il faut encore joindre à cela la grandeur de la ville, le grand nombre du peuple, le grand zèle d'un Magistrat, le grand nombre de personnes dont le bourset s'ouvre par un ressort : voilà tous moyens dont une infinité de villes auraient peine d'en trouver un seul [3]. »

---

1. *Mémoire des dispositions du siège.*
2. D. G. 2083.
3. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais ce qui touchait le maréchal plus encore que le défaut d'argent, c'était la perspective prochaine du manque d'hommes, d'armes et de munitions. Au 10 octobre, il restait seulement 60 milliers de poudre ; « les fusils manquaient quasi entièrement, aussi bien que les bombes et les grenades et toutes les autres munitions de guerre à proportion [1]. » Sur ses instances, le maréchal avait obtenu du roi qu'il consentît à réduire, de 60 à 50 milliers, la quantité de poudre réservée pour la défense de la citadelle. Ce chiffre fatal venait d'être atteint le 18 octobre. Le maréchal n'en poursuivait pas moins, quelques jours encore, la défense de la ville, sans entrevoir dans ce suprême effort le salut de Lille, mais il voulait obéir jusqu'au bout à la voix de l'honneur. La lutte ne se soutenait que par un prodige d'énergie des défenseurs. Boufflers lui-même, par son ardeur infatigable, surprenait les jeunes officiers qui l'entouraient. « M. le Maréchal ne repose pas ou très peu. Il ne s'est pas encore deshabillé depuis le premier jour de l'attaque. Il visite les brèches et les ouvrages d'une manière du monde la plus intrépide. Il ne manque pas de passer ses nuits sous la petite voûte contre la porte d'eau, attrayant quelques heures en passant pour les donner à son repos [2]. » Au milieu de tant de fatigues, il trouvait le moyen de veiller lui-même à l'approvisionnement de la citadelle. Les pièces d'artillerie devenues inutiles sur le rempart, le bois que renfermait encore la ville, plusieurs milliers de razières de blé, un approvisionnement de viandes salées et fumées, étaient déjà entrés dans la forteresse dès le 20 octobre, et M. de Valory s'occupait à recruter « les ouvriers charpentiers, maçons et autres, qui voudraient s'engager de se renfermer volontairement dans la citadelle, que l'on aurait un soin tout particulier non seulement de leur donner et payer de grosses journées mais encore, en cas de perte ou de quelque autre malheur, on se chargera et récompensera les femmes et les familles de ceux qui auront pris parti [3]. »

Ces sages précautions montraient assez que Boufflers se préparait à soutenir un second siège lorsque l'heure de la reddition de Lille viendrait à sonner. La garnison, indissolublement unie à

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2083.
2. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 15 octobre.
3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuait jusqu'à 100 chevaux par jour, et, dans ce chiffre, la cavalerie dut fournir son contingent.

Ce n'était là qu'une faible partie des soucis qui traversaient l'âme du maréchal. L'argent commençait à manquer. A la date du 7 octobre, « M. le Maréchal a appelé tout marchand et banquier ayant charge pour leur faire la demande d'un prêt. Plusieurs ont vainement essayé de tirer leur épingle du jeu. Le Maréchal a allégué les circonstances présentes qui veulent ce service pour le Roi et l'État [1]. » Boufflers eut la satisfaction, le 17 octobre, de voir cet appel entendu, et les bourgeois versèrent entre ses mains 100.000 francs. Dans l'intervalle, le duc de Bourgogne lui avait fait parvenir des lettres de change au nom de Samuel Bernard. Le riche banquier restait fidèle à ses promesses du début, et rendait ainsi au maréchal et à l'État un service des plus signalés. Cet envoi arrivait à son heure, « car, écrivait le maréchal au duc de Bourgogne le 11 octobre, l'argent manquait entièrement depuis longtemps. Heureusement j'ai trouvé à emprunter, sur mes propres billets, plus de 300.000 francs qui sont consommés [2]. » En tirant habilement parti des ressources importantes de Lille, le maréchal parvenait à faire face aux nombreuses dépenses du siège et à prolonger sa défense dont la longue durée surprenait tous ceux qui en étaient les témoins. « Si vous vous demandez et si vous dites que l'on soit encore à voir une ville de la force de celle-ci soutenir huit semaines sans le reste (je parle ainsi parce que la chose n'est pas encore finie), on doit en attribuer la gloire aux grands et infatigables soins de M. notre gouverneur, le Maréchal de Boufflers, auquel la vigilance et les précautions de M. le marquis de Lee s'uniforment jusqu'à ne démentir ou contredire en aucune manière, et je crois qu'une union si bien conservée doit passer pour l'une des principales causes de notre, quoique très pénible, conservation; et il faut encore joindre à cela la grandeur de la ville, le grand nombre du peuple, le grand zèle d'un Magistrat, le grand nombre de personnes dont le bourset s'ouvre par un ressort : voilà tous moyens dont une infinité de villes auraient peine d'en trouver un seul [3]. »

---

1. *Mémoire des dispositions du siège.*
2. D. G. 2083.
3. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais ce qui touchait le maréchal plus encore que le défaut d'argent, c'était la perspective prochaine du manque d'hommes, d'armes et de munitions. Au 10 octobre, il restait seulement 60 milliers de poudre ; « les fusils manquaient quasi entièrement, aussi bien que les bombes et les grenades et toutes les autres munitions de guerre à proportion [1]. » Sur ses instances, le maréchal avait obtenu du roi qu'il consentit à réduire, de 60 à 50 milliers, la quantité de poudre réservée pour la défense de la citadelle. Ce chiffre fatal venait d'être atteint le 18 octobre. Le maréchal n'en poursuivait pas moins, quelques jours encore, la défense de la ville, sans entrevoir dans ce suprême effort le salut de Lille, mais il voulait obéir jusqu'au bout à la voix de l'honneur. La lutte ne se soutenait que par un prodige d'énergie des défenseurs. Boufflers lui-même, par son ardeur infatigable, surprenait les jeunes officiers qui l'entouraient. « M. le Maréchal ne repose pas ou très peu. Il ne s'est pas encore deshabillé depuis le premier jour de l'attaque. Il visite les brèches et les ouvrages d'une manière du monde la plus intrépide. Il ne manque pas de passer ses nuits sous la petite voûte contre la porte d'eau, attrayant quelques heures en passant pour les donner à son repos [2]. » Au milieu de tant de fatigues, il trouvait le moyen de veiller lui-même à l'approvisionnement de la citadelle. Les pièces d'artillerie devenues inutiles sur le rempart, le bois que renfermait encore la ville, plusieurs milliers de razières de blé, un approvisionnement de viandes salées et fumées, étaient déjà entrés dans la forteresse dès le 20 octobre, et M. de Valory s'occupait à recruter « les ouvriers charpentiers, maçons et autres, qui voudraient s'engager de se renfermer volontairement dans la citadelle, que l'on aurait un soin tout particulier non seulement de leur donner et payer de grosses journées mais encore, en cas de perte ou de quelque autre malheur, on se chargera et récompensera les femmes et les familles de ceux qui auront pris parti [3]. »

Ces sages précautions montraient assez que Boufflers se préparait à soutenir un second siège lorsque l'heure de la reddition de Lille viendrait à sonner. La garnison, indissolublement unie à

1. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2083.
2. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 15 octobre.
3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son chef dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, était prête à le suivre dans la citadelle. L'amour redoublait, tous les jours, du soldat au général. Ils le voyaient vivre de leur nourriture, de leurs travaux, de leurs dangers, prodiguer à tous les encouragements et les récompenses, enfin témoigner d'une sollicitude touchante envers les malades et les blessés. Quand le nombre de ces derniers s'accrut, au commencement d'octobre, la garnison avait appris avec émotion la générosité du maréchal abandonnant son hôtel [1] pour qu'on y installât un hôpital. « M. le maréchal de Boufflers se rend inimitable par tout ce qu'il fait en toutes sortes d'occasions, et n'a de tort que celui de nous mettre tous les jours dans le risque de le perdre. » Ces paroles de M. de Valory [2] étaient sur toutes les lèvres. Que le maréchal se déclarât content de la garnison, qu'on l'eût aperçu visitant les brèches et le rempart, qu'on fût assuré qu'il ne se ressentait pas des fatigues de la veille, et c'en était assez aux soldats pour oublier leur misère et leurs travaux. La gaieté même ne les abandonnait pas. Sans doute ils auraient préféré manger autre chose que du « bidet », avoir l'escarcelle mieux garnie, mais comment en vouloir au maréchal qui n'avait rien épargné pour faire face aux dépenses du siège. Ce n'était pas sa faute si plusieurs prêts étaient en retard, et, à défaut d'une chère abondante, le bon vin et la bière ne manquaient pas au soldat. Il se plaignait moins de son sort qu'il n'était plaint des bourgeois : « On voit le pauvre soldat porter sur ses épaules des quartiers de chair de cheval dont le maigre est rouge comme le sang et le gras jaune comme la cire. Encore serait-il en quelque sorte un peu tolérable si on faisait le choix des plus gras et des plus vigoureux. Non, on prend ceux qui sont à la veille, par la disette, ou de mourir ou d'être mis à la voirie. Voilà la pitance d'un homme qui non seulement se prive de son repos sans relâche, travaillant jour et nuit, mais qui ne peut pas disposer d'un seul moment de son temps et qui s'expose perpétuellement au feu et à la perte de sa propre vie [3] ». Malgré l'affaiblissement continuel de la garnison, les survivants se multipliaient et la défense se poursuivait avec la même vigueur qu'au début du

1. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 3 octobre.
2. D. G., 2081. Fin de sa lettre du 6 octobre citée plus haut.
3. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 9 octobre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siège. Tous les régiments rivalisaient d'entrain et de bravoure. L'histoire a gardé seulement quelques noms des braves qui succombèrent durant ce long siège. La noblesse de France y donna, sans compter, le meilleur de son sang. M. Ville-Dessau, lieutenant-colonel du régiment de Carman, et ses deux fils tombent tous trois, grièvement blessés. Angennes n'a plus de capitaine pour commander ses grenadiers; Touraine a perdu presque tous ses capitaines, et les rangs de ses grenadiers sont décimés [1]. Il n'est pour ainsi dire pas de colonel ou d'officier général qui n'ait été blessé. Aussi, comme on l'a vu maintes fois, le maréchal ne trouve pas de paroles assez élogieuses pour célébrer, dans ses lettres au roi et au duc de Bourgogne, l'héroïque conduite de tous, officiers et soldats. Au nom de la France, Louis XIV a fait parvenir, à diverses reprises, au glorieux défenseur de Lille l'expression de sa reconnaissance, en des termes dignes du noble dévouement de Boufflers : « Soyez persuadé, lui écrit-il le 29 septembre, que le sort de Lille, quel qu'il soit, ne peut me faire oublier le service important que vous venez de me rendre [2]. » Quelques jours plus tard, il lui adresse ces lignes, la plus douce des récompenses qu'ambitionne le maréchal : « Je suis touché, au delà de ce que vous pouvez le croire, de ne pouvoir contribuer à la conservation de Lille, qui est due jusqu'à présent à votre courage et à votre fermeté [3]. »

Malgré l'important succès marqué par la prise du ravelin et des tenaillons, bien des moments d'inquiétude étaient encore réservés au prince Eugène durant le mois d'octobre. La chute de la ville ne devait pas moins nécessiter un second siège à une époque où les troupes, en temps ordinaire, avaient déjà pris leurs quartiers d'hiver. Les communications avec Ostende demeuraient si incertaines qu'à peine pouvait-on en attendre la poudre et les munitions nécessaires à l'achèvement du siège de la ville. La difficulté de se procurer des grains obligeait Marlborough à faire battre par ses cavaliers tout le pays de Dixmude à Menin, et à ne plus donner à son armée que quatre jours de pain sur six. La situation de l'armée du siège était plus précaire encore. L'argent manquait au

1. *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 9 octobre.
2. D. G., 2083.
3. Lettre du 4 octobre. D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prince Eugène comme au maréchal de Boufflers. « Les troupes sont sans argent, écrivait-il à l'empereur le 3 octobre [1]. » D'après un mémoire de M. Lefebvre d'Orval [2], le pain des paysans, pain noir et massif, valait au camp des assiégeants 25 sols la pièce, le verre d'eau-de-vie de grain 8 sols 9 deniers. Beaucoup de soldats se trouvaient sans argent et sans souliers, et les fourrages devenaient fort rares. Malgré les progrès de ses travaux, l'assiégeant n'avait pas reconquis la supériorité morale sur son adversaire. Il redoutait le coup de main avec la garnison de Lille, au point de ne plus oser se présenter pour enlever de vive force les deux places d'armes que le défenseur gardait encore sur le front attaqué. A en croire M. Lefebvre d'Orval, bien renseigné à l'ordinaire, le mécontentement continuait à régner dans l'armée du siège, principalement parmi les Allemands qui demandaient à s'en retourner, et le lieutenant-général Spar disait hautement, à la date du 8 octobre, qu'on eût mieux fait de battre en retraite, suivant le conseil qu'il avait donné trois semaines auparavant. Pour ranimer leurs soldats et les préparer à l'assaut final, les généraux leur promettaient le pillage de la ville pendant trois heures [3]. A la date du 18 octobre, les assiégeants avouaient que leurs pertes, en morts et en blessés, dépassaient 10.000 hommes [4]. Ces pertes avaient quelque chose d'effrayant. Après l'assaut du 7 septembre, certaines compagnies étaient réduites à une quinzaine d'hommes; au 16 octobre, on comptait plus de 60 ingénieurs tués ou blessés [5]. Les hôpitaux de Menin et de Courtrai étaient encombrés. Les médicaments et les chirurgiens faisaient défaut, si bien qu'à Menin seulement, au milieu d'octobre, on enterrait 60 personnes [6] par jour. Accoutumé à ces tableaux affligeants, le prince Eugène poursuivait, en dépit des obstacles, la rude tâche de vaincre les défenseurs de Lille. « Il commande d'un air à se faire obéir et veut avec fermeté tout ce qu'il a conçu, » écrivait M. Lefebvre d'Orval à Chamillart [7]. L'heure approchait où ces efforts d'une volonté énergique et persévérante allaient enfin recueillir leurs fruits.

---

1. *Die Feldzüge*, X, p. 264, supplément.
2. *Mémoire* du 19 octobre. D. G., 2083.
3. Autre *Mémoire* de M. Lefebvre d'Orval, du 12 octobre. D. G., 2083.
4. *Journal de Schulenbourg*. *Vie de Schulenbourg*. I, p. 358.
5. A. H.
6. M. de Charmont à Chamillart, 16 octobre. D. G. 2083.
7. *Mémoire* du 20 octobre. D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXI.

PASSAGE DU FOSSÉ DU CORPS DE LA PLACE. — L'ASSIÉGEANT COURONNE LE CHEMIN COUVERT DE SES BATTERIES DE BRÈCHE, QUI OUVRENT LEUR FEU CONTRE LA VILLE LE 21 OCTOBRE. — LE LENDEMAIN, IL EST EN MESURE DE LIVRER L'ASSAUT. — LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS, QUI DOIT SOUTENIR UN SECOND SIÈGE DANS LA CITADELLE, FAIT BATTRE LA CHAMADE. — LE PRINCE EUGÈNE LE LAISSE LIBRE DE DRESSER LUI-MÊME LES ARTICLES DE LA CAPITULATION.

Il avait suffi au défenseur de conserver un poste dans la branche gauche du chemin couvert du bastion des Fours pour paralyser, durant plusieurs jours, les travaux d'attaque conduits par le directeur du Mey. Sur l'autre rive de la Deûle, l'ingénieur des Roques, maître sans conteste du chemin couvert, depuis les deux branches de l'angle du bastion du Metz jusqu'aux tenaillons, avait pu imprimer à ses travaux une marche plus rapide. Tout était prêt, à son attaque, pour achever la saignée du fossé, à la date du 16 octobre [1]. Déjà 24 pièces couronnaient le chemin couvert, n'attendant qu'un signal pour ouvrir de nouvelles brèches au bastion du Metz et à la courtine aux abords de la porte d'eau. D'inquiéter l'ouvrage à cornes de St-André, il n'en était plus question. Après la conquête du ravelin de la porte d'eau, l'assiégeant avait rompu complètement avec les errements du début et resserré son front d'attaque. « A l'ouvrage à cornes de l'attaque droite, de même qu'au ravelin qui est tout auprès, écrivait

1. *Journal du siège au camp devant Lille*, 17 septembre (fragment), D. G., 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Schulenbourg à la date du 14 octobre [1], on a tiré plus de 20.000 coups de canon. On va laisser, nonobstant cela, l'un et l'autre en repos, ce que l'on aurait dû faire il y a 3 semaines; mais on s'est raidi là-dessus sans vouloir écouter personne »

L'assiégeant se résolut à tirer un parti immédiat de son succès du 13, en se logeant définitivement dans l'angle du chemin couvert du bastion des Fours. Dans la nuit du 13 au 14, couvrant son débouché de la traverse qu'il venait de conquérir, il essaya de pénétrer à l'intérieur du chemin couvert, mais, battu de front par le feu de la brèche du bastion et d'écharpe par la batterie établie au flanc droit du bastion du Metz, il dut abandonner son travail. Cette même nuit, sur l'ordre du maréchal de Boufflers, le défenseur avait commencé à éclairer le rempart jusqu'au pied des brèches, afin que l'assiégeant ne pût lui dérober les travaux qui devaient amener l'écoulement de l'eau du fossé devant les brèches [2].

En même temps, à son attaque droite, l'assiégeant parvenait à joindre les sapes qui couraient le long des faces de la place d'armes encore au pouvoir du défenseur Il obtenait ainsi une parallèle à 5 ou 6 toises des palissades. Il avait même renforcé le profil de ces sapes, de sorte qu'il plongeait à courte distance dans l'intérieur du chemin couvert. Mais, au début du siège, l'assiégé avait pris la précaution d'établir, à la gorge de la place d'armes, une ligne de palissades en forme de redan qui constituait à la fois un réduit et une tête de pont pour couvrir le passage du chemin couvert à la demi-lune. C'est là que se retirèrent les dragons qui occupaient la place d'armes, quand ils y furent contraints par le feu plongeant de l'adversaire. Un épaulement aussitôt pratiqué derrière les palissades du réduit leur donna un excellent abri, et l'on vit les dragons, non contents d'interdire à l'assiégeant l'intérieur de la place d'armes, se détacher à tour de rôle avec une rare intrépidité pour jeter des grenades dans les logements ennemis [3].

L'assiégeant canonna sans relâche, le 14 octobre, le flanc droit du bastion du Metz, sans empêcher que l'assiégé ne parvînt à

1. *Vie de Schulenbourg*, I, p. 358.

2. *Journal de M. de la Frezelière*.

3. « Il n'est pas possible de soutenir un poste avec plus d'opiniâtreté que l'on défendit celui-là ». *Journal de M. de la Frezelière*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réparer le désordre occasionné par le feu. A la nuit, il pénétra par un nouveau débouché dans l'intérieur du chemin couvert de la droite, à l'angle du bastion. Sur l'ordre du maréchal de Boufflers, le chevalier de Luxembourg ordonna le 15, à cinq heures du matin, une sortie contre ce travail des ennemis. 40 hommes sous M. du Thil, colonel de jour, débouchèrent de la place d'armes voisine, chassèrent du logement le sergent et les 8 hommes qui le gardaient, et le ruinèrent sur une longueur d'une vingtaine de pas. L'attaque avait été si brusque que les travailleurs, commandés pour l'accompagner, étaient entrés en ligne tardivement. Aussi, après un intervalle de deux heures, M. du Thil, à la tête de 50 grenadiers et de 40 travailleurs, sortait de nouveau de la place d'armes sur le logement des assiégeants. Il put cette fois enlever et incendier un certain nombre de gabions et combler 8 à 10 toises du travail, mais le feu des assiégeants ne tarda pas à obliger le détachement à regagner la place d'armes, après avoir perdu une vingtaine d'hommes tués ou blessés [1].

Presque à la même heure, à son attaque droite, l'assiégeant avait fait sauter 2 mines sous les faces de la place d'armes, avec l'espoir de s'en rendre maître sans coup férir, mais une des mines éventée par le défenseur n'eut aucun effet ; l'autre [2] enleva 6 à 7 toises des 2 rangées de palissades. La fumée dissipée, la brèche se trouva garnie à l'instant des 50 dragons de garde au réduit, la baïonnette au canon, attendant l'attaque de pied ferme. Leur contenance résolue en imposa tellement à l'ennemi qu'il n'osa sortir de ses logements et ne fit rien pour empêcher les dragons de rétablir, dans la journée et dans la nuit qui suivit, les 2 rangées de palissades.

Le défenseur arrêta encore, dans la nuit du 15 au 16, les progrès de l'assiégeant à son débouché et à son logement de

---

1. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils.

2. « Le second fourneau fit son effet dans les fossés de la ville, n'ayant fait sauter qu'un dragon sans être blessé. S'étant aperçu qu'il n'avait plus de fusil, il fut dans la tranchée des assiégeants et en rapporta trois autres.

« Un Suisse, pendant cette même nuit, s'étant muni d'une douzaine de grenades, s'en fut contre le revers de la tranchée des assiégeants pour leur parler en sa langue, lequel, leur parlant, jeta de temps en temps quelques grenades dans leur tranchée, dont une tomba dans un tonneau de poudre, qui le fit sauter. Il en sauta même un second qui fit un très grand desordre dans leur parc, et après cette action le Suisse revint dans le chemin couvert. » *Journal du siége par un canonnier de marine qui s'est trouvé dans toutes les attaques*. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'angle du chemin couvert du bastion des Fours, grâce au feu nourri du rempart et à la batterie élevée au flanc droit du bastion du Metz. L'ennemi comprit qu'il ne viendrait à bout d'achever ses travaux qu'en détruisant cette batterie qu'il retrouvait sans cesse pour contrecarrer ses travaux, alors qu'il la croyait hors de cause. Dans la journée, il dirigea contre elle le feu de 6 pièces de gros calibre établies au chemin couvert de la droite, mais le défenseur avait déjà fait au flanc menacé un épaississement de six pieds, ce qui le préserva d'une ruine certaine. Le bruit avait couru, ce jour-là, d'une attaque contre la place d'armes de la gauche et d'un renfort de 600 grenadiers envoyé aux assiégeants dans ce but, « mais, dit M. de la Frezelière, c'était un morceau bien dur et qu'ils ne regardaient qu'avec crainte, ce poste étant soutenu du bastion de la gauche d'où ils auraient eu de terribles feux à essuyer. »

Malgré l'industrie déployée par tous, officiers et soldats, la poudre diminuait dans des proportions inquiétantes pour le défenseur. Il en était de même des autres munitions de guerre. Dans ces conditions, « le maréchal eut grande attention à régler les postes d'où l'on devait faire feu et le nombre de soldats qu'il convenait de faire tirer en chaque poste, avec une instruction aux officiers pour bien diriger leurs feux et empêcher la dissipation de la poudre. Il fut fait plusieurs copies de cette instruction que l'on donna à MM. les officiers généraux, afin qu'ils prissent la peine de la faire exécuter dans les attaques où ils commandaient [1]. »

Du côté des assiégeants, la journée du 16 fut employée à l'armement des batteries au couronnement du chemin couvert. Le prince Eugène visita toutes les tranchées [2]. Il eut la satisfaction de voir que les batteries étaient entièrement construites et armées à l'attaque droite, et que la saignée par les coupures du glacis derrière le tenaillon gauche, fort avancée la veille, avait presque épuisé l'eau du fossé devant le bastion du Metz.

« La nuit du 16 au 17, les assiégeants communiquèrent les débouchés qu'ils avaient faits dans l'intérieur de l'angle de la droite, et, pendant le jour, ils étendirent encore leurs logements au delà de la traverse en s'approchant de la rivière. Le canon qui

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. *Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était sur le flanc droit du bastion de la gauche y tirait utilement le matin, mais la batterie opposée que les ennemis avaient faite pour détruire ce flanc le battit tout le jour avec tant de violence que, notre feu s'étant ralenti, il ne fut pas possible de les obliger d'abandonner leur travail. Ils recommencèrent aussi à battre le flanc gauche du bastion de la droite, en sorte que les dernières défenses de la place, étant continuellement battues, elles se trouvaient fort pressées [1]. »

L'assiégeant avait reçu, le 16 octobre, la nouvelle que 50.000 livres de poudre avaient pu franchir l'inondation et venaient d'arriver à Menin [2]. A son attaque droite, dans la journée du 17, il tenait déjà 4 débouchés tout préparés pour descendre à l'intérieur du fossé du corps de la place ; mais, afin de ne pas attirer sur un même point la concentration des feux du défenseur, les batteries déjà armées du directeur des Roques ne devaient démasquer leurs embrasures qu'à l'entrée en ligne des batteries de construction moins avancée à l'attaque gauche [3]. De ce côté, on achevait la construction d'une batterie de mortiers et d'obusiers. En arrière des pièces déjà prêtes, aux deux attaques, s'élevait un dépôt de bombes, de poudre et de pierres, et, dans les parallèles partout élargies, l'assiégeant accumulait les fascines destinées à la construction des galeries sur le fossé.

Vers le milieu du jour, à la vue d'un mouvement important de troupes de l'abbaye de Loos à celle de Marquette, le bruit se répandit, parmi le défenseur, d'une nouvelle attaque du chemin couvert, pour laquelle 400 grenadiers auraient été commandés. Cette entreprise, suivant toute vraisemblance, ne pouvait porter que sur les places d'armes de droite et de gauche. Le maréchal les fit renforcer aussitôt et ordonna de suspendre le travail de la réparation des brèches jusqu'à huit heures du soir, mais l'attente de la garnison, fermement résolue comme toujours à recevoir vigoureusement l'assaillant, ne se réalisa pas.

Dans la nuit du 17 au 18, après avoir étendu son logement de l'angle du bastion des Fours à la rivière, l'assiégeant fit commencer une rigole destinée à déverser l'eau du fossé du corps de la place

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. Lettre des députés devant Lille, 16 octobre A. H.
3. *Mercure historique. Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans celui des tenaillons. Sur la promesse d'une forte récompense en argent, les mineurs de l'assiégeant hâtèrent ce travail dont on n'attendait que l'achèvement pour entreprendre le passage du fossé.

Le feu du défenseur, réduit maintenant aux 50 milliers de poudre [1] fixés pour l'approvisionnement de la citadelle, s'affaiblissait de plus en plus. Dans ces conditions, le tir continu de l'assiégeant contre le flanc droit du bastion du Metz parvint à démonter les deux pièces qui lui répondaient encore et acheva de ruiner le parapet. L'assiégé avait vu avec tristesse l'arrivée au camp du prince Eugène de plusieurs chariots de munitions [2]. Les batteries étaient maintenant achevées, aussi bien à l'attaque droite qu'à l'attaque gauche, sur tout le couronnement du chemin couvert. « Il est vrai, écrivait Schulenbourg le 18 octobre [3], que l'on est sur le fossé et que l'on va commencer demain à tirer en brèche de nouveau et à remplir le fossé, ce qui pourrait être achevé en 4 ou 5 jours si on s'y prend comme il faut. Après quoi, il ne nous reste que de donner l'assaut général...». 42 pièces de canon, 20 mortiers et 10 obusiers, prêts à démasquer leurs embrasures [4]; en arrière, des amas de fascines et 30.000 pièces de gazon pour le passage du fossé, tout marquait au défenseur la fin de son héroïque résistance. « Les dehors étant perdus, il ne restait plus de défense que celle des flancs, et il y en avait un qu'on avait été obligé de répaissir deux fois de suite en s'enfonçant dans le terre-plein du rempart. Les ennemis continuaient de battre l'autre avec 6 pièces qui en avaient déjà éboulé tout le revêtement. Ainsi il y aurait eu de la témérité de pousser plus loin la défense de la ville si les brèches n'avaient pas été précautionnées de la manière que j'expliquerai ci-après, et les bastions retranchés.

» Entre les divers moyens qui furent proposés à M. le Maréchal pour rendre les brèches moins praticables, il s'attacha à deux qui lui paraissaient les plus raisonnables. Le premier qu'on mit en usage servit à précautionner la brèche du bastion de la gauche et

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 18 octobre. D. G. 2088.
2. Idem.
3. *Vie de Schulenbourg*, 1. p. 358.
4. *Campagne de Lille*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut proposé par M. Daigouin, colonel réformé de dragons, lequel fut tué depuis, étant de garde au chemin couvert, comme il a été dit ci-dessus.

» C'étaient des arbres entiers, dont on avait seulement coupé les branches, qu'il faisait couler par le haut de la brèche et descendre jusqu'au pied où l'on planta une espèce de grille de fer pour soutenir ces bois, et qui faisait en même temps l'effet d'un rang de palissades. Ainsi il n'aurait pas été facile d'y monter à l'assaut. Les ennemis ne pouvaient guère nous empêcher de remplacer ces arbres, à mesure que le canon les rompait. On avait eu soin aussi de relever le parapet et de l'entretenir en baissant peu à peu le terre-plein du rempart.

« Le second moyen dont on se servit fut employé à la brèche du bastion de la droite. On ne peut l'attribuer à personne en particulier, car plusieurs gens le proposèrent en même temps [1], et je crois qu'on en tient l'usage des Turcs qui l'ont pratiqué en beaucoup de places. C'est un bûcher que l'on dressa sur la brèche, auquel on mit le feu quand on craignit l'assaut et qui aurait été aisé à entretenir, le bois ne manquant point dans Lille si, après s'être embrasé, il ne s'était pas éteint lui-même. Il fut question de trouver un moyen de faire tenir une si grosse quantité de bois sur la rampe de la brèche et l'empêcher qu'il ne descendît jusqu'à l'eau M. Hermand, ingénieur habile et d'une grande application, trouva l'expédient dont on avait besoin. Il fit faire de gros grappins de fer ou ancres recourbées par les deux bouts; une des pointes entrait dans la terre de 3 ou 4 pieds de profondeur, et l'autre soutenait les bois pour les arrêter au pied de la brèche. Ces doubles ancres étaient liées ensemble par des barres qui les traversaient, et chargées sur le derrière par de grosses pièces de bois couvertes de terre, afin de les tenir toujours dans leur situation et qu'elles ne pussent échapper sous le faix immense du bois qu'elles portaient. Ces bois étaient quelquefois dérangés par les bombes et les canons que les ennemis y tiraient, mais pendant la nuit on les relevait et on en remplaçait à mesure qu'ils roulaient dans le fossé. On avait rempli des paniers d'artifices dont la composition était fort vive pour les allumer, et fait faire des augets pour les rouler sur le

1 Entre autres, M. Lefebvre d'Orval, dans un *Mémoire* du 7 octobre. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bûcher, après y avoir mis le feu, dans le temps qu'on le jugerait à propos, et ces augets pouvaient se retirer par le moyen des poulies qu'on y avait attachées et de plusieurs cordages, sans que les soldats qui en faisaient la manœuvre fussent obligés de se montrer à découvert [1]. »

La journée du 18 octobre fut encore marquée par une conférence qui se tint à Menin entre les députés hollandais, le prince Eugène et Marlborough. On y discuta, comme on l'avait déjà fait le 11 octobre dans une réunion analogue, les mesures propres à rétablir les communications avec Ostende, en dépit des difficultés toujours plus grandes depuis que l'inondation gagnait du terrain. L'assemblée allait se séparer quand parvint aux députés la nouvelle de la mort du feld-maréchal Ouwerkerke, au camp de Rousselaër. Sur les pressantes sollicitations de Marlborough, il venait de signer, le jour même, l'ordre d'abolir la pique dans l'infanterie hollandaise. « L'ennemi ne se sert plus de cette arme, écrivaient les députés hollandais [2]; à la bataille d'Oudenarde, dans les autres actions de cette campagne et principalement durant le siège de Lille, les régiments ont été fort éprouvés par la mousqueterie qu'ils ont eu à essuyer. »

Le 19 octobre, au jour, l'assiégeant n'avait pas encore saigné l'eau du fossé devant le bastion des Fours, mais dans l'après-midi la rigole pratiquée à travers le prolongement du chemin couvert, vis-à-vis de la face gauche du bastion, donna passage à l'eau du fossé qui baissa rapidement. Le défenseur découvrit trois débouchés de l'assiégeant qui descendaient du chemin couvert au fossé, devant la face droite du bastion du Metz. « Je ne sais, écrivait le maréchal de Boufflers, en rendant compte de ces travaux au duc de Bourgogne, s'ils commenceront cette nuit le passage du fossé, mais ils le peuvent déjà [3]. » Dans cette appréhension si justifiée, le maréchal réunit en conseil les principaux officiers, et les consulta sur l'opportunité de mettre le feu à la brèche du bastion de la droite. « Quelques officiers généraux représentèrent que c'était une dernière ressource dont on ne se devait servir qu'à l'extrémité, que la bourgeoisie serait

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. De Rousselaër, le 18 octobre. A. H.
3. Lettre du 19 octobre. D. G. 2083.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

alarmée dès qu'elle verrait que le salut de la ville dépendait du succès de ce feu, et que les ennemis ne douteraient plus de s'en rendre les maîtres aussitôt que l'embrasement serait éteint. Les autres, qui ne se gouvernaient pas par l'opinion d'une populace qui est presque toujours intimidée en pareille occasion, dirent qu'on ne devait plus différer de se servir d'un moyen qui pouvait rendre cette brèche inaccessible, qu'il n'y avait pas de faiblesse à user des précautions quand on le faisait pour prolonger la défense d'une place, que les habitants auraient même moins d'inquiétude si ce moyen réussissait comme on s'en était flatté, et que les ennemis seraient obligés par là de faire de nouvelles brèches. Quoique le maréchal se trouvât du dernier avis, il voulut bien, pour concilier tous les esprits, attendre jusqu'au lendemain au soir à faire allumer la brèche [1]. »

Vers six heures du soir, comme la mousqueterie et le canon reposaient de part et d'autre, le défenseur put goûter la sérénade que lui donna l'assiégeant, de ses tranchées, au bruit des violons, hautbois et autres instruments. Ces accents joyeux célébraient l'anniversaire de la naissance du prince Eugène [2]. Après s'être ainsi distrait deux heures, l'ennemi reprit avec ardeur les travaux de la descente du fossé. Aux deux attaques il ne restait, avec les progrès de la nuit du 19 au 20, qu'une épaisseur d'un pied de terre pour démasquer les descentes, qui toutes étaient prêtes. L'eau du fossé avait encore baissé d'environ deux pieds devant la face gauche du bastion des Fours, 3 nouvelles batteries avaient renforcé les pièces qui couronnaient déjà le chemin couvert, enfin 48 chariots de munitions et de poudre venaient d'arriver au camp des assiégeants, ce qui les mettait en mesure de donner à leur feu la plus grande intensité, dès que le prince Eugène ordonnerait de battre en brèche le rempart et de construire les galeries sur le fossé [3].

Vers cinq heures, dans la soirée du 20, le maréchal fit mettre le feu à la brèche du bastion des Fours, suivant la décision arrêtée la veille. Grâce aux habiles dispositions de M. Hermand, la brèche entière fut embrasée en moins d'une heure. Ne voulant rien devoir

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. Le prince était né le 18 octobre 1663. Marlborough avait alors 13 ans, Boufflers 21 ans.
3. *Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux assiégeants, et non content de leur donner le spectacle de cet incendie aux immenses lueurs, le maréchal fit « régaler » ses adversaires d'une sérénade de trompettes, violons et hautbois, en réponse à celle dont ils avaient la veille gratifié la garnison [1].

Ce fut seulement dans la nuit du 20 au 21 que le défenseur abandonna entièrement la place d'armes de la gauche. L'assiégeant était enfin parvenu à s'y loger sur l'angle même, en utilisant l'un des entonnoirs produits par les mines, quelques jours auparavant, « mais ce poste avait coûté bien cher aux assiégeants en quatre attaques où ils avaient été repoussés. On fit cette même nuit un nouveau repaississement au flanc droit du bastion de la gauche afin que le canon des ennemis ne le détruisît pas entièrement, mais on ne put y entretenir que quatre embrasures, deux à l'angle de l'épaule et les autres à l'angle de la courtine ; on fit une banquette au centre pour pouvoir y placer des mousquetaires dont le feu était aussi utile que celui des pièces qui y étaient auparavant. Il est facile de comprendre, par ce détail, les travaux infinis qui ont été faits pour la défense de Lille et la capacité avec laquelle elle a été conduite [2]. »

Le 21, au signal donné par le prince Eugène en personne, les assiégeants démasquèrent, vers huit heures, les batteries qui couronnaient le chemin couvert et commencèrent à battre avec vigueur le corps de la place. A l'attaque droite 26 canons, 11 obusiers et 7 mortiers, à l'attaque gauche 30 canons, 5 obusiers et 12 mortiers eurent bientôt obtenu le résultat cherché par l'assiégeant : pratiquer une nouvelle brèche au flanc, à l'épaule et à la face droite du bastion du Metz ainsi qu'à la partie de la courtine de la porte d'eau voisine de ce bastion, et continuer à ruiner le bastion des Fours en même temps que la grande brèche où l'assiégé avait mis le feu. Les matières inflammables, bois, charbon, fascines goudronnées, avaient donné à l'immense brasier une combustion si active que le feu avait déjà dévoré, au jour, le prodigieux amas d'arbres entassés sur la brèche. Le défenseur ne pouvait plus prétendre de ranimer l'incendie sur d'aussi vastes proportions, et il voyait avec tristesse que l'obstacle, élevé contre l'assaillant au prix de tant d'efforts,

1. « Et cela, à la prière des officiers qui ont prié M. le Maréchal de vouloir leur permettre de rendre les représailles du jour précédent. » *Journal du siège de la ville de Lille, par un canonnier de marine.* A. N.

2. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perdait ainsi une grande partie de sa valeur. Avec les quelques dernières pièces en batterie sur le front attaqué, les assiégés n'en répondaient pas moins au feu écrasant de leur adversaire, sans lui causer grand dommage, tandis qu'ils souffraient eux-mêmes des bombes et des pierres lancées par les mortiers et les obusiers de l'assiégeant. L'épais nuage de fumée, entretenu au dessus du fossé par une canonnade ininterrompue, masquait à souhait pour l'ennemi ses derniers travaux. 600 volontaires s'employèrent, dans la journée du 21, aux derniers préparatifs des galeries, portant à la tête des tranchées sacs à terre et fascines. Ils élargirent aussi les boyaux conduisant aux sorties qu'on devait ouvrir à l'entrée de la nuit [1].

Malgré la vigilance déployée par les assiégés, à qui le maréchal de Boufflers donnait lui-même l'exemple en passant la nuit entière sur le rempart, une profonde obscurité ne leur permit pas de découvrir dès le début le travail des assiégeants. Ces derniers débouchèrent presque sans perte, à leurs deux attaques, dans le fossé principal. 5 débouchés à l'attaque gauche, un même nombre à l'attaque droite, leur permirent d'avancer rapidement le travail de leurs galeries. Rien n'avait encore transpiré de leurs tentatives quand un coup de mousquet, tiré par mégarde à l'attaque gauche, mit en éveil les défenseurs [2]. Le danger découvert, la garnison concentra sur les débouchés un feu nourri de mousqueterie et de canon chargé à cartouches. Ce feu bien dirigé ne fut pas sans causer quelque perte aux assiégeants, notamment à leur attaque gauche ; mais, quand le jour parut, ils reprirent à leur tour la supériorité du feu, imposèrent silence aux dernières pièces du défenseur et poussèrent activement leurs ponts sur le fossé. Le 22, à midi, ils avaient ainsi avancé leurs travaux : on comptait deux ponts à l'attaque droite, le premier dirigé sur la brèche de la courtine et déjà construit sur une longueur de plus de 9 toises et sur 4 toises de large ; le second poussé sur la capitale du bastion du Metz et détourné tant soit peu vers la face droite du même bastion, le batardeau lui servant d'épaulement contre le feu de la demi-lune voisine et du flanc du bastion proche de la porte Saint-André. Ce pont qui touchait le pied de la brèche pouvait être considéré comme

1. *Campagne de Lille.*
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

achevé. A l'attaque droite, ils avaient deux ponts en regard de la face gauche du bastion des Fours, conduisant à la grande brèche et presque terminés.

Un travail de quelques heures, tâche de la nuit du 22 au 23 octobre, aurait mis les assiégeants en état de livrer l'assaut au corps de la place. Il n'entrait pas dans les intentions du maréchal de Boufflers de le soutenir. Avant tout, il lui fallait obéir aux instructions formelles du roi et ménager sa valeureuse garnison, fatiguée déjà et très réduite, pour soutenir avec elle un nouveau siège dans la citadelle. Les munitions manquaient. La nouvelle brèche de la courtine de la porte d'eau enlevait les communications d'un secteur de la défense à l'autre, et rendait maintenant presque inutiles les retranchements élevés à la gorge des bastions, qu'elle permettait de tourner. Affronter un assaut dans une situation aussi critique, c'était s'exposer à un échec presque certain, livrer inutilement au pillage une ville qui, par son attitude pendant le siège et par les secours fournis au roi, méritait qu'on lui en épargnât les horreurs, se priver enfin des avantages d'une capitulation que l'honneur des armes et les ordres de Louis XIV permettaient au maréchal de conclure, le front haut. Frappé des progrès accomplis par les assiégeants dans la nuit du 21 au 22, de la bonne disposition de leurs ponts qui mettait de leur côté toutes les chances d'un assaut, Boufflers fit appeler les officiers généraux le 22, vers neuf heures du matin, et, non sans un profond serrement de cœur, leur posa la question fatale de la capitulation. Il n'y eut qu'une voix parmi eux pour conclure à l'impossibilité de pousser plus loin la résistance. Néanmoins, avant de prendre une détermination de si grave conséquence, le maréchal voulut avoir l'avis des brigadiers et des colonels. Eux aussi se prononcèrent dans le même sens que les officiers généraux. Il ne fallut pas moins que l'accord unanime de tous ces gens de cœur pour vaincre les dernières hésitations du maréchal. Il convint qu'on battrait la chamade, le soir même, à trois heures [1].

La réunion prenait fin quand M. de Moiron, lieutenant du roi de la ville, fit annoncer qu'on venait de lui amener un déserteur, du grade d'officier. Avide, comme tous ceux qui l'entouraient, de

1. *Journal de M. de la Frezelière.* — *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

connaître l'état des assiégeants, leurs projets, surtout leurs approvisionnements en munitions, et de saisir l'occasion qui s'offrait peut-être de trouver dans les dires de cet homme le moyen de prolonger de quelques heures la résistance, le maréchal donna l'ordre qu'on l'interrogeât en sa présence, sans retard. L'officier déclara que l'assiégeant, à bout de munitions, n'en disposait que pour deux jours au plus. Cette nouvelle fit renaître la joie dans tous ces intrépides soldats, prêts à espérer contre toute espérance, et l'on prit le parti de différer la résolution arrêtée quelques instants auparavant, jusqu'à ce qu'on se fût rendu dans l'après-midi un compte exact de l'état des brèches et de la vigueur du feu des batteries de l'assiégeant [1].

Quelques heures plus tard, accompagné des officiers généraux, le maréchal visita tous les postes. Il examina une dernière fois les larges brèches des bastions et de la courtine maintenant sans remèdes, les travaux toujours plus menaçants des ennemis, et put se convaincre que leur artillerie, loin de ralentir son feu, était mieux servie ce jour-là que les précédents. Rien ne confirmait le rapport du déserteur. C'eût été d'une folle témérité de prolonger plus longtemps la défense de la ville, quelque douloureuse que fût la capitulation. Le maréchal le comprit, et, sans plus tarder, vers quatre heures, chargea M. de Surville de faire battre la chamade.

Appelé par son ancienneté à remplir cette pénible mission, le régiment de Touraine dut arborer le drapeau de sa compagnie colonelle au bastion des Fours. Il y eut alors comme un frisson de révolte qui parcourut les rangs de ces braves quand ils connurent l'ordre fatal, terme de leurs luttes victorieuses qu'ils s'étonnaient de voir déjà finir. Leur héroïsme, refusant de se déclarer vaincu, inspira cette scène qui, malgré les années, fait encore tressaillir ceux qui la revivent par la pensée, cette scène que M. de la Frezelière juge digne des plus beaux temps de la Rome antique. « On demanda quelqu'un de la garde pour arborer le drapeau, sans qu'aucun se présentât. L'officier qui commandait la garde, impatient de voir qu'il n'était pas obéi, en tira un au hasard par la main et lui ordonna de prendre le drapeau. Le soldat cassa son fusil contre terre, et dit : « Puisqu'on nous force de nous rendre, il n'y a plus qu'à casser nos armes. »

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la vue du drapeau blanc de Touraine flottant sur le bastion, l'assiégeant demanda qu'un même signal fût arboré sur le bastion du Metz. Sur le refus des assiégés, force fut aux ennemis de répondre là où les défenseurs s'étaient d'abord montrés. Le baron de Spar, présent à la tranchée, s'avança, et entra en accommodement avec M. de Maillebois [1]. Ils tombèrent d'accord pour ne pas laisser franchir les ouvrages les plus avancés, et aussitôt la garde de la tranchée, du côté des assiégeants, celle du rempart, du côté des assiégés, se montrèrent à découvert. Guidées par ce sentiment de fraternité qui subsiste même entre soldats combattant pour des causes différentes, les troupes des deux partis, ainsi mises en présence, eurent vite fait de se connaître. De part et d'autre, ce ne fut bientôt qu'un concert d'éloges pour la belle défense du maréchal, une entente complète entre adversaires qui avaient appris à s'estimer, et un colloque sans haine où les Français rendaient toute justice aux coups de vigueur de l'assiégeant qui reconnaissait hautement, de son côté, l'incomparable bravoure de la garnison.

Sans plus tarder, M. de Surville, suivant les instructions du maréchal, s'avança jusqu'à la barrière de la porte de la Madeleine et remit au baron de Spar, en échange d'un même nombre d'officiers de grade égal, une députation représentant les otages de la garnison et ainsi composée : MM. de Maillebois, brigadier; de Belle-Isle, colonel; de Chamerac, lieutenant-colonel de Châteauneuf; de Coucy, major de Touraine [2].

Les envoyés du maréchal se rendirent aussitôt à l'abbaye de Marquette, où ils se présentèrent au prince Eugène qui leur témoigna les plus grands égards. Le prince était à peine de retour de Menin, où il venait de conférer avec Marlborough [3]. En cours de route, il avait appris l'heureuse nouvelle, si longue à venir, si impatiemment attendue : qu'enfin la garnison de Lille battait la chamade. Tout à la joie de ce grand évènement, le prince n'en sut pas moins célébrer dignement le triomphe de ses armes, en reportant sa première pensée vers son vaillant adversaire, dans cette adresse au maréchal, de termes si courtois et si chevaleresques :

---

1. *Campagne de Lille.*
2. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils.
3. *Die Feldzüge*, X. p. 455.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Ces lignes sont pour vous féliciter sur votre belle défense et pour vous témoigner la parfaite estime que j'ai pour votre personne, dont je veux vous donner des marques en vous laissant le maître de dresser les articles de la capitulation comme vous le jugerez à propos, vous protestant que je n'y changerai rien, à moins qu'il n'y eût quelque chose qui fût contraire à mon honneur ou à mon devoir, mais c'est ce que je n'appréhende pas d'un aussi galant homme que vous [1]. »

Libre ainsi d'arrêter les conditions de la reddition de la ville, le maréchal de Boufflers voulut qu'il fût établi deux capitulations : l'une purement militaire, l'autre consacrée aux Etats de la châtellenie et au Magistrat. En séparant ainsi des intérêts différents, le maréchal n'entendait pas se désintéresser du sort des habitants, mais laisser à leurs représentants une plus grande latitude et une plus large indépendance dans la rédaction des articles de leur capitulation. Comme on l'a vu précédemment, le Magistrat n'avait pas attendu l'heure de la reddition de la ville pour songer à la sauvegarde des intérêts de la cité. Les ponts jetés sur le fossé du corps de la place, dans la nuit du 21 au 22 octobre, ces menaces imminentes d'un assaut, avaient suscité dans son sein un juste émoi. M. de Lee venait d'être dangereusement blessé à la tête, le 20, d'un éclat de grenade. Cette blessure privait le Magistrat d'un appui précieux, duquel il comptait faire le plus grand fonds au moment critique et redouté de s'ouvrir au maréchal sur la nécessité de rendre Lille au prince Eugène. Le 22, dès l'aurore, il avait pris la résolution d'affronter cette démarche et de présenter au maréchal un long mémoire contenant les très humbles remontrances des Etats des ville et châtellenie de Lille, où il avait condensé, non sans art, tous les arguments qui pouvaient à ses yeux militer en faveur de la capitulation [2]. Les députés, porteurs de ce message d'une rhétorique pompeuse, se préparaient à quitter l'assemblée quand on les avertit que le maréchal les envoyait quérir. A leur arrivée, Boufflers, prévenant leur démarche, leur annonça son intention de faire battre la chamade le jour même, et les pria de lui envoyer sans retard les articles d'une capitulation

1. *Mémoire historique sur la ville de Lille jusqu'en 1714*, manuscrit appartenant à M. Quarré-Reybourbon.

2. Voir l'appendice IX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rédigée par le Magistrat et concernant la ville. Les députés se gardèrent bien, le résultat acquis, de souffler mot du fameux mémoire dont ils étaient porteurs et de faire connaître que la capitulation était déjà, et de longue main, entièrement rédigée. Ils s'empressèrent de revenir vers leurs collègues et d'arrêter, de concert avec eux, le texte définitif de la capitulation. A trois heures, ils le soumettaient à l'approbation du maréchal qui l'adoptait avec quelques changements.

Sur le désir exprimé par le prince Eugène de traiter en dernier lieu avec le Magistrat, Boufflers lui envoya, à dix heures du soir, M. de Saint-Martin, porteur d'une capitulation militaire renfermant 19 articles. Les députés hollandais avaient laissé le prince de Savoie entièrement libre de régler seul le sort de la garnison. Après une délibération de deux heures, Eugène signait la capitulation. Sa confiance dans la sagesse du maréchal se trouvait pleinement justifiée : l'examen de la capitulation n'avait apporté qu'un petit nombre de modifications de détails, sans aucun changement de marque.

On trouvera plus loin le texte des articles [1]. Dans ses grandes lignes, la capitulation, entièrement à l'honneur des défenseurs, portait que la garnison disposait jusqu'au 25, à midi, pour se renfermer dans la citadelle ; qu'elle emmènerait avec elle toute son artillerie; que les équipages des officiers, les malades, les blessés, la cavalerie entrée dans la ville avec le chevalier de Luxembourg se retireraient le 24 à Douai, sous escorte; que les prisonniers de part et d'autre seraient rendus. Il était stipulé que la capitulation ne recevrait son application qu'après avoir été revêtue de l'approbation du duc de Bourgogne, à qui Boufflers entendait la soumettre d'abord, avant de l'envoyer au roi. Pour reconnaître les procédés si courtois du prince Eugène à son égard, le maréchal voulut bien lui abandonner 4 pièces de canon de petit calibre qui se trouvaient dans l'ouvrage à cornes de la Madeleine, mais sans en faire l'objet d'un article de la capitulation [2].

Le 23, à sept heures du matin, sept députés, deux au nom des

---

1. Appendice X.

2. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils. « Le prince Eugène avait demandé ces canons, mais sans cependant prétendre les avoir de haute lutte. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

baillis, cinq au nom du Magistrat [1], apportaient à Marquette la capitulation proposée par les Etats de la ville et de la châtellenie de Lille [2]. Les députés hollandais, en réservant quelques articles, en modifiant le texte de plusieurs, en insérant d'assez nombreuses restrictions, se montrèrent cependant animés de modération et de sagesse. Un seul article, portant « que le pays des ville et châtellenie fût entièrement déchargé de la contribution qu'il pourrait devoir, » avait été nettement refusé. La ville gardait son administration et tous ses privilèges sur le pied où ils existaient lors de la capitulation de 1667, dont le texte avait servi de base à la rédaction du Magistrat, et dont les députés hollandais, en politiques habiles, avaient suivi l'esprit.

La nouvelle de l'accord conclu entre le Magistrat et leurs nouveaux maîtres avait été bien accueillie des bourgeois. Certes ils voyaient avec peine le changement de domination. Trouveraient-ils jamais un intendant plus éclairé que M. de Bernières, un gouverneur plus dévoué que le maréchal, un souverain entouré d'autant de gloire et de puissance que Louis XIV, malgré les revers de cette guerre? Mais, après les transes d'une prise d'assaut, ces regrets s'effaçaient au second plan pour ne laisser en lumière que le soulagement d'échapper aux horreurs du siège, aux alarmes répétées, aux privations sans cesse grandissantes. « Un chacun regarda ce moment si désiré comme le temps d'une délivrance de la captivité de Babylone désolée. C'était un charme de voir le bourgeois courir derrière les brèches pour y voir tous les débris non seulement des remparts, mais encore des environs de l'attaque. Si les dehors de la ville nous étonnaient, l'union et le mélange que nos soldats faisaient avec les ennemis sur nos glacis ne fournissait pas moins de quoi nous étonner. Il semble ce matin que tout conspire à notre consolation. L'aurore paraît la plus riante, s'il en fut jamais. Elle est accompagnée du zéphyr dont les souffles les plus doux s'unissaient d'une manière à nous assurer le plaisir d'un si grand triomphe [3]. »

1. On lit au Compte de 1708 : « A MM. de la Vallée (le rewart), du Cappe (le mayeur), la Bretagne (échevin), Espagnol (premier conseiller pensionnaire), Herreng (procureur syndic), députés de MM. du Magistrat, et Denis Pennel, messager juré de la ville, la somme de 208 florins pour avoir, le XXIII d'octobre 1708 et autres jours, été en députation à l'armée des Hauts-Alliés pour y traiter de la capitulation de cette ville, y ayant été employés quatre jours. » A. V.

2. Appendice XI.

3. *Memoire des dispositions du siège*, à la date du 22 octobre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aussitôt que la capitulation militaire avait été arrêtée, le prince Eugène avait confié à son neveu, le prince Maurice de Savoie, la mission de porter à l'empereur la nouvelle de la chute de Lille ; le prince de Nassau avait dépêché sans retard, à Amsterdam, le lieutenant-colonel Doys, son adjudant-général. Quant au maréchal de Boufflers, il chargeait M. de Coëtquen de soumettre la capitulation au duc de Bourgogne et de donner connaissance au jeune prince de la lettre suivante, si touchante par sa noble simplicité, qu'il adressait au Roi [1] :

« A Lille, le 23 octobre.

» C'est avec bien de la douleur, Sire, que j'ai été obligé de faire battre hier la chamade, sur les quatre heures de l'après-midi, pour capituler pour la ville. Je n'ai pris ce dur et triste parti que par une nécessité absolue, par le conseil et l'avis unanime de M. de Lee, de M. le marquis de Surville, La Frezelière, Luxembourg, du Puy-Vauban, Valory, aussi bien que de tous Messieurs les Brigadiers que j'ai fait assembler chez moi avec ces Messieurs, à la réserve de M. de Lee qui n'a pu y venir parce qu'il est blessé depuis trois ou quatre jours d'un éclat de grenade à la tête, mais qui m'a mandé par M. de Valory que c'était entièrement son avis.

» Les ennemis, profitant du convoi de munitions de guerre qui leur est arrivé il y a trois ou quatre jours, recommencèrent le 21 au matin à battre avec force nos bastions attaqués, nos flancs et la courtine entre les deux bastions, en sorte qu'ils avaient mis nouvellement en brèche hier matin la face droite du bastion de la gauche aussi bien que la partie de la courtine qui joint le dit bastion, ce qui rendait notre retranchement du bastion inutile et nous ôtait la communication des deux attaques, et avaient augmenté considérablement la brèche de la face gauche du bastion de la droite, toutes lesquelles brèches étaient grandes et praticables. Les ennemis, outre cela, avaient débouché, la nuit du 21 au 22, par 3 ou 4 endroits, dans le fossé de la face droite du bastion gauche, duquel fossé ils ont mis une partie entièrement à sec, et avaient poussé 2 ponts de fascines et de gabions, l'un jusqu'au pied de la brèche le long du batardeau, et un autre à la moitié du fossé, vis-à-vis la tenaille gauche. Ils avaient fait la même chose au fossé de la face gauche du bastion de la droite, en sorte

1. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'achevant la nuit passée de perfectionner ces ponts, ils pouvaient être en état de donner ce matin un assaut général aux deux bastions et aux deux tenailles et à la courtine, étant à observer que des tenailles ils auraient pu encore se présenter à la porte d'eau qui fait une ouverture considérable au corps de la place pour entrer dans la ville, l'eau y étant basse. Dans cette situation, ayant des ordres aussi précis que ceux que j'ai de Votre Majesté de défendre la citadelle, tous ces Messieurs et moi avons cru que ce serait contrevenir entièrement à ses ordres que d'exposer la garnison au hasard d'un assaut, dont le succès ne pourrait être que fort douteux avec des troupes affaiblies par une infinité d'actions distinguées de valeur et par une défense vive de 62 jours de tranchée ouverte.

» Je souhaite, Sire, que Votre Majesté approuve nos raisons. Je crois que tout autre parti aurait été contraire aux ordres de Votre Majesté et même à son service. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Majesté une copie de la capitulation par laquelle Votre Majesté verra que j'ai essayé de ménager, autant qu'il m'a été possible, l'honneur de ses armes et l'utilité de son service, et les intérêts particuliers des officiers, des troupes et de l'état-major. Nous tâcherons de faire de notre mieux dans la défense de la citadelle.

» Comme on ne peut savoir si les ennemis en feront dans peu le siège, ou simplement le blocus ce qui peut durer longtemps, j'ose prendre la liberté, Sire, de représenter à Votre Majesté que je crois qu'il serait de sa bonté, et même de sa justice, de ne pas différer les récompenses et grâces qu'elle jugera à propos d'accorder à tous les dignes sujets qui ont tant de part à la glorieuse quoique malheureuse défense de Lille.

» J'aurai l'honneur d'en envoyer un mémoire à Votre Majesté le plus tôt qu'il me sera possible. Votre Majesté aura la bonté d'y faire l'attention qu'elle jugera à propos. Je serai infiniment plus sensible aux grâces qu'elle leur fera que si c'était à moi-même. Outre le zèle naturel d'un chacun pour le service de Votre Majesté, j'ai essayé de les animer et soutenir par l'espérance des récompenses de Votre Majesté, et il n'y a aucun de ces Messieurs qui n'ait donné, en plusieurs occasions de ce siège, toutes les marques possibles de valeur, de zèle et de capacité, et qui n'ait reçu ou blessures ou contusions ou plusieurs coups sur eux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» J'ai encore, Sire, une très haute et très instante grâce à demander à Votre Majesté et à laquelle je ne serai pas moins sensible : c'est d'avoir la bonté de donner ses ordres pour que les sommes considérables que j'ai été obligé d'emprunter ici pour la subsistance de la garnison, le paiement des travaux et l'achat des choses nécessaires à la défense, soient au plus tôt ponctuellement payées, et en particulier tout ce que j'ai tiré sur le compte de M. Bernard, lequel, de sa pure bonne volonté et très généreusement, m'a offert sa bourse dès qu'il m'a su à Lille, non seulement pour mes besoins particuliers mais pour tout ce qui serait du service de Votre Majesté, ainsi que je l'ai mandé, dans ce temps-là, à M. de Chamillart pour en rendre compte à Votre Majesté. J'ai donné ma parole, et m'en suis rendu garant en mon propre et privé nom, que tous les billets que j'ai signés ou approuvés pour le service de Votre Majesté seraient acquittés quinze jours au plus tard après la levée du siège ou la prise de la ville de Lille. Il est de mon honneur et du service de Votre Majesté, pour les suites, que ces sommes, quoique considérables, soient payées par préférence à toutes autres choses, et que M. le Contrôleur Général fasse tous ses efforts pour trouver les fonds nécessaires pour cela. Sans ces secours que j'ai trouvés ici par la confiance que l'on a eue en ma parole, je n'aurais pu soutenir à beaucoup près la défense de cette place, ce qui aurait été d'un grand préjudice au service de Votre Majesté, puisque du moins, ayant eu le malheur de perdre une place de cette importance, sa longue défense a consommé tout le reste de la campagne et met les ennemis non seulement hors d'état de pouvoir rien entreprendre de plus, mais même dans l'embarras et peut-être dans l'impossibilité de soutenir cette conquête.

» Je joins ici un plan des attaques de la ville de Lille, par lequel Votre Majesté verra en gros la conduite des travaux des ennemis et les brèches tant du corps de la place que des ouvrages extérieurs. Mais comme le plan seul ne peut en faire connaître les qualités et l'état véritable, comme la cavalerie doit sortir après-demain suivant la capitulation, je compte d'envoyer à Votre Majesté M. de Tournefort lequel, quoique homme de cavalerie, a vu ici toutes choses d'aussi près et avec autant d'intelligence qu'un des meilleurs fantassins l'aurait pu faire. Ainsi il aura l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté et de lui expliquer au vrai toutes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

choses. Elle verra que les ennemis auraient été sûrement en état de donner aujourd'hui un assaut général, tant au corps de la place qu'aux tenailles, ce qu'ils auraient fait avec beaucoup d'avantages par leurs doubles logements tant sur le haut du chemin couvert que dans l'intérieur du chemin couvert et de tous leurs logements parallèles aux faces des bastions en brèches, et tous nos flancs et nos défenses ruinés. »

Depuis le milieu d'octobre, le maréchal n'avait reçu aucune nouvelle de Versailles. Louis XIV lui avait écrit à deux reprises, le 14 et le 19 octobre, mais, à l'heure où Boufflers signait la capitulation, ces lettres ne lui étaient pas encore parvenues. Les difficultés de correspondre avec le dehors s'accroissaient de jour en jour. La surveillance des assiégeants redoublait aux abords des lignes de circonvallation. Déjà le 17, un sieur Flahaut et un officier de la garnison, M. de la Joncquières, dépêchés par le maréchal au duc de Bourgogne, avaient dû rentrer dans la place sans avoir rempli leur mission [1]. Prévoyant que l'ennemi exigerait la reddition simultanée de la ville et de la citadelle, le roi, dans sa lettre du 14, engageait Boufflers à faire échapper par une nuit obscure sa cavalerie et ses dragons, et à se renfermer avec son infanterie dans la citadelle [2]. Le 23, dans la soirée, le maréchal, toujours sans nouvelles, recevait enfin la lettre du roi, du 19 octobre. Louis XIV lui disait [3] :

« Mon Cousin, quoique je sois persuadé que vous avez reçu ma lettre du 14, je crois néanmoins devoir vous confirmer encore par celle-ci que je me remets entièrement à vous de prendre le parti que vous jugerez à propos pour rendre la ville de Lille aux ennemis, lorsque vous ne pourrez plus la conserver qu'en consommant en entier le peu de munitions qui vous restent pour défendre la citadelle, lorsque vous serez obligé de vous y retirer de la manière et aux conditions que je vous ai expliquées.

» J'ai une confiance si entière en vous que je suis persuadé que, quelque chose qui arrive, vous aurez pris sur vous tout ce qui ne sera pas absolument contraire à mon service. »

Ces lignes étaient l'entière approbation de la conduite du

1. Lettre du maréchal au duc de Bourgogne, du 17 octobre. D. G. 2083.
2. D. G. 2083.
3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maréchal. Il savait déjà, au témoignage des ennemis, du plus illustre d'entre eux, le prince Eugène, « qui, jusqu'à présent, lui avait témoigné toutes sortes d'honnêtetés [1], » l'estime que lui avait gagnée son héroïque défense. Mais combien il fut plus sensible à la confirmation de cette appréciation consolante de la bouche même du grand Roi, si bon juge lorsque l'honneur de la nation et celui de nos armes étaient en jeu. Le maréchal rendait la ville aux conditions les plus honorables. Il obtenait même au delà de ce que Louis XIV lui-même avait osé espérer. Heureux d'avoir justifié l'entière confiance de son souverain, le maréchal lui exprimait discrètement la joie qui remplissait son cœur : « J'ai reçu hier soir, Sire, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois. Ce m'est, Sire, un grand sujet de consolation, dans le triste et douloureux parti que j'ai été obligé de prendre, de voir qu'il est entièrement conforme à ce que Votre Majesté me réitère de ses ordres et de ses instructions par cette lettre du 19 [2]. »

---

1. Lettre du maréchal au roi, du 24 octobre. D. G. 2083.
2. Même lettre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXII.

SUPERBE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉFENSE DE LA VILLE. — GLOIRE QUI REVIENT A CHACUN DES CORPS DE LA GARNISON. — RÉFUTATION DES CRITIQUES DE FEUQUIÈRES ET DE SCHULENBOURG. — EXAMEN DES TRAVAUX DES ASSIÉGEANTS.

Lille succombait au soixante-deuxième jour de tranchée ouverte, après avoir fait, dit M. de la Frezelière, « la défense la plus vigoureuse et la mieux conduite dont on puisse parler. » Amis et ennemis n'eurent qu'une voix pour ratifier ce jugement à l'adresse de l'intrépide défenseur de la ville, dont la science avait marché de pair avec l'héroïsme. Si l'on se reporte aux débuts du siège, on y voit le maréchal, en complet accord avec Vauban, occuper en avant de la place des postes solidement retranchés, comme la chapelle de la Madeleine, la ferme de la Vaquerie, le moulin au nord de l'ouvrage à cornes de Saint-André, la redoute de M. de Lee. Son but d'élargir son champ d'action, de ne se renfermer dans la place qu'à la dernière extrémité, de faire perdre plusieurs jours à l'ennemi, est ainsi pleinement atteint. Les premiers engagements, presque toujours heureux, donnent un corps aux éléments de valeur si inégale qui composent la garnison et établissent solidement la confiance des soldats envers leurs chefs. Vient l'heure de défendre le chemin couvert : mieux que la double palissade qui en couronne la crête, mieux que les fourneaux de mine jetés par un prodige d'activité sous tous les angles du glacis, le cœur, maintenant façonné au mépris des dangers et de la mort, rendra les défenseurs capables d'affronter de pied ferme l'attaque de la contrescarpe. Le 7, le 21 et le 23 septembre, l'assaillant, supérieur en nombre, s'épuise en assauts infructueux. Après chacune de ces attaques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

furieuses, les glacis couverts de cadavres et le peu de progrès des assiégeants, tout atteste la vigueur et le moral hautement trempé de la défense. Jusqu'à la fin du siège, l'ennemi sera réduit à subir, en toute rencontre, l'ascendant que la garnison a su conquérir sur ses troupes à l'audace déprimée par une succession d'échecs ininterrompus.

Chaque jour, les assiégés disputent pied à pied le terrain, soit par de petites sorties, soit par un feu nourri. Il n'est pas de traverse du chemin couvert qui ne soit prise et reprise. Par mille expédients, ils détruisent les travaux de leurs adversaires au passage du fossé des tenaillons, à tel point que l'assiégeant désespère un moment du succès. Les fossés des tenaillons ont charrié tant de cadavres que longtemps, dans le peuple de Lille, on leur gardera ce nom à signification terrible, « la rivière à mort ». Sans le concours des grenadiers de l'armée de Marlborough, l'infanterie du prince Eugène, décimée par le feu, redoutant « le coup de main » avec la garnison, achèverait de se démoraliser. La tranchée est depuis 40 jours ouverte devant Lille : sur tout le front des attaques, l'ennemi s'est heurté à une résistance victorieuse, quand une négligence fatale fait tomber en son pouvoir la demi-lune de la porte d'eau. Le malheur veut que l'officier qui commande à ce poste, d'importance décisive sur l'issue du siège, se laisse surprendre, « mais ce fâcheux contre-temps fut réparé par la fermeté avec laquelle on soutint les autres postes, et il semblait qu'il ne fût arrivé que pour faire connaître la modération de M. le maréchal de Boufflers et sa générosité autant que sa valeur. Car, au lieu de sacrifier cet officier pour justifier la nécessité où il était de rendre la place, il trouva dans sa capacité des expédients pour regagner le temps que ce malheur pouvait dérober à sa résistance et des raisons même pour justifier un galant homme qui avait d'ailleurs de bonnes actions [1] ».

Puis, sans se départir de son héroïque conduite, alors qu'elle se sait abandonnée par l'armée du duc de Bourgogne, la garnison, fort affaiblie déjà, n'en continue pas moins à arrêter toutes les tentatives de l'assiégeant contre les places d'armes voisines des demi-lunes aux deux attaques, places d'armes qui jusqu'au dernier jour demeurent au pouvoir des défenseurs. Ils disputent le passage

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du fossé du corps de la place comme ils ont défendu, avec une science achevée, celui des tenaillons. Après une résistance qui tient du prodige, ils abandonnent à l'assiégeant les angles du chemin couvert, en regard des bastions, bouleversés et ruinés. Enfin les munitions sont épuisées, l'artillerie réduite au silence, deux bastions et la courtine qui les joint sont ouverts, les ponts de l'assiégeant touchent le pied des brèches. Alors seulement, en vertu des ordres du roi, le maréchal songe à capituler et prend le parti de se retirer dans la citadelle pour y soutenir un nouveau siège. « 14 ou 15 actions, aussi vives que des batailles [1] », attesteraient, à défaut d'autre témoignage, que la défense avait été poussée jusqu'à ses dernières limites. Vauban avait estimé [2] que Lille, approvisionnée de tout, munie d'une garnison atteignant avec les divers services près de 15.000 hommes, pouvait tenir en échec l'assiégeant pendant 63 jours à partir de l'investissement. Boufflers, manquant d'hommes, d'armes et de munitions, venait de soutenir un siège de 71 jours. Il avait été l'âme de cette résistance si glorieuse pour le roi et pour la nation. Communiquant l'énergie de sa volonté à son corps affaibli par les guerres et les années, il s'était retrouvé tel qu'au glorieux combat d'Altenheim, jeune, plein d'élan, se jouant des fatigues et des dangers, servant maintenant de bouclier à la France envahie, comme il avait alors couvert de sa valeur la retraite de l'armée qui pleurait Turenne. Aussi sage administrateur que soldat intrépide, il avait, durant ce long siège, établi un ordre invariable dans la dépense des vivres et des munitions, fait surgir par son crédit, sur le seul engagement de sa parole, des ressources immenses là où tout manquait, et entretenu jusqu'au dernier jour, dans le cœur de ses soldats, l'ardeur qui leur faisait oublier les misères et les privations, et, dans le cœur des habitants de Lille, l'amour pour le nom de la France et celui de son souverain.

Autour de lui, tous, de l'officier général au simple soldat, avaient rivalisé de courage et d'abnégation. « Le génie, dit M. de la Frezelière, était trop bien commandé pour ne pas faire son devoir. » MM. du Puy-Vauban, de Valory, et les gens de cœur qui les secondaient, possédaient la science parfaite de toutes les

1. *Journal de M. de la Frezelière.*
2. Mémoire de 1699.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parties de l'art de la fortification. Mise en état de défense du chemin couvert, réparation des ouvrages attaqués et de leurs brèches, étude et choix des sorties à diriger contre les travaux de l'ennemi, connaissance journalière des progrès des assiégeants, ils s'étaient acquittés de ces tâches périlleuses avec l'habileté d'ingénieurs rompus aux procédés de Vauban. Ils avaient mis en pratique les admirables leçons du maître avec l'intrépidité dont ce dernier leur donnait lui-même l'exemple. Tous les jours aux prises avec la mort, ils lui avaient payé un large tribut. Sept, soit la moitié d'entre eux, avaient été tués ou avaient succombé à leurs blessures [1]. La poignée de mineurs, commandés par M. Dabin, avait sans cesse tenu en échec les mineurs de l'assiégeant : il semblait qu'ils parvenaient à se multiplier, tant, sur l'immense front d'attaque, l'ennemi les rencontrait partout où il tentait de progresser à l'aide de cette guerre souterraine.

Sous M. de la Frezelière, l'artillerie avait pris une part glorieuse à la défense [2]. A l'heure des assauts les plus violents, elle était parvenue à mettre jusqu'à 50 pièces en action. Croisant ses feux sur le terrain des attaques, battant les débouchés de l'assiégeant, ne lui laissant élever aucune batterie sans en contrarier l'établissement, elle ripostait à son feu avec une ténacité et un à-propos surprenants. Si parfois elle était forcée de se taire, elle remplaçait les affûts brisés, les pièces démontées, relevait dans la nuit les parapets en ruines, et au jour reparaissait pour détruire de nouveau les travaux de l'assiégeant. La cavalerie, réduite par les circonstances à un rôle plus effacé, n'en avait pas moins été « d'un grand secours pour le soulagement de l'infanterie [3]. » Appelée

1. Lettre de M. du Puy-Vauban à Chamillart, du 23 octobre 1708. Sur les huit ingénieurs qui survivaient, trois étaient blessés. D. G., 2083.

2. Le 24 octobre, M. de la Frezelière écrivait à Chamillart : « Il me serait impossible de vous rendre un compte assez exact, par une simple lettre, de la manière dont l'artillerie du roi a été servie pendant le siège de Lille ; j'aurai seulement l'honneur de vous dire qu'elle a beaucoup contribué à la glorieuse défense qui s'y est faite. On ne pouvait, je crois, faire de meilleures dispositions que celles qui ont été faites pour en tirer toute l'utilité possible. Les batteries ont été placées avec connaissance. Elles ont fait un feu très vif dans les occasions où il était à propos, et les munitions ont été ménagées, autant qu'il convenait, sans affaiblir notre défense, en sorte que nous ne sommes épuisés que par la longue durée d'une résistance qui a passé de beaucoup l'idée qu'on en pouvait avoir. » D. G., 2083. — Braves entre tous étaient les bombardiers dont Boufflers disait plus tard à Chamillart : « J'avais à Lille un brigadier et un sous-brigadier très habiles et douze bombardiers. Ces deux officiers en sont revenus et sont gens de mérite, mais des douze bombardiers il n'en est revenu que trois ». Lettre du 24 janvier 1709. D. G., 2149.

3. Boufflers au roi, le 25 octobre. D. G., 2083.

Digitized by Google — — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans les derniers jours du siège à la défense des brèches, elle avait, par un feu bien ajusté et un courage à toute épreuve, justifié la confiance que lui témoignait le maréchal. Les carabiniers, entre tous, « avaient servi très utilement dans les dehors et au rempart aux attaques, étant d'une grande adresse et hardiesse. Plusieurs même avaient été tués aux brèches [1]. »

Où chercher le secret de tant de prodiges si ce n'est dans l'ascendant irrésistible que Boufflers exerçait sur les âmes, dans cette vie de dangers et de fatigues également partagés, dans la sollicitude paternelle du chef et la reconnaissance filiale des soldats, dans l'exemple du premier tout de courage, de dévouement, d'amour de la patrie, auquel le soldat répondait par ces vertus, glorieux apanage des combattants obscurs du rang, la bravoure, l'abnégation, le sacrifice de tous les instants. Aussi comme le sentiment de l'honneur se développait sans effort dans ces cœurs prêts, comme un champ soigné avec amour, à en recevoir la semence. « Pendant le siège, il est question d'aller reconnaître les progrès d'une sape. L'action est périlleuse à l'excès. Cent louis sont promis au soldat qui la tentera heureusement. Cinq y marchent tour à tour. Les cinq sont tués, aucun n'a rempli l'objet. Un sixième se présente. C'est un jeune homme d'une figure charmante. On le voit partir à regret. Il s'éloigne. On compte les minutes, elles se passent, le jeune homme ne revient plus ; on le pleure. Il reparaît, le compte est rendu, on marche, la sortie la plus vigoureuse s'exécute, les ouvrages sont comblés, on rentre dans la place. Alors, en présence de la garnison victorieuse, le général appelle le brave qui a préparé son triomphe. Le grenadier sort du rang. On lui offre la récompense indiquée : « Grand merci, mon général, on ne va pas là pour de l'argent, répond le grenadier, et il retourne à son poste [2]. »

Ce grenadier que fait si grand l'honneur, ce soldat de Touraine que la douleur de la capitulation conduit à briser ses armes, sont l'expression vivante de cette infanterie qui combattait au siège de Lille avec un entrain et un mépris de la mort qu'aucune époque n'a surpassés. A la bravoure la plus entreprenante l'infanterie de

---

1. Boufflers au roi, le 25 octobre. D. G., 2083.

2. *Histoire des campagnes de M. le maréchal de Maillebois en Italie. Discours préliminaire.* L'auteur, le marquis de Pezay, fut attaché à la personne du maréchal de Maillebois et recueillit sans doute, de sa bouche, ce trait de généreuse bravoure.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Boufflers avait joint l'intelligence qui double la force, et défendu avec une grande entente de la guerre les postes qui lui étaient confiés, le chemin couvert notamment, où elle avait soutenu sept attaques, « ce qui suffirait pour connaître la grandeur de la défense de la ville de Lille [1]. » Aussi peut-elle hautement revendiquer, comme étant surtout son œuvre, la longue et glorieuse durée de la défense. L'éclatant hommage que lui devait la postérité, un témoin oculaire [2] l'a consacré à son héroïque mémoire en traits ineffaçables. Jamais peinture plus vraie n'a mieux mis en relief tout ce qu'il y eut de sublime dans son dévouement, jamais éloge de braves n'a été plus dignement célébré : « Il y avait dans la garnison de cette ville une ardeur que l'on ne saurait bien exprimer. Jamais on n'a donné tant de marques de bravoure que l'on en a vu en cette occasion. Les soldats les plus malingres ont fait leur devoir au dessus de leurs forces, et plusieurs officiers et soldats blessés ont recommencé plus d'une fois à faire leurs fonctions avant même que leurs blessures leur permissent de mettre, pour ainsi dire, le nez à l'air. Rien ne les a rebutés. Animés de l'exemple des généraux, ils se sont sacrifiés pour sauver la ville. Il y a eu des compagnies où il n'est pas resté de soldats ni officiers, et plusieurs estropiés, hors de l'état de porter des fusils, ont été, le pistolet à la main, s'opposer aux attaques des assiégeants et chercher de nouvelles blessures au travers du feu des ennemis. »

La chute de Lille eut en Europe un retentissement énorme. En passant pour la première fois notre frontière, les Alliés avaient marqué leurs conquêtes par un coup de maître : la prise d'une des places les plus florissantes du royaume, fortifiée avec tout le génie du plus savant ingénieur de l'époque, et chère entre toutes au grand roi. Chez les ennemis de Louis XIV, la reddition de Lille fut accueillie avec des transports de joie. L'orgueil, gros de promesses pour l'avenir, faisait oublier à la Hollande et à ses alliés à quel prix ils entraient en possession de la redoutable forteresse, qui avait tenu si longtemps en échec les forces de la coalition. Peu de sièges en effet ont coûté aux assiégeants de tels

---

1. *Journal de M. de la Frezelière.*

2. Godefroy d'Aumont. *Réflexion sur la campagne de Flandre et le siège de Lille en 1708.* A. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sacrifices d'hommes et d'argent. Les pertes des Alliés devant Lille dépassaient 12.000 hommes [1]. Certaines relations des ennemis, dignes de foi, accusent un chiffre plus élevé, qu'elles évaluent à 18.000 hommes. « La porte d'eau, les tenaillons, les chemins couverts, les petites places d'armes et les tenailles ont servi de sépulture, avec l'assistance de la rivière, à plus de 10.000 morts ; la Basse-Deûle menait les cadavres à grande foule, dans son sein et sur ses épaules, du côté de Menin, cachant les uns et produisant les autres [2]. » En l'absence de tout document des Archives de la Guerre [3], les journaux du siège sont d'accord pour porter la perte des assiégés à la moitié de l'effectif total de la garnison, soit à 4.500 hommes environ. De pareils chiffres ont leur éloquence, et disent la trempe de la garnison capable de supporter des pertes en proportions aussi frappantes sans en être un seul instant ébranlée.

Du côté de l'attaque, comme aussi du côté de la défense, les dépenses du siège avaient englouti des sommes immenses. Le premier convoi d'artillerie et de munitions, parti de Bruxelles dans les premiers jours du mois d'août, entraînait une dépense de 200.000 florins, comme l'atteste « l'État des chariots et manettes livrés par les habitants de Brabant pour le grand convoi devant Lille [4]. » Pour les convois qui quittèrent la même ville, le 2 et le 7 septembre, à destination de l'armée du siège, les États du Brabant établirent, dans un relevé analogue, leurs droits à une indemnité de 193.098 florins. Schulenbourg évalue les dépenses pour les fascines et autres matériaux du siège à plus de 200.000 thalers [5]. La Hollande, qui s'était engagée à couvrir les frais de l'entreprise de Lille, se ruinait à pareil jeu. Il est vrai que les finances du roi de France étaient, en raison des mêmes circonstances, obérées de nouvelles charges auxquelles le trésor épuisé ne pouvait plus faire face. L'argent était surtout ce qui manquait dans Lille lorsque le maréchal y entra, et ce n'est pas un des événements les moins

---

1. Voir à l'appendice XII un état de ces pertes. De Goslinga à Heinsius, au camp de Lille, le 16 d'octobre : « On ne pouvait faire une perdition plus grande qu'on a fait. Comptez pour sûr, Monsieur, que plus de la moitié des bataillons du siège, qui font 50, est ruinée. » A. H.

2. *Mémoire des dispositions du siège.*

3. Seule, une lettre de M. de Sury, que l'on trouvera à l'appendice XII, fait mention des pertes des 2 bataillons suisses.

4. A. H. Voir l'appendice XIII.

5. *Vie de Schulenbourg*, I, p. 366.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

surprenants de ce siège mémorable que la réunion, de toutes pièces, des sommes immenses qu'il comportait. Boufflers n'avait pas hésité à lier généreusement sa parole pour les dettes du roi de France, au risque presque certain de compromettre irrémédiablement sa fortune personnelle. Tels étaient la haute confiance et le repos absolu dans l'engagement souscrit par le maréchal qu'à l'honneur même, venant parler un semblable langage, personne n'eût témoigné une foi plus entière Sur sa demande, et pour des sommes évaluées dans leur ensemble à plus d'un million [1], le Magistrat consentit sans peine à répondre des marchés, et les bourgeois lui ouvrirent leur bourse « comme mue par un ressort.» Là ne se bornèrent pas les sources fécondes où il fut donné au maréchal de puiser largement. Il dut à l'admirable mouvement de Samuel Bernard et au crédit du puissant banquier de se procurer au delà de 200.000 francs. A défaut de données précises, et sans vouloir fixer de chiffres pour les assiégeants comme pour les assiégés, les détails qui précèdent fournissent un aperçu des dépenses occasionnées par l'entreprise de Lille, dont seul le siège de Turin, en 1706, offrirait un tableau approché.

Le superbe développement de la défense fait un devoir de ne point passer sous silence les reproches que deux écrivains militaires, placés par leurs œuvres au premier rang, Feuquières et Schulenbourg, ont cru pouvoir formuler sur la conduite des opérations du siège. Je n'oserais m'élever contre leurs jugements, si je n'avais la conviction profonde que la mémoire de Boufflers n'a pas à craindre d'affronter au grand jour les attaques dirigées contre la défense de Lille, et qu'un simple examen des faits aura vite démontré le peu de fondement ou l'injustice de ces critiques.

On connaît les nombreux ennemis que le caractère aigri de Feuquières lui attira. La jalousie ne cessa de le consumer : de là cette propension à rechercher surtout les fautes et à dénaturer même les faits pour donner libre carrière à son esprit de critique. En particulier, l'injustice de ses jugements à l'égard du défenseur de Lille ne peut s'expliquer. Pour ne pas s'arrêter à la pensée qu'une odieuse calomnie les a dictés, il faut recourir à cette hypothèse : des documents incomplets, entachés d'erreurs,

1. Voir au chapitre XXVII l'arrêté des dettes du roi de France envers le Magistrat et la ville de Lille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rassemblés à la hâte sans que la mort[1] ait laissé à Feuquières le temps d'en vérifier le degré de véracité, lui seraient seuls parvenus sur le siège de Lille. Ainsi il commence par déclarer que la garnison comprenait quinze ou seize mille hommes, quand elle atteignait un peu plus de la moitié de ces chiffres. A l'entendre, les assiégés n'ont opéré qu'une seule grande sortie, alors qu'il n'est pas un seul récit du siège qui ne mentionne les deux sorties, exécutées en forces par le défenseur, l'une contre la chapelle de la Madeleine, avec M. de Ravignan, l'autre, avec M. de Sury, contre le moulin retranché qui fut repris sur l'ennemi dans la nuit du 28 au 29 août. La faiblesse de la garnison empêcha seule le le maréchal d'en exécuter un plus grand nombre. Les avantages immenses, que l'on pouvait retirer de la séparation des attaques de l'assiégeant par la Deûle, n'avaient pas échappé au maréchal, comme le dit Feuquières. Boufflers avait cédé à regret, dans le conseil de guerre du 5 septembre, aux représentations de la majorité des officiers opposés à son dessein d'accabler, par une vigoureuse sortie de toutes ses troupes, l'attaque du directeur des Roques sur la rive gauche de la Basse-Deûle. « L'ennemi, continue Feuquières, a fait encore une plus grande faute dont on ne s'est point prévalu, c'est qu'à mesure qu'il s'approchait de la place, il cessait d'embrasser le grand front de ses attaques, de manière qu'en arrivant au glacis son grand front s'était tellement resserré qu'il ne se présentait plus devant la contrescarpe que contre les deux angles saillants devant le tenaillon. Ainsi le front des attaqués se trouvait plus étendu que celui des attaquants. » Cette critique ne soutient pas l'examen. Longtemps, malgré ses insuccès, l'assiégeant s'opiniâtra à conduire ses attaques contre les ouvrages à cornes de la Madeleine et de Saint-André. Il n'y renonça que dans les premiers jours du mois d'octobre, au moment où il était maître du ravelin de la porte d'eau et des tenaillons, alors que la place se trouvait déjà assez pressée pour que le défenseur ne pût se prévaloir de la concentration définitive de tous les efforts de l'assiégeant contre les bastions des Fours et du Metz.

Les critiques qui suivent sont pleines d'inexactitudes plus frappantes encore, et servent à Feuquières pour présenter les faits sous un jour défavorable à la défense. L'ennemi ne se

1. Feuquières mourut en janvier 1711.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serait présenté qu'une seule fois en nombre à l'attaque de la contrescarpe, « avec quatre ou cinq cents hommes, parce qu'il n'en pouvait faire sortir un plus grand nombre par le petit front qu'il occupait. » A vrai dire, les furieux assauts des 7, 21 et 23 septembre, livrés sur l'immense développement du chemin couvert, de l'ouvrage à cornes de Saint-André à celui de la Madeleine, ces batailles où l'ennemi perdit plusieurs milliers d'hommes, semblent avoir été ignorés de Feuquières. On n'aurait pas mis à profit les temps d'arrêt dans la canonnade de l'assiégeant pour réparer les brèches et en déblayer le pied, alors que non content de rendre, par un labeur incessant, les brèches des bastions inaccessibles à l'ennemi, le maréchal faisait encore retrancher la gorge des bastions. Feuquières veut qu'on n'ait pas demandé pour ces travaux le concours de la population. Il ignore qu'au début du siège 800 bourgeois étaient employés à la construction de nouveaux ouvrages et à la réparation des brèches. Dans la suite on réduisit leur nombre, mais il y eut toujours, à côté de la garnison, des travailleurs recrutés parmi les habitants. Boufflers aurait rendu la place aussitôt après l'enlèvement du ravelin de la porte d'eau. Au lieu de cette reddition si prompte, Feuquières aurait voulu que l'ennemi dût employer dix ou douze jours à combler le fossé du corps de la place, « car enfin qu'importait à M. de Boufflers à quoi le reste de ses munitions de guerre et de bouche fût consommé, ou à achever de défendre la ville ou à une nouvelle défense de la citadelle. » Or, de la conquête du ravelin à la reddition de Lille, il s'est écoulé 19 jours ; et cet intervalle de près de trois semaines a été employé par l'ennemi au passage du fossé du corps de la place, vaillamment disputé par l'assiégé. Il avait fallu les instructions formelles de Louis XIV qui prescrivaient de réserver 50 milliers de poudre pour la défense de la citadelle, l'épuisement total des munitions et l'établissement des ennemis au pied même des brèches, pour que le maréchal se résolût enfin à capituler.

Les critiques adressées par Schulenbourg à la défense ne revêtent pas le caractère acrimonieux de celles de Feuquières. Fussent-elles vraies, elles ne porteraient pour ainsi dire aucune atteinte à la valeur et au talent du maréchal de Boufflers et de ses lieutenants. Schulenbourg, témoin oculaire, a réduit ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

critiques à trois[1] : l'assiégé n'a pas exécuté de sorties en assez grand nombre ; le maréchal a commis la faute, dès le début du siège, de ne pas établir un retranchement continu d'un bastion en brèche à l'autre ; enfin le défenseur aurait dû tenir, sous les tenaillons et la demi-lune de la porte d'eau, des galeries toutes prêtes pour faire sauter ces ouvrages à l'instant où l'assiégeant s'en rendait maître.

Sans revenir sur le premier reproche discuté plus haut, n'est-il pas permis d'avancer que les retranchements élevés à la gorge des bastions constituaient une seconde ligne de défense d'une sérieuse protection, et permettaient au maréchal de pousser sa défense aussi loin que le voulait l'obligation, qui lui était ensuite imposée, de se renfermer dans la citadelle? L'ouvrage, dont Schulenbourg demandait la construction, n'aurait pas servi à prolonger d'une heure la résistance. Enfin les tenaillons, comme la demi-lune de la porte d'eau, étaient minés. A plusieurs reprises, et notamment le 23 septembre, l'assiégeant fut arrêté dans ses attaques contre les tenaillons par les mines que le défenseur y fit jouer avec un rare bonheur. L'assiégé ne put tirer aucun parti des mines préparées sous le ravelin de la porte d'eau, en raison de la rapidité de la surprise qui enleva à la garnison de l'ouvrage le temps de se reconnaître et d'opposer même un simulacre de résistance aux assaillants.

Avant de passer rapidement en revue les travaux de l'attaque, il convient de rendre aux assiégeants la part d'éloges qui leur est légitimement due. Le prince Eugène sut communiquer à son armée sa volonté persévérante, que ne put lasser la résistance prolongée des défenseurs de Lille. En dépit des pertes sanglantes du 7 septembre, véritable hétacombe de ses colonnes d'assaut, l'assiégeant fit preuve d'une grande bravoure aux rudes engagements qui se succédèrent durant tout le mois de septembre et au début du mois d'octobre. Ses attaques répétées au chemin couvert attestent hautement son mépris de la mort, devant lequel s'effacent les défaillances, relevées çà et là. Un courage aussi patient aurait même été couronné d'un succès plus rapide si, dans la conduite des opérations du siège, l'attaque ne s'était montrée bien inférieure à la défense. En réunissant les princi-

1. *Vie de Schulenbourg*, I, p. 349.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serait présenté qu'une seule fois en nombre à l'attaque de la contrescarpe, « avec quatre ou cinq cents hommes, parce qu'il n'en pouvait faire sortir un plus grand nombre par le petit front qu'il occupait. » A vrai dire, les furieux assauts des 7, 21 et 23 septembre, livrés sur l'immense développement du chemin couvert, de l'ouvrage à cornes de Saint-André à celui de la Madeleine, ces batailles où l'ennemi perdit plusieurs milliers d'hommes, semblent avoir été ignorés de Feuquières. On n'aurait pas mis à profit les temps d'arrêt dans la canonnade de l'assiégeant pour réparer les brèches et en déblayer le pied, alors que non content de rendre, par un labeur incessant, les brèches des bastions inaccessibles à l'ennemi, le maréchal faisait encore retrancher la gorge des bastions. Feuquières veut qu'on n'ait pas demandé pour ces travaux le concours de la population. Il ignore qu'au début du siège 800 bourgeois étaient employés à la construction de nouveaux ouvrages et à la réparation des brèches. Dans la suite on réduisit leur nombre, mais il y eut toujours, à côté de la garnison, des travailleurs recrutés parmi les habitants. Boufflers aurait rendu la place aussitôt après l'enlèvement du ravelin de la porte d'eau. Au lieu de cette reddition si prompte, Feuquières aurait voulu que l'ennemi dût employer dix ou douze jours à combler le fossé du corps de la place, « car enfin qu'importait à M. de Boufflers à quoi le reste de ses munitions de guerre et de bouche fût consommé, ou à achever de défendre la ville ou à une nouvelle défense de la citadelle. » Or, de la conquête du ravelin à la reddition de Lille, il s'est écoulé 19 jours ; et cet intervalle de près de trois semaines a été employé par l'ennemi au passage du fossé du corps de la place, vaillamment disputé par l'assiégé. Il avait fallu les instructions formelles de Louis XIV qui prescrivaient de réserver 50 milliers de poudre pour la défense de la citadelle, l'épuisement total des munitions et l'établissement des ennemis au pied même des brèches, pour que le maréchal se résolût enfin à capituler.

Les critiques adressées par Schulenbourg à la défense ne revêtent pas le caractère acrimonieux de celles de Feuquières. Fussent-elles vraies, elles ne porteraient pour ainsi dire aucune atteinte à la valeur et au talent du maréchal de Boufflers et de ses lieutenants. Schulenbourg, témoin oculaire, a réduit ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

critiques à trois [1] : l'assiégé n'a pas exécuté de sorties en assez grand nombre ; le maréchal a commis la faute, dès le début du siège, de ne pas établir un retranchement continu d'un bastion en brèche à l'autre ; enfin le défenseur aurait dû tenir, sous les tenaillons et la demi-lune de la porte d'eau, des galeries toutes prêtes pour faire sauter ces ouvrages à l'instant où l'assiégeant s'en rendait maître.

Sans revenir sur le premier reproche discuté plus haut, n'est-il pas permis d'avancer que les retranchements élevés à la gorge des bastions constituaient une seconde ligne de défense d'une sérieuse protection, et permettaient au maréchal de pousser sa défense aussi loin que le voulait l'obligation, qui lui était ensuite imposée, de se renfermer dans la citadelle? L'ouvrage, dont Schulenbourg demandait la construction, n'aurait pas servi à prolonger d'une heure la résistance. Enfin les tenaillons, comme la demi-lune de la porte d'eau, étaient minés. A plusieurs reprises, et notamment le 23 septembre, l'assiégeant fut arrêté dans ses attaques contre les tenaillons par les mines que le défenseur y fit jouer avec un rare bonheur. L'assiégé ne put tirer aucun parti des mines préparées sous le ravelin de la porte d'eau, en raison de la rapidité de la surprise qui enleva à la garnison de l'ouvrage le temps de se reconnaître et d'opposer même un simulacre de résistance aux assaillants.

Avant de passer rapidement en revue les travaux de l'attaque, il convient de rendre aux assiégeants la part d'éloges qui leur est légitimement due. Le prince Eugène sut communiquer à son armée sa volonté persévérante, que ne put lasser la résistance prolongée des défenseurs de Lille. En dépit des pertes sanglantes du 7 septembre, véritable hétacombe de ses colonnes d'assaut, l'assiégeant fit preuve d'une grande bravoure aux rudes engagements qui se succédèrent durant tout le mois de septembre et au début du mois d'octobre. Ses attaques répétées au chemin couvert attestent hautement son mépris de la mort, devant lequel s'effacent les défaillances, relevées çà et là. Un courage aussi patient aurait même été couronné d'un succès plus rapide si, dans la conduite des opérations du siège, l'attaque ne s'était montrée bien inférieure à la défense. En réunissant les princi-

1. *Vie de Schulenbourg*, I, p. 349.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pales critiques de Schulenbourg et de l'ingénieur Landsberg sur la marche du siège, on est frappé de l'incapacité des ingénieurs de l'assiégeant, incapacité [1] si vivement relevée d'ailleurs par Marlborough et le prince Eugène. Trop grande extension gardée au front d'attaque, hâte irréfléchie à pratiquer des brèches aux bastions voisins de la porte d'eau et à vouloir emporter de vive force le chemin couvert quand les dehors de la place étaient encore intacts, tardif et lent redressement de ces erreurs capitales qui devaient coûter tant de sang, telles sont les preuves irrécusables de l'inaptitude des directeurs ennemis à remplir leurs difficiles fonctions. Même dans les détails, les fautes leur échappent. Ainsi, comme le dit Landsberg [2], on commit l'imprudence d'attaquer l'ouvrage à cornes de Saint-André dans l'aile, afin d'avoir à la fois le feu du corps de la place, du ravelin et de la tenaille. A l'attaque gauche, le même ingénieur, chargé de construire le pont sur le fossé du tenaillon droit, dut, malgré ses représentations, effectuer le travail à l'angle flanqué, ce qui l'exposait au feu des deux bastions. « Ainsi nous avions le feu de tous côtés, et on ne saurait croire la peine que j'y eus et le péril que j'y risquai... On n'a jamais ouï dire qu'on ait fait ailleurs qu'ici un pont dans un angle saillant [3]. »

L'ingénieur hollandais blâme, non sans raison, le grand nombre de brèches entreprises par l'assiégeant, à tel point qu'aux dehors, comme au corps de la place, on en comptait douze vers la fin du siège. Quatre, suivant lui, auraient suffi : une brèche au tenaillon droit ou gauche, une autre au ravelin de la porte d'eau, les deux dernières à la face droite du bastion du Metz et à la face gauche du bastion des Fours, « mais on a tant fait d'ouvrages inutiles à ces tranchées, tant de brèches qui n'ont servi à rien, on a démonté tant de défenses et donné tant d'assauts en vain, et par conséquent on a perdu tant de monde et consommé si mal à propos tant de munitions, que cela fait peine d'y songer. »

Ces critiques, en admettant que Landsberg ait pu se laisser

---

1. La médiocrité des ingénieurs hollandais à cette époque pourrait s'expliquer par la faiblesse des prérogatives attachées à leur condition. D'une lettre de Goslinga à Heinsius, du 13 septembre 1708, il ressort qu'ils étaient souvent mal payés, récompensés assez rarement, peu ou point considérés, et enfin qu'ils ne pouvaient s'élever au dessus du grade de lieutenant-colonel.

2. *Nouvelle manière de fortifier les places.*

3. Idem.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

guider par une certaine animosité à l'égard des directeurs des attaques, n'en sont pas moins vraies pour la plupart. Qu'il y a loin de cette conduite des travaux d'un siège à celle que leur aurait imprimée un élève de Vauban, un de Valory ou un du Puy-Vauban, par exemple. Alors le spectacle changeait entièrement. Au lieu de s'imposer à l'assiégé par une force aveugle et irraisonnée, l'attaque revêtait cet ascendant moral que donne la science unie au courage. Elle suivait une marche prudente mais non timorée, faisait preuve, au jour voulu, de la plus éclatante bravoure sans cesser de se montrer économe des moyens et des hommes, et adaptait merveilleusement ses procédés de combat à ceux de la défense, sans violenter le temps dans son œuvre. Les événements du siège de Lille confirmaient la sagesse de cette maxime de Vauban : « La précipitation dans les sièges ne hâte pas la prise des places, la recule souvent et ensanglante toujours la scène [1]. » Au grand ingénieur français la coalition n'avait trouvé à opposer que Cohorn. Une fois de plus, le siège de Lille mettait en lumière l'opposition de leurs méthodes. Cohorn, avec ses procédés d'attaque violents, ses assauts meurtriers, sa dépense prodigieuse d'artillerie, son recours à la force élémentaire et brutale, n'avait pu enseigner aux ingénieurs hollandais qu'un art imparfait, tandis que, grâce aux leçons et aux exemples de son grand ingénieur, à la supériorité de sa doctrine, la France possédait un corps du génie envié de toute l'Europe, sur la science et les talents duquel Louis XIV pouvait entièrement se reposer [2].

---

1. *Traité de l'attaque des places*. A propos de la prise sanglante de Barcelone en 1697.

2. Dans cette guerre de siège, en honneur pendant tout le XVIIe siècle, la mort fit sans relâche des coupes sombres dans les rangs de nos ingénieurs, sans cependant en tarir la source ou en affaiblir l'éclat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pales critiques de Schulenbourg et de l'ingénieur Landsberg sur la marche du siège, on est frappé de l'incapacité des ingénieurs de l'assiégeant, incapacité [1] si vivement relevée d'ailleurs par Marlborough et le prince Eugène. Trop grande extension gardée au front d'attaque, hâte irréfléchie à pratiquer des brèches aux bastions voisins de la porte d'eau et à vouloir emporter de vive force le chemin couvert quand les dehors de la place étaient encore intacts, tardif et lent redressement de ces erreurs capitales qui devaient coûter tant de sang, telles sont les preuves irrécusables de l'inaptitude des directeurs ennemis à remplir leurs difficiles fonctions. Même dans les détails, les fautes leur échappent. Ainsi, comme le dit Landsberg [2], on commit l'imprudence d'attaquer l'ouvrage à cornes de Saint-André dans l'aile, afin d'avoir à la fois le feu du corps de la place, du ravelin et de la tenaille. A l'attaque gauche, le même ingénieur, chargé de construire le pont sur le fossé du tenaillon droit, dut, malgré ses représentations, effectuer le travail à l'angle flanqué, ce qui l'exposait au feu des deux bastions. « Ainsi nous avions le feu de tous côtés, et on ne saurait croire la peine que j'y eus et le péril que j'y risquai... On n'a jamais ouï dire qu'on ait fait ailleurs qu'ici un pont dans un angle saillant [3]. »

L'ingénieur hollandais blâme, non sans raison, le grand nombre de brèches entreprises par l'assiégeant, à tel point qu'aux dehors, comme au corps de la place, on en comptait douze vers la fin du siège. Quatre, suivant lui, auraient suffi : une brèche au tenaillon droit ou gauche, une autre au ravelin de la porte d'eau, les deux dernières à la face droite du bastion du Metz et à la face gauche du bastion des Fours, « mais on a tant fait d'ouvrages inutiles à ces tranchées, tant de brèches qui n'ont servi à rien, on a démonté tant de défenses et donné tant d'assauts en vain, et par conséquent on a perdu tant de monde et consommé si mal à propos tant de munitions, que cela fait peine d'y songer. »

Ces critiques, en admettant que Landsberg ait pu se laisser

---

1. La médiocrité des ingénieurs hollandais à cette époque pourrait s'expliquer par la faiblesse des prérogatives attachées à leur condition. D'une lettre de Goslinga à Heinsius, du 13 septembre 1708, il ressort qu'ils étaient souvent mal payés, récompensés assez rarement, peu ou point considérés, et enfin qu'ils ne pouvaient s'élever au dessus du grade de lieutenant-colonel.

2. *Nouvelle manière de fortifier les places.*

3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

guider par une certaine animosité à l'égard des directeurs des attaques, n'en sont pas moins vraies pour la plupart. Qu'il y a loin de cette conduite des travaux d'un siège à celle que leur aurait imprimée un élève de Vauban, un de Valory ou un du Puy-Vauban, par exemple. Alors le spectacle changeait entièrement. Au lieu de s'imposer à l'assiégé par une force aveugle et irraisonnée, l'attaque revêtait cet ascendant moral que donne la science unie au courage. Elle suivait une marche prudente mais non timorée, faisait preuve, au jour voulu, de la plus éclatante bravoure sans cesser de se montrer économe des moyens et des hommes, et adaptait merveilleusement ses procédés de combat à ceux de la défense, sans violenter le temps dans son œuvre. Les événements du siège de Lille confirmaient la sagesse de cette maxime de Vauban : « La précipitation dans les sièges ne hâte pas la prise des places, la recule souvent et ensanglante toujours la scène [1]. » Au grand ingénieur français la coalition n'avait trouvé à opposer que Cohorn. Une fois de plus, le siège de Lille mettait en lumière l'opposition de leurs méthodes. Cohorn, avec ses procédés d'attaque violents, ses assauts meurtriers, sa dépense prodigieuse d'artillerie, son recours à la force élémentaire et brutale, n'avait pu enseigner aux ingénieurs hollandais qu'un art imparfait, tandis que, grâce aux leçons et aux exemples de son grand ingénieur, à la supériorité de sa doctrine, la France possédait un corps du génie envié de toute l'Europe, sur la science et les talents duquel Louis XIV pouvait entièrement se reposer [2].

---

1. *Traité de l'attaque des places*. A propos de la prise sanglante de Barcelone en 1697.

2. Dans cette guerre de siège, en honneur pendant tout le XVIIe siècle, la mort fit sans relâche des coupes sombres dans les rangs de nos ingénieurs, sans cependant en tarir la source ou en affaiblir l'éclat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXIII.

DÉPART DE LA CAVALERIE DE M. DE LUXEMBOURG ET ENTRÉE DES ALLIÉS DANS LA VILLE, LE 25 OCTOBRE. — LE MARÉCHAL SE RETIRE DANS LA CITADELLE. — SUSPENSION DES HOSTILITÉS JUSQU'AU 28 OCTOBRE.

Le 23 octobre, dans la soirée, l'assiégeant prit possession des dehors de la place sur le front d'attaque, et une barrière, interposée sous la voûte de la porte de la Madeleine, servit à séparer ses postes avancés de ceux du défenseur. Si l'on n'entendait plus parler le canon et la fusillade, la ville n'en était pas moins dans un mouvement et un bruit continuels. C'était la cavalerie entrée avec le chevalier de Luxembourg qui se préparait à quitter Lille, puis la vaillante garnison de la citadelle tout occupée aux préparatifs d'un nouveau siège, achevant de démolir aux abords de l'attaque les maisons à moitié détruites par les bombes, d'en tirer le bois et la charpente, et de conduire dans la forteresse tout ce qu'on pouvait encore réunir de provisions de bouche, de munitions et d'artillerie. De leur côté, les bourgeois revenaient en foule dans les quartiers de l'attaque, si longtemps désertés par eux. Ils se mêlaient aux soldats pour venir sur les brèches contempler le terrain des approches, bouleversé par les sapes et les parallèles. Ils restaient étonnés et silencieux à la vue de ces terres « coupées, remuées et déchiquetées d'une manière à ne pouvoir exprimer [1] », de ce dédale à perte de vue qui avait amené l'assaillant au pied même de leurs murailles, tandis que nos soldats, accoutumés à ce spectacle, interpellaient leurs adversaires à la façon des héros

1. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Homère et leur jetaient joyeusement les noms moqueurs de « taupes et gariniers [1]. » Le temps, jusqu'alors si clément, se couvrit de nuages le 24, vers le soir. La pluie se mit à tomber sans interruption, ce qui fit dire à bien des gens « que le ciel avait part à l'entreprise [2]. » Par suite d'un retard, la cavalerie vit son départ reporté au matin du 25 octobre et fut obligée, en dépit de la pluie, de passer la nuit sur les deux places de la ville.

Le 25 octobre était le jour fixé pour l'entrée des Alliés dans Lille. Dès que le prince Eugène, accompagné d'une suite brillante, fut arrivé de l'abbaye de Loos à la porte des Malades, la longue colonne, composée des 1.500 cavaliers de Luxembourg presque tous montés [3], des blessés capables de supporter le transport, des équipages des officiers, s'ébranla. Fièrement, les cavaliers, enveloppés dans leurs manteaux, défilèrent devant les généraux alliés, « la trompette touchant et le sabre en main [4]. » S'ils n'avaient pu sauver Lille, ils avaient du moins conscience d'avoir contribué à prolonger son héroïque défense et d'y avoir pris une part glorieuse Parmi les blessés, on transportait avec les plus grands ménagements M de Lee dont l'état inspirait à tous de vives inquiétudes. L'éclat de grenade qui l'avait frappé à la tête, le 20 octobre, avait fait une blessure dangereuse. Jusqu'à son arrivée à Douai, M. de Lee ne cessa de recevoir les soins empressés des médecins et chirurgiens [5] du Magistrat, qui témoignait ainsi sa reconnaissance pour l'esprit de conciliation et de justice dont le lieutenant de Boufflers avait toujours usé à son égard. Le chevalier de Luxembourg avait sollicité du maréchal la faveur de prendre,

---

1. *Mémoire des dispositions du siège.*
2. Idem.
3. D. G. 2083. Etat des Régiments de cavalerie sortis de Lille :

Escadrons	Régiments	Hommes	Chevaux	Chevaux en état de servir
3	Bourgogne	289	170	40
2	Saint-Aignan	182	158	20
2	Macleville	249	159	30
2	Labertoche	200	160	15
2	Fontaines	250	130	17
2	Forsat	200	128	22
		1370	905	134
	Dragons de la Reine	114	117	37

4. *Mémoire des dispositions du siège.*
5. *Mémoire de ce qui s'est passé au siège.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à ses côtés, la place du vaillant soldat que la souffrance privait de cet honneur ; cette demande agréée, il avait confié à son second, M. de Tournefort, le soin de reconduire ses intrépides cavaliers jusqu'à Douai.

Là ne s'arrêtait pas la mission de M. de Tournefort. Boufflers l'avait choisi pour présenter à Louis XIV le tableau consolant de la défense de Lille. Le maréchal lui avait aussi confié, comme un précieux dépôt, le mémoire où il appelait les grâces du souverain sur les principaux officiers qui l'avaient si vaillamment secondé au siège de la ville. En dépit du travail qui l'accablait, Boufflers avait tenu à arrêter ce mémoire, tant était ardente sa soif de voir accorder, sans retard, cette première part des récompenses qu'il se proposait de demander pour la garnison de Lille. Et ces récompenses, il les indiquait magnifiques, car plus il savait qu'à ce long siège la peine avait été grande pour ses compagnons d'armes, plus il les voulait à l'honneur : « Je prends la liberté, Sire, de joindre ici le mémoire [1] des personnes principales qui se sont signalées dans la défense de Lille et qui méritent vos grâces et vos récompenses. Votre Majesté trouvera peut-être ce mémoire trop fort et trop étendu. J'ose l'assurer que si je pouvais lui représenter au naturel les services importants qu'un chacun de ces Messieurs lui ont rendus et à l'État, les risques continuels qu'ils ont essuyés, avec quelle valeur, quel zèle et quelle fermeté ils se sont comportés dans toutes les grandes et rudes actions de ce siège, elle trouverait qu'ils ne peuvent être trop exaltés et récompensés, et outre que je crois ces grâces et récompenses dignes de la bonté et de la justice de Votre Majesté, je les crois très nécessaires pour son service, afin de ranimer et d'exciter dans un chacun et dans la nation le zèle, la bonne volonté, l'intéressement et le dévouement que nous devons tous à Votre Majesté personnellement, au bien de l'Etat, à la gloire de ses armes et à l'honneur de la nation.

» J'ose donc la supplier avec le plus profond respect, mais avec toutes les instances possibles sans lui déplaire, d'avoir la bonté de regarder ce mémoire favorablement et de vouloir bien répandre ses grâces et récompenses sur des sujets qui en sont aussi dignes.

» Le temps ne me permet pas de rendre compte présentement à Votre Majesté de toutes les actions signalées des officiers parti-

1. On trouvera à l'appendice XIV cet important mémoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

culiers, de leurs blessures et de ceux qui méritent pareillement ces grâces et récompenses. Il me faudrait un volume. Cependant je ferai dans la suite ce que je pourrai pour en faire connaître du moins une partie à Votre Majesté, afin qu'elle ait la bonté de leur donner aussi des marques de la satisfaction qu'elle a de leurs services [1]. »

Parmi les personnes qui s'éloignaient de Lille, il serait injuste de ne pas citer l'abbé de Champigny, grand prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, qui appartenait à une vaillante et ancienne famille française. Son patriotisme ardent lui faisait un devoir de ne pas demeurer plus longtemps dans une ville tombée aux mains de nos envahisseurs. Voici d'ailleurs en quels termes élogieux le maréchal de Boufflers signalait au roi sa noble conduite durant le siège : « M. l'abbé de Champigny, grand prévôt du chapitre de Saint-Pierre, part aussi aujourd'hui près de Votre Majesté, n'ayant pu se résoudre à rester avec les ennemis. Je suis obligé de dire à Votre Majesté que l'on ne peut donner plus de marques de zèle qu'il en a donné pendant tout le cours du siège pour le service de Votre Majesté, non seulement au regard des blessés et malades auxquels il a donné des soins très grands, mais encore m'ayant facilité les moyens de me faire trouver des sommes considérables, m'ayant offert sa vaisselle d'argent pour en disposer et s'étant offert de porter le premier la hotte aux travaux et de prendre la pioche, si cela pouvait porter les religieux et ecclésiastiques à en faire de même, ainsi que je l'espérais, mais ils ne se sont pas trouvés disposés à suivre son exemple. Il perd, par le parti qu'il prend, tout son revenu. Il est d'ailleurs homme de beaucoup de mérite et très digne des grâces et bienfaits de Votre Majesté [2]. »

Il était convenu que les Alliés fourniraient une escorte de cavalerie pour accompagner, jusqu'aux portes de Douai, la colonne qui sortait de Lille. Arrivés aux lignes de circonvallation, quelle ne fut

---

1. A Lille, le 25 octobre 1708. D. G. 2083.

2. Cet appel du maréchal fut entendu du roi. Au mois d'avril 1709, l'abbaye d'Auberive fut donnée à M. de Champigny qui, dit Dangeau, avait fort encouragé les habitants à se défendre pendant le siège de Lille. — Le journal du marquis de Sourches porte que M. de Champigny était sorti de Lille prise, malgré toutes les propositions avantageuses que les ennemis lui avaient faites, jusqu'à lui offrir de lui laisser sa place de commissaire dans les états de la châtellenie de Lille. — A la paix d'Utrecht, M. de Champigny fut rétabli dans sa charge de commissaire au renouvellement de la loi et dans sa dignité de prévôt de la collégiale de Saint-Pierre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas la surprise des Français de voir la barrière se fermer devant eux, et, à droite comme à gauche de la route suivie, des régiments de cavalerie se ranger en bataille dans une attitude hostile. Cette manœuvre inexplicable obligea M. de Tournefort à interrompre sa marche. Surpris de cette infraction aux articles de la capitulation, il dépêcha aussitôt le marquis de Tourot au prince Eugène. Le prince fit répondre que les Alliés agissaient ainsi par représailles, sur le rapport que le gouverneur du fort Saint-Sauveur avait refusé de remettre cet ouvrage entre leurs mains. Ce n'était là qu'un bruit sans fondement [1], bientôt dissipé. Revenu de son erreur, le prince de Savoie témoigna à M. de Tourot ses regrets des procédés malveillants dont la colonne, arrêtée plusieurs heures sous une pluie battante, venait d'être l'objet, et donna l'ordre qu'on levât les obstacles qui s'opposaient à la continuation de la marche des Français. Il était dix heures du soir quand cet ordre reçut un commencement d'exécution. Ainsi M. de Tournefort ne put atteindre Douai que le lendemain matin, après avoir perdu quelques équipages pillés, au mépris du droit des gens, par les cavaliers de son escorte [2].

Trois heures après que la porte des Malades avait livré passage aux dernières voitures qui se dirigeaient sur Douai, les 20 bataillons alliés, appelés à prendre la place des troupes de France, faisaient dans Lille leur entrée triomphale. En dépit de la pluie, les généraux et les officiers avaient voulu donner à cette journée un air de fête. Ils rivalisaient de luxe dans leurs riches costumes et dans le superbe harnachement de leurs montures. A leur tête s'avançait le prince de Holsteinbeck à qui revenait l'honneur, tant et de si longue date ambitionné [3], d'avoir été

---

1. « J'ai cru qu'il valait mieux évacuer le dit fort que d'y laisser peu de monde et peu de munitions de guerre pour y être pris prisonniers de guerre ou à discrétion, au bout de vingt-quatre heures. Ainsi j'en ai retiré toutes les munitions de guerre et l'artillerie que j'ai fait conduire à la citadelle, et j'en retirerai ce matin la garnison. Je ne sais si Votre Majesté approuvera ce parti. Je l'ai cru le meilleur par rapport à la citadelle qui est l'affaire capitale, et tous MM. les officiers généraux qui sont avec moi ont été de ce sentiment.

» Le sieur de Bonnet, commandant du dit fort, voulait entrer avec moi dans la citadelle, mais sa santé n'est pas bien bonne. Je lui ai dit de se rendre près de Votre Majesté. » Boufflers au roi, le 25 octobre. — D. G. 2083.

2. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de Valory fils.

3. Une lettre secrète des députés hollandais aux États-Généraux, du 12 septembre 1708, renferme le passage suivant : « Le siège continue à progresser avec vigueur. Dans très peu de temps, s'il plaît à Dieu, nous serons maîtres de la place. Déjà plusieurs généraux se sont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

choisi par les États de Hollande comme gouverneur de la ville. Puis suivaient, lui faisant un magnifique cortège, le jeune prince de Nassau, le prince de Hesse, le prince d'Auvergne [1], et nombre de seigneurs. La nouvelle garnison vint occuper les deux places de la ville. Elle était suivie d'une belle et nombreuse artillerie, « tournant bride vers la citadelle [2]. » A la même heure, 10.000 pionniers, levés sur l'étendue de la châtellenie, arrivaient aux lignes de circonvallation et commençaient à combler les tranchées qui avaient servi au siège de la ville.

Dès le matin, le maréchal de Boufflers était entré dans la citadelle avec 4.500 hommes environ, y compris dans ce nombre les dragons de Belle-Isle et de Rannes. La perspective de recommencer une lutte inégale, de reprendre leur vie de dangers, de privations et de combats incessants, aux approches de l'hiver, n'avait pu ébranler ces hommes au cœur intrépide. Rapprochés encore du maréchal par le malheur, ils n'ambitionnaient d'autre faveur que celle de partager son sort. Jamais chef ne s'était vu entouré d'un dévouement aussi entier, aussi fécond en nobles sacrifices. Boufflers recueillait tous les jours, comme la plus douce de ses récompenses, ces fruits d'une affection et d'une estime sans bornes pour sa personne. Aussi quand, au moment d'entrer dans la forteresse, il laissa libres ceux de ses dragons et fantassins qui hésiteraient encore à le suivre, ou de l'accompagner, ou de rejoindre les cavaliers de M. de Tournefort, un seul cri s'éleva, de révolte et d'amour, pour protester de l'attachement inébranlable des soldats envers leur général. Aucun d'eux n'eut la honteuse faiblesse de retourner sur ses pas. On prétend même qu'une fois entrés dans la citadelle et voyant le maréchal tarder à les suivre, ils témoignèrent hautement l'inquiétude où les jetait cette séparation, fût-elle, comme on l'affirmait, de quelques

---

adressés à nous, demandant à être choisis comme gouverneur, aussitôt la reddition de la ville. De ce nombre sont le prince héritier de Hesse, le comte d'Oxenstiern, le baron Spar, le prince de Holsteinbeck. Nous laissons à Vos Hautes Puissances le soin de décider entre ces noms illustres » A. H. — Voir aussi, sur le choix du prince de Holsteinbeck, une lettre de Goslinga à Heinsius, du 6 septembre 1708. Appendice XV.

1. François-Egon de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, dit le prince d'Auvergne, petit-fils du duc de Bouillon. Son ambition, ses biens de Berg-op-Zoom, les intrigues de son oncle le cardinal de Bouillon, le décidèrent en 1702 à s'enfuir de France pour entrer au service de la Hollande. Il y devint major-général de la cavalerie.

2. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

instants, et qu'ils saluèrent par des acclamations joyeuses la réapparition de Boufflers au milieu d'eux [1].

En dehors de M. de Lee blessé, de M. de Moiron que son grand âge et sa mauvaise santé rendaient peu propre aux fatigues d'un nouveau siège [2], les principaux officiers qui avaient pris part à la défense de la ville se retrouvaient tous aux côtés du maréchal. Ils lui apportaient leurs talents et leurs énergies, vivaces comme au premier jour. Boufflers pouvait répondre de leur bonne volonté et de celle de la garnison. Il disposait, dans la circonstance, d'un effectif suffisant pour la défense de la citadelle, mais combien de facteurs, aussi importants que le nombre, faisaient défaut au maréchal. Malgré les efforts de M. de Saint-Martin, on n'avait pu réunir que pour deux mois de vivres, en mettant la ration de pain à une livre et demie par jour. Les officiers étaient réduits, comme les soldats, à la viande de cheval accompagnée parfois d'un peu de lard, de riz ou de légumes. On ne disposait que d'un approvisionnement très faible de viande fraîche, entièrement destiné aux malades et aux blessés. Le bois de chauffage se trouvait également en petite quantité, les magasins n'étaient pas tous à l'épreuve d'un bombardement, et, mal sans remède, les munitions faisaient presque complètement défaut, le maréchal ne pouvant consacrer à la défense que 45 à 46 milliers de poudre [3].

Dans de telles conditions, le siège de la citadelle était tout à l'avantage des Alliés. Les hostilités devaient reprendre le 26 octobre, mais la suspension d'armes, sur la proposition du maréchal, fut étendue jusqu'au 28 inclus. On verra plus loin les motifs qui avaient obligé le défenseur à demander cette prolongation de la trêve. Des pourparlers s'engagèrent même entre les deux partis [4]. Boufflers s'offrit à rendre la citadelle dans 3 mois s'il ne recevait pas de secours; le prince Eugène réduisit le terme proposé à 35 jours. Les négociations furent donc rompues, et, le 29 octobre, à quatre heures du soir, le canon de la citadelle annonçait la reprise des hostilités.

La veille, le prince Eugène avait fait dans Lille son entrée solennelle. Comme il avait le droit d'être fier de son œuvre le

1. *Journal de Dangeau*, à la date du 29 octobre. — Saint-Simon, IV, p. 240.
2. Lettre de Boufflers au roi, le 25 octobre. D. G., 2083.
3. Lettres du maréchal au duc de Bourgogne, du 28 octobre, et au roi, du 3 novembre. D.G.
4. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, M. de Valory, l'ingénieur.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand capitaine qui venait de terminer une entreprise dont le seul dessein avait fait reculer les plus intrépides. Sans doute la Fortune lui avait témoigné une constance peu commune, mais, aux jours où elle avait menacé de lui être infidèle, il l'avait ressaisie et fixée à sa cause par son génie, tout d'audace et de persévérance. Quel contraste entre les heures de joie du présent et les heures d'anxiété où il s'était vu réduit, presque seul, à vouloir la poursuite d'un siège dont l'issue apparaissait désastreuse à tant d'esprits ! Quelle gloire d'ajouter à tant de triomphes celui d'avoir vaincu l'adversaire qui pouvait le plus rehausser sa difficile conquête, et d'avoir usé noblement de la victoire en face d'un héroïsme qui avait si profondément ému son cœur de soldat ! Pourquoi faut-il qu'une ombre passe sur ce tableau et en voile l'éclat? Coupable envers sa patrie au même titre que Condé, Eugène ne devait pas redevenir, comme lui, le défenseur et l'appui d'un trône qu'il ébranlait par ses triomphes au service des Alliés, et, de sa redoutable épée, il allait aider sans trêve la coalition à saper ce trône jusque dans ses fondements.

A onze heures, le prince de Savoie assistait, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, au *Te Deum* chanté en actions de grâces de la prise de Lille. Le Magistrat s'y était rendu en robe, afin de complimenter le prince et les députés des États de Hollande qui l'accompagnaient. Désireux de se rendre favorables ses nouveaux maîtres, il n'eut garde d'oublier, en adressant la parole aux députés, les titres pompeux de Messeigneurs et d'Excellences, en même temps qu'il faisait porter, à l'adresse de chacun d'eux, un panier de cinquante bouteilles de vins [1]. Puis, à cette journée, toute de réjouissance, le prince de Savoie donnait un joyeux couronnement. Le soir, accompagné de Marlborough et du roi de Pologne, il goûtait le plaisir d'entendre « à la Comédie [2] » de véritables acteurs, plaisir qui lui faisait oublier un instant les fatigues et les soucis de cette rude et longue campagne.

---

1. *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège.*

2. En 1708, la veuve Fonpré, tante d'Adrienne Lecouvreur, avait obtenu du Magistrat « la permission de jouer la comédie avec sa troupe, dans la salle des spectacles de Lille, pendant un an à commencer après le dimanche de Quasimodo. » Il n'existe pas, aux Archives de la ville, d'autre document sur cette période du théâtre de Lille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXIV.

LA CITADELLE SUR LE FRONT D'ATTAQUE. — OUVERTURE DE LA TRANCHÉE DANS LA NUIT DU 25 AU 26 OCTOBRE. — CONSTRUCTION D'UNE DEUXIÈME PARALLÈLE, LE 2 NOVEMBRE, D'UNE TROISIÈME, LE 10. — L'ASSIÉGEANT SE REND MAITRE, LE 17 NOVEMBRE, DE L'AVANT-CHEMIN COUVERT. — MAGNIFIQUES RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR LOUIS XIV AUX OFFICIERS PRINCIPAUX QUI ONT CONTRIBUÉ A LA DÉFENSE DE LA VILLE. — PASSAGE DE L'AVANT-FOSSÉ DE LA CITADELLE. — VIGOUREUSES SORTIES DES ASSIÉGÉS. — LE 1er DÉCEMBRE, IL NE RESTE PLUS AU POUVOIR DU DÉFENSEUR QUE LES PLACES D'ARMES RENTRANTES DU CHEMIN COUVERT.

La citadelle était suffisamment protégée par l'inondation du côté de la campagne pour qu'un ennemi, déjà maître de la ville, évitât d'engager le siège de la forteresse sur un terrain d'approches aussi difficile et aussi périlleux. C'est donc par le front qui regardait la ville, comme l'avait prévu Vauban [1], que les Alliés devaient conduire leur attaque. Ils trouvaient à ce choix d'immenses avantages. A couvert de la ville, ils épargnaient aux troupes du siège bien des fatigues et des dangers. La muraille formée par les maisons, en regard de la citadelle, leur livrait de toutes pièces une barrière redoutable contre les sorties des assiégés. Les deux murs de communication qui prolongeaient le rempart, de la ville à la citadelle, et couraient, d'une part de la porte de la Barre à l'angle du chemin couvert du bastion d'Anjou,

1. « Si l'ennemi commence son attaque par la ville, il attaquera infailliblement la citadelle par l'esplanade, car les difficultés sont plus grandes partout ailleurs que par là. » Mémoire de 1699.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'autre de la porte Saint-André à l'angle du chemin couvert de la demi-lune voisine du bastion du Roi, donnaient à l'assiégeant une telle supériorité de vues sur l'avant-chemin couvert que la défense entrait en jeu, du premier jour, dans des conditions marquées d'infériorité. On comptait un peu plus de cent toises des angles de l'avant-chemin couvert aux débouchés des rues d'où l'assiégeant pouvait se présenter à l'abri. Deux bastions seulement regardaient ce front d'attaque [1]. Le bastion d'Anjou, voisin du mur de communication de la porte de la Barre, possédait un fort commandement sur la ville, grâce au puissant cavalier qui le dominait. Seule, cependant, sa face gauche pouvait entrer en ligne, au cas d'une attaque par l'esplanade, tandis que les deux faces du bastion du Roi battaient tout le terrain, d'un mur de communication à l'autre. La courtine qui joignait ces bastions était défendue par une tenaille et une demi-lune avec réduit à la gorge. La principale entrée de la citadelle, dite Porte Royale, s'ouvrait au milieu de cette courtine. Trois ponts-levis, du côté de la défense, interrompaient les ponts fixes jetés sur les fossés du corps de la place, du chemin couvert et de l'avant-chemin couvert. Ces ponts livraient passage au chemin qui conduisait de la citadelle à la ville, en passant par la demi-lune. De l'avant-chemin couvert, la route débouchait sur le glacis, non loin du mur de communication de la porte de la Barre. Ce glacis, sur tout le front, descendait à pentes très douces vers l'esplanade, alors entièrement dépouillée de ses arbres.

Il semble difficile que l'on puisse ajouter foi à l'assertion reproduite par plusieurs relations [2] du siège, suivant laquelle le prince Eugène se serait engagé verbalement envers le maréchal

---

1. Se reporter au plan des attaques de la Citadelle.

2. Entre autres, les *Mémoires* de Saint-Hilaire, et l'*Histoire* de M. Quincy. En parlant de la capitulation proposée par le maréchal de Boufflers, M. de Quincy s'exprime ainsi : « Il y avait un article qui portait que la citadelle ne serait pas attaquée par la ville et réciproquement pour les assiégés. Le prince Eugène ne trouva pas à propos que cet article fût inséré dans la capitulation, mais il fit promettre, d'honneur et foi de prince, qu'il ne serait fait de sa part ni par ses ordres aucun acte d'hostilité, du côté de la ville, à la citadelle... Cette condition ayant été agitée dans un conseil extraordinaire qui se tint entre les généraux des Alliés, la pluralité d'avis fut qu'on mettrait un autre général pour faire le siège de la citadelle, parce qu'il y avait trop d'inconvénients à l'attaque du côté de la campagne dans une saison fort avancée. Eugène, qui ne voulait pas céder à un autre la gloire de finir un ouvrage qu'il avait commencé et si fort avancé, les assura qu'il trouverait bien des moyens de dégager sa parole puisqu'elle n'était pas du goût de l'assemblée ; ainsi il conserva la direction de ce nouveau siège. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Boufflers à ne pas attaquer la citadelle du côté de la ville, promesse que le prince se serait aussitôt empressé d'oublier. Le maréchal n'aurait pas manqué de mentionner dans ses lettres au roi une clause de cette importance, si elle eût existé, et de s'étonner de cette déloyauté du prince de Savoie en contradiction presque simultanée avec les procédés pleins de courtoisie qui avaient accompagné la capitulation. Eugène était trop réfléchi pour lier inconsidérément sa parole, et le maréchal trop sage pour proposer à ses adversaires une condition irréalisable comme celle de sacrifier les légitimes avantages que leur concédait la conquête de la ville. On peut, avec plus de justice, reprocher aux Alliés les travaux entrepris [1] contre la citadelle dans la nuit du 25 au 26 octobre. A la vue des assiégés qui, au jour, se plaignirent vivement de cette violation des engagements souscrits, ils commencèrent la construction d'une ligne appelée à leur servir de première parallèle. Cette ligne courait le long des maisons qui faisaient face à l'esplanade, se repliant à ses deux extrémités pour se prolonger à gauche le long du rempart jusqu'à la porte de la Barre, à droite le long du mur de communication de Saint-André à la faveur duquel elle s'avançait à vingt pas seulement de la première contrescarpe. Bien approvisionné de fascines, l'assiégeant put donner à son profil une assez grande élévation.

Le 29 octobre, à la reprise des hostilités, l'assiégeant avait déjà enveloppé, par des boyaux détachés de la première parallèle, le grand magasin à poudre voisin du mur de communication de la porte Saint-André. Des coupures, munies de canons et élevées au débouché des rues qui s'ouvraient sur l'esplanade, lui permettaient de se mouvoir à l'abri. Il possédait également deux batteries presque achevées non loin de la rue de la Barre, sur l'alignement de sa première parallèle, l'une armée de 11 canons, l'autre de 9 mortiers. Le maréchal de Boufflers n'avait pu songer à inquiéter ces premiers travaux de l'assiégeant. En raison du couvert et de l'appui que ce dernier tirait des maisons de la ville pour l'ouverture de la tranchée, Boufflers n'avait pas voulu lui disputer l'établissement de cette parallèle, « où il aurait perdu plus que son adversaire [2]. » S'il avait demandé à prolonger la trêve jusqu'au

1. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, M. de Valory.
2. Boufflers au Roi, 3 novembre 1708. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

28 octobre inclus, c'est que ce temps lui était indispensable pour renforcer la défense du chemin couvert de la citadelle et surtout celle de son avant-chemin couvert. Ce dernier était si défectueux que M. de Valory, consulté par le maréchal, n'hésitait pas « à assurer que, s'il avait cette attaque à conduire, les assiégés ne conserveraient pas huit jours l'avant-chemin couvert [1]. » Des murs de communication, plus élevés de 18 à 20 pieds, l'assiégeant en plongeait tous les circuits. Sans les traverses en diagonale que le maréchal s'empressa de faire élever à tous les angles saillants et rentrants, il eut été impossible de s'y tenir en sûreté. Un autre désavantage provenait de ce que la communication aux deux chemins couverts ne pouvait s'effectuer qu'à l'aide de ponts de radeaux. L'assiégé sut y apporter un remède en plaçant aux angles du chemin couvert les ponts sur l'avant-fossé, et en couvrant leur débouchés de petites lunettes dont il devait se servir dans la suite, avec un rare bonheur, pour disputer aux ennemis leur établissements sur le premier glacis ainsi que le passage de l'avant-fossé.

Le prince Eugène avait appelé à la direction des travaux du siège l'ingénieur des Roques, celui-là même qui avait conduit avec assez de bonheur l'attaque droite de la ville. Il arrêta ainsi les dispositions [2] qui concernaient les troupes : 1.200 hommes furent chaque jour commandés de tranchée, et une réserve de 800 hommes se tint prête à les soutenir ; le tout était aux ordres d'un brigadier secondé par un colonel, un lieutenant-colonel et un major. Les 20 bataillons opposés à la citadelle reçurent, quelques jours après l'ouverture des hostilités, le 3 novembre, un renfort de 9 bataillons de l'armée de Marlborough, afin d'imprimer plus de vigueur à la marche du siège [3].

Comme les assiégés, les Alliés manquaient de poudre. Leflinghe était aux mains des Français et on ne devait plus espérer de nouveaux convois d'Ostende. Force était aux assiégeants d'achever leur entreprise avec les seules ressources dont ils disposaient à la fin du siège de la ville. Cette considération, jointe à celle d'épargner les bataillons de tranchée, fit adopter à l'ingénieur des Roques,

---

1. *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, M. de Valory.
2. *Campagne de Lille*.
3. *Mercure historique. Die Feldzüge*. X, p. 488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour ses travaux d'approche, une marche qui contrastait avec les opérations du siège de la ville à leur début : éviter les coups de main, les assauts où les Français s'étaient toujours montrés supérieurs à leurs adversaires, où les pertes étaient en disproportion avec les résultats acquis, et, par un travail opiniâtre de sape, lent mais sûr, forcer l'assiégé à quitter pied à pied son avant-chemin couvert et son chemin couvert enveloppés de toutes parts.

Fidèle à cette nouvelle ligne de conduite, des Roques avait fait tracer la première parallèle à quelques pas seulement des maisons. Dès le 2 novembre, il commençait une deuxième parallèle, de la porte de la Barre au logement des assiégeants qui touchait l'extrémité du mur de communication de St-André, à quelques pas de l'avant-chemin couvert. Cette parallèle devait passer à 5 ou 6 toises des angles saillants, devant la demi-lune et le bastion du Roi. L'assiégé en disputa avec vigueur l'établissement. De petites sorties, exécutées à propos, retardèrent la marche de l'assiégeant. Il se vit obligé de porter de 100 à 400 le nombre de ses tireurs de tranchée [1] pour répondre au feu nourri de mousqueterie du défenseur, dont la dépense de poudre dépassait 1.000 livres par jour, mais cette dépense était indispensable, « sans quoi, écrivait Boufflers le 3 novembre, les ennemis seraient déjà au pied du glacis de l'avant-chemin couvert et peut-être logés sur le haut [2]. »

Les progrès continus des assiégeants leur avaient permis de s'établir à 15 ou 16 toises des palissades de l'avant-chemin couvert par leur gauche, à 12 toises au plus par leur droite. « Ils en seraient encore plus près, écrivait le maréchal le 4 novembre [3], sans le grand feu qu'on leur a fait cette nuit et plusieurs petites sorties qui leur ont fait abandonner leur travail plusieurs fois, outre plusieurs gabions et outils qu'on leur a enlevés. »

Dans cette même lettre, le maréchal faisait part au roi de la grave blessure de M. de Surville qui, le 2 novembre, avait été atteint d'un coup de mousquet à la poitrine en visitant le chemin couvert. Ainsi, à quelques jours d'intervalle, Boufflers se voyait privé de l'appui de ses deux lieutenants. Leur aide, il est vrai, lui était moins nécessaire à cette heure, mais une solidarité profonde,

1. *Die Feldzüge*, X, p. 489.
2. Boufflers au Roi, D. G., 2084.
3. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grandie dans les travaux de ce long siège, lui rendait plus douloureuse encore la pensée de ne plus les savoir à ses côtés. La blessure mettait en danger les jours de M. de Surville. Le maréchal n'hésita pas à demander au prince Eugène un sauf-conduit pour le transport du blessé à Douai. Il savait que le prince accueillerait favorablement une demande qui visait un homme du caractère et de la valeur de M. de Surville. Et en effet, non content d'accorder le départ pour Douai, le prince envoya aussitôt son propre médecin avec ordre de demeurer auprès de M. de Surville jusqu'à son transfert en cette dernière ville.

Malgré le feu du défenseur, l'assiégeant, dans la nuit du 4 au 5 novembre, poussa sa deuxième parallèle jusque sur l'angle saillant de l'avant-chemin couvert, vis-à-vis de la demi-lune. A l'extrémité droite de ses travaux, il était si près des palissades qu'il pouvait incommoder le défenseur par un feu nourri de grenades. « Le dit avant-chemin couvert est si plongé, enfilé et vu de revers, tant à la droite qu'à la gauche, par les remparts de Saint-André et de la Barre, qu'on ne peut en relever la garde que la nuit, et qu'on est obligé le jour de se tenir dans les places d'armes ou dans les angles saillants, sans pouvoir aller de l'un à l'autre sans être passé par les armes [1]. »

Ce fut seulement le 6 novembre que l'assiégeant prit pied à l'intérieur de l'avant-chemin couvert, à l'extrémité voisine du mur de communication de Saint-André, malgré une sortie exécutée en plein jour par l'assiégé qui combla une partie du logement et rapporta plusieurs gabions. L'assiégeant progressait également au centre, à l'angle saillant de la demi-lune dont il n'était éloigné que de 3 ou 4 toises, et à sa gauche où, sans être encore descendu dans l'avant-chemin couvert, le long du mur de communication de la Barre, il en était assez rapproché pour se servir de ses grenades.

Dans l'obligation imposée au défenseur de ménager ses munitions et sa poudre, le marquis de la Frezelière demeurait spectateur impuissant des progrès de l'attaque. En revanche, le canon des assiégeants ne pouvait, faute de poudre également, ouvrir le feu contre la citadelle, bien qu'au 6 novembre l'ennemi comptât de nombreuses batteries déjà prêtes : à gauche, sur

1. Boufflers au Roi, D. G., 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'alignement de la première parallèle une batterie de 9 mortiers, deux autres de 11 et de 13 canons, et auprès de la porte de la Barre, 5 mortiers et 9 obusiers; à droite, 3 mortiers et 3 obusiers en avant du magasin à poudre, puis en arrière sur le rempart, à hauteur des premières maisons, deux batteries de 3 et de 6 canons. Mais à part quelques volées, tirées de revers contre les troupes de la citadelle campées au chemin couvert opposé à celui de l'attaque, ces batteries n'étaient pas encore entrées en action, et les travaux à la demi-sape s'opéraient sous la seule protection du feu de mousqueterie.

L'assiégeant mit à profit la nuit du 8 au 9 novembre pour tenter contre l'angle saillant de l'avant-chemin couvert de la demi-lune une attaque qui échoua complètement. « Les ennemis se sont présentés sur le haut du dit avant-chemin couvert, mais le feu qu'on leur a fait des places d'armes de droite et de gauche, outre la bonne disposition de ce qui était dans le dit angle, les a obligés à rentrer promptement dans leurs boyaux.... A leur droite et à notre gauche, ils ont poussé leur sape sur le haut du glacis, environ 6 ou 7 toises au delà de la traverse que nous occupons entre la place d'armes de la gauche et le logement qu'ils ont dans l'intérieur de l'avant-chemin couvert, en sorte qu'ils débordent cette traverse que nous devrons sans doute abandonner cette nuit [1]. »

Les prévisions du maréchal ne devaient pas tarder à se réaliser. « Nous avons été obligés, écrivait-il le 11 novembre [2], de quitter l'angle saillant de l'avant-chemin couvert de la demi-lune et les traverses de droite et de gauche du dit angle, toutes ces parties étant dominées et plongées par les logements des ennemis sur le haut du glacis de l'avant-chemin couvert, et enfilées et vues de revers par les remparts de la porte de la Barre et de Saint-André. J'ai été obligé, par les mêmes raisons, de quitter la traverse entre la place d'armes de la gauche et le logement des ennemis dans l'intérieur de notre avant-chemin couvert, le long du mur de communication de la porte Saint-André. Les ennemis ont débouché cette nuit, malgré notre feu, dans l'angle saillant de la demi-lune et ont

1. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2084.

2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait un logement sur le bord de l'avant-fossé, en sorte qu'ils peuvent dès cette nuit commencer à travailler au passage du dit avant-fossé. »

Chose digne de remarque, le 11 novembre, au dix-septième jour de tranchée ouverte, l'assiégeant n'avait pu emporter aucune des trois places d'armes de l'avant-chemin couvert. Deux d'entre elles se trouvaient cependant compromises. Le défenseur ne devait pas tarder à abandonner celle de la gauche, enveloppée par les logements de l'assiégeant et par une troisième parallèle qui, commencée le 10, courait déjà le long des palissades de l'avant-chemin couvert. A son extrême gauche, l'assiégeant touchait presque à la place d'armes où le défenseur appuyait sa droite et où passait le chemin de la ville à la citadelle. Il avait conduit son travail de sape sans donner l'éveil, en s'enfonçant sous le glacis, le long du mur de communication de la Barre. Il était même parvenu, dans la nuit du 10 au 11, à 12 pas des palissades. Découvert, il éventa le ciel de cette galerie souterraine, et commença un feu nourri de grenades pour chasser les défenseurs. Ceux-ci lui répondirent avec vigueur. Deux jours entiers, les ennemis furent tenus en échec sur ce point, et ce n'est qu'avec une difficulté extrême, que pas à pas, en plaçant un à un les sacs à terre au débouché de leur sape, qu'ils prirent pied entre le mur de communication de la Barre et la première traverse de la place d'armes.

Une fois maître d'un débouché à l'intérieur du premier chemin couvert, l'assiégeant avait cherché le moyen d'écouler l'eau de l'avant-fossé pour jeter ses ponts et gagner le chemin couvert. Il avait, sans tarder, percé le mur de communication de la porte Saint-André, seule barrière entre les eaux de l'avant-fossé de la citadelle et celles qui, d'un niveau moindre, remplissaient les fossés de la ville. Le travail, commencé le 9 novembre, fut vivement contrarié par l'assiégé. Obligés d'attaquer la muraille 3 ou 4 pieds plus haut que le niveau des eaux de la ville, les travailleurs ennemis se trouvèrent exposés au feu de la demi-lune, dite amphibie, en face de laquelle ils devaient déboucher [1]. Pour

1. Cette demi-lune, qui faisait à la fois partie des défenses de la ville et de la citadelle, avait été réclamée par l'assiégeant et refusée par le maréchal de Rouillers, lors de la reddition de la ville. *Journal du siège de la ville et de la citadelle*, sans nom d'auteur, A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se mettre à couvert de ce feu, ils imaginèrent de placer des madriers et des sacs à laine qui prenaient appui à l'extérieur sur le mur de communication et masquaient le travail, mais à plusieurs reprises l'assiégé parvint à enlever ces obstacles qui rendaient son feu impuissant. Les intrépides soldats de Boufflers s'aventuraient même souvent jusqu'à la muraille, où ils fusillaient les ennemis presque à bout portant. Dans la nuit du 14 au 15 novembre, ils réussirent à boucher l'ouverture pratiquée dans la muraille. « Nous leur avons disputé l'issue de ce trou, écrivait le maréchal au duc de Bourgogne [1], nos soldats y sont même entrés et ont tiré sur les ennemis qui y travaillaient, mais après ces actions de valeur et de hardiesse il a fallu se retirer. » Tous les efforts de l'assiégeant n'avaient eu d'autre résultat que de faire baisser l'eau de l'avant-fossé de deux pieds. Force lui fut de chercher un expédient plus rapide, comme on le verra plus loin.

Jusqu'alors le travail de l'ennemi, toujours conduit à couvert, lui avait coûté peu de monde. Au 16 novembre, ses pertes ne dépassaient pas 400 hommes [2]. A cette date, l'assiégé avait dû abandonner d'abord la place d'armes de la gauche puis celle de la droite, « entièrement embrassées et plongées par les logements des ennemis [3]. » L'assiégeant pressait vivement la place d'armes du centre, et, la nuit du 16 au 17, il essayait de l'enlever de vive force. La garde se composait de 60 hommes commandés par un capitaine. L'attaque se produisit à deux heures du matin. « Les ennemis, en arrivant sur le haut du glacis, ont crié « Tue! Tue! » et ont jeté force grenades. Cela a d'abord ébranlé quelques-uns de nos soldats, mais le capitaine, nommé Roquefert, du régiment de Foix, qui est un fort brave homme, lequel commandait au poste, les a ramenés et a fait faire grand feu sur les ennemis, ce qui les a obligés de rentrer dans leurs boyaux. Le poste étant ainsi bien rétabli et ne pouvant plus se soutenir, j'ai envoyé ordre à M. de Serville, officier général de jour au chemin couvert, de faire retirer le dit capitaine avec tout son monde sur les trois heures, ce qui s'est exécuté fort tranquillement et en bon ordre, et on a retiré ensuite le pont de radeaux par lequel on communiquait à cette place d'armes [4]. »

1. Lettre du 15 novembre, D. G. 2084.
2. Campagne de Lille.
3. Ce 16, à 4 heures du soir, Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2084.
4. Ce 17, à 8 heures du soir, Boufflers au duc de Bourgogne, D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le même jour, 17 novembre, l'assiégeant fit pratiquer une rigole à travers l'esplanade, à quelques toises de la brèche qu'il avait ouverte vainement dans le mur de communication de la porte Saint-André. Son but était d'établir une jonction entre le fossé de l'avant-chemin couvert et un aqueduc de la ville dont les eaux se déversaient dans la Basse-Deûle. L'assiégeant n'avait connu l'existence de cet aqueduc que par les révélations d'un homme de la ville que le Magistrat avait employé à sa construction [1]. En quelques heures, le résultat cherché fut atteint : l'eau baissa de 5 à 6 pieds. Le passage de l'avant-fossé devenait maintenant d'une exécution facile.

Après 23 jours de tranchée ouverte, l'assiégeant était maître de l'avant-chemin couvert. On peut s'étonner de la lenteur de ses progrès si l'on se reporte aux conditions d'infériorité où la défense se trouvait placée dès le début et aux immenses avantages que donnaient aux assiégeants « les remparts de Saint-André et de la Barre, protégeant leurs parallèles, dominant, plongeant et voyant de revers presque tout notre avant-chemin couvert, lequel est certainement le plus mauvais et le plus insoutenable qui ait jamais été [2]. » Avec un peu de vigueur, l'ennemi n'eût pas consacré plus de 8 ou 10 jours à conquérir cet avant-chemin couvert. Ici l'audace se justifiait. Les 350 hommes de la garnison, chargés de la défense sur un développement de 550 toises, ne pouvaient recevoir de secours que par les ponts de radeaux peu solides et entièrement à découvert [3]. Du rempart, il ne fallait pas songer à leur venir en aide par un feu aussi préjudiciable au défenseur qu'à l'assaillant. L'assiégé n'aurait donc pu soutenir d'attaque qu'au prix de très grandes pertes, que grâce à un feu nourri de mousqueterie qu'il n'était pas en mesure de soutenir, mais « une garnison valeureuse, qui avait disputé opiniâtrement jusques aux moindres avantages dans la défense de la ville, avait fait tant d'impression sur l'ennemi qu'il n'a pas jugé à propos de se commettre aux échecs qu'il en avait reçus [4]. » Le défenseur avait abandonné successivement, pied à pied, toutes les parties de son avant-chemin couvert. A mesure qu'on se

1. *Journal et Mémoire* de M. de Valory.
2. Boufflers au duc de Bourgogne. 11 novembre. D. G. 2084.
3. *Journal du siége de la ville et de la citadelle.* A. G.
4. *Journal du siége de la ville et de la citadelle.* A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyait dans l'obligation d'évacuer un poste, l'officier qui le commandait se retirait le dernier, maintenant sa troupe en fière contenance, faisant replier derrière elle le pont de radeaux qui les avait amenés. Par son feu sagement réglé, le défenseur avait retardé longtemps les progrès de l'assiégeant, sans consommer cependant plus de 13 à 14 milliers de poudre. Au 17 novembre, le maréchal disposait donc encore de 32 à 33 milliers [1] pour une défense dont les glorieux débuts, grâce à l'économie des faibles moyens dont il disposait, répondaient aux plus heureuses prévisions.

Du 25 octobre au milieu de novembre, le maréchal était demeuré sans nouvelles du duc de Bourgogne. Habile à choisir ses émissaires dans tous les rangs, il ne manquait pas, de son côté, de faire parvenir fréquemment de ses lettres au duc. Tantôt il confiait ce soin à un maréchal-des-logis de dragons, tantôt à un simple dragon de Parpaille. On n'apprendra pas sans surprise les services que rendit dans la circonstance un petit garçon en qui le maréchal avait grande confiance, car, en lui remettant ses lettres des 8 et 9 novembre pour le duc de Bourgogne, il écrivait à ce dernier : « Le petit garçon qui est chargé de ce billet promet de m'en rapporter la réponse. Il pourra enseigner les endroits par où il aura passé, afin que ceux que vous jugerez à propos de m'envoyer puissent prendre la même route [2]. » Le jeune et intrépide messager fut assez heureux pour joindre le duc de Bourgogne et tenir jusqu'au bout sa promesse en se jetant dans la citadelle, le 28 novembre, porteur d'une lettre de ce prince [3].

Le 15 novembre, Boufflers recevait enfin le duplicata de la lettre que le duc de Bourgogne lui avait écrite le 12, et dont les nouvelles remplirent de joie tous les cœurs. Le roi n'avait rien refusé des faveurs indiquées au mémoire dont était porteur M. de Tournefort. « Ce m'a été, Monseigneur, écrivait le maréchal le 15 novembre, une grande satisfaction de voir, par la dite lettre, que le roi a eu la bonté d'accorder toutes les grâces que j'ai pris la liberté de lui demander pour MM. les officiers généraux et les principaux de la garnison de Lille, puisque cela me donne lieu de

1. Boufflers au duc de Bourgogne, ce 17, trois heures du soir. D. G., 2084.

2. Même lettre.

3. « Je reçois par le petit garçon votre lettre du 26. » Boufflers au duc de Bourgogne, 28 novembre. D. G., 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

croire que Sa Majesté est satisfaite des marques que nous avons essayé de lui donner de notre zèle pour son service, dans la défense de la ville de Lille [1]. » « Si vous pouvez, disait encore le maréchal deux jours plus tard, m'envoyer une copie de M. de Chamillart des grâces que le roi a eu la bonté d'accorder à ceux en faveur desquels j'ai pris la liberté de lui écrire, je vous en serai très redevable, et cela fera grand plaisir à tous ces Messieurs, auxquels cependant j'ai dit ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander par votre lettre du 12 [2]. »

Fatigues, privations, blessures, tout s'effaçait du souvenir des défenseurs de Lille devant la générosité du souverain qui récompensait royalement leurs services et devant la magnanimité de Boufflers qui avait fait passer leurs intérêts avant les siens. Heureux des distinctions accordées à ses vaillants compagnons d'armes, le maréchal se faisait l'interprète ému de leurs remerciements en écrivant au roi : « Je n'ai pas de termes, Sire, pour rendre à Votre Majesté toutes les très humbles et infinies grâces que je lui dois des marques qu'elle a bien voulu par là me donner, et à ces Messieurs, de la satisfaction qu'elle a de notre zèle pour son service dans ce qui a regardé la défense de la ville de Lille.

» Je supplie très humblement Votre Majesté de croire qu'il ne se peut rien ajouter à ma vive et respectueuse reconnaissance. Je ne me donne point l'honneur, Sire, d'informer Votre Majesté du détail ni de l'état présent de la défense de la citadelle. Votre Majesté en sera instruite par la lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Monseigneur le duc de Bourgogne. Elle peut s'assurer que nous redoublerons, s'il se peut, de zèle, et que nous tâcherons de faire tout ce qui sera humainement praticable pour pousser cette défense tout le plus loin qu'il sera possible. Je n'aurai, en mon particulier, jamais rien plus à cœur que de marquer à Votre Majesté mon attachement inexprimable et inviolable pour sa personne et mon zèle sans relâche et sans bornes pour son service [3]. »

Il s'agissait, maintenant que l'avant-chemin couvert était aux mains de l'assiégeant, de lui disputer le passage du premier fossé.

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne, D. G., 2084. — Consulter le mémoire de l'appendice XIV.

2. D. G., 2084.

3. Lettre du 15 novembre. D. G., 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyait dans l'obligation d'évacuer un poste, l'officier qui le commandait se retirait le dernier, maintenant sa troupe en fière contenance, faisant replier derrière elle le pont de radeaux qui les avait amenés. Par son feu sagement réglé, le défenseur avait retardé longtemps les progrès de l'assiégeant, sans consommer cependant plus de 13 à 14 milliers de poudre. Au 17 novembre, le maréchal disposait donc encore de 32 à 33 milliers [1] pour une défense dont les glorieux débuts, grâce à l'économie des faibles moyens dont il disposait, répondaient aux plus heureuses prévisions.

Du 25 octobre au milieu de novembre, le maréchal était demeuré sans nouvelles du duc de Bourgogne. Habile à choisir ses émissaires dans tous les rangs, il ne manquait pas, de son côté, de faire parvenir fréquemment de ses lettres au duc. Tantôt il confiait ce soin à un maréchal-des-logis de dragons, tantôt à un simple dragon de Parpaille. On n'apprendra pas sans surprise les services que rendit dans la circonstance un petit garçon en qui le maréchal avait grande confiance, car, en lui remettant ses lettres des 8 et 9 novembre pour le duc de Bourgogne, il écrivait à ce dernier : « Le petit garçon qui est chargé de ce billet promet de m'en rapporter la réponse. Il pourra enseigner les endroits par où il aura passé, afin que ceux que vous jugerez à propos de m'envoyer puissent prendre la même route [2]. » Le jeune et intrépide messager fut assez heureux pour joindre le duc de Bourgogne et tenir jusqu'au bout sa promesse en se jetant dans la citadelle, le 28 novembre, porteur d'une lettre de ce prince [3].

Le 15 novembre, Boufflers recevait enfin le duplicata de la lettre que le duc de Bourgogne lui avait écrite le 12, et dont les nouvelles remplirent de joie tous les cœurs. Le roi n'avait rien refusé des faveurs indiquées au mémoire dont était porteur M. de Tournefort. « Ce m'a été, Monseigneur, écrivait le maréchal le 15 novembre, une grande satisfaction de voir, par la dite lettre, que le roi a eu la bonté d'accorder toutes les grâces que j'ai pris la liberté de lui demander pour MM. les officiers généraux et les principaux de la garnison de Lille, puisque cela me donne lieu de

1. Boufflers au duc de Bourgogne, ce 17, trois heures du soir. D. G., 2084.

2. Même lettre.

3. « Je reçois par le petit garçon votre lettre du 26. » Boufflers au duc de Bourgogne, 28 novembre. D. G., 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

croire que Sa Majesté est satisfaite des marques que nous avons essayé de lui donner de notre zèle pour son service, dans la défense de la ville de Lille [1]. » « Si vous pouvez, disait encore le maréchal deux jours plus tard, m'envoyer une copie de M. de Chamillart des grâces que le roi a eu la bonté d'accorder à ceux en faveur desquels j'ai pris la liberté de lui écrire, je vous en serai très redevable, et cela fera grand plaisir à tous ces Messieurs, auxquels cependant j'ai dit ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander par votre lettre du 12 [2]. »

Fatigues, privations, blessures, tout s'effaçait du souvenir des défenseurs de Lille devant la générosité du souverain qui récompensait royalement leurs services et devant la magnanimité de Boufflers qui avait fait passer leurs intérêts avant les siens. Heureux des distinctions accordées à ses vaillants compagnons d'armes, le maréchal se faisait l'interprète ému de leurs remerciements en écrivant au roi : « Je n'ai pas de termes, Sire, pour rendre à Votre Majesté toutes les très humbles et infinies grâces que je lui dois des marques qu'elle a bien voulu par là me donner, et à ces Messieurs, de la satisfaction qu'elle a de notre zèle pour son service dans ce qui a regardé la défense de la ville de Lille.

» Je supplie très humblement Votre Majesté de croire qu'il ne se peut rien ajouter à ma vive et respectueuse reconnaissance. Je ne me donne point l'honneur, Sire, d'informer Votre Majesté du détail ni de l'état présent de la défense de la citadelle. Votre Majesté en sera instruite par la lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Monseigneur le duc de Bourgogne. Elle peut s'assurer que nous redoublerons, s'il se peut, de zèle, et que nous tâcherons de faire tout ce qui sera humainement praticable pour pousser cette défense tout le plus loin qu'il sera possible. Je n'aurai, en mon particulier, jamais rien plus à cœur que de marquer à Votre Majesté mon attachement inexprimable et inviolable pour sa personne et mon zèle sans relâche et sans bornes pour son service [3]. »

Il s'agissait, maintenant que l'avant-chemin couvert était aux mains de l'assiégeant, de lui disputer le passage du premier fossé.

---

1. Boufflers au duc de Bourgogne, D. G., 2084. — Consulter le mémoire de l'appendice XIV.

2. D. G., 2084.

3. Lettre du 15 novembre. D. G., 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ici encore le défenseur ne faillit pas à sa tâche. Les lunettes qu'il avait élevées à l'angle de la demi-lune, des places d'armes du centre et de la gauche du chemin couvert, devaient lui être d'un puissant secours avec les logements pratiqués sur les dernières arcades des murs de communication. Il avait aussi tiré un parti très avantageux de la portion de la muraille de la Barre, comprise entre les fossés des deux contrescarpes, en y perçant une série de créneaux très dangereux pour l'assiégeant, car ils enfilaient toute la gauche de ses travaux.

L'avant-fossé était, le 17 novembre, presque à sec. Dans la nuit du 17 au 18, l'ennemi jeta son premier pont de fascines à l'angle de la demi-lune, profitant de l'abandon par le défenseur de la lunette terrassée qui avait été construite à cet angle. Les assiégés n'avaient pas cru pouvoir soutenir un ouvrage que les logements de l'avant-chemin couvert voyaient de revers, et de droite et de gauche. Ils avaient pris le parti de le quitter, après l'avoir rasé [1].

Le passage s'effectua sans grandes pertes pour l'assiégeant. Il établit de l'autre côté, sur les restes de la lunette, un logement qui pouvait contenir 35 hommes [2]. Dans la soirée du 18, vers sept heures, l'assiégé exécuta sur ce logement une sortie, avec 100 grenadiers. L'ennemi en fut chassé, mais il en reprit possession un quart d'heure après.

C'est à peine s'il restait un pied ou un pied et demi d'eau au milieu de l'avant-fossé. Les bords en étaient « entièrement à sec et faisaient un logement naturel pour les ennemis contre le chemin couvert [3]. » Dans ces conditions, l'assiégeant acheva promptement la construction de 4 nouveaux ponts ainsi répartis : le premier, le long du mur de communication de la porte de la Barre, deux en regard de la branche droite du chemin couvert de la demi-lune, le dernier à droite de l'angle du chemin couvert du bastion du Roi. L'ennemi effectua le passage de ces ponts avec une rare audace, sans suivre de dispositions, sans même se couvrir d'épaulements, ce qui lui coûta bien du monde [4]. Il prit pied en plusieurs endroits

1. « Les assiégeants ne purent prendre aucun établissement certain et solide sur le glacis qu'après qu'on leur eut abandonné, assez mal à propos, la petite flèche de communication pratiquée sur l'angle flanqué de la demi-lune. » *Journal et Mémoire sur la défense de Lille*, de M. de Valory.

2. Lettre du prince d'Orange aux États de Hollande, du 20 novembre. A. H.

3. Boufflers au duc de Bourgogne, 20 novembre. D. G. 2084.

4. *Journal du siège de la ville et de la citadelle*. A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur la deuxième contrescarpe, et commença une quatrième parallèle, à 15 toises au plus des palissades de la face droite de la demi-lune, non sans souffrir « des vigoureuses sorties exécutées chaque nuit par le défenseur sur tous ces établissements dont on on les a toujours chassés ; on leur a tué bien du monde, mais ils y sont toujours revenus un quart d'heure après et ont rétabli leurs travaux, bien qu'on leur ait enlevé dans les différentes sorties plus de 80 gabions, et qu'on ait renversé une partie de leur ouvrage [1]. »

Les travaux de l'assiégeant se poursuivaient avec vivacité et obligeaient le défenseur à entretenir du chemin couvert un feu nourri. « Malgré notre feu très vif, les ennemis cheminent, et c'est une chose surprenante que les ponts qu'ils ont faits sous nos feux. S'ils continuent avec la même opiniâtreté et vivacité, d'ici huit jours ils seront maîtres de notre chemin couvert [2]. » Malgré l'attention des défenseurs, la poudre diminuait dans des proportions inquiétantes. « Nous en avons consommé 14 ou 1.500 livres dans les 24 heures, écrivait le maréchal le 20 novembre, sans quoi les ennemis auraient déjà leur parallèle sur le bas du glacis de notre chemin couvert, et plus ils nous approcheront, plus il nous faudra redoubler notre feu. » Dans la nuit du 21 au 22 novembre, le feu du chemin couvert consommait près de 1.500 livres de poudre, « sans qu'on puisse faire autrement, hors de laisser cheminer les ennemis jusque sur nos palissades [3]. »

Au milieu de la nuit du 20 au 21, un dernier pont était commencé par l'assiégeant devant la branche gauche de l'angle du bastion du Roi. L'ennemi disposait maintenant de 6 points de passage, ce qui lui donnait toute facilité pour jeter ses travailleurs et ses gens armés au delà de l'avant-fossé. A ce déploiement d'activité l'assiégé répondait par un redoublement d'énergie. Ainsi, toujours en éveil, il exécutait dans cette même nuit 3 sorties qui jetaient le désordre et la ruine aux logements commencés. Vers neuf heures du soir, 2 compagnies de grenadiers renversaient tout le travail des assiégeants qui cherchaient à établir une communication entre la lunette de l'angle de la demi-lune où ils avaient d'abord pris pied et un logement établi par eux, dès le 18,

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 20 novembre. D. G. 2084.
2. Idem.
3. Boufflers au duc de Bourgogne. 22 novembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la face droite de cette même demi-lune. Une heure plus tard, l'ennemi était chassé par une compagnie de grenadiers de son logement au débouché du pont voisin de la communication de la Barre, et, de la nuit, n'osait y reparaître. Enfin, vers onze heures, l'ennemi établi dans un logement plus important que les précédents, au débouché du pont en regard de la branche droite de l'angle du bastion du Roi, était culbuté dans l'avant-fossé par une sortie très vigoureuse de 3 compagnies de grenadiers qui lui enlevèrent tous ses gabions et sacs à laine [1].

Il est vrai que, faute de canon, faute de pouvoir donner à son feu de mousqueterie toute l'intensité voulue, l'assiégé ne pouvait empêcher son adversaire de reprendre pied aux endroits d'où ce dernier venait d'être chassé. « Nous avons pris quelques postes sur la deuxième contrescarpe, écrivaient les députés hollandais le 20 novembre [2], et nous nous y sommes maintenus en dépit des attaques réitérées de l'ennemi. » Ces sorties courtes et vigoureuses en imposaient cependant à l'assiégeant. Si elles causaient à la défense des pertes sensibles comme, dans la nuit du 20 au 21, 3 capitaines de grenadiers et 5 lieutenants blessés, elles infligeaient à l'assiégeant des pertes plus sérieuses encore. Depuis l'ouverture de la tranchée, il avait déjà perdu plusieurs ingénieurs de marque, entre autres l'ingénieur extraordinaire Rolle [3].

Ces sorties multipliées étaient d'autant plus glorieuses pour le défenseur que son adversaire disposait d'établissements sur l'avant-chemin couvert, d'où il découvrait tout le chemin couvert. Ainsi les assiégés ne pouvaient franchir les palissades que sous le feu de ces logements. La mousqueterie du rempart et du chemin couvert demeurait impuissante à les seconder, son énergie étant limitée par la raison de ménager la poudre. Après avoir si vivement disputé aux assiégeants leurs logements sur le glacis de la contrescarpe, au débouché des ponts, le maréchal de Boufflers se voyait dans l'obligation de restreindre le nombre des sorties, afin d'éviter des pertes hors de proportion avec les résultats qu'il pouvait en obtenir [4]. De grandes difficultés devaient cependant

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 21 novembre. D. G. 2084.
2. Lettre aux Etats de Hollande, A. H.
3. Lettre du prince d'Orange aux Etats de Hollande, du 20 novembre 1708. A. H.
4. *Journal du siege de la ville et de la citadelle*. A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'opposer à l'établissement de la quatrième parallèle. Obligé de se couvrir de tous les côtés à la fois pour éviter d'être pris de revers et d'enfilade par les lunettes, leurs communications, les créneaux pratiqués au mur de communication de la porte de la Barre, l'assiégeant n'avança que lentement, à double sape, en poussant de gros gabions en tête de son travail. Malgré ces précautions, lorsqu'il voulut déboucher de cette parallèle et pousser ses sapes droit aux palissades, il se vit arrêté par le feu de la demi-lune et du rempart qui plongeaient ses travaux. Il ne put les conduire à couvert au delà de 5 à 6 toises, et il résolut d'atteindre les palissades en s'enfonçant sous le glacis, sans en entamer la surface, manœuvre dont il avait déjà usé avec succès à l'attaque de l'avant-chemin couvert.

L'assiégeant n'inaugurait jamais un procédé d'attaque sans que la défense ne trouvât à lui opposer sur le champ un nouveau moyen de défense. L'ennemi disparaissait dans les entrailles du sol: c'est là qu'on irait le chercher et le combattre. Aux galeries qui servaient à l'assaillant pour dérober ses travaux on opposerait d'autres galeries, et l'on reprendrait la guerre de mines dont les sinistres dangers ne pouvaient faire sourciller ceux-là mêmes qui avaient, au siège de la ville, tiré un parti si avantageux de ce puissant moyen de destruction. Aussitôt l'assiégé se mit à l'œuvre : à droite et à gauche des angles menacés, des galeries s'enfoncèrent comme des sondes sous le glacis, en repliant leurs branches sur les capitales de ces angles. Quand le mineur, sans cesse aux écoutes, jugeait son travail parvenu à quelques pas d'une galerie de l'assiégeant, il laissait là sa pioche et ses outils, déposait à l'extrémité de son boyau une ou plusieurs bombes et y mettait le feu en se retirant. L'explosion enlevait les terres qui formaient cloison, blessait les travailleurs ennemis, jetait le désordre dans leur galerie et parfois les forçait d'abandonner l'ouvrage de plusieurs nuits.

Malgré plusieurs petites sorties du défenseur, les assiégeants avaient accompli, dans la nuit du 21 au 22, de grands progrès. De leur logement en regard de la demi-lune, ils avaient débouché par trois sapes doubles, poussées à 5 ou 6 toises des faces du chemin couvert de cet ouvrage. Au débouché du point voisin du mur de communication de la porte de la Barre, ils possédaient maintenant un logement de 15 à 20 toises, à l'emplacement même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'où les assiégés les avaient chassés la nuit précédente. Enfin, ils étaient parvenus à établir la jonction entre leurs logements, aux débouchés des deux ponts en regard des faces droite et gauche du bastion du Roi dont ils embrassaient l'angle presque entièrement [1].

Longtemps réduit au silence (sauf quelques coups tirés à cartouches contre les sorties des nuits précédentes), le canon des assiégeants entra en action le 23, dès le matin. 3 pièces de 24, établies à l'avant-chemin couvert, en regard de la lunette de la gauche, ouvrirent le feu contre cet ouvrage. Elles en eurent facilement rasé le parapet d'une épaisseur de 10 à 12 pieds, et obligèrent le défenseur à retirer la garde de l'ouvrage pendant le jour, et à n'y garder que 8 à 10 hommes durant la nuit [2].

Le lendemain, 2 pièces du même calibre que les précédentes s'attachèrent à ruiner la lunette du centre. Leur feu ne fut pas contrebattu par le canon du défenseur réduit à 25 milliers de poudre. Tel était l'épuisement de ses munitions qu'au 20 novembre il lui restait seulement « 9.000 grenades, 20 bombes, quasi plus de tourteaux ni de goudron pour éclairer le chemin couvert pendant les nuits actuellement de treize heures [3]. » Dans des conditions aussi favorables, la quatrième parallèle de l'assiégeant ne pouvait manquer de former bientôt une ligne continue, enserrant de près tout le chemin couvert. « Les ennemis ont continué leurs travaux avec la même vivacité, la nuit du 22 au 23, malgré notre feu et nos petites sorties et quantité de gabions qu'on leur a enlevés. Ils ont un peu moins travaillé la nuit du 23 au 24, et on leur a enlevé une trentaine de gabions par deux petites sorties. Ils s'attachent par 3 ou 4 sapes différentes à l'angle saillant du bastion, et par 5 à l'angle de la demi-lune. La plupart desquelles sapes ne sont qu'à 5 et 6 toises de nos palissades, en sorte que les ennemis peuvent facilement, quand ils voudront, venir se loger sur ces deux angles, sans qu'il soit facile de les en empêcher [4]. »

L'assiégeant tenta vainement, dans la nuit du 24 au 25, de déboucher dans l'angle saillant du chemin couvert du bastion, en

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 22 novembre. D. G. 2084.
2. Boufflers au duc de Bourgogne, 24 novembre. D. G. 2084.
3. Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2084.
4. Boufflers au duc de Bourgogne, 24 novembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'aidant d'une galerie souterraine. Nos mineurs découvrirent cette galerie et marchèrent à sa rencontre. Ils trouvèrent tête pour tête les mineurs de l'attaque, tuèrent celui qui s'offrait le premier à leurs coups et mirent en fuite les autres. Non contents d'avoir chassé leurs adversaires, ils les forcèrent à abandonner définitivement cette sape, en y faisant brûler deux carcasses dont l'épaisse fumée s'opposa à tout retour des assiégeants [1].

La nuit du 25 au 26 fut encore marquée par les progrès de l'attaque. « Les ennemis se sont entièrement communiqués depuis leur pont, le long du mur de communication de la porte de la Barre, jusqu'à leurs travaux qui embrassent l'angle de la demi-lune, et il s'en faut peu qu'ils ne soient aussi entièrement communiqués depuis le dit angle de la demi-lune jusqu'au delà de l'angle saillant du bastion, desquels deux angles ils se sont tout à fait approchés au moyen de leurs sapes couvertes et souterraines. Ils ne sont qu'à 10 ou 12 pieds de celui de la demi-lune [2]. » La lutte se poursuivait plus fréquente entre les mineurs des deux partis, avec cette particularité qu'en raison du fond marécageux du terrain où elle se déroulait, la défense ne pouvait prendre le dessous des galeries de l'attaque, ni renouveler ses travaux deux fois de suite au même point [3]. De part et d'autre, le feu de grenades redoublait. M. de Serville, brigadier de jour, occupé cette même nuit à donner ses ordres au chemin couvert de l'angle du bastion, venait d'être « blessé très dangereusement d'un coup de fusil. Ce serait très grand dommage s'il en mourait, » écrivait le maréchal au duc de Bourgogne [4]. Mais quelle prise pouvait avoir la mort sur l'alerte capitaine de dragons du siège de Namur, sur le brigadier qui avait si vaillamment commandé les Suisses à la défense de Lille, vingt fois frappé déjà au cours de sa brillante carrière et toujours échappé au trépas? Par un bonheur presque inespéré, il devait bientôt se rétablir de sa blessure, et, comme MM. de Lee et de Surville, reprendre avec une nouvelle ardeur sa place de combat. Presque au même jour, le maréchal de Boufflers courait de grands dangers : « L'on a dit, écrivait-il [5] le 27 novembre au duc de

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 25 novembre. D. G. 2084.
2. Boufflers au duc de Bourgogne, 26 novembre. D. G. 2084.
3. *Journal du siège de la ville et de la citadelle.* A. G.
4. Lettre du 26 novembre, D. G. 2084.
5. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bourgogne, que j'ai été blessé. Il est vrai, qu'étant ces jours passés dans le chemin couvert, j'ai été frappé assez rudement d'un éclat de grenade à la tête et que dans le moment j'en fus assez étourdi ; mais cela n'a eu aucune suite, et j'en ai été quitte pour deux fort légères contusions qui m'ont engagé à me faire saigner et ne m'ont point empêché d'agir le lendemain à mon ordinaire, sans que je me sois ressenti de ce coup.» Il faut que le bruit de cette blessure, répandu au dehors, oblige le maréchal à s'entretenir de ce qui lui est personnel : mais que de choses cependant sa modestie nous dérobe dans ces lignes. Si ce n'était dans notre esprit une certitude, on y chercherait vainement trace de cette émotion poignante qui dut s'emparer de ses vaillants soldats, de leur empressement à assiéger sa demeure et de leur obstination à n'en quitter le seuil qu'avec la joie au cœur, leurs alarmes dissipées, après avoir vu d'eux-mêmes le maréchal et s'être convaincus de son prompt rétablissement.

Peu s'en fallait que le siège de la citadelle ne fût également fatal au prince Eugène. Comme Boufflers, il s'exposait sans compter à la tranchée. « Le prince ne discontinue pas de faire ses visites aux chemins couverts et aux boyaux, bravant le canon et tous les périls. Son écuyer qui fut tué aujourd'hui, 12 novembre, à son côté, ne l'épouvanta pas plus que le bruit de l'artillerie, et je crois que la perte de son sujet l'afflige davantage que tous les dangers auxquels il est tous les jours et à tout moment exposé [1]. »

Jusqu'alors l'ennemi n'avait point tenté d'enlever de vive force aucun point du chemin couvert. Il essaya dans la soirée du 26, vers huit heures, de se loger à l'angle saillant du bastion. 100 à 120 grenadiers, qui tentèrent cette attaque, furent reçus, en arrivant aux palissades, par un feu des plus violents auquel se joignit celui des places d'armes de droite et de gauche. Le canon entra même en action des deux côtés pendant la demi-heure que dura le combat. L'avantage resta tout entier à la défense qui força l'assaillant à regagner ses tranchées [2]. Le reste de la nuit du 26 au 27 ne s'acheva pas sans plusieurs rencontres des mineurs, où l'assiégeant eut le dessous et vit ses travaux arrêtés à coups de pistolets, de fusils et de grenades.

---

1. *Mémoire des dispositions du siège de la ville de Lille.*

2. Ce 27, à deux heures du soir, Boufflers au duc de Bourgogne, D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le canon avait ruiné les deux lunettes où l'assiégé ne gardait plus que des sentinelles, de jour comme de nuit. Les ennemis avaient leurs sapes si près des angles saillants du chemin couvert que « pour peu qu'ils le voulussent, ils étaient en état chaque nuit de se loger tout à fait sur les palissades de nos deux angles, et de nous obliger à les abandonner en les plongeant entièrement [1]. » Mais, prudent jusqu'à l'excès, l'assiégeant évitait les actions de vigueur et continuait son travail à couvert. Une fois que la sape était parvenue à 10 ou 12 pieds des palissades, « il ouvrait le dessus du glacis et prenait grand soin de le refermer, aussitôt la nuit, avec de petites claies ou des madriers pour se préparer à déboucher par les ouvertures, après avoir étendu ses sapes à droite et à gauche, parallèlement au parapet du dit chemin couvert, et toujours à la distance de 10 ou 12 pieds. Il est aisé de juger que cette manœuvre est longue et pénible, puisqu'ils étaient obligés de porter les terres qui sortaient de leurs sapes jusqu'à la naissance de leurs boyaux et derrière leur première parallèle [2]. On n'omettait pas, du côté de la place, de traverser ce travail, lorsqu'il était démasqué, par le dessus du glacis, en se servant de grands crocs emmanchés, de 12 à 15 pieds de long, pour leur enlever leurs claies et leurs madriers, leur jeter des grenades dedans leurs sapes et y faire entrer des carcasses embrasées avec des machines faites exprès, plantées sur un pivot dans le chemin couvert, et qui pouvaient laisser couler les feux d'artifice jusqu'à 20 pieds en avant dans les glacis, dont les ennemis étaient fort incommodés, ce qui arrêtait leur travail pour toute une nuit dans certains endroits.

» On ne pouvait les arrêter partout, de manière qu'étant parvenus à se faire des ouvertures sur le glacis, assez grandes et spacieuses pour y pouvoir placer des grenadiers à couvert par la profondeur de ces sapes qui ont 5 pieds de hauteur, ils commencèrent à faire une guerre de grenades dont la quantité surpassait de beaucoup celle que nous avions à leur pouvoir tirer, ce qui a fait que, successivement et avec beaucoup de peine et de péril

---

1. Ce 27, à deux heures du soir, Boufflers au duc de Bourgogne, D. G. 2084.

2. « Nous voyons tous les jours 7 à 800 soldats revenant, le matin et le soir, avec leurs chapeaux emplis de terre à cause des chemins couverts sous lesquels ils sont et travaillent, recevant tous les jours, le matin et le soir, chacun leurs 16 patards pour et à chaque fois. » *Mémoire des dispositions du siège*, à la date du 24 novembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour eux, ils parvenaient à étendre des fascines et des sacs à terre pour s'élever au dessus des angles. à droite et à gauche, afin de plonger dans les places d'armes saillantes du dit chemin couvert. On ne discontinuait pas de les traverser dans cette manœuvre, en se servant de crocs pour arracher leurs sacs à terre et fascines qu'on tirait à soi. Ce feu de grenades recommençait alors avec la même vivacité. Leurs soldats et les nôtres se liaient de conversation avec des termes et des plaisanteries en usage parmi eux, les nôtres les agaçant en leur faisant des reproches sur ce qu'ils n'osaient paraître à découvert ni entrer en aucune action avec eux, ressemblant à des taupes qui se font un chemin sous terre [1]. »

Après son travail de la nuit du 27 au 28, vivement traversé par les mineurs de la défense qui se rencontrèrent avec ceux de l'assiégeant, en 5 ou 6 endroits, aux abords des angles de la demi-lune et du bastion, l'ennemi parvint à percer en plusieurs points le parapet du chemin couvert : « Nos soldats en sont à se croiser les fusils avec eux dans les trous qu'ils ont faits. Il est bien à craindre que nous ne soyons obligés de quitter, dès cette nuit, ces deux angles [2]. »

Ces appréhensions du maréchal étaient justifiées. Le 29 novembre, en dépit des efforts tentés la nuit par l'assiégeant tant par le feu de ses grenades que par celui de son mousquet, le défenseur restait maître encore des angles saillants du chemin couvert, mais l'ennemi s'en approchait de si près, à la distance de 2 ou 3 pieds au plus, qu'un dernier effort devait l'en rendre maître. Dans la nuit du 28 au 29 et dans la matinée qui suivit, l'assiégé avait enlevé près « de 60 ou 80 sacs à terre, plusieurs gabions, madriers et fascines [3], » mais il avait été forcé d'abandonner la lunette du centre où l'ennemi s'était logé. L'assiégeant, qui embrassait cet ouvrage de tous les côtés, n'eut pas de peine à s'y établir, mais il voulut en même temps se rendre maître de la lunette de la gauche dont ses travaux n'avaient pu approcher d'aussi près. Cette action devait donner lieu à une rencontre des plus vives et des plus glorieuses pour la garnison. Les

1. *Journal du siége de la ville et de la citadelle.* A. G.

2. Ce 28, à deux heures du soir, Boufflers au duc de Bourgogne. D. G. 2084.

3. Boufflers au duc de Bourgogne, 29 novembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

100 grenadiers et les 100 travailleurs commandés pour l'assaut ont à parcourir, avant d'atteindre la lunette, plusieurs toises d'un terrain découvert. Ils trouvent les défenseurs sur leurs gardes. Les 15 grenadiers, qui garnissent le parapet en ruines de l'ouvrage, exécutent leur décharge à propos, puis se retirent dans la communication de la place d'armes d'où part également une fusillade nourrie. C'est à peine si les assaillants, au nombre de 40 environ, ont pénétré à l'intérieur de la lunette que deux compagnies de grenadiers sortent de la place d'armes, les chargent avec vigueur et les rejettent à coups de baïonnette dans leurs tranchées, tuant sur place plus de 30 hommes et ramenant prisonniers un enseigne blessé, un lieutenant et trois grenadiers [1].

Enfin, dans la nuit du 29 au 30, en dépit d'une défense opiniâtre, l'assiégé, impuissant à empêcher le logement de l'ennemi à l'angle saillant du chemin couvert de la demi-lune, dut retirer la garde qui l'occupait. Elle se replia au jour derrière les traverses qui fermaient cet angle à droite et à gauche. La nuit suivante, les défenseurs de l'angle du bastion étaient à leur tour forcés de l'évacuer, mais la ferme contenance des assiégés empêchait encore sur le moment les ennemis de descendre à l'intérieur de cet angle, comme dans celui de la demi-lune [2].

Au premier décembre, rien ne pouvait plus empêcher les assiégeants d'étendre leurs établissements sur le glacis à leur droite et à leur gauche, de déborder pas à pas les traverses du chemin couvert, de les prendre à revers et d'atteindre sous peu les places d'armes rentrantes, les seuls points où la défense pût encore opposer une résistance sérieuse.

Il y eut un instant, à la fin du mois de novembre, où les assiégés se reprirent à espérer. Le bruit était parvenu jusqu'à eux d'une entreprise contre Bruxelles que devait exécuter l'électeur de Bavière, du départ précipité du prince Eugène qui avait rejoint Marlborough pour tenter à tout prix le passage de l'Escaut. Une rencontre entre les armées était inévitable. Peut-être (et c'était la suprême pensée à laquelle se rattachait le maréchal de Boufflers, si douloureusement ému du revers de

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 29 novembre. D. G. 2084. — *Journal du siège de la ville et de la citadelle.* A. G.

2. Boufflers au duc de Bourgogne, 3 décembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nos armes), la campagne ne s'achèverait pas sans tirer vengeance de la défaite d'Oudenarde, sans interdire à Eugène et à Marlborough l'accès de la rive droite de l'Escaut, sans leur infliger un échec qui permettrait aux défenseurs de la citadelle d'être enfin secourus.

Dans la nuit du 28 au 29, le lieutenant, fait prisonnier à l'attaque de la lunette de la gauche, informa le maréchal du bruit répandu au camp des assiégeants que Marlborough et le prince de Savoie avaient forcé, le 27 novembre, le passage de l'Escaut, enlevé plusieurs pièces de canon et fait un assez grand nombre de prisonniers. De ses postes avancés, l'ennemi n'avait pas manqué d'informer la garde du chemin couvert d'une nouvelle d'aussi grande conséquence. Obéissant à un premier mouvement, le maréchal et ses soldats refusèrent d'ajouter foi à ces dires qui détruisaient leurs dernières espérances; mais ils ne devaient pas tarder à apprendre, avec tristesse, que les assiégeants leur avaient fidèlement traduit les événements désastreux dont l'Escaut venait d'être le théâtre.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXV.

LE CONSEIL DE GUERRE DU 3 NOVEMBRE. — RAPPEL DU MARÉCHAL DE BERWICK. — L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE MARCHE SUR BRUXELLES. — POUR SECOURIR CETTE PLACE, EUGÈNE ET MARLBOROUGH FORCENT LE PASSAGE DE L'ESCAUT, LE 27 NOVEMBRE. — ILS OBLIGENT L'ÉLECTEUR A UNE FUITE PRÉCIPITÉE. — FIN DES OPÉRATIONS POUR L'ARMÉE FRANÇAISE, LE 8 DÉCEMBRE.

A la fin du mois d'octobre, Chamillart reçut l'ordre du roi de se rendre de nouveau en Flandre, accompagné de Chamlay qui connaissait à merveille cette partie du théâtre de nos guerres, et qui, rompu aux questions militaires, devait jouer le rôle d'un mentor aux côtés du ministre inexpérimenté. Il s'agissait de resserrer l'accord entre les généraux et d'arrêter la ligne de conduite à suivre pendant le reste de la campagne. Tous deux arrivèrent à l'abbaye de Saulsoi, le 1er novembre, et il s'y tint le 3, en présence de Chamillart, un conseil de guerre où figuraient, aux côtés du duc de Bourgogne, le duc de Berry son frère, Vendôme accouru de Bruges, le maréchal de Berwick, le comte de Bergheick et Chamlay. Les résolutions arrêtées [1] n'apportèrent que peu ou point de changement à la situation et à la répartition des troupes. Il fut convenu que l'armée demeurerait sur l'Escaut le plus longtemps possible, afin d'interdire aux ennemis la communication du Brabant.

---

1. Résultat du conseil de guerre, tenu au camp du Saulsoi, 3 novembre 1708. *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le roi donna son approbation aux mesures ainsi arrêtées. Quelques jours plus tard, dans un mémoire adressé à Louis XIV, Chamlay essayait en vain d'élever la voix pour en signaler les dangers. Avec son expérience de la guerre, il prévoyait que, la citadelle prise, l'ennemi tenterait le passage de l'Escaut dans le but de ravitailler Lille en vivres et surtout en munitions. « Les ennemis réuniront vraisemblablement leurs forces et tâcheront de faire un trou sur l'Escaut par Oudenarde ou par ailleurs. Ils trouveront les troupes du roi disséminées fatalement, affaiblies par les détachements vers Bruges et l'Artois, les battront peut-être en quelque endroit et couperont les troupes en deux...

» J'avouerai franchement au roi que toute séparation dans les armées, et particulièrement celle d'une aussi grande étendue que celle dont il s'agit, me fait trembler surtout devant des ennemis aussi éveillés et aussi témérairement même, si l'on veut, entreprenants que ceux à qui nous avons à faire [1]. » On verra avec quelle implacable fatalité les pressentiments de Chamlay devaient se réaliser de point en point.

Durant son séjour à l'abbaye de Saulsoi, Chamillart avait pu constater que l'accord était tout de surface entre le maréchal de Berwick et Vendôme. Après le rapprochement tenté à Mons-en-Pévèle, l'armée n'avait plus eu sous les yeux le spectacle démoralisant de généraux en opposition ouverte dans les conseils, incapables d'imposer silence en public à leurs revendications et à leurs rancunes personnelles, mais des observateurs sagaces, comme M. de Bernières, soupçonnaient qu'à la première étincelle se rallumeraient les éléments de la discorde. « De vous dire si cette union est bien sincère, écrivait-il le 22 septembre à Chamillart [2], c'est de quoi je ne voudrais pas être garant; mais du moins le public indiscret n'a plus lieu de tenir des discours qui étaient nuisibles au service du roi puisque, avant votre arrivée, un chacun se donnait beaucoup de licence et paraissait prendre parti suivant son inclination. » Et en vérité les malheurs précipités de cette longue campagne n'avaient pas tardé à raviver les blessures de l'amour-propre, un instant fermées.

---

1. *Mémoire de M. de Chamlay sur les affaires de Flandre*. Versailles, le 13 novembre 1708. — *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

2. D. G. 2085.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aussi Chamillart, de retour à Versailles, n'eut garde de cacher au roi le danger de prolonger une situation pleine d'équivoques, qui rendait impossible toute unité de vues et d'action. Comme prétexte au rappel de Berwick, le ministre, d'accord avec Louis XIV, allégua un ordre de l'empereur au duc de Hanovre de ne point séparer les forces alliées sur le Rhin avant la décision des affaires de Flandre. Le maréchal était appelé à exercer le commandement de l'armée d'Alsace jusqu'à la conclusion de la campagne [1]. Cet ordre arriva à l'abbaye de Saulsoi le 15 novembre, et, le lendemain, Berwick quittait avec joie un théâtre d'opérations où il s'était vu réduit à un rôle effacé. Il prit congé du duc de Bourgogne qui le vit partir à regret, mais s'éloigna sans rendre visite à Vendôme. Une lettre de Saint-Fremond, adressée au ministre, est conçue en des termes qui ne laissent aucun doute sur l'urgence de la mesure prise à l'égard de Berwick. « Je ne sais, Monseignenr, lequel est le plus aise de M. de Vendôme ou de M. de Berwick, l'un de s'en aller en Alsace, et l'autre de le voir partir. Ce sont deux grands hommes, mais toutefois qu'on ne verra jamais dormir la tête dans un même bonnet, et c'est fort bien fait de les avoir séparés. Quand l'un disait blanc, l'autre disait noir, ce qui ne laissait pas de causer souvent de l'embarras à Monseigneur le duc de Bourgogne [2]. »

Les évènements ne devaient pas tarder à montrer tout le vice du dispositif d'une armée dont le morcellement brisait la force de résistance. L'électeur de Bavière, de retour à Mons, gagné au projet de M. de Bergheick de surprendre Bruxelles, s'était résolu à l'exécuter en personne. Maximilien-Emmanuel avait su conquérir les sympathies des Belges, durant son administration des Pays-Bas au nom de Philippe V. Les habitants de Bruxelles en particulier avaient toujours fait preuve d'un véritable attachement pour sa personne. On espérait que la bourgeoisie se soulèverait à la menace d'un siège et forcerait la garnison à capituler. Sur ces données d'heureux augure, encore sous le souvenir des faciles surprises de Gand et de Bruges, l'électeur quitta Mons, le 21 novembre, à la tête de 14 bataillons et de 18 escadrons, tirés en

1. L'électeur de Bavière qui, avec le comte du Bourg, commandait notre armée du Rhin, était de retour aux Pays-Bas.

2. Lettre du 15 novembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partie de l'armée du duc de Bourgogne, en partie des places voisines de Mons, de Saint-Ghislain, de Charleroi et de Namur.

Retardé par un temps affreux, l'électeur se présentait seulement le 23 novembre devant la ville, entre les portes de Louvain et de Namur, et dépêchait aussitôt au général Pascal, qui commandait dans Bruxelles, son trompette, porteur du message suivant :

« Mémoire pour le trompette de Son Altesse Électorale [1].

» Il sommera le commandant de la ville de Bruxelles de se rendre à Son A. E. qui va l'attaquer avec son armée et artillerie qui arrive.

» S. A. E. sait que le commandant n'est pas en état de se défendre avec le peu de troupes qu'il a. Aussi, s'il oblige Son A. E. de commencer l'attaque, il n'y aura aucune capitulation pour lui ni la garnison. Que le commandant ne se flatte pas de sauver sa garnison sur Anvers, s'il attend de se rendre, car on veut bien lui dire qu'il trouvera bientôt qui empêchera sa retraite. »

La réponse [2] du gouverneur est une mâle riposte à cette sommation hautaine :

« Bruxelles, ce 23 novembre 1708.

» Monseigneur,

» Le commandant de Bruxelles est bien malheureux de n'avoir pas l'honneur d'être connu de Votre A. E. J'ose l'assurer qu'il fera tout ce qu'un homme d'honneur doit faire, qu'il est très content de sa garnison, et qu'il a l'honneur d'être avec un très profond respect

» Monseigneur,

» De Votre A. E.

» le très humble et très obéissant serviteur,

» PASCALE. »

Devant la ferme attitude du gouverneur qui contint la population de Bruxelles, l'électeur se résolut à entreprendre un siège. En vain il pressa l'arrivée de son artillerie. Celle-ci, mal attelée, engagée dans des chemins défoncés par les pluies,

---

1. A. H.
2. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mit cinq jours à effectuer le trajet qu'elle eût dû accomplir en une seule journée [1]. L'assiégeant ne fut en mesure d'ouvrir le feu contre la place que le 26 novembre, au matin. Avec ses faibles forces, l'électeur ne pouvait suivre le développement d'un siège régulier. Il lui fallait à tout prix brusquer l'attaque, car Marlborough et Eugène, en marche sur l'Escaut, pouvaient apparaître. Dans la nuit du 26 au 27, plusieurs assauts furieux, livrés à la contrescarpe, échouèrent après avoir coûté bien du monde aux assaillants. L'électeur apprit, dans la soirée du 27, le passage de l'Escaut par l'armée des Alliés. Il craignit d'être pris à dos et de voir ses communications interceptées. Sur le champ il ordonna la retraite qui s'exécuta au milieu de l'obscurité, avec tant de précipitation et de désordre qu'on abandonna l'artillerie, consistant en 12 pièces et 4 mortiers, ainsi que les blessés du combat de la veille [2].

Cette retraite, qui avait pris les allures d'une fuite, n'était que le contre-coup des succès des Alliés, maîtres à cette heure de la rive droite de l'Escaut. En dépit des pluies qui rendaient les chemins presque impraticables, Marlborough, informé des mouvements de l'électeur, avait rappelé avec célérité ses détachements et rassemblé son armée près d'Harlebeke. De concert avec le prince Eugène, il avait arrêté ses dispositions pour forcer le passage de l'Escaut, dans la nuit du 26 au 27. L'exécution de ce projet était de si grande conséquence que le prince de Savoie n'hésita point, de son côté, à se faire joindre des troupes qui avaient fortifié La Bassée, à dégarnir Lille et à laisser seulement au comte de Nassau-Weilburg, devant la citadelle, les forces indispensables à la poursuite du siège [3]. De nouvelles lignes de circonvallation, qui couraient de la porte des Malades au village d'Haubourdin, étaient achevées, et le comte avait l'ordre de s'y enfermer, si les Français se présentaient en forces pour l'attaquer.

Le quartier général français ne gardait aucun doute sur les intentions des Alliés. Rendant compte au roi de leurs mouve-

---

1. D. G. 2084.

2. Lettres des députés hollandais à Bruxelles des 24, 26, 27 et 28 novembre. A. H.

3. *Die Feldzüge*, X, p. 470.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ments, le duc de Bourgogne lui écrivait le 26 novembre[1] : « Ainsi il n'y a pas à douter qu'on ne les voie bientôt sur l'Escaut. Tous les bruits disent qu'ils veulent jeter leurs ponts entre Gavre et Oudenarde. » La journée du 26 fut employée à renforcer les défenses du fleuve. Dès lors, il semble que ces mesures, appelées dans l'esprit de leurs auteurs à faire face à toutes les éventualités, aient pour résultat de tranquilliser les généraux français. Vendôme, en particulier, écrit à Chamillart[2] ces lignes, qu'il regrettera amèrement dans la suite : « On dit que les ennemis veulent forcer un passage sur l'Escaut ou sur le canal. De quelque côté qu'ils le déterminent, vous pouvez assurer Sa Majesté que nous sommes prêts à les bien recevoir. Je me contenterai de vous dire que, par tout ce qui nous revient, les ennemis sont dans un état violent, et je ne sais comment ils s'en tireront. » A cinq heures du soir, à l'heure même où cette lettre, qui respire la plus entière confiance, est expédiée à Versailles, les troupes alliées, formées en 3 colonnes aux ordres du comte de Lottum, de Marlborough et d'Eugène, s'ébranlent déjà pour atteindre, au milieu de la nuit, leurs objectifs de Gavre, de Kerkhove et d'Outryve.

La colonne de gauche, avec Lottum, passe sans encombre. Du côté d'Oudenarde, comme du côté de Gand, le plus profond silence, le vide le plus absolu s'étendent devant les Alliés. Cadogan, qui précède la colonne principale, celle de Marlborough, a fait choix avec son habileté ordinaire d'un point de passage au nord de Kerkhove, entre ce village et le château d'Elseghem, où la rive gauche du fleuve domine la rive droite. Le brouillard, qui enveloppe la vallée, dérobe les travailleurs. Grâce à la prévoyance de Cadogan, ils disposent de matériaux en abondance. Deux ponts sont jetés, puis deux autres, et, avant le jour, avant qu'un clair soleil dissipe le voile épais qui couvre l'Escaut, 30 bataillons et 50 escadrons ont pris pied sur la rive droite, sans rencontrer d'opposition. A la nouvelle du succès de la colonne du centre, Eugène, qui a vainement tenté de passer le fleuve entre Pottes et Escanaffles, fait aussitôt refluer toutes ses troupes vers les ponts

1. D. G. 2084.
2. Idem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Kerkhove, à l'exception de 6 bataillons et de 24 escadrons que le général Spiegel a l'ordre de ramener sans retard au siège de la citadelle [1]. Le fleuve franchi, Marlborough et le prince de Savoie se servent des chemins pratiqués par les Français pour gagner les bords de l'Escaut. Ils s'élèvent ainsi rapidement vers le nord, dans l'espoir de tendre la main à la garnison d'Oudenarde et au comte de Lottum, d'envelopper et de détruire les 20 bataillons et les 24 escadrons de M. d'Hautefort, isolés devant Oudenarde, les seules forces que l'adversaire puisse leur opposer.

Au quartier général français tout reposait dans une quiétude profonde, quand retentirent les premiers coups de canon. Il n'y eut point, à proprement parler, d'alarme. La pensée de Vendôme et du duc de Bourgogne, endormie dans une fausse sécurité, était loin des évènements qui se précipitaient à quelques lieues plus bas sur l'Escaut. Suivant toute prévision, le canon qui se faisait entendre était celui de M. d'Hautefort qui s'opposait devant Oudenarde au débouché des ennemis. Vendôme le premier monta à cheval et s'avança vers Berchem. Sa surprise fut grande de rencontrer des détachements qui déjà, dans leur retraite, avaient repassé la Rosne, et d'apprendre que la tentative de passage des ennemis était un fait accompli, qu'ils se trouvaient à cette heure maîtres incontestés de la rive droite. Le premier mouvement de Vendôme fut de marcher aux Alliés. Il envoya un mot au duc de Bourgogne, qui le suivait, de presser la marche des troupes, mais la présence du détachement du prince Eugène à Escanaffles, la difficulté de franchir une rivière, la Rosne, dont les hauteurs étaient au pouvoir des Alliés, la vue d'un ennemi supérieur en nombre, décidèrent les généraux français à ne pas engager d'action et à reprendre, sous le coup d'une déception profonde, le chemin de Tournay [2].

Ainsi, en quelques heures, sans essuyer un coup de canon, sans la perte d'un homme, les Alliés avaient rompu les mailles du filet où l'opinion publique les voyait déjà emprisonnés. La supériorité militaire de Marlborough s'affirmait avec éclat dans cette opération si vivement exécutée. Le discrédit rejaillissait hautement sur les chefs de notre armée qui n'avaient pas su, après de longs

1. *Die Feldzüge*, X, p. 475.
2. *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mois, avec des forces suffisantes, s'opposer sur aucun point au passage des Alliés, qui s'étaient laissé surprendre, connaissant dans les moindres détails la marche et les projets de leurs adversaires. La levée du siège de Bruxelles s'imposait à l'électeur, dont l'entreprise téméraire venait déjà d'entraîner la perte de Saint-Ghislain. Cette place, qu'il avait dégarnie, avait été surprise par le gouverneur d'Ath, et sa garnison, forte seulement de 200 hommes, faite prisonnière. Peu s'en fallait que les Français n'eussent à déplorer de plus grands malheurs. Les sages dispositions de Marlborough lui donnaient lieu d'espérer que M. d'Hautefort n'échapperait pas à l'attaque combinée des troupes sous ses ordres, de la garnison d'Oudenarde et de la colonne du comte de Lottum. Si la ferme contenance de M. d'Hautefort avait permis au corps français, campé sur les hauteurs d'Oudenarde, d'échapper à l'étreinte des Alliés, Marlborough n'en avait pas moins atteint pleinement le résultat principal : la levée du siège de Bruxelles, la réouverture des communications avec le Brabant, la certitude de se procurer de nouveaux convois.

Dans le conseil de guerre qui se tint le 27 à Oudenarde [1], il fut décidé que Marlborough poursuivrait sa marche sur la capitale du Brabant, tandis que le prince Eugène regagnerait Lille avec les troupes qui l'avaient accompagné sur l'Escaut. Au retour, le prince de Savoie, ne gardant avec lui qu'une suite d'officiers et quelques valets, se vit attaquer par un parti français qui lui tua un valet et enleva plusieurs chevaux. Echappé à ce danger, il fit, le soir du 28, son entrée dans Lille assez à temps pour y entendre la Comédie [2].

Après avoir fait reprendre Saint-Ghislain par les troupes de M. d'Hautefort, le duc de Bourgogne ne songea plus qu'à mettre l'armée en quartiers d'hiver. Le roi, qui savait combien cette armée avait besoin de repos, dans quelle proportion inquiétante son infanterie avait souffert, dans quel état d'épuisement se trouvait la cavalerie, avait hâte de voir finir cette campagne si pleine de tristesses et de déceptions. Le 4 décembre [3], il envoyait au duc de Bourgogne la disposition des quartiers d'hiver. Vendôme demanda

1. *Mémoires de Goslinga.*
2. *Die Feldzüge*, X, p. 478.
3. *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vainement à la cour la permission de se rendre de sa personne à Gand, d'envoyer 20 bataillons, de ceux qui devaient hiverner en Artois, à Ypres, à Bruges et à Nieuport, de rapprocher de La Bassée, de Douai et de Valenciennes toutes nos troupes, afin de concentrer sur la frontière même des forces capables de reconstituer une armée si les Alliés, avant de se séparer, entreprenaient de couronner leurs triomphes par la conquête de Gand et de Bruges. « Si nous séparions à présent l'armée et si nous ne faisions pas voir aux ennemis des forces considérables, prêtes à se porter sur le canal, il n'y a pas de doute qu'ils se rendraient maîtres de ces deux importantes places [1]. » Mais le jour même où Vendôme exprimait ainsi ses appréhensions au roi, le duc de Bourgogne, fortifié dans ses préventions par les derniers événements, écrivait de son côté au ministre qu'il y aurait danger à confier le commandement des forces importantes, assemblées sous Gand et Bruges, à un général qui, pour se venger de l'affront de nos armes au passage de l'Escaut, chercherait peut-être l'occasion de combattre les ennemis. « On ne peut douter de ses bonnes intentions, mais aussi on ne peut s'assurer sur son entière confiance. Vous savez ce que je vous ai dit : je le répète encore, et beaucoup de personnes sont de mon avis, qu'il est dangereux que les affaires de l'État roulent sur lui. Il est piqué de notre dernier inconvénient, et, avec bonne intention, il pourrait engager des affaires et prolonger la guerre tout l'hiver peut-être [2]. » Sans revenir sur ses décisions, le roi fit savoir à Vendôme de renoncer à son projet. Le 8 décembre, le duc de Bourgogne donnait l'ordre de séparer de l'armée. Accompagné de son frère, le duc de Berry, il partait le 10, d'Arras, pour se rendre à la cour. Vendôme le suivit à deux jours de distance, prévoyant avec douleur que nos conquêtes du début de la campagne allaient être perdues par notre faute [3].

---

1. Vendôme au roi, 8 décembre. D. G. 2084.
2. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 6 décembre. D. G. 2084.
3. *Mémoires militaires* (De Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mois, avec des forces suffisantes, s'opposer sur aucun point au passage des Alliés, qui s'étaient laissé surprendre, connaissant dans les moindres détails la marche et les projets de leurs adversaires. La levée du siège de Bruxelles s'imposait à l'électeur, dont l'entreprise téméraire venait déjà d'entraîner la perte de Saint-Ghislain. Cette place, qu'il avait dégarnie, avait été surprise par le gouverneur d'Ath, et sa garnison, forte seulement de 200 hommes, faite prisonnière. Peu s'en fallait que les Français n'eussent à déplorer de plus grands malheurs. Les sages dispositions de Marlborough lui donnaient lieu d'espérer que M. d'Hautefort n'échapperait pas à l'attaque combinée des troupes sous ses ordres, de la garnison d'Oudenarde et de la colonne du comte de Lottum. Si la ferme contenance de M. d'Hautefort avait permis au corps français, campé sur les hauteurs d'Oudenarde, d'échapper à l'étreinte des Alliés, Marlborough n'en avait pas moins atteint pleinement le résultat principal : la levée du siège de Bruxelles, la réouverture des communications avec le Brabant, la certitude de se procurer de nouveaux convois.

Dans le conseil de guerre qui se tint le 27 à Oudenarde [1], il fut décidé que Marlborough poursuivrait sa marche sur la capitale du Brabant, tandis que le prince Eugène regagnerait Lille avec les troupes qui l'avaient accompagné sur l'Escaut. Au retour, le prince de Savoie, ne gardant avec lui qu'une suite d'officiers et quelques valets, se vit attaquer par un parti français qui lui tua un valet et enleva plusieurs chevaux. Echappé à ce danger, il fit, le soir du 28, son entrée dans Lille assez à temps pour y entendre la Comédie [2].

Après avoir fait reprendre Saint-Ghislain par les troupes de M. d'Hautefort, le duc de Bourgogne ne songea plus qu'à mettre l'armée en quartiers d'hiver. Le roi, qui savait combien cette armée avait besoin de repos, dans quelle proportion inquiétante son infanterie avait souffert, dans quel état d'épuisement se trouvait la cavalerie, avait hâte de voir finir cette campagne si pleine de tristesses et de déceptions. Le 4 décembre [3], il envoyait au duc de Bourgogne la disposition des quartiers d'hiver. Vendôme demanda

1. *Mémoires de Goslinga.*
2. *Die Feldzüge*, X, p. 478.
3. *Mémoires militaires* (de Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vainement à la cour la permission de se rendre de sa personne à Gand, d'envoyer 20 bataillons, de ceux qui devaient hiverner en Artois, à Ypres, à Bruges et à Nieuport, de rapprocher de La Bassée, de Douai et de Valenciennes toutes nos troupes, afin de concentrer sur la frontière même des forces capables de reconstituer une armée si les Alliés, avant de se séparer, entreprenaient de couronner leurs triomphes par la conquête de Gand et de Bruges. « Si nous séparions à présent l'armée et si nous ne faisions pas voir aux ennemis des forces considérables, prêtes à se porter sur le canal, il n'y a pas de doute qu'ils se rendraient maîtres de ces deux importantes places [1]. » Mais le jour même où Vendôme exprimait ainsi ses appréhensions au roi, le duc de Bourgogne, fortifié dans ses préventions par les derniers événements, écrivait de son côté au ministre qu'il y aurait danger à confier le commandement des forces importantes, assemblées sous Gand et Bruges, à un général qui, pour se venger de l'affront de nos armes au passage de l'Escaut, chercherait peut-être l'occasion de combattre les ennemis. « On ne peut douter de ses bonnes intentions, mais aussi on ne peut s'assurer sur son entière confiance. Vous savez ce que je vous ai dit : je le répète encore, et beaucoup de personnes sont de mon avis, qu'il est dangereux que les affaires de l'État roulent sur lui. Il est piqué de notre dernier inconvénient, et, avec bonne intention, il pourrait engager des affaires et prolonger la guerre tout l'hiver peut-être [2]. » Sans revenir sur ses décisions, le roi fit savoir à Vendôme de renoncer à son projet. Le 8 décembre, le duc de Bourgogne donnait l'ordre de séparer de l'armée. Accompagné de son frère, le duc de Berry, il partait le 10, d'Arras, pour se rendre à la cour. Vendôme le suivit à deux jours de distance, prévoyant avec douleur que nos conquêtes du début de la campagne allaient être perdues par notre faute [3].

---

1. Vendôme au roi, 6 décembre. D. G. 2084.
2. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 6 décembre. D. G. 2084.
3. *Mémoires militaires* (De Vault), VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXVI.

LES ASSIÉGÉS ONT ÉPUISÉ VIVRES ET MUNITIONS. — OBÉISSANT AUX ORDRES DU ROI, LE MARÉCHAL FAIT BATTRE LA CHAMADE, LE 8 DÉCEMBRE, APRÈS UNE RÉSISTANCE DE 41 JOURS. — EXAMEN DE CETTE DÉFENSE, SAVAMMENT CONDUITE. — LA GARNISON SORT DE LA CITADELLE, LE 11 DÉCEMBRE, POUR SE RENDRE A DOUAI. — TÉMOIGNAGES D'ESTIME DES ENNEMIS, DU PRINCE EUGÈNE EN PARTICULIER, ENVERS LE GLORIEUX DÉFENSEUR DE LILLE.

Au commencement de décembre, le défenseur gardait encore les trois places d'armes rentrantes du chemin couvert de la citadelle, mais l'assiégeant, maître des angles saillants en regard de la demi-lune et du bastion, avançait à grand pas ses sapes sur le haut du glacis. « Notre place d'armes du centre est tout à fait pressée aussi bien que celle sur la droite de la demi-lune, écrivait le maréchal le 3 décembre [1], et ce sera beaucoup si nous pouvons les conserver encore deux jours, particulièrement celle du centre, après quoi les ennemis seront les maîtres de toutes les parties du dit chemin couvert qui peuvent leur être nécessaires pour établir leurs batteries et battre en brèche soit du chemin couvert ou de l'avant-chemin couvert, ce qui sera une affaire de deux ou trois jours au plus, à compter du jour que leurs batteries tireront. » La défense ne pouvait plus se prolonger au delà de quelques jours. A la date du 3 décembre, il restait encore 21 milliers de poudre ; quant aux autres munitions de guerre, hors le plomb, elles

1. Boufflers au duc de Bourgogne. 3 décembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manquaient presque entièrement. L'épuisement des vivres était aussi sans remède. Une grande quantité des viandes salées et conservées étaient avariées au point de ne plus être d'aucun secours [1]. On pouvait encore compter sur deux distributions de quatre jours chacune, jusqu'au 10 ou 11 décembre. « Le pain irait un peu plus loin [2]. » Depuis le passage de l'Escaut, Boufflers n'espérait plus de secours : il pressentait que la campagne était perdue, et cependant, dans ces conditions désespérées, à bout de toutes ressources, alors que tant d'autres auraient déjà déposé les armes, il poursuivait son héroïque résistance sans que son adversaire pût y saisir la moindre défaillance. « Les ennemis, écrivait-il [3] le 4 décembre à cinq heures du soir, ont débouché cette nuit, à 7 ou 8 pieds de nos palissades, plusieurs de leurs sapes couvertes tant à la branche près de la communication de la Barre qu'à la place d'armes entre la demi-lune et la dite communication, et à la place d'armes du centre ; malgré notre feu de mousqueterie et de grenades, ils se sont logés et élevés assez considérablement sur les faces de droite et de gauche des dites places d'armes, lesquelles ils commencent à plonger, en sorte qu'il nous sera difficile de les conserver demain pour peu qu'ils continuent à s'élever encore cette nuit. Il n'y a pas de nuit qu'on ne leur enlève plusieurs gabions, madriers et sacs à terre, de leurs logements. C'est une chose inconcevable que les travaux qu'ils font sous terre. Comme ils ont un plus grand nombre de mineurs que nous, nous ne pouvons pas leur en opposer partout, mais on ne peut rien de mieux que ce que font les nôtres, lesquels sont presque continuellement à coups de pistolet sous terre et à coups de fusil et de grenades avec ceux des ennemis. »

Comme l'avait prévu le maréchal, l'assiégé dut abandonner, dans la nuit du 4 au 5, la place d'armes rentrante de la droite. L'ennemi était enfin parvenu à s'y loger, sur l'angle saillant. L'officier qui commandait à la place d'armes exécuta sa retraite, une demi-heure avant le jour, avec le plus grand ordre. Sa fermeté en imposa

---

1. Une lettre du chevalier du Rosel, adressée à Chamillart dans les premiers jours de décembre, renferme le passage suivant : « A l'égard de la garnison de la citadelle, on ne peut guère s'empêcher de s'affliger de la nouvelle certaine que nous avons de la corruption des viandes salées, que je sais qu'on a été obligé de jeter. » D. G. 2108.

2. Boufflers au duc de Bourgogne, 3 décembre. D. G. 2084.

3. Boufflers au duc de Bourgogne, D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux assaillants et il fut assez heureux pour retirer, à la suite de son détachement, le pont qui avait servi à établir une communication de la place d'armes à la gorge de la demi-lune royale.

Dans la journée du 5, vers onze heures du matin, l'assiégé put entendre, dominant la mousqueterie, le son de la grosse cloche de la ville qui annonçait quelque projet de réjouissance de la part des Alliés. Par les propos échangés entre les soldats de garde aux dehors de la citadelle et ceux d'un poste ennemi qui occupait le faubourg de la Barre, on ne fut pas longtemps sans apprendre que le prince Eugène faisait chanter le *Te Deum*, dans l'église de la collégiale de Saint-Pierre, en actions de grâces du passage de l'Escaut et de la levée du siège de Bruxelles. A la tombée du jour, une décharge de 14 pièces des batteries déjà armées à l'avant-chemin couvert et de toute l'artillerie placée sur les remparts de la ville, ainsi qu'une triple salve de mousqueterie, confirmèrent aux assiégés la vérité de ces dires. Dans la pensée que, pour couronner ces réjouissances, les Alliés tenteraient une attaque en règle contre le chemin couvert, le maréchal fit renforcer tous les postes. La garnison se mit en mesure de recevoir les Alliés, « comme gens qui n'ont rien de commun ensemble [1], » et, toute joyeuse à la pensée de combattre les ennemis face à face, elle les vit avec tristesse se maintenir prudemment dans leurs tranchées, et lui refuser l'occasion de prouver que les démonstrations de joie des assiégeants n'enlevaient rien à la vigueur et à la résolution des défenseurs de Lille.

C'était à l'instigation de Marlborough que le prince Eugène avait fait chanter le *Te Deum* à Lille même, « de manière que ceux de de la citadelle en pussent être sensibles, cela ne devant avoir qu'un bon effet [2]. » Milord Duc se faisait illusion s'il croyait le maréchal et ses vaillants soldats accessibles au moindre découragement. A la veille de succomber, ils cédaient non pas à la valeur de leurs adversaires, à la lassitude de cette lutte de quatre mois, à la succession effrayante des revers subis par nos armées, à l'abandon certain où le duc de Bourgogne laissait maintenant les défenseurs de Lille, mais au manque de poudre, à l'épuisement presque complet des vivres et des munitions. A l'heure où

1. *Journal du siège de la ville et de la citadelle*. A. G.

2. Marlborough au prince de Savoie, 2 décembre. — Murray, IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ennemi célébrait ainsi son dernier triomphe, la résolution du maréchal était irrévocablement arrêtée. Bien que l'assiégeant n'eût pas encore tiré un coup de canon contre la citadelle, qu'il en coûtât à Boufflers de livrer la place avant d'en voir les murs renversés comme ceux de la ville, « pour ne pas commettre des personnes de rang et une garnison aussi digne que celle-ci à être prisonnière de guerre [1], » le maréchal était à la veille d'entrer en pourparlers avec les assiégeants. Mieux que les vaines démonstrations de ses adversaires, une lettre du roi, du 1er décembre, qui parvint au maréchal cinq jours plus tard, dissipait ses dernières hésitations à cesser une lutte inégale. Le roi disait [2] :

« Mon Cousin, les ennemis ayant passé l'Escaut sans aucune opposition, le duc de Bourgogne a pris le parti de partager l'armée qu'il commandait, dont la meilleure partie est restée sur la frontière à portée de Lille, dans l'Artois, et à Gand et à Bruges. Quoiqu'il y ait un nombre considérable de troupes dans les places qui environnent celle de Lille, j'ai peine à croire que le duc de Marlborough ne trouve pas des facilités à faire passer des munitions de guerre par Oudenarde, et que vous ne vous trouviez enfin forcé de rendre la citadelle après une défense des plus longues et bien au delà de mes espérances. Il eût été à désirer, qu'avant de vous déterminer à remettre la citadelle aux ennemis, ils eussent renversé la maçonnerie des ouvrages, du côté de l'attaque. Je suis persuadé que vous en connaissez l'importance. J'ai cru néanmoins que je devais vous prévenir sur les suites fâcheuses que pourrait avoir une défense trop opiniâtre de votre part, et je vous ordonne de remettre la citadelle aux ennemis, lorsque vous croirez ne la pouvoir plus tenir sans courir le risque de n'avoir point de capitulation pour vous et votre garnison. Je ne vous recommande point de ne faire usage de l'ordre que je vous donne que le plus tard qu'il vous sera possible. J'ai trop éprouvé votre bonne volonté pour avoir d'autre inquiétude que celle qui vous regarde personnellement. »

A cette lettre du roi en était jointe une autre du duc de Bourgogne, où ce prince informait le maréchal de l'intention des Alliés de refuser toute capitulation aux défenseurs de la

1. Boufflers au duc de Bourgogne, 6 décembre. D. G. 2084.
2. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

citadelle. Cette assertion n'était pas sans fondement. « Le prince de Savoie est d'avis, une fois les batteries établies, de faire sommer la place, de dire aux assiégés que, s'ils le veulent, on leur montrera les munitions dont on a fait provision, enfin, d'employer tous les expédients pour leur permettre d'obtenir une capitulation honorable et avantageuse, mais que, s'ils continuent le feu et attendent la dernière extrémité, toute capitulation leur sera refusée [1]. » Ces lignes des députés hollandais, écrites le 29 novembre, étaient suivies, trois jours plus tard, d'une lettre de Marlborough au prince Eugène, où le duc s'exprimait en ces termes : « Je suis impatient de savoir la réponse des ennemis à la sommation que vous leur ferez. Je conjure Votre Altesse de tenir ferme et les avoir prisonniers de guerre. Je suis persuadé que personne n'osera le contredire.... [2] »

Le prince de Savoie ignorait la détresse des assiégés. Pressé, comme les députés des Etats-Généraux, d'entreprendre le siège de Bruges et de Gand avant de renvoyer l'armée en quartiers d'hiver, il était disposé à accorder des conditions honorables à un ennemi dont il admirait l'héroïque défense. Ces raisons le déterminèrent probablement à répondre à Marlborough qu'il ne se croyait pas en droit d'imposer à son adversaire une capitulation sans autre alternative que celle de se rendre prisonnier, capitulation à laquelle Boufflers aurait refusé de souscrire, car le duc, revenant sur les termes de sa première lettre, écrivait au prince Eugène, le 5 décembre [3] : « Je vois que je me suis mal expliqué dans ma précédente. Je voulais dire que Votre Altesse ferait très bien de sommer M. de Boufflers de se rendre avec sa garnison à des conditions raisonnables ; qu'en cas de refus, Elle aurait droit d'insister à les avoir prisonniers de guerre, et qu'alors personne n'oserait s'y opposer quand la garnison viendrait à demander à capituler. »

De son côté, après les instructions précises de Louis XIV qui venaient de lui parvenir, Boufflers n'avait plus aucune

1. A. H.
2. Lettre déjà citée, du 2 décembre. — Murray, IV.
3. Murray, IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raison de différer la reddition de la citadelle. Alors même que la sommation du prince Eugène lui fût parvenue le 7 décembre, comme l'espérait Marlborough dans une lettre adressée à lord Raby [1], cette démarche du prince n'eût apporté aucun changement à la décision arrêtée la veille par le maréchal. De l'avis unanime de MM. de Luxembourg, de la Frezelière, du Puy-Vauban et de Valory, il s'était enfin déterminé à faire battre la chamade, le 7 décembre ou le 8 décembre au plus tard, « pour n'avoir point à me reprocher, écrivait-il au duc de Bourgogne, d'avoir attiré à la garnison un traitement dur pour n'avoir pas parlé assez tôt, en ayant la permission et l'ordre. Après cela, si les ennemis nous refusent des conditions raisonnables et honnêtes, nous tâcherons de nous les faire accorder par la fermeté et l'opiniâtreté de notre défense. Si nous ne pouvons y parvenir et que nous ayons le malheur d'être pris prisonniers de guerre, j'espère du moins que nous ne le serons que les armes à la main, sur les brèches, en les défendant, et qu'il en coûtera cher aux ennemis. Nous ferons, tous ces Messieurs et moi, tout de notre mieux pour cela, et nous espérons que toute la garnison nous secondera dans cette résolution [2]. »

Au cours du conseil de guerre où il fit entendre ces mâles accents, le maréchal s'ouvrit à ses lieutenants de l'intention, qu'on prêtait aux ennemis, de ne pas accorder de capitulation à la garnison. D'une seule voix, d'un même élan, ils lui donnèrent aussitôt l'assurance que tous, depuis les officiers généraux jusqu'aux simples soldats, préféreraient mille fois la mort plutôt que de souscrire à des conditions indignes des défenseurs de Lille, capables de porter atteinte à la gloire des armes du roi et à l'honneur de la nation. Devant les protestations de ces gens de cœur prêts, comme ils le disaient, à faire le sacrifice de leur vie sans jactance et sans forfanterie, on vit « le maréchal verser des larmes de joie [3]. » Cet instant lui disait l'inébranlable constance de ses soldats, leur culte passionné de l'honneur, et, au moment douloureux de

1. Du camp de Berleghem, 8 décembre. — Murray, IV.
2. Boufflers au duc de Bourgogne, 6 décembre. D. G. 2084.
3. *Journal du siége de la ville et de la citadelle.* A. G.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

citadelle. Cette assertion n'était pas sans fondement. « Le prince de Savoie est d'avis, une fois les batteries établies, de faire sommer la place, de dire aux assiégés que, s'ils le veulent, on leur montrera les munitions dont on a fait provision, enfin, d'employer tous les expédients pour leur permettre d'obtenir une capitulation honorable et avantageuse, mais que, s'ils continuent le feu et attendent la dernière extrémité, toute capitulation leur sera refusée [1]. » Ces lignes des députés hollandais, écrites le 29 novembre, étaient suivies, trois jours plus tard, d'une lettre de Marlborough au prince Eugène, où le duc s'exprimait en ces termes : « Je suis impatient de savoir la réponse des ennemis à la sommation que vous leur ferez. Je conjure Votre Altesse de tenir ferme et les avoir prisonniers de guerre. Je suis persuadé que personne n'osera le contredire.... [2] »

Le prince de Savoie ignorait la détresse des assiégés. Pressé, comme les députés des Etats-Généraux, d'entreprendre le siège de Bruges et de Gand avant de renvoyer l'armée en quartiers d'hiver, il était disposé à accorder des conditions honorables à un ennemi dont il admirait l'héroïque défense. Ces raisons le déterminèrent probablement à répondre à Marlborough qu'il ne se croyait pas en droit d'imposer à son adversaire une capitulation sans autre alternative que celle de se rendre prisonnier, capitulation à laquelle Boufflers aurait refusé de souscrire, car le duc, revenant sur les termes de sa première lettre, écrivait au prince Eugène, le 5 décembre [3] : « Je vois que je me suis mal expliqué dans ma précédente. Je voulais dire que Votre Altesse ferait très bien de sommer M. de Boufflers de se rendre avec sa garnison à des conditions raisonnables ; qu'en cas de refus, Elle aurait droit d'insister à les avoir prisonniers de guerre, et qu'alors personne n'oserait s'y opposer quand la garnison viendrait à demander à capituler. »

De son côté, après les instructions précises de Louis XIV qui venaient de lui parvenir, Boufflers n'avait plus aucune

1. A. H.
2. Lettre déjà citée, du 2 décembre. — Murray, IV.
3. Murray, IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raison de différer la reddition de la citadelle. Alors même que la sommation du prince Eugène lui fût parvenue le 7 décembre, comme l'espérait Marlborough dans une lettre adressée à lord Raby [1], cette démarche du prince n'eût apporté aucun changement à la décision arrêtée la veille par le maréchal. De l'avis unanime de MM. de Luxembourg, de la Frezelière, du Puy-Vauban et de Valory, il s'était enfin déterminé à faire battre la chamade, le 7 décembre ou le 8 décembre au plus tard, « pour n'avoir point à me reprocher, écrivait-il au duc de Bourgogne, d'avoir attiré à la garnison un traitement dur pour n'avoir pas parlé assez tôt, en ayant la permission et l'ordre. Après cela, si les ennemis nous refusent des conditions raisonnables et honnêtes, nous tâcherons de nous les faire accorder par la fermeté et l'opiniâtreté de notre défense. Si nous ne pouvons y parvenir et que nous ayons le malheur d'être pris prisonniers de guerre, j'espère du moins que nous ne le serons que les armes à la main, sur les brèches, en les défendant, et qu'il en coûtera cher aux ennemis. Nous ferons, tous ces Messieurs et moi, tout de notre mieux pour cela, et nous espérons que toute la garnison nous secondera dans cette résolution [2]. »

Au cours du conseil de guerre où il fit entendre ces mâles accents, le maréchal s'ouvrit à ses lieutenants de l'intention, qu'on prêtait aux ennemis, de ne pas accorder de capitulation à la garnison. D'une seule voix, d'un même élan, ils lui donnèrent aussitôt l'assurance que tous, depuis les officiers généraux jusqu'aux simples soldats, préféreraient mille fois la mort plutôt que de souscrire à des conditions indignes des défenseurs de Lille, capables de porter atteinte à la gloire des armes du roi et à l'honneur de la nation. Devant les protestations de ces gens de cœur prêts, comme ils le disaient, à faire le sacrifice de leur vie sans jactance et sans forfanterie, on vit « le maréchal verser des larmes de joie [3]. » Cet instant lui disait l'inébranlable constance de ses soldats, leur culte passionné de l'honneur, et, au moment douloureux de

1. Du camp de Berleghem, 6 décembre. — Murray, IV.
2. Boufflers au duc de Bourgogne, 6 décembre. D. G. 2084.
3. *Journal du siège de la ville et de la citadelle.* A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cesser toute résistance, son âme, si bien faite pour vibrer au souffle héroïque qui traversait leurs âmes, en ressentait les consolations les plus pures et les plus élevées.

L'assiégeant avait gagné du terrain depuis le 5 décembre. Dans la nuit du 5 au 6, comme on l'a vu plus haut, il avait forcé le défenseur à lui abandonner la place d'armes rentrante de la droite, et, la nuit suivante, celle du centre avait eu le même sort. L'officier, qui commandait à ce poste, le fit évacuer avant le jour, donnant le temps de replier derrière sa petite troupe le pont jeté sur le fossé. A l'extrémité droite et gauche de ses travaux, l'assiégeant rencontrait une résistance dont il ne parvenait pas à triompher. Du 5 au 7 décembre, il s'obstina à vouloir prendre pied sur les palissades entre la place d'armes de la droite et le mur de communication de la porte de la Barre ; mais des créneaux percés dans cette muraille partait un feu nourri, qui les arrêta au débouché de leurs sapes couvertes, sapes obstruées par le défenseur à l'aide de carcasses embrasées. A l'extrémité droite de ses attaques, l'assiégeant, n'osant emporter de vive force la place d'armes et la lunette de la gauche, avait pris le parti de ne plus inquiéter ces ouvrages, de se couvrir contre leur feu, et de ne point pousser sa dernière parallèle au delà de la face gauche du bastion du Roi [1].

Au 7 décembre, l'ennemi avait déjà, tant au chemin couvert qu'à l'avant-chemin couvert, plusieurs batteries, les unes complètement armées, les autres construites et n'attendant plus que leur canon. Bientôt il allait être en mesure d'ouvrir le feu pour pouvoir battre en brèche la face droite du bastion du Roi, les deux faces de la demi-lune royale, la face gauche du bastion d'Anjou et le flanc gauche de ce même bastion. Le défenseur n'avait pu combattre l'établissement de ces batteries : son canon était réduit au silence, si bien que les assiégeants avaient travaillé sans perte, gagnant ainsi plusieurs jours dans la marche du siège.

Enfin le 8 décembre, entre sept et huit heures du matin, le rappel des tambours de la citadelle, la vue du drapeau de Touraine flottant sur le bastion du Roi, furent salués par les

1. *Journal du siège de la ville et de la citadelle.* A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cris de joie des assiégeants. De part et d'autre, on échangea sur le champ les otages : les Alliés livrèrent au maréchal de Boufflers le brigadier Wartensleben, le lieutenant-colonel Hamilton, le major Ranck, tous trois des troupes de tranchée, tandis que les assiégés remettaient entre leurs mains M. de Belle-Isle, brigadier, le lieutenant-colonel de Chamerac, du régiment de Châteauneuf, et M. de Bussy, major [1]. Prévenu, le prince Eugène se rendit de l'abbaye de Loos au gouvernement de la ville, où les otages avaient été conduits [2]. Il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il envoya complimenter le maréchal sur sa belle défense par deux officiers de son entourage, MM. de Kepel et de Lalo, en les chargeant de solliciter pour lui-même la permission d'entrer dans la citadelle et de rendre visite au glorieux défenseur de Lille [3]. A trois heures lui parvinrent les articles de la capitulation proposée par le maréchal. Les députés des États Généraux les examinèrent avec le prince, et, après les avoir apostillés, les renvoyèrent à Boufflers vers cinq heures.

Le maréchal demandait comme principales conditions : la sortie de la garnison le 13 avec armes et bagages, tambour battant, mèches allumées, enseignes déployées, le droit d'emmener 12 pièces de canon, 4 mortiers et 12 chariots couverts, la liberté de ne pas laisser d'otages pour les dettes contractées au nom du roi pendant les deux sièges, la promesse de recouvrer les prisonniers faits pendant le siège de la citadelle, la faculté de gagner Douai en un ou deux jours de marche, et de recevoir des Alliés le nombre de chariots et de bateaux nécessaires au transport de l'artillerie, des bagages, des malades, des blessés et enfin des meubles appartenant aux officiers. La capitulation ne fut pas arrêtée le jour même. Les députés hollandais et le prince Eugène, tout en l'acceptant dans ses grandes lignes, exigèrent, entre autres modifications, que le maréchal laissât, en qualité d'otages pour les dettes du roi de France, MM. de Saint-Martin, de Tournin, de Maillebois, et n'emmenât avec lui que 6 pièces de canon, 2 mortiers et 2 chariots couverts. Ils fixèrent la sortie de la garnison au 11 décembre. Ce ne fut qu'après des

1. *Campagne de Lille.*
2. Lettre des députés hollandais devant Lille. A. H.
3. *Journal du siège de la ville et de la citadelle.* A. G.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pourparlers assez longs que le maréchal se décida à accepter ces conditions ainsi modifiées, surtout celle qui concernait les otages à laisser dans la ville [1]. Enfin, le 9 décembre, la capitulation [2], avec les changements que les assiégeants y avaient introduits, fut signée du prince Eugène et du maréchal. Quelques heures plus tard, à l'exemple de ce qui s'était fait pour la ville, un poste des Alliés prenait possession de la porte d'entrée de la citadelle.

Ainsi, pendant 41 jours, le maréchal de Boufflers, abandonné par l'armée française, avec une garnison limitée et même paralysée dans sa sphère d'action par le défaut de munitions, avait défendu la citadelle aussi longtemps que Vauban avait jugé la forteresse capable d'arrêter l'ennemi, amplement munie de tout ce qui pouvait contribuer à sa résistance. L'assiégeant, il est vrai, n'avait point fait usage de son canon pendant le siège, mais le défenseur, obligé à la plus stricte économie dans la dépense de ses rares munitions, n'avait pu combattre les travaux de son adversaire avec sa vigueur accoutumée. Et pourtant, dans des circonstances aussi défavorables, aux prises avec un ennemi qui refusait le combat et dérobait son travail de sape, la garnison avait, comme au siège de la ville, disputé pas à pas les approches de son chemin couvert, trouvé de nouvelles inventions pour détruire les travaux des assiégeants, opposé ses mineurs intrépides aux sapeurs de l'ennemi qui s'enfonçaient sous le glacis, et jamais ne s'était lassée d'exécuter sur les travaux à ciel ouvert de son adversaire de petites sorties, toujours audacieuses et le plus souvent couronnées de succès. Tout avait été mis en œuvre pour retarder d'un jour, d'une heure, la chute de la citadelle. Alors que tant de gouverneurs, moins sensibles à la voix de l'honneur, moins sûrs du dévouement de leurs troupes, auraient considéré comme une folie d'attendre la dernière extrémité, Boufflers, fort de l'amour de ses soldats et de ses devoirs de gouverneur, se serait cru à jamais déshonoré s'il n'avait attendu, pour livrer aux ennemis

---

1. « La capitulation est arrêtée ce soir. Les deux plus grandes difficultés, causes de retard, ont porté sur la quantité de canon que l'ennemi pourrait emmener avec lui de la citadelle et sur les otages qui doivent demeurer ici pour les dettes du roi de France et de l'électeur de Cologne, le maréchal de Boufflers ne voulant pas accorder les otages réclamés de notre côté. Ces deux points ont été réglés comme vos H. P. le verront dans les articles de la capitulation. » Lettre des députés hollandais, du 9 décembre. A. H.

2. Voir l'appendice XVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la citadelle de Lille, le manque presque absolu de vivres, de poudre et de munitions, sans parler des ordres formels de Louis XIV. Tel était l'ascendant que sa garnison et lui-même avaient su, pendant cette lutte de quatre mois, imposer à l'assiégeant que ce dernier les laissait sortir de la citadelle avec tous les honneurs de la guerre. Il savait de quel désespoir eussent été capables le maréchal et ses vaillants soldats. Résolus à vaincre ou à périr, ils eussent peut-être imposé, les armes à la main, sur leurs remparts en brèches, la capitulation qu'un ennemi présomptueux eût voulu leur refuser.

Il suffira de dire pour la gloire de la défense de la citadelle que l'avant-chemin couvert, vu de revers, enfilé de toutes parts, d'une défense si défectueuse, n'en a pas moins arrêté l'assiégeant pendant plus de vingt jours, et que les postes, aux deux chemins couverts, angles saillants, lunettes, places d'armes, ont toujours été abandonnés par l'assiégé de plein gré, sans que l'ennemi en ait conquis un seul de haute lutte. Cependant les Alliés donnèrent un immense retentissement à cette conquête d'une place, chef-d'œuvre de Vauban. Ils se firent gloire de n'avoir point tiré contre elle un seul coup de canon. Les députés hollandais, le prince d'Orange [1], l'ingénieur Landsberg [2] ne manquent pas de signaler le fait, sans précédent, de la chute d'une forteresse dont les murailles étaient encore intactes. Le prince Eugène lui-même [3] s'exprimait ainsi, dans la lettre où il annonçait à l'empereur la prise de la citadelle : « Ce n'est pas une affaire de peu d'importance, et qu'on apprenne souvent, que l'on ait forcé et conquis une forteresse sans tirer un coup de canon, forteresse devant laquelle, si l'ennemi avait voulu résister à toute extrémité, il eût fallu mettre en état toutes les batteries de brèche, exécuter la descente du fossé, en faire écouler l'eau, construire la galerie et pratiquer une brèche au corps de la place, chose qui eût bien encore demandé 12 ou 14 jours.

« On a donc laissé à la garnison toute facilité de se retirer, certains qu'en cas de refus de cette condition elle aurait affronté un assaut. Ainsi nous gagnons du temps et acquérons l'avantage

---

1. « La conquête est d'autant plus remarquable qu'elle a été faite dans une saison aussi tardive et sans qu'on ait eu besoin de tirer un coup de canon. On y a également perdu peu de monde. » Lettre du prince d'Orange aux États, du 9 décembre. A. H.

2. *Nouvelle manière de fortifier les places.*

3. *Die Feldzüge*, X, p. 383, supplément.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de pouvoir encore entreprendre quelque chose, la campagne présente. Bien qu'il fasse déjà furieusement froid, je veille à ce que l'on prenne en même temps les dispositions pour attaquer Gand et Bruges. »

Ce qui paraît aux assiégeants une chose prodigieuse s'explique maintenant que nous savons l'extrémité à laquelle se trouvait réduit le maréchal, extrémité telle qu'il se voyait obligé de battre la chamade, alors même que les ennemis, au 8 décembre, n'avaient pu se rendre entièrement maîtres du chemin couvert. Quant à l'assiégeant, s'il pouvait se flatter d'avoir conduit ses travaux d'approche avec plus d'entente qu'au siège de la ville et de s'être montré plus économe du sang du soldat, il n'avait pas su mettre à profit l'immense avantage que lui procurait le manque de munitions et de canon des défenseurs. L'avant-chemin couvert et le chemin couvert seraient tombés plus tôt et avec moins de peine en son pouvoir, s'il avait tenté de s'en emparer de vive force. Jusqu'au dernier jour, il avait subi les effets de cette dépression morale qu'exerçait sur lui la garnison de Lille aux ripostes vigoureuses et rudes aux assiégeants, et alors que l'artillerie des assiégés, leur feu de mousqueterie moins nourri autorisaient une marche plus audacieuse, une offensive vigoureuse, il s'était enfermé dans une attitude prudente, même timorée, qui avait permis à la défense de prolonger sa résistance au delà des prévisions les plus heureuses, avec une perte qui ne dépassait pas 300 hommes [1].

Dans l'intervalle qui s'écoula du 8 au 11 décembre, les Alliés, le prince Eugène en particulier, se montrèrent pleins d'égards pour le maréchal de Boufflers, « qu'on s'empressait de voir comme un seigneur qui méritait le respect et l'admiration de ses ennemis [2] », et pour la garnison, dont tous se plaisaient à célébrer la bravoure. Il semblait que les Alliés avaient à cœur d'effacer jusqu'au souvenir des incidents fâcheux qui avaient marqué le départ des cavaliers de M. de Luxembourg, lors de la capitulation de la ville. Dépêchant au roi M. de Coëtquen, le maréchal lui remettait cette lettre [3], où il rendait entière justice aux procédés si courtois du prince Eugène.

---

1. Le siège de la citadelle coûta aux assiégeants 1152 hommes, tués ou blessés, *Die Feldzüge*, X, p. 403.

2. *Journal du siège de la ville et de la citadelle*. A. G.

3. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« 10 décembre, dix heures du soir.

» Suivant les ordres que j'ai reçus, Sire, de Votre Majesté par la lettre dont elle m'a honoré en date du premier de ce mois et par toutes les circonstances de notre état qui vous seront expliquées par M. le marquis de Coëtquen que j'ai chargé de cette lettre, j'ai été obligé de demander à capituler le 8 de ce mois. La capitulation fut signée hier au soir, par laquelle on nous a accordé tous les honneurs de la guerre, ainsi que Votre Majesté le verra par la copie qui en est ci-jointe, mais il a fallu consentir à laisser MM. de Tournin, de Maillebois et le sieur de Saint-Martin pour otages des sommes dues à Lille, de quoi j'ai été bien fâché. Du surplus, il n'y a sortes d'honnêtetés que le prince Eugène ne m'ait faites et ne m'ait faites lui-même, m'ayant fait demander la permission d'entrer dans la citadelle pour me venir voir. Il m'y a rendu cet après-midi une visite d'une heure et demie, avec toute la politesse possible. J'ai cru pour ma part devoir y répondre en lui faisant rendre, par la garnison de la citadelle, tous les honneurs dus à son rang et à son caractère, et lui faisant tirer du canon.

» Comme nous devons partir demain pour aller à Douai et que nous passons fort près de l'abbaye de Loos qui est son quartier, il m'a prié avec tant d'instances d'aller déjeûner ou dîner chez lui, que j'ai cru qu'il y aurait de l'impolitesse de ma part, après la démarche d'honnêteté qu'il a faite à mon égard, ou une défiance mal fondée et offensante pour lui, si je refusais d'y aller. Aussi je compte d'y passer. Je le crois incapable d'aucun procédé malhonnête ni de supercherie. Comme je suis ici sans chevaux, aussi bien que tous ces Messieurs les officiers généraux, il nous fait donner des carrosses et des chevaux jusqu'à Douai. Nous ferons ce que nous pourrons pour aller jusques au dit Douai ou du moins jusqu'à Pont-à-Raches.

» J'attendrai, Sire, au dit Douai, l'honneur des ordres de votre Majesté pour avoir celui de me rendre près d'elle, et pour me faire savoir ses intentions pour tout ce qui regarde MM. les officiers généraux et tout ce qui compose la garnison de la ville et de la citadelle de Lille, dont l'état est ci-joint.

» Les ennemis disent publiquement qu'ils vont à Bruges ou sur le canal entre Gand et Bruges, pour le passer. Je ne sais si cette nouvelle est vraie. On m'a assuré qu'ils ont déjà fait embarquer tout leur canon sur la basse Deûle pour le faire descendre par la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lys à Deinse, où l'on dit que 12 ou 15.000 pionniers doivent se trouver le 12 de ce mois. Je ne doute pas que Monseigneur le duc de Bourgogne n'ait déjà eu des avis de ce dessein des ennemis, vrai ou faux, et qu'il n'ait donné ses ordres pour tâcher d'y remédier. Je me donne l'honneur de l'en informer. On m'a dit qu'il est retourné d'Arras à Douai. Si cela est, j'aurai l'honneur de lui rendre compte moi-même de ce que j'ai ouï dire sur cela.

» Au milieu de la sensible douleur dont je suis pénétré de la perte de la ville et de la citadelle de Lille, ce m'a été, Sire, un grand sujet de consolation ou, pour mieux dire, d'adoucissement à ma peine, de voir que Votre Majesté est satisfaite de ce que nous avons fait pour tâcher de la conserver à Votre Majesté ; je crois pouvoir l'assurer que l'on a fait tout ce qui est humainement possible selon nos moyens, et qu'on ne pouvait pousser plus loin la défense de la ville, ni de la citadelle, sans contrevenir aux ordres et intentions de Votre Majesté et à son service. Je ne puis que me louer de tout le monde, tant officiers généraux que particuliers et soldats, et Votre Majesté ne peut traiter trop favorablement toutes les troupes de cette garnison.

» Lorsque j'aurai l'honneur d'être près d'elle, j'aurai celui de lui rendre un compte plus particulier de toutes choses. Je la supplie très humblement, en attendant, de croire que rien ne peut surpasser mon zèle pour son service, ni mon attachement inviolable pour sa personne. »

Le 11 décembre, vers onze heures du matin, la garnison de Lille sortait de la citadelle par la porte de secours pour se rendre à Douai. Elle passa fièrement au milieu des Alliés rangés en bataille, sous les yeux du prince Eugène qui avait à ses côtés le maréchal de Boufflers. Après ces quatre mois de lutte continuelle, les vêtements étaient en lambeaux, mais ce désordre du costume ajoutait encore à l'air martial de ces hommes qui marchaient le front haut, l'honneur marchant avec eux. Les députés hollandais, qui assistèrent au défilé, furent frappés de l'attitude énergique et résolue des Français : « La garnison vient de quitter la citadelle, écrivaient-ils aux États [1], au nombre de plus de 4.000 hommes mal équipés, mais à la vérité de bonnes troupes. » Le défilé terminé, le prince de Savoie pria le chevalier de Luxembourg

1. Lille, le 11 décembre. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et le marquis de la Frezelière de vouloir bien se joindre au maréchal, puis, pendant que la garnison de Lille s'acheminait vers Douai, le prince faisait monter dans son carrosse le maréchal ainsi que ses lieutenants. Il gagnait sans retard l'abbaye de Loos où, par ses soins, une réception magnifique était préparée. Voici d'ailleurs la lettre [1] où le maréchal rendait compte au roi des évènements de cette journée :

« Douai, 12 décembre, huit heures du matin.

» Je suis arrivé hier ici, Sire, sur les neuf heures et demie du soir, avec toute la garnison de la citadelle de Lille, sans qu'il soit survenu la moindre supercherie ni difficulté de la part des ennemis, la dite garnison ayant au contraire reçu toutes sortes d'honnêtetés et de secours d'un chacun.

» Comme il y avait plusieurs déserteurs, tant parmi les Suisses que parmi les régiments de Pratameno et fusiliers d'Espagne, et que par la capitulation on n'avait obtenu que deux chariots couverts, je fis témoigner à Monsieur le prince Eugène qu'il me serait fort désagréable, après toutes les honnêtetés qu'il m'avait témoignées, que, sous prétexte de reprendre les déserteurs qui seraient reconnus dans les rangs, suivant l'article XVI de la capitulation, la garnison fût pillée et souffrit la moindre insulte de la part des officiers et troupes des Alliés, et qu'ainsi je le suppliais de faire commander un nombre suffisant de troupes et d'officiers pour obvier et empêcher tous désordres et mauvais procédés, ce qu'il a fait avec toute l'honnêteté possible, ayant fait ordonner pour cela 1.000 chevaux, commandés par M. le prince d'Auvergne, lequel s'est donné des soins et des peines infinis pour prévenir toutes sortes de discussions, de manière qu'il n'y a pas un seul déserteur arrêté ni repété, et M. de Sury, qui faisait l'arrière-garde, m'a dit qu'il n'est pas survenu la moindre difficulté et qu'au contraire il a reçu toutes sortes de secours et d'honnêtetés de la part de tous les officiers des Alliés, tant en sortant de la citadelle que le long de la route.

» Comme nous serions restés trop près de Lille, si nous avions campé à Pont-à-Marque où nous n'aurions d'ailleurs trouvé aucune commodité pour nos troupes non plus que pour l'escorte

---

1. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Alliés, et qu'il n'y a entre le dit Pont-à-Marque et Douai aucun village, qu'il faisait une gelée très rude et fort bon marcher, toutes les troupes ont demandé à venir dès hier à Douai, et c'était l'unique parti à prendre. Ainsi tout y est arrivé, et il a fallu y faire entrer aussi l'escorte des Alliés, laquelle a passé toute la nuit sur la grande place en bon ordre, et à laquelle j'ai fait fournir toutes sortes de secours et de rafraîchissements, de manière qu'elle paraît très contente.

» Elle doit repartir sur les dix heures ce matin, et je la ferai accompagner par quelques officiers au moins deux ou trois lieues au delà de Douai, pour que personne de la dite escorte ne s'écarte. On ne peut plus d'empressements ni d'attentions que M. le prince d'Auvergne en témoigne, en toute occasion, pour rendre service et faire plaisir aux officiers et aux troupes de Votre Majesté. J'ai su même que c'était un prince de Saxe qui devait commander naturellement ces 1.000 chevaux, et que M. le prince d'Auvergne a brigué ce commandement et a fait en sorte de l'obtenir.

» Après avoir vu hier défiler toute la garnison avec le prince Eugène, il me pria tout de nouveau de lui faire l'honneur d'aller dîner chez lui, à son quartier auprès duquel nous passions. Je crus, comme j'ai déjà eu l'honneur de le marquer à Votre Majesté par ma lettre du 10, que je ne pouvais lui refuser cette complaisance, voyant la continuation de toutes ses honnêtetés et de sa bonne foi en toutes choses Ainsi je montai dans son carrosse, dans lequel il pria aussi M. le chevalier de Luxembourg et M. le marquis de la Frezelière de monter. Je donnai avant cela tous les ordres nécessaires pour la continuation de la marche des troupes, et je priai tous Messieurs les maréchaux de camp et brigadiers d'y tenir la main avec soin. On ne peut rien ajouter ni à la bonne réception, ni à l'extrême honnêteté et politesse, ni à la grande chère que M. le prince Eugène nous fit. Aussitôt le repas fini, il nous redonna son carrosse et une escorte pour rejoindre les troupes que nous trouvâmes en bon ordre un peu au delà de Pont-à-Marque.

» Je n'ai rien appris de nouveau depuis hier des desseins ni des mouvements des ennemis. Le froid continue à être très grand. J'attendrai ici avec impatience la permission de Votre Majesté d'avoir l'honneur de me rendre près d'elle, pour lui renouveler mes plus profonds respects et les assurances de mon zèle au dessus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de toute expression pour son service et de mon attachement inviolable pour sa personne. »

Au départ des Français, le brigadier Hüffelt [1], choisi par les députés des Etats de Hollande comme gouverneur de la citadelle, en prit possession. Grande fut la surprise des Alliés de n'y trouver, en dehors d'une magnifique artillerie de 90 pièces de fonte, que des magasins presque vides, « 20.000 livres de poudre, très peu d'autres munitions de guerre, en particulier très peu de vivres [2] ». Le lendemain, 12 décembre, pendant que toutes les cloches de la ville, si longtemps muettes, sortaient enfin de leur silence, le prince d'Auvergne présidait au chant du *Te Deum* dans la collégiale de Saint-Pierre. A la même heure, le prince Eugène, laissant dans Lille 20 bataillons, 20 escadrons et l'ingénieur des Roques, se hâtait de marcher sur Gand et Bruges et de joindre ses forces à Marlborough. Tous deux avaient hardiment projeté de reprendre aux Français leurs conquêtes, sans se laisser arrêter par les menaces d'un hiver rigoureux.

---

1. Lettre des députés hollandais, à Lille, le 9 décembre. A. H.
2. Lettre des députés hollandais, à Lille, le 11 décembre. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXVII.

SYMPATHIES DES HABITANTS DE LILLE POUR LA FRANCE EN DÉPIT DE LA MODÉRATION DES HOLLANDAIS. — CRAINTES DE LA FAMINE. — EFFORTS DU MAGISTRAT POUR CONJURER CE DANGER. — LONGUES NÉGOCIATIONS AVEC LA FRANCE TOUCHANT LE PAIEMENT DES DETTES DU SIÈGE. — RETOUR DE LILLE A LA FRANCE PAR LE TRAITÉ D'UTRECHT; FÊTES A CETTE OCCASION.

En se voyant abandonnés le 25 octobre par la vaillante garnison, les habitants de Lille n'avaient point dissimulé leurs sympathies pour la cause française. Suivant M. Lefebvre d'Orval, « ils s'étaient démenés terriblement ; une partie s'étaient arraché les cheveux et se lamentaient d'être obligés de changer de domination [1]. » Leur affection restait entière au maréchal de Boufflers, à l'illustre soldat qui, depuis quatorze ans, les gouvernait de manière à mériter l'estime de tous. De longues années eussent été nécessaires pour faire oublier aux habitants de Lille MM. Le Peletier de Souzy, de Bagnols et de Bernières, ces intendants qui représentaient avec tant d'éclat l'autorité royale, et dont la sage administration faisait oublier au pays qu'ils gouvernaient au nom du roi de France son titre de province récemment conquise : par eux s'effaçaient les dernières démarcations entre les habitants et les Français d'origine, et la Flandre se fondait sans effort dans cet ensemble harmonieux, dans cette unité admirable de la nation française qui faisait la force de la monarchie de Louis XIV.

---

1. Mémoire du 29 octobre. D. G. 2083.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La domination de la Hollande, même imbue d'une égale sagesse, devait s'imposer plus difficilement aux esprits. Un témoignage de Marlborough ne laisse aucun doute sur les dispositions peu favorables des habitants envers leurs vainqueurs. « Malgré l'arbitraire avec lequel ils étaient gouvernés, ils ne sont nullement portés vers nous. Au contraire, ils nous viennent en aide le moins possible [1]. » Pour rendre long et difficile le rapprochement entre Lille et ses nouveaux occupants, il eût d'ailleurs suffi de l'antithèse des religions, cet abîme jeté entre des maîtres attachés au protestantisme et des sujets profondément catholiques, entre les descendants de ces gueux aujourd'hui triomphants et les fils de ces Wallons qui avaient soutenu l'Espagne de leurs soldats et de leurs subsides contre ces mêmes gueux.

Il serait pourtant injuste de ne pas signaler la modération dont le vainqueur sut donner des preuves. Au milieu des calamités sans nombre qui venaient fondre sur la ville, le Magistrat avait eu la consolation de signer une capitulation avantageuse où tout ce qui lui tenait au cœur, les privilèges, les coutumes et l'administration de la cité étaient respectés. Dès leur entrée dans Lille, les députés hollandais n'avaient pris de mesures à l'égard des habitants qu'après s'être concertés avec le Magistrat. Désireux, comme le témoignent leurs lettres aux Etats, de connaître l'ancienne organisation de Lille et de sa châtellenie, ils s'étaient occupés, à leur entrée dans la place, « à prendre les informations nécessaires sur la forme du gouvernement, les finances, les aides, les droits d'entrée et de sortie [2]. » De graves préoccupations, qui seront exposées plus loin, ne leur avaient pas permis de procéder, le premier novembre, au renouvellement du Magistrat. A la grande joie des habitants, ils se hâtèrent de l'accorder, quelques jours plus tard, sans rien changer au mode d'élection précédemment suivi. « Bien du monde s'était figuré un changement général. Plusieurs dépouillaient celui-ci de la robe et celui-là du conseil, ne voulant plus entendre parler des vieux serviteurs, mais la chose tourna tout au contraire, et le changement ne saurait être moins. Il n'y eut que deux nouveaux rentrés et élus pour

1. Marlborough à Godolphin, 16 novembre. — William Coxe. *Mémoires de Marlborough*, II.

2. Lettres des députés hollandais aux États, le 3 novembre, à Lille. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

composer un corps si illustre [1]. » Seule, la tête du corps se trouva modifiée. Le rewart Hespel et le mayeur Muyssart, qui venaient de donner tant de marques d'attachement à la France, furent remplacés dans leurs fonctions. Un fait qu'on aime à constater en passant : tous deux demeurèrent volontairement à l'écart, tant que la domination hollandaise se maintint à Lille. Français de cœur, ils préférèrent laisser à d'autres les honneurs et les dignités sous des maîtres qu'ils subissaient à regret.

De lourdes responsabilités devaient être le partage des hommes appelés à prendre en main les intérêts de Lille. Le siège de la ville les laissait aux prises avec les demandes d'argent des députés hollandais, avec les menaces de la famine pour toute une population à bout de ressources, enfin avec la difficulté de recouvrer les sommes énormes, généreusement avancées par les habitants au maréchal de Boufflers.

Les Hollandais avaient compté que Lille, renommée pour sa richesse, fournirait, elle et sa châtellenie, de quoi entretenir 14 ou 15.000 hommes. Mais quand, à leur prière, le Magistrat fit assembler tous les banquiers, marchands et boutiquiers, on réunit à grand'peine 53.000 écus [2], au lieu des 80.000 demandés par les députés hollandais pour le paiement de leurs troupes. Vainement ils s'engagèrent à fournir aux prêteurs des lettres de change sur ces villes puissantes, Anvers et Amsterdam. La ville était épuisée après les sacrifices sans nombre qu'elle s'était imposés pendant le siège, et le nom de Boufflers n'était plus là qui, seul, par son ascendant magique, pouvait opérer des prodiges.

Mais cette préoccupation de faire face aux demandes d'argent des députés hollandais n'était pas de toutes la plus importante. Trouver du blé, empêcher les 60.000 âmes qui leur étaient confiées de ressentir les horreurs de la famine, tel était le souci capital

1. *Mémoire des dispositions du siège.*

2. Le 6 novembre, le Magistrat exposait ainsi le peu de succès de ses démarches :

« A Messeigneurs les députés de leurs H. P. les E. G. des Provinces Unies.

« Les Magistrats de la ville de Lille donnent à connaître à V. E. qu'ils ont fait appeler les marchands, banquiers et négociants de cette ville, même les boutiquiers, pour les engager à fournir chacun une somme pour trouver celle de 80.000 écus. Quelques mesures qu'ils aient pu prendre, ils n'ont pu trouver que 53.000 écus. V. E. seront obligés de prendre d'autres mesures, les Magistrats n'ayant pu rien faire au delà de ce qu'ils ont fait. » — Carton 918, A. V.

Du 6 au 12 novembre, sur de nouvelles instances, le Magistrat et les députés parvinrent à réunir seulement 7.000 écus. — Registre aux Résolutions. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Magistrat. On manquait dans Lille des denrées nécessaires à la vie, et cruelle avait été la déception des assiégeants qui, maîtres de la place, pensaient en tirer une partie des vivres dont leur armée avait le plus grand besoin. Les députés hollandais s'étaient empressés de faire pratiquer par le Magistrat une recherche exacte « de tous les blés qui étaient dans la ville, dans le cloître de Saint-Pierre, maisons des chanoines et autres lieux exempts [1] ». Les déclarations particulières des habitants, rapportées au greffe du procureur de la ville, donnèrent les chiffres suivants :

Suivant les déclarations depuis le 28 octobre jusqu'au 1er novembre	12.200 razières
Suivant les déclarations rapportées les 1er, 2, 3 novembre, compris partie des communautés religieuses	4.265 1/2
Et suivant les déclarations des 4, 5 et 6 novembre à midi, compris les communautés religieuses.	1.982
Total :	18.447 1/2
Blés en gerbes	8.200

Avec d'aussi faibles ressources, la ville se trouvait à la veille de manquer de blé. La consommation journalière atteignait le chiffre de 600 sacs. Sur ce pied, les 18.000 razières devaient être épuisées aux premiers jours de décembre. Aussi, le 6 novembre, par l'intermédiaire de M. Lespagnol, son premier conseiller, le Magistrat exposait aux députés des États-Généraux la nécessité de ne rien distraire des approvisionnements de la ville : « Vos Hautes Puissances peuvent reconnaître qu'il n'est pas possible de tirer des blés de la quantité qui est en cette ville, sans exposer les habitants à une famine. Les Magistrats ajoutent que le bruit de la famine prochaine s'est emparé si fort de l'esprit du peuple qu'ils n'oseront de leur côté donner le moindre ordre pour leur ôter le peu de blés qu'ils ont. Toute leur attention se bornera à en faire distribuer aux boulangers aux marchés, et aux pauvres qui n'en ont point, qui crient misère, et dont plusieurs sont malades de disette, et d'autres morts, faute de subsistance et de moyen d'en avoir.

1. Carton 728 A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

composer un corps si illustre [1]. » Seule, la tête du corps se trouva modifiée. Le rewart Hespel et le mayeur Muyssart, qui venaient de donner tant de marques d'attachement à la France, furent remplacés dans leurs fonctions. Un fait qu'on aime à constater en passant : tous deux demeurèrent volontairement à l'écart, tant que la domination hollandaise se maintint à Lille. Français de cœur, ils préférèrent laisser à d'autres les honneurs et les dignités sous des maîtres qu'ils subissaient à regret.

De lourdes responsabilités devaient être le partage des hommes appelés à prendre en main les intérêts de Lille. Le siège de la ville les laissait aux prises avec les demandes d'argent des députés hollandais, avec les menaces de la famine pour toute une population à bout de ressources, enfin avec la difficulté de recouvrer les sommes énormes, généreusement avancées par les habitants au maréchal de Boufflers.

Les Hollandais avaient compté que Lille, renommée pour sa richesse, fournirait, elle et sa châtellenie, de quoi entretenir 14 ou 15.000 hommes. Mais quand, à leur prière, le Magistrat fit assembler tous les banquiers, marchands et boutiquiers, on réunit à grand'peine 53.000 écus [2], au lieu des 80.000 demandés par les députés hollandais pour le paiement de leurs troupes. Vainement ils s'engagèrent à fournir aux prêteurs des lettres de change sur ces villes puissantes, Anvers et Amsterdam. La ville était épuisée après les sacrifices sans nombre qu'elle s'était imposés pendant le siège, et le nom de Boufflers n'était plus là qui, seul, par son ascendant magique, pouvait opérer des prodiges.

Mais cette préoccupation de faire face aux demandes d'argent des députés hollandais n'était pas de toutes la plus importante. Trouver du blé, empêcher les 60.000 âmes qui leur étaient confiées de ressentir les horreurs de la famine, tel était le souci capital

---

1. *Mémoire des dispositions du siège.*

2. Le 6 novembre, le Magistrat exposait ainsi le peu de succès de ses démarches :

« A Messeigneurs les députés de leurs H. P. les E. G. des Provinces Unies.

« Les Magistrats de la ville de Lille donnent à connaître à V. E. qu'ils ont fait appeler les marchands, banquiers et négociants de cette ville, même les boutiquiers, pour les engager à fournir chacun une somme pour trouver celle de 80.000 écus. Quelques mesures qu'ils aient pu prendre, ils n'ont pu trouver que 53.000 écus. V. E. seront obligés de prendre d'autres mesures, les Magistrats n'ayant pu rien faire au delà de ce qu'ils ont fait. » — Carton 918, A. V.

Du 6 au 12 novembre, sur de nouvelles instances, le Magistrat et les députés parvinrent à réunir seulement 7.000 écus. — Registre aux Résolutions. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Magistrat. On manquait dans Lille des denrées nécessaires à la vie, et cruelle avait été la déception des assiégeants qui, maîtres de la place, pensaient en tirer une partie des vivres dont leur armée avait le plus grand besoin. Les députés hollandais s'étaient empressés de faire pratiquer par le Magistrat une recherche exacte « de tous les blés qui étaient dans la ville, dans le cloître de Saint-Pierre, maisons des chanoines et autres lieux exempts [1] ». Les déclarations particulières des habitants, rapportées au greffe du procureur de la ville, donnèrent les chiffres suivants :

Suivant les déclarations depuis le 28 octobre jusqu'au 1er novembre	12.200 razières
Suivant les déclarations rapportées les 1er, 2, 3 novembre, compris partie des communautés religieuses	4.265 1/2
Et suivant les déclarations des 4, 5 et 6 novembre à midi, compris les communautés religieuses.	1.982
Total :	18.447 1/2
Blés en gerbes	8.200

Avec d'aussi faibles ressources, la ville se trouvait à la veille de manquer de blé. La consommation journalière atteignait le chiffre de 600 sacs. Sur ce pied, les 18.000 razières devaient être épuisées aux premiers jours de décembre. Aussi, le 6 novembre, par l'intermédiaire de M. Lespagnol, son premier conseiller, le Magistrat exposait aux députés des États-Généraux la nécessité de ne rien distraire des approvisionnements de la ville : « Vos Hautes Puissances peuvent reconnaître qu'il n'est pas possible de tirer des blés de la quantité qui est en cette ville, sans exposer les habitants à une famine. Les Magistrats ajoutent que le bruit de la famine prochaine s'est emparé si fort de l'esprit du peuple qu'ils n'oseront de leur côté donner le moindre ordre pour leur ôter le peu de blés qu'ils ont. Toute leur attention se bornera à en faire distribuer aux boulangers aux marchés, et aux pauvres qui n'en ont point, qui crient misère, et dont plusieurs sont malades de disette, et d'autres morts, faute de subsistance et de moyen d'en avoir.

1. Carton 728 A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Cette affaire est si sérieuse qu'elle demande toute l'attention de Vos Excellences, dans la prévoyance desquelles les Magistrats mettent toute leur confiance [1]. »

L'avenir s'annonçait ainsi plein de menaces. Les habitants s'étaient imaginé que les draps d'Angleterre, les verreries de Hollande, le poisson, sans parler des blés, allaient affluer dans leurs murs [2]. L'interception des communications avec Ostende, la position des Français à Gand et sur les bords de l'Escaut opposaient une barrière presque infranchissable aux transactions et aux convois, soit par terre, soit par eau Aussi la désolation grandissait dans le cœur des habitants, comme en témoigne le tableau suivant, écrit à la date du 5 novembre : « On fait courir ce pauvre peuple avec son cher argent d'un bout de ville à l'autre, pour être servi de sa modique portion de blé consistant dans un seul havot, je veux dire le quart de la razière, aujourd'hui aux Capucins, demain aux Bapaumes, et un autre jour ailleurs. Deux cents personnes se trouvent en foule prêtes à payer pour avoir leur affaire, et, bien souvent, après avoir essuyé l'attente de quatre heures entières, la quantité de blé, quoique au prix de 35 patards l'havot, ne survient pas à pouvoir contenter et fournir la cinquième partie des attendants ; et c'est de là que sort une infinité d'acclamations. La mère s'oublie pour plaindre son enfant, le père tombe en fureur de se voir affamé avec la main garnie d'argent. Si le pauvre découvre un endroit à s'en pourvoir, il se tait, et se donne garde d'en parler à son voisin, tant la crainte qu'il a de manquement le préoccupe ; et, si je parle ainsi du lazare, le riche n'en est pas davantage à l'abri, parce que le village est absolument ruiné, et l'Artois ne fournit plus. Ainsi tout ce qu'il y a de bon pour lui c'est qu'il pourra durer et subsister un peu plus longtemps [3]. »

Le spectacle des maux qui accablaient la ville le cédait en profonde tristesse à la désolation répandue à travers la châtellenie. Partout ce n'étaient que terres en friche, villages et fermes saccagés ou brûlés, la guerre dans toute son horreur. Les hussards et les partis ennemis se livraient chaque jour à des désordres sans nom : « Il est incroyable, écrit un témoin

1. Carton 728. A. V.
2. *Mémoire des dispositions du siège.*
3. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

oculaire [1], combien ces troupes si différentes et mal disciplinées ont causé de dégâts dans la châtellenie de Lille et les environs, pillant et saccageant les églises et châteaux forts, dépouillant le monde, maltraitant les prêtres. Les soldats des Alliés nommaient cette châtellenie « pays de Ghelt », c'est-à-dire pays d'argent. En effet, tout y était lors en abondance et ses habitants pleins de luxe et d'ambition, mais en peu de temps ils furent entièrement épuisés et ruinés. » « Nous n'avons ni censes ni terres dans la châtellenie, dit le *Registre de l'abbaye de Loos* [2], qui n'aient été pillées ou fourragées plusieurs fois... Il n'y a pas eu de sauvegarde ou très peu qui n'ait été forcée, point de maison qui n'ait été pillée. Grains battus, meubles, bestiaux, tout s'enlevait ; beaucoup de maisons tirées en bas ou fort dégradées ; plusieurs paysans blessés et tués dans les pillages et autrement. » « Si le prince Eugène se divertit des comédies, écrit le chroniqueur souvent cité [3], le soldat en fait de très touchantes aux paysans. Le village d'Ascq en ressentit les tristes effets par un pillage qu'on en fit aujourd'hui, 12 novembre. » Et ces scènes affligeantes se renouvelaient sans cesse.

Las de récolter pour des déprédateurs sans pitié, le paysan ne songeait plus à ensemencer ses champs et les laissait incultes. Impuissant à se défendre, il amassait dans son cœur la haine contre les envahisseurs et appelait de ses vœux l'heure sanglante des représailles. Si les Français, au dire de M. Lefebvre d'Orval [4], avaient pu infliger un échec décisif aux Alliés, « les seuls paysans de Flandre, de Hainaut et de Brabant en auraient défait plus que les troupes, tant ils haïssent les ennemis ». Vers le milieu de novembre [5], M. Lefebvre d'Orval s'offrait au ministre pour lever lui-même 7 à 8.000 paysans des pays de Laleu, d'Artois et de la châtellenie. Avec 60.000 livres, il répondait de les grouper autour de lui en quelques instants, et de causer grand mal aux ennemis avec ces soldats improvisés, mais poussés au désespoir. La seule

1. Jacques Legroux, curé de Marcq-en-Baroeul (à quatre kilomètres de Lille), en 1708, dans son manuscrit : *La Flandre gallicane ou Description historique, chronologique et naturelle des ville et châtellenie de Lille. Douai, Orchies, etc., jusqu'à l'an 1730*. A. V.

2. A. D.

3. *Mémoire des dispositions du siège*.

4. Mémoire du 10 août. D. G. 2082.

5. Mémoire du 19 novembre. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

consolation de ces infortunés était de voir que, malgré leurs succès, les vainqueurs souffraient également. Les troupes impériales, entre autres, laissées sans argent, avaient peine à subsister [1]. Marlborough envoyait au loin sa cavalerie recueillir tous les blés, mais il ne pouvait subvenir à la fois aux besoins de son armée et à ceux de l'armée du prince Eugène. Au siège de la citadelle, les soldats se répandaient dans la ville, « demandant et criant toujours : Où vend-on de pane, de pane, de pane ? Et c'est toujours pane qui roule, et le seul nom que nous entendions, qui ne nous fait que trop connaître leur déplorable misère [2] ».

A tant d'infortunes le Magistrat proposa un remède, faire venir des blés de l'Artois, mais ici encore que de difficultés à vaincre ! Il fallut intercéder auprès des députés hollandais « pour que toute sécurité fût donnée aux facteurs de grains de cette ville, laboureurs et meuniers de la châtellenie, en empêchant les troupes d'inquiéter, ardre, prendre ou piller les blés ou autres denrées qui seraient amenés en cette ville [3] ». Sous prétexte d'enlever de France les effets qui leur appartenaient, nombre d'habitants s'empressèrent d'en tirer des grains. Le 22 décembre, M. Lefebvre d'Orval, qui avait réussi la veille à pénétrer dans Lille, signalait à Chamillart la nécessité de réprimer de pareils abus. « Lille tire ses vivres, son blé qui faisait totalement défaut, des villes de Sa Majesté : le chemin de Tournai à Lille ressemblait à un convoi de fourrages et de grains, et comme il est défendu à Lille d'en laisser sortir un grain, ce qui est observé exactement, cela fait qu'il n'y est pas beaucoup plus cher qu'ici [4] ».

Malgré cet appel fait aux ressources des pays voisins, le Magistrat n'était point parvenu à conjurer le péril de la famine, à la fin de cette année 1708. De longs mois encore, il devait demeurer impuissant à venir en aide efficace à tout un peuple livré aux angoisses de la faim, porté par l'excès de sa misère aux dernières extrémités et s'oubliant un instant, au milieu des grondements de l'émeute, « jusqu'à forcer les portes de l'hôtel de ville pour

---

1. « Tout ce grand corps de troupes impériales, quoiqu'il eût avec lui le commissaire général et le généralissime, n'était guère bien pourvu d'argent, car ils mouraient de faim ». *Mémoires du comte de Mérode-Westerloo.*

2. *Mémoire des dispositions du siège.*

3. Carton 728, A. V.

4. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

y déterrer du pain [1] ». Enfin le Magistrat, qui n'avait pas reculé devant de nouveaux emprunts, put réaliser à Gand d'importants achats de blés, dont il pressa l'arrivée. « Au commencement de mai, quelques-uns de ces convois, à diverses reprises, d'environ 80 chariots venant de Menin, raniment un peu les cœurs... Le 17 de mai nous fut encore plus agréable par l'arrivée de 53 bateaux, chargés de toutes sortes de denrées et marchandises [2]. » A cette heure seulement, grâce aux actives démarches du Magistrat, le danger de la famine était conjuré.

De si vives angoisses avaient laissé au second plan les dettes contractées par le maréchal durant le siège. Aux termes des engagements souscrits, elles devaient être acquittées quinze jours au plus tard après la reddition de la ville, mais l'épuisement des finances réduisait le roi de France à retarder le paiement des immenses dépenses du siège. Le grand roi ne pouvait faire face à ses engagements, tant était profonde la détresse où descendait l'État. Ce coup n'était pas moins sensible au cœur du maréchal de Boufflers, qui voyait ses généreuses démarches rendues vaines par l'impuissance du trésor royal. Au moins il pouvait se rendre ce témoignage d'avoir pris en main les intérêts des créanciers du roi de France comme les siens. Un trait, que nous ont gardé les *Mémoires du marquis de Sourches*, fait revivre dans tout son éclat la haute probité du maréchal. Informé par sa femme qu'il était impossible au contrôleur Desmaretz d'acquitter les dettes du siège, Boufflers « manda sur le champ à la maréchale que, puisque le roi ne pouvait pas payer, elle vendît ses pierreries, ses meubles et sa vaisselle d'argent, et qu'elle engageât tous ses autres biens pour faire la somme qu'il devait et le dégager de la parole qu'il avait donnée à Samuel Bernard. La maréchale fit venir de tous côtés des orfèvres et d'autres marchands pour vendre ses effets; mais comme le prix n'en suffisait pas pour faire 200.000 livres et qu'elle ne savait où donner de la tête, le maréchal lui écrivant lettre sur lettre de faire ce paiement, sans prendre garde aux pertes qu'on pourrait faire pourvu qu'on dégageât sa parole, elle s'avisa d'aller prendre le brevet de retenue de 500.000 livres que son mari avait sur sa

1. *Mémoire des dispositions du siège.* — Cette petite sédition est décrite dans l'intéressante brochure de M. de Melun, publiée en 1847 et intitulée : *la Détresse à Lille en 1708-1709.*

2. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

consolation de ces infortunés était de voir que, malgré leurs succès, les vainqueurs souffraient également. Les troupes impériales, entre autres, laissées sans argent, avaient peine à subsister [1]. Marlborough envoyait au loin sa cavalerie recueillir tous les blés, mais il ne pouvait subvenir à la fois aux besoins de son armée et à ceux de l'armée du prince Eugène. Au siège de la citadelle, les soldats se répandaient dans la ville, « demandant et criant toujours : Où vend-on de pane, de pane, de pane ? Et c'est toujours pane qui roule, et le seul nom que nous entendions, qui ne nous fait que trop connaître leur déplorable misère [2] ».

A tant d'infortunes le Magistrat proposa un remède, faire venir des blés de l'Artois, mais ici encore que de difficultés à vaincre ! Il fallut intercéder auprès des députés hollandais « pour que toute sécurité fût donnée aux facteurs de grains de cette ville, laboureurs et meuniers de la châtellenie, en empêchant les troupes d'inquiéter, ardre, prendre ou piller les blés ou autres denrées qui seraient amenés en cette ville [3] ». Sous prétexte d'enlever de France les effets qui leur appartenaient, nombre d'habitants s'empressèrent d'en tirer des grains. Le 22 décembre, M. Lefebvre d'Orval, qui avait réussi la veille à pénétrer dans Lille, signalait à Chamillart la nécessité de réprimer de pareils abus. « Lille tire ses vivres, son blé qui faisait totalement défaut, des villes de Sa Majesté : le chemin de Tournai à Lille ressemblait à un convoi de fourrages et de grains, et comme il est défendu à Lille d'en laisser sortir un grain, ce qui est observé exactement, cela fait qu'il n'y est pas beaucoup plus cher qu'ici [4] ».

Malgré cet appel fait aux ressources des pays voisins, le Magistrat n'était point parvenu à conjurer le péril de la famine, à la fin de cette année 1708. De longs mois encore, il devait demeurer impuissant à venir en aide efficace à tout un peuple livré aux angoisses de la faim, porté par l'excès de sa misère aux dernières extrémités et s'oubliant un instant, au milieu des grondements de l'émeute, « jusqu'à forcer les portes de l'hôtel de ville pour

---

1. « Tout ce grand corps de troupes impériales, quoiqu'il eût avec lui le commissaire général et le généralissime, n'était guère bien pourvu d'argent, car ils mouraient de faim », *Mémoires du comte de Mérode-Westerloo*.

2. *Mémoire des dispositions du siège*.

3. Carton 728, A. V.

4. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

y déterrer du pain [1] ». Enfin le Magistrat, qui n'avait pas reculé devant de nouveaux emprunts, put réaliser à Gand d'importants achats de blés, dont il pressa l'arrivée. « Au commencement de mai, quelques-uns de ces convois, à diverses reprises, d'environ 80 chariots venant de Menin, raniment un peu les cœurs... Le 17 de mai nous fut encore plus agréable par l'arrivée de 53 bateaux, chargés de toutes sortes de denrées et marchandises [2]. » A cette heure seulement, grâce aux actives démarches du Magistrat, le danger de la famine était conjuré.

De si vives angoisses avaient laissé au second plan les dettes contractées par le maréchal durant le siège. Aux termes des engagements souscrits, elles devaient être acquittées quinze jours au plus tard après la reddition de la ville, mais l'épuisement des finances réduisait le roi de France à retarder le paiement des immenses dépenses du siège. Le grand roi ne pouvait faire face à ses engagements, tant était profonde la détresse où descendait l'État. Ce coup n'était pas moins sensible au cœur du maréchal de Boufflers, qui voyait ses généreuses démarches rendues vaines par l'impuissance du trésor royal. Au moins il pouvait se rendre ce témoignage d'avoir pris en main les intérêts des créanciers du roi de France comme les siens. Un trait, que nous ont gardé les *Mémoires du marquis de Sourches*, fait revivre dans tout son éclat la haute probité du maréchal. Informé par sa femme qu'il était impossible au contrôleur Desmaretz d'acquitter les dettes du siège, Boufflers « manda sur le champ à la maréchale que, puisque le roi ne pouvait pas payer, elle vendît ses pierreries, ses meubles et sa vaisselle d'argent, et qu'elle engageât tous ses autres biens pour faire la somme qu'il devait et le dégager de la parole qu'il avait donnée à Samuel Bernard. La maréchale fit venir de tous côtés des orfèvres et d'autres marchands pour vendre ses effets; mais comme le prix n'en suffisait pas pour faire 200.000 livres et qu'elle ne savait où donner de la tête, le maréchal lui écrivant lettre sur lettre de faire ce paiement, sans prendre garde aux pertes qu'on pourrait faire pourvu qu'on dégageât sa parole, elle s'avisa d'aller prendre le brevet de retenue de 500.000 livres que son mari avait sur sa

1. *Mémoire des dispositions du siège.* — Cette petite sédition est décrite dans l'intéressante brochure de M. de Melun, publiée en 1847 et intitulée : *la Détresse à Lille en 1708-1709.*

2. *Mémoire des dispositions du siège.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

charge de capitaine des gardes du corps et de s'en aller chez Samuel Bernard, et, après lui avoir fait le récit de ce qu'elle avait fait et de l'empressement du maréchal pour le payer, elle lui dit qu'elle n'avait trouvé d'autres ressources que ce brevet de retenue qu'elle lui mit entre les mains afin qu'il le pût engager ou vendre pour retirer ses 200.000 livres. Mais Samuel Bernard [1], touché d'une si grande et généreuse ponctualité, répondit à la maréchale qu'il n'était pas juste de priver pour cette somme sa famille de ce bienfait du roi, qu'il lui rendait le brevet de retenue et la priait d'écrire au maréchal son mari et de l'assurer qu'il ne lui ferait pas payer les intérêts de cette somme pendant ces vingt années, qu'elle lui mandât qu'il eût l'esprit en repos sur cela et qu'il était bien fâché de ne pouvoir faire quelque chose de plus pour son service. »

D'autres instances pour presser le paiement des dettes du siège, instances renouvelées par le commissaire des guerres, M. de Saint-Martin, étaient aussi demeurées sans résultat. De retour à Lille, en qualité d'otage, au début de 1709, il s'était empressé de dresser un état des emprunts contractés par le maréchal et de l'adresser à Chamillart, en lui signalant l'urgence de faire face à ces premiers engagements. Sa lettre [2] est un document précieux en ce qu'elle montre le grand nombre et la diversité de condition des personnes qui, dans un temps aussi incertain, sur le seul nom du maréchal, n'avaient pas hésité à remettre entre ses mains des sommes considérables.

« Lille, 15 janvier 1709.

» Monseigneur,

» Je ne suis de retour que d'hier en cette ville, Monsieur le Maréchal m'ayant retenu à Douai plus longtemps que je n'avais cru. J'ai commencé, Monseigneur, par rassembler toutes les sommes qui ont été empruntées sur les billets de M. le Maréchal, dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie, afin que, s'il est possible, vous ayez la bonté d'en ordonner le remboursement. Cela produira le meilleur effet du monde, car on commence déjà à murmurer de ce que nous ne sommes pas encore entrés en paiement après toutes

---

1. La figure fort peu connue de Samuel Bernard a été mise en lumière par M. de Swarte, trésorier payeur général du Nord, dans une étude ayant pour titre : *Samuel Bernard, sa vie, sa correspondance* (1651-1739).

2. D. G. 2.149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les paroles d'honneur que nous avons données. Mon absence a servi de prétexte jusqu'ici, et j'ai fort assuré en arrivant qu'on n'attendait que mes états pour commencer à acquitter les dettes. Je vais travailler, Monseigneur, à débrouiller celles d'une infinité de pauvres gens qui me persécutent et qu'il est très nécessaire de payer pour avoir quartier de ceux qui sont en état d'attendre. J'aurai l'honneur de vous envoyer des mémoires avec des apostilles sur celles qui pressent davantage.

» J'envoie un passe-port à M. Levesque, trésorier, pour faire venir ici son commis dont je ne puis me passer.

» M. d'Ardenbrouck, député des États Généraux en cette ville, doit partir incessamment pour la Haye et sera relevé par M. Hopen. J'en suis fâché parce que je trouvais beaucoup de facilités avec lui.

» Vous m'avez fait l'honneur de m'assurer, Monseigneur, de m'accorder votre protection et de faire valoir mes services près du roi, pour participer aux grâces que Sa Majesté veut bien faire à ceux qui ont bien fait leur devoir pendant le siège de cette ville. J'ose espérer que Votre Grandeur ne m'oubliera pas.

» J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, etc..

» DE SAINT-MARTIN. »

État des sommes avancées au roi par les particuliers ci-après nommés, pendant le siège de la ville de Lille, sur les billets de Mgr le maréchal duc de Boufflers.

Messieurs

Libert de Tramerie	250.000 l	Cette partie est acquittée.
MM. des États.....	30.000	
MM. du Bureau des Finances.	30.000	
MM. les Secrétaires du Roi...	18.800	
MM. du Chapitre de St-Pierre.	12.900	
De Moiron, lieutenant du Roi.	6.112	
De La Robardière.....	6.487	
De Marcq	6.250	
Idem	9.000	
Du Cher et La Carte.....	1.950	
Willems	6.000	
Dupuy.....	4.000	
Idem	3.000	

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vandercruissen	3.500
De Bourghelle	3.000
D'Heuchin	3.000
La veuve Platenonte Mertins	6.000
Bouteillier	2.000
Lépaule	2.000
La veuve Bevière	6.000
Du Castel	3.000
Chauvin	1.500
Honoré Prévost	3.000
Louvel	2.000
Paulin Cauver	4.067
Thomas Marissal	3.000
Dupils	1.200
La veuve Cambin	1.200
Michel du Bosquel	3.000
J. B. Morel	1.500
J. B. Taviel	3.000
Biecheret	3.500
du Forest	3.544
Lecomte	2.500
La veuve G. Lefèvre	3.000
Wagrenier	1.000
Leghez	2.000
La Fresnoys	1.000
Hespel	1.500
Langrand	1.500
Inghelgraver	2.000
G. Toussaint	600
Cuvillier	2.000
Savury	1.000
Lauridant	1 500
Camps	1.200
Aux héritiers de Collet	1.175
Vaubel	1.000
Fasser	1.500
Vertin	800
Desmoteletz	750
Masquelier	800

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charpentier fils	1.000
Nicolas Haes	1.000
Lépins	1.000
La veuve Moussen	1.000
La veuve Mouveaux	1.500
Mercier	1.500
Desprez	1.500
Noiret	1.500
Vartel	850
Mademoiselle de Carnois	1.500
Brigode	3.000
Prunier	525
Pour le régiment d'Angennes	1.000
Le Blanc	300
de Surville	910
Surmont et Varvanne	3.000

Autres sommes avancées pour le service du roi sur les billets de M. de Saint-Martin.

Libert de Tramerie	1.743 l 15 s
Grebert	1.325
Hereng	600
Total général :	494.288 l 15 s

« Outre les sommes ci-mentionnées, qui ont été prêtées pour le service du roi sur les billets de M le Maréchal de Boufflers, il y a encore plus de 40.000 écus, de billets du trésorier, pour retirer des troupes la monnaie de cuivre que M. le maréchal de Boufflers a été obligé de faire faire pour la subsistance des dites troupes dans la citadelle et pour le paiement des travaux et autres dépenses indispensables pour le service du roi. »

Comme les Français demeuraient infidèles à leurs promesses, les Hollandais, intéressés à l'exécution de la capitulation, ne tardèrent pas à user de représailles. Sur ce que M. de Maillebois n'était pas de retour à Lille à l'expiration du congé qui lui avait été octroyé, ils emprisonnèrent à la citadelle les otages demeurés dans la ville, MM. de Tournin et de Saint-Martin. Ces derniers, se jugeant dès lors affranchis de leurs engagements, ne songèrent plus qu'au moyen de recouvrer leur liberté. Au mois de mars

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1711, ils mirent heureusement à exécution un projet d'évasion concerté avec le maréchal de Montesquiou, alors à Arras [1]. Un parti de la garnison de cette ville se porta au devant des fugitifs, qui ne furent pas poursuivis.

Malgré ces incidents aux conséquences fâcheuses, sources de nouvelles difficultés pour la liquidation des dettes du siège, le Magistrat attendit patiemment l'occasion de renouer les pourparlers avec la France. Ses démarches auprès des Etats Généraux lui obtinrent enfin, au mois de décembre 1711, l'autorisation d'envoyer à Valenciennes deux de ses membres, le sieur Desbuissons, alors rewart, et Antoine Courouwanne, substitut du procureur syndic de la ville. Ils avaient pour mission de régler avec M. de Bernières l'arrêté définitif des dettes de la France et d'en obtenir un prompt paiement.

L'accord ne fut pas long à s'établir entre les représentants du Magistrat et M. de Bernières. L'éminent intendant sut apporter à ce règlement de comptes un égal souci des intérêts de son souverain et des droits des particuliers, l'esprit de conciliation et la droiture qui le faisaient aimer dans l'exercice de ses fonctions. En juge éclairé, il rendit hommage au zèle déployé par le Magistrat, à ses efforts continus, à ses mesures sagement conçues pour seconder le maréchal pendant le long siège de Lille : « M. de Bernières, écrivaient les députés le 28 décembre [2], a trouvé parfaitement bien tout ce qui a passé par vos mains et pour quoi vous avez donné votre responsion. »

Pour hâter la conclusion de ce travail, M. de Bernières était puissamment aidé par M. de Saint-Martin. Au courant de toutes les dépenses engagées pendant le siège, dont la plupart avaient passé par ses mains, intermédiaire accrédité entre le maréchal et le Magistrat, juste appréciateur, par son expérience et la nature de ses fonctions, des demandes et des prétentions qui pouvaient donner lieu à un différend, l'habile commissaire des guerres devait s'acquitter de sa tâche difficile à la satisfaction générale. Seules, quelques prétentions (comme le paiement des dettes des officiers et des régiments antérieures au siège, l'indemnité réclamée par le Magistrat tant pour la perte des canons appar-

1. Saint-Simon, V, p. 117.
2. Carton 731. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenant à la ville que pour celle des arbres de l'esplanade), furent écartées sur décision de la cour.

Enfin, le 3 janvier 1712, soit quinze jours seulement après l'ouverture des négociations, le total des dettes du siège était fixé d'un commun accord à 1.032.310 livres, 7 sols, 3 deniers, déduction faite des 127.902 livres, 13 sols, 8 deniers, dus par la ville au roi de France à la date de la capitulation [1].

Ces dettes de la France se composaient des nombreux emprunts souscrits par le maréchal, des dépenses engagées sous la responsabilité du Magistrat, lesquelles dépassaient 400.000 livres [2], des dettes des officiers et des régiments pendant le siège, soit plus de 100.000 livres [3], enfin des sommes acquises aux particuliers pour « provisions et ouvrages [4] », lesquelles montaient au delà de 200.000 livres.

Au commencement de l'année 1712, M. de Bernières se rendit à Versailles, eut plusieurs entretiens avec le contrôleur des finances Desmaretz, et, le 7 mars, il était de retour à Valenciennes, tenant en mains la solution définitive pour le règlement des dettes du siège. Sans tarder, il faisait part au Magistrat de cette heureuse nouvelle : « J'arrive de la cour où j'ai travaillé avec M. Desmaretz à procurer le paiement de ce qui vous est dû suivant l'état de liquidation qui en a été arrêté, qui monte à 1.032.310 livres 7 sols 3 deniers. M. Desmaretz ne désire rien tant que de vous faire faire le paiement, mais comme la somme est considérable, il faut des termes proportionnés pour pouvoir l'effectuer. Ceux qu'il m'a chargé de vous proposer ne sont pas bien longs, et je suis persuadé par avance que vous en serez satisfaits. Il a fait un fonds de 200.000 [l] qui vous seront d'abord payées comptant, et, à l'égard des 832.310 [l] 7 [s] 3 [d] restants, il vous en sera payé un tiers, qui est 277 436 [l] 15 [s] 9 [d], dans un an à compter du jour du paiement des 200.000 [l], un tiers un an après, et le dernier tiers dans l'année suivante, de manière qu'en 3 ans vous serez entièrement payés de

1. Voir l'appendice XVII.

2. Déclaration des provisions qui ont été achetées par ordre des Magistrats ou sur leur responsion. — Appendice XVII.

3. Déclaration des dettes contractées par l'état-major des ville et citadelle de Lille et par les officiers des troupes, pendant le siège de Lille. — Appendice XVII.

4. Déclaration des provisions et ouvrages faits par les particuliers pendant le siège de la ville. — Appendice XVII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1711, ils mirent heureusement à exécution un projet d'évasion concerté avec le maréchal de Montesquiou, alors à Arras [1]. Un parti de la garnison de cette ville se porta au devant des fugitifs, qui ne furent pas poursuivis.

Malgré ces incidents aux conséquences fâcheuses, sources de nouvelles difficultés pour la liquidation des dettes du siège, le Magistrat attendit patiemment l'occasion de renouer les pourparlers avec la France. Ses démarches auprès des Etats Généraux lui obtinrent enfin, au mois de décembre 1711, l'autorisation d'envoyer à Valenciennes deux de ses membres, le sieur Desbuissons, alors rewart, et Antoine Courouwanne, substitut du procureur syndic de la ville. Ils avaient pour mission de régler avec M. de Bernières l'arrêté définitif des dettes de la France et d'en obtenir un prompt paiement.

L'accord ne fut pas long à s'établir entre les représentants du Magistrat et M. de Bernières. L'éminent intendant sut apporter à ce règlement de comptes un égal souci des intérêts de son souverain et des droits des particuliers, l'esprit de conciliation et la droiture qui le faisaient aimer dans l'exercice de ses fonctions. En juge éclairé, il rendit hommage au zèle déployé par le Magistrat, à ses efforts continus, à ses mesures sagement conçues pour seconder le maréchal pendant le long siège de Lille : « M. de Bernières, écrivaient les députés le 28 décembre [2], a trouvé parfaitement bien tout ce qui a passé par vos mains et pour quoi vous avez donné votre responsion. »

Pour hâter la conclusion de ce travail, M. de Bernières était puissamment aidé par M. de Saint-Martin. Au courant de toutes les dépenses engagées pendant le siège, dont la plupart avaient passé par ses mains, intermédiaire accrédité entre le maréchal et le Magistrat, juste appréciateur, par son expérience et la nature de ses fonctions, des demandes et des prétentions qui pouvaient donner lieu à un différend, l'habile commissaire des guerres devait s'acquitter de sa tâche difficile à la satisfaction générale. Seules, quelques prétentions (comme le paiement des dettes des officiers et des régiments antérieures au siège, l'indemnité réclamée par le Magistrat tant pour la perte des canons appar-

1. Saint-Simon, V, p. 417.
2. Carton 731. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenant à la ville que pour celle des arbres de l'esplanade), furent écartées sur décision de la cour.

Enfin, le 3 janvier 1712, soit quinze jours seulement après l'ouverture des négociations, le total des dettes du siège était fixé d'un commun accord à 1.032.310 livres, 7 sols, 3 deniers, déduction faite des 127.902 livres, 13 sols, 8 deniers, dus par la ville au roi de France à la date de la capitulation [1].

Ces dettes de la France se composaient des nombreux emprunts souscrits par le maréchal, des dépenses engagées sous la responsabilité du Magistrat, lesquelles dépassaient 400.000 livres [2], des dettes des officiers et des régiments pendant le siège, soit plus de 100.000 livres [3], enfin des sommes acquises aux particuliers pour « provisions et ouvrages [4] », lesquelles montaient au delà de 200.000 livres.

Au commencement de l'année 1712, M. de Bernières se rendit à Versailles, eut plusieurs entretiens avec le contrôleur des finances Desmaretz, et, le 7 mars, il était de retour à Valenciennes, tenant en mains la solution définitive pour le règlement des dettes du siège. Sans tarder, il faisait part au Magistrat de cette heureuse nouvelle : « J'arrive de la cour où j'ai travaillé avec M. Desmaretz à procurer le paiement de ce qui vous est dû suivant l'état de liquidation qui en a été arrêté, qui monte à 1.032.310 livres 7 sols 3 deniers. M. Desmaretz ne désire rien tant que de vous faire faire le paiement, mais comme la somme est considérable, il faut des termes proportionnés pour pouvoir l'effectuer. Ceux qu'il m'a chargé de vous proposer ne sont pas bien longs, et je suis persuadé par avance que vous en serez satisfaits. Il a fait un fonds de 200.000 l qui vous seront d'abord payées comptant, et, à l'égard des 832.310 l 7 s 3 d restants, il vous en sera payé un tiers, qui est 277 436 l 15 s 9 d, dans un an à compter du jour du paiement des 200.000 l, un tiers un an après, et le dernier tiers dans l'année suivante, de manière qu'en 3 ans vous serez entièrement payés de

1. Voir l'appendice XVII.

2. Déclaration des provisions qui ont été achetées par ordre des Magistrats ou sur leur responsion. — Appendice XVII.

3. Déclaration des dettes contractées par l'état-major des ville et citadelle de Lille et par les officiers des troupes, pendant le siège de Lille. — Appendice XVII.

4. Déclaration des provisions et ouvrages faits par les particuliers pendant le siège de la ville. — Appendice XVII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces 832.310 [1]. Mais je ne vous fais cette proposition qu'à condition pour vous de procurer dès à présent un acte de liberté à MM. de Maillebois, de Tournin et de Saint-Martin, dans lequel vous pourrez faire insérer qu'en cas de manque de paiement dans les termes que je vous marque, ils seront obligés de se rendre à Lille à votre première réquisition, pour y être otages conformément à la capitulation [1] ».

Cette lettre exprimait la bonne foi de la France. Le Magistrat n'eut pas de peine à obtenir des Etats-Généraux la liberté des otages et un passeport d'un mois pour M. de Saint-Martin. Le 2 mai 1712, il s'empressait d'envoyer à M. de Bernières un sauf-conduit au nom du commissaire des guerres, et la résolution de leurs Hautes Puissances qui rendait libres les otages [2].

Dès son arrivée à Lille, M. de Saint Martin s'empressa de faire face, avec les 200.000 livres qui devaient servir à un premier paiement, en partie aux emprunts contractés par le maréchal, en partie « aux dettes criardes » du siège [3]. Au mois de juin 1712, il restait dû au Magistrat et aux habitants la somme de 832.310 l 7 s 3 d. Cette même année, le succès de nos armes ayant assuré le retour de Lille à la France, Desmaretz devait trouver un secours inespéré dans les ressources de la ville et de la châtellenie. Mais comme, en 1713, la ville de Lille tint à se libérer de ses obligations envers la Hollande [4], le contrôleur des finances ne put assigner qu'en 1714 le paiement du premier tiers des 832.000 livres sur la capitation et l'aide ordinaire de la ville et de la châtellenie. Lille fournit ainsi 142 677 l 12 s 6 d, et la châtellenie 134.769 l 3 s 3 d [5]. Les paiements se succédèrent avec moins de régularité durant les années qui suivirent. Pourtant, au mois de janvier 1717, il ne restait dû à la ville et aux habitants que 176.189 l 2 s 4 d. En juin 1720, les derniers créanciers du

1. Lettre du 7 mars 1712. carton 1296. A. V.

2. *Registre aux Resolutions* A. V.

3. Du carton 1296, A. V. : « M. de Saint-Martin a payé, avec les 200.000 livres, ce qui suit
Les emprunts faits par M. le maréchal de Rouffiers... 142 210 l. 15 s.
Dettes criardes du siège..... 19.503 l. 4 s.
Etc...

4. De 1708 à 1713, Lille a payé à la Hollande 860.000 florins. Au 1er mai 1713, elle devait encore sur cette somme 244.000 florins. Le dernier paiement fut effectué le 2 juin de la même année. — Carton 1290. A. V.

5. Carton 731 A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siège étaient enfin indemnisés par les soins du trésorier de l'extraordinaire des guerres, le sieur du Beron [1].

Dans l'intervalle, Lille avait repris avec joie sa place au sein de la patrie française. Un instant comprise dans la rançon de la France, aux heures les plus sombres de 1709, Lille sembla destinée à former le boulevard de la barrière que la Hollande édifiait alors sur nos frontières, avec nos propres places fortes. Il avait fallu cette longue trame de revers et d'infortunes, d'Hochstett à Oudenarde, pour que Louis XIV se déclarât prêt à abdiquer son passé glorieux. Mais aussi quels regrets dans cet abandon de Lille, parmi ses conquêtes la plus éclatante ! Dans une dépêche adressée au président Rouillé le 29 avril 1709, dépêche qui devait servir d'instruction à ses représentants chargés d'implorer la paix, le roi s'exprimait ainsi : « Je m'attends à de nouveaux combats que vous aurez à livrer pour que Lille et sa châtellenie me soient restituées, et vous ne devez rien oublier pour y réussir ; car il est si essentiel pour mon service de les retirer des mains de mes ennemis que, si vous ne pouvez y parvenir sans donner un équivalent, je consentirai pour cet effet, et vous jugerez avec quel regret, à démolir les fortifications de Dunkerque que je garderai rasé et à combler son port.

« Vous n'userez qu'à la dernière extrémité de cet étrange expédient. S'il arrive même que vous soyez forcé de le proposer pour recouvrer Lille, faites en sorte qu'il serve aussi pour sauver Tournay. Enfin réduisez-vous à retirer Lille, si la proposition que vous ferez de la démolition de Dunkerque ne suffit pas pour me conserver Tournay et pour obliger mes ennemis à me rendre Lille, et, à la dernière extrémité, désistez-vous aussi de Lille plutôt que de ne pas conclure [2]. »

Ainsi tout s'effaçait des splendeurs et des acquisitions du grand règne devant les humiliations et les pertes qu'une paix désastreuse allait sanctionner quand, en forçant Louis XIV à continuer la lutte, l'âpre avidité, l'orgueil et l'aveuglement insensés des Alliés tournèrent à la confusion imprévue de tous ceux qui travaillaient à un injuste abaissement de la France. Après Denain, par un singulier retour de fortune, quand les Hollandais laissèrent entendre, au

1. Carton 781. A. V.

2. *Mémoires de M. de Torcy.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cours des négociations de 1712, qu'ils consentaient à rendre Lille à la France, le silence où se renfermèrent nos plénipotentiaires, la froideur voulue avec laquelle ils reçurent cette déclaration, firent sentir aux Hollandais, maintenant humiliés, que cette concession forcée et tardive ne méritait plus d'être prise en considération [1].

Le 11 avril 1713, la paix était enfin signée à Utrecht entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Le 4 juin, une garnison française, forte de 9 bataillons, précédait de quelques heures l'entrée dans la ville du maréchal de Montesquiou. Le Magistrat sut déployer une pompe [2] solennelle « pour témoigner la joie de l'heureux retour sous l'obéissance du roi par la paix [3]. » De leur côté, les habitants saluèrent de leurs acclamations la rentrée des troupes françaises. « Il ne se peut dire avec combien de joie elles furent reçues à Lille. L'on fit, tant pour la paix que pour leur retour, des feux de joie dans plusieurs endroits de la ville, dans tous les villages, et nous en fîmes un fort beau devant la porte de l'Abbaye [4]. » Ainsi s'exprime le *Registre de l'abbaye de Loos*. Un autre témoin nous a laissé le tableau de l'enthousiasme des habitants. « A la paix, ce n'était que divertissements, feux de joie, feux d'artifice, le bruit d'un millier de voix qui, à la vue de ces anciens maîtres, criaient « Vive le Roi ! », étouffait celui des canons des remparts et des cloches de toute la ville. De simples particuliers célébrèrent cette entrée par des feux d'artifice, où on vit ce chronogramme :

ANTI GALLORVM GAVDIA IACENT [5].

La proclamation de la paix d'Utrecht, fixée par le maréchal de Montesquiou au 19 juin, fut l'occasion de nouvelles réjouissances Avec quelle joie cette proclamation ne fut-elle pas accueillie des habitants de la ville et de la châtellenie qui

---

1. *Mémoires de M. de Torcy.*

2. Députation du Magistrat au devant de la garnison et du maréchal, *Te Deum*, feux de joie, illuminations au son de toutes les cloches et au bruit du canon, comme l'atteste le *Mémoire pour M. de Saint-Martin au sujet des cérémonies à faire pour l'entrée des Français à Lille, le 4 juin 1713, à neuf heures et demie.* Carton 310. A. V.

3. *Mémoire pour M. de Saint-Martin*, carton 310. A. V.

4. A. D.

5. *Histoire de la ville de Lille*, par Thiroux, 1718.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avaient tant souffert des impôts, des contributions, des déprédations, des ravages de toutes sortes, durant cette longue guerre de la Succession d'Espagne où les deux adversaires avaient fait de la Flandre leur champ clos. Comme il leur était doux d'entendre « qu'une bonne, ferme, stable et solide paix, avec une amitié et une réconciliation entière et sincère, » venait d'être conclue entre Louis XIV et la plupart de ses ennemis. Il est resté une ample description [1] des réjouissances qui accompagnèrent cette cérémonie : grande cavalcade dont le thème, le triomphe de la religion dans les glorieux ancêtres de Louis le Grand, se développait en cinq marches consacrées à Clovis, à Charlemagne, à saint Louis, à la domination espagnole, enfin à Louis XIV [2]; feu d'artifice dont les inscriptions, toutes à la gloire du roi, *Ludovico magno liberatori*, célébraient, par un heureux choix d'expressions les résultats de la paix, la couronne d'Espagne affermie sur la tête de Philippe V et la rentrée des Français. Pour perpétuer le souvenir du retour à la France de Lille et de sa châtellenie, les Etats firent frapper un jeton portant d'un côté l'effigie de Louis XIV, de l'autre un tournesol penché vers l'astre du jour avec cette délicate devise, expression non d'une vaine flatterie, mais d'un sentiment sincère : « *Uni servavit amorem* [3]. »

Cet amour de Lille pour Louis XIV reposait sur une longue suite de souvenirs glorieux, où ceux du siège de 1708 figuraient au premier rang. La ville n'avait pas eu à rougir de sa conduite lors des évènements qui l'avaient séparée de la France. Le Magistrat et les habitants pouvaient revendiquer hautement le concours précieux qu'ils avaient apporté à la défense en mettant, sans compter, leur fortune et leurs biens à la disposition du maréchal de Boufflers. Suivant l'expression même [4] du fils du héros qui avait tenu en échec dans leurs murs Eugène et Marlborough, cette époque du siège « ne pouvait être qu'honorable aux habitants. » De son côté, Lille retrouvait dans la France un pouvoir fort et respecté, une administration éclairée

1. Carton 730. A. V. — *Histoire de Lille*, par Derode.

2. Bibliothèque de la ville. F. 565. et carton 310. A. V.

3. Carton 730. A. V. — *Histoire de Lille*, par Van Hende.

4. Lettre adressée au Magistrat de Lille par le duc de Boufflers, des bains de Schwalbach, près Mayence, le 8 nov. 1742 Carton 99. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cours des négociations de 1712, qu'ils consentaient à rendre Lille à la France, le silence où se renfermèrent nos plénipotentiaires, la froideur voulue avec laquelle ils reçurent cette déclaration, firent sentir aux Hollandais, maintenant humiliés, que cette concession forcée et tardive ne méritait plus d'être prise en considération [1].

Le 11 avril 1713, la paix était enfin signée à Utrecht entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Le 4 juin, une garnison française, forte de 9 bataillons, précédait de quelques heures l'entrée dans la ville du maréchal de Montesquiou. Le Magistrat sut déployer une pompe [2] solennelle « pour témoigner la joie de l'heureux retour sous l'obéissance du roi par la paix [3]. » De leur côté, les habitants saluèrent de leurs acclamations la rentrée des troupes françaises. « Il ne se peut dire avec combien de joie elles furent reçues à Lille. L'on fit, tant pour la paix que pour leur retour, des feux de joie dans plusieurs endroits de la ville, dans tous les villages, et nous en fîmes un fort beau devant la porte de l'Abbaye [4]. » Ainsi s'exprime le *Registre de l'abbaye de Loos*. Un autre témoin nous a laissé le tableau de l'enthousiasme des habitants. « A la paix, ce n'était que divertissements, feux de joie, feux d'artifice, le bruit d'un millier de voix qui, à la vue de ces anciens maîtres, criaient « Vive le Roi ! », étouffait celui des canons des remparts et des cloches de toute la ville. De simples particuliers célébrèrent cette entrée par des feux d'artifice, où on vit ce chronogramme :

ANTI GALLORVM GAVDIA IACENT [5].

La proclamation de la paix d'Utrecht, fixée par le maréchal de Montesquiou au 19 juin, fut l'occasion de nouvelles réjouissances Avec quelle joie cette proclamation ne fut-elle pas accueillie des habitants de la ville et de la châtellenie qui

---

1. *Mémoires de M. de Torcy.*

2. Députation du Magistrat au devant de la garnison et du maréchal, *Te Deum*, feux de joie, illuminations au son de toutes les cloches et au bruit du canon, comme l'atteste le *Mémoire pour M. de Saint-Martin au sujet des cérémonies à faire pour l'entrée des Français à Lille, le 4 juin 1713, à neuf heures et demie.* Carton 310. A. V.

3. *Mémoire pour M. de Saint-Martin*, carton 310. A. V.

4. A. D.

5. *Histoire de la ville de Lille*, par Thiroux, 1718.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avaient tant souffert des impôts, des contributions, des déprédations, des ravages de toutes sortes, durant cette longue guerre de la Succession d'Espagne où les deux adversaires avaient fait de la Flandre leur champ clos. Comme il leur était doux d'entendre « qu'une bonne, ferme, stable et solide paix, avec une amitié et une réconciliation entière et sincère, » venait d'être conclue entre Louis XIV et la plupart de ses ennemis. Il est resté une ample description [1] des réjouissances qui accompagnèrent cette cérémonie : grande cavalcade dont le thème, le triomphe de la religion dans les glorieux ancêtres de Louis le Grand, se développait en cinq marches consacrées à Clovis, à Charlemagne, à saint Louis, à la domination espagnole, enfin à Louis XIV [2]; feu d'artifice dont les inscriptions, toutes à la gloire du roi, *Ludovico magno liberatori*, célébraient, par un heureux choix d'expressions les résultats de la paix, la couronne d'Espagne affermie sur la tête de Philippe V et la rentrée des Français. Pour perpétuer le souvenir du retour à la France de Lille et de sa châtellenie, les Etats firent frapper un jeton portant d'un côté l'effigie de Louis XIV, de l'autre un tournesol penché vers l'astre du jour avec cette délicate devise, expression non d'une vaine flatterie, mais d'un sentiment sincère : « *Uni servavit amorem* [3]. »

Cet amour de Lille pour Louis XIV reposait sur une longue suite de souvenirs glorieux, où ceux du siège de 1708 figuraient au premier rang. La ville n'avait pas eu à rougir de sa conduite lors des évènements qui l'avaient séparée de la France. Le Magistrat et les habitants pouvaient revendiquer hautement le concours précieux qu'ils avaient apporté à la défense en mettant, sans compter, leur fortune et leurs biens à la disposition du maréchal de Boufflers. Suivant l'expression même [4] du fils du héros qui avait tenu en échec dans leurs murs Eugène et Marlborough, cette époque du siège « ne pouvait être qu'honorable aux habitants. » De son côté, Lille retrouvait dans la France un pouvoir fort et respecté, une administration éclairée

1. Carton 730. A. V. — *Histoire de Lille*, par Derode.
2. Bibliothèque de la ville. F. 565. et carton 310. A. V.
3. Carton 730. A. V. — *Histoire de Lille*, par Van Hende.
4. Lettre adressée au Magistrat de Lille par le duc de Boufflers, des bains de Schwalbach, près Mayence, le 8 nov. 1712 Carton 99. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et confiée aux mains les plus habiles, les plus capables d'assurer la prospérité et la grandeur de la cité. Aussi, quand s'acheva le règne de Celui qui avait été à la fois « son Vainqueur et son Bienfaiteur [1] », Lille était indissolublement unie à la nation française, non seulement par les grands traités qui venaient de remanier les destinées de l'Europe, mais surtout par une assimilation entière, fruit de la sagesse du gouvernement de Louis XIV.

---

1. « *Rex victor et locupletator* », légende de la médaille frappée, en 1667, à l'occasion de la prise de Lille par Louis XIV en personne.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXVIII.

LOUIS XIV COMBLE BOUFFLERS DES TÉMOIGNAGES DE SA RECONNAISSANCE. — A LA FIN DE DÉCEMBRE, LE MARÉCHAL REPREND LE CHEMIN DE LA FLANDRE. — LE ROI A FORMÉ LE PROJET DE RENTRER EN POSSESSION DE LILLE PAR UNE CAMPAGNE D'HIVER. — BOUFFLERS, AIDÉ DE M. DE BERNIÈRES, FAIT LES PRÉPARATIFS DU SIÈGE. — GAND ET BRUGES CAPITULENT PRÉMATURÉMENT. — LA DÉTRESSE DE L'ARMÉE EST A SON COMBLE. — VAINCU PAR LA MALADIE, LE MARÉCHAL DEMANDE SON RAPPEL. — LOUIS XIV, SUR SES DÉMARCHES, RÉSERVE AUX OFFICIERS PARTICULIERS DE LA GARNISON DE LILLE LES DISTINCTIONS LES PLUS SIGNALÉES. — RÉCEPTION DE BOUFFLERS AU PARLEMENT, EN QUALITÉ DE PAIR, LE 19 MARS 1709. — COUP D'ŒIL SUR LA CAMPAGNE DE 1708 ET LE SIÈGE DE LILLE. — SERVICES RENDUS A LA FRANCE PAR L'IMMORTELLE DÉFENSE DE BOUFFLERS.

Le 14 décembre 1708, le maréchal de Boufflers se trouvait encore à Douai, à la tête de la garnison de Lille, quand il reçut du roi cette lettre [1] où Louis XIV louait la vaillance de ses soldats dans les termes les plus nobles et les plus élevés :

« Versailles, 13 décembre.

» Mon Cousin,

» Le marquis de Coëtquen me remit hier au soir la lettre que vous m'avez écrite le 10 de ce mois, avec la copie de la capitulation

1. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que vous avez signée en conséquence des ordres que vous aviez reçus de moi par une lettre du 1er de ce mois. Elle est telle que je la pouvais désirer dans l'extrémité où vous vous trouviez, et le prince Eugène vous a rendu justice et à toute la garnison. Je ne saurais assez me louer de votre fermeté et de la persévérance des troupes que vous commandez, qui ont secondé jusqu'au dernier moment votre courage et votre zèle. J'ai donné aux officiers principaux des marques particulières de la satisfaction que j'avais de la manière dont ils ont défendu la ville. Vous les assurerez de ma part, et toute la garnison entière, que j'ai tout lieu d'être content d'eux.

» Comme vous vous rendrez auprès de moi lorsque vous n'aurez plus rien à régler pour ce qui regarde le détail des troupes, j'espère qu'il ne vous arrêtera point et que j'aurai, avant qu'il soit peu de jours, la satisfaction de vous dire moi-même que la dernière preuve que vous venez de donner de votre affection pour mon service fortifie les sentiments d'estime et de l'amitié que j'avais pour vous, dont vous recevrez des marques dans toutes les occasions qui se présenteront de vous faire plaisir. »

La garnison de Lille avait reçu, en arrivant à Douai, 2.000 écus que M. de Bernières s'était procurés à grand'peine, car « on les lui avait prêtés comme en lui donnant l'aumône [1]. » Par ses soins également, la garnison trouva dans les magasins de Douai 1000 paires de souliers, dont elle avait le plus grand besoin [2]. Ces faibles secours étaient tout ce que l'activité de M. de Bernières avait pu réunir dans un temps aussi malheureux [3].

Après avoir donné ses ordres pour le détail des troupes, le maréchal partit de Douai le 15 décembre. Le soir même, il arrivait à Versailles où le duc de Bourgogne et Vendôme l'avaient précédé de quelques jours. Le lendemain, il se présentait au roi et en recevait l'accueil le plus affectueux. Louis XIV vint au devant du défenseur de Lille jusqu'au seuil de son appartement, l'embrassa avec effusion à plusieurs reprises, le combla d'éloges, lui témoigna

---

1. Lettre de M. de Bernières à Chamillart, 11 décembre, D. G. 2085.

2. Idem.

3. M. d'Artagnan, en sa qualité d'inspecteur d'infanterie, fut chargé de passer en revue la garnison de Lille à son arrivée à Douai. A la suite de cette revue, il adressa au ministre un état de la garnison. Il ne reste malheureusement aucune trace de cet état qui portait le détail des effectifs de chaque régiment. D. G. 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hautement sa vive reconnaissance et le pressa d'indiquer lui-même la récompense ou la faveur qui permettrait au souverain de reconnaître de si éminents services. Boufflers, guidé par le désintéressement qui ajoutait tant de prix à ses actions, répondit au roi qu'il ne sollicitait d'autre récompense que la continuation de l'estime et de la bienveillance royales. En vain Louis XIV lui fit entrevoir que ses faveurs pouvaient s'étendre non seulement à la personne du maréchal mais encore à sa famille. Boufflers ne se départit pas de sa réponse première, donnée en toute sincérité et franchise. Le roi, voyant ses instances inutiles, adressa alors au maréchal ces paroles que Dangeau et Saint-Simon [1] nous ont gardées : « Oh bien ! monsieur le maréchal, puisque vous ne voulez rien demander, je vais vous dire ce que j'ai pensé, afin que j'y ajoute encore quelque chose si je n'ai pas assez pensé à tout ce qui peut vous satisfaire : je vous fais pair, je vous donne la survivance du gouvernement de Flandre pour votre fils, et je vous donne les entrées des premiers gentilshommes de la chambre. » Ces trois faveurs, insignes entre toutes, étaient dignes à la fois du grand roi qui les avait lui-même arrêtées et du vaillant soldat qui en était l'objet. Le maréchal se confondit en remerciements. Jamais peut-être Louis XIV n'avait accordé du même coup des grâces aussi signalées. Le duc de Lauzun seul possédait le privilège des grandes entrées de la chambre ; et à la charge du gouvernement de Lille, reportée sur le fils aîné du maréchal, âgé de douze ans à peine, était attaché un revenu qui dépassait 100.000 livres.

Comme le fait remarquer Saint-Simon [2], au milieu d'une cour où l'envie imprimait sa morsure sur toute réputation, celle du maréchal ne souffrit pas des grandeurs qui lui étaient ainsi départies. L'admiration s'imposait en examinant cette vie si pleine d'actions généreuses, à ne compter que du jour où le maréchal avait réclamé le périlleux honneur de défendre en personne la capitale de son gouvernement. On se rappelait sa noble insistance alors que tant d'autres, chargés comme lui de gloire et d'années, se seraient dispensés de courir au devant des fatigues et des dangers, sa générosité envers MM. de Surville et de la Frezelière, par lui

1. *Journal de Dangeau*, à la date du dimanche 16 décembre. — Saint-Simon, IV, p. 271.
2. IV, p. 272.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

arrachés à la disgrâce où leurs talents devenaient inutiles à l'Etat. Durant le siège, on l'avait vu rivaliser d'ardeur et d'endurance aux fatigues avec les jeunes colonels de sa garnison, trouver dans son énergie et dans son expérience de la guerre des ressources infinies, réunir sur son crédit des sommes considérables, enfin, après tant et de si grands services rendus à l'Etat, garder « cette rare et vraie modestie qui mit tout le monde à ses pieds et qui lui fit constamment rapporter à sa garnison toute la réputation qui l'environnait, et à la bonté du roi l'éclat nouveau dont il brillait par des grâces si distinguées et si complètes. A le voir, on eût dit qu'il en était honteux, et à travers la joie qu'il ne cachait pas, on était saisi d'une vérité et d'une simplicité si naturelles qui sortaient de lui et relevaient jusqu'à ses moindres discours. Il le détournait toujours de ses louanges par celles de sa garnison, et il avait toujours quelque action de quelqu'un à raconter toute prête pour fermer la bouche sur les siennes [1]. »

L'occasion devait bientôt s'offrir au maréchal de prouver sa reconnaissance au roi. De Versailles, il suivait avec anxiété les événements dont la Flandre était encore le théâtre. Pour lui, comme pour les esprits éclairés, les ennemis ne devaient pas s'en tenir à la prise de la ville et de la citadelle de Lille. Les Alliés, dans tous leurs propos, publiaient hautement leur projet de finir la campagne par la conquête de Gand et de Bruges. Après la chute de la citadelle de Lille, le prince Eugène avait fait embarquer dans cette ville tout un matériel d'artillerie de siège, puis il s'était porté à Deinse. Marlborough, de son côté, s'était approché de Gand où M. de La Mothe avait gardé 34 bataillons et 20 escadrons. C'est alors que la cour comprit sa faute de n'avoir pas écouté Vendôme, qui s'était opposé au renvoi prématuré de l'armée en quartiers d'hiver. Dans sa pensée, les forces importantes confiées à M. de La Mothe devaient enlever aux Alliés l'audace d'entreprendre le siège de Gand, au cœur de l'hiver, après les labeurs de cette longue campagne dont le prince Eugène lui-même disait : « Qui ne l'a point faite, n'a rien fait [2]. » Mais la dislocation de l'armée française laissait le champ libre aux généraux alliés. Lille, leur conquête, épuisée de vivres et de munitions, ne pouvait recevoir

1. Saint-Simon, IV, p. 272.
2. *Die Feldzüge*, X, p. 511.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout son prix que s'ils parvenaient à en assurer le ravitaillement et la mettaient de suite à l'abri d'un coup de main. La prise de Gand qui commandait la navigation de la Lys faisait tomber toutes ces inquiétudes. Aussi Eugène et Marlborough avaient demandé un dernier effort à leurs armées, réuni 110 bataillons, 200 escadrons, une artillerie de 100 pièces de siège, et ils se présentaient devant Gand avec la ferme résolution de ne déposer les armes qu'après s'en être rendus maîtres.

La France, sans armée, semblait dans l'impossibilité de porter secours à M. de La Mothe. Dans une circonstance aussi critique, Louis XIV jeta les yeux sur le seul homme capable d'envisager sans peur toutes les difficultés d'une pareille tâche. A peine de retour, Boufflers avait accepté avec joie de reprendre le chemin de la Flandre. En annonçant à la princesse des Ursins le prochain départ du défenseur de Lille, Madame de Maintenon disait : « M. le maréchal de Boufflers est venu et repart le lendemain de Noël pour aller commander en Flandre... C'est l'homme le plus vertueux que je connaisse. Il va recommencer à servir à soixante-six ans, fort malsain, fort mal content de la manière dont on l'avait fait quitter. Comblé de toutes sortes de bienfaits, honoré de tout le monde, une famille aimable, et n'ayant plus besoin que de repos, il quitte tout cela, Madame, par être persuadé qu'il se doit, tel qu'il est, au roi son bienfaiteur, et à l'Etat [1]. »

Le maréchal repartait animé d'une ardeur nouvelle, brûlant de mettre à exécution un projet que Louis XIV lui-même avait formé, que le grand roi nourrissait depuis bien des jours : rentrer en possession de Lille sans retard, même au prix d'une campagne d'hiver. Avant que la citadelle ne tombât aux mains des ennemis, Sa Majesté s'était ouverte à son ministre et à Chamlay de cette conception hardie et si chère à son cœur. Chamlay avait été aussitôt chargé de rédiger un mémoire sur les affaires des Pays-Bas et sur les moyens de reprendre Lille aux Alliés.

« Rien, disait-il [2], ne saurait être plus glorieux pour le roi, ni plus utile au bien de son service, ni plus capable de procurer la paix, que l'exécution de l'entreprise de Lille.

---

1. Lettre du 23 décembre 1708.

2. *Mémoires militaires et politiques de Chamlay*. 2 volumes manuscrits des Archives du Ministère des Affaires étrangères, nos 450 et 451.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

arrachés à la disgrâce où leurs talents devenaient inutiles à l'Etat. Durant le siège, on l'avait vu rivaliser d'ardeur et d'endurance aux fatigues avec les jeunes colonels de sa garnison, trouver dans son énergie et dans son expérience de la guerre des ressources infinies, réunir sur son crédit des sommes considérables, enfin, après tant et de si grands services rendus à l'Etat, garder « cette rare et vraie modestie qui mit tout le monde à ses pieds et qui lui fit constamment rapporter à sa garnison toute la réputation qui l'environnait, et à la bonté du roi l'éclat nouveau dont il brillait par des grâces si distinguées et si complètes. A le voir, on eût dit qu'il en était honteux, et à travers la joie qu'il ne cachait pas, on était saisi d'une vérité et d'une simplicité si naturelles qui sortaient de lui et relevaient jusqu'à ses moindres discours Il le détournait toujours de ses louanges par celles de sa garnison, et il avait toujours quelque action de quelqu'un à raconter toute prête pour fermer la bouche sur les siennes [1]. »

L'occasion devait bientôt s'offrir au maréchal de prouver sa reconnaissance au roi. De Versailles, il suivait avec anxiété les événements dont la Flandre était encore le théâtre. Pour lui, comme pour les esprits éclairés, les ennemis ne devaient pas s'en tenir à la prise de la ville et de la citadelle de Lille. Les Alliés, dans tous leurs propos, publiaient hautement leur projet de finir la campagne par la conquête de Gand et de Bruges. Après la chute de la citadelle de Lille, le prince Eugène avait fait embarquer dans cette ville tout un matériel d'artillerie de siège, puis il s'était porté à Deinse. Marlborough, de son côté, s'était approché de Gand où M. de La Mothe avait gardé 34 bataillons et 20 escadrons. C'est alors que la cour comprit sa faute de n'avoir pas écouté Vendôme, qui s'était opposé au renvoi prématuré de l'armée en quartiers d'hiver. Dans sa pensée, les forces importantes confiées à M. de La Mothe devaient enlever aux Alliés l'audace d'entreprendre le siège de Gand, au cœur de l'hiver, après les labeurs de cette longue campagne dont le prince Eugène lui-même disait : « Qui ne l'a point faite, n'a rien fait [2]. » Mais la dislocation de l'armée française laissait le champ libre aux généraux alliés. Lille, leur conquête, épuisée de vivres et de munitions, ne pouvait recevoir

1. Saint-Simon, IV, p. 212.
2. *Die Feldzuge*, X. p. 511.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout son prix que s'ils parvenaient à en assurer le ravitaillement et la mettaient de suite à l'abri d'un coup de main. La prise de Gand qui commandait la navigation de la Lys faisait tomber toutes ces inquiétudes. Aussi Eugène et Marlborough avaient demandé un dernier effort à leurs armées, réuni 110 bataillons, 200 escadrons, une artillerie de 100 pièces de siège, et ils se présentaient devant Gand avec la ferme résolution de ne déposer les armes qu'après s'en être rendus maîtres.

La France, sans armée, semblait dans l'impossibilité de porter secours à M. de La Mothe. Dans une circonstance aussi critique, Louis XIV jeta les yeux sur le seul homme capable d'envisager sans peur toutes les difficultés d'une pareille tâche. A peine de retour, Boufflers avait accepté avec joie de reprendre le chemin de la Flandre. En annonçant à la princesse des Ursins le prochain départ du défenseur de Lille, Madame de Maintenon disait : « M. le maréchal de Boufflers est venu et repart le lendemain de Noël pour aller commander en Flandre... C'est l'homme le plus vertueux que je connaisse. Il va recommencer à servir à soixante-six ans, fort malsain, fort mal content de la manière dont on l'avait fait quitter. Comblé de toutes sortes de bienfaits, honoré de tout le monde, une famille aimable, et n'ayant plus besoin que de repos, il quitte tout cela, Madame, par être persuadé qu'il se doit, tel qu'il est, au roi son bienfaiteur, et à l'Etat [1]. »

Le maréchal repartait animé d'une ardeur nouvelle, brûlant de mettre à exécution un projet que Louis XIV lui-même avait formé, que le grand roi nourrissait depuis bien des jours : rentrer en possession de Lille sans retard, même au prix d'une campagne d'hiver. Avant que la citadelle ne tombât aux mains des ennemis, Sa Majesté s'était ouverte à son ministre et à Chamlay de cette conception hardie et si chère à son cœur. Chamlay avait été aussitôt chargé de rédiger un mémoire sur les affaires des Pays-Bas et sur les moyens de reprendre Lille aux Alliés.

« Rien, disait-il [2], ne saurait être plus glorieux pour le roi, ni plus utile au bien de son service, ni plus capable de procurer la paix, que l'exécution de l'entreprise de Lille.

---

1. Lettre du 23 décembre 1708.

2. *Mémoires militaires et politiques de Chamlay*, 2 volumes manuscrits des Archives du Ministère des Affaires étrangères, nos 450 et 451.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Six choses sont nécessaires pour y parvenir :

» 1° La disposition des troupes pendant l'hiver.

» 2° L'amas des munitions de guerre et de bouche en quantité nécessaire pour une expédition pareille.

» 3° L'amas des fourrages en aussi grand nombre qu'il sera nécessaire pour l'entretien d'une armée qui sera aussi considérable que sera celle du roi.

» 4° La fourniture des équipages nécessaires pour le service tant de l'artillerie que des vivres.

» 5° La quantité de grosse artillerie et de mortiers nécessaires pour un siège de cette qualité.

» 6° La quantité de bateaux nécessaires pour voiturer par eau tous les besoins requis pour la vie des hommes et des animaux et pour la guerre. »

Chamlay estimait que la réunion des troupes destinées au siège s'opèrerait facilement autour des places frontières comme Douai et Tournai, mais il lui paraissait impossible de rassembler un assez grand nombre de bateaux pour amener, à pied-d'œuvre, aux assiégeants les vivres et les munitions. La question des fourrages soulevait des difficultés plus grandes encore. Douai et Arras devaient être choisis comme centres de dépôt de fourrages, mais le pays était ruiné à 15 lieues autour de Lille, et les charrois pendant l'hiver devenaient impraticables en dehors des chaussées. Toutes ces considérations méritaient d'être examinées mûrement avant de s'engager dans l'entreprise. Enfin, inconvénient non moins grave, l'armée, en ouvrant prématurément la campagne, combattrait sans ses recrues, manquant aussi d'officiers « qui en sont l'âme, » avec des bataillons réduits à 3 ou 400 hommes, alors que jadis les bataillons avec leurs grenadiers formaient un total de 850 hommes, « meilleurs et de meilleur service que ceux d'aujourd'hui qui, même complets, ne sont que de 500 hommes. »

Mais les difficultés signalées par Chamlay n'étaient pas faites pour rebuter le maréchal de Boufflers. Un mémoire [1], écrit de Tournay le 22 décembre par M. Lefebvre d'Orval, présentait l'entreprise sous un jour favorable. Les Alliés travaillaient seulement à réparer les brèches des bastions des Fours et du Metz ;

1. La veille, M. Lefebvre d'Orval était parvenu à pénétrer lui-même dans Lille. D. G. 2081.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les tenaillons et le ravelin n'étaient pas encore remis en état. Les lignes de circonvallation restaient entières. La garnison, y compris celle de la citadelle, ne dépassait pas 7.000 hommes. On disait généralement que la place manquait de poudre. En cas de siège, Lille ne tiendrait pas trois jours, et les ennemis seraient forcés d'abandonner leurs desseins sur Gand et Bruges. Les peuples étaient si inclinés pour le roi qu'on ne pouvait rien de plus. Les habitants de Lille disaient hautement « que le dernier français de leur garnison valait un César. » Au témoignage d'un autre contemporain [1], « tout le monde était tellement animé pour être conservé au roi que les paysans même auraient compté leurs pertes pour rien, s'ils avaient pu rester à la France. »

Arrivé à Douai le 28 décembre, Boufflers s'était arrêté quelques heures à Cambrai auprès de M. de Bernières. C'était un auxiliaire précieux, d'un zèle à toute épreuve, que le maréchal retrouvait avec joie. Nul n'était plus apte à faciliter la réunion de tous les rouages qui accompagnent une armée. Dans son entière franchise, l'intendant se fit un devoir de ne point cacher le dénuement et la misère du soldat, l'épuisement des magasins, le manque absolu d'argent, enfin l'immensité d'une détresse qui s'étendait sur tout. Loin de se laisser abattre par le spectacle de ces infortunes, ces deux cœurs généreux n'en cherchèrent qu'avec plus d'ardeur les moyens de venir en aide à l'Etat. Le 29 décembre, le maréchal avait pris son parti. En même temps qu'on préparerait tout pour le siège de Lille, il demandait au roi la permission d'opérer une diversion immédiate sur cette place, dans la certitude de venir ainsi puissamment en aide à M. de La Mothe. « Je ne doute pas que,

---

1. Jacques Legroux, curé de Marcq-en-Barœul, dans sa *Flandre gallicane*. A. V. — Le 13 janvier 1709, l'évêque de Tournai, Mgr de Beauvau, si Français de cœur (déjà le 2 août 1708 il s'était offert au maréchal de Boufflers pour s'enfermer dans Lille ; en septembre 1709, à l'entrée des Alliés dans Tournay, il devait leur refuser de chanter le *Te Deum*), écrivait au ministre une lettre, d'où sont extraites les lignes suivantes : « Je ne dois pas, Monsieur, oublier dans cette longue lettre de vous dire que j'ai trouvé tous les habitants de Lille dans une grande consternation de se voir sous une domination étrangère, depuis les premiers de la ville jusqu'aux plus petits artisans. Il n'est pas mention d'aucuns plaisirs publics. Chacun se tient renfermé dans sa maison et décharge son cœur dans sa famille en déplorant son malheur. Il y a quelques jours que des officiers voulurent donner un bal, où toutes les dames de la ville furent priées. Il n'y en eut pas une. Je vous dis cela, Monsieur, pour vous faire voir combien les pauvres Lillois sont attachés de cœur à leur véritable maître. » D. G. 2159.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si l'on pouvait sans retardement marcher sur Lille, quand même ce serait sans espérance de pouvoir en faire le siège présentement, mais seulement pour en faire toutes les démonstrations, cela ne donnât une grande inquiétude aux ennemis et ne pût les porter à lever le siège de Gand pour empêcher celui de Lille. Il est certain, suivant le rapport commun, qu'il n'y a présentement dans la dite ville et citadelle que 20 bataillons, peu de munitions de guerre et peu de vivres ; que les lignes de circonvallation ne sont pas encore rasées ni les brèches réparées. Cependant je ne voudrais pas répondre que les ennemis prennent le change et ne croient pas que la ville de Lille tiendra assez de temps pour leur donner le loisir de prendre Gand et de secourir ensuite la dite ville de Lille ; mais ce serait toujours faire ce que l'on pourrait, et rien ne peut être pis, selon moi, que de ne rien faire dans la conjoncture présente, par rapport à l'opinion que les ennemis ont de notre léthargie et que les Français n'osent plus paraître devant eux nulle part.

» Au cas que Votre Majesté approuve que j'assemble l'armée, M. de Bernières m'assure qu'il me fournira du pain, du foin et de l'avoine pour 86 bataillons et 135 escadrons....

» Il est honteux pour la nation que nous ayons plus de peine à supporter les fatigues de la guerre et de la saison que les ennemis. Il ne faut pas croire qu'ils n'en souffrent pas beaucoup eux-mêmes et que leurs troupes ne diminuent considérablement. Elles souffriraient et diminueraient encore davantage si elles étaient contraintes et resserrées par celles de Votre Majesté, et cela les obligerait à cesser leurs entreprises.

» Votre Majesté verra, par le mémoire de M de Bernières, qu'il faudrait envoyer sans retardement au moins 400.000 livres pour payer les arriérés et le courant ; sans quoi, il y aurait de l'imprudence d'assembler une armée qui se débanderait et se dissiperait d'elle-même faute de paiement, d'autant plus que la plus grande partie des soldats sont actuellement sans souliers et la plupart des chevaux sans fers, outre plusieurs autres nécessités indispensables aux troupes pour entrer en campagne. C'est sur quoi Votre Majesté aura la bonté de faire ses réflexions et de donner ses ordres pour que cet argent soit envoyé en poste sans perte de temps, au cas qu'elle veuille faire assembler ses troupes, ce qui ne se peut faire trop promptement pour que ce mouvement puisse être de quelque utilité pour traverser le siège de Gand.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Il y a encore un article considérable qui regarde les troupes : ce sont les armes d'un grand nombre de soldats qui manquent.

» Quelque résolution que Votre Majesté prenne, il est nécessaire qu'elle soit prompte, et je crois toujours qu'il faut commencer par assembler sans retardement l'armée devant Lille. Après quoi, suivant les facilités ou les difficultés qu'on trouvera pour le siège, et suivant la défense de Gand et le parti que les ennemis prendront lorsqu'ils sauront l'armée de Votre Majesté devant Lille, Votre Majesté se déterminera au parti qu'elle jugera le plus convenable au bien de son service, soit pour marcher aux ennemis soit pour faire le siège de Lille, en se mettant en forces suffisantes pour l'un ou pour l'autre. Pourvu que l'on puisse avoir de l'argent pour donner aux troupes et un peu aux gens des vivres, il sera facile d'augmenter l'armée tant en infanterie qu'en cavalerie [1]. »

Le mémoire de M. de Bernières, qui accompagnait cette lettre, indiquait les difficultés de la situation et les remèdes à y apporter :

« Ce qu'il y a de pire, c'est que ni les charretiers des vivres, ni les boulangers, non plus que les journaliers et les voituriers dont on est obligé de se servir, ne veulent plus travailler parce qu'il leur est dû considérablement et que depuis très longtemps personne n'est payé, de manière que qui que ce soit, de quelque autorité que ce puisse être, ne pourra mettre ces gens-là en mouvement, sans argent comptant.

» A l'égard des troupes, le soldat est sans prêt presque partout depuis un mois, et l'officier n'a rien touché depuis longtemps. Il n'y a point de régiments dont un nombre de soldats ne soient nu-pieds et beaucoup sans armes. Dans la cavalerie, quantité de chevaux sont déferrés, les cavaliers n'étant pas en état de les faire ferrer. Cependant on pourrait ramasser un bon nombre de troupes, tant infanterie que cavalerie, mais il y a lieu de craindre de n'en pouvoir faire un bon usage et qu'il n'y ait une grande désertion, surtout parmi les étrangers dont les régiments sont néanmoins les plus forts et les plus nombreux. Il n'y aurait pas d'autre expédient que de tâcher à trouver de l'argent à quelque prix que ce fût, auquel cas on préviendrait de grands malheurs qui pourront suivre la prise de Gand, si les ennemis emportent cette place. Du moins, si on ne peut trouver des sommes considérables, qu'on envoie de quoi

1. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

payer quelques prêts arriérés et le courant. Il faudrait au moins 400.000 francs [1]. »

Le 31 décembre, la lettre de Boufflers parvenait au roi, impatient de connaître le résultat des premières démarches du maréchal. « La dernière soirée de cette année, dit Saint-Simon [2], fut fort remarquable parce qu'elle n'avait point eu d'exemple. Le roi étant entré, au sortir de son souper, dans son cabinet, avec sa famille, à l'ordinaire, Chamillart y vint sans être mandé. Il dit au roi, à l'oreille, qu'il lui apportait une grande dépêche du maréchal de Boufflers. Aussitôt le roi donna le bonsoir à Monseigneur et aux princesses qui sortirent avec tout ce qui était dans les cabinets, et le roi travailla une heure avec son ministre avant de se coucher, tant il était épris du grand projet de la reprise de Lille. »

Mais, au moment où Boufflers entrevoyait l'heure de recouvrer la capitale de son gouvernement, par cette fatalité qui ne cessait de nous poursuivre, Gand, à peine assiégée, capitulait. « La tête tourna à la Mothe, car il était entièrement incapable de lâcheté et d'infidélité [3] ». Le 30 décembre, dans la crainte de voir sa nombreuse garnison faite prisonnière s'il s'opiniâtrait à soutenir un siège, M. de La Mothe s'arrêtait au triste parti de rendre la place. Le 2 janvier 1709, la garnison de Gand abandonnait cette ville, à la veille d'une gelée terrible, prélude d'un hiver aux souvenirs lugubres qui eût obligé l'assiégeant à lever le siège, sous peine de voir ses troupes décimées par le froid. Bruges, de mauvaise défense, sommée le 31 décembre, fut évacuée par Grimaldi dans la nuit du 1er au 2 janvier. Plassendal, Leffingue, le polder de Zandvoorde eurent le même sort, si bien que tout nous était enlevé des conquêtes qui avaient marqué si brillamment les premiers jours de la campagne de 1708.

La perte de ces places augmentait les difficultés de l'entreprise de Lille, sans arrêter les courageux efforts du maréchal. Le 31 décembre, il pressait le roi de lui faire parvenir le projet que Sa Majesté avait elle-même formé pour le siège : « Je crois qu'il serait à propos, à telle fin que de raison, que M. de Chamillart

1. D. G. 2084.

2. IV, p. 275.

3. Saint-Simon, IV, p. 275. — M. de La Mothe essaya vainement de justifier sa conduite auprès du ministre et de Louis XIV. Disgrâcié, il reçut l'ordre du roi de quitter l'armée et de se retirer dans ses terres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

m'envoyât le projet que Votre Majesté a fait pour le siège de Lille, tant concernant les troupes qu'elle doit y employer que l'artillerie et les munitions de guerre, afin de prendre à l'avance les mesures nécessaires pour disposer toutes choses [1] ». Trois semaines au moins devaient être consacrées à la réunion du parc de l'artillerie du siège. Avec l'aide de M. de Bernières, Boufflers ne désespérait pas de trouver les 216.000 sacs de blé sans lesquels l'armée ne pouvait être assemblée. Ses propositions avaient reçu entière approbation du roi : les armes qui manquaient aux soldats seraient prises dans les magasins des villes frontières ; 20.000 louis d'or lui étaient parvenus en poste le 7 janvier [2]. Cette somme était tout ce que le ministre avait pu réunir, au sein d'une détresse qui arrachait au roi de tels aveux : « Les temps sont devenus si difficiles que je ne puis faire espérer dans les paiements toute la régularité qui serait à désirer pour rétablir la discipline, faire subsister mes troupes et donner aux capitaines les moyens de rétablir leurs compagnies [3]. »

Mais que pouvait le maréchal avec d'aussi faibles ressources quand, autour de lui, les troupes étaient sans argent. On n'osait même les faire sortir des places, de peur de désertion. Dès son arrivée sur la frontière, Boufflers aurait voulu poster un détachement sur les avenues de Lille à Menin, afin d'intercepter les convois à destination de la première de ces villes, mais « le chevalier du Rosel et M. de Cheyladet l'en avaient dissuadé par l'état et l'esprit des troupes [4], » certains que ce corps ne tiendrait pas. Les places frontières avaient consommé les dernières ressources de leurs magasins. L'épuisement et le découragement se manifestaient dans les troupes par des symptômes d'indiscipline. De toutes parts parvenaient au maréchal des nouvelles bien propres à l'attrister. « Votre Majesté verra, par les copies ci-jointes des lettres de M. le comte de Bergheick et de M. de Saint-Fremond et de M. de Bernage, les petits désordres et espèces d'émeutes qui sont arrivées à Namur et à Arras ; on m'a mandé la même chose du Quesnoy et beaucoup de murmures des troupes de

1. D. G. 2084.
2. Boufflers au roi, 7 janvier 1709. D. G. 2149.
3. Louis XIV à Boufflers, 11 janvier 1709. D. G. 2149.
4. Boufflers au roi, 31 décembre 1708 D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plusieurs autres places [1]. » De Mons, M. de Bergheick écrivait au maréchal : « Les trésoriers des départements de Hainaut et de Namur n'ont pas eu le sol pour payer le prêt aux garnisons depuis le 1er décembre [2]. » « Tout crie en ce pays, disait de son côté le gouverneur de Maubeuge, M. de la Bruyère, car on doit à toute la terre [3]. »

Enfin le froid survint terrible, qui mit le comble à tant d'infortunes. Dans la nécessité absolue de retarder son entrée en campagne, le maréchal, consumé du désir de servir l'État, consacra les mois de janvier et de février à visiter les places les plus exposées, Béthune, Saint-Venant et Ypres. Par les chemins couverts de neige, entièrement déserts, que l'âpre hiver désolait, il se faisait conduire en chaise de poste, insensible au froid, à ses souffrances même. Profondément ému à ce spectacle, le soldat oubliait l'excès de ses maux. L'exemple du maréchal inspirait à tous la patience et le courage, et ramenait au sentiment de la discipline et du devoir ceux-là mêmes qui s'en étaient affranchis. Ainsi, en réconfortant les cœurs, en aidant le soldat à supporter sans murmures ses privations et sa misère, Boufflers ne se rendait pas moins utile au roi et à l'Etat. C'est en parlant de ces services éminents que Mme de Maintenon disait : « M. le maréchal de Boufflers travaille autant, lui tout seul, que tous nos ministres ensemble ; il tâche de démêler l'horrible désordre où nos généraux ont laissé l'armée ; il a dû partir au milieu de ce grand froid pour aller visiter des places. Nos rois seraient bien heureux s'ils avaient beaucoup de sujets de ce caractère-là ; je voudrais pouvoir vous envoyer de ses lettres ; je ne crois pas qu'il soit possible d'être plus honnête homme [4]. »

L'âge, les soucis, tant de fatigues ajoutées à celles du siège, avaient fini par ébranler sa santé. Grièvement malade de la

---

1. Boufflers au roi, Douai, 6 janvier 1709. D. G. 2149. — M. de Bernières écrivait à Chamillart, le 7 janvier : « Le mal augmente de toutes parts. Je reçois lettre sur lettre de Tournai, Douai, Cambrai et autres places de ce département, que le service, de telle nature que ce puisse être, y va manquer, même le pain de munition, n'y ayant plus ni blés, ni farines, ni bois pour cuire, et les boulangers ne voulant absolument plus travailler, parce que depuis longtemps on ne leur donne chose au monde, pas même de quoi rembourser leurs fournitures. » D. G. 2154.

2. Lettre du 4 janvier 1709. D. G. 2149.

3. M. de la Bruyère à Boufflers, 20 janvier. D. G. 2149.

4. Mme de Maintenon à Mme la princesse des Ursins, 27 janvier 1709.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poitrine, son énergie seule le soutenait. Enfin, vaincu par la souffrance, il avait dû s'arrêter à Ypres, d'où il écrivait au roi le 6 février [1] : « La continuation des douleurs de poitrine dont je suis tourmenté, malgré tous les remèdes que je fais depuis douze jours que je suis ici, m'a empêché, Sire, d'avoir l'honneur d'écrire plus tôt à Votre Majesté .» La nouvelle de cette maladie était parvenue aux ennemis. Marlborough, qui avait pour le maréchal une profonde estime, lui dépêcha de Bruxelles son propre médecin, en lui rappelant l'amitié, fruit des combats, qui les avait autrefois rapprochés sous Turenne aux jours glorieux d'Ensheim [2] et d'Altenheim.

La science du médecin amena une légère amélioration dans l'état du maréchal. Toutefois sa santé demeurait encore fort chancelante à la fin du mois de février, et lui fit solliciter du roi son rappel qui lui fut accordé. Les évènements et la fortune avaient été plus forts que son courage, mais s'il n'avait pu exécuter l'entreprise hardie du siège de Lille, du moins il avait mis les places les plus avancées de notre frontière en état de soutenir les attaques de l'ennemi, dès l'ouverture de la campagne prochaine.

Au milieu de ses préoccupations et de ses travaux, le maréchal n'oubliait pas les intérêts de tous ceux qui l'avaient si vaillamment secondé dans la défense de la ville et de la citadelle de Lille. C'est ainsi qu'en partant en Flandre il avait demandé de se faire accompagner d'un petit nombre d'officiers généraux, presque tous ses compagnons dans Lille, la Frezelière, Luxembourg, de Ravignan, de Belle-Isle, Nangis [3]. A la nouvelle qu'on accordait

---

1. D. G. 2149. On lit au journal de Dangeau « Mercredi 30 janvier. Boufflers, en faisant sa tournée des places de Flandre, a été contraint de rester à Ypres, où il est incommodé. »

2. Dans cette journée, Boufflers, à la tête de ses dragons, Marlborough, avec le régiment de Monmouth-Infanterie dont il était colonel, avaient défendu victorieusement le bois d'Ensheim, clef du champ de bataille. Voici la lettre courtoise par laquelle Marlborough annonçait au maréchal le départ de son médecin :

A Bruxelles, ce 12e de février 1709.

« Je viens, Monsieur, de recevoir l'honneur de votre lettre du 10e de ce mois, où je vois avec beaucoup de douleur le besoin que vous avez du médecin dom Louis ; c'est pourquoi je n'ai pas voulu tarder un moment à le faire partir, dans l'espérance qu'il pourra contribuer au rétablissement de votre santé, auquel je ne m'intéresse pas moins que lorsque je jouissais de l'honneur de votre amitié quand nous servions ensemble sous M. de Turenne.

» Je vous souhaite aussi de tout mon cœur une parfaite convalescence, et suis avec une passion très sincère votre très humble et très obéissant serviteur. Le prince et duc de Marlborough. » D. G. 2149.

3. Boufflers au roi, Douai, 29 décembre 1708. D. G. 2084.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seulement trois mois de paye aux régiments qui s'étaient trouvés au siège, Boufflers s'empressait d'écrire au ministre [1] :

« J'ai appris par des officiers de la garnison de Lille que Sa Majesté ne leur accorde que trois mois de paye complète. Comme ils ont certainement souffert au moins et plus que les bataillons du combat d'Oudenarde, qu'ils ont été assez heureux pour empêcher, pendant quatre mois, de plus grandes suites du malheureux succès du dit combat d'Oudenarde, j'ose vous supplier très instamment de vouloir bien vous employer auprès de Sa Majesté pour qu'elle ait la bonté d'accorder à tous les bataillons de la garnison de la ville et citadelle de Lille les mêmes six mois de paye complète, outre les recrues et l'ustensile pour leur donner les moyens de se rétablir, et leur faire connaître que Sa Majesté n'est pas moins contente de leur zèle et de leurs services que de ceux des bataillons du combat d'Oudenarde. Cela me paraît tout à fait juste, et je vous en aurai en mon particulier une véritable obligation. »

Là ne s'arrêtaient pas les réparations réclamées par le maréchal. Un sentiment éclairé de la justice le poussait, presque en même temps, à demander à Chamillart qu'on observât à l'égard des habitants de Lille les engagements souscrits par la capitulation, alors que lui-même devait le premier en souffrir.

« Vous verrez, Monsieur, par la lettre du sieur de Saint-Martin, le dessein que l'on a, à Lille, d'arrêter mes meubles et tous les effets des Français, sous le prétexte que l'on ne permet pas aux gens de Lille de retirer des villes de France les effets qu'ils y avaient avant le siège et la prise de Lille, quoique par un article de la capitulation cette permission doive leur être accordée. Il est bien vrai que l'on a refusé cette permission à quelques-uns, particulièrement concernant les grains. Si le service du Roi requiert que l'on continue à leur refuser la dite permission, je consens très volontiers que mes meubles soient arrêtés, mais la prise de Gand fournira des grains en abondance à Lille, et, outre cela, je crois qu'il faut regarder ce qui est de la justice pour la suivre, quand même elle ne s'accorderait pas tout à fait avec notre intérêt. Vous aurez la bonté, Monsieur, de voir ce qui conviendra

1. Douai, 15 janvier 1700. D. G. 2140.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur cela au service du roi et de me faire savoir et à M. de Bernières les intentions de Sa Majesté, pour nous y conformer exactement. Vous savez que je compte mon intérêt particulier pour bien peu de chose, ou pour mieux dire pour rien, dès qu'il s'agit du service du roi [1]. »

Il tardait surtout au maréchal de voir les grâces du souverain se répandre sur les nombreux officiers particuliers qui s'étaient vaillamment comportés au siège de Lille. Déjà, à sa prière, le roi avait magnifiquement reconnu les services des officiers généraux, mais le maréchal ne se déclarait pas satisfait tant que le dernier de ses officiers n'eût reçu la récompense de ses services. Lui-même avait tenu à arrêter cet état des officiers de la garnison de Lille, à n'y oublier aucun de ceux qui étaient dignes d'y figurer, à inscrire de sa main les faveurs qui devaient revenir à chacun. Cet état aurait figuré à cette page comme le Livre d'or de la garnison de Lille, réveillant pour la postérité les actions d'éclat de tant de braves avec l'appréciation portée sur leur conduite par un juge infaillible. Les lettres qui l'accompagnaient sont seules demeurées. Elles constituent un titre glorieux à la mémoire du maréchal et de ses compagnons d'armes, et montrent que, si Boufflers avait contracté envers eux une large dette de reconnaissance, son ardente générosité sut lui fournir les moyens de l'acquitter noblement.

« Douai, ce 22 janvier 1709 [2].

» J'adresse, Sire, à M. de Chamillart l'état des officiers de la garnison de Lille qui se sont distingués et lesquels, je crois, méritent les grâces et récompenses de Votre Majesté. Votre Majesté trouvera peut-être cet état bien ample. Je crains bien plus néanmoins d'avoir oublié plusieurs officiers, qui ont aussi bien mérité que ceux qui sont marqués dans le dit état, que d'y en avoir mis aucun qui n'ait justement mérité les grâces qu'ils demandent.

» J'ose prendre la liberté de supplier très humblement Votre Majesté de faire attention sur une défense de quatre mois, dans une action et un péril presque continuels, jour et nuit.

---

1. Douai, 28 janvier 1709. D. G. 2.149.

2. D. G. 2149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Je comprends qu'il n'est pas possible que Votre Majesté, toute puissante qu'elle est, récompense bien tout le monde tout à la fois, mais je sais par expérience qu'elle sait récompenser bien magnifiquement et même au delà du mérite. La défense de Lille est si distinguée et tous les officiers qui en composent la garnison y ont eu tant de part, outre les chefs, que Votre Majesté ne peut trop étendre ses grâces. L'exemple de celles qu'elle a répandues avec tant de libéralité et de bonté sur la garnison de Namur, en considération d'une défense de 63 jours, a fait pousser celle de Lille jusqu'à quatre mois. Il paraît de la même bonté et générosité de Votre Majesté, et si j'ose le dire de sa justice, que les grâces qu'elle voudra bien accorder à la garnison de Lille soient proportionnées, autant que faire se pourra, à la durée de la défense et du péril et à la durée du zèle sans pareil qu'un chacun, grands et et petits, y a marqué pour le service de Votre Majesté et pour l'honneur de la nation, sans qu'on ait remarqué le moindre relâchement ni la moindre faiblesse en qui que ce soit, même dans les moments les plus extrêmes et les plus capables d'intimider les gens les plus fermes et les plus zélés.

» Je souhaite que les grâces, qu'il plaira à Votre Majesté de répandre sur une garnison dont elle a témoigné être si contente, puissent doubler dans la suite les défenses des places de Votre Majesté. Jusques à présent, elles ne peuvent porter conséquence pour qui que ce soit ; et, jusques à ce que ceux qui auront à défendre les places de Votre Majesté aient fait les mêmes choses que cette garnison, il faut qu'un chacun applaudisse à tout ce que Votre Majesté aura la bonté de faire en sa faveur. Quoique comblé, en mon particulier, au delà de toute mesure, des bienfaits et des grâces de Votre Majesté, je recevrai comme pour moi même toutes celles qu'elle aura la bonté d'accorder à une garnison à qui je dois autant que celle de Lille, et laquelle a si bien servi sous mon commandement Votre Majesté et l'Etat. »

Le même jour, le maréchal écrivait au ministre [1] :

« Il ne suffit pas que j'aie été récompensé aussi magnifiquement du zèle que j'ai pu marquer en cette occasion et que Messieurs les officiers généraux aient aussi reçu des marques de la satisfaction de Sa Majesté, il faut, pour le bien du service, que les officiers

1. D. G. 2149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

particuliers se ressentent de ses grâces. Sans eux, les chefs et les officiers généraux auraient beau avoir de la valeur, du zèle et de la bonne volonté et les meilleures intentions du monde. Tout cela deviendrait infructueux sans les bras des particuliers et sans la confiance qu'ils ont dans les chefs. J'ai fait casser bien des têtes, et bien des bras et des jambes pour la défense de Lille, par l'espérance et les assurances que j'ai données des récompenses. Il est du service du roi de soutenir la confiance que les officiers et les troupes ont eue en moi et en Messieurs les officiers généraux que j'ai été bien heureux d'avoir.

« J'ai fait expédier, pendant les sièges des ville et citadelle de Lille, plusieurs ordres pour donner rang de lieutenants-colonels, capitaines en pied, capitaines réformés, lieutenants et autres. Je puis vous assurer que je n'ai accordé ces ordres qu'à des personnes de valeur et de mérite et distinguées par leurs actions et leurs services. Ainsi je vous conjure de les leur faire confirmer. Il a fallu me servir de toutes sortes de moyens pour exciter et soutenir la valeur, le zèle et la bonne volonté d'un chacun, et je ne l'ai fait que parce que je l'ai jugé absolument nécessaire pour le service du roi. »

Le maréchal n'avait pas fait un vain appel à la justice du souverain. Tout en apportant quelques restrictions à ses demandes, Louis XIV récompensa sur le champ les officiers de la garnison de Lille avec une générosité sans égale, qui effaçait l'éclat de toutes les promotions les plus enviées. « J'ordonne à Chamillart, écrivait-il à Boufflers le 29 janvier [1], de vous envoyer l'état général de ce que j'ai fait, sur vos représentations, en faveur des officiers qui ont servi à la défense de Lille. Je n'ai pas accordé à tous ceux qui étaient employés dans vos feuilles les grâces que vous croyez qu'ils pourraient avoir mérité. Il y en a quelques-uns que je n'ai pas trouvés assez anciens pour les faire chevaliers de St-Louis, d'autres qui n'ont pas des services assez distingués pour obtenir des brevets de brigadiers ou de colonels, et d'autres enfin, qui mériteraient des pensions ou des gratifications pécuniaires, que l'état de mes affaires ne me permet pas de récompenser comme je le désirerais. Il reste quelques officiers suisses et d'artillerie, sur lesquels j'ai encore besoin de quelques éclaircissements que

1. D. G. 2149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

j'attends du duc du Maine ; ce que vous verrez en général, c'est que je n'ai jamais accordé tant de grâces ni si distinguées que celles que j'ai faites à la garnison de Lille. La considération que j'ai pour vous n'y a pas moins de part que leurs services. »

Malgré le soin que prit Boufflers de tenir ses démarches secrètes, les défenseurs de Lille avaient appris sa noble insistance pour attirer sur leurs services les grâces du roi les plus signalées. A leur grande joie, une occasion leur permit bientôt de rendre au maréchal un témoignage public et éclatant de leur reconnaissance. Quelques jours après le retour de Boufflers à Paris, le 19 mars, le Parlement lui conférait en séance solennelle le titre de pair. La cérémonie avait rarement revêtu un caractère aussi imposant. En se rendant au Parlement, Boufflers avait trouvé « dans les rues et dans le palais, sur tout son passage, une si grande foule de peuple, criant et applaudissant en manière de triomphe, que je ne vis jamais spectacle si beau, ni si satisfaisant, ni homme si modeste que celui qui le reçut au milieu de toute cette pompe [1]. » Dans la salle se pressaient autour du duc de Bourbon, du comte de Toulouse, du duc du Maine, les plus grands noms de la noblesse. Mais ce qui frappait tous les regards, c'était l'affluence des officiers, compagnons du maréchal dans Lille, lui composant ainsi, au jour de son triomphe, un magnifique cortège tout de vaillance et d'amour.

Rappelant les services éminents rendus par le maréchal au siège de Lille, les lettres de pairie [2] disaient : « Il disposa si bien toutes choses tant à l'égard de la subsistance de la garnison que des habitants, s'obligeant lui-même sur son crédit pour trouver les secours nécessaires, que cette ville a résisté par ses soins, son exemple et sa valeur, durant trois mois, aux efforts des ennemis qui l'attaquaient avec la plus prodigieuse artillerie qu'on ait jamais employée à une pareille entreprise, et notre dit cousin ayant soutenu une infinité d'assauts particuliers et entre autres sept au chemin couvert, et fait plusieurs sorties dans lesquelles la garnison a toujours eu toutes sortes d'avantages, il ne s'est déterminé à capituler, quoique les ennemis fussent prêts à donner un assaut

1. Saint-Simon, IV, p. 338.

2. Ces lettres sont reproduites au tome V de l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*, etc..., par le Père Anselme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

général au corps de la place, que son fossé fût entièrement saigné et qu'il y eût 5 ou 6 ponts entièrement achevés jusqu'au pied des brèches, que sur les ordres réitérés que nous lui avons donnés de le faire, et sa capitulation a été la plus honorable qu'on ait jamais accordée, les ennemis ayant consenti que toute la cavalerie, les malades et les blessés, les équipages des officiers et autres choses qui auraient pu être à charge dans la citadelle sortissent pour être conduits sûrement à Douai. »

Ces lettres s'exprimaient ainsi, en parlant du siège de la citadelle : « Il n'a rendu la citadelle que sur les ordres pareillement réitérés de notre part, et sa capitulation n'a pas été moins honorable que celle de la ville, les ennemis n'ayant pu, après toutes les actions éclatantes dont ils avaient été les témoins, lui refuser et à la garnison des marques de l'estime qu'ils en avaient conçue. »

La cérémonie terminée, le maréchal, apercevant à la sortie un groupe nombreux des officiers qui avaient partagé avec lui la gloire et les fatigues du siège de Lille, leur adressa ces paroles émues : « Messieurs, tous les honneurs qu'on me fait ici, et toutes les grâces que je reçois du roi, c'est à vous que je crois les devoir; c'est votre mérite, c'est votre valeur qui me les ont attirés. Je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens qui ont fait valoir mes bonnes intentions [1]. »

Ce trait admirable, où se montrent au grand jour la délicatesse de cœur et l'exquise modestie du maréchal, termine le récit des évènements liés au siège de la ville et de la citadelle de Lille, à ce siège qui avait commandé toute la campagne de 1708 après Oudenarde. Commencée sous les plus brillants auspices par la prise de Gand et de Bruges, cette campagne s'était effondrée dans une suite de revers cruellement ressentis par la France et son roi. Tant d'insuccès avaient eu pour causes principales non pas le manque de bravoure de notre armée, mais le défaut d'une direction unique, le peu de confiance de la plupart des officiers généraux dans les troupes sous leurs ordres, leur esprit plus porté, par suite de la succession de nos revers, à former des projets précautionnés qu'à s'élever aux sphères de l'action, l'abîme sans cesse grandissant entre Vendôme et le duc de Bourgogne par les blessures et les froissements de l'amour-

1. Saint-Simon, IV, p. 340, et *Journal de Dangeau*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

j'attends du duc du Maine ; ce que vous verrez en général, c'est que je n'ai jamais accordé tant de grâces ni si distinguées que celles que j'ai faites à la garnison de Lille. La considération que j'ai pour vous n'y a pas moins de part que leurs services. »

Malgré le soin que prit Boufflers de tenir ses démarches secrètes, les défenseurs de Lille avaient appris sa noble insistance pour attirer sur leurs services les grâces du roi les plus signalées. A leur grande joie, une occasion leur permit bientôt de rendre au maréchal un témoignage public et éclatant de leur reconnaissance. Quelques jours après le retour de Boufflers à Paris, le 19 mars, le Parlement lui conférait en séance solennelle le titre de pair. La cérémonie avait rarement revêtu un caractère aussi imposant. En se rendant au Parlement, Boufflers avait trouvé « dans les rues et dans le palais, sur tout son passage, une si grande foule de peuple, criant et applaudissant en manière de triomphe, que je ne vis jamais spectacle si beau, ni si satisfaisant, ni homme si modeste que celui qui le reçut au milieu de toute cette pompe [1]. » Dans la salle se pressaient autour du duc de Bourbon, du comte de Toulouse, du duc du Maine, les plus grands noms de la noblesse. Mais ce qui frappait tous les regards, c'était l'affluence des officiers, compagnons du maréchal dans Lille, lui composant ainsi, au jour de son triomphe, un magnifique cortège tout de vaillance et d'amour.

Rappelant les services éminents rendus par le maréchal au siège de Lille, les lettres de pairie [2] disaient : « Il disposa si bien toutes choses tant à l'égard de la subsistance de la garnison que des habitants, s'obligeant lui-même sur son crédit pour trouver les secours nécessaires, que cette ville a résisté par ses soins, son exemple et sa valeur, durant trois mois, aux efforts des ennemis qui l'attaquaient avec la plus prodigieuse artillerie qu'on ait jamais employée à une pareille entreprise, et notre dit cousin ayant soutenu une infinité d'assauts particuliers et entre autres sept au chemin couvert, et fait plusieurs sorties dans lesquelles la garnison a toujours eu toutes sortes d'avantages, il ne s'est déterminé à capituler, quoique les ennemis fussent prêts à donner un assaut

1. Saint-Simon, IV, p. 338.

2. Ces lettres sont reproduites au tome V de l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*, etc., par le Père Anselme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

général au corps de la place, que son fossé fût entièrement saigné et qu'il y eût 5 ou 6 ponts entièrement achevés jusqu'au pied des brèches, que sur les ordres réitérés que nous lui avons donnés de le faire, et sa capitulation a été la plus honorable qu'on ait jamais accordée, les ennemis ayant consenti que toute la cavalerie, les malades et les blessés, les équipages des officiers et autres choses qui auraient pu être à charge dans la citadelle sortissent pour être conduits sûrement à Douai. »

Ces lettres s'exprimaient ainsi, en parlant du siège de la citadelle : « Il n'a rendu la citadelle que sur les ordres pareillement réitérés de notre part, et sa capitulation n'a pas été moins honorable que celle de la ville, les ennemis n'ayant pu, après toutes les actions éclatantes dont ils avaient été les témoins, lui refuser et à la garnison des marques de l'estime qu'ils en avaient conçue. »

La cérémonie terminée, le maréchal, apercevant à la sortie un groupe nombreux des officiers qui avaient partagé avec lui la gloire et les fatigues du siège de Lille, leur adressa ces paroles émues : « Messieurs, tous les honneurs qu'on me fait ici, et toutes les grâces que je reçois du roi, c'est à vous que je crois les devoir; c'est votre mérite, c'est votre valeur qui me les ont attirés. Je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens qui ont fait valoir mes bonnes intentions [1]. »

Ce trait admirable, où se montrent au grand jour la délicatesse de cœur et l'exquise modestie du maréchal, termine le récit des évènements liés au siège de la ville et de la citadelle de Lille, à ce siège qui avait commandé toute la campagne de 1708 après Oudenarde. Commencée sous les plus brillants auspices par la prise de Gand et de Bruges, cette campagne s'était effondrée dans une suite de revers cruellement ressentis par la France et son roi. Tant d'insuccès avaient eu pour causes principales non pas le manque de bravoure de notre armée, mais le défaut d'une direction unique, le peu de confiance de la plupart des officiers généraux dans les troupes sous leurs ordres, leur esprit plus porté, par suite de la succession de nos revers, à former des projets précautionnés qu'à s'élever aux sphères de l'action, l'abîme sans cesse grandissant entre Vendôme et le duc de Bourgogne par les blessures et les froissements de l'amour-

1. Saint-Simon, IV, p. 340, et *Journal de Dangeau*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

propre, la défiance et l'antipathie du jeune prince envers l'heureux adversaire d'Eugène en Italie. De l'antithèse des esprits, de la dualité du commandement mal défini entre le prince et Vendôme [1], des entraves apportées par l'immixtion de la cour dans les opérations, résultaient des froissements, un défaut d'unité dans les vues, la multiplicité de projets aussitôt abandonnés que conçus, en un mot une anarchie stérile d'où rejaillit un discrédit immense sur le prince, héritier de la couronne. L'opinion publique, comparant l'entente si féconde d'Eugène et de Marlborough, le concert qui présidait à tous leurs desseins, la vigueur qui les réalisait, jugea avec sévérité le tableau démoralisateur de notre quartier général en proie aux dissensions, incapable de mûrir la moindre entreprise et de se servir des moyens formidables dont il disposait. L'honneur de nos armes aurait même reçu de cette campagne une atteinte mortelle s'il ne s'était rencontré un soldat de la trempe des Bayard, qui consolât le vieux roi de l'affligeant spectacle de nos défaites. Boufflers avait arrêté pendant quatre mois, sous les murs de Lille, les armées de la coalition. Le siège de 1708 s'inscrivait dans l'histoire à côté des défenses les plus héroïques, de celle de Chamilly à Gavre, de d'Asfeld dans Bonn. Elle surpassait la résistance de Namur en vigueur et en éclat. Là, le maréchal avait déféré, pour la conduite des opérations, à l'ingénieur de Mesgrigny [2], tandis que le siège de Lille avait roulé sur lui seul, qu'il en avait conduit l'entier et magnifique développement.

Il avait fallu toute l'énergie du prince Eugène, son opiniâtreté d'airain en face d'une résistance victorieuse, des assauts sanglants et multipliés, le concours des grenadiers de l'armée de Marlborough en place des troupes du siège décimées et rebutées, la clémence d'une saison échappant aux intempéries habituelles, l'inertie coupable de l'armée française et l'épuisement des vivres et des munitions des assiégés, pour triompher de Lille fortifiée par Vauban et défendue par Boufflers. C'était au prix de sacrifices

---

1. Le 12 septembre 1708, Mme de Maintenon écrivait à Villars : « La diversité des sentiments en Flandre a tout gâté, et la pluralité des généraux n'est pas bonne. M. le duc de Bourgogne est bien à plaindre de commencer par quelque chose de si difficile et de se trouver tiraillé entre tant de gens qui, je crois, ont tous de bonnes intentions mais qui voient différemment. »

2. Saint-Simon, IV, p. 272.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TROIS DES MÉDAILLES FRAPPÉES PAR LES ALLIÉS

pour célébrer la prise de Lille.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

énormes que la Hollande entrait en possession de celle des places de la barrière qu'elle convoitait entre toutes. Sans compter les 12.000 hommes de la meilleure infanterie des Alliés, tombés sous les coups des défenseurs, la Hollande, qui s'était engagée à couvrir les immenses frais du siège, sortait de cette campagne avec son crédit ébranlé. Obligée de chercher de nouvelles ressources au début de 1709, elle ne trouvait d'argent qu'à des conditions onéreuses, qui élevaient du double le taux de ses emprunts [1]. Mais dans l'enthousiasme que la conquête de Lille et les triomphes de la campagne de 1708 répandaient chez les ennemis de la France, ces succès ne paraissaient pas trop chèrement achetés. De toutes les campagnes que les Alliés eussent encore entreprises, celle-ci était peut-être la plus féconde en glorieux résultats, la plus riche de promesses pour l'avenir. Que ne pouvait-on attendre d'un suprême effort contre la France quand aucune place de l'importance de Lille ne barrait maintenant la route aux coalisés? *Fœderatis aditus in Galliam apertus*, disait une des orgueilleuses médailles qui célébraient la chute de Lille. Dans la pensée des Alliés, c'en était fait des obstacles qui s'opposaient à leur marche, et l'invasion de la France, son abaissement, sa ruine même, leur apparaissaient déjà comme le terme prochain de leurs travaux. N'avaient-ils pas, au seuil même de la France, une forteresse de premier ordre, reliée par le cours de la Lys aux villes des Pays-Bas espagnols, toutes en leur pouvoir? Placés à Lille comme en un centre, à quelques lieues de Tournai, de Douai, de Béthune et d'Ypres, ils étaient libres de dessiner leurs premiers mouvements contre l'une ou l'autre de ces places. Ils obligeaient leur adversaire à munir ses villes-frontières d'une nombreuse garnison et à demeurer sur la défensive, sinon durant toute la campagne, au moins jusqu'à ce que l'investissement de l'une des places menacées lui eût rendu quelque liberté d'action. Ainsi les opérations de 1709, qui devaient s'ouvrir dans des conditions exceptionnellement favorables pour les armées alliées, présageaient à la coalition des résultats décisifs. Encouragés à

1. Du *Journal de Dangeau* « Jeudi, 10 janvier 1709. Toutes les lettres de Hollande portent que l'argent y est présentement à 9 0/0, et dans toutes les guerres et même la campagne dernière, l'État en avait toujours trouvé à 4 1/2, si bien que cela est augmenté de moitié malgré leurs heureux succès de cette année. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la fois par cette perspective pleine d'espérances et par les conseils pressants d'Eugène et de Marlborough, les Hollandais se décidèrent sans peine à accroître leurs armements et leurs subsides avant l'ouverture des hostilités.

En 1705 [1], mécontent du peu de résistance qu'avaient opposé aux ennemis certaines de nos places, le roi avait rappelé aux gouverneurs l'obligation de ne déposer les armes et de n'accepter de capitulation qu'après n'avoir rien oublié pour conserver la forteresse mise sous la sauvegarde de leur honneur. Mieux que toutes les ordonnances, la défense de Lille et de sa citadelle, où le maréchal de Boufflers avait lutté jusqu'au suprême dévouement, épuisé les dernières ressources de l'art militaire, venait, comme à l'heure marquée par la Providence, pour enseigner à tous ce que la patrie attendait de ses enfants en face du danger. A ceux qui désespéraient du succès de nos armes, qui, afin d'excuser leur insuffisance, alléguaient sans cesse le peu de solidité de notre infanterie, il avait donné le démenti le plus éclatant. Quelques jours lui avaient suffi pour transformer les fuyards d'Oudenarde, les bataillons de nouvelle levée qui entraient pour moitié dans la composition de la garnison de Lille, en soldats résistants, affrontant les dangers et la mort comme les vieilles bandes de Turenne, gaiement, sans sourciller. Il avait su faire passer dans toutes ces âmes le souffle de l'honneur et du patriotisme. Il les avait pétries à son image. Tous subissaient l'ascendant de ce vieillard, au front duquel une longue suite de combats, ses vertus, l'honneur, le dévouement au souverain, l'amour pour ses soldats, formaient comme une auréole de gloire. Les gens de cœur qui s'obstinaient à disputer pied à pied le chemin couvert de Lille, à mourir au poste confié à leur garde, disaient assez haut quels ressorts animaient cette infanterie alors si décriée, de quels prodiges elle était capable sous un chef digne de mériter sa confiance et de la commander. A l'exemple de Boufflers, les moindres soldats avaient conscience que l'enjeu qui se jouait sous les murs de Lille revêtait une importance

1. Le 5 avril 1705, le roi rappelait aux gouverneurs des places frontières que « dès le règne de son prédécesseur, il avait été enjoint à tous gouverneurs des places de guerre, par une clause expresse qui s'est toujours depuis insérée dans leurs provisions, de ne point se rendre avant qu'il n'y ait brèche considérable au corps de la place et qu'après y avoir soutenu plusieurs assauts. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autrement grande, un caractère autrement élevé que celui de leurs précédentes campagnes. C'était la destruction des conquêtes d'un passé glorieux, l'assaut à la France qui commençaient; c'était le retour d'une de ces heures tragiques de notre histoire, pleines de menaces pour l'existence même de la patrie. Leur gloire est de l'avoir compris, de s'être pénétrés de la grandeur de la lutte, d'avoir élevé leurs cœurs au dessus de toutes les défaillances, et de s'être constitués les défenseurs héroïques que la France a toujours suscités contre ses envahisseurs. Trahis par une fortune jalouse, abandonnés par l'armée française, ils n'en avaient pas moins sauvé l'honneur de nos armes, brisé devant Lille, pendant quatre mois, tout l'effort de l'Europe coalisée et balancé un instant, avec le seul secours de leur courage, les succès d'Eugène et de Marlborough.

L'exemple du maréchal de Boufflers ne se bornait pas à cette grande leçon d'héroïsme et de relèvement des cœurs ; il devait porter des fruits immédiats. S'inspirant de ses enseignements, de Surville à Tournai [1], de Valory dans Douai [2], du Puy-Vauban à Béthune [3], de Ravignan dans Bouchain [4], pour ne parler que de ceux qui secondèrent si dignement le maréchal au siège de

---

1. Une étude impartiale du siège de Tournai en 1709 servirait à réhabiliter la mémoire de M. de Surville. Il y disposait de ressources absolument insuffisantes pour prolonger sa défense pendant toute la campagne, comme le voulait le maréchal de Villars. En butte aux attaques de Feuquières, « il fut justifié par le témoignage de sa garnison, du corps de ville, des habitants et du parlement ; et ce ne fut pas M. de Surville qui mendia ces témoignages, ce fut Louis XIV lui-même qui envoya des commissaires pour interroger juridiquement les officiers, le corps de ville et le parlement, sur les reproches que la noire envie faisait à un officier général dont il avait eu tant d'occasions de connaître le mérite. » *Histoire militaire de l'Ordre royal de Saint-Louis.*

2. Le manuscrit n° 53 de la Bibliothèque de la section du Génie, au Ministère de la guerre, renferme un excellent *Journal de la défense de Douai, en 1710*, avec cette mention : « J'ai su depuis que cet homme (l'auteur du *Journal*) était M. de Valory, ingénieur en chef dans la place, qui parle modestement de ce qui a rapport à lui, mais auquel, de l'aveu de M. d'Albergotty (le gouverneur de Douai), on doit principalement la belle défense de la place. » La direction des travaux d'attaque à la reprise du Quesnoy, de Bouchain, de Landrecies et de Fribourg valurent, à maintes reprises, à M. de Valory les éloges du maréchal de Villars, et le placèrent au premier rang des ingénieurs de cette époque. Il mourut en 1738, gouverneur du Quesnoy.

3. Sa belle défense de Béthune dont il était gouverneur et qu'il ne rendit qu'après quarante jours de siège (le 29 août 1710) lui acquit l'estime des ennemis. Il couronna sa carrière militaire en dirigeant les travaux du fameux siège de Barcelone, en 1714, où il reçut sa trente-deuxième blessure. Il mourut à Béthune en 1731.

4. Assiégée par toutes les forces de Marlborough, Bouchain résista du 7 août au 12 septembre 1711. Son défenseur, nommé lieutenant-général en 1718, devait prendre encore une part glorieuse aux premières campagnes du règne de Louis XV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lille, devaient aussi arrêter des mois entiers les armées d'Eugène et de Marlborough, défendre avec la même vigueur la ligne de nos places frontières, opposer une digue lente à disparaître au flot de la coalition, et l'étonner, malgré ses victoires, de la vitalité de la France, des ressources que Louis XIV retrouvait sans cesse dans le courage et le dévouement de ses soldats. Peu à peu, les pierres qui composent cet édifice de la grande alliance et dissimulent sous un aspect majestueux tant d'ambitions contraires, d'intérêts en lutte, se désagrègeront. Les forces qui le soutiennent s'émousseront contre la barrière de nos places si bien défendues sur les traces de Boufflers, jusqu'à ce que la résistance de cette frontière de fer permette à Villars de frapper à Denain le coup décisif, de ressaisir avec notre armée de Flandre, si grande et si malheureuse à Malplaquet, la victoire qui sauvait la France et dont les résultats, en faisant tomber les dernières espérances des Alliés, devaient bientôt amener la paix.

A cette paix dont ils pouvaient réclamer leur part, rudes forgerons qui l'avaient scellée de leur sang, les défenseurs de Lille virent avec joie la noble cité reprendre sa place au sein de la patrie française. Pour rendre cette joie entière, il leur manquait de compter encore à leur tête le plus glorieux d'entre eux, le maréchal de Boufflers. Au mois d'août 1711, la mort avait enlevé à ses concitoyens, à son roi, à la France, le vaillant soldat qui, à une époque où le sentiment de l'honneur était si hautement compris, réalisait aux yeux de ses contemporains le type même de l'honneur. Toute la perfection morale du XVIIe siècle semblait incarnée en lui. Ses talents militaires brillaient d'un vif éclat que rehaussaient encore son dévouement passionné pour le roi et l'Etat, son caractère noble et désintéressé, sa modestie vraie, son culte des plus hautes vertus, son ardente générosité qui s'étendait à tous et qui faisait dire à Mme de Maintenon : « En lui le cœur est mort le dernier. » Ce cœur élevé et sensible dut cruellement souffrir des maux de la patrie. Mais de quelle enivrante fierté il tressaillit sur le champ de bataille de Malplaquet où, témoin des prodiges accomplis par nos soldats, il s'était convaincu que les Français avaient retrouvé leur antique valeur, que la victoire germait dans l'héroïsme des vaincus. Avant de recevoir l'éternelle récompense de ses travaux, cette consolation suprême lui demeurait de savoir la paix maintenant possible à des conditions compatibles avec l'honneur de la nation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bientôt, au milieu des malheurs de cette fin de règne où le soleil du grand roi se couchait dans un crépuscule assombri, la conservation de Lille, de cette conquête objet des prédilections de Louis XIV, éclairait l'horizon d'un rayon consolateur. En se retirant de la scène du monde où il avait jeté une si vive lumière, Louis le Grand léguait à la France, qui lui pardonnait son faste orgueilleux et ses guerres, les chefs-d'œuvre d'un siècle incomparable, un patrimoine enrichi par de glorieuses conquêtes où Lille, reflétant toute l'épopée du grand règne, figurait comme le joyau le plus rare et le plus précieux. Associée aux splendeurs de l'apogée de Louis XIV, couronnement de la triomphale campagne de 1667, Lille, au déclin attristé du règne, attachait pour jamais son nom à la constance du roi au milieu des revers, à l'héroïque bravoure de ses soldats, à l'immortelle défense de Boufflers, à l'une de ces époques douloureuses et sublimes de notre histoire, plus chères peut-être à nos cœurs que les victoires éclatantes, car de leur spectacle vivifiant se dégagent une idéale grandeur, un souffle chevaleresque et généreux, une leçon réconfortante d'énergie toute virile, une foi consolante dans l'avenir de nos destinées, enfin un redoublement d'amour pour notre bien aimée Patrie

---

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I.

« Il y avait, disent les éditeurs des *Mémoires de Goslinga*, deux sortes de députation à l'armée. Le Conseil d'État de la République (*raad van state*) commettait deux de ses membres pour veiller au paiement de la solde et à la fourniture exacte. Les États Généraux confiaient à une autre députation (*gedeputeerden te velde*) une responsabilité d'un genre plus élevé. Le règlement constitutif, rédigé en 38 articles, arrêté par leurs Hautes Puissances les États Généraux le 15 mars 1706, est inséré dans le *Groot placatboek*, t. v, p. 66. Cette commission était composée de cinq membres, dont un de la province de Hollande, trois à tour de rôle de la Gueldre ou de l'Overyssel, de la Zéelande ou d'Utrecht, de la Frise ou de Groningue, outre un membre du Conseil d'État. Ils étaient tenus de veiller au maintien de la dignité de l'État vis-à-vis des officiers généraux de la République et même du capitaine général des armées de Sa Majesté britannique, le duc de Marlborough. En cas de dissidence entre le duc et le feldmaréchal de la République, Henri de Nassau, seigneur d'Ouwerkerk, ils devaient recueillir l'avis des autres généraux et terminer le différend par une décision que le feldmaréchal était tenu de respecter. Il entrait dans leurs attributions de maintenir la discipline militaire, d'accorder ou de refuser les congés demandés par des officiers généraux et d'intervenir dans toutes les mesures d'un effet général. Au fond, le règlement précité ne renferme que des prescriptions très vagues. C'était une mission toute de confiance, dont l'utilité résidait entièrement dans le caractère de ceux qui en étaient revêtus. »

Pour 1708, la députation des États Généraux était ainsi composée : Van Collen y représentait la province de Hollande ; Rossem tot Hardenbrœk, celle d'Utrecht ; Sicco van Goslinga, la Frise ; le comte de Rechteren et van Welvelde, l'Overyssel ; Geldermalsen, le Conseil d'État.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'année 1708 marque peut-être l'apogée de la puissance militaire des Provinces-Unies. Un état de la guerre des Hollandais pour cette même année, provenant du Ministère des Affaires Étrangères, porte que la République, seule, entretenait sur pied : 256 compagnies de cavalerie à l'effectif total de 18.879 hommes, 80 compagnies de dragons, soit 6 610 hommes, 1159 compagnies d'infanterie, soit 92 907 hommes. L'ensemble de ces forces donnait 1495 compagnies et 118.396 hommes.

Ces troupes coûtaient à la République 27 732.643 florins par an. Les Provinces-Unies fournissaient plus de 2.500.000 florins de subsides à leurs alliés : le Danemark, la Prusse, le duc de Savoie, l'électeur de Trèves, l'électeur palatin, le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Wurtemberg, l'évêque de Munster.

En ajoutant à ces dépenses les états pour revues et remontes, pour les magasins et les équipages extraordinaires, etc., on arrive à un total général de 42.500.000 florins par an.

La province de Hollande supportait, seule, plus de la moitié de ces dépenses, soit près de 25.000.000 de florins.

II.

Du mémoire de Vauban : « **État des ville et chatellenie de Lille, par rapport à l'attaque et à la défense.** »

« La grandeur de cette belle ville mériterait bien que sa défense fût dirigée par un maréchal de France et encore mieux par son gouverneur en personne, qui, étant aimé et chéri de la bourgeoisie, serait bien plus propre qu'un autre à les contenir et à en faire ce qu'il voudrait. Pour l'assister, 2 lieutenants-généraux, 2 maréchaux-de-camp et 4 brigadiers ne seraient pas trop ; l'intendant de la province, son subdélégué, 4 commissaires des guerres, un trésorier avec sa caisse bien fournie, 7 ou 8 ingénieurs avec de bons chefs, un capitaine de mineurs et beaucoup d'ouvriers de toutes sortes dont la plus grande partie se trouveront dans la ville ; plus, un bon lieutenant d'artillerie, 2 ou 3 commissaires provinciaux, 10 ou 12 ordinaires, et 2 compagnies de canonniers avec 40 ou 50 charpentiers, charrons et forgerons de la dite artillerie, outre ceux de la ville qu'on prendra dans les besoins.

DISPOSITION GÉNÉRALE.

La garnison de la ville et de la citadelle étant supposée de 12.000 hommes de pied et de 1.200 chevaux.

Il faut ôter de l'infanterie la huitième partie pour les blessés, malades et cachés au vingtième jour de l'ouverture de la tranchée, monte à.	1.500
Pour le travail de jour et de nuit	600
Pour le service de l'artillerie	300
Pour retirer les blessés des lieux dangereux, aider à transporter des poudres dans les postes avancés, les tirer des magasins, fondre les plombs, les réduire en balles, aider aux contre-mines.	300
Total.	2.700

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qui, ôtés de 12.000, restera 9.300 dont il faut faire état pour le service ordinaire.

Nous diviserons les 9.300 hommes en 3 parties, de 3.100 hommes chacune, dont une sera employée à la garde des postes avancés, l'autre au bivouac, pendant que la troisième se tiendra au repos.

Nous diviserons encore sa garde en trois parties égales, dont l'une de 1033, et que nous supposerons de 1000 pour plus de facilité de compte, soutiendra la tête des attaques, et les deux autres occuperont les postes avancés de la place non attaqués.

Le bivouac sera divisé de même et garnira en nombre égal toutes les parties de la fortification situées immédiatement derrière les gardes avancées, afin de les mieux soutenir.

A l'égard de la cavalerie, on pourra poster 200 maîtres, disposés en quatre troupes, sur les places et les carrefours de la ville, et le surplus, divisé en deux corps, montera la garde à droite et à gauche des attaques pendant que l'autre moitié se reposera, les chevaux sellés.

Consommation des Poudres.

Pour les 1000 hommes opposés aux attaques, à raison de deux livres et demie de poudre chacun [1], par garde	2.500 [1]
Pour les 2000 hommes de garde aux postes non attaqués, à raison d'un quarteron chacun.	500
Pour les 1000 hommes de bivouac postés derrière les attaques, à raison d'une demi-livre chacun	500
Pour 2000 hommes de bivouac derrière les postes non attaqués, à raison d'un demi-quarteron chacun.	250
Pour les 400 hommes de garde, à un quarteron chacun . . .	100
Pour les 200 chevaux de garde sur les places et carrefours .	0
Pour 400 coups de canon par jour, estimés à cinq livres et demie chacun.	2.200
Pour les 600 coups d'arquebuse à croc, de deux onces et demie de poudre chacun.	92.5
Total des consommations journalières.	6.142,5
Qui, multipliées par 90 jours d'attaque, ville et citadelle comprises, feront.	562.825 [1]

En ajoutant à ce chiffre la poudre nécessaire aux bombes, grenades, mines et fougasses, Vauban demandait pour la défense 790.000 livres de poudre.

Il fixait la quantité de plomb à 708.000 livres (la livre de plomb pour 18 balles).

Quant aux blés, en portant l'effectif de la garnison avec les différents services à 16.000 hommes, le chiffre de la population à 60.000 âmes, la ration à 2 livres de pain par jour, Vauban arrêtait l'approvisionnement pour quatre mois à 56.000 septiers, le septier, mesure de Paris, de la valeur de 320 livres.

1. Vauban compte une livre de poudre pour 30 charges. Les troupes en première ligne se trouvaient donc approvisionnées à 75 coups par vingt-quatre heures de garde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III.

Du carton 730, Archives de la ville :

« Nous, Rewart, Mayeur, Échevins, Conseil et Huit Hommes de la ville de Lille, étant obligés par le devoir de notre ministère de procurer aux habitants de cette ville les secours dont ils peuvent avoir besoin dans la conjoncture présente pour éviter la ruine de leurs maisons, de leurs marchandises et effets, nous avons résolu d'offrir un présent aux généraux qui commandent les armées des Alliés et leur artillerie, pour empêcher qu'on ne jette des bombes, boulets rouges, pots à feu et autres feux d'artifice capables de brûler et ruiner les maisons, et à cet effet nous avons commis et député, comme nous députons et commettons par ces présentes, les sieurs Henri-Joseph du Mortier et Jean-Pierre de Flandres, auxquels nous avons donné pouvoir de se rendre vers les dits généraux pour empêcher, par leurs soins et le présent qu'ils offriront, la destruction et incendie de cette ville,..... et au cas que la somme de 10.000 écus ne fût pas suffisante pour obtenir cette grâce, ils pourront offrir jusqu'à 15, 20, 30, 40, et à la dernière extrémité 50.000 écus.....

Fait en Conclave, la Loi assemblée, le 12 août.

INSTRUCTION POUR MM. DU MORTIER ET DE FLANDRES.

Ils sortiront de cette ville comme députés de notre part pour la conservation de la banlieue, avec le sauf-conduit des Alliés.

Étant sortis, ils iront trouver les députés de MM. les baillis et se feront présenter par eux aux généraux des Alliés, à MM. de Pesters et à M. de Cadogan.

Ils leur feront quelques présents d'honnêteté en fruits, gibiers ou autres choses, pour se faire connaitre et mériter l'approbation des dits généraux.

Après s'être adressés à MM. Deleporte et Decker de Menin, ils s'informeront de quelle manière ils en ont usé pour éviter que l'on ne jetât des bombes dans la ville et sur les maisons.

Ils communiqueront en confidence avec les députés des baillis la cause secrète de leur députation, et concerteront avec eux les moyens d'entamer leur négociation par MM. de Guillenghien, d'Haffringues, Deleporte, Lievens ou autres et les secrétaires et affidés des généraux et ensuite avec les généraux de l'armée et de l'artillerie, pour qu'on ne jette aucunes bombes sur les maisons de la ville, observant de n'entamer cette négociation et de ne faire cette ouverture que lorsqu'ils verront les choses en état et l'artillerie disposée à tirer sur la ville.....

En cas de doute et d'éclaircissement nécessaires, ils demanderont de venir avec un trompette ; sinon, ils exécuteront leur commission comme ils le jugeront à propos pour le plus grand bien et l'avantage de cette ville.

Promettant d'avoir pour agréable tout ce qui sera fait, géré et négocié par les dits sieurs Députés, quelque évènement qui arrive, même de levée de siège ou autres, non spécifiés et non prévus.

Fait et délibéré en Conclave, la Loi assemblée, le 13 août 1708.

On lit au Compte de 1708 :

« A la veuve Richard, cabaretière, la somme de 600 florins 13 patards pour les présents de vin que les Srs Du Mortier et de Flandres, députés à l'armée, ont faits au prince Eugène de Savoie et autres généraux alliés. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 26 janvier 1709, MM. du Mortier et de Flandres rendirent compte au Magistrat de leur mission du mois d'août. Leurs dépenses au camp des assiégeants s'étaient ainsi réparties : « 100 louis d'or donnés pour pot de vin au général d'artillerie pour le traité qu'ils ont fait avec lui pour le rachat des cloches. Le surplus avait été employé en déboursement pour courses, présents et autres choses nécessaires pour le bien de leur commission, dont il leur restait chacun 16 louis d'or [1]. »

IV.

Mémoire servant de réponse à la proposition qui a été faite aux magistrats de Lille par Mgr le maréchal duc de Boufflers, gouverneur général de la province, ville et châtellenie de Lille, pour remettre sur pied les compagnies bourgeoises, afin qu'elles soient en état de rendre service en cas de nécessité.

Il y avait anciennement 18 compagnies bourgeoises, de 100 hommes chacune, qui étaient commandées par des capitaines dont les uns étaient gentilshommes et les autres bourgeois des plus notables.

Comme la ville est augmentée et qu'il y a beaucoup plus de gentilshommes qu'il y en avait autrefois, l'on pourrait faire jusqu'à 20 compagnies, au lieu de 18, et les faire commander toutes par des gentilshommes.

Pour observer plus d'ordre et de subordination, on formerait de 5 compagnies un bataillon qui serait commandé par un colonel gentilhomme qui aurait servi.

Outre la compagnie colonelle, les quatre autres auraient pour capitaines des gentilshommes.

Après que Mgr le maréchal aura la bonté de faire appeler ceux que l'on a cru des plus propres pour être colonels, capitaines et majors, qu'il les aura engagés à accepter ces commissions, il faudra régler leur rang par l'ancienneté de service, ensuite par le sort ou par leur âge.

L'on a partagé la ville en 20 cantons. Il faudra assigner 5 cantons les plus voisins à chaque bataillon, les faire tirer au sort par les capitaines.

Lorsque cela sera fait, chaque capitaine prendra le dénombrement de son canton, et il jettera les yeux sur ceux qu'il croira les plus propres pour être lieutenants, sous-lieutenants et enseignes.

Il devra observer que les marchands, manufacturiers et autres notables bourgeois, devront être choisis préalablement aux autres, parce que les habitants ont plus de confiance en eux. Après quoi, ils concerteront avec les commissaires des magistrats pour être nommés par le corps.

Il faudra laisser les sergents, les caporaux et les tambours, à la disposition des officiers.

Les 100 hommes, dont chaque compagnie sera composée, seront pris dans chaque quartier successivement et à tour.

Tous les bourgeois, depuis 20 ans jusqu'à 50, seront obligés de faire le service, leur laissant néanmoins la liberté de mettre un autre bourgeois de même âge en sa place, au gré du capitaine, moyennant 10 patards de chaque garde.

Il faut observer de faire faire le service aux bataillons séparés des

---

1. Registre aux résolutions. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4 compagnies sermentées, en leur assignant des postes différents, pour éviter des difficultés sur le rang.

M. le Rewart sera toujours le chef des uns et des autres.

Il faudra bien 4000 fusils et 2000 épées pour armer ces bourgeois.

Ces armes devront être mises en garde chez les capitaines.

Au carton n° 9 des Archives de la ville se trouve une esquisse de cette division de la ville en 20 quartiers, avec les noms des colonels, capitaines, lieutenants, etc.

Une lettre de M. de Champigny, du volume 2067 (minutes) du Dépôt de la Guerre, est ainsi conçue :

A Lille, ce 10e d'août.

« Je m'informe des gens affectionnés et de bon sens s'il convient d'armer la bourgeoisie. Ils ne sont pas pour l'armer. Il y a 35 ans qu'on les a désarmés. Ils ne savent pas tirer et sont sans discipline. Ils sont bons pour porter les blessés aux hôpitaux, pour éteindre le feu et pour être employés aux travaux nécessaires. J'ai la consolation de voir les magistrats me venir consulter sur tout ce qu'ils ont à faire. Je pense me servir utilement de cette confiance. M. le maréchal de Boufflers parait en avoir en moi... »

V.

Déclaration du nombre des hommes que les corps de métiers doivent fournir pour les ouvrages de terre [1].

Les savetiers	50
Les tailleurs	40
Les cordonniers	50
Les brouetteurs au poids	15
Les poissonniers	10
Les charbonniers	10
Les bateliers de la Basse-Deûle	11
Les tanneurs	20
Les fripiers	30
Les sculpteurs, piqueurs de grès et tailleurs de pierres	35
Les tisseurs de draps	40
Les tourneurs	20
Les foulons	12
Les fruitiers	20
Les menuisiers	20
Les paveurs	11
Les sayeteurs	160
Les bourgeteurs	140
Les corroyeurs	10
Les filetiers	40
Les tisserands de toiles	20
Les peigneurs	60
Les tonneliers	6
Total	830

1. Carton 727, A. V.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Nous, Rewart, Mayeur, Eschevins, Conseil et Huit Hommes de la ville de Lille, en exécution des ordres qui nous ont été donnés par Mgr le maréchal duc de Boufflers, avons ordonné et ordonnons aux maîtres et suppôts du corps de métier des ..... de cette ville de fournir incessamment ..... hommes pour travailler aux ouvrages de terre dans les endroits où il n'y aura point de péril, suivant les ordres qui leur seront donnés, et pour quoi ils seront payés à l'avenant de 12 patards par jour ; et d'apporter, en dedans demain deux heures de relevée, au greffe du procureur de cette ville, une déclaration des noms, surnoms et demeures de ceux qui devront travailler. Enjoignant aux dits maîtres et suppôts de satisfaire exactement au présent ordre, à peine de perdre leurs franchises et d'y être contraints comme pour les affaires du roi [1].

Fait en Conclave, la Loi assemblée, le 14 août 1708.

Déclaration [2] des brigadiers et ouvriers que MM. du Magistrat de Lille ont envoyés aux portes de Saint-André et de la Madeleine pour porter les blessés dans les hôpitaux, aux ordres de M. Le Roy, commissaire des guerres, suivant le mandement du 30 août 1708. les brigadiers à 40 patards et les ouvriers à 24 patards jour et nuit.

Une brigade à la porte Saint-André : 1 brigadier, 11 hommes.
Une brigade à la porte de la Madeleine : 1 brigadier, 11 hommes.

VI.

Mémoire des artificiers [3].

André Roger.
Jean Roger.
Philippe Roger.
Dominique Roger.
Denis Leclercq.
Boutry.
Collié.
Nicolas Roger.
Paul Patin.
Pierre du Plat.
Gerce.
Tourcoing.
Etienne de Buyre, pour tourneur.
Olivier, canonnier et bombardier, pour jeter des bombes.
Bourgerie de Pasquin, » »
Bellain de Boullelame » »

---

1. Imprimé. — Carton 727, A. V.

2. Cette déclaration est du début de septembre. « Lorsqu'il y avait des attaques, M. le maréchal ordonnait d'augmenter le nombre des porteurs de blessés. » Note insérée dans l'inventaire des papiers de M. de Saint-Martin Carton 1295. A. V.

3. Carton 727, A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'Espérance, mineur et bombardier.
La Flamme.
La Ferrière.
La Réponse.
Beaulieu.
La Truite.
La Jeunesse.
La Lime.
Sans Regret.
Messin.
Beflumé.
Saint-Louis.
Delfie.
Voit-au-Change.
La Jeunesse.

Déclaration des fourbisseurs de la ville de Lille et du nombre des fusils qu'ils ont chez eux, le 14 août 1708 :

Bauduin de Rinalmont	310	fusils.	Il y en a quelques-uns qu'il faut raccommoder, qui le seront dans 2 jours.
Henri Verroux.	6	»	
Pierre Outers	10	»	
Jean-Baptiste Baudouin	70	»	
Jean-Boniface de Rinalmont. .	120	»	
Jacques de Hennin[1].	930	»	Il y en a quelques-uns hors de service, et il faut 4 à 5 jours pour les mettre en état.
La veuve d'Halluin	60	»	
Total. . .	1.506	»	

VII.

État des officiers et des troupes qui se sont trouvés dans Lille pendant le siège.

M. le maréchal de Boufflers, gouverneur.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX

M. de Lee, blessé à la tête d'un éclat de grenade.
M. le marquis de Surville.
M. le chevalier de Luxembourg, entré à Lille le 29 septembre, et fait lieutenant général le 2 octobre 1708.

---

1. Dans un *Mémoire* de ce qui est dû au sieur de Hennin (carton 1296. A. V.), on lit : « 300 livres, pour gratification accordée par acte de M. le maréchal et ordonnance de M. de Saint-Martin du 24 septembre 1708. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BRIGADIERS

MM. de Tournin.
de Permangle.
de Serville.
de Rannes, blessé légèrement.
de Ravignan, blessé d'un coup de fusil au travers du bras.
de Maillebois, fait brigadier pendant le siège.
de Coësquen.
de Tournefort, entré avec la cavalerie et blessé à la jambe d'un éclat de bombe.

INGÉNIEURS

MM. du Puy-Vauban, lieutenant général.
de Valory, brigadier des armées du roi.

Brigadiers d'ingénieurs

MM. Robelin.
de Freville.
de Saint-Paul, tué.

Ingénieurs ordinaires

MM. Foulon, blessé deux fois légèrement.
de Fonsermois, major, tué.
de Bitry, blessé et estropié du bras.
Aubry.
Mainbert.
Le Tonnelier, tué.
Desplaux, tué.

Ingénieurs volontaires

MM. de Saint-Marc, tué.
de Courcelles, tué.
de Fonsermois fils.
de Manheim, tué.
Allier, tué.
Rousseau.
Couplet, tué.

ARTILLERIE

M. le marquis de la Frezelière, maréchal de camp.
M. le chevalier de Valory, lieutenant d'artillerie, tué.

Commissaires provinciaux

MM. de Mézières.
de Montbrun.
de la Plantinière.
de la Guillotière.
de Bois d'Ortun.
du Parc.
de Rumigny.
du Rozel, major.
Collet, tué.
Malasize.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMMISSAIRES ORDINAIRES

MM. de Genneville.
d'Aunay.
de Fransur.
Le Gras.
de Journe.
Huzé.

OFFICIERS DE MARINE POUR L'ARTILLERIE

MM. de Bellemare, lieutenant de vaisseau.
de Villers, garde-marine, blessé.

BATAILLONS

Touraine	2	
Foix	2	M. de Ravignan, colonel, blessé.
Coëtquen	2	
Périgord	1	
Lafond	1	Le colonel tué.
Châteauneuf	1	
Poyanne	1	
Angennes	1	Le colonel blessé.
du Til	1	
Brancas	1	
Razilly	1	
Caraman	1	
Villars, Pfiffer, Greder, Suisses	2	
Fusiliers d'Espagne	1	
Pratameno	1	
	19 Bons	

ESCADRONS

Dragons

Belle-Isle	3	Colonel blessé.
Rannes	3	
Flandre	1	
	7 Escadrons.	

CAVALERIE

200 maîtres détachés de l'armée, commandés par M. de Mons.

Pour le service de l'artillerie.

Réal	1 Bataillon.
Luxembourg, Maillé et Conflans	1 Bataillon.
	2 Bons

Canonniers et bombardiers	50
Canonniers de marine	50
Arquebusiers	60
Détachement de la compagnie de Mélard	60

La compagnie de grenadiers de Bellecense incorporée dans Coëtquen.

Pour la garde et le service de la citadelle et du fort Saint-Sauveur :

12 compagnies d'invalides dont 4 étaient de 100 hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VIII.

On lit à la page 752 du *Registre aux résolutions* de l'année 1712 :

Siège de Lille. — Le 12 août 1708, l'armée des Alliés, composée des troupes de toute l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Hollande, commandée par le prince Eugène de Savoie, étant venue mettre le siège devant la ville de Lille, le maréchal duc de Boufflers, gouverneur général de la province et de la ville en particulier y étant, soutint les attaques jusqu'au 28 octobre suivant qu'il capitula pour se retirer à la citadelle, après avoir été secondé par le zèle des habitants qui lui ont fourni des sommes très considérables pour la subsistance de la garnison et autres dépenses du siège, fit fabriquer dans l'Hôtel de la Monnaie de cette ville avec les coins contenus dans la présente boite des monnaies de cuivre, savoir pour 100.000 livres des plus grandes, qui ont été appréciées à vingt sous chacune, pour 75.000 livres des secondes appréciées à dix sous, et pour 25.000 livres des troisièmes appréciées à cinq sous, qui ont servi au paiement des troupes défendant la citadelle, qui capitula le 8e de décembre de la même année.

Nous, Rewart, Mayeur, Échevins, Conseil et Huit Hommes de la ville de Lille, la présente boite contenant 13 coins d'acier [1] et 30 pièces de chacune des 3 espèces de monnaie de cuivre qui ont été fabriquées dans l'Hôtel de la Monnaie de cette ville pour servir au paiement des troupes de Sa Majesté Très Chrétienne pendant la défense de la citadelle, nous ayant été présentée par Messire Jean Vollant, chevalier, seigneur Deswerquins, Trésorier de cette ville, avons résolu de l'accepter, et ordonné qu'elle sera mise dans la trésorerie de cette ville pour y être conservée à la mémoire de cet évènement.

Fait en Conclave, la Loi assemblée, le 26 novembre 1712.

IX.

Très humbles remontrances des États des Ville et Chatellenie [2]

A Monseigneur le maréchal duc de Boufflers.

Depuis que le pays est soumis à l'obéissance du Roi, Sa Majesté qui, dans le gouvernement de ses peuples, a toujours eu en vue leur bien et leur avantage, a reçu les très humbles représentations qui lui ont été faites par les États des ville et châtellenie de Lille sur ce qu'ils ont cru de plus avantageux aux habitants de la province.

Il est inutile de rappeler tout ce qu'ils ont fait pour donner des marques de leur zèle et de leur fidélité. Il leur suffit que le roi en a été satisfait, et c'est ce qui a fait leur bonheur. La seule pensée de le voir finir, si par

1. Ces coins se voient encore au Musée.

2. Du manuscrit : *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège arrivé au mois d'août 1708.* A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nécessité il faut céder à la force, les plonge dans une douleur affreuse ; mais, puisque Sa Majesté leur a confié le soin et la conservation des peuples d'une ville et d'une province qui lui a toujours été chère, ils croiraient manquer au Roi et à leur devoir si, par de très humbles remontrances, ils ne représentaient dans cette triste conjoncture les malheurs affreux auxquels ils peuvent être exposés, et ils ne doutent pas que Sa Majesté qui, dans tout le cours de son règne, a été un parfait modèle des vertus morales également comme des militaires, n'en fût sensiblement touché, et, comme l'accès du trône d'un si grand Roi ne leur est plus permis et que vous êtes, Monseigneur, revêtu de l'autorité et du pouvoir souverain, ils viennent avec confiance et avec respect vous exposer leurs justes craintes et vous supplier d'y faire attention avec la douceur et la bonté que le grand roi que vous représentez a fait paraître pour ses sujets, pendant tout le temps qu'ils ont le bonheur d'être sous sa domination.

La ville de Lille, qui est la principale des conquêtes du Roi, a été considérablement augmentée et embellie par les bontés de Sa Majesté.

Elle est la capitale de la Flandre française, ancien patrimoine de la couronne de France. Elle renferme même un domaine particulier, qui est Phalempin.

La religion catholique n'y a jamais souffert la moindre atteinte.

Son commerce avec la France, par les marchandises et denrées qu'on en tire, y fait porter tous les ans de très grandes sommes d'argent.

Ces considérations ne permettent pas de douter que le Roi qui, lorsqu'il n'a pu conserver par la force les biens de ses sujets, a cherché la voie que sa sagesse, sa modération et sa patience lui ont suggérée, ne se servit dans cette occasion des mêmes moyens pour conserver la ville de Lille, sans l'exposer aux derniers des malheurs. C'est ce qui arriverait si la ville, malgré la valeur et la résistance que vous avez, Monseigneur, fait paraître depuis le siège, était emportée d'assaut. Peut-on douter que sa Majesté ne vit avec horreur un peuple nombreux et innocent, qui lui a toujours été fidèle, devenir la victime de la rage et de la fureur des soldats, tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion foulé aux pieds et profané, les prêtres, les religieux et les religieuses violées et indignement traités par les ennemis de la religion, enfin des femmes, des enfants, des vieillards immolés à la fureur des nations barbares et cruelles. Cette seule réflexion serait suffisante sur l'esprit du Roi pour lui faire préférer l'éloignement du danger de tant de malheurs à l'honneur de la durée de quelques jours de plus d'une défense qui ne serait d'aucune utilité pour l'État. C'est aussi, Monseigneur, ce qui leur fait espérer que par les mêmes motifs de religion et de douceur, dont le Roi que vous représentez a donné (des marques), vous épargnerez à la ville la crainte de se voir exposée à tous ces effroyables dangers.

La raison d'état et la politique doivent être considérées dans cette occasion. Il y a lieu de croire que la ville de Lille ne sera pas longtemps soumise à une domination étrangère, et que par un traité ou par la force des armes du Roi, elle rentrera sous celle de son maître et légitime souverain. Il y a donc de la prudence de la conserver pour que le Roi, au lieu de la retrouver perdue, abîmée, déserte et désolée, la trouve abondante en citoyens, florissante et capable de donner encore dans les besoins de nouvelles marques de sa fidélité et de son zèle.

L'intérêt particulier de sa Majesté a aussi ses considérations particulières. Le Roi est le premier des quatre seigneurs hauts justiciers de la province,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme seigneur de Phalempin qui est un domaine particulier, et en cette qualité, il a droit de nommer le premier bailli des États.

En cas de capitulation, ces droits et domaines seront conservés par des articles particuliers, aussi bien que ceux des États et Magistrats.

Il y en aura un autre qui n'est pas moins considérable, c'est celui de la confiscation. Elle n'a point lieu dans les Pays-Bas Espagnols. On doit croire qu'on en usera de même dans cette province et que les Alliés l'accorderont par la capitulation : en ce cas, le Roi jouira de son domaine particulier. Mgr le duc d'Orléans et plusieurs grands seigneurs, qui sont au service de Sa Majesté, ont le même intérêt. Un autre motif pour capituler est la conservation des papiers de la Chambre des Comptes qui renferment tous les droits du domaine des autres villes des Pays-Bas Français, et pour lesquels il y aura un article particulier.

D'ailleurs tous les effets qui appartiennent au Roi et les papiers de tous les officiers qui ont eu le maniement des deniers de Sa Majesté seront conservés, sans quoi ils ne pourraient compter ou se serviraient de ce prétexte pour ne rendre aucun compte de leur maniement. La justice veut aussi qu'on prenne plutôt le parti de capituler que d'exposer la ville aux dangers d'un assaut. Le Roi, dans les pressants besoins de l'État, a tiré de ses principaux habitants des sommes immenses par la vente de toutes les charges ; plusieurs particuliers ont prêté leurs deniers pour les acquérir. Peut-on se persuader que Sa Majesté voulût faire perdre, au défaut de capitulation, le principal bien de ses sujets.

Il y a encore deux réflexions importantes:

La première, qu'il y a une infinité de négociants français qui ont des effets et des marchandises en cette ville, qu'il y en a d'autres à qui il est dû des sommes considérables. Ils ont grand intérêt que tout cela soit conservé par une capitulation.

La deuxième, c'est que le royaume tire beaucoup d'argent, de blés, vins, eaux-de-vie et autres marchandises et denrées dont les marchands de Lille font commerce et magasin. Il est nécessaire que, par un article de la capitulation, il leur soit permis de le continuer.

Il n'appartient pas aux Etats de parler ici de la conservation des troupes du Roi. Ils se renferment aux raisons tirées de la religion, de la justice, de l'équité et de la bonté de Sa Majesté. Ils espèrent que comme elles lui serviraient, comme elles ont toujours fait, de règle en cette occasion pressante pour épargner à ses fidèles sujets tous les malheurs auxquels ils seraient exposés par un assaut, s'ils pouvaient lui faire connaître leurs justes craintes et leur douleur, vous voudrez bien, Monseigneur, vous conformer à un modèle de vertus aussi parfait et qu'après avoir donné, pendant un temps qui surpasse l'attente de toute l'Europe et qui en fait l'admiration, des preuves de courage et d'intrépidité, vous aurez la bonté, lorsque vous le jugerez à propos, de mettre les droits et les effets du Roi à couvert, assurer la religion, conserver les privilèges de la ville, la vie et les biens des habitants qui attendent avec confiance cette marque de votre protection et de votre bonté.

Délibéré dans l'assemblée des Etats des ville et châtellenie, le 22 octobre 1708.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

X.

Capitulation militaire de la ville de Lille.

Il y aura pour plus grande facilité une capitulation particulière pour la garnison et une pour les magistrats, habitants, états et autres corps de la ville et châtellenie de Lille.

ARTICLES PROPOSÉS POUR REMETTRE LA VILLE DE LILLE AUX ALLIÉS.

I. — Il sera accordé six jours, à compter du jour que la capitulation sera signée, pour donner avis à monseigneur le duc de Bourgogne de l'état où se trouve la dite ville, pour recevoir l'honneur de ses ordres et attendre le secours que l'on peut espérer; et au cas que le secours n'arrive pas dans l'expiration des six jours marqués, la ville sera remise aux Alliés et la garnison se retirera à la citadelle. Pendant les dits six jours, il ne sera fait aucun acte d'hostilité de part ni d'autre, ni batterie, ni tranchée, ni aucune sorte d'ouvrage; et afin qu'il n'arrive de part ni d'autre aucun désordre entre les troupes pendant le dit temps, les troupes des Alliés occuperont seulement la porte du premier dehors de la porte de la Madeleine, et la garnison gardera la porte de la demi-lune et celle de la ville, nommée porte de la Madeleine, sans que les dites troupes des Alliés puissent entrer dans la ville qu'après que la garnison se sera entièrement retirée dans la citadelle, ce qui se fera à jour et à heure marqués.

Accordé 3 jours pour la sortie de la garnison et pour entrer dans la citadelle, lesquels trois jours expireront le 25 octobre à midi pour avoir le temps de relever les postes, et il ne sera fait aucun acte d'hostilité contre la ville et la citadelle jusqu'au 26 octobre, et la porte de la Madeleine sera remise le 23 après-midi, sans qu'il soit permis à qui que ce soit des troupes des Alliés d'entrer dans la ville; et pour cela il y aura, sous la voûte de la dite porte, une barrière qui séparera les troupes des Alliés d'avec celles de la garnison.

II. — Que tous les officiers, soldats, dragons et autres, soit français ou étrangers, de telle condition et qualité qu'ils soient, lesquels sont malades ou blessés, tant dans les hôpitaux de la dite ville que dans les maisons particulières des bourgeois, cabarets et autres, seront transportés à Douai avec les médecins, chirurgiens, apothicaires, et les autres personnes qui ont été établies pour en prendre soin; et qu'il leur sera donné par les Alliés des bateaux et autres voitures suffisantes, avec les escortes et passeports nécessaires pour y être conduits en sûreté, aussi bien que les valets et équipages des dits malades et blessés, six jours après la signature de la présente capitulation et par le chemin le plus court.

Accordé moyennant que le transport soit aux dépens des ennemis.

III. — Que ceux des dits malades et blessés, qui ne sont pas en état d'être transportés, resteront dans la dite ville dans les mêmes

Accordé à leurs propres frais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

logements qu'ils occupent présentement jusques à leur entière guérison; et il leur sera fourni des vivres et des médicaments aux dépens des Alliés, selon leur caractère; et, après leur guérison, il leur sera fourni des passeports et des voitures pour être transportés à Douai en sûreté, et par le chemin le plus court.

Accordé moyennant que les créditeurs soient contents de leurs sûretés.

IV. — Que nul officier malade, blessé, ou autrement, ne pourra être arrêté pour dettes ni pour aucun autre prétexte que ce puisse être, mais qu'il sera donné des sûretés à ceux qui justifieront leur être légitimement dû pour en être payé.

Accordé pour autant qui regarde les particuliers.

V. — Que tous les contrats et obligations faits entre les Français et les bourgeois de la dite ville seront exécutés de bonne foi de part et d'autre, selon leur forme et teneur, aussi bien que ceux qui auront été arrêtés avec les magistrats de la dite ville.

Accordé à sortir le même jour que la garnison entrera dans la citadelle.

VI. — Que les chevaux et équipages des officiers commandant dans la place et des troupes de la garnison, commissaires des guerres, ingénieurs, officiers d'artillerie, directeurs et commissaires des vivres et autres, seront conduits à Douai ou à Tournai, en sûreté avec escorte, un jour avant que la garnison entre dans la citadelle, et par le chemin le plus court; et, sous aucun prétexte, on ne pourra les fouiller, arrêter ni faire aucun tort aux dits équipages, ni à ceux qui les conduiront.

Accordé.

VII. — Qu'il sera permis aux officiers de l'état-major de la dite ville de se retirer à Douai avec leurs familles, effets et équipages, auxquels il sera fourni à leurs frais des voitures nécessaires pour le transport de tout ce qui leur appartiendra, avec une escorte ou passeport pour les y conduire en sûreté et par le plus court chemin.

Accordé.

VIII. — Que l'on sera libre de renvoyer à Douai les détachements de carabiniers et de cavalerie à cheval, armes et bagages, avec tous les officiers du dit détachement, qui sont entrés dans la dite ville depuis le siège, avec l'escorte nécessaire pour leur sûreté et par le plus court chemin.

Accordé.

IX. — Que toutes les femmes, enfants, familles des officiers, soldats et autres des troupes de France, de quelque qualité et caractère qu'ils soient, pourront aussi se retirer à Douai, avec leurs effets, où elles seront conduites

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec une escorte suffisante par le plus court chemin.

Accordé s'il n'y a pas eu d'engagement préalable au paiement.

X. — Que nul officier de la garnison, de tel caractère qu'il puisse être, ni les troupes, ne pourront être inquiétés ni recherchés pour le dommage, brûlement ou démolition des maisons des faubourgs et du dedans de la ville.

Accordé.

XI. — Que l'on ne pourra reprendre les chevaux qui ont été pris à la guerre et achetés par les officiers et bourgeois.

Tous les prisonniers faits par la garnison seront rendus, et l'on rendra en revanche ceux que l'on a pris de la ville pendant le siège.

XII. — Que les prisonniers faits pendant le siège seront rendus de part et d'autre, à compte, homme pour homme, et caractère pour caractère.

Les charges que l'on trouvera nécessaires seront maintenues, et l'on aura égard au mérite de ceux qui en seront en possession.

XIII. — Que les officiers de la gouvernance du souverain bailliage de Lille seront conservés et maintenus dans l'hérédité et exercice de leurs charges, avec les appointements, gages et augmentations de gages, droits, privilèges et exemptions, profits et émoluments qui leur sont attribués par les édits et ordonnances, en la forme et manière qu'ils en ont joui ou dû jouir, de même que les suppôts qui y servent.

Accordé.

XIV. — Que les otages, donnés de part et d'autre pour la sûreté de l'exécution de la présente capitulation, seront rendus réciproquement, après l'entière exécution d'icelle.

Accordé.

XV. — Que les sieurs de Buisseret et Le Roy, commissaires des guerres et inspecteurs des hôpitaux, resteront avec les malades et blessés pour en prendre soin et les conduire à Douai avec leurs effets et équipages. Que le sieur Vanderlinden, receveur des contributions et passeports, pourra se retirer à Douai ou à Tournai avec sa famille, ses domestiques et effets, auxquels il sera donné un passeport ou escorte pour s'y rendre en sûreté, et par le plus court chemin.

Accordé.

XVI. — Qu'il sera aussi permis au sieur Pajot, directeur des postes, et à ses commis, de se retirer à Douai ou à Tournai, avec une escorte ou passeport pour s'y rendre en sûreté, par le plus court chemin.

Accordé.

XVII. — Que les officiers et domestiques de S. A. E. de Cologne pourront sortir de la dite ville avec leurs familles et effets pour aller joindre sa dite A. E., avec une escorte pour les conduire à Douai en sûreté, et par le plus court chemin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accordé et limité à six semaines.

XVIII. — Que tous les bourgeois et autres habitants de la dite ville, tant Français qu'autres, de l'un et de l'autre sexe, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pourront continuer d'y demeurer ou d'en sortir dans trois mois avec leurs familles et effets pour se retirer où bon leur semblera, sans qu'il leur soit fait aucun tort, soit qu'ils aient été dans la commune ou fait d'autres emplois, quels qu'ils puissent être ; auquel effet il leur sera accordé gratis les sauvegardes et passeports dont ils auront besoin.

Accordé pour demain 24 octobre.

XIX. — Dès que la capitulation sera signée, il sera permis d'envoyer un officier exprès à monseigneur le duc de Bourgogne pour avoir l'honneur de lui en aller rendre compte ; et il sera délivré un passeport au dit officier, tant pour se rendre près de monseigneur le duc de Bourgogne que pour son retour à la citadelle de Lille.

On laissera un commissaire des guerres pour otage.

Il sera laissé dans la ville des otages ou autres sûretés pour le paiement des dettes qui y ont été contractées de la part de Sa Majesté Très Chrétienne, et les dits otages y resteront jusques à l'entier paiement.

Cela sera exécuté de bonne foi. Il convient qu'il n'y ait que deux personnes commises pour cela, pour éviter la confusion par un plus grand nombre.

On remettra les clefs des magasins, tant des vivres que des munitions, à ceux qui seront commis à cet effet, et on leur découvrira de bonne foi toutes les mines qui pourraient y avoir.

Accordé en justifiant que les effets ou actions leur appartiennent légitimement.

Comme l'on a accordé que ceux qui veulent sortir de Lille pour aller en France, l'on prétend réciproquement que ceux de Lille ayant des effets ou actions en France les en puissent retirer, sans qu'on leur y fasse aucun obstacle ou empêchement, mais au contraire toute aide et secours.

Accordé comme dessus.

Comme on accorde le temps jusques au 25 octobre à la garnison de rester dans la ville, on souhaite de pouvoir envoyer des commissaires, auxquels on montrera de bonne foi les magasins des vivres et des munitions.

Fait double, à Lille, le vingt-troisième octobre mil sept cent huit.

Signé : EUGÈNE DE SAVOYE.

LE MARÉCHAL DUC DE BOUFFLERS.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec une escorte suffisante par le plus court chemin.

Accordé s'il n'y a pas eu d'engagement préalable au paiement.

X. — Que nul officier de la garnison, de tel caractère qu'il puisse être, ni les troupes, ne pourront être inquiétés ni recherchés pour le dommage, brûlement ou démolition des maisons des faubourgs et du dedans de la ville.

Accordé.

XI. — Que l'on ne pourra reprendre les chevaux qui ont été pris à la guerre et achetés par les officiers et bourgeois.

Tous les prisonniers faits par la garnison seront rendus, et l'on rendra en revanche ceux que l'on a pris de la ville pendant le siège.

XII. — Que les prisonniers faits pendant le siège seront rendus de part et d'autre, à compte, homme pour homme, et caractère pour caractère.

Les charges que l'on trouvera nécessaires seront maintenues, et l'on aura égard au mérite de ceux qui en seront en possession.

XIII. — Que les officiers de la gouvernance du souverain bailliage de Lille seront conservés et maintenus dans l'hérédité et exercice de leurs charges, avec les appointements, gages et augmentations de gages, droits, privilèges et exemptions, profits et émoluments qui leur sont attribués par les édits et ordonnances, en la forme et manière qu'ils en ont joui ou dû jouir, de même que les suppôts qui y servent.

Accordé.

XIV. — Que les otages, donnés de part et d'autre pour la sûreté de l'exécution de la présente capitulation, seront rendus réciproquement, après l'entière exécution d'icelle.

Accordé.

XV. — Que les sieurs de Buisseret et Le Roy, commissaires des guerres et inspecteurs des hôpitaux, resteront avec les malades et blessés pour en prendre soin et les conduire à Douai avec leurs effets et équipages. Que le sieur Vanderlinden, receveur des contributions et passeports, pourra se retirer à Douai ou à Tournai avec sa famille, ses domestiques et effets, auxquels il sera donné un passeport ou escorte pour s'y rendre en sûreté, et par le plus court chemin.

Accordé.

XVI. — Qu'il sera aussi permis au sieur Pajot, directeur des postes, et à ses commis, de se retirer à Douai ou à Tournai, avec une escorte ou passeport pour s'y rendre en sûreté, par le plus court chemin.

Accordé.

XVII. — Que les officiers et domestiques de S. A. E. de Cologne pourront sortir de la dite ville avec leurs familles et effets pour aller joindre sa dite A. E., avec une escorte pour les conduire à Douai en sûreté, et par le plus court chemin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accordé et limité à six semaines.

XVIII. — Que tous les bourgeois et autres habitants de la dite ville, tant Français qu'autres, de l'un et de l'autre sexe, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pourront continuer d'y demeurer ou d'en sortir dans trois mois avec leurs familles et effets pour se retirer où bon leur semblera, sans qu'il leur soit fait aucun tort, soit qu'ils aient été dans la commune ou fait d'autres emplois, quels qu'ils puissent être ; auquel effet il leur sera accordé gratis les sauvegardes et passeports dont ils auront besoin.

Accordé pour demain 24 octobre.

XIX. — Dès que la capitulation sera signée, il sera permis d'envoyer un officier exprès à monseigneur le duc de Bourgogne pour avoir l'honneur de lui en aller rendre compte ; et il sera délivré un passeport au dit officier, tant pour se rendre près de monseigneur le duc de Bourgogne que pour son retour à la citadelle de Lille.

On laissera un commissaire des guerres pour otage.

Il sera laissé dans la ville des otages ou autres sûretés pour le paiement des dettes qui y ont été contractées de la part de Sa Majesté Très Chrétienne, et les dits otages y resteront jusques à l'entier paiement.

Cela sera exécuté de bonne foi. Il convient qu'il n'y ait que deux personnes commises pour cela, pour éviter la confusion par un plus grand nombre.

On remettra les clefs des magasins, tant des vivres que des munitions, à ceux qui seront commis à cet effet, et on leur découvrira de bonne foi toutes les mines qui pourraient y avoir.

Accordé en justifiant que les effets ou actions leur appartiennent légitimement.

Comme l'on a accordé que ceux qui veulent sortir de Lille pour aller en France, l'on prétend réciproquement que ceux de Lille ayant des effets ou actions en France les en puissent retirer, sans qu'on leur y fasse aucun obstacle ou empêchement, mais au contraire toute aide et secours.

Accordé comme dessus.

Comme on accorde le temps jusques au 25 octobre à la garnison de rester dans la ville, on souhaite de pouvoir envoyer des commissaires, auxquels on montrera de bonne foi les magasins des vivres et des munitions.

Fait double, à Lille, le vingt-troisième octobre mil sept cent huit.

Signé : Eugène de Savoye.

Le Maréchal duc de Boufflers.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec une escorte suffisante par le plus court chemin.

Accordé s'il n'y a pas eu d'engagement préalable au paiement.

X. — Que nul officier de la garnison, de tel caractère qu'il puisse être, ni les troupes, ne pourront être inquiétés ni recherchés pour le dommage, brûlement ou démolition des maisons des faubourgs et du dedans de la ville.

Accordé.

XI. — Que l'on ne pourra reprendre les chevaux qui ont été pris à la guerre et achetés par les officiers et bourgeois.

Tous les prisonniers faits par la garnison seront rendus, et l'on rendra en revanche ceux que l'on a pris de la ville pendant le siège.

XII. — Que les prisonniers faits pendant le siège seront rendus de part et d'autre, à compte, homme pour homme, et caractère pour caractère.

Les charges que l'on trouvera nécessaires seront maintenues, et l'on aura égard au mérite de ceux qui en seront en possession.

XIII. — Que les officiers de la gouvernance du souverain bailliage de Lille seront conservés et maintenus dans l'hérédité et exercice de leurs charges, avec les appointements, gages et augmentations de gages, droits, privilèges et exemptions, profits et émoluments qui leur sont attribués par les édits et ordonnances, en la forme et manière qu'ils en ont joui ou dû jouir, de même que les suppôts qui y servent.

Accordé.

XIV. — Que les otages, donnés de part et d'autre pour la sûreté de l'exécution de la présente capitulation, seront rendus réciproquement, après l'entière exécution d'icelle.

Accordé.

XV. — Que les sieurs de Buisseret et Le Roy, commissaires des guerres et inspecteurs des hôpitaux, resteront avec les malades et blessés pour en prendre soin et les conduire à Douai avec leurs effets et équipages. Que le sieur Vanderlinden, receveur des contributions et passeports, pourra se retirer à Douai ou à Tournai avec sa famille, ses domestiques et effets, auxquels il sera donné un passeport ou escorte pour s'y rendre en sûreté, et par le plus court chemin.

Accordé.

XVI. — Qu'il sera aussi permis au sieur Pajot, directeur des postes, et à ses commis, de se retirer à Douai ou à Tournai, avec une escorte ou passeport pour s'y rendre en sûreté, par le plus court chemin.

Accordé.

XVII. — Que les officiers et domestiques de S. A. E. de Cologne pourront sortir de la dite ville avec leurs familles et effets pour aller joindre sa dite A. E., avec une escorte pour les conduire à Douai en sûreté, et par le plus court chemin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accordé et limité à six semaines.

XVIII. — Que tous les bourgeois et autres habitants de la dite ville, tant Français qu'autres, de l'un et de l'autre sexe, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pourront continuer d'y demeurer ou d'en sortir dans trois mois avec leurs familles et effets pour se retirer où bon leur semblera, sans qu'il leur soit fait aucun tort, soit qu'ils aient été dans la commune ou fait d'autres emplois, quels qu'ils puissent être ; auquel effet il leur sera accordé gratis les sauvegardes et passeports dont ils auront besoin.

Accordé pour demain 24 octobre.

XIX. — Dès que la capitulation sera signée, il sera permis d'envoyer un officier exprès à monseigneur le duc de Bourgogne pour avoir l'honneur de lui en aller rendre compte ; et il sera délivré un passeport au dit officier, tant pour se rendre près de monseigneur le duc de Bourgogne que pour son retour à la citadelle de Lille.

On laissera un commissaire des guerres pour otage.

Il sera laissé dans la ville des otages ou autres sûretés pour le paiement des dettes qui y ont été contractées de la part de Sa Majesté Très Chrétienne, et les dits otages y resteront jusques à l'entier paiement.

Cela sera exécuté de bonne foi. Il convient qu'il n'y ait que deux personnes commises pour cela, pour éviter la confusion par un plus grand nombre.

On remettra les clefs des magasins, tant des vivres que des munitions, à ceux qui seront commis à cet effet, et on leur découvrira de bonne foi toutes les mines qui pourraient y avoir.

Accordé en justifiant que les effets ou actions leur appartiennent légitimement.

Comme l'on a accordé que ceux qui veulent sortir de Lille pour aller en France, l'on prétend réciproquement que ceux de Lille ayant des effets ou actions en France les en puissent retirer, sans qu'on leur y fasse aucun obstacle ou empêchement, mais au contraire toute aide et secours.

Accordé comme dessus.

Comme on accorde le temps jusques au 25 octobre à la garnison de rester dans la ville, on souhaite de pouvoir envoyer des commissaires, auxquels on montrera de bonne foi les magasins des vivres et des munitions.

Fait double, à Lille, le vingt-troisième octobre mil sept cent huit.

Signé : Eugène de Savoye.

Le Maréchal duc de Boufflers.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XI.

Articles proposés par les Etats de la ville de Lille et châtellenie du dit Lille.

Accordé moyennant que, quand il y aura une garnison de différente religion, on montrera des lieux propres pour y faire les exercices de religion.	1. — Que la religion catholique, apostolique et romaine, sera conservée en son entier dans les dites ville, châtellenie et enclavements, et que les ecclésiastiques seront maintenus dans toutes les églises où se fait aujourd'hui l'exercice de la dite religion, sans qu'aucune autre puisse y être exercée publiquement.
Accordé sur le pied que cela a été avant l'année 1667.	2. — Que le concile de Trente, reçu dans les dites ville et châtellenie sous les limitations et restrictions des princes souverains du pays et de leurs conseils, y sera observé comme il l'a été jusqu'à présent.
Accordé sur le pied que cela a été avant 1667.	3. — Qu'après la mort des bénéficiers et possesseurs des abbayes, prieurés, prévôtés, cloîtres, hôpitaux, bénéfices des chapitres et fondations pieuses des dites ville et châtellenie, il y sera pourvu en la même forme et manière qu'il a été usité de toute ancienneté sous la domination du roi catholique Charles II, et qu'aux dits bénéfices ne seront nommés que des sujets natifs et naturels du pays.
Accordé pourvu que par leur conduite ils ne donnent sujet au gouvernement d'en agir autrement.	4. — Que les religieux étant ès couvents des dites ville et châtellenie, soit qu'ils soient naturels ou non du pays, novices ou profés, y demeureront librement et sous leurs mêmes supérieurs, sans pouvoir être envoyés ailleurs que par l'ordre des dits supérieurs, ni obligés à un autre serment que les habitants et particuliers, et qu'ils ne seront tenus de recevoir d'autres supérieurs et religieux que ceux de la province élus en la forme et matière accoutumee, et qu'il n'y sera admis aucune autre communauté religieuse que celles qui y sont présentement.
Accordé sur le pied que cela a été avant l'année 1667.	5. — Que les dites ville et châtellenie seront régies, gouvernées et administrées par les Etats représentés par les quatre seigneurs hauts justiciers de la châtellenie ou leurs baillis, et par les Magistrats des villes de Lille, Douai et Orchies, et présentement par les Magistrats de Lille et les dits baillis, tant que les dits quatre membres seront séparés, le tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en la même forme et manière qu'ils l'ont été jusqu'à présent, avec l'observation de leurs droits, usages, privilèges anciens et ceux qui pourraient avoir été accordés aux autres villes du Pays-Bas par Sa Majesté Catholique, prérogatives, juridictions, justice et administration ordinaires, et que les aides, subsides et autres subventions du Prince se requèreront par convocation et consentement des dits Etats, en la forme et manière accoutumées.

Comme ci-dessus.

6. — Que les moyens pour fournir aux dites demandes et autres charges se pratiqueront en la forme accoutumée et à proportion des cotes et contingent ordinaires.

Accordé sur le pied que cela a été avant l'année 1667.

7. — Que les dits Etats, leurs députés, ville et châtellenie, auront la juridiction de leurs impôts, levées et impositions, et continueront de connaitre et juger les cas et causes en dépendant, avec leurs conseillers pensionnaires et autres officiers, aux mêmes droits, gages, émoluments, privilèges, libertés et exemptions dont ils jouissent présentement.

Comme à l'article précédent.

8. — Que l'assemblée des dits députés en commun, ou de chaque membre en particulier et des officiers, se continuera avec le même nombre de personnes qu'à présent, sans aucune augmentation ni diminution, pourvu qu'ils soient naturels ou habitants de la province depuis vingt ans.

Ils seront conservés dans leurs droits, coutumes et vieilles usances, sur le pied usité devant l'année 1667

9. — Que les dits Etats, ville, châtellenie et enclavements, jouiront paisiblement de tous privilèges, coutumes, usages, immunités, droits, libertés, franchises, juridiction, justice, police et administration, à eux accordés par les souverains du pays.

Comme ci-dessus.

10. — Que la confiscation n'y aura pas lieu pour quelque crime que ce soit, non pas même pour celui de lèse Majesté divine et humaine, suivant les privilèges et coutumes du pays.

Comme ci-dessus.

11. — Que les habitants des dites ville et châtellenie ne pourront être distraits de leur juridiction ordinaire, sous quelque cause et prétexte que ce soit, mais qu'ils devront être assignés en première instance par devant leurs juges naturels et domiciliaires

Comme ci-dessus.

12. — Que les ecclésiastiques et nobles ne pourront être imposés que de leur consentement, et qu'ils seront conservés dans tous les honneurs, droits, titres, privilèges, franchises

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XI.

Articles proposés par les Etats de la ville de Lille et châtellenie du dit Lille.

Accordé moyennant que, quand il y aura une garnison de différente religion, on montrera des lieux propres pour y faire les exercices de religion.	1. — Que la religion catholique, apostolique et romaine, sera conservée en son entier dans les dites ville, châtellenie et enclavements, et que les ecclésiastiques seront maintenus dans toutes les églises où se fait aujourd'hui l'exercice de la dite religion, sans qu'aucune autre puisse y être exercée publiquement.
Accordé sur le pied que cela a été avant l'année 1667.	2. — Que le concile de Trente, reçu dans les dites ville et châtellenie sous les limitations et restrictions des princes souverains du pays et de leurs conseils, y sera observé comme il l'a été jusqu'à présent.
Accordé sur le pied que cela a été avant 1667.	3. — Qu'après la mort des bénéficiers et possesseurs des abbayes, prieurés, prévôtés, cloîtres, hôpitaux, bénéfices des chapitres et fondations pieuses des dites ville et châtellenie, il y sera pourvu en la même forme et manière qu'il a été usité de toute ancienneté sous la domination du roi catholique Charles II, et qu'aux dits bénéfices ne seront nommés que des sujets natifs et naturels du pays.
Accordé pourvu que par leur conduite ils ne donnent sujet au gouvernement d'en agir autrement.	4. — Que les religieux étant ès couvents des dites ville et châtellenie, soit qu'ils soient naturels ou non du pays, novices ou profès, y demeureront librement et sous leurs mêmes supérieurs, sans pouvoir être envoyés ailleurs que par l'ordre des dits supérieurs, ni obligés à un autre serment que les habitants et particuliers, et qu'ils ne seront tenus de recevoir d'autres supérieurs et religieux que ceux de la province élus en la forme et matière accoutumée, et qu'il n'y sera admis aucune autre communauté religieuse que celles qui y sont présentement.
Accordé sur le pied que cela a été avant l'année 1667.	5. — Que les dites ville et châtellenie seront régies, gouvernées et administrées par les Etats représentés par les quatre seigneurs hauts justiciers de la châtellenie ou leurs baillis, et par les Magistrats des villes de Lille, Douai et Orchies, et présentement par les Magistrats de Lille et les dits baillis, tant que les dits quatre membres seront séparés, le tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en la même forme et manière qu'ils l'ont été jusqu'à présent, avec l'observation de leurs droits, usages, privilèges anciens et ceux qui pourraient avoir été accordés aux autres villes du Pays-Bas par Sa Majesté Catholique, prérogatives, juridictions, justice et administration ordinaires, et que les aides, subsides et autres subventions du Prince se requèreront par convocation et consentement des dits Etats, en la forme et manière accoutumées.

Comme ci-dessus.

6. — Que les moyens pour fournir aux dites demandes et autres charges se pratiqueront en la forme accoutumée et à proportion des cotes et contingent ordinaires.

Accordé sur le pied que cela a été avant l'année 1667.

7. — Que les dits Etats, leurs députés, ville et châtellenie, auront la juridiction de leurs impôts, levées et impositions, et continueront de connaitre et juger les cas et causes en dépendant, avec leurs conseillers pensionnaires et autres officiers, aux mêmes droits, gages, émoluments, privilèges, libertés et exemptions dont ils jouissent présentement.

Comme à l'article précédent.

8. — Que l'assemblée des dits députés en commun, ou de chaque membre en particulier et des officiers, se continuera avec le même nombre de personnes qu'à présent, sans aucune augmentation ni diminution, pourvu qu'ils soient naturels ou habitants de la province depuis vingt ans.

Ils seront conservés dans leurs droits, coutumes et vieilles usances, sur le pied usité devant l'année 1667

9. — Que les dits Etats, ville, châtellenie et enclavements, jouiront paisiblement de tous privilèges, coutumes, usages, immunités, droits, libertés, franchises, juridiction, justice, police et administration, à eux accordés par les souverains du pays.

Comme ci-dessus.

10. — Que la confiscation n'y aura pas lieu pour quelque crime que ce soit, non pas même pour celui de lèse Majesté divine et humaine, suivant les privilèges et coutumes du pays.

Comme ci-dessus.

11. — Que les habitants des dites ville et châtellenie ne pourront être distraits de leur juridiction ordinaire, sous quelque cause et prétexte que ce soit, mais qu'ils devront être assignés en première instance par devant leurs juges naturels et domiciliaires

Comme ci dessus.

12. — Que les ecclésiastiques et nobles ne pourront être imposés que de leur consentement, et qu'ils seront conservés dans tous les honneurs, droits, titres, privilèges, franchises

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et exemptions dont ils ont joui tant à la ville qu'à la campagne.

Comme ci-dessus.

13. — Que les habitants seront affranchis du droit de franc-fief et nouvel acquêt, enfin qu'ils seront maintenus et conservés dans tous leurs droits, privilèges et exemptions, quoiqu'il n'en soit pas fait une plus ample spécification.

Accordé.

14. — Que dans les dites ville et châtellenie ne seront établis autres siéges de justice que ceux y étant d'ancienneté.

L'on s'en remet comme cela a été l'année devant 1667.

15. — Que les quatre seigneurs hauts justiciers de la châtellenie seront maintenus dans leurs droits, hauteurs et prééminences, et leurs baillis en leurs états et offices, droits, survivances, privilèges, exemptions, profits et émoluments, et qu'après leur mort il ne sera nommé aux dits offices que des sujets natifs de la province ou qui seront habitués ou établis depuis vingt ans.

L'on examinera en détail la nature des charges dont il s'agit.

16. — Que les offices des conseillers pensionnaires, procureurs syndics des dites ville et châtellenie, dépositaires, greffiers, argentiers, leurs receveurs, ceux des assennes, contrôleurs, substituts des procureurs syndics, huissiers et tous autres offices de justice, de police et finances ou y ayant rapport, qui ont été ci-devant dépendants et à la nomination des dites ville et châtellenie, et qui depuis ont été rachetés et réunis à leurs corps, et dont ils ont disposé ou qui ont été acquis par les particuliers en propriété et hérédité, et qui en sont pourvus en vertu d'arrêts, provisions et quittances de finances, seront conservés; et les dits corps de ville, châtellenie et particuliers, qui en jouissent présentement aux dits titres, y seront maintenus, comme l'ont été par Sa Majesté Très Chrétienne les offices engagés par Sa Majesté Catholique.

Comme ci-devant.

17. — Que les offices des siéges des gouvernance et bailliage acquis à titre de propriété de Sa Majesté Très Chrétienne, aux gages et augmentations de gages affectés sur le domaine, seront conservés avec pareille affectation sur le domaine du pays, au même titre de propriété, de même que ceux des baillis de Lille, Phalempin, prévôts, leurs lieutenants, dépositaires, receveurs des épices, contrôleurs, ceux des dépens et autres, tabellions, procureurs, huissiers, messagers, sergents, collecteurs et tous autres offices acquis héréditairement, lorsque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le pays était sous la domination et souveraineté de Sa Majesté Très Chrétienne.

Accordé.

18. — Que les rachats des cens, rentes et autres redevances domaniales, faits par les communautés et particuliers, aussi bien que l'aliénation des petits domaines, seront conservés à ceux qui en ont fait l'acquisition, aussi bien que les inféodations et engagements faits en faveur des dits engagistes; lesquels seront maintenus dans leur jouissance jusqu'au remboursement des sommes principales, augmentation de finance et léaux coûts, pour lesquels ils ont été faits.

Accordé jusqu'à ce que le Souverain trouvera à propos d'établir une cour supérieure.

19. — Que les sentences et jugements des magistrats, baillis, gouvernance, bailliage et autres juridictions du pays en matière civile, seront mis à exécution provisionnellement, et comme jugements en dernier ressort pour le criminel, jusqu'à ce qu'il ait plû au Souverain d'établir une cour supérieure et souveraine dans le dit pays, où les appellations des dites sentences puissent être portées.

Accordé.

20. — Que les traités de paix faits entre Leurs Majestés Très Chrétienne et Catholique et leurs Alliés, pour les articles concernant les particuliers, seront exécutés selon leur forme et teneur.

Accordé pour autant que cela est fait par la voie de justice.

21. — Que les édits, déclarations, lettres patentes et les arrêts du conseil de Sa Majesté Très Chrétienne en faveur du pays ou portant règlement de justice, et les arrêts du parlement de Tournay rendus jusqu'à ce jour pour le pays et enclavements d'iceluy, seront exécutés sans aucun empêchement, par le premier officier de justice qui en sera requis.

Accordé pour autant que les dettes contractées regardent la ville, les collèges ou les particuliers.

22. — Que les rentes dues par les dits Etats en commun, ou par la ville et châtellenie en particulier, continueront d'être payées aussi bien que les sommes levées à intérêts sous leur crédit ou celui de leurs receveurs, jusqu'au paiement et remboursement entiers.

Accordé moyennant qu'ils aient demandé et obtenu des octrois.

23. — Que, pour acquitter les dettes et autres charges des dits Etats en commun et des dites ville et châtellenie en particulier, on continuera d'y lever les impôts et moyens courants, et, en cas de courtesse, les dites ville et châtellenie seront autorisées d'en mettre de nouveaux, de créer de nouvelles rentes héritières ou à vie, ou de pratiquer tels autres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moyens qu'ils trouveront convenir moins onéreux aux peuples, sans qu'il soit besoin d'obtenir autre octroi ni permission.

L'on examinera cet article.

24. — Que la nécessité des affaires, ayant obligé de lever des impôts sur des marchandises et denrées en vertu d'octroi du 9 mai 1699, qu'on a reconnu être fort à charge au public et très préjudiciables au commerce, les dits impôts nouveaux seront supprimés.

L'on s'est expliqué là-dessus à l'article 22.

25. — Que toutes dettes contractées avant et durant le siège, tant par les Etats en commun que par la ville et châtellenie en particulier, seront payées.

Accordé pour les comptes conclus ; et pour l'avenir l'on s'en remet comme cela était avant l'année 1667.

26. — Que les comptes des Etats en commun, et ceux des dites ville et châtellenie en particulier, seront rendus par devant eux et leurs députés en la manière accoutumée, que ceux qui ont été ci-devant rendus ne seront sujets à aucune révision de la part des officiers du Souverain, quoiqu'il y eut défaut d'expédition de quelque acte d'accord ou d'autre formalité.

Ayant à cœur la conservation du pays, l'on y entrera en autant que cela est raisonnable.

27. — Que les dites ville et châtellenie, en considération des grandes charges qu'elles ont supportées et de la ruine entière des biens de la campagne, tant par le campement des deux armées pendant les trois dernières années, que par les fortes contributions qu'on a payées à cause de la guerre, seront affranchies et déchargées d'accords, d'aides et subsides par le Souverain, pour le terme de six ans, et de tous petits tonlieux appartenant au Roi, lesquels sont très à charge aux habitants et contraires au commerce.

Accordé.

28. — Qu'on ne pourra, sous quelque prétexte et raison que ce soit, même de nécessité publique, lever ni s'appliquer les deniers des fondations non plus que ceux des nantissements; mais que les deniers des dites fondations demeureront en mains des administrateurs ; et ceux des nantissements en mains des dépositaires, pour être distribués par ordonnance de justice en la forme et manière accoutumée.

Accordé.

29. — Que les chartes, titres, comptes, papiers et enseignements de la Chambre des Comptes et ceux concernant les dits Etats, ville et châtellenie, leur domaine, justice, police, hôpitaux, fondations pieuses, archives des chapitres, abbayes, monastères et autres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

communautés, demeureront en leur entier, et seront gardés et conservés comme ils l'ont été jusques à présent.

Accordé.

30. — Que les dites ville et châtellenie, bourgeois, manants et habitants étrangers, les églises, chapelles, monts-de-piété, fondations, hôpitaux, cloîtres, communautés, pauvretés générales et particulières, maladreries, confréries et béguinage, jouiront paisiblement de tous leurs biens meubles, immeubles, droits, noms, actions, vaisselles, or et argent monnayés et non monnayés, bagues, joyaux, ornements, vases sacrés, reliques, fiertes, châsses, bibliothèques et généralement tous leurs biens, offices et bénéfices de quelque nature et condition qu'ils soient, et rentreront ès biens confisqués ou annotés par Sa Majesté et ses alliés.

Accordé moyennant qu'ils donnent une gratification aux officiers de l'artillerie.

31. — Que toutes les cloches, cuivres, étain, plomb et tous autres métaux, travaillés ou non travaillés, leur demeureront, sans être tenus à aucun rachat, non plus envers les officiers d'artillerie qu'autres.

Accordé.

32. — Que les hôpitaux des dites ville et châtellenie, fondés par les souverains du pays, seront conservés pour les bourgeois et habitants.

Accordé pourvu que les engagements aient été faits avant l'investiture.

33. — Que les fonds destinés au paiement des rentes pour lesquelles les dites ville et châtellenie ont prêté leur crédit aux souverains du pays, moyennant l'affectation des bois, domaines, aides et subsides, seront remis et demeureront entre les mains des dites ville et châtellenie, pour être employés au paiement des dites rentes, comme ils l'ont été sous la domination du Roi Catholique Charles II et sous celle du Roi Très Chrétien, sinon ou en cas de courteresse qu'il sera permis aux dits Etats d'en faire la déduction sur les dites aides, comme il est porté par les lettres d'engagement.

Accordé en temps de paix.

34. — Qu'il sera permis aux habitants des dites ville et châtellenie d'aller étudier dans les universités de France, pour y prendre les degrés, lesquels auront le même effet et seront considérés comme s'ils avaient été pris dans les universités du Souverain, sans qu'il soit pour cela besoin d'autre permission que le présent article.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'on recommandera favorablement cet article à leurs Hautes Puissances nos Maitres.

35. — Que les habitants des dites ville et châtellenie ayant une partie de leurs biens dans la Flandre, l'Artois, Tournaisis, Cambrésis et autres provinces voisines, et qu'en cas de confiscation, de la part du Souverain, des biens des habitants des dites provinces qui sont dans les dites ville et châtellenie, il y aurait lieu de craindre qu'on en usât de même envers ceux des dites ville et châtellenie, le Souverain est très humblement supplié de déclarer qu'il n'y aura point de confiscation de biens, revenus, effets et marchandises étant ès dites ville et châtellenie appartenant aux sujets de Sa Majesté Très Chrétienne, qui ne pourront être saisis ni annotés à raison de la présente guerre, à l'exemple de ce qui est pratiqué dans le reste des Pays-Bas Espagnols.

Comme ci-dessus.

36. — Que le même s'observera à l'égard des autres sujets des autres Princes et Etats, avec lesquels Sa Majesté pourra être en guerre dans la suite.

Refusé.

37. — Que le dit pays sera entièrement déchargé de la contribution qu'il pourrait devoir.

L'on les traitera selon la justice.

38. — Que ce qui a été fourni par les habitants des dites ville et châtellenie à l'armée des Alliés, soit en grains, bestiaux, chariots, pionniers, fascines, palissades, piquets, gabions, planches et autres victuailles et denrées, sera payé ainsi qu'il a été pratiqué au siège de Menin.

L'on fera ce que la raison de guerre demandera, ayant toujours égard au bien des sujets.

39. — Qu'il ne sera mis aucune troupe de cavalerie et dragons, ni infanterie, en quartiers d'hiver dans les villes ouvertes, bourgs, communautés et paroisses de la châtellenie, mais qu'elles seront envoyées dans les villes closes et logées dans les casernes où les fourrages leur seront fournis aux frais du Souverain ou de ses alliés.

L'on traitera la châtellenie de Lille comme les pays soumis à la puissance des Alliés.

40. — Que les troupes qui passeront dans les villes ouvertes, bourgs et paroisses de la châtellenie, n'y auront que le simple logement qui se fera, comme il a été fait jusqu'à présent, par les magistrats des lieux.

L'on concertera là-dessus avec les Etats du pays.

41. — Qu'il sera établi dans la dite châtellenie, et aux frais d'icelle, un prévôt de campagne et autres officiers et archers pour la sûreté du pays, lorsque les dits Etats le jugeront nécessaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme cette affaire est d'une grande discussion, on l'examinera.

42. — Que les matières et denrées servant aux manufactures venant des villes et plat pays de l'obéissance de Sa Majesté Catholique, de ses Alliés ou de France, pourront entrer librement dans le dit pays, sans payer aucun droit de sortie ni d'entrée au Souverain, comme le dit pays en a joui sous la domination de France, suivant le tarif de 1671

Comme ci-dessus.

43. — Que les habitants des dites ville et châtellenie pourront transporter leurs fabriques, marchandises et denrées de leur crû, dans le pays de la domination de Sa Majesté Catholique, de ses alliés de France, d'Espagne et autres Etats, sans payer aucun droit de sortie, à cause du peu de valeur des dites manufactures, comme il a été pratiqué jusques à présent.

Comme ci-dessus.

44. — Que l'entrée des manufactures étrangères ne sera permise dans le dit pays que sur le pied qu'elles le sont à Anvers.

Comme ci-dessus.

45. — Qu'à l'égard des autres marchandises et denrées, il ne sera établi d'autres droits d'entrée et de sortie que ceux qui y étaient établis lorsque le pays était sous la domination de Sa Majesté Catholique, en l'an 1667.

Accordé.

46. — Que les obligations, cédules, billets de change et autres dettes contractées avant et durant le siége seront payés, suivant que les espèces auront cours au jour que les paiements s'en feront, à moins qu'il y ait stipulation contraire portée par les dits billets.

Accordé.

47. — Qu'il ne sera reçu dans le public autres espèces d'or et d'argent que celles qui sont reçues dans la ville d'Anvers.

Ils se régleront suivant le pied des autres sujets des Alliés.

48. — Qu'il sera permis aux habitants des dites ville et châtellenie d'aller et trafiquer, tant dans les villes et plat pays de Sa Majesté Catholique que de France, moyennant un certificat des magistrats des lieux de leur demeure et résidence.

Accordé sur le pied avant l'année 1667.

49. — Que le Magistrat de la ville de Lille sera composé, comme il a été jusques à présent, des rewart, mayeur, échevins, le conseil, voir-jurés, huit prudhommes, gardorphénes, apaiseurs et autres sièges subalternes, avec les conseillers pensionnaires, procureurs, greffiers, argentiers, receveurs, baillis, prévôt, lieutenant, dépositaire, substitut du procureur de ville et autres officiers, aux mêmes droits,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

privilèges, émoluments, titres et provisions, dont ils ont joui et jouissent à présent.

Comme ci-dessus.

50. — Que le renouvellement des dits rewart, mayeur, échevins, conseil et prudhommes, gardorphènes, apaiseurs et autres sièges subalternes, se fera tous les ans à la Toussaint, conformément et précisément selon les chartes et privilèges d'icelle, et en la forme ordinaire et accoutumée, sans diminution ni augmentation des personnes ni des commissaires.

On l'examinera.

51. — Que ceux des dits commissaires qui resteront dans Lille, et qui ont provisions de Sa Majesté Très Chrétienne, continueront leur vie durant dans leurs fonctions, comme il a été pratiqué en 1667, lorsque le pays a été conquis par sa dite Majesté.

Accordé jusqu'au terme ordinaire de la Toussaint.

52. — Que les magistrats d'à présent seront maintenus dans leurs emplois le temps ordinaire.

On observera à cet égard les privilèges.

53. — Que ceux qui ne seront pas naturels des dits pays, et qui n'auront pas les qualités requises par les coutumes et privilèges de la dite ville, ne pourront être de la magistrature.

Accordé si c'est conforme à leurs privilèges avant l'année 1667.

54. — Que les corps et communautés des arts et métiers et les bateliers de la dite ville seront conservés et maintenus sous la juridiction, justice et police des dits magistrats, comme ils l'ont été jusques à présent et qu'aucun autre non franc, de quelque nation qu'il soit, ne pourra vendre en détail en cette ville et banlieue aucune marchandise et denrée.

Accordé.

55. — Qu'aucuns fabricants, ouvriers et artisans, ne pourront être transportés ailleurs par autorité.

On l'examinera.

56. — Que les barbiers et perruquiers seront conservés dans l'acquisition de leurs charges, sous la justice et police des magistrats.

Accordé.

57. — Que la bourse où s'assemblent les marchands demeurera pour leur assemblée, où il leur sera permis de fréquenter et conférer tous les jours, et ne sera employée à aucun autre usage, sous quelque prétexte que ce soit ou puisse être.

Accordé.

58. — Que la propriété de l'hôtel de ville sera conservée à la dite ville, en la forme et manière qu'il est occupé présentement, sans que, pour quelque prétexte et cause que ce soit, il puisse être distrait et destiné à aucun autre usage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accordé.

59. — Que le traité d'agrandissement de la ville fait entre Sa Majesté Très Chrétienne et le Magistrat sera maintenu et exécuté selon sa forme et teneur.

Accordé pour ce qui se trouvera dans la ville.

60. — Que les canons et munitions de guerre, avec son arsenal, et tout ce qui en dépend, appartenant à la ville, lui demeureront en propriété et usage et continueront d'être à la disposition des dits magistrats, si le Souverain n'aime mieux se les approprier en payant à la ville la valeur de la dite artillerie et munitions.

L'on conviendra avec le Magistrat raisonnablement.

61. — Que le logement des gens de guerre se fera par les magistrats, comme il a été fait jusques à présent, et que les officiers et soldats, qui tiendront garnison dans la dite ville ou de passage, seront logés aux pavillons, quartiers, casernes et autres lieux, sous l'autorité et disposition des dits magistrats qui leur fourniront, par leur entrepreneur, les matelas, draps et couvertures qui leur appartiennent, et qui pour cet effet leur seront conservés; et après que les dits pavillons d'officiers seront remplis, ils seront logés dans les auberges et cabarets sur les billets des dits magistrats, où les dits officiers feront leur dépense à leurs frais, sans qu'en aucun cas (excepté celui de l'arrivée de Sa Majesté) les bourgeois puissent être logés, et auquel cas le dit logement de cour sera aussi fait par les dits magistrats en la manière accoutumée.

On l'examinera.

62. — Que, pour les fortifications de la ville, portes, ponts et leur entretien, on en usera comme il a été pratiqué sous la domination de Sa Majesté Catholique.

Accordé.

63. — Que les maisons, demeures, magasins et biens des dits bourgeois et habitants, ne pourront être visités, pour quelque cause et prétexte que ce soit, que par l'autorité des dits magistrats et en présence de quelque échevin.

Accordé.

64. — Que le Mont de Piété érigé en cette ville par Barthélémy Masurel, avec tous les deniers, meubles, argent et effets qui lui appartiennent, seront maintenus et conservés, en la forme et manière qu'il l'a été jusqu'à présent, pour être rendus ou vendus, et les deniers employés suivant l'institution du dit Mont.

Accordé.

65. — Que le Mont de Piété, établi dans la dite ville par l'autorité des Archiducs, demeurera affecté aux créanciers d'iceluy, avec les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bâtiments, argent, meubles et autres effets, et tout ce qui en dépend et y appartient, pour être régi, gouverné et administré sous l'autorité des dits Magistrats, par les officiers qui y sont présentement établis, et, après leur mort, par ceux qui seront nommés et commis par les dits Magistrats, sans qu'aucuns autres officiers en puissent prendre connaissance.

On l'examinera.

66. — Que les officiers des maîtrises des eaux et forêts établis en la dite ville, au lieu dit la Motte-Madame pour la forêt de Phalempin, châtellenie de Lille, créés héréditaires, seront maintenus et gardés dans tous leurs états et offices, droits, gages, privilèges et émoluments qu'ils ont eus jusqu'à présent, aussi bien que les officiers des traites pour les droits d'entrée et de sortie.

Accordé.

67. — Que l'hôtel de la monnaie sera conservé en la dite ville pour frapper les espèces aux coins du Souverain.

Accordé s'ils se comportent bien.

68. — Que ceux qui se sont réfugiés en cette ville et châtellenie, et les étrangers de quelque nation et condition qu'ils soient, et qui y sont établis, pourront y demeurer avec leurs femmes et enfants, et y continuer leur commerce et profession, sans y être inquiétés.

Accordé pour le temps de six mois, après lequel temps ils devront prendre leur parti, et les familles prendre celui que les pères ou maris auront pris.

69. — Que ceux des dits habitants, ecclésiastiques, officiers des troupes du Roi, commissaires et contrôleurs des guerres et autres, même les étrangers qui voudront se retirer, pourront le faire en dedans deux ans avec leurs meubles, effets et deniers, même ceux procédant de la vente des biens qu'ils pourront faire ; sinon ils les pourront faire régir par leurs femmes, enfants ou parents qui pourront demeurer dans la dite ville ou châtellenie, ou par qui ils trouveront convenir, et lorsqu'ils se retireront, il leur sera donné un sauf-conduit pour leurs personnes, familles, meubles et effets, sans payer aucuns droits.

Accordé.

70. — Que ceux qui se sont retirés de la dite ville pour le siège ou autre cause pourront y rentrer en dedans un an, avec leurs familles, meubles, marchandises et effets, qui ne pourront être saisis ni arrêtés, et que pendant ce temps il leur sera libre de disposer de leurs biens, comme ils trouveront bon, et au cas qu'ils viennent à mourir pendant le dit temps, ils succéderont à leurs héritiers testamentaires et ab intestat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accordé pour le temps de six mois.

71. — Que les gentilshommes ou autres, chefs, pères ou enfants de famille qui sont au service de Sa Majesté Très Chrétienne, pourront revenir en dedans deux ans, sans que leurs biens et effets puissent être saisis ni arrêtés ; et pendant le dit temps ils auront la liberté de vendre leurs charges et disposer de leurs biens ainsi qu'ils jugeront à propos, sans que leurs pères et mères, enfants ou autres parents, quand ils resteraient au dit service pendant le dit temps, puissent être inquiétés dans leurs personnes et dans leurs biens.

Accordé.

72. — Que tous actes d'hostilité commis avant et durant le siège par les habitants des dites ville et châtellenie seront oubliés et pardonnés, et que les prisonniers, de quelque état qu'ils soient, seront relâchés sans payer aucune rançon ; et à l'égard des chevaux pris et vendus, ils ne pourront être repétés.

Refusé à l'égard de la religion.

73. — Que les gouverneurs futurs de la dite ville seront catholiques et obligés de jurer et prêter le serment ordinaire.

Accordé.

74. — L'observation des droits, usages, privilèges des dits états, ville et châtellenie, sera jurée par son Souverain, comme il a été fait par les autres Princes souverains du pays.

Fait et arrêté dans l'assemblée des Etats des dites ville et châtellenie de Lille, le 22 octobre 1708.

Signé :
H. J. Herreng.

Fait au camp de Lille, le 25 octobre 1708.

Signé :
Ferdinand van Collen.
G. van Rossem tot Hardenbroeck.
S. V. Goslinga.
Le comte de Rechteren.
Welvelde.
Adr. van Borsselen tot Geldermalsen.

Au sujet de la capitulation, voici comment s'exprime l'auteur du précieux *Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siège arrivé au mois d'août 1708* :

« L'on s'était préparé à la capitulation dès le commencement du siège. Je fus chargé d'y travailler. Voici l'ordre que j'observai. Je pris la vieille capitulation. Je fis un extrait de tous les articles qui avaient du rapport les uns avec les autres pour les mettre en ordre. Je commençai par la religion, ensuite à la constitution de l'administration de la province en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

corps d'état, à tout ce qui était commun à la ville et à la châtellenie, aux charges, aux acquisitions, à tous les édits et arrêts faits durant la domination de France ; après quoi je plaçai les matières de commerce, la monnaie, les manufactures, les privilèges du Magistrat et de la ville en particulier ; enfin tout ce qui avait du rapport au siège ou à la guerre venait le dernier lieu. Après que mon plan fut dressé sur cette méthode, je consultai mes confrères et les jurisconsultes du corps sur tout ce qui avait pour but les privilèges, les matières de droit et de justice, et les magistrats sur le commerce. Mon plan fut ensuite communiqué à la chambre commune, changé, augmenté ou diminué ; et afin qu'on n'eût qu'à en faire la lecture en pleine assemblée quand il serait temps, je lus mon projet à tous ceux du corps partagés en cinq ou six comités particuliers, et, les choses en cet état, chacun se tint assuré et il ne parut aucune inquiétude. Presque tous les corps avaient donné des mémoires pour faire des articles particuliers, et j'en formai ces articles. »

Du même mémoire : « Les ecclésiastiques et nobles s'étaient présentés pour faire une capitulation particulière, mais les députés des baillis et magistrats ayant fait voir au maréchal qu'en 1667 eux seuls avaient traité de la capitulation, il dit qu'il fallait faire la même chose, sauf à eux à faire leur protestation. »

Cette protestation est ainsi conçue [1] :

« Les prélats, chapitres ecclésiastiques, chevaliers et nobles des États des ville et châtellenie de Lille et enclavements, ayant formé les articles de la capitulation du dit Lille à proposer à son Altesse le prince Eugène de Savoie pour la conservation des droits et privilèges de leur corps, en ont fait présenter le cahier par leurs députés ordinaires aux dits États à Mgr le maréchal duc de Boufflers, gouverneur de cette ville et de la province, aux fins d'obtenir la permission de sortir de Lille, et leur a refusé sous prétexte qu'il ne paraissait pas qu'en 1667 les articles de la capitulation avaient été proposés par les députés du clergé et de la noblesse...

Protestent par notaire devant les magistrats et baillis, qu'ils accusent d'avoir prévenu le maréchal de Boufflers contre eux dans cette occasion.

Fait à leur assemblée du 22 octobre 1708.

De Goslinga à Heinsius :

Au camp de Lille, le 27 d'octobre.

Monsieur,

« Enfin les capitulations avec la garnison et la ville sont signées, la première par le Prince et la seconde par nous. Il ne se mêle de rien pour ce qui regarde la dernière. Nous n'avons pas jugé à propos pourtant de nous faire prêter le serment. Nous craindrions de donner trop de jalousie aux Alliés. Aussi n'y perdons-nous rien, en ayant la possession tout comme si elle nous appartient en propre. J'espère qu'on approuvera cette modération. C'est en peu de jours d'ici que le Magistrat doit être changé. On tâchera de choisir, autant qu'il est possible, des gens dévoués à la maison d'Autriche. De plus on mortifiera toutes les nouvelles charges possédées par des gens qui, par ces biens, tiendraient toujours à la France. Il en résultera un autre très grand préjudice à la France : c'est que

1. Carton 919. A. V.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dorénavant les gens, voyant les revers de la fortune, n'hasarderont pas si facilement à l'avenir de sacrifier des grosses sommes pour des charges qui bien souvent ne rapportent que de la fumée.... »

XII.

Liste totale[1] des tués et blessés au siège de la ville de Lille commencé le 12 août 1708, sous les ordres de Son Altesse Sérénissime le prince Eugène, et fini le 22 octobre 1708.

NATIONS	COLONELS		LIEUTENANTS-COLONELS		MAJORS		CAPITAINES		SUBALTERNES		SERGENTS		SOLDATS		TUÉS et BLESSÉS
	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés	
Impériaux		1		1	1	1	3	9	4	17	11	3	360	746	1157
Palatins				2	3	5	9	17	13	19	3	2	640	1111	1824
Hessois				1	2	1	5	10	13	11	4	6	240	757	1048
Anglais et Hollandais		3	2	3	1	2	20	39	36	80	61	143	1365	3649	5405
Prussiens		2	1				4	3	6	13	11	23	269	531	864
Danois			1				1	3	4	23	2	4	186	336	560
Hanovre						1	3	7	4	9	11	25	214	493	757
Détachés de la grande armée	1			1			1	9	7	9	1	12	41	249	331
														TOTAL =	11946

Ingénieurs tués ou blessés ..... { M. de Longenay, directeur, mort de ses blessures. et, en tout, tués ou blessés : 65.

Officiers d'artillerie.. { 4 tués et 6 blessés. 100 canonniers ou bombardiers hors de combat.

Tués ou blessés des mineurs : 21, tant morts que blessés.
M. le Colonel Seckendorf, major de tranchée, blessé deux fois.

---

1. *Campagne de Lille.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans son *Journal*, Schulenbourg écrivait à la date du 18 octobre 1708 [1] :

« Nous perdons déjà ici plus de 10.000 hommes, tant morts que blessés, et nous ne sommes pas encore maitres de la ville. Il est vrai que l'on est sur le fossé et que l'on va commencer demain à tirer en brèche de nouveau et à remplir le fossé, ce qui pourrait être achevé en 4 ou 5 jours si on s'y prend comme il faut. Après quoi, il ne nous reste que de donner l'assaut général. Bien des gens croient, et il y a beaucoup de gageures là-dessus, qu'ils n'attendront pas cet assaut. S'ils n'avaient pas la citadelle, je croirais très sûrement qu'ils commenceraient à parler de capituler, mais présentement il n'y a personne qui puisse dire quelque chose de certain là-dessus, d'autant plus qu'ils ont des retranchements faits derrière la brèche. On verra ce qui se fera là-dessus, dès que l'on aura commencé à remplir le grand fossé et à tirer en brèche tant sur la courtine que sur la face que l'on a laissée là, jusqu'à cette heure, par bêtise. La garnison de la ville est fort affaiblie et on croit qu'ils n'ont plus que 4.000 hommes au plus en état de service. Ils tuent tous les chevaux et les mangent. On compte pourtant que nous serons maitres de la ville avant la fin du mois, si le beau temps continue et qu'il n'arrive d'autre accident fâcheux... »

Lille, le 24 octobre.

« Je conduis aujourd'hui le débris des Suisses à la citadelle, qui y sont entrés les premiers. Ils consistent en tout à trois cents et quelques hommes. Il y en a environ 130 du régiment. Nous avons perdu deux hommes bien regrettés, qui sont MM. d'Isly et Ferret, morts de leurs blessures. Dans le régiment, le lieutenant de la colonelle et l'enseigne ont eu le même sort. Nous avons presque tous été blessés. Mon frère, qui a le malheur d'être très incommodé, et par conséquent celui de ne pouvoir entrer dans la citadelle, aura l'honneur de rendre un compte plus exact du régiment [2] qui a besoin de puissants secours et d'un bon quartier pour se rétablir. Je crains, dans l'état où il est et où il sera, qu'il ne faille bien du temps. Les plus fortes troupes d'ici sont réduites à la moitié de ce qu'elles étaient en entrant. Nous sommes de celles qui ont le plus perdu [3]. »

XIII.

État [4] des chariots et charrettes livrés par les habitants de Brabant pour le grand convoi devant Lille.

Ceux du département de Louvain et du Wallon Brabant ont livré ensemble 88 chariots, y compris 5 à 6 charrettes, lesquels, compté depuis le 1er jusques au 24 août inclus, avec les jours d'aller et venir, portant à 6 florins par jour chaque chariot ou charrette, l'un parmi l'autre 12.672

---

1. *Vie de Schulenbourg*, I. p. 358.

2. Il s'agit du régiment de Pfiffer dont, l'auteur de la lettre, M. de Sury, était lieutenant colonel.

3. Cette lettre est extraite du vol. 2108, supplément à l'année 1708. D. G.

4. A. H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De plus les partis de Franco ont dételé des chariots des dits quartiers et mené à Namur et à Charleroi 150 chevaux, 50 chariots, lesquels y ayant été retenus 15 jours, portant. 4.500

Ceux des huit mayeries de Bruxelles ont livré les quantités de 310 chariots lesquels, compté depuis le jour jusqu'au 22 août inclus à 6 florins par jour comme dessus, montent à la somme de 40.920

De plus les partis de France ont dételé des chariots des dites mayeries et mené à Gand et à Namur 41 chevaux, portant à raison comme dessus. 1.230

Ceux des quartiers d'Anvers ont fourni 346 chariots et charrettes qui ont mené la même charge que les chariots, desquels chariots et charrettes on a licencié au camp de Lille (ville), le 19 août, 233, et les autres 113, le 22 août. Les dits chariots comptés depuis le 1er jusques au 21 août, avec les jours d'aller et venir, portent à raison de 6 florins pour chacun par jour. 33.552

Les autres 113 chariots, comptés depuis le 1er jusques au 26 août à raison comme dessus, montent à la somme de 17.628

De plus MM. les députés des Etats de Brabant ont loué, à 6 florins par jour, 52 chariots depuis le 1er jusques au 23 août inclus, montant à la somme de. 1.176

Item les partis ennemis ont pris, enlevé et depuis vendu à leur armée, à Gand et ailleurs, 116 chevaux à 120 florins chaque cheval, porte 13.920

M. le bourgmestre de Bruxelles a dû payer pour quelques chevaux de trait qu'il avait loués pour le service du dit convoi la somme de. 1.200

Au dessus de cela, les habitants du plat pays de Brabant ont été chargés de fournir 800 pionniers dont ne comptant que trois quarts, qui ont servi 11 jours à 18 sols pour chaque pionnier par jour, porte la dépense à. 5.940

132.738

Sans compter les gages et frais des conducteurs et autres en dépendant. . . . . Mémoire

Il est à remarquer aussi qu'en divers lieux chaque chariot à été entrepris à 10, à 12, et même à 14 florins par jour, à cause de la moisson, sans compter les chevaux qui ont été fournis pour tirer les barques qui ont transporté le train de l'artillerie, ni les frais du logement des troupes qui ont escorté cette artillerie et le fourrage livré à leurs chevaux, de quoi on n'a pas encore le détail . . . . . Mémoire

De sorte que, quand on compterait tous les frais des dits chariots, charrettes, chevaux et pionniers, avec ce qui en dépend, sur le pied qu'ils ont coûté au pays, ils monteront ensemble à près de 200.000 florins.

200.000

Autre état des chariots, chevaux et pionniers, fournis par le Brabant pendant l'année 1708.

Depuis, les 8 mayeries de Bruxelles ont fourni pour un autre convoi, parti de Bruxelles le 2 septembre, le nombre de 70 chariots,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lesquels ont servi l'espace de 13 jours, à raison de 6 florins par jour, chaque chariot montant à la somme de	5.460
Ils ont encore fourni pour le convoi, parti le 7 de septembre, 182 chariots et 156 chevaux, lesquels (excepté peu qui se sont sauvés par la fuite), à leur retour de l'armée, ont été pris par 2 détachements de l'armée de France et conduits à Gand. De là, on les a fait passer à Mons d'où ils sont partis pour Givet pour le service de l'armée de France par droit de représailles, portant pour un mois, du 5 septembre jusqu'au 4 octobre, ...	12.120
Et il est encore fort incertain quand ces chariots seront renvoyés. Les autres quartiers de la province de Brabant ont dû fournir 330 chevaux et 289 chevaux de trait qui ont été retenus à Bruxelles pour le dernier convoi qui n'est point parti, depuis le 8 et le 9 jusqu'au 28 et 29 septembre font 21 jours, montant à la somme de.	53.718
Ils ont encore dû fournir 100 pionniers qui ont resté à Bruxelles 20 jours à raison de 18 sols par jour, porte.	1.800
Le contingent de la province de Brabant, dans les chariots de campagne fournis par Josse Jacobs, porte	60.000
Il est impossible de faire un compte exact des frais des chariots qui ont été fournis aux troupes venues de la Meuse, aux troupes prussiennes, à celles de Hanovre et autres qui composent la grande armée, comme aussi aux troupes de Son Altesse le prince Eugène de Savoie, mais on peut dire que les frais de ces chariots et d'autres chariots et chevaux que les habitants de la province de Brabant ont dû fournir aux troupes, etc., pendant cette campagne, portent plus de.	30.000
	193.098

XIV.

Etat[1] des personnes principales qui méritent des récompenses distinguées par les signalés et importants services qu'ils ont rendus au Roi et à l'Etat dans la défense de la ville de Lille, ce 24 octobre 1708.

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
	Il mérite que le roi ait la bonté de lui accorder présentement le cordon bleu, ainsi qu'il a eu la bonté de l'accorder à M. le comte de Guiscard après le siège de Namur. M. de Surville ne l'a pas moins bien mérité par les services importants qu'il a rendus à la défense de la ville de Lille, y ayant donné toutes sortes de	M. le marquis de Surville.

1. D. G., vol 2083

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
10.000 livres de pension.	marques de courage, de capacité, de zèle et de fermeté. La défense de la seule ville de Lille a duré autant que celle de la ville et du château de Namur ensemble ; et comme M. de Surville est sans biens et dans un besoin pressant, il serait de la bonté du roi de lui accorder, outre le cordon bleu, une pension de 2.000 écus, ou le premier gouvernement qui vaquera. Il avait, avant sa disgrâce, une pension de 2.000 écus, dans laquelle le roi pourrait avoir la bonté de le rétablir dès à présent.	
Bon.	Il mérite une grande croix de l'ordre de Saint-Louis, ainsi que le roi a eu la bonté de l'accorder par distinction à M. de Caraman [1]. Les services que M. de Lee a rendus ici sont certainement plus distingués et plus importants, et il a donné, ainsi que M. le marquis de Surville, toutes les marques possibles de courage, de zèle, de capacité et de fermeté. Il est actuellement blessé d'un éclat de grenade à la tête. Il mériterait aussi une pension de 2.000 écus ou le second gouvernement qui vaquera [2].	M. de Lee.
	Il vient d'être fait lieutenant-général. Il a fait voir qu'il en est très digne et très capable par la manière dont il a servi, depuis qu'il y est entré, s'étant porté à toutes les actions avec la valeur, le zèle et la capacité possibles, et y ayant servi très utilement pour leurs succès. C'est certainement un sujet de mérite et de	M. le chevalier de Luxembourg.

1. Le défenseur de Menin, en 1706.

2. En attendant une vacance qui ne se produisit qu'en 1719, M. de Lee fut autorisé à porter, dès 1708, la décoration de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lesquels ont servi l'espace de 13 jours, à raison de 6 florins par jour, chaque chariot montant à la somme de	5.460
Ils ont encore fourni pour le convoi, parti le 7 de septembre, 182 chariots et 156 chevaux, lesquels (excepté peu qui se sont sauvés par la fuite), à leur retour de l'armée, ont été pris par 2 détachements de l'armée de France et conduits à Gand. De là, on les a fait passer à Mons d'où ils sont partis pour Givet pour le service de l'armée de France par droit de représailles, portant pour un mois, du 5 septembre jusqu'au 4 octobre, ...	42.120
Et il est encore fort incertain quand ces chariots seront renvoyés. Les autres quartiers de la province de Brabant ont dû fournir 330 chevaux et 239 chevaux de trait qui ont été retenus à Bruxelles pour le dernier convoi qui n'est point parti, depuis le 8 et le 9 jusqu'au 28 et 29 septembre font 21 jours, montant à la somme de.	53.718
Ils ont encore dû fournir 100 pionniers qui ont resté à Bruxelles 20 jours à raison de 18 sols par jour, porte.	1.800
Le contingent de la province de Brabant, dans les chariots de campagne fournis par Josse Jacobs, porte	60.000
Il est impossible de faire un compte exact des frais des chariots qui ont été fournis aux troupes venues de la Meuse, aux troupes prussiennes, à celles de Hanovre et autres qui composent la grande armée, comme aussi aux troupes de Son Altesse le prince Eugène de Savoie, mais on peut dire que les frais de ces chariots et d'autres chariots et chevaux que les habitants de la province de Brabant ont dû fournir aux troupes, etc., pendant cette campagne, portent plus de.	30.000
	193.098

XIV.

Etat[1] des personnes principales qui méritent des récompenses distinguées par les signalés et importants services qu'ils ont rendus au Roi et à l'Etat dans la défense de la ville de Lille, ce 24 octobre 1708.

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
	Il mérite que le roi ait la bonté de lui accorder présentement le cordon bleu, ainsi qu'il a eu la bonté de l'accorder à M. le comte de Guiscard après le siège de Namur. M. de Surville ne l'a pas moins bien mérité par les services importants qu'il a rendus à la défense de la ville de Lille, y ayant donné toutes sortes de	M. le marquis de Surville.

1. D. G., vol 2083

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
10.000 livres de pension.	marques de courage, de capacité, de zèle et de fermeté. La défense de la seule ville de Lille a duré autant que celle de la ville et du château de Namur ensemble ; et comme M. de Surville est sans biens et dans un besoin pressant, il serait de la bonté du roi de lui accorder, outre le cordon bleu, une pension de 2.000 écus, ou le premier gouvernement qui vaquera. Il avait, avant sa disgrâce, une pension de 2.000 écus, dans laquelle le roi pourrait avoir la bonté de le rétablir dès à présent.	
Bon.	Il mérite une grande croix de l'ordre de Saint-Louis, ainsi que le roi a eu la bonté de l'accorder par distinction à M. de Caraman [1]. Les services que M. de Lee a rendus ici sont certainement plus distingués et plus importants, et il a donné, ainsi que M. le marquis de Surville, toutes les marques possibles de courage, de zèle, de capacité et de fermeté. Il est actuellement blessé d'un éclat de grenade à la tête. Il mériterait aussi une pension de 2.000 écus ou le second gouvernement qui vaquera [2].	M. de Lee.
	Il vient d'être fait lieutenant-général. Il a fait voir qu'il en est très digne et très capable par la manière dont il a servi, depuis qu'il y est entré, s'étant porté à toutes les actions avec la valeur, le zèle et la capacité possibles, et y ayant servi très utilement pour leurs succès. C'est certainement un sujet de mérite et de	M. le chevalier de Luxembourg.

1. Le défenseur de Menin, en 1706.

2. En attendant une vacance qui ne se produisit qu'en 1719, M. de Lee fut autorisé à porter, dès 1708, la décoration de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers
	beaucoup de distinction, et toutes les qualités nécessaires pour bien servir le roi dans ses armées.	
Bon.	Il mérite tout à fait d'être fait lieutenant-général Il est ancien maréchal de camp et il a rendu ici des services si distingués pour la défense de Lille, tant pour le fait de l'artillerie que par ses bons conseils et sa capacité dont j'ai profité, que je ne puis assez m'en louer. C'est un sujet de grand mérite et de distinction, et des plus dignes des grâces du roi et des plus capables de servir utilement dans ses armées.	M. le marquis de la Frezelière.
3.000 livres de pension.	Il a servi très utilement dans tout ce qui a regardé le fait du génie et avec beaucoup de courage, de zèle et de capacité. Il a été quinze jours malade, pendant lesquels il a été à la mort, et dès le moment qu'il a pu sortir de sa chambre, il s'est porté partout avec le même zèle que si sa santé avait été parfaite, et m'a été d'un très grand secours et utilité. Il mérite tout à fait que le roi ait la bonté de lui accorder une pension de 1000 écus et plus. Il en a besoin.	M. du Puy-Vauban.
Bon.	Il a rempli avec beaucoup de courage, de zèle et de capacité, les fonctions de son emploi, et j'ai tous les sujets possibles de me louer de lui infiniment en toutes choses. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Valory.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de courage, de capacité et de zèle, et mérite d'être fait maréchal de camp.	M. de Tournin, brigadier du 29 janvier 1702

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	On ne peut servir avec plus de zèle et de courage qu'il a fait depuis qu'il est entré dans la ville. Il a été blessé à la jambe d'un éclat de canon, à l'attaque de la demi-lune des tenaillons. Il a eu beaucoup de part à l'heureux succès du secours que M. le chevalier de Luxembourg a introduit dans cette ville, et il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp. Il voulait entrer avec moi dans la citadelle. J'ai cru, quoique de bon secours pour tout, qu'il servirait plus utilement à l'armée.	M. de Tournefort, brigadier du 10 février 1704.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de valeur et de distinction. Il a reçu deux ou trois très graves contusions de mousquet et d'éclat de grenades, et il mérite d'être fait maréchal de camp.	M. le marquis de Ranes, brigadier du 23 décembre 1702.
Bon.	Il a servi de même avec toute la valeur, la capacité et la distinction possibles. Le hasard l'a fait se trouver à la plus grande partie des attaques du chemin couvert qu'il a toujours soutenues avec toute la fermeté possible. Il a reçu plusieurs coups sur lui. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Permangle, brigadier du 10 février 1704.
Bon.	On ne peut servir avec plus de valeur et de distinction qu'il a fait. Il s'est trouvé à la plus grande partie des grandes actions de ce siège. Il a reçu une blessure considérable au bras. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Ravignan, brigadier du 10 février 1704.
	Il a servi de même avec toute la valeur et la dictinction possibles. Il s'est trouvé à plusieurs	M. de Serville, brigadier du 26 octobre 1704.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers
	beaucoup de distinction, et toutes les qualités nécessaires pour bien servir le roi dans ses armées.	
Bon.	Il mérite tout à fait d'être fait lieutenant-général Il est ancien maréchal de camp et il a rendu ici des services si distingués pour la défense de Lille, tant pour le fait de l'artillerie que par ses bons conseils et sa capacité dont j'ai profité, que je ne puis assez m'en louer. C'est un sujet de grand mérite et de distinction, et des plus dignes des grâces du roi et des plus capables de servir utilement dans ses armées.	M. le marquis de la Frezelière.
3.000 livres de pension.	Il a servi très utilement dans tout ce qui a regardé le fait du génie et avec beaucoup de courage, de zèle et de capacité. Il a été quinze jours malade, pendant lesquels il a été à la mort, et dès le moment qu'il a pu sortir de sa chambre, il s'est porté partout avec le même zèle que si sa santé avait été parfaite, et m'a été d'un très grand secours et utilité. Il mérite tout à fait que le roi ait la bonté de lui accorder une pension de 1000 écus et plus. Il en a besoin.	M. du Puy-Vauban.
Bon.	Il a rempli avec beaucoup de courage, de zèle et de capacité, les fonctions de son emploi, et j'ai tous les sujets possibles de me louer de lui infiniment en toutes choses. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Valory.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de courage, de capacité et de zèle, et mérite d'être fait maréchal de camp.	M. de Tournin, brigadier du 29 janvier 1702

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	On ne peut servir avec plus de zèle et de courage qu'il a fait depuis qu'il est entré dans la ville. Il a été blessé à la jambe d'un éclat de canon, à l'attaque de la demi-lune des tenaillons. Il a eu beaucoup de part à l'heureux succès du secours que M. le chevalier de Luxembourg a introduit dans cette ville, et il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp. Il voulait entrer avec moi dans la citadelle. J'ai cru, quoique de bon secours pour tout, qu'il servirait plus utilement à l'armée.	M. de Tournefort, brigadier du 10 février 1704.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de valeur et de distinction. Il a reçu deux ou trois très graves contusions de mousquet et d'éclat de grenades, et il mérite d'être fait maréchal de camp.	M. le marquis de Ranes, brigadier du 23 décembre 1702.
Bon.	Il a servi de même avec toute la valeur, la capacité et la distinction possibles. Le hasard l'a fait se trouver à la plus grande partie des attaques du chemin couvert qu'il a toujours soutenues avec toute la fermeté possible. Il a reçu plusieurs coups sur lui. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Permangle, brigadier du 10 février 1704.
Bon.	On ne peut servir avec plus de valeur et de distinction qu'il a fait. Il s'est trouvé à la plus grande partie des grandes actions de ce siège. Il a reçu une blessure considérable au bras. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Ravignan, brigadier du 10 février 1704.
	Il a servi de même avec toute la valeur et la dictinction possibles. Il s'est trouvé à plusieurs	M. de Serville, brigadier du 26 octobre 1704.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
	beaucoup de distinction, et toutes les qualités nécessaires pour bien servir le roi dans ses armées.	
Bon.	Il mérite tout à fait d'être fait lieutenant-général. Il est ancien maréchal de camp et il a rendu ici des services si distingués pour la défense de Lille, tant pour le fait de l'artillerie que par ses bons conseils et sa capacité dont j'ai profité, que je ne puis assez m'en louer. C'est un sujet de grand mérite et de distinction, et des plus dignes des grâces du roi et des plus capables de servir utilement dans ses armées.	M. le marquis de la Frezelière.
3.000 livres de pension.	Il a servi très utilement dans tout ce qui a regardé le fait du génie et avec beaucoup de courage, de zèle et de capacité. Il a été quinze jours malade, pendant lesquels il a été à la mort, et dès le moment qu'il a pu sortir de sa chambre, il s'est porté partout avec le même zèle que si sa santé avait été parfaite, et m'a été d'un très grand secours et utilité. Il mérite tout à fait que le roi ait la bonté de lui accorder une pension de 1000 écus et plus. Il en a besoin.	M. du Puy-Vauban.
Bon.	Il a rempli avec beaucoup de courage, de zèle et de capacité, les fonctions de son emploi, et j'ai tous les sujets possibles de me louer de lui infiniment en toutes choses. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Valory.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de courage, de capacité et de zèle, et mérite d'être fait maréchal de camp.	M. de Tournin, brigadier du 29 janvier 1702

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	On ne peut servir avec plus de zèle et de courage qu'il a fait depuis qu'il est entré dans la ville. Il a été blessé à la jambe d'un éclat de canon, à l'attaque de la demi-lune des tenaillons. Il a eu beaucoup de part à l'heureux succès du secours que M. le chevalier de Luxembourg a introduit dans cette ville, et il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp. Il voulait entrer avec moi dans la citadelle. J'ai cru, quoique de bon secours pour tout, qu'il servirait plus utilement à l'armée.	M. de Tournefort, brigadier du 10 février 1704.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de valeur et de distinction. Il a reçu deux ou trois très graves contusions de mousquet et d'éclat de grenades, et il mérite d'être fait maréchal de camp.	M. le marquis de Ranes, brigadier du 23 décembre 1702.
Bon.	Il a servi de même avec toute la valeur, la capacité et la distinction possibles. Le hasard l'a fait se trouver à la plus grande partie des attaques du chemin couvert qu'il a toujours soutenues avec toute la fermeté possible. Il a reçu plusieurs coups sur lui. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Permangle, brigadier du 10 février 1704.
Bon.	On ne peut servir avec plus de valeur et de distinction qu'il a fait. Il s'est trouvé à la plus grande partie des grandes actions de ce siège. Il a reçu une blessure considérable au bras. Il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	M. de Ravignan, brigadier du 10 février 1704.
	Il a servi de même avec toute la valeur et la dictinction possibles. Il s'est trouvé à plusieurs	M. de Serville, brigadier du 26 octobre 1704.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	des grandes actions de ce siège. Il a reçu plusieurs contusions de coups de mousquet, et il mérite tout à fait d'être fait maréchal de camp.	
Bon.	Il a servi de même avec toute la valeur et la distinction possibles, s'est trouvé à plusieurs des grandes actions de ce siége où il a couru tout le risque possible, et en particulier d'une bombe qui lui a brûlé et emporté une partie de son justaucorps et lui meurtrit la cuisse. C'est un sujet de mérite et très digne d'être fait maréchal de camp.	M. le marquis de Coëtquen, brigadier du 26 octobre 1704.
	Il vient d'être fait brigadier et il l'a bien mérité. C'est un sujet de beaucoup de mérite et de distinction, et des plus capables de servir utilement le Roi dans ses armées. Il s'est trouvé à presque toutes les grandes actions de ce siège ; il a servi avec une valeur et une capacité distinguées.	M. de Maillebois.
Bon.	On ne peut servir avec plus de valeur, de zèle et de distinction qu'il a fait. Il s'est trouvé aussi à une bonne partie des grandes actions de ce siège et y a servi avec beaucoup de distinction. Il a reçu une contusion très dangereuse sur l'estomac d'un éclat de grenade dont il a craché le sang, et plusieurs coups de mousquet. Il mérite tout à fait d'être fait brigadier.	M. de Belle-Isle, maréchal de camp de dragons du 11 janvier 1705.
	Quoiqu'il se soit trouvé ici sans régiment, il y a servi en qualité de colonel avec tous les autres colonels. Il s'est trouvé à plusieurs des grandes actions du	M. de Boufflers-Remiencourt, colonel d'un régiment qu'il a levé en 1702.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	siège, et dans une il a reçu une contusion assez considérable d'un éclat de bombe à la jambe. Il est le plus ancien colonel de la garnison et bon sujet, et il mérite tout à fait d'être fait brigadier.	
Bon.	On ne peut servir avec plus de valeur, de zèle et de distinction qu'il a fait. Il s'est trouvé à la plupart des grandes actions de ce siège, où il a toujours fait des merveilles et a reçu plusieurs coups sur lui. C'est un sujet de mérite et de distinction, et il mérite tout à fait d'être fait brigadier.	M. du Thil, colonel du 30 avril 1704.
Bon.	On ne peut pareillement servir avec plus de valeur, de zèle et de distinction qu'il a fait. Il s'est trouvé à la plupart des grandes actions de ce siège où il s'est distingué par sa valeur et sa capacité. Il a reçu plusieurs grosses contusions de mousquet et de grenades dont il a été très incommodé et qui ne l'ont pas empêché de faire régulièrement son service, quoiqu'il eût pu très raisonnablement s'en dispenser, et c'est par ses soins que les deux bataillons suisses, du débris du combat d'Oudenarde, ont servi aussi bien qu'ils ont fait. Enfin c'est un sujet de mérite et très digne d'être brigadier.	M. de Sury, lieutenant-colonel du régiment suisse de Pfiffer, avec une commission de colonel du 22 mars 1705.
Bon.	Il a servi avec beaucoup de valeur, de capacité et de distinction. Il s'est trouvé à la plupart des grandes actions de ce siège, où il a toujours fait des merveilles. Il a été blessé dangereusement à une des dernières, et il mérite tout à fait d'être brigadier.	M. de la Cassagne, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Touraine. Sa commission de lieutenant-colonel est du 27 décembre 1705. il sert depuis 1685.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	Il s'est acquitté parfaitement de cet emploi dans lequel il a servi avec beaucoup de valeur, d'activité et d'intelligence. Il sert depuis trente ans et est un sujet de mérite. Il mérite d'être fait brigadier ou d'avoir une bonne pension.	Le sieur de Bussy, major du régiment de Foix, aide-major général de l'armée de M. le maréchal de Berwick, a fait la charge de major général de l'infanterie de la garnison de Lille. Sert depuis 1680, est capitaine dès l'année 1683.
Bon.	C'est le deuxième fils que M. de la Fonds perd au service. On dit qu'il en a un troisième qui a du mérite. Tout le régiment le demande pour colonel, et ils me sont venus prier d'avoir l'honneur d'en écrire à Votre Majesté. Je crois qu'elle ne peut faire un meilleur choix que de ce troisième fils de M. de la Fonds pour ce régiment.	Le régiment d'infanterie de la Fonds est vacant par la mort de M. de la Fonds qui était un très digne sujet.
Bon.	C'est un sujet de mérite et de distinction, et qui a fait parfaitement bien dans plusieurs grandes actions de ce siège. Il mérite un brevet de colonel de dragons.	Le sieur Barnier, lieutenant-colonel du régiment de dragons de Ranes. Sa commission est du 29 novembre 1705. Sert depuis 1688.

XV.

De Goslinga à Heinsius :

Au camp de Lille, le 6 de septembre.

« ..... Nos occupations m'ont fait oublier de vous entretenir, Monsieur, au sujet du commandement de la place. Je vois par une réponse de M. de Slingelandt à M. de Geldermalsen que vous penchez en faveur du prince de Holsteinbeck. Cela me suffit pour me déterminer en sa faveur, et ce d'autant plus que j'ai de l'estime pour ses mérites. C'est un prince qui est brave et zélé pour la république. Son humeur même convient assez avec un gouvernement fait comme le nôtre. Je ne sais pas encore les sentiments de nos collègues sur ce point, mais pour Geldermalsen, il est du même sentiment que moi. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De Goslinga à Heinsius :

Lille, le 12 de novembre.

« ..... Le prince (Eugène) a une très grande déférence pour Milord (Marlborough); la raison en est aisée à concevoir. Il s'en faut bien pourtant que l'un nous convienne si bien que l'autre. Ce qui s'est passé dans cette campagne nous a fait voir ce que vaut et l'un et l'autre. Je conclus par là qu'adroitement il faut diriger les choses d'une manière que nous puissions garder le Prince. A l'égard des conditions, il faudra le sonder. Je ne doute pas que, sans vous commettre le moins du monde, je n'aie l'occasion favorable pour cela. Permettez-moi que, sur ce sujet, je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire, que je suis tout convaincu que ces peuples, si on les veut contenir et leur faire oublier l'Electeur (de Bavière) qui est profondément gravé dans leur âme, il faut leur présenter un seigneur qui possède tant de qualités d'un héros que celui dont il s'agit. Il est généreux, brave plus qu'il ne faut, d'une grande vivacité tempérée par la raison et un jugement solide. Il se possède toujours également, et ne s'oublie jamais, honnête envers tout le monde et point du tout esclave des religions. L'unique chose qui ternit un peu tant de belles qualités, c'est un relâchement de la discipline militaire. Il est vrai que notre Duc en est pour le moins autant coupable que lui, mais cela n'empêche pas qu'on ne doive condamner l'effroyable licence du soldat. Nous ne cessons pas à leur en représenter les funestes suites, mais le mal a gagné si avant qu'il n'y a quasi plus de remèdes, au moins pour cette campagne. Ce qu'on peut alléguer en sa faveur, c'est qu'il a des troupes auxquelles on ne paie pas la maille. A moins donc de mourir de faim, il faut qu'elles cherchent de quoi vivre ; mais si une fois il en eut de bien payées à son commandement, il ne faut pas douter qu'il ne les contienne bien en ordre. Je conclus donc que, tel qu'il est, il nous convient plus que personne : c'est une forte barrière contre la puissance toujours formidable de la France. Je suis en même temps persuadé que, par ce moyen, nous viendrons plutôt au bout à arrêter les conditions de notre barrière..... »

XVI.

Capitulation de la Citadelle de Lille, du neuvième décembre 1708 [1].

ARTICLES PROPOSÉS POUR REMETTRE LA CITADELLE DE LILLE AUX ALLIÉS.

La porte sera livrée le neuvième, à deux heures, après la capitulation réciproquement signée, et la barrière de séparation sera mise au bout de la route, en dedans.

I. — Qu'une porte de la dite citadelle sera livrée aux troupes des Alliés, le onze du mois de décembre à dix heures du matin, en temps qu'entre ci et ce temps-là, la dite citadelle ne soit pas secourue, et ce sera la porte Royale, qui est celle de l'attaque, à laquelle sera mise une garde des troupes de la garnison, séparée

1. D. G., vol. 2084, pièce n° 221. — A. V., carton 310, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bons du Roi.	Services de MM. les Officiers.	Noms de MM. les Officiers.
Bon.	Il s'est acquitté parfaitement de cet emploi dans lequel il a servi avec beaucoup de valeur, d'activité et d'intelligence. Il sert depuis trente ans et est un sujet de mérite. Il mérite d'être fait brigadier ou d'avoir une bonne pension.	Le sieur de Bussy, major du régiment de Foix, aide-major général de l'armée de M. le maréchal de Berwick, a fait la charge de major général de l'infanterie de la garnison de Lille. Sert depuis 1680, est capitaine dès l'année 1683.
Bon.	C'est le deuxième fils que M. de la Fonds perd au service. On dit qu'il en a un troisième qui a du mérite. Tout le régiment le demande pour colonel, et ils me sont venus prier d'avoir l'honneur d'en écrire à Votre Majesté. Je crois qu'elle ne peut faire un meilleur choix que de ce troisième fils de M. de la Fonds pour ce régiment.	Le régiment d'infanterie de la Fonds est vacant par la mort de M. de la Fonds qui était un très digne sujet.
Bon.	C'est un sujet de mérite et de distinction, et qui a fait parfaitement bien dans plusieurs grandes actions de ce siège. Il mérite un brevet de colonel de dragons.	Le sieur Barnier, lieutenant-colonel du régiment de dragons de Ranes. Sa commission est du 29 novembre 1705. Sert depuis 1688.

XV.

De Goslinga à Heinsius :

Au camp de Lille, le 6 de septembre.

« ..... Nos occupations m'ont fait oublier de vous entretenir, Monsieur, au sujet du commandement de la place. Je vois par une réponse de M. de Slingelandt à M. de Geldermalsen que vous penchez en faveur du prince de Holsteinbeck. Cela me suffit pour me déterminer en sa faveur, et ce d'autant plus que j'ai de l'estime pour ses mérites. C'est un prince qui est brave et zélé pour la république. Son humeur même convient assez avec un gouvernement fait comme le nôtre. Je ne sais pas encore les sentiments de nos collègues sur ce point, mais pour Geldermalsen, il est du même sentiment que moi. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De Goslinga à Heinsius :

Lille, le 12 de novembre.

« ..... Le prince (Eugène) a une très grande déférence pour Milord (Marlborough); la raison en est aisée à concevoir. Il s'en faut bien pourtant que l'un nous convienne si bien que l'autre. Ce qui s'est passé dans cette campagne nous a fait voir ce que vaut et l'un et l'autre. Je conclus par là qu'adroitement il faut diriger les choses d'une manière que nous puissions garder le Prince. A l'égard des conditions, il faudra le sonder. Je ne doute pas que, sans vous commettre le moins du monde, je n'aie l'occasion favorable pour cela. Permettez-moi que, sur ce sujet, je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire, que je suis tout convaincu que ces peuples, si on les veut contenir et leur faire oublier l'Electeur (de Bavière) qui est profondément gravé dans leur âme, il faut leur présenter un seigneur qui possède tant de qualités d'un héros que celui dont il s'agit. Il est généreux, brave plus qu'il ne faut, d'une grande vivacité tempérée par la raison et un jugement solide. Il se possède toujours également, et ne s'oublie jamais, honnête envers tout le monde et point du tout esclave des religions. L'unique chose qui ternit un peu tant de belles qualités, c'est un relâchement de la discipline militaire. Il est vrai que notre Duc en est pour le moins autant coupable que lui, mais cela n'empêche pas qu'on ne doive condamner l'effroyable licence du soldat. Nous ne cessons pas à leur en représenter les funestes suites, mais le mal a gagné si avant qu'il n'y a quasi plus de remèdes, au moins pour cette campagne. Ce qu'on peut alléguer en sa faveur, c'est qu'il a des troupes auxquelles on ne paie pas la maille. A moins donc de mourir de faim, il faut qu'elles cherchent de quoi vivre ; mais si une fois il en eut de bien payées à son commandement, il ne faut pas douter qu'il ne les contienne bien en ordre. Je conclus donc que, tel qu'il est, il nous convient plus que personne : c'est une forte barrière contre la puissance toujours formidable de la France. Je suis en même temps persuadé que, par ce moyen, nous viendrons plutôt au bout à arrêter les conditions de notre barrière..... »

XVI.

Capitulation de la Citadelle de Lille, du neuvième décembre 1708[1].

ARTICLES PROPOSÉS POUR REMETTRE LA CITADELLE DE LILLE AUX ALLIÉS.

La porte sera livrée le neuvième, à deux heures, après la capitulation réciproquement signée, et la barrière de séparation sera mise au bout de la route, en dedans.

I. — Qu'une porte de la dite citadelle sera livrée aux troupes des Alliés, le onze du mois de décembre à dix heures du matin, en temps qu'entre ci et ce temps-là, la dite citadelle ne soit pas secourue, et ce sera la porte Royale, qui est celle de l'attaque, à laquelle sera mise une garde des troupes de la garnison, séparée

1. D. G., vol. 2084, pièce n° 223. — A. V., carton 310, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de celle des Alliés par une barrière posée au milieu de la voûte de la dite porte pour empêcher le mélange des troupes et le désordre qui pourrait arriver entre les uns et les autres, et que qui que ce soit des troupes des Alliés ne puisse entrer dans la dite citadelle, pendant lequel temps il ne sera fait aucun acte d'hostilité ni de travaux de part ni d'autre entre les assiégés et les assiégeants.

Accordé.

II. — Que la chapelle de la dite citadelle ne pourra être dégradée et servira seulement pour le culte de la religion catholique, apostolique et romaine.

Ils sortiront le 10 de ce mois, pourvus de munitions pour tirer chacun dix coups et avec six pièces de canon, trois de douze livres de balle, et trois de huit livres. Le reste de l'article est accordé, excepté qu'il sera permis d'arrêter MM. de Tournin, de Maillebois et de St Martin, pour sûreté du paiement des dettes contractées pour le service de Sa Majesté très chrétienne dans la ville de Lille.

III. — Que M. le maréchal de Boufflers, M le chevalier de Luxembourg, lieutenant-général de la province et lieutenant-général des armées du Roy, M. de Vauban, lieutenant-général des armées du Roy, M. le marquis de la Frezelière, premier lieutenant-général de l'artillerie de France et lieutenant-général des armées du Roy, MM. de Tournin, de Valory, marquis de Ranes, de Permangle, de Serville et marquis de Coëtquen, maréchaux de camp, MM. les brigadiers avec tous les officiers de l'état-major des ville et citadelle, tous les officiers et soldats, dragons et autres de toutes les troupes tant françaises qu'étrangères, et les compagnies d'invalides, tous les officiers d'artillerie, ingénieurs, tous les employés sur les ouvrages et autres, quels qu'ils puissent être, qui sont dans la dite citadelle pour le service du Roi très chrétien, sans aucune exception de personnes nommées ou non, en sortiront le treize du présent mois, à 9 heures du matin, par la porte Dauphine, avec armes, bagages et chevaux, tambours battant, balles en bouche, mèche allumée par les deux bouts, et des munitions de guerre pour tirer chacun vingt coups, et les enseignes déployées, 12 pièces de canon de gros calibre et 4 mortiers au choix des assiégés avec leurs affûts et armes, et des munitions pour tirer 12 coups de chaque pièce, pour se rendre tous ensemble à Douai par le plus court chemin, et en un ou deux jours, aussi au choix des assiégés, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, on puisse leur faire prendre une autre route, et qu'il leur sera donné une escorte suffisante de la part des Alliés, tant pour la sûreté de la garnison que pour celle des équipages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On fournira les bateaux nécessaires pour le transport de l'artillerie accordée, comme aussi pour les malades, blessés et bagages.

IV. — Que pour faire le transport des dits douze pièces de canon et mortiers, des équipages des troupes et des malades et blessés, comme aussi pour monter les officiers de la dite garnison, il sera fourni par les Alliés et à leurs frais 100 chevaux de trait avec leur harnais, 200 chevaux de montures avec leurs selles et brides, 100 chariots attelés chacun de 4 chevaux, et les bateaux nécessaires, avec le nombre de de bateliers et chevaux suffisants pour conduire les dits bateaux à Douai par le canal, auxquels bateaux il sera pareillement donné une escorte suffisante de la part des Alliés pour la sûreté des malades, blessés et équipages ou autres effets dont ils seront chargés, et que le tout sera fourni le 12 du présent mois au matin, afin de pouvoir les faire charger assez tôt pour que le tout parte avec la garnison pour arriver en même temps à Douai ; et au défaut de bateaux ou si la rivière n'était pas navigable, il sera fourni par les dits Alliés un nombre suffisant de chariots pour y suppléer.

Accordé sur le pied de la capitulation faite avec la ville.

V. — Que tous les malades et blessés, qui sont restés dans la ville de Lille et qui seront en état de partir avec la garnison de la citadelle, le pourront faire en même temps, et qu'il leur sera aussi fourni des bateaux et bateliers ou autres voitures pour les transporter à Douai aux dépens des Alliés, et par le plus court chemin.

Accordé aux frais des assiégés, hors le logement qu'on leur assignera.

VI. — Que ceux des dits malades et blessés, lesquels sont présentement dans la dite citadelle et qui ne seront pas en état de souffrir le voyage en même temps que la garnison en sortira, seront transportés dans la ville de Lille par des voitures et autres commodités que les assiégeants fourniront avant l'évacuation de la citadelle, et qu'il leur sera donné dans la dite ville, par les Alliés, des logements convenables aux officiers, soldats et dragons, avec des lits, des vivres et des médicaments, aux frais des dits Alliés, jusques à leur entière guérison, de même qu'ils ont accoutumé d'être traités et nourris dans les hôpitaux du Roi Très Chrétien, aussi bien qu'aux médecins, chirurgiens et autres personnes qui seront employés pour en prendre soin, et à mesure qu'il y aura des malades et blessés en état d'être transportés, il leur sera fourni par les dits Alliés des passeports, bateaux et bateliers, pour être conduits en sûreté par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

canal de Lille à Douai avec les chirurgiens et autres qui seront proposés pour en prendre soin en chemin.

Accordé.

VII. — Que les lits et fournitures des hôpitaux, qui ont servi aux malades et blessés pendant le siège de la dite citadelle, seront rendus à MM. du Magistrat de la ville de Lille et aux entrepreneurs à qui ils appartiennent.

Accordé à la réserve de MM. de Tournin, Maillebois et Saint-Martin, qui resteront en otages pour le paiement général des dettes contractées pour le service de S.M.T.C. dans la ville de Lille.

VIII. — Que le sieur de Saint-Martin, commissaire ordonnateur, les sieurs de Riez et de la Lande, commissaires des guerres, le trésorier de l'extraordinaire des guerres, les commissaires des vivres, le chapelain de la citadelle, les aumôniers, les directeurs et chirurgiens des hôpitaux et généralement tous les employés et ouvriers, avec tous les gens habitués dans la dite citadelle nommés ou non, jouiront de la présente capitulation et sortiront avec la dite garnison pour aller par le même chemin à Douai, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, ils puissent être arrêtés ni leurs équipages, papiers et effets, soit qu'ils soient dans la citadelle ou dans la ville de Lille, attendu que le sieur de Buisseret, commissaire des guerres, qui a été accepté pour otage par la capitulation arrêtée pour la ville, est suffisant pour la sûreté des dettes contractées pour le service du Roi, avant et pendant les sièges des dites ville et citadelle de Lille, jusqu'à l'entier paiement. Pour accélerer lequel, le dit sieur de Saint-Martin ira solliciter une prompte remise des fonds nécessaires, donnant sa parole, comme il a fait ci-devant à MM. les Magistrats de la dite ville de Lille, de se représenter toutes fois et quantes qu'il en sera requis par eux, pour liquider les dettes qui regardent seulement les sièges des dites ville et citadelle, après en avoir présenté les mémoires à la Cour, en lui procurant les passeports nécessaires à cet effet.

Les mêmes otages répondront pour les dettes qui seront justifiées être légitimement dues.

IX. — Qu'aucun officier ni autre personne, à qui les bourgeois de la ville de Lille ont prêté quelque argent ou avancé des marchandises, ne pourront aussi être arrêtés.

Accordé.

X. — Que tous les meubles et effets, appartenant à M. le Maréchal de Boufflers, qui sont restés dans la ville de Lille, en seront retirés pour être transportés à Douai ; et il sera fourni, en payant, les bateaux et autres voitures nécessaires, avec un passeport et une escorte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suffisante pour les y conduire en sûreté, et en cas qu'ils ne puissent être tous voiturés le même jour de la sortie de la garnison, il sera donné une prorogation de temps suffisante pour les transporter, avec les voitures et passeports nécessaires.

Accordé comme ci-dessus.

XI. — Que les officiers des états-majors des ville et citadelle, ceux des troupes de la garnison, de même que les ingénieurs, les employés et tous autres sans exception qui se trouvent dans la citadelle, pourront aussi retirer leurs meubles et effets qu'ils peuvent avoir encore laissés dans la ville de Lille, auquel effet il leur sera permis d'envoyer dans la dite ville de leurs domestiques, pour les faire charger et les faire voiturer à Douai par les mêmes chariots ou bateaux qui seront fournis par les Alliés pour les équipages de la garnison de la citadelle, et que, faute de voitures suffisantes, ils pourront les laisser dans la dite ville de Lille jusques à ce qu'ils aient trouvé des commodités pour les faire passer à Douai ou Tournay à leur choix, avec des passeports qui leur seront donnés gratis par les Alliés pour les y conduire en sûreté.

Accordé deux chariots couverts.

XII. — Qu'il sera fourni par les Alliés aux assiégés dix chariots couverts, qui entreront dans la citadelle avant la sortie des troupes et en sortiront en même temps que la garnison pour être conduits avec elle à Douai, sans que les Alliés puissent prendre connaissance de ce dont ils seront chargés, ni les visiter sous quelque prétexte que ce soit.

Accordé pour autant que les chevaux ont été pris sur les assiégeants, et qu'il n'y a point d'engagement préalable au paiement pour les maisons démolies.

XIII. — Qu'on ne pourra prétendre aucune indemnité des assiégés, tant pour les chevaux qui ont été pris, que pour les maisons qui ont été démolies ou endommagées dedans ou environs de la dite citadelle, non plus que pour les bateaux qui ont été rompus ou brisés pendant le siège.

Accordé pour ceux qui ont été faits entre les assiégeants et les assiégés.

XIV. — Que les prisonniers faits pendant le présent siège seront rendus de part et d'autre, et que ceux qui sont dans l'armée des Alliés ou dans la ville seront renvoyés dans la citadelle avant que la garnison en sorte, et que les autres qui sont dans les places plus éloignées seront renvoyés à Douai dans dix jours, à compter d'aujourd'hui, avec les passeports nécessaires pour s'y rendre en sûreté par le plus court chemin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

canal de Lille à Douai avec les chirurgiens et autres qui seront proposés pour en prendre soin en chemin.

Accordé.

VII. — Que les lits et fournitures des hôpitaux, qui ont servi aux malades et blessés pendant le siège de la dite citadelle, seront rendus à MM. du Magistrat de la ville de Lille et aux entrepreneurs à qui ils appartiennent.

Accordé à la réserve de MM. de Tournin, Maillebois et Saint-Martin, qui resteront en otages pour le paiement général des dettes contractées pour le service de S.M.T.C. dans la ville de Lille.

VIII. — Que le sieur de Saint-Martin, commissaire ordonnateur, les sieurs de Riez et de la Lande, commissaires des guerres, le trésorier de l'extraordinaire des guerres, les commissaires des vivres, le chapelain de la citadelle, les aumôniers, les directeurs et chirurgiens des hôpitaux et généralement tous les employés et ouvriers, avec tous les gens habitués dans la dite citadelle nommés ou non, jouiront de la présente capitulation et sortiront avec la dite garnison pour aller par le même chemin à Douai, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, ils puissent être arrêtés ni leurs équipages, papiers et effets, soit qu'ils soient dans la citadelle ou dans la ville de Lille, attendu que le sieur de Buisseret, commissaire des guerres, qui a été accepté pour otage par la capitulation arrêtée pour la ville, est suffisant pour la sûreté des dettes contractées pour le service du Roi, avant et pendant les sièges des dites ville et citadelle de Lille, jusqu'à l'entier paiement. Pour accélerer lequel, le dit sieur de Saint-Martin ira solliciter une prompte remise des fonds nécessaires, donnant sa parole, comme il a fait ci-devant à MM. les Magistrats de la dite ville de Lille, de se représenter toutes fois et quantes qu'il en sera requis par eux, pour liquider les dettes qui regardent seulement les sièges des dites ville et citadelle, après en avoir présenté les mémoires à la Cour, en lui procurant les passeports nécessaires à cet effet.

Les mêmes otages répondront pour les dettes qui seront justifiées être légitimement dues.

IX. — Qu'aucun officier ni autre personne, à qui les bourgeois de la ville de Lille ont prêté quelque argent ou avancé des marchandises, ne pourront aussi être arrêtés.

Accordé.

X. — Que tous les meubles et effets, appartenant à M. le Maréchal de Boufflers, qui sont restés dans la ville de Lille, en seront retirés pour être transportés à Douai ; et il sera fourni, en payant, les bateaux et autres voitures nécessaires, avec un passeport et une escorte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suffisante pour les y conduire en sûreté, et en cas qu'ils ne puissent être tous voiturés le même jour de la sortie de la garnison, il sera donné une prorogation de temps suffisante pour les transporter, avec les voitures et passeports nécessaires.

Accordé comme ci-dessus.

XI. — Que les officiers des états-majors des ville et citadelle, ceux des troupes de la garnison, de même que les ingénieurs, les employés et tous autres sans exception qui se trouvent dans la citadelle, pourront aussi retirer leurs meubles et effets qu'ils peuvent avoir encore laissés dans la ville de Lille, auquel effet il leur sera permis d'envoyer dans la dite ville de leurs domestiques, pour les faire charger et les faire voiturer à Douai par les mêmes chariots ou bateaux qui seront fournis par les Alliés pour les équipages de la garnison de la citadelle, et que, faute de voitures suffisantes, ils pourront les laisser dans la dite ville de Lille jusques à ce qu'ils aient trouvé des commodités pour les faire passer à Douai ou Tournay à leur choix, avec des passeports qui leur seront donnés gratis par les Alliés pour les y conduire en sûreté.

Accordé deux chariots couverts.

XII. — Qu'il sera fourni par les Alliés aux assiégés dix chariots couverts, qui entreront dans la citadelle avant la sortie des troupes et en sortiront en même temps que la garnison pour être conduits avec elle à Douai, sans que les Alliés puissent prendre connaissance de ce dont ils seront chargés, ni les visiter sous quelque prétexte que ce soit.

Accordé pour autant que les chevaux ont été pris sur les assiégeants, et qu'il n'y a point d'engagement préalable au paiement pour les maisons démolies.

XIII. — Qu'on ne pourra prétendre aucune indemnité des assiégés, tant pour les chevaux qui ont été pris, que pour les maisons qui ont été démolies ou endommagées dedans ou environs de la dite citadelle, non plus que pour les bateaux qui ont été rompus ou brisés pendant le siège.

Accordé pour ceux qui ont été faits entre les assiégeants et les assiégés.

XIV. — Que les prisonniers faits pendant le présent siège seront rendus de part et d'autre, et que ceux qui sont dans l'armée des Alliés ou dans la ville seront renvoyés dans la citadelle avant que la garnison en sorte, et que les autres qui sont dans les places plus éloignées seront renvoyés à Douai dans dix jours, à compter d'aujourd'hui, avec les passeports nécessaires pour s'y rendre en sûreté par le plus court chemin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

canal de Lille à Douai avec les chirurgiens et autres qui seront proposés pour en prendre soin en chemin.

Accordé.

VII. — Que les lits et fournitures des hôpitaux, qui ont servi aux malades et blessés pendant le siège de la dite citadelle, seront rendus à MM. du Magistrat de la ville de Lille et aux entrepreneurs à qui ils appartiennent.

Accordé à la réserve de MM. de Tournin, Maillebois et Saint-Martin, qui resteront en otages pour le paiement général des dettes contractées pour le service de S.M.T.C. dans la ville de Lille.

VIII. — Que le sieur de Saint-Martin, commissaire ordonnateur, les sieurs de Riez et de la Lande, commissaires des guerres, le trésorier de l'extraordinaire des guerres, les commissaires des vivres, le chapelain de la citadelle, les aumôniers, les directeurs et chirurgiens des hôpitaux et généralement tous les employés et ouvriers, avec tous les gens habitués dans la dite citadelle nommés ou non, jouiront de la présente capitulation et sortiront avec la dite garnison pour aller par le même chemin à Douai, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, ils puissent être arrêtés ni leurs équipages, papiers et effets, soit qu'ils soient dans la citadelle ou dans la ville de Lille, attendu que le sieur de Buisseret, commissaire des guerres, qui a été accepté pour otage par la capitulation arrêtée pour la ville, est suffisant pour la sûreté des dettes contractées pour le service du Roi, avant et pendant les sièges des dites ville et citadelle de Lille, jusqu'à l'entier paiement. Pour accélerer lequel, le dit sieur de Saint-Martin ira solliciter une prompte remise des fonds nécessaires, donnant sa parole, comme il a fait ci-devant à MM. les Magistrats de la dite ville de Lille, de se représenter toutes fois et quantes qu'il en sera requis par eux, pour liquider les dettes qui regardent seulement les sièges des dites ville et citadelle, après en avoir présenté les mémoires à la Cour, en lui procurant les passeports nécessaires à cet effet.

Les mêmes otages répondront pour les dettes qui seront justifiées être légitimement dues.

IX. — Qu'aucun officier ni autre personne, à qui les bourgeois de la ville de Lille ont prêté quelque argent ou avancé des marchandises, ne pourront aussi être arrêtés.

Accordé.

X. — Que tous les meubles et effets, appartenant à M. le Maréchal de Boufflers, qui sont restés dans la ville de Lille, en seront retirés pour être transportés à Douai ; et il sera fourni, en payant, les bateaux et autres voitures nécessaires, avec un passeport et une escorte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suffisante pour les y conduire en sûreté, et en cas qu'ils ne puissent être tous voiturés le même jour de la sortie de la garnison, il sera donné une prorogation de temps suffisante pour les transporter, avec les voitures et passeports nécessaires.

Accordé comme ci-dessus.

XI. — Que les officiers des états-majors des ville et citadelle, ceux des troupes de la garnison, de même que les ingénieurs, les employés et tous autres sans exception qui se trouvent dans la citadelle, pourront aussi retirer leurs meubles et effets qu'ils peuvent avoir encore laissés dans la ville de Lille, auquel effet il leur sera permis d'envoyer dans la dite ville de leurs domestiques, pour les faire charger et les faire voiturer à Douai par les mêmes chariots ou bateaux qui seront fournis par les Alliés pour les équipages de la garnison de la citadelle, et que, faute de voitures suffisantes, ils pourront les laisser dans la dite ville de Lille jusques à ce qu'ils aient trouvé des commodités pour les faire passer à Douai ou Tournay à leur choix, avec des passeports qui leur seront donnés gratis par les Alliés pour les y conduire en sûreté.

Accordé deux chariots couverts.

XII. — Qu'il sera fourni par les Alliés aux assiégés dix chariots couverts, qui entreront dans la citadelle avant la sortie des troupes et en sortiront en même temps que la garnison pour être conduits avec elle à Douai, sans que les Alliés puissent prendre connaissance de ce dont ils seront chargés, ni les visiter sous quelque prétexte que ce soit.

Accordé pour autant que les chevaux ont été pris sur les assiégeants, et qu'il n'y a point d'engagement préalable au paiement pour les maisons démolies.

XIII. — Qu'on ne pourra prétendre aucune indemnité des assiégés, tant pour les chevaux qui ont été pris, que pour les maisons qui ont été démolies ou endommagées dedans ou environs de la dite citadelle, non plus que pour les bateaux qui ont été rompus ou brisés pendant le siège.

Accordé pour ceux qui ont été faits entre les assiégeants et les assiégés.

XIV. — Que les prisonniers faits pendant le présent siège seront rendus de part et d'autre, et que ceux qui sont dans l'armée des Alliés ou dans la ville seront renvoyés dans la citadelle avant que la garnison en sorte, et que les autres qui sont dans les places plus éloignées seront renvoyés à Douai dans dix jours, à compter d'aujourd'hui, avec les passeports nécessaires pour s'y rendre en sûreté par le plus court chemin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accordé sur le pied des articles III et VIII.

XV. — Que qui que ce soit de la dite garnison, sans exception de personne, ne pourra être arrêté ni inquiété sous quelque prétexte ou pour quelque raison que ce puisse être, et toute la dite garnison sera conduite de bonne foi, et toute entière, avec tous ses chefs, officiers et autres, jusqu'à Douai, par le chemin le plus court, conformément aux articles précédents.

Accordé moyennant que les déserteurs seront rendus, ou il sera permis de les tirer des rangs, avec promesse cependant de prévenir tous les désordres qui pourraient arriver, et de faire rendre justice sur le champ.

XVI. — Que les Alliés ne pourront tirer aucun soldat ou dragon des rangs durant le cours de leur marche, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Accordé pour deux jours, en comptant le jour que la garnison sortira.

XVII. — Qu'il sera permis de tirer de la dite citadelle la quantité de vivres suffisante pour la subsistance des officiers, soldats, dragons, et autres de la garnison, pour trois jours à commencer du jour qu'elle sortira de la dite citadelle.

Accordé.

XVIII. — Que les otages, qui seront donnés de part et d'autre pour la sûreté de l'exécution de la présente capitulation, seront rendus réciproquement après l'entière exécution d'icelle et l'arrivée de la garnison à Douai.

SUPPLÉMENT DE LA PART DES ALLIÉS.

I. — Les assiégeants enverront demain, 9 de ce mois, dans la citadelle leurs commissaires des vivres et des munitions auxquels seront remis de bonne foi les magasins, sans qu'il soit permis aux assiégés d'en faire aucune dissipation, à peine d'en répondre au cas qu'on puisse le découvrir.

MM. de Tournin, de Maillebois et de Saint-Martin resteront pour otages.

II. — Que toutes les dettes qui ont été contractées pour le service de S. M. T. C., tant par les ordres du gouverneur, intendant, commissaires des guerres, ceux des vivres et trésoriers, que par les officiers des troupes de sa dite Majesté et des autres particuliers, seront payées à Lille, aussi bien que le dommage causé par la démolition des maisons et bâtiments de la dite ville pour la défense d'icelle pendant le siège, pour lequel ils se sont engagés au paiement, comme aussi le prix et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

valeur de tout ce qui a été conduit et mené à la citadelle appartenant à la ville et aux particuliers, et que, pour sûreté du paiement des dites dettes, il sera laissé des otages au choix des hauts Alliés, qui resteront dans la dite ville jusqu'à ce qu'elles soient entièrement acquittées.

III. — Par l'article pénultième de la capitulation avec la ville, ayant été stipulé que les sujets pourront réciproquement retirer leurs effets, on accordera de bonne foi, sans retardement, aux habitants de Lille et de la châtellenie, de retirer leurs effets des villes de France, de quelque matière qu'ils puissent être.

Fait double à Lille, le neuvième décembre 1708.

EUGÈNE DE SAVOYE. LE MARÉCHAL DUC DE BOUFFLERS.

XVII.

État [1] **de ce qui est dû au roi par la ville de Lille et de ce que Sa Majesté doit en la dite ville,** arrêté par nous Charles Étienne Maignart, chevalier, marquis de Bernières, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de justice, police et finances en Flandre et des armées de Sa Majesté, en présence de M. de Saint-Martin, commissaire ordonnateur en la dite place d'une part, et Eugène Marie Desbuissons, écuyer, seigneur de la Bretaigne, Rewart de la même ville, et Pierre Antoine Courouwanne, substitut du procureur syndic, députés par les Magistrats de la même ville, autorisés à cet effet de la part des États Généraux des Provinces-Unies par résolution du 17 septembre 1711.

Total général de ce qui est dû à MM. les Magistrats et habitants de la ville de Lille, la somme de . . .	1.160.213 l 0 s 11 d
Et il est dû au roi la somme de	127.902 l 13 s 8 d
Partant Sa Majesté se trouve redevable de la somme de	1.032.310 l 7 s 3 d

Fait et arrêté sous le bon plaisir de Sa Majesté, sauf erreur de calcul, doubles emplois et omissions, à Valenciennes, le 3 janvier 1712.

Signé :

MAIGNART DE BERNIÈRES, DE SAINT-MARTIN, DESBUISSONS DE LA BRETAIGNE et A. COUROUWANNE.

1. Carton 731. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Déclaration des provisions qui ont été achetées par ordre du Magistrat ou sur leur responsion [1].

Les provisions de riz.	16.679 livres	18 sols	1 1/2 deniers
Les lards et les jambons.	4.649 :	19 :	4 1/2
Les plombs et leurs dépendances, en 2 états	47.880 :	8 :	0
Les draps de lit.	3.797 :	5	
Les ouvriers bourgeois	7.991 :	17	
Eaux-de-vie	38.603 :	12 :	6
Vins	100.432 :	18 :	1 1/2
Bateaux	4.833 :	7 :	6
Tabac à fumer	11.233 :	0 :	0
Vinaigre, moulins à bras, cordes, réparations d'outils, poudre et boulets	2.014 :	15	
Vaches.	14.997 :	2 :	6
Voitures	967 :	13 :	9
Beurre	15.830 :	10	
Futailles	652 :	10	
Bœufs	7.232 :	5	
Pailles	1.162 :	10	
Fromages de Hollande	4.854 :	10	
Bois pour les brèches, ...	10.020 :	1 :	9
Bières des cabaretiers.	15.783 :	1 :	9
Sel blanc et gros	3.572 :	1 :	3
Bières des brasseurs	80.720 :	5 :	1
Chandelles	1.363 :	3 :	6
Blés.	15.000		
	410.272 :	18 :	2 1/2
Arbres de l'esplanade et des remparts [2]	21.963 :	6 :	3
Munitions de guerre, Canons [3]. . .	28.304 :	7 :	6
Fourrages.			
Linges fournis à M. le Maréchal de Boufflers par la veuve du Mortier [4]	1.039 :	2 :	6
Les pavés pris en la rue du Metz. .	725		
Le bénéfice des contreprétentions, etc.			

Voici le modèle d'un marché souscrit par M. de Saint-Martin sous la responsabilité du Magistrat [5] :

1. Carton 1296. A. V.

2. M. de Bernières fit écarter cette demande d'indemnité « si peu honorable pour le Magistrat ».

3. Le Magistrat avait d'abord demandé 28.300 livres pour les munitions seules et 84.000 livres pour l'artillerie appartenant à la ville. Une décision du Conseil d'état rejeta la seconde de ces prétentions.

4. Soit 423 douzaines de serviettes à 30 patards la douzaine, et 628 nappes à 6 patards la pièce. — Carton 729. A. V.

5. Carton 729. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Nous, commissaire ordonnateur des guerres, déclarons avoir acheté, pour le service du roi, du sieur Jacques Wartel, 15 balles de riz pesant ensemble net 6321 livres, au prix de 20 florins portant la somme de 1264 patards, payables un tiers comptant et les deux autres tiers dans 6 mois.

« Fait à Lille, le 3 octobre 1708.

« DE SAINT-MARTIN. »

« Nous, commissaires de MM. du Magistrat, en suite de la délibération du corps, promettons de faire payer par cette ville l'achat de riz mentionné dans le traité ci-dessus, en cas que le roi ne satisfasse pas à son obligation.

Fait le 4 octobre 1708.

WALLERAND DU CASTEL et Jacques CHAUWIN.

Mémoire au sujet des canons appartenant à la ville de Lille [1].

Avant le siège de Lille arrivé en 1708, la ville de Lille avait, à elle appartenant, pour la défense de la place : 38 pièces de canons de fonte, savoir :

5 pièces de 16, aux armes de France,
5 pièces de 12, aussi aux armes de France,
8 pièces de 10, aux armes de Lille,
7 pièces courtes de 5, aux armes de Lille,
10 pièces longues de 5, aux armes de Lille,
5 pièces de 4, dont 4 aux armes de France,
2 pièces de 3, aux armes étrangères,
1 pièce de 2, aux armes de Lille [2].

Déclaration des dettes contractées par l'état-major des ville et citadelle de Lille et par les officiers des troupes, pendant le siège de Lille [3].

Régiments d'infanterie et de cavalerie, Dragons . .	70.778 livres
Officiers généraux	2.849
M. le Maréchal de Boufflers.	12.667
État-major de la citadelle	5.484
» de la ville.	3.131
Ingénieurs.	1.934
Officiers d'artillerie.	1.409
Officiers de l'hôpital	77
M. de Tournefort, commis et trésorier	12.077
TOTAL.	110.406

1. Carton 25. A. V.

2. Après le siège de la ville, la plupart de ces pièces avaient été transportées dans la citadelle par ordre du maréchal de Boufflers. La citadelle prise, le Magistrat fit des démarches auprès des députés hollandais pour rentrer en possession de son artillerie. Elle lui fut rendue en 1711, à charge de l'entretenir pour servir en cas de siège.

3. C. 726. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Déclaration des provisions et ouvrages faits par les particuliers pendant le siège de la ville de Lille pour le service du roi [1].

DETTES DU SIÈGE.

			livres	sols	deniers
41. Hôpital.		Provisions et remèdes	5.332	10	
		Infirmiers	2.400	16	6
		Menues dépenses	911	6	9
		Linges et bonnets	1.761	19	
		Ustensiles	1.331	17	6
		Appointements	975	10	
		Avances faites par Berghem	969	1	
N° 43		Différents journaliers	1.170	17	
		Provisions et viandes	6.392	4	
		Différents journaliers : travailleurs, bateliers	52		
		Chevaux à la boucherie	896		
		Mêmes dépenses	948		
Génie.	N° 42	Journaliers	3.659	4	6
	44	Ustensiles, machines et planches	647	12	6
	45	M. d'Hermand	1.071	8	6
	46	Ouvriers de M. de Fierville	276	13	0
	49	Génie, dépense	251	7	6
	50	Génie, de Caux de Fierville	1.323	11	6
	51	Voitures	60		
	52	Fagots pour la brèche	127	15	
	53	Brèche	522		
	47.	Ustensiles de magasin	728	19	6
	48.	Matières combustibles	4.708	16	3
	54.	Arsenal, ustensiles	8.848	4	
	55.	Arsenal, dépenses	2.509	3	9
	56.	Arsenal, journaliers bourgeois	1.023	5	0
	57.	Arsenal, poudre et plomb, boulets et salpêtre	8.150	4	6
	58.	Artillerie et arsenal, travailleurs soldats	8		
	59.	Artillerie, voitures	1.703		
	60.	Arsenal, ouvriers bourgeois	5.843	18	
	61.	Armes et radoub	5.459	14	
	62.	Artificier	14.212	9	
	63.	Arsenal, bois	4.831	13	4

1. Les numéros de cet état correspondent à ceux de l'inventaire des papiers de M. de Saint-Martin. Cet inventaire a été dressé le 21 juillet 1711 et les jours suivants par deux députés du Magistrat, autorisés à cet effet par les États-Généraux. Carton 1296. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

	Bières non comprises dans les états	1.292 livres	17 sols	3 deniers
	Futailles	124		
	Appointements et journées . .	2.026 :	5 :	0
	Menues dépenses.	715 :	1 :	3
	Provisions pour la citadelle . .	7.725 :	7 :	11
	Brandevins.	5.382 :	15	
N° 66	Sel gros et blanc.	6.187 :	10	
	Vin	5.721 :	17	
	Chandelles.	1.204 :	2 :	6
	Chemises	1.004 :	3 :	9
	Habits	1.564		
	Cuirs et souliers	2.234 :	14	
	Souliers.	596 :	9	
N° 4.	Les sieurs Crépy et Dhailly . .	1.991 :	19	
		127.553 :	2 :	8

N°s 8. Prétentions du sieur Masquelier.
38. Prétentions du sieur Grebert.
39. Prétentions des sieurs Aubursin et Le Roy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE Ier. — Suites de la journée d'Oudenarde. — Les Alliés s'arrêtent au siège de Lille. — Avantages et difficultés de cette conquête. — Le grand convoi de Bruxelles (du 11 juillet au 12 août 1708). 1

CHAPITRE II. — Lille. — La ville et la citadelle, leurs fortifications, le terrain qui les avoisine 13

CHAPITRE III. — Premières mesures du maréchal de Berwick en prévision d'un siège. — Boufflers entre dans Lille le 28 juillet. 25

CHAPITRE IV. — Avec l'aide du Magistrat, le maréchal de Boufflers achève les préparatifs de la défense. 37

CHAPITRE V. — La garnison de Lille. 54

CHAPITRE VI. — Premières opérations du siège, de l'investissement à l'ouverture de la tranchée (du 14 au 22 août) . . 71

CHAPITRE VII. — Choix du point d'attaque. — Ouverture de la tranchée. — Travaux d'approche des assiégeants jusqu'à la première attaque du chemin couvert (du 22 août au 7 septembre) 78

CHAPITRE VIII. — Jonction des forces du maréchal de Berwick et du duc de Bourgogne. — Marche de l'armée française au secours de Lille. — Attente d'une action décisive entre les armées. — Mésintelligence des généraux au camp de Mons-en-Pévèle (fin août-6 septembre) 99

CHAPITRE IX. — Attaque générale du chemin couvert, le 7 septembre. — Sanglant échec des assiégeants 114

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE X. — Opérations du siège jusqu'à la retraite de l'armée française sur la rive droite de l'Escaut. — La garnison s'oppose victorieusement à tout progrès des assiégeants (du 7 au 15 septembre) 126

CHAPITRE XI. — Arrivée de Chamillart au camp de Mons-en-Pévèle. — Canonnade d'Ennetières. — Retraite de l'armée française (du 8 au 14 septembre) 136

CHAPITRE XII. — Belle défense du passage du fossé des tenaillons (du 14 au 21 septembre). 146

CHAPITRE XIII. — Furieuse attaque du 21 septembre contre les tenaillons et le chemin couvert qui restent au pouvoir des défenseurs. — Le prince Eugène est blessé. — Marlborough prend en main la direction des travaux du siège. Il renouvelle l'attaque le 23 septembre, mais il est repoussé avec pertes 154

CHAPITRE XIV. — Physionomie de la ville et de la garnison pendant le siège 163

CHAPITRE XV. — Découragement des assiégeants. — Dissentiments au sein des députés hollandais. — Fermeté du prince Eugène. — Le siège se poursuit avec l'espérance d'un prochain convoi de vivres et de munitions venant d'Ostende (du 23 au 28 septembre) 176

CHAPITRE XVI. — Le chevalier de Luxembourg introduit dans Lille un important secours en hommes, armes et munitions (nuit du 28 au 29 septembre); mais, à la même heure, le comte de la Mothe se laisse battre à Wynendael par les troupes alliées chargées de couvrir le convoi d'Ostende dont l'arrivée ranime les espérances des assiégeants 188

CHAPITRE XVII. — Quatrième attaque du chemin couvert victorieusement repoussée, le 1er octobre. — L'assiégeant livre, en plein jour, le 3 octobre, l'assaut au ravelin de la porte d'eau, en surprend les défenseurs et se rend maître de l'ouvrage et des tenaillons. — Importance de cette conquête 199

CHAPITRE XVIII — Cinquième attaque du chemin couvert, le 5 octobre. — Sixième attaque, le 8. — Septième et dernière attaque, le 13. — Après 52 jours de tranchée ouverte, l'assiégeant peut seulement commencer le passage du fossé du corps de la place en regard des bastions en brèche 208

CHAPITRE XIX. — Efforts de Vendôme pour intercepter aux Alliés la communication d'Ostende. — La prise de Leffinghe, dans la nuit du 24 au 25 octobre, vient trop tard pour sauver Lille. 224

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XX. — Le Magistrat continue à seconder de tout son pouvoir le maréchal. — Prodiges réalisés par Boufflers pour soutenir le siège jusqu'à la dernière extrémité. — Détresse des assiégés et des assiégeants 230

CHAPITRE XXI. — Passage du fossé du corps de la place. — L'assiégeant couronne le chemin couvert de ses batteries de brèche, qui ouvrent leur feu contre la ville le 21 octobre. — Le lendemain, il est en mesure de livrer l'assaut. — Le maréchal de Boufflers, qui doit soutenir un second siège dans la citadelle, fait battre la chamade. — Le prince Eugène le laisse libre de dresser lui-même les articles de la capitulation 241

CHAPITRE XXII. — Superbe développement de la défense de la ville. — Gloire qui revient à chacun des corps de la garnison. — Réfutation des critiques de Feuquières et de Schulenbourg. — Examen des travaux des assiégeants . . . 263

CHAPITRE XXIII. — Départ de la cavalerie de M. de Luxembourg et entrée des Alliés dans la ville, le 25 octobre. — Le maréchal se retire dans la citadelle. — Suspension des hostilités jusqu'au 28 octobre. 276

CHAPITRE XXIV. — La citadelle sur le front d'attaque. — Ouverture de la tranchée dans la nuit du 25 au 26 octobre. — Construction d'une deuxième parallèle, le 2 novembre, d'une troisième, le 10. — L'assiégeant se rend maître, le 17 novembre, de l'avant-chemin couvert — Magnifiques récompenses accordées par Louis XIV aux officiers principaux qui ont contribué à la défense de la ville. — Passage de l'avant-fossé de la citadelle. — Vigoureuses sorties des assiégés. — Le 1er décembre, il ne reste plus au pouvoir du défenseur que les places d'armes rentrantes du chemin couvert 284

CHAPITRE XXV. — Le conseil de guerre du 3 novembre. — Rappel du maréchal de Berwick. — L'électeur de Bavière marche sur Bruxelles. — Pour secourir cette place, Eugène et Marlborough forcent le passage de l'Escaut, le 27 novembre. — Ils obligent l'électeur à une fuite précipitée. — Fin des opérations pour l'armée française, le 8 décembre. 307

CHAPITRE XXVI. — Les assiégés ont épuisé vivres et munitions. — Obéissant aux ordres du roi, le maréchal fait battre la chamade, le 8 décembre, après une résistance de 41 jours. — Examen de cette défense, savamment conduite. — La garnison sort de la citadelle, le 11 décembre, pour se rendre à Douai. — Témoignages d'estime des ennemis, du prince Eugène en particulier, envers le glorieux défenseur de Lille. 316

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXVII. — Sympathies des habitants de Lille pour la France en dépit de la modération des Hollandais. — Craintes de la famine. — Efforts du Magistrat pour conjurer ce danger. — Longues négociations avec la France touchant le paiement des dettes du siège. — Retour de Lille à la France par le traité d'Utrecht; fêtes à cette occasion. 332

CHAPITRE XXVIII. — Louis XIV comble Boufflers des témoignages de sa reconnaissance. — A la fin de décembre, le maréchal reprend le chemin de la Flandre. — Le roi a formé le projet de rentrer en possession de Lille par une campagne d'hiver. — Boufflers, aidé de M. de Bernières, fait les préparatifs du siège. — Gand et Bruges capitulent prématurément. — La détresse de l'armée est à son comble. — Vaincu par la maladie, le maréchal demande son rappel. — Louis XIV, sur ses démarches, réserve aux officiers particuliers de la garnison de Lille les distinctions les plus signalées. — Réception de Boufflers au parlement, en qualité de pair, le 19 mars 1709. — Coup d'œil sur la campagne de 1708 et le siège de Lille. — Services rendus à la France par l'immortelle défense de Boufflers. 351

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — Note concernant les députés hollandais et leurs fonctions 377

II. — Extraits du mémoire de Vauban « Etat des ville et châtellenie de Lille, par rapport à l'attaque et à la défense. » 378

III. — Pièces ayant trait à la mission des députés du Magistrat, MM. du Mortier et de Flandres, auprès des assiégeants. 380

IV. — Mémoire servant de réponse à la proposition qui a été faite aux magistrats de Lille par Mgr le maréchal duc de Boufflers, gouverneur général de la province, ville et châtellenie de Lille, pour remettre sur pied les compagnies bourgeoises, afin qu'elles soient en état de rendre service en cas de nécessité. 381

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

V. — Déclaration du nombre des hommes que les corps de métiers doivent fournir pour les ouvrages de terre . 382

Déclaration des brigadiers et ouvriers que MM. du Magistrat de Lille ont envoyés aux portes de Saint-André et de la Madeleine pour porter les blessés dans les hôpitaux 383

VI. — Mémoire des artificiers. 383

Déclaration des fourbisseurs de la ville de Lille et du nombre des fusils qu'ils ont chez eux, le 14 août 1708. 384

VII. — Etat des officiers et des troupes qui se sont trouvés dans Lille pendant le siège 384

VIII. — Note se rapportant aux monnaies frappées pendant le siège. 387

IX. — Très humbles remontrances des Etats des ville et châtellenie 387

X. — Capitulation militaire de la ville de Lille. 390

XI. — Articles proposés par les Etats de la ville de Lille et châtellenie du dit Lille 394

XII. — Renseignements sur les pertes des assiégés et des assiégeants. 407

XIII. — Etat des chariots et charrettes livrés par les habitants de Brabant pour le grand convoi devant Lille. . . . 408

Autre état des chariots, chevaux et pionniers, fournis par le Brabant pendant l'année 1708 409

XIV. — Etat des personnes principales qui méritent des récompenses distinguées par les signalés et importants services qu'ils ont rendus au Roi et à l'Etat dans la défense de la ville de Lille, ce 24 octobre 1708. . . . 410

XV. — Deux extraits de la correspondance de Goslinga avec Heinsius. Dans l'un, le député hollandais donne son sentiment sur le choix du prince de Holsteinbeck comme gouverneur de Lille, dans l'autre un portrait du prince Eugène 416

XVI. — Capitulation de la citadelle de Lille, du neuvième décembre 1708 417

XVII. — Etat de ce qui est dû au roi par la ville de Lille et de ce que Sa Majesté doit en la dite ville. 423

Déclaration des provisions qui ont été achetées par ordre du Magistrat ou sur leur responsion. 424

Mémoire au sujet des canons appartenant à la ville de Lille. 425

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXVII. — Sympathies des habitants de Lille pour la France en dépit de la modération des Hollandais. — Craintes de la famine. — Efforts du Magistrat pour conjurer ce danger. — Longues négociations avec la France touchant le paiement des dettes du siège. — Retour de Lille à la France par le traité d'Utrecht; fêtes à cette occasion. 332

CHAPITRE XXVIII. — Louis XIV comble Boufflers des témoignages de sa reconnaissance. — A la fin de décembre, le maréchal reprend le chemin de la Flandre. — Le roi a formé le projet de rentrer en possession de Lille par une campagne d'hiver. — Boufflers, aidé de M. de Bernières, fait les préparatifs du siège. — Gand et Bruges capitulent prématurément. — La détresse de l'armée est à son comble. — Vaincu par la maladie, le maréchal demande son rappel. — Louis XIV, sur ses démarches, réserve aux officiers particuliers de la garnison de Lille les distinctions les plus signalées. — Réception de Boufflers au parlement, en qualité de pair, le 19 mars 1709. — Coup d'œil sur la campagne de 1708 et le siège de Lille. — Services rendus à la France par l'immortelle défense de Boufflers. 351

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — Note concernant les députés hollandais et leurs fonctions 377

II. — Extraits du mémoire de Vauban « Etat des ville et châtellenie de Lille, par rapport à l'attaque et à la défense. » 378

III. — Pièces ayant trait à la mission des députés du Magistrat, MM. du Mortier et de Flandres, auprès des assiégeants. 380

IV. — Mémoire servant de réponse à la proposition qui a été faite aux magistrats de Lille par Mgr le maréchal duc de Boufflers, gouverneur général de la province, ville et châtellenie de Lille, pour remettre sur pied les compagnies bourgeoises, afin qu'elles soient en état de rendre service en cas de nécessité. 381

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

V. — Déclaration du nombre des hommes que les corps de métiers doivent fournir pour les ouvrages de terre . 382

Déclaration des brigadiers et ouvriers que MM. du Magistrat de Lille ont envoyés aux portes de Saint-André et de la Madeleine pour porter les blessés dans les hôpitaux. 383

VI. — Mémoire des artificiers. 383

Déclaration des fourbisseurs de la ville de Lille et du nombre des fusils qu'ils ont chez eux, le 14 août 1708. 384

VII. — État des officiers et des troupes qui se sont trouvés dans Lille pendant le siège 384

VIII. — Note se rapportant aux monnaies frappées pendant le siège. 387

IX. — Très humbles remontrances des Etats des ville et châtellenie 387

X. — Capitulation militaire de la ville de Lille. 390

XI. — Articles proposés par les Etats de la ville de Lille et châtellenie du dit Lille 394

XII. — Renseignements sur les pertes des assiégés et des assiégeants. 407

XIII. — Etat des chariots et charrettes livrés par les habitants de Brabant pour le grand convoi devant Lille. . . . 408

Autre état des chariots, chevaux et pionniers, fournis par le Brabant pendant l'année 1708 409

XIV. — Etat des personnes principales qui méritent des récompenses distinguées par les signalés et importants services qu'ils ont rendus au Roi et à l'Etat dans la défense de la ville de Lille, ce 24 octobre 1708. . . . 410

XV. — Deux extraits de la correspondance de Goslinga avec Heinsius. Dans l'un, le député hollandais donne son sentiment sur le choix du prince de Holsteinbeck comme gouverneur de Lille, dans l'autre un portrait du prince Eugène 416

XVI. — Capitulation de la citadelle de Lille, du neuvième décembre 1708 417

XVII. — Etat de ce qui est dû au roi par la ville de Lille et de ce que Sa Majesté doit en la dite ville. 423

Déclaration des provisions qui ont été achetées par ordre du Magistrat ou sur leur responsion. 424

Mémoire au sujet des canons appartenant à la ville de Lille. 425

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Déclaration des dettes contractées par l'état-major des ville et citadelle de Lille et par les officiers des troupes, pendant le siège de Lille. 425

Déclaration des provisions et ouvrages faits par les particuliers pendant le siège de la ville de Lille pour le service du roi 426

PLANCHES

Portrait du maréchal de Boufflers.

Monnaies obsidionales : pièces de 20, 10 et 5 sols.

Trois des médailles frappées par les Alliés pour célébrer la prise de Lille.

Carte de la campagne de 1708.

Croquis permettant de se rendre compte des projets du maréchal de Vauban et du système des trois inondations. — Plan du combat de Wynendale.

Plan des attaques de la ville.

La canonnade d'Ennetières.

Plan des attaques de la citadelle.

Lille. - Imp. Lefebvre-Ducrocq

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

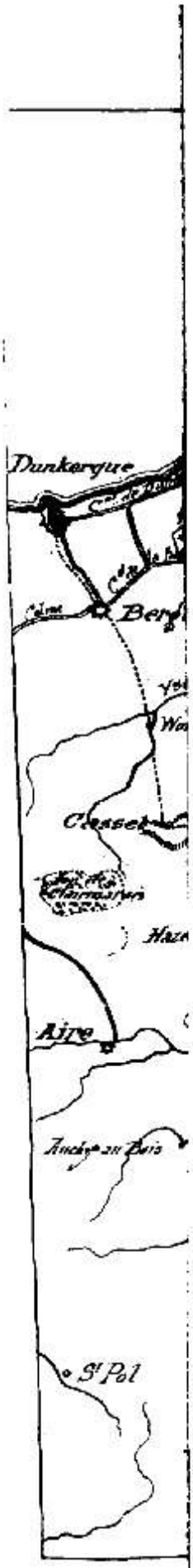

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

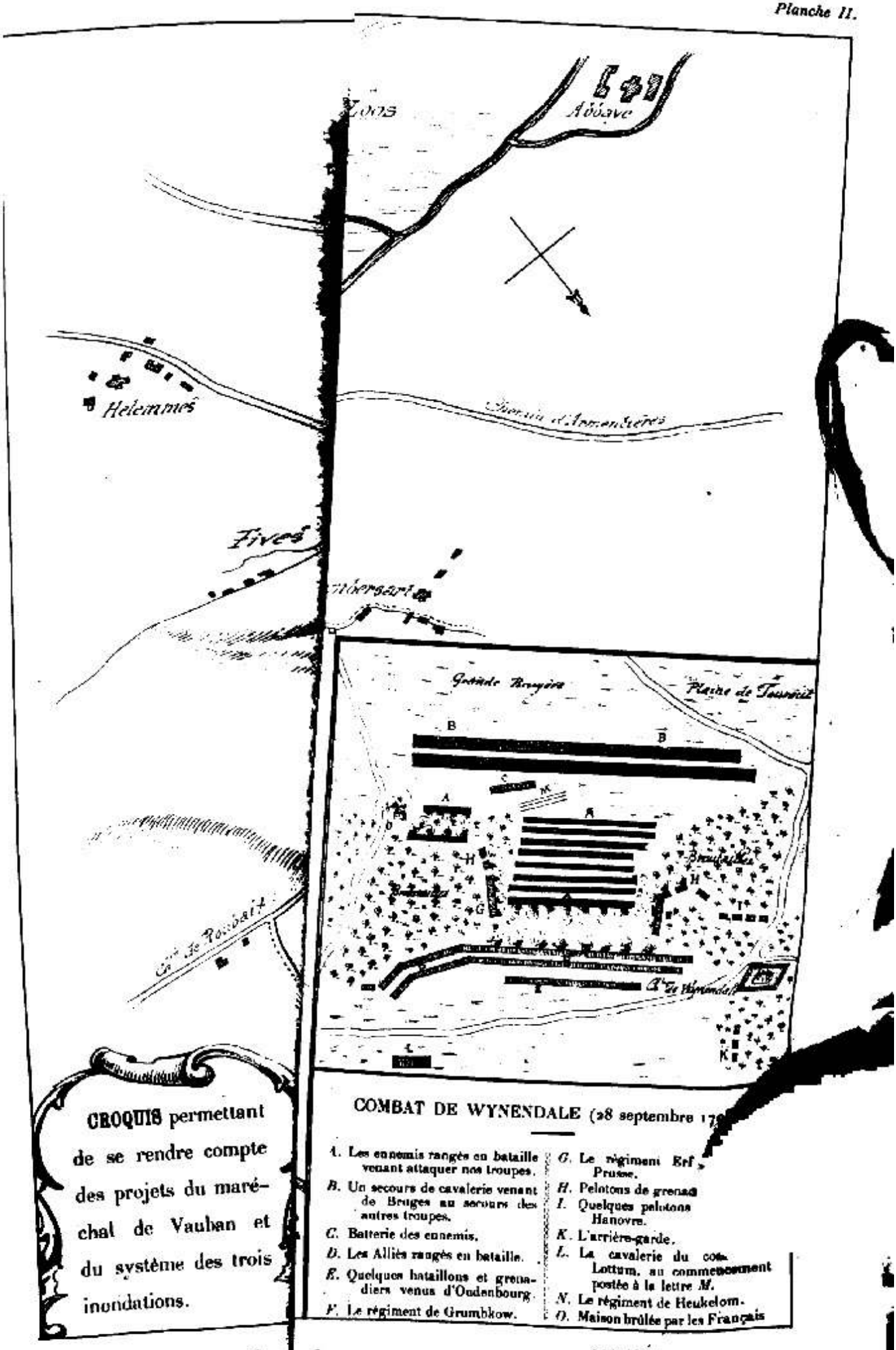

CROQUIS permettant de se rendre compte des projets du maréchal de Vauban et du système des trois inondations.

COMBAT DE WYNENDALE (28 septembre 17[illegible]

A. Les ennemis rangés en bataille venant attaquer nos troupes.

B. Un secours de cavalerie venant de Bruges au secours des autres troupes.

C. Batterie des ennemis.

D. Les Alliés rangés en bataille.

E. Quelques bataillons et grenadiers venus d'Oudenbourg.

F. Le régiment de Grumbkow.

G. Le régiment Erf[illegible] Prusse.

H. Pelotons de grenad[illegible]

I. Quelques pelotons Hanovre.

K. L'arrière-garde.

L. La cavalerie du com[illegible] Lottum, au commencement postée à la lettre *M*.

N. Le régiment de Heukelom.

O. Maison brûlée par les Français

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

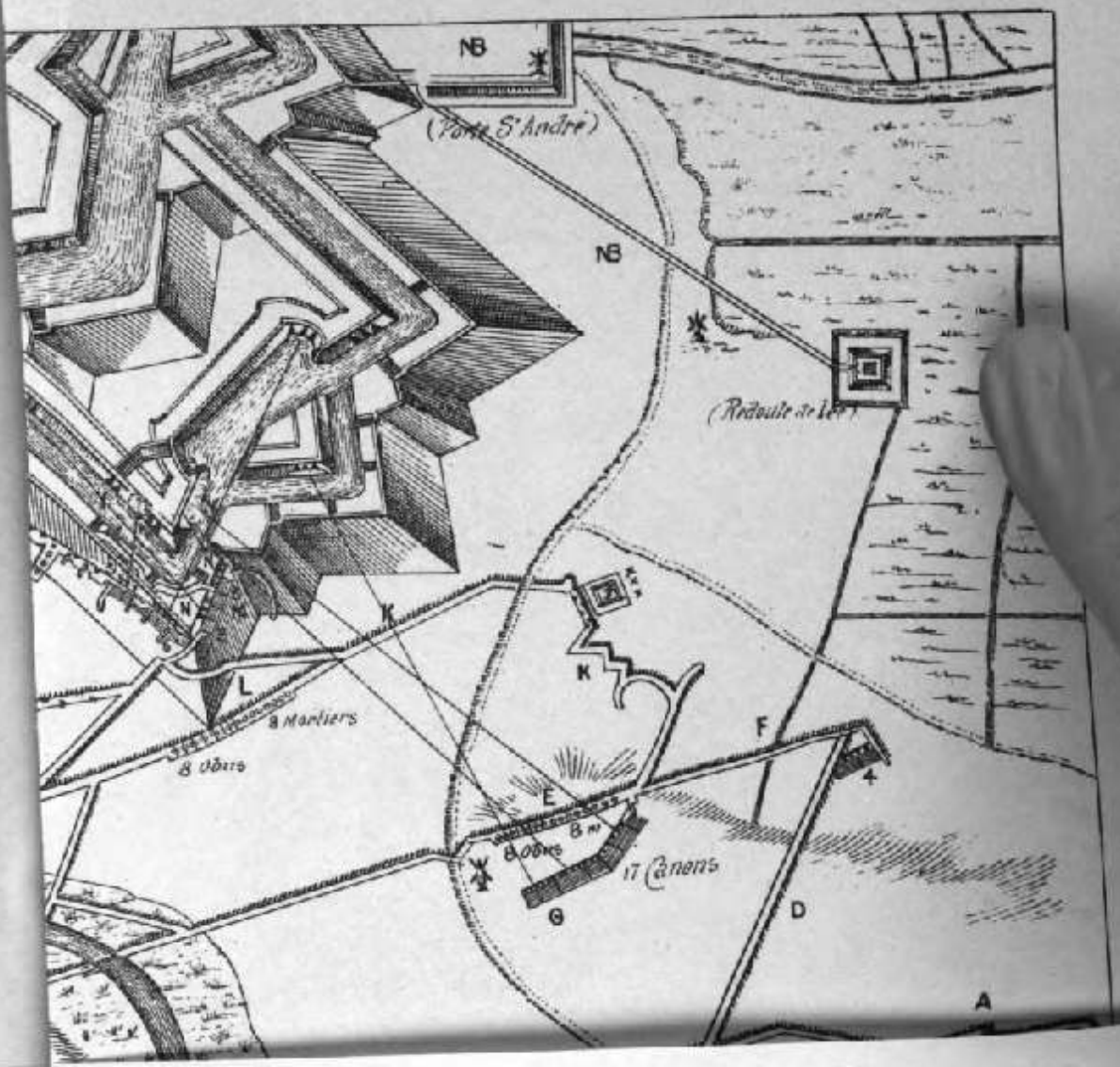

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

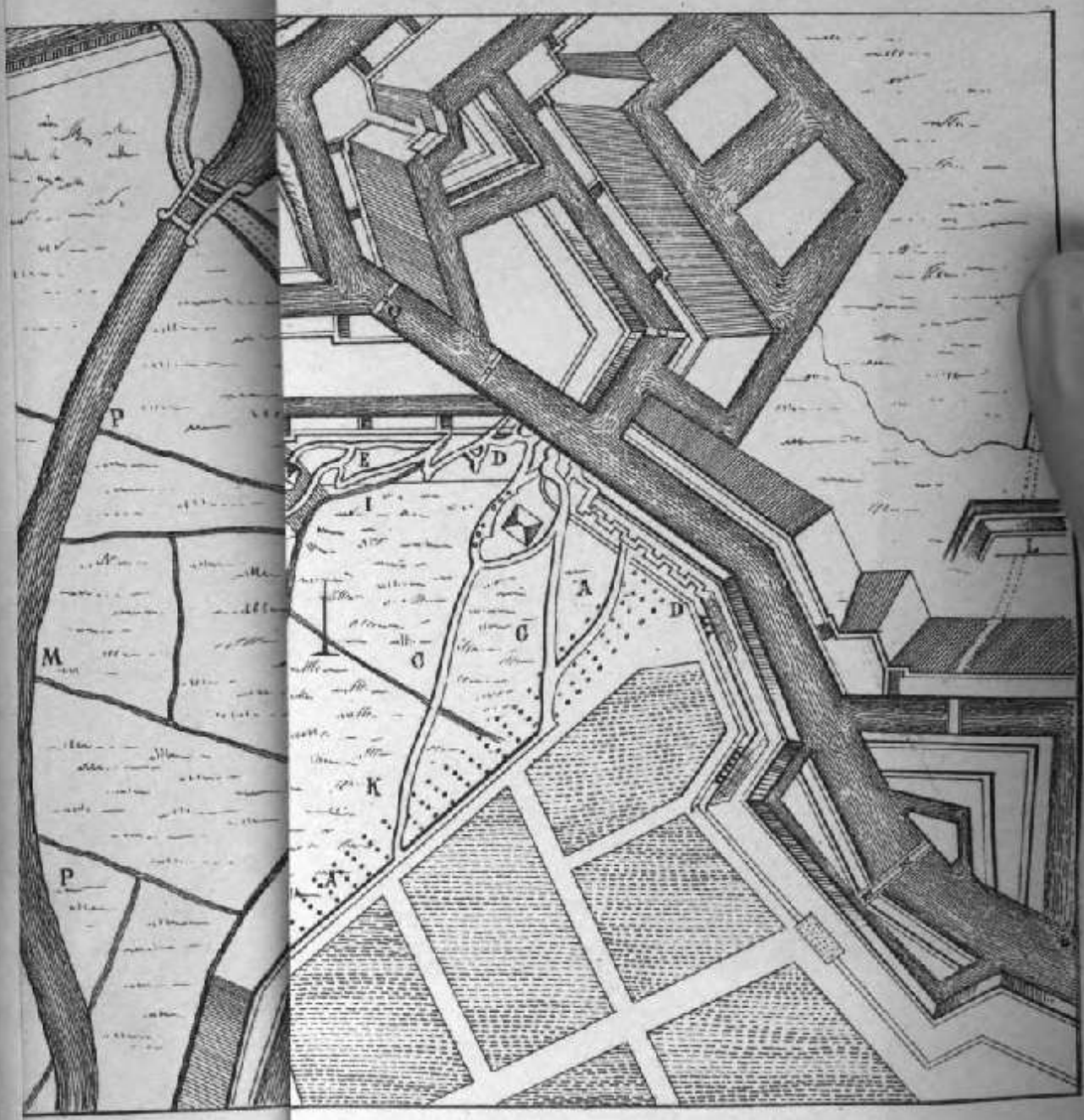

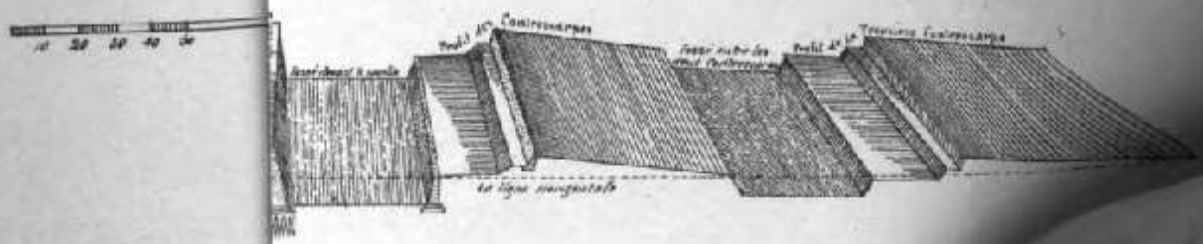

A. La première para[illegible]n état depuis le 29 jusqu'au 31. — *C*. 3 boyaux, avec une [illegible] et une à bombes, faits de[illegible]. — *E*. Troisième parallèle sur la première contrescarpe, [illegible] logements faits depuis le [illegible]ième parallèle sur le bord du glacis de la deuxième contre[illegible] depuis le 20 jusqu'au 27. [illegible]dition. — *I*. Marque le canal par où l'on a fait écouler les [illegible] contrescarpes, et l'endroit [illegible]pures. — *O*. Le cavalier marqué dans le profil. — *P*. L[illegible]. — *Q*. Deux guérites sur les [illegible]ntées.

D'après l'atlas d'Eugène-Henri Friex.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03875 8853

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PAGE NOT
AVAILABLE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY
OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN